UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01478439 1

HF.C
B275b

BIBLIOTHÈQUE
DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18e SIÈCLE,

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES,

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

TOME XVII.

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger des avertissements, avant-propos et notes.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU MARECHAL DUC

DE RICHELIEU

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES,

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

TOME SECOND.

30879

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1858.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bibliothquedes17barr

MÉMOIRES

DU

DUC DE RICHELIEU.

CHAPITRE LIV.

Guerre d'Allemagne en 1741 et en 1742. — Irruption des Français, de la Prusse, de la Bavière et de la Saxe, dans les possessions de Marie-Thérèse. — Conquête de la Bohême. — Prise de Prague en présence de l'archiduc. — Stratagèmes du comte de Saxe. — Caractère des pandours, des hussards. — Désolation et fureur de Marie-Thérèse. — Son armée reprend la haute Autriche et s'empare de la Bavière. — Elle négocie avec le roi de Prusse; défection de ce prince.

Le roi de Prusse, avant les manifestes et les déclarations ordinaires qui précèdent la guerre, avait inondé la Silésie de ses troupes; il la déclara ensuite, quand il fut assuré de sa proie. Les autres puissances belligérantes suivirent une autre méthode : elles inondèrent d'abord toute l'Europe de manifestes, prenant le Ciel à témoin de la justice de leurs prétentions sur l'héritage de Marie-Thérèse; ensuite elles prirent les armes.

Fleury voulut paraître encore plus circonspect; il ne commença la guerre que sous le titre d'allié. L'électeur de Bavière fut déclaré commandant en chef de nos troupes réunies aux siennes.

Leuville, Ségur, Daubigné, Polastron et les comtes de Saxe et de Bavière, lieutenants généraux, devaient commander, en l'absence, mais sous les ordres du maréchal de Belle-Ile, qui pressait, à Francfort, l'élection de l'empereur, tandis que le maréchal de Maillebois, campé à Osnabruck, était à portée de fondre sur l'électorat de Hanovre si le roi d'Angleterre faisait quelque mouvement. Cette armée opéra son effet : elle produisit un traité de neutralité momentanée entre la France et l'Angleterre ; il dura tant que nous fûmes victorieux.

Les troupes de l'électorat s'approchant des frontières de la Bohême, l'armée autrichienne quitta la Silésie pour aller au secours de la Bohême. Les Bavarois l'entamaient d'un côté, de l'autre les Saxons. Le grand-duc, fort de ses Hongrois, de ses hussards, pandours et talpaches, accourt du côté de la Moravie. Toute l'Autriche paraît se fondre pour lui former une armée de quatre-vingt mille hommes, qui s'établit à Neuhaus, au midi de la Bohême.

L'armée française et bavaroise, passant le Danube et s'avançant dans la Bohême sous les ordres du maréchal de Thoring, s'empare sans résistance de la haute Autriche, y laisse Ségur, lieutenant général, et s'avance vers Prague, capitale de la Bohême, pour l'assiéger. La cour de Vienne, épouvantée, s'enfuit précipitamment en Hongrie, croyant que la ville de Vienne allait être assiégée. Ce n'était pas le plan.

L'armée saxonne était commandée en chef par le comte de Roudouski. On remarquait dans sa cavalerie, conduite par le chevalier de Saxe, douze cents houlans, espèce de Tartares, qui ne vivent que du butin qu'ils font à la guerre. Ils étaient montés sur des chevaux cosaques, vêtus d'une jaquette courte et justaucorps, et vivaient contents d'un peu de miel, de pain sec, et de brandevin pour boisson. Armés d'une lance, dont ils se servaient à merveille pour percer un cavalier, chacun d'eux était secondé par un ou deux valets, armés d'un mousqueton, de deux pistolets à l'arçon, et qu'on envoyait comme des en-

fants perdus avant l'attaque d'un escadron. Les houlans s'avançaient alors à l'improviste au grand trot, agitant leurs lances, dont le bout était sonore, afin d'épouvanter les chevaux ennemis. Ainsi ils étaient propres à combattre les hussards autrichiens, qui, craignant le feu et la lance, et ne pouvant atteindre du sabre, qui les rend si forts, se battaient toujours contre eux à armes inégales.

L'armée saxonne alla se camper à Troja, à deux lieues au nord de Prague, et la capitale de la Bohême se trouva dès lors assiégée dans tous les sens par trois armées.

C'est cette place que Belle-Ile avait désignée comme place d'armes, comme entrepôt général de la guerre résolue contre Marie-Thérèse, comme le point central de l'activité des alliés contre la puissance autrichienne, qu'il fallait diviser et abattre. La Bohême, environnée de la Silésie au nord-est, de la Saxe au nord-ouest, de la Bavière au sud-est, était soutenue par les Autrichiens du côté du sud-est, seulement où était le camp des troupes de Marie-Thérèse.

Le siége de Prague fut résolu, mais par des insultes et des attaques brusquées. On était dans le cœur de l'hiver, dans un pays dont le climat est rigoureux, et l'on avait à craindre un siége long et régulier, qui décourage davantage le soldat français. On essaya d'emporter la place d'emblée, et par le moyen de quatre attaques simultanées, dont deux seraient fausses. Le coup paraissait hardi et téméraire aux officiers les plus sages; on savait que le gouverneur de la ville, qui s'attendait au siége, se préparait depuis deux mois à une vigoureuse résistance; il s'était pourvu de toutes les munitions de guerre et de bouche dont il pouvait avoir besoin; il avait cent vingt pièces de canon, et nous n'avions ni pain ni fourrages. Les deux armées de Gassion et des Saxons n'avaient que trente pièces d'artillerie, et nous avions à craindre trente-six mille hommes de troupes ennemies à trois lieues de nous, commandées par l'archiduc. On n'osait donc raisonnablement espérer de prendre la ville, qui

pouvait être secourue avant la prise; on ne pouvait que la surprendre; mais, malgré ces raisons, le parti le plus hardi l'emporta sur le parti plus réservé du conseil militaire.

Il n'y avait dans la place que deux mille cinq cents hommes, douze cents bourgeois et autant d'écoliers capables de résistance; ces écoliers, autrefois, avaient fait lever deux fois le siége de la ville à pareil jour, ce qui fit certaine impression sur l'esprit des troupes; cependant la nécessité de sortir d'une si mauvaise situation les détermina. Voici les détails du siége.

La nuit du 24 au 25 novembre 1741, le comte de Saxe passa la Moldaw sur un pont de bateaux avec un détachement de huit cents hommes de piquet, de l'infanterie aux ordres de Broglie et de Chevert, lieutenant général de Beauce, de quatre compagnies de grenadiers, six cents dragons, huit cents carabiniers et six cents chevaux de la brigade du roi. Il alla avec sa cavalerie et les dragons jusqu'au village de Couratilz, où il trouva son infanterie, qui l'avait précédé, commandée par le marquis de Mirepoix. Le comte de Saxe s'approcha avec sa cavalerie jusqu'à demi-portée du canon et fut reçu à coups de boulets, qui passèrent près des troupes françaises sans dégât. Ayant observé ce qu'il voulait reconnaître, il se retira et mit sa cavalerie en bataille; mais l'électeur lui fit dire de ne rien entreprendre sans ses ordres. Le comte de Saxe envoya Latour pour poster des dragons en avant, chargea le duc de Chevreuse de couvrir ses flancs, et resta au village de Couratilz.

L'électeur avait ses quartiers à une lieue de Prague. En attendant, le grand-duc s'approchait de la ville pour la défendre, sans que l'électeur, dont les troupes étaient bien moins considérables, pût espérer de lui résister, n'étant point secouru par les Prussiens, qui restaient bien loin, comme simples spectateurs des événements. S'il eût passé la Moldaw, la bataille était inévitable; s'il ne la passait pas, Prague était secourue, ce qui trompait nos espérances sur cette ville, nous faisait tout perdre, tout abandonner, et obligeait l'électeur à se réfugier

en Bavière. Dans ces circonstances, on vit arriver notre artillerie, ce qui engagea le comte de Saxe à presser l'électeur de le laisser suivre son projet.

Pour en cacher la nature, le comte de Saxe partit de Couratilz à dix heures du soir, fit un grand détour, arriva à une demi-lieu de Prague à cinq heures et demie du matin, et alla, seul avec Chevert, reconnaître la place. Il observa que le front qu'il allait attaquer était couvert d'un ravelin détruit, et fit avancer de ce côté-là les grenadiers et les dragons, pied à terre, avec des échelles qu'ils placèrent contre la courtine du front qu'il fallait attaquer. Les grenadiers et deux détachements de dragons montèrent, le tambour des dragons battant la marche. Chevert, le brave Chevert, monta le premier, précédé d'un grenadier résolu, à qui il dit : *Vois-tu la sentinelle là-devant? Elle va te dire : Qui va là? Ne réponds rien, mais avance. Elle tirera sur toi et te manquera. Tout de suite va l'égorger : je suis là pour te défendre.*

En attendant, Gassion présidait à la fausse attaque; elle commença par un si grand feu que le commandant donna dans le panneau; il dégarnit la ville neuve, dirigea ses forces du côté de Gassion, et augmenta d'autant celle des assiégeants, qui s'emparaient déjà de la ville du côté opposé. Les Saxons, ayant passé le fossé, escaladèrent le rempart avec beaucoup d'activité et de résolution. De l'autre côté, les Français, qui faisaient la véritable attaque, escaladèrent aussi sans résistance avec Chevert, à la tête des grenadiers, comme on l'a vu. A deux heures après minuit, cinq cents carabiniers rompirent une porte à coups de hache, repoussèrent cinq à six cents étudiants de l'université, rangés en bataille, et une poignée d'Autrichiens, qui prirent la fuite vers la citadelle, dont les vainqueurs se firent ouvrir les portes sans résistance. La garnison se rendit prisonnière de guerre avec le gouverneur, et nous fûmes, à six heures du matin, maîtres de la capitale de la Bohême sans avoir perdu cinquante hommes.

Biron, Mirepoix, Latour, maréchaux de camps, firent des merveilles par leur activité à seconder le comte de Saxe. Mortemart, colonel d'infanterie, Fougères, brigadier de cavalerie, Chevreuse, commandant les dragons unis aux précédents, conduisirent le détachement avec six pièces de canon, pour avoir des nouvelles de l'ennemi, qui voulait tantôt empêcher notre réunion avec Leuville et tantôt ne le voulait pas. La prise de Prague le déroutait et le couvrit de honte.

En effet, cette expédition s'était faite à côté de l'armée autrichienne, qui jouait le rôle de spectatrice ou qui dormait profondément. Dans notre nouvelle position, elle pouvait nous prendre par famine, en coupant les rivières. Le comte de Saxe, avec un autre détachement, vint se ranger en bataille à une lieue de Prague, résolu d'y défendre sa première prise contre toute attaque; par divers mouvements bien combinés il en défendit les approches; mais l'ennemi, qui connaissait mieux le terrain et qui était supérieur en forces, obligea les Français à rentrer dans Prague, tandis que les princes des Deux-Ponts et de Beauveau, Poniatowski et Baroski, volontaires, allèrent à la tête d'un détachement fatiguer l'ennemi par des escarmouches, contre lesquelles ils lancèrent les redoutables houlans. Ces soldats polonais se disaient issus de familles nobles de la Tartarie, qui vinrent s'établir en Pologne, y conservèrent leur habitude de porter les armes et se distinguèrent dans ce métier par une célérité singulière dans leur marche, par leurs attaques inopinées et par leur intelligence particulière.

Belle-Isle, maître de Prague, mit tout le monde à contribution. Vainement on tâchait d'éluder le payement des taxes; le maréchal, pour retirer cent quarante mille livres qui restaient dues, avertit qu'il allait mettre le feu à ce qui appartenait aux habitants de mauvaise volonté. La somme lui fut payée; mais ce n'était pas le moyen de se concilier ces peuples conquis.

Cette attaque apprend que tout tient à la diligence. Si le grand-duc, spectateur inutile de ce grand événement, ne se fût

amusé à chasser dans les forêts de la Bohême, si, au lieu d'assiéger la ville de Prague avec impétuosité, nous fussions restés dans nos camps, le soldat périssait dans l'inaction, Prague était imprenable ; mais notre vivacité française fut récompensée. Le grand-duc, témoin de l'événement, perdit tout, et nous gagnâmes un lieu de sûreté duquel nous pouvions sortir en escarmouches, ayant toujours au dos une place de défense. Dans cette position, qui donnait tant d'avantage à nos troupes, la jalousie divisa nos généraux : Belle-Ile avait dressé les plans de l'expédition, et Broglie, offusqué de la réputation et du crédit de ce concurrent, avait bien résolu de laisser battre nos lieutenants généraux toutes les fois qu'il en trouverait l'occasion.

L'électeur de Bavière, maître de Prague, y convoqua les états généraux de Bohême. Quatre cents députés des trois ordres le reconnurent pour roi de Bohême, sans opposition et sans débat. Les prêtres, selon le génie du pays, sortirent leurs reliques ; on montra la vieille rapière toute rouillée d'un ancien roi de Bohême, de saint Wenceslas.

Le grand-duc, honteux de son inaction et de sa défaite, voulut forcer le camp des français, établi à Pisek, et fut repoussé. Le roi de Prusse s'emparait d'un autre côté de la Moravie sans beaucoup d'efforts. C'était l'apanage des fils aînés des rois de Bohême.

Mais rien n'égala la fureur de Marie-Thérèse quand elle apprit la conquête de sa Bohême et la prise de Prague ; elle donna ses ordres pour qu'on lâchât contre les alliés ses Croates et ses pandours, qu'on ne fît aucun quartier, et que toutes les voies connues et possibles fussent mises en action contre nos troupes. Elle rappela le grand-duc pour faire des enfants, n'ayant montré ni vigilance, ni savoir dans cette guerre. Elle nomma à sa place le prince Charles de Lorraine, qui offrait plus de ressources, et dont l'activité répara effectivement une partie des fautes du grand-duc.

Le comte de Kevenhuller, général autrichien, fut chargé d'un

autre côté de commander dans la haute Autriche, toujours occupée par Ségur, et de marcher vers la Bavière. L'électeur, en s'emparant de la Bohême, avait diminué ses forces dans son électorat ouvert de tous côtés, et c'est cet électorat que la cour de Vienne résolut de surprendre. L'archiduc avait perdu la confiance des troupes; Kevenhuller l'obtint et la mérita.

Ségur gardait la haute Autriche, posté dans Lintz, qui en est la capitale; Kevenhuller détacha le colonel Menzel, partisan célèbre, qui, à la tête d'un gros de hussards, dirigeait des attaques imprévues. Il désola Ségur, qui n'avait que huit ou dix mille hommes pour défendre le pays, et qui, se voyant environné d'incendies, capitula honteusement et promit de ne pas servir contre la reine pendant un an. L'ennemi s'avançant vers Passaw reprit cette place sur les alliés avec peu de résistance.

Belle-Ile, pour ne pas risquer nos troupes dans de si mauvais postes, voulait qu'elles se retirassent toutes à Passaw, parce que la haute Autriche, étant sans places fortes, pouvait toujours être prise facilement; mais l'électeur de Bavière voulut rester dans Lintz. Le maréchal de Terring fut vainement détaché de l'armée de Broglie pour secourir cette place; il fut battu en chemin. C'est ainsi que le peu d'intelligence des troupes, l'opiniâtreté de l'électeur faisaient échouer les plans de Belle-Ile. La perte d'un temps précieux employé à des courses inutiles jusqu'auprès de Vienne fut une seconde cause de nos malheurs.

Nous ne passerons pas sous silence les pillages de Menzel; ils font connaître de quels soldats l'Autriche peut disposer dans les guerres qu'on soutient contre elle.

Nos troupes, commandées par Ségur, lieutenant général, par les princes de Rohan et de Tingri, les marquis de Marcieux, du Châtelet et de Souvray, milord Clare, Baufremont, l'Hôpital et Turmeny, rencontrèrent à deux lieues de Lintz les hussards de Menzel, qui les laissèrent passer. Les équipages

arrivèrent une heure après, et les hussards les pillèrent. Vainement les conducteurs parlaient-ils de la capitulation, qui leur permettait de sortir ces équipages; ils se chargèrent de butin.

Ces hussards, Hongrois d'origine, sont nés pauvres et misérables; ils étaient adonnés au vol et ne connaissaient ni foi ni morale; leur adresse consistait à bien manier le sabre. Ils portaient à l'armée une férocité redoutable.

Ségur se plaignit à Kevenhuller de l'infraction du traité et demandait une indemnité de six mille florins qui avaient été volés à son armée; la lâcheté était trop évidente, et Kevenhuller fit payer cette somme à nos commissaires.

Menzel exerçait d'un autre côté des actes d'inhumanité dignes de son caractère; il fit battre l'estrade près de Straubingen et mit tout à feu et à sang, publiant une espèce de manifeste dans lequel il menaçait de faire couper le nez et les oreilles à tous les Bavarois qu'on prendrait les armes à la main. L'électeur se récria contre une férocité aussi étrange et se plaignit de Menzel au général Berinklan, qui lui répondit : *Malheur aux vaincus!* Marie-Thérèse, désolée de la perte de la Bohême, avait ordonné d'user de la dernière rigueur contre ceux qui s'opposeraient au succès de ses armes.

Tandis que Kevenhuller entrait dans la Bavière par l'Autriche, une incursion de paysans hongrois, réunis à ceux du Tyrol, désolait le midi de la Bavière. Menzel attaqua Munich; cette capitale offrit de se rendre sans coup férir et fut mise à contribution, pendant que l'électeur était proclamé empereur à Francfort sous le nom de Charles VII, et que la France lui envoyait une seconde armée pour soutenir son élection, secourir son électorat et renforcer la Bohême, occupée par les troupes des alliés, à l'exception d'Egra, place forte et imposante que le comte de Saxe eut ordre d'assiéger, ayant sous lui le marquis de Mirepoix et les ducs de Chevreuse et de Boufflers. Cette ville était bloquée depuis six mois; la valeur du comte l'emporta.

Le prince Charles était aux prises d'un autre côté avec le roi de Prusse, qui le vainquit complétement à Czaflaw. Le roi de Prusse avait perfectionné ses manœuvres et avait les troupes les mieux disciplinées de l'Europe ; il avait fait une révolution dans l'art militaire. Un Français, témoin de l'action, trouva que l'Autriche y avait perdu deux mille hommes ; que les soldats prussiens, qui tirent six coups de fusil en une minute, avaient tiré pendant toute l'action six cent cinquante mille coups ; que cependant la méthode des Prussiens, de tirer beaucoup, était encore inférieure à celle de tirer un cinquième de moins, mais d'ajuster plus droit. Il observa que les Autrichiens avaient perdu la bataille pour s'être amusés à piller, selon leur usage, avant que la victoire leur fût assurée. Le roi de Prusse avait d'ailleurs si bien perfectionné l'ordre de ses troupes que, si un bataillon prussien venait à être rompu, il ne pouvait être mis en déroute, un moment de relâche suffisant pour le remettre en ordre. C'est le feu roi de Prusse qui les avait exercées à se remettre de cette sorte avec un concert et une vélocité admirables.

L'armée de la reine, au contraire, était plus propre, avec ses Hongrois et ses talpaches, à ravager, à piller, à assassiner par bandes dans une province, qu'à faire savamment la guerre. Frédéric victorieux resta dans les environs de Czaflaw, et les pandours et les Croates continuèrent à brigander et à remporter partout des victoires sur les Français.

Le prince de Lobkowitz, qui commandait l'armée autrichienne, avait passé la Moldaw le 16 mai pour investir le château de Fravemberg, devant lequel il ouvrit la tranchée le lendemain. Broglie et Belle-Ile, qui commandaient nos troupes, allèrent au secours, et rassemblèrent à la hâte ce qu'ils trouvèrent de troupes en Bohême pour secourir le château. Ils arrivèrent le 25 mai en présence de l'ennemi, qu'ils forcèrent d'accepter un combat qui ne finit qu'à la nuit et qu'on a appelé depuis combat de Sahay. L'action la plus vive se passa entre la cava-

lerie autrichienne et nos carabiniers et dragons, qui la battirent. Un bois la protégea dans sa fuite, et les Français passèrent la nuit sur le champ de bataille. Le duc de Chevreuse, qui s'y distingua, reçut quatre coups, l'un à la joue, l'autre au talon, le troisième fut un coup de balle qui resta entre la veste et la chemise, et un coup de sabre. Le comte de Broglie fut blessé au bras, et Valon, capitaine aux gardes, reçut dans la bouche un coup de fusil qui lui perça la langue.

Ce fut notre dernier succès en Bohême; car le maréchal de Belle-Ile, qui voyait notre situation dans ce pays-là, était allé se concerter avec les rois de Prusse et de Pologne. Le maréchal de Broglie avait envoyé le comte d'Aubigné s'emparer du poste de Thein, de l'autre côté de la Moldaw; il avait envoyé Boufflers jusqu'à Kruman et laissé à Fravemberg le gros de l'armée. Le prince Charles se joignit à Lobkowitz, et les deux armées marchèrent vers Thein, passèrent la Moldaw, firent retirer d'Aubigné, qui s'approcha du maréchal de Broglie. Celui-ci, voyant venir une armée si supérieure à la sienne, envoya avertir Boufflers de quitter le poste de Kruman, et se retira lui-même à Pisck, puis à Bercaune et à Koniksal, d'où il passa la Moldaw et vint camper sous Prague.

Cette retraite de Broglie ne fut pas bien reçue à la cour, où les esprits étaient partagés; les uns favorisaient Belle-Ile, les autres se montraient les partisans de Broglie. La reine, Nangis, madame de Mazarin, les Châtillon, les ministres, Orri surtout, et Maurepas défendaient Broglie; le roi et madame de Mailly soutenaient Belle-Ile, que les Noailles, excepté la comtesse de Toulouse, ne pouvaient souffrir.

Le parti Broglie assurait qu'il était très-avantageux de s'être emparé de Thein; il disait que Broglie avait raison de compter que le prince Charles serait retenu par le roi de Prusse et ne pourrait se joindre au prince de Lobkowitz, seul à craindre, et posté de manière qu'il pouvait plus facilement exécuter ce qui serait résolu entre les alliés; enfin les zélés de Broglie di-

saient que cette retraite était la plus belle et la plus glorieuse action du monde au jugement des militaires les plus expérimentés, *et plus honorable qu'une bataille gagnée.*

Le parti Belle-Ile convenait qu'on ne pouvait agir sans les alliés; que c'était pour cela que Belle-Ile avait proposé à Broglie, après le combat de Sahay, de se retirer dans son camp de Pisek jusqu'à ce qu'il eût concerté avec le roi de Prusse ce qu'il n'avait pu faire, ayant appris en chemin que les troupes marchaient au secours de Fravemberg. *Les amis zélés de Belle-Ile* ajoutaient que Broglie pouvait à la vérité être instruit par des espions des mouvements des ennemis et ne pas faire une retraite aussi précipitée, mais que ses postes étaient trop avancés et celui de Thein insoutenable, et que cette aventure ressemblait à celle de la Sechia, où Broglie avait montré de la fermeté et de la présence d'esprit.

Belle-Ile n'ignorait pas l'énergie des partis qui s'élevèrent contre lui; il avait été à Issy dans une assemblée de tous les ministres, chez le cardinal, où ils étaient restés quatre heures; le 8 mars 1742 il y avait rendu compte de ses négociations et de tout ce qui s'était passé en Allemagne relativement à la politique et au militaire, insistant ensuite sur l'indécence des propos tenus contre lui, et poussés jusqu'au point que, son arrivée à Paris ayant été retardée par un accident, on avait envoyé demander chez lui quel jour il avait été mis à la Bastille. Ses représentations et ses plaintes furent si vives et si animées, et madame de Mailly les appuya d'une manière si énergique, que toute l'assemblée le laissa parler seul et parut avouer que c'était à tort que M. le cardinal lui refusait son approbation. Le roi prenait si peu de part à ces querelles qu'il sortait souvent pendant les débats les plus intéressants sur notre situation en Allemagne, fatigué de la suite qu'il eût fallu donner à l'étude des marches et des campements. Pendant cette décadence de nos affaires en Allemagne, on apprit que le roi de Prusse se tournait du côté du parti vainqueur; il avait fait effectivement

un traité secret avec la reine de Hongrie, et prit pour prétexte de rompre avec nous que le roi lui avait refusé le commandement de nos troupes, et même de leur donner le général qu'il demandait. Il avait su d'ailleurs, disait-il, que Fleury traitait déjà secrètement avec la reine de Hongrie sans lui, *qu'il en avait les preuves.* Les Français devaient savoir cependant depuis longtemps que les petits princes en Europe, surtout lorsqu'ils sont bien ambitieux, s'attachent au parti le plus fort, et que le plus faible des partis est pour eux le plus redoutable. Tant que la France et la Bavière furent heureuses, le traité de Frédéric avec la Bavière fut maintenu; l'électeur garantissait la Silésie au roi de Prusse, qui lui garantissait à son tour la Bohême et les conquêtes de l'Allemagne. La fortune favorisa Marie-Thérèse, et la Prusse incontinent négocia sa paix avec elle.

Les Anglais se permirent, quelques jours après, une insolence contre nous; ils vinrent dans le port de Saint-Tropez, en Provence, brûler cinq galères espagnoles chargées de canons, ce qui est entre puissances maritimes le plus insigne affront. Le roi en parut consterné. Toutes les caresses de madame de Mailly, dans les petits appartements, ne le purent consoler. Pour empêcher ces sortes d'attaque il faisait fortifier Dunkerque; mais l'Angleterre était décidée à nous insulter. Les armes de la reine de Hongrie étaient victorieuses; Ségur avait été chassé de la haute Autriche; la reine occupait la Bavière et venait de négocier la paix particulière avec Frédéric, pour chasser plus aisément les Français de la Bohême. Le maréchal de Belle-Ile alla en vain supplier le roi de Prusse de ne pas se détacher de l'alliance : le prince lui avoua que la reine lui accordait tout ce qu'il lui demandait, et qu'il n'avait plus de prétexte de lui faire la guerre.

CHAPITRE LV.

L'armée française assiégée dans Prague. — Horreurs de ce siége. — Rigueur du climat. — La famine. — Extrémités auxquelles est réduite l'armée française. — Sorties vigoureuses de Biron. — Impéritie du ministre de Versailles. — Retraite de Prague. — Capitulation de Chevert.

Cependant, malgré nos malheurs et nos pertes dans la Bavière et dans l'Autriche, l'armée française, jointe à celle des alliés, occupait toujours la ville de Prague, et la reine, qui ne pouvait l'en chasser que par un siége, craignait de ruiner une de ses villes principales. Les généraux français disaient qu'ils étaient près de la rendre moyennant une capitulation qui leur permettrait de se retirer avec armes et bagages; mais la reine, qui tenait vingt-deux mille hommes assiégés dans sa capitale, voulait en faire vingt-deux mille prisonniers de guerre. Quarante mille Autrichiens et vingt-six mille pandours ou Croates, qui étaient en observation dans les environs de Prague, les tenaient bloqués et refusaient même une retraite honorable. La viande de boucherie y coûtait trente sous la livre, une pièce de volaille un écu. Le soldat, après avoir longtemps souffert, était réduit au pain et à l'eau, et obligé de garder nuit et jour ses postes contre les incursions d'un ennemi qui ne manquait de rien. En peu de temps les malades et les blessés y furent réduits au bouillon de vache avec la moitié de chair de cheval.

Si Fleury tentait de fléchir la reine, elle se montrait inexorable. Les Français, qui soutenaient le siége avec courage et se défendaient en désespérés, se hasardaient à faire des sorties pour fourrager. Le comte de Grammont, colonel, eut un jour son cheval tué sous lui, et para avec la main un coup de sabre qui lui était porté à la tête et qui lui coupa trois doigts; il

fut pris et conduit au prince Charles, qui, sur sa parole d'honneur, le laissa rentrer à Prague pour se faire panser.

Sans la prévoyance de Sechelles, intendant de l'armée, les Français seraient morts de faim et de misère à Prague. La viande était encore la seule provision qui leur manquât; mais le soldat français, délicat en comparaison du Bohême, fut alors obligé de manger du cheval, et dans le mois d'août 1742 on en tua cent cinquante par semaine. Bientôt le fourrage devint si rare et si cher qu'il fut ordonné de ne garder que quatre chevaux par compagnie. On admira que le maréchal de Broglie en fît servir à sa table et que le soldat français se privât de la moitié de sa ration de pain pour secourir de pauvres femmes de la ville de Prague; et cependant le Français avait autant d'ennemis qu'il y avait de bourgeois et de femmes dans la ville.

Marie-Thérèse triomphait; mais, toujours pleine de dépit contre nous, elle n'était point encore satisfaite : pour en faire une reine contente, il eût fallu nous laisser conduire en Hongrie liés et garrottés. Cette triste condition, au lieu d'attiédir les Français, ranimait leur bravoure; ils faisaient des sorties vigoureuses, enclouaient une partie du canon autrichien, enlevaient l'autre, et déconcertaient par des coups d'éclat l'ennemi, qui, se tenant sur la défensive et stupéfait de la vivacité française, changeait perpétuellement de poste.

Douze mille Français commandés par le duc de Biron parurent, le 22 août 1742, hors de la ville, précédés d'un drapeau rouge, signe de la résolution qu'ils avaient prise de faire une sortie sanglante. Dans leur enthousiasme ils criaient aux Autrichiens, chemin faisant : TUE! TUE! Le grand-duc fît avancer ses troupes, qui furent renversées et culbutées; elles perdirent une batterie de canons et ne purent empêcher que les autres fussent enclouées. Nous les chargeâmes la baïonnette au bout du fusil ou à coups de sabre, et le carnage en fut effrayant. On enleva des drapeaux; on fit prisonnier le général Monti, Autrichien, et on le conduisit en triomphe dans Prague sous les

yeux de Belle-Ile et de Broglie, qui observaient le combat du haut des remparts de cette capitale.

Dans cette journée mémorable nous perdîmes le comte de Tessé, écuyer de la reine. Le duc de Biron, le duc d'Estrées, le prince des Deux-Ponts, furent blessés avec plusieurs autres.

Cependant la disette et le besoin augmentaient dans la ville de Prague. La poudre allait manquer; le sel avait disparu; une poule coûtait un ducat, et une livre de beurre cent sous. La bravoure française néanmoins n'en était ni alarmée ni moins vigilante; l'officier le plus délicat venait chez les maréchaux de Belle-Ile et de Broglie, paraissait un instant dans le salon à manger, prenait un morceau de cheval rôti, et volait sur les remparts ou sortait de la ville, pour combattre les Autrichiens. Ils avaient à craindre à chaque instant des intelligences dangereuses entre les bourgeois et les assiégeants; chacun de ces bourgeois était un espion, un ennemi redoutable; il fallait maintenir la police dans la ville, et suivre à l'œil les Bohêmes assiégés, qui supportaient fort impatiemment des hôtes aussi incommodes.

Fleury, qui observait froidement à Issy, où il était moribond, la situation alarmante de vingt-deux mille Français assiégés dans Prague, imagina, à la fin, qu'il devait leur envoyer un renfort, et le maréchal de Maillebois eut ordre de s'avancer vers Prague. On l'appela dès ce moment *le général des Mathurins*, ordre de religieux qui font profession d'aller à la délivrance des esclaves. Le grand-duc et le prince Charles voulurent alors reprendre les négociations avec les assiégés et leur parler d'évacuer la ville de Prague. Belle-Ile, d'un ton élevé, lui fit dire qu'il s'agissait, au contraire, de tenir ferme dans la Bohême et de la défendre, ajoutant que le soldat français, indigné des conditions que le grand-duc avait osé prescrire, méprisait toute capitulation qui aurait l'air d'une grâce. L'ennemi déconcerté nous canonna encore quelque temps, et leva le siége pour aller au secours de la Bavière et pour contrarier

la marche de Maillebois, ne laissant que des poignées de pandours et de hussards dans les environs de Prague.

Maillebois arriva sous Égra après mille circuits, n'ayant plus qu'une armée méconnaissable, à cause de la fatigue et des besoins de toute espèce qui l'avaient travaillée. Il reçut l'ordre de laisser le commandement et de revenir à Versailles. Broglie prit sa place, et Maillebois, à son arrivée, affecta de dire qu'il avait demandé lui-même de revenir, n'ayant plus en Allemagne que le droit de faire des représentations à Broglie, qui ne les aimant pas. Broglie n'écoutait pas davantage celles de l'empereur, qui se plaignait que ce maréchal décourageait son armée. Le trouble et la dissension régnaient dans nos camps à cause de cette mésintelligence.

La misère s'aggravait de plus en plus dans la ville de Prague. Le froid de l'hiver fut excessif, et le peu de bois de provision qu'il y avait eu avait été consommé dès le milieu de l'automne; mais le soldat français, hors de son climat, s'animait au lieu de perdre son courage, et demandait de fréquentes sorties pour aller dans les environs à la recherche de quelque peu de bois, et n'en rapportait que des blessures. Le grand-duc avait eu la barbarie de saccager et de livrer au dégât tous les villages jusqu'à deux lieues à la ronde, pour que les Français ne pussent profiter de rien.

Belle-Ile, enfin, reçut l'ordre d'évacuer la ville de Prague et de sauver les restes de l'armée, qui avaient résisté à la famine et à la rigueur de l'hiver. La campagne était alors couverte de neige et de verglas. Les Autrichiens avaient détruit les chemins et coupé les ponts. Il fallut se résoudre à passer des montagnes, des défilés dangereux, et à repousser plusieurs fois les attaques imprévues des hussards. Nos soldats n'avaient qu'un peu de pain pour toute nourriture et de la neige pour boisson. Belle-Ile néanmoins ordonna le départ, et, comme il était fécond en ressources dans les moments les plus critiques, il fit courir le bruit qu'il fallait aller fourrager fort loin et jusqu'à Konigsal.

Le moment du départ étant arrivé, il ordonne que tous les Français se réunissent en une seule colonne ; elle se trouve composée de quatorze mille hommes, qui partent dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742 pour Égra, qui était encore en notre pouvoir.

Cette colonne, épuisée par un siége long et douloureux, sortit avec courage, résistant au sommeil, à la faim, au froid et à la soif. A chaque instant elle était attaquée, en queue et en flancs, par les hussards, qui, voltigeant tout autour comme des nuées de pucerons qui suivent le voyageur, la harcelaient et la forçaient de se battre perpétuellement en retraite. On admira, dans cette circonstance, l'activité et la présence d'esprit du marquis de Vallière, qui présidait à la conduite du canon. Il avait une infinité de ressources applicables à toutes les positions de l'armée. Dans un clin d'œil son artillerie pouvait être redoutable dans tous les sens. Il hérissait le devant ou les flanc de notre armée de ses bouches à feu avec une activité incroyable. Il décidait du sort d'un combat, et ne contribua pas peu, par ses manœuvres nouvelles, à rendre notre artillerie supérieure à toutes celles de l'Europe. Il commandait en second pour le titre, mais il dirigeait tout par lui-même, et on s'étudiait à lui obéir pour la conduite de trente canons que nous emmenions avec nous de la Bohême.

La colonne ambulante ne perdit dans sa marche ni timbales, ni drapeaux. La nuit elle marchait lentement, ou bien elle se tenait sous les armes, n'ayant que des neiges et des glaces pour se reposer, et des régions inconnues à parcourir pour sortir des défilés où elle s'était engagée. Étrangère dans ces climats, elle était obligée d'envoyer devant elle à la découverte des passages, défendant ses équipages sans cesse insultés par les hussards, et souffrant du poids de sa propre masse qui se mouvait difficilement.

En France, la rigueur de la saison était alors soutenable ; elle l'eût été, même en Hongrie, le reste de l'hiver, pour notre

armée assiégée dans Prague; mais nos ministres, chaudement logés à Versailles, ordonnèrent le départ, ignorant qu'en s'élevant vers les hautes montagnes on rencontre en Europe, à mille toises au-dessus du niveau de la mer, un froid local et redoutable qui, joint à celui de la saison, est mortel pour la plupart des tempéraments. Le maréchal de Belle-Ile, qui n'en savait pas davantage, donna donc l'ordre du départ, et notre armée fidèle lui obéit. Elle partit; elle monta sur les hauteurs des environs d'Égra, qui sont une portion des montagnes primitives du globe, où sont les sources des rivières qui se jettent dans des mers opposées, dans la Baltique et la mer Noire. Elle marcha lentement, entra dans une atmosphère glacée, où elle fut saisie d'un froid qu'elle n'avait jamais connu et dont elle ne pouvait se défendre ni par l'exercice, ni par une nourriture suffisante. Sept mille hommes périrent dans le trajet.

Le froid était si violent qu'on voyait les soldats se jeter eux-mêmes à la renverse par pelotons, ayant le bout du nez, les bras ou les pieds, les oreilles même gelés. Les uns tombaient roides et ne donnaient plus signes de vie, d'autres restaient perclus de leurs membres. On savait, par expérience, que le froid excessif invite au sommeil et qu'il occasionne cet engourdissement qui précède une mort subite. Pour réveiller ces malheureux, le soldat qui passait les piquait de coups de baïonnette, et ces infortunés périssaient tout à la fois de faim, de fatigue, de froid et de ces coups mortels.

Ceux qui n'avaient pu sortir de Prague, pour cause de maladie, guérirent la plupart de leurs maux, tandis que des soldats vigoureux périrent de froid dans la retraite. D'autres furent assommés par les hussards, qui, ne craignant pas, comme nous, la rigueur habituelle de leur saison, et agissant avec célérité dans leurs escarmouches, se défendaient du froid. Ces barbares massacraient sans pitié et dépouillaient les malheureux Français qui succombaient à la fatigue. D'autres fois ils les laissaient nus

sur la neige; ou, s'ils les jetaient dans des chariots de paysans, ils y périssaient de faim et de froid, exposés à la rigueur de la saison. Il était parti de nos frontières quarante mille hommes, et il n'en revint point huit mille. Toute la France fut en deuil, et la cour, qui parlait encore *de la gloire du roi et de l'honneur de ses armes dans cette retraite fameuse*, la portait au-dessus de celle de Xénophon. Livrons, livrons à la risée des peuples cette gloire de nos rois; livrons à l'opprobre l'impéritie du cabinet de Versailles, qui dévouait à la mort tant de braves Français; livrons à l'ignominie le Sardanapale couronné qui, abandonné à ses femmes, à Choisy ou dans ses petits appartements, signait machinalement, *pour la gloire de ses armes*, des ordres qui traînaient à la boucherie une armée de soldats valeureux, dignes de figurer dans les beaux âges de Rome et d'être plus heureux sous un autre gouvernement. La réception que Louis XV fit à Beauvau, lorsqu'il vint donner des nouvelles de l'armée, dont la situation alarmait toute la France, achèvera de nous dire quel était le caractère du roi.

Beauvau, ministre du roi près l'électeur de Bavière, arriva à Versailles le 9 octobre 1742, et donna aux courtisans des nouvelles alarmantes sur la situation des Français. Il avait été joindre nos troupes de Bohême et s'était trouvé renfermé dans la ville, d'où il ne put sortir qu'en septembre avec le duc de Brissac. Le roi, qui était d'une indifférence extraordinaire, ne lui parla pas; madame de Mailly, qui était encore en place, et qui voulait maintenir Belle-Ile et faire parler Beauvau, se plaignit au roi de sa timidité ou de son indifférence. Ce prince, qui avoua sa timidité, fit un effort; il fit revenir Beauvau, lui parla, pendant tout le souper, le 18 octobre, des troupes françaises à Prague, du génie de Belle-Ile, des erreurs de Broglie, de ses longs sommeils, de son caractère sombre depuis ses attaques d'apoplexie, et du besoin de remplacer les troupes du roi de Prusse par un nombre équivalent de soldats français. Ainsi le roi rompit le silence, non pour parler de nos malheurs,

comme il en était affecté, mais de nos généraux dans le sens de sa maîtresse. Les peuples qui ont confié les affaires du gouvernement à la puissance absolue des rois seront souvent traités de même.

Le brave Chevert, qui était resté dans Prague pour défendre les malades, soutenait dans la capitale de la Bohême l'honneur du nom français, si avili par la cour de Versailles. Il lui restait dans la citadelle six mille hommes, dont les deux tiers étaient malades, et, l'armée autrichienne ayant manqué le maréchal de Belle-Ile, elle sommait Chevert de lui remettre la place. Chevert, qui ne pouvait résister, demandait une capitulation honorable, menaçant de mettre le feu dans les quatre coins de la ville et de faire sauter la place plutôt que d'en sortir ignominieusement. Capable d'exécuter ce qu'il avançait, intimidant les officiers de Marie-Thérèse, on craignit pour la ville de Prague, et Chevert obtint la capitulation honorable qu'il demandait.

Ainsi finit le siége de Prague, où les Français et les Allemands montrèrent beaucoup d'audace et de mépris pour la mort. Les assiégeants, qui se battirent aussi avec beaucoup de courage, lancèrent trois mille six cents bombes sur les assiégés et tirèrent six mille coups de canon. Le siége leur coûta dix mille hommes, et plus de vingt mille à la France. Nos soldats qui franchissaient les montagnes furent attaqués la plupart d'une fièvre chaude, contagieuse et mortelle. Il fallut couper des bras et des jambes gelés à plusieurs autres, et jamais expédition militaire ne fut ni plus mal imaginée, ni si gauchement exécutée, malgré la bravoure française, avec laquelle il était possible de faire de si grandes choses.

Les Autrichiens rentrés dans Prague y exercèrent leur despotisme avec férocité. Irrités encore, quoique victorieux, ils se vengèrent inhumainement des bourgeois qui avaient paru attachés à l'empereur Charles VII. On les garrotta, on les conduisit à Vienne, et on en remplit les prisons d'État de la mai-

son d'Autriche. La reine de Hongrie, qui voulut jouir de son triomphe, vint se faire couronner à Prague peu de temps après. tandis que ses troupes arrêtaient l'empereur Charles VII et le poursuivaient d'un poste à l'autre jusque dans l'intérieur de son électorat.

CHAPITRE LVI.

Nouvelles nuances de la politique européenne après les désastres des Français dans la Bohême et les conquêtes de Frédéric. — L'Angleterre se déclare contre nous. — Tableau de son cabinet. — Premier projet de susciter contre les Anglais le prétendant. — Le maréchal de Noailles est nommé général d'armée contre les Anglais. — Action d'Ettingen. — Le neveu de Noailles, duc de Grammont, fait perdre un coup de partie. — Broglie s'enfuit de la Bavière. — Triste situation de l'empereur Charles VI. — Il implore Marie-Thérèse. — Elle profite de cette situation. — Fin du siége d'Egra. — Les Français emmenés captifs en Bohême. — Leur courage dans cette terre ennemie. — Projets de Marie-Thérèse pour le démembrement de la France. — Quartiers d'hiver en 1743.

Les malheurs des Français dans la Bohême devaient modifier la conduite des cabinets de l'Europe. Le roi de Sardaigne indécis se jeta du côté le plus puissant. La Hollande et l'Angleterre ébranlèrent leurs troupes contre nous, et le roi de Prusse, si actif avant les autres au commencement de la guerre, mais devenu le plus avisé, le plus sage, le plus attaché à ses intérêts depuis sa conquête, et le seul qui en eût fait, se tenait dans un état d'observation qui désolait tout à la fois l'Autriche, l'empereur et la cour de France. On lui envoya M. de Voltaire, son favori, pour le tenter ou pour l'approfondir ; Frédéric dit un mot, et l'envoyé apprit à la France son secret. Louis XV mendiait la paix dans cette circonstance dans tous les cabinets. Nous n'avions en Europe qu'un rang subalterne ; le cardinal de Fleury venait de mourir, et le ministère n'avait pas acquis plus de dignité. Amelot était bien un malhonnête homme, mais il n'avait su prendre un ton convenable avec aucune puissance européenne. Dans cette circonstance le roi de Prusse dédaignait en secret de s'unir à nous, et Voltaire, parlant de littéra-

ture, le sondait et cachait l'objet de sa mission, en se disant toujours persécuté par le ministère, qui depuis peu l'avait exilé effectivement pour ses *Lettres anglaises*. Frédéric le crut, et le philosophe lui disant à l'aventure : *Marie-Thérèse, forte des Anglais, des Hollandais et des Russes, vous attaquera au premier jour*, le roi de Prusse, qui parlait avec délices de sa chère Silésie, et qui s'exprimait en lion rugissant quand on lui parlait de la lui reprendre, répondait en chantant un couplet de vieille chanson de la Régence :

Ils seront reçus, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Que les Français déclarent la guerre à l'Angleterre, et je marche avec eux.

C'est ce que voulait savoir le cabinet de Versailles, qui ne cessa jamais de se servir de gens de lettres français pour pénétrer Frédéric, et qui employa l'abbé de Pradt, le même qu'il avait laissé persécuter par des prêtres pour sa thèse; mais ce furent le maréchal de Richelieu et madame de Châteauroux qui indiquèrent au roi notre philosophe, qui revint en France avec plus de succès que le plus habile négociateur de ce temps.

On voit par ce qui précède combien le roi de Prusse se joue de la vérité lorsqu'il dit dans ses Mémoires, tome Ier, page 198, *que sa prudence exigeait à l'époque de sa défection une conduite mitigée, par laquelle il devait établir une sorte d'équilibre entre les maisons d'Autriche et de Vienne. La reine de Hongrie était au bord du précipice*, dit le roi; *une trêve lui donnait les moyens de respirer, et le roi de Prusse était sûr de la rompre quand il voudrait*. Ce sont là ses termes.

Il paraîtrait donc à ce récit que le roi de Prusse, victorieux, délaissa la France son alliée pour relever l'Autriche frappée de nos coups; et cependant la chronologie des faits démontre au contraire que le prince nous abandonna quand nous fûmes malheureux, et qu'il se déclara neutre quand il voulut que

l'Autriche, victorieuse, pût nous désoler, tandis qu'il laisserait reposer ses troupes. Il abandonnait alors deux grandes puissances à leurs anciennes animosités, pour profiter de leur faiblesse.

En effet, les armées combinées de la France et de la Bavière, qui dominaient dans toute la Bohême à la fin de 1741, perdirent la haute Autriche dès le commencement de 1742. Kevenhuller repousse Ségur dans Lintz, l'y attaque, le fait capituler, pénètre dans la Bavière, en chasse les alliés, s'empare de Passaw, Bannaw et Munich; et c'est après six mois de défaite qu'essuient les Français et les Bavarois, après six mois de supériorité de Marie-Thérèse, que le roi de Prusse, de concert avec l'Angleterre, s'allie avec cette princesse, convient de ses faits, et conclut, le 11 juin 1742, un traité avec elle, auquel sont appelés l'Angleterre, la Pologne, le Danemark, la czarine et la Hollande. La reine de Hongrie lui cède la Silésie, à condition qu'il retirera ses troupes des États autrichiens; et c'est ainsi que Frédéric laisse le poids de la guerre aux Français. Les honnêtes gens détesteront toujours ces perfidies. Frédéric ne trompa pas les observateurs de ses mœurs ni de son caractère; il ne trompera pas davantage les historiens par ses Mémoires. Turgot, philosophe à la cour et dans le ministère, nous a laissé des vers que nous conservons, parce qu'ils servent à le peindre: l'histoire est le récit de la perfidie comme de la magnanimité des princes.

Ce mortel profana mille talents divers.
Il charma les humains dont il fit ses victimes.
Barbare en actions et philosophe en vers,
Il chanta les vertus et commit tous les crimes.
Haï du dieu d'amour, cher au dieu des combats,
Il inonda de sang l'Europe et sa patrie.
Cent mille hommes par lui reçurent le trépas,
Et pas un n'en reçut la vie.

La France, malgré ses malheurs en Bohême, ne manquait ni d'activité ni d'intrigues pour occuper la Russie, alliée de

Marie-Thérèse. Le rusé cardinal de Fleury avait chargé la Chetardie d'y opérer une révolution. Le jeune empereur qui était au berceau fut détrôné par l'agent de France, qui plaça sur le trône la princesse Élisabeth. L'Estoc, chirurgien français, un musicien et cent gardes firent reconnaître cette princesse sans danger ; mais la France, qui, par cette résolution, voulait terminer la guerre que le roi de Suède, son allié, soutenait contre la Russie, en fut pour sa peine et son argent. Élisabeth profita de la révolution, ne nous en tint aucun compte, continua la guerre contre la Suède et conserva son amitié à Marie-Thérèse, son alliée.

Le roi Georges II, en défendant son électorat, s'était tenu loin de Marie-Thérèse tant qu'elle fut malheureuse. Il s'était contenté pendant ce temps-là de lui envoyer quelques subsides et d'exciter la pitié des dames anglaises, qui offrirent des secours à l'héritière de l'Autriche, qu'elles appelaient *l'ornement de son sexe*, et qu'elle refusa ; mais, les Français une fois malheureux, Georges II manifesta ses sentiments en faveur de Marie-Thérèse. Le maintien de la maison d'Autriche était une partie essentielle de la politique des Anglais ; la maison de Bourbon leur donnait plus d'ombrage que la maison d'Autriche, qui ne peut lui nuire ; la France, au contraire, par sa position, peut s'opposer aisément à l'accroissement de l'empire que l'Angleterre veut affecter sur les mers, et la contrarier de plusieurs manières.

Ces principes avaient armé les Anglais en faveur de l'Autriche dans la succession d'Espagne. L'Angleterre, faisant depuis la paix à propos, était parvenue à se procurer de grandes contrées en Amérique, avait obtenu en Europe la destruction de Dunkerque et la possession de Minorque et de Gibraltar, ce qui la rendait maîtresse pour ainsi dire de la Méditerranée. Si les Anglais n'avaient pas eu Port-Mahon, ils n'auraient jamais pu venir cette année nous insulter jusque sur nos côtes de Provence, comme nous l'avons dit.

L'Angleterre, pour se conserver de si grands avantages, se réunissait à l'Autriche et s'occupait de détacher la Prusse de la France, son ennemie. Il y avait des inconvénients, sans doute, pour un électeur de Hanovre, d'affaiblir l'Autriche et d'élever la maison de Brandebourg; mais, en accordant quelque chose à celle-ci, le roi d'Angleterre sauvait l'autre, ou affaiblissait les Français et les Bavarois, et on rendait la Bohême à l'Autriche. La cour de Londres employa milord Hindfort, son ministre près le roi Frédéric, pour s'unir à l'Autriche. La reine fléchit, et il en coûta fort peu au roi Frédéric, qui s'était joué de tous les principes pour désoler Marie-Thérèse, de manquer à ses engagements envers nous.

Milord Carteret, qui avait succédé à Walpoole dans le ministère britannique, conduisait ces intrigues. Autant celui-ci avait eu de puissance ministérielle dans le parlement en achetant des suffrages, autant le nouveau ministre sut en acquérir en secondant les vœux de la nation. Fleury avait tenté d'obtenir sa médiation pour rétablir la paix, et le ministre britannique avait répondu en demandant au parlement un nouvel impôt pour lever des troupes et soudoyer celles de Hanovre contre nous. Il fit rassembler en Flandre une armée de seize mille Anglais ou Hanovriens; il engagea six mille Hessois à renforcer ses troupes; et, comme la Suède et l'empereur avaient également à leur service des Hessois payés fort cher, il se trouvait que, le prince de Hesse ayant vendu ses sujets à des puissances ennemies, ils pouvaient aller s'entr'égorger par complaisance et au profit de leur maître. Par cette vente, le tyranneau hessois, ce petit marchand de chrétiens, alimentait ses petites passions et ses petites maîtresses.

Mais tandis que l'Angleterre, la Hollande et les esclaves hessois s'armaient contre nous, les jésuites français, tous les dévots, les fanatiques du clergé, imaginaient de susciter à la maison de Brunswick des ennemis d'un autre genre. Les Stuarts vivaient à Rome obscurément; le cardinal de Tencin, une ma-

dame de Mézières et un seigneur écossais conçurent le projet de les relever de leur situation et de troubler le repos de l'Angleterre. Tencin, ministre d'État, se libérait par là de la dette qu'il avait contractée envers les Stuarts.

Ce projet ne fut connu d'abord que d'Amelot et de Maurepas ; ils travaillaient seuls et fort secrètement sur cette affaire avec le roi, qui leur ordonna de la communiquer à d'Argenson, à la fin du voyage de Fontainebleau en 1743. Le roi voulut en parler lui-même au maréchal de Noailles, qui fit un grand cri d'improbation au premier mot, exposa les raisons les plus fortes et les plus solides pour détourner le roi de cette idée. Le roi resta trois semaines sans lui en parler de nouveau; mais, huit jours après le retour de Marly, il permit au maréchal d'en parler au cardinal de Tencin, qui, ayant des obligations à la maison des Stuarts, de qui il avait acheté le chapeau de cardinal, entretint sourdement le duc de Richelieu, la maîtresse et les courtisans, de la nécessité d'occuper les Anglais du prétendant, puisqu'ils s'étaient unis contre nous avec Marie-Thérèse. Telle fut l'intrigue de cour qui remit sur le tapis les affaires du prétendant pour amuser les Anglais. Le roi Georges II en attendant s'avançait à la tête d'une armée.

D'un autre côté, tandis que nos affaires étaient ruinées en Bohême et que l'empereur était poursuivi d'un poste à l'autre par les troupes victorieuses de la reine de Hongrie, le cabinet de Versailles envoyait encore une petite armée, commandée par le maréchal de Noailles. Ce général, qui s'était approché du Mein après une marche savante, parvint à tenir en échec les Autrichiens, les Anglais, les Hanovriens et les Hessois, qui campaient près de Francfort. Il avait l'ordre de couvrir la Lorraine, que les Autrichiens semblaient menacer, et de battre partout les ennemis, excepté dans le Brabant, qu'on ménageait encore à cause des Hollandais, qui gardaient toujours avec nous quelque réserve. Noailles envoya Ségur, qui avait si mal gouverné nos affaires dans Lintz, pour renforcer le maréchal de

Broglie, qu'il fallait secourir dans la Bavière, où la reine était victorieuse et d'où elle avait chassé l'empereur. Dans cette situation pénible arriva l'affaire de Dettingen, qui faillit nous accabler. L'armée alliée des ennemis, campée sur deux lignes, sur la droite du Mein, était resserrée d'un côté par cette rivière et de l'autre par des montagnes couvertes de bois.

Le maréchal de Noailles, placé de l'autre côté du Mein, avait une armée aussi bien composée que celle des ennemis, et capable de l'affamer ou de la désarmer, parce que nous avions toutes les avenues en notre pouvoir. Le roi d'Angleterre, qui commandait ses troupes, chassé par la faim, voulut s'échapper de ce défilé funeste où nous le tenions enfermé. Noailles, pour le prévenir, détacha le duc de Grammont avec cinq brigades d'infanterie, et lui donna l'ordre d'aller se poster dans Dettingen, et de s'y tenir en observation jusqu'à l'ordre ultérieur qu'il lui donnerait pour l'action qu'il méditait et qu'il avait préparée. Il disposait différentes brigades dans d'autres bourgs, et canonnait en attendant l'armée ennemie, forcée de soutenir ce feu. C'est dans cette opération qu'on vit le marquis de Vallière se distinguer : six batteries de canon le long du Mein firent des ravages incroyables.

L'armée anglaise ne pouvant fuir qu'à travers un défilé qui était un vrai coupe-gorge, ayant les Français devant elle et nos canons à ses flancs, Noailles n'attendait que le moment où l'avant-garde et la première colonne s'y seraient engagées. Grammont devait alors fondre avec impétuosité sur leur dos, tandis que la cavalerie de la maison du roi les chargerait de front. Dans cette situation de la première colonne anglaise, Georges ne pouvait être secouru par ses colonnes suivantes, que Vallière aurait si bien foudroyées qu'un boulet aurait emporté des rangs tout entiers; il s'agissait donc de prendre prisonnier le roi d'Angleterre.

La légèreté du neveu de Noailles fit manquer ce coup de filet. Commandant les gardes-françaises, ne saisissant pas l'en-

semble des vues du maréchal, oubliant les ordres précis de combattre dans le lieu et au point nommés, il passe le but ; il court au delà du ravin, il entraîne après lui la cavalerie de la maison du roi, et il ouvre un passage à l'armée anglaise. Le maréchal de Noailles, au lieu de battre le roi Georges, se voit obligé lui-même d'envoyer au secours de son neveu, et ses canons, au lieu d'être dirigés contre les Anglais seulement, se trouvent pointés contre eux et nos troupes avec un égal désavantage.

Dans cette confusion, la maison du roi parvint cependant à renverser, au premier choc, la première et la seconde ligne de la cavalerie anglaise ; mais l'infanterie ne la secondait pas. Les gardes-françaises, obligés de gagner le bord du Mein, y furent assaillis à coups de mousquet et s'y noyèrent pour la plupart ; l'Anglais nous prit en flanc ; notre infanterie, une partie de la cavalerie plièrent ou battirent en retraite. On passa le ruisseau sous la protection des restes ralliés de la maison du roi, qui se défendait avec une ardeur incroyable, et qui, presque enveloppée, refusait encore la retraite et voulait vaincre ou périr sur le champ de bataille. Il fallut des ordres réitérés de Noailles pour sauver les restes, qui allaient être enveloppés.

La bataille de Dettingen n'eut d'autre effet que celui de faire répandre beaucoup de sang. Les Français y manquèrent un grand coup ; et les Anglais se retirèrent subtilement d'un mauvais défilé. La maison du roi, la première fois depuis qu'elle existe, y perdit deux étendards. Le duc de Rochechouart, les marquis de Fleury et de Sabran y furent tués. Le prince de Dombes, le duc d'Ayen, le comte d'Eu, le duc d'Harcourt, Beuvron, le duc de Boufflers y furent blessés. Nous perdîmes une pièce de canon, quatre étendards et six drapeaux. Un grand nombre de gardes du corps, de gendarmes, de chevau-légers, de mousquetaires et d'officiers aux gardes furent blessés ou tués. Toute la France fut en deuil pour la désobéissance de Grammont. Les Anglais, au contraire, burent à sa santé dans tous les clubs et l'appelèrent le libérateur de leur roi Georges, et

l'armée et le peuple anglais, se livrant à des excès de joie, chantèrent des *Te Deum*. Le ministère britannique persuada que Georges avait gagné la bataille, sans dire que la perte avait été à peu près égale, et que les Français, contre lesquels on les animait, avaient retiré du champ de bataille six cents Anglais morts ou mourants. Le maréchal de Noailles chargea le duc de Richelieu du soin de ces blessés. Il se distingua envers eux par l'humanité, et les traita encore mieux que des Français, tandis que les Anglais, étonnés d'être sortis de ce défilé fatal, s'établirent en deçà du Mein sans oser nous attaquer, quoique renforcés de dix mille hommes de troupes nouvelles.

A la nouvelle de cette action, rien n'égala l'indolence du roi ni le mécontentement des Parisiens. Quelques courtisans appelèrent cette action *la journée des bâtons rompus*, parce que Grammont et son collègue y manquèrent le bâton de maréchal de France. Noailles, inculpé, se vit forcé, après avoir ménagé son neveu, de le blâmer publiquement pour se sauver du blâme. *Ma trop grande complaisance pour mon neveu*, disait-il, *a gâté tout ce que j'avais fait*. Les généraux expérimentés avouaient effectivement que Noailles avait préparé un combat digne du plus grand capitaine : le roi Georges, sans la faute de Grammont, devait périr ou se rendre prisonnier de guerre. Mais, au lieu de nommer un conseil pour punir une désobéissance éclatante, Louis XV écrivit au maréchal de Noailles *qu'il craignait fort que la précipitation du duc de Grammont ne lui fît un grand tort dans l'esprit de l'armée*. Quel roi que ce Louis XV! Il était le seul en France dans l'esprit duquel Grammont n'avait pas de torts ; il craignait même que son courtisan ne perdît son crédit auprès des restes d'une armée qu'il avait fait écharper, et l'excusait à la cour et dans ses lettres au maréchal de Noailles. Le peuple seul montrait à Paris quelque caractère. On n'appelait plus les gardes-françaises que *les canards du Mein*. Noailles était dévot, et on le représenta comme Aaron, qui priait Dieu tandis que les Hébreux

étaient égorgés. On pendit, à l'entrée de son hôtel, une épée avec cette inscription : *Homicide point ne seras*. Noailles desolé se rallia dans les environs de Steingeim et y établit son camp.

L'empereur Charles VII, dépouillé de sa Bavière, errait en Allemagne, sans États, sans finances, et avec un reste d'armée qui manquait de tout. Par surcroît d'infortune, Broglie venait d'abandonner la Bavière, sans ordre du roi, et ce fantôme d'empereur, délaissé de tous, se voyait réduit à accepter du maréchal de Noailles quarante mille écus, que ce général lui prêta comme secours alimentaire. Autant les premiers exploits de ce prince avaient été heureux et hardis, autant sa détresse était grande et déplorable; il offrait à Marie-Thérèse d'abandonner la France, pourvu qu'elle lui laissât ses principautés héréditaires.

Charles VII était honnête homme, il avait même de la valeur; mais il était sans caractère et sans élévation dans ses vues. Le 13 janvier 1743, il signa un traité avec la reine Marie-Thérèse, qui forçait enfin cette ombre impériale à rentrer dans le néant. Elle acheta ensuite la neutralité du roi de Prusse en feignant par un traité de lui céder la Silésie, renvoyant à des circonstances plus heureuses le projet de reconquérir cette grande province. En attendant, réunissant toutes ses forces contre nous, diminuant le nombre de ses ennemis, le démembrement de nos provinces était devenu la passion actuelle de Marie-Thérèse. La conquête de la Lorraine était son but. Cette province était un morceau friand qu'elle convoitait. Souvent on lui entendit dire qu'elle réduirait la France à l'état où elle fut du temps de Hugues Capet.

Le cabinet de Versailles était désolé et de perdre ses alliés et de l'avilissement actuel de l'empereur Charles VII, sa créature. Le cardinal de Tencin, ministre d'État, parlait de céder la Lorraine au roi de Naples et Naples à Marie-Thérèse. Deux ans de guerre malheureuse avaient fait disparaître le bonheur intérieur que la France devait au ministère florissant et pacifique du cardinal de

Fleury. Nos troupes, fatiguées de la guerre d'Allemagne, désiraient le repos. Noailles, chargé du commandement, indiqua le comte de Saxe comme un officier digne de les commander en second, et de faire des actions de détail et d'éclat capables de réveiller notre courage. Le roi ordonna, en conséquence, à Broglie de remettre le commandement de son armée, revenue de la Bavière, au comte de Saxe, sous les ordres de Noailles, et de revenir lui-même à Strasbourg; et dès ce moment il fut dans la disgrâce.

Broglie, harcelé par quelques troupes légères du prince Charles, s'était alors réfugié en deçà du Rhin; il avait laissé piller les équipages de Rosen, du prince de Guise, et hacher en pièces deux cents grenadiers ou dragons qui les escortaient. Toute la France fut indignée de cette nouvelle preuve de l'impéritie de nos généraux. Les seigneurs mêmes de la cour, habitués à louer également et les fautes et les bonnes actions du Gouvernement, dirent cette fois très-hautement que, si Broglie avait reçu l'ordre de défendre la Bavière, il n'était pas puni de sa trahison, et, s'il avait reçu l'ordre secret de ramener l'armée et de fuir, il était bien cruel de le punir d'un exil. Le roi, peu soucieux de ses affaires, n'en savait pas plus que le public; il écrivait au duc de Richelieu : *M. de Broglie n'avait pas l'ordre de quitter la Bavière, et, s'il est victime de la politique, je vous promets bien que la politique l'est de lui; mais j'ai oublié le passé et ne songe qu'aux remèdes. Il n'y a point de déshonneur à être battu, mais bien à fuir comme nous faisons depuis deux ans.* En oubliant le passé et en ignorant si Broglie était le martyr de la politique, c'était le moyen de voir souvent nos généraux s'enfuir impunément et oublier ce qu'ils étaient et ce qu'ils pouvaient être à la tête d'une armée de Français.

Chaque jour annonçait de nouvelles pertes et de fâcheux événements. Cette garnison que nous avions encore à Égra, formée en partie des restes de l'armée de Prague, était isolée dans

cette terre étrangère et sans secours depuis la retraite de Broglie de l'électorat de Bavière. La reine de Hongrie ne voulait pas même l'honorer d'un coup de canon, mais la prendre prisonnière de guerre, et, en attendant que les assiégés pussent s'y déterminer, on les laissait périr de faim et de misère. Après des sorties sanglantes et vigoureuses entreprises avec fureur pour ne pas mourir de faim dans Égra, le plus grand succès des assiégés était de rentrer dans la ville avec quelques raves. Plusieurs sorties furent massacrées; mais aucune perte ne pouvait retenir des soldats malheureux, que la famine faisait sortir de la place; encore préféraient-ils leurs souffrances à l'ignominie de sortir prisonniers de guerre, menaçant, comme Chevert, de faire sauter la place. Les citadins effrayés sortaient d'Égra, n'y rentraient plus, et emportaient tout l'argent monnayé. Le gouverneur français se vit obligé de faire battre des sous d'étain, ou plutôt des pièces obsidionales.

Les seigneurs titrés qui s'étaient retirés de Prague avaient évité cette ville d'Égra, poste dangereux où ils risquaient un second siége, et l'avaient abandonnée, disaient-ils, à la petite noblesse et à des officiers subalternes, à peu près comme Belle-Ile avait laissé ses malades de Prague à la vigilance de Chevert. La noblesse titrée de la cour avait oublié, sans doute, qu'elle n'est ni la plus ancienne ni la vraie noblesse de France; celle-ci végète obscurément dans l'intérieur des provinces ou dans le corps de l'armée. C'est pourquoi on avait dévoué ces malheureux gentilshommes, bien moins importants, selon l'opinion de ce temps-là, à tout ce qui pouvait arriver de sinistre dans Égra; mais ceux-ci ne ralentirent pas leur bravoure; ils se défendirent avec courage, et virent toutes les horreurs du siége de Prague se renouveler sous leurs yeux. Pendant tout le mois de juin ils se trouvèrent sans viande. Le mois de juillet se passa en mangeant de la chair de cheval. Desalleurs, notre ministre à Dresde, tenta de leur faire parvenir quelques bœufs, que les hussards enlevèrent. Les assiégés, n'ayant plus de che-

vaux à dévorer, attaquèrent les chiens et les chats et en firent leur nourriture; le brave Collo-Wrath, seigneur autrichien, digne d'être cité dans nos Mémoires, comme Henri IV l'a été pour un trait semblable, faisait passer quelquefois, clandestinement, quelques veaux à d'Hérouville, qui commandait la place. Conservons aussi dans l'histoire le nom de nos braves capitaines français, que la haute noblesse avait dévoués au danger et à la famine; leurs noms n'étaient point célébrés comme ceux des seigneurs qui s'étaient élevés à la cour par la faveur et les maîtresses; mais leur courage répondait à la pureté de leurs principes, et ils partageaient avec les soldats les horreurs de la famine (1).

Enfin, après trois mois de siége, Marie-Thérèse fut satisfaite; sa vengeance, petite passion des femmes, éclata. Elle fit prisonniers de guerre de braves et malheureux Français, officiers et soldats, qui, la plupart, ayant déjà échappé du siége de Prague, ne trouvèrent qu'un surcroît d'infortunes dans celui d'Égra. Ils n'avaient plus qu'une peau livide, jaune, luisante et collée sur les os. Désarmés, vaincus, traînés dans la Bohême comme des criminels, mais toujours Français et toujours fiers et fermes, ils baisaient, en bravant leurs vainqueurs, les canons, les armes, les drapeaux français que l'ennemi avait remportés en triomphe dans la Bohême. Animés de l'amour de la patrie lors même qu'ils étaient dans les fers, ils manifestaient leur enthousiasme, à cent quarante lieues de Paris, dans une terre étrangère et ennemie, à la vue d'un objet nouveau qui pouvait les faire souvenir qu'ils étaient nés Français. Les officiers et le soldat s'encourageaient à montrer l'énergie de leur caractère. Ainsi finit la malheureuse expédition des Français dans la Bohême. L'empereur Charles VII se trouva, dès ce moment, sans espoir et sans ressource, obligé d'exécuter à

(1) D'Hérouville, commandant de la place; Lannion, colonel du régiment de Médoc; Lamorlière, etc.

la rigueur tout ce qu'il plut à Marie-Thérèse de lui enjoindre. Les hussards et les pandours avaient ravagé comme des sauvages son électorat; il ne lui restait que ses peintures, ses curiosités, ses cabinets, les archives de la maison de Bavière, ses joyaux, sa vaisselle, des provisions et de l'artillerie qu'il avait à Ingolstadt comme dans un lieu de sûreté. Les Autrichiens tombèrent dessus avec l'impétuosité et la barbarie des Vandales et s'en rendirent les maîtres. Marie-Thérèse, qui daigna consentir un traité avec lui, lui laissa quelques troupes; mais elle exigea qu'il remît en sa puissance les places fortes de son électorat, et lui fit promettre de ne plus employer ses troupes à leur recouvrement jusqu'au traité de paix définitif. Après l'avoir dépouillé, elle lui promit quelques subsides alimentaires qu'elle ne lui donna pas; elle mit, au contraire, la Bavière à contribution comme une terre ennemie. Ses officiers et ses bachas vinrent s'y établir et l'administrèrent comme une province autrichienne, quoiqu'elle eût été déjà pillée et saccagée par les pandours de Trenk et les hussards de Menžel. Aucun prince de l'empire n'eut la noblesse ni l'énergie de remontrer à Marie-Thérèse qu'elle était le fléau de l'Allemagne et qu'elle avilissait la majesté impériale, propriété commune de tout le corps germanique; aucun prince n'osa lui rappeler qu'elle était la petite-fille d'un chétif comte de Habsbourg; aucun ne témoigna le désir de la faire rentrer dans l'égalité ou le néant. Une division perpétuelle, entre tant de princes qui composent la confédération allemande, empêchait toute réunion contre elle. Aucun, excepté Frédéric, ne sentit que l'Autriche, une de leurs égales, les avait subjugués, les dominait encore par la force, et semblait affecter d'avilir la dignité impériale parce qu'elle n'était plus dans sa maison. Les électeurs ecclésiastiques tenaient pour la maison d'Autriche, parce qu'elle était persécutrice des protestants par principes, par intérêt et par fanatisme. Il y a en Allemagne, dans l'esprit sacerdotal, comme partout où il y a des prêtres, une grande inclination pour l'assujettissement

ou plutôt un avilissement de caractère et de principes qui ont toujours porté les prélats romains à maintenir la tyrannie et le despotisme. Ils savent qu'ils en sont un des ornements, et que des richesses immenses, dont les despotes sont les dispensateurs, en sont la récompense. Tous ces préjugés sont tels en Allemagne que l'électeur ecclésiatique de Cologne favorisait ouvertement le parti de Marie-Thérèse au préjudice de l'empereur Charles VII, son frère.

Cette princesse, adroite et courageuse, ayant les qualités astucieuses de son sexe, l'énergie du nôtre, alliait au besoin les moyens versatiles du faible et le ton d'assurance des princes puissants; elle ne manquait pas de faire valoir, auprès de différentes cours d'Allemagne, ce qu'elle avait souffert dans ses possessions de Bohême au commencement de la guerre, et leur montrait dans l'empereur un ambitieux malheureux, délaissé et poursuivi par son mauvais sort, et qui avait voulu s'élever aux dépens d'une orpheline qui intéressait, par sa situation, toutes les puissances de l'Allemagne. Pour affaiblir ces insinuations de la reine, la France assurait vainement, par ses ambassadeurs et par des écrits, que la succession d'Autriche était litigieuse; la république des princes allemands, asservie par l'antique domination de l'Autriche, n'avait plus d'attraits pour l'indépendance de cette maison; ils appelaient l'empereur Charles VII *la Marionnette des Français*. Le roi de Prusse, parmi tant de souverains, avait seul un courage encore plus convenable à son caractère qu'à ses forces. Toute l'Allemagne était docile, et il fut le seul qui sut obtenir de Marie-Thérèse cette crainte, mêlée d'estime et d'égards, que des expéditions hardies et heureuses procurent à de grands capitaines, et l'obligea à en venir avec lui jusqu'à des négociations.

Victorieuse de l'empereur, qu'elle avilissait, des Français, qu'elle chassait de ses domaines, du roi de Prusse, dont elle achetait la neutralité, Marie-Thérèse pensait toujours, dans son ivresse, à démembrer le royaume de France, et jetait ses regards

particuliers sur la Franche-Comté, l'Alsace, l'Artois, et surtout sur la Lorraine.

Cette province, malgré le gouvernement paternel de Stanislas, n'était pas encore toute française; on la voyait flotter dans ces circonstances menaçantes entre les Bourbons et les Autrichiens. Quelques regrets de la domination des princes lorrains se manifestèrent. Cependant, de quelque côté que la Lorraine se tournât, elle ne voyait que despotisme, qu'autorité absolue, et deux cours également avides de butiner sur le peuple pour alimenter leur faste et celui des grands. Stanislas, qui observait tout et qui forçait les Lorrains à le chérir, fut pour nous le vrai conquérant de cette grande province; il sut fléchir et s'attacher les mécontents, et les obligea par des bienfaits à se dévouer au gouvernement des Bourbons. Les efforts secrets de Marie-Thérèse pour rentrer dans ces possessions furent inutiles et impuissants. Et cependant la France gouvernait aussi absolument cette province par ses officiers et ses intendants que si elle eût été de l'ancien domaine. Stanislas, au lieu d'en être le prince absolu, n'en était tout au plus que le gouverneur d'appareil ou le monarque bienfaisant, et, quoiqu'on eût accueilli à la cour de France les Beauveau, les Choiseul et les autres notables de cette province, il y avait dans le pays un reste d'attachement aux princes lorrains, attachement dont Marie-Thérèse se servait vainement pour être secondée dans les entreprises qu'elle projetait sur cette province. Elle envoyait ses hussards dans le voisinage, sous la conduite de Menzel, comme nous l'avons dit ci-dessus, en parlant des rodomontades de ce chef de bandits. Le prince Charles s'avançait d'ailleurs vers la haute Alsace, dont le maréchal de Coigny venait d'obtenir le commandement, et semblait vouloir pénétrer dans la Lorraine. Menzel et les écrivains de l'Autriche, qui publiaient les menaces de la reine, disaient qu'on allait dévaster l'intérieur de la France comme les Français avaient dévasté celui de la Bohême. Ces menaces eurent leur terme. Les Autrichiens se divisèrent et se retirè-

rent avec autant de promptitude et d'inconséquence que Broglie en abandonnant la Bavière. Le roi d'Angleterre lui-même, se souvenant des risques qu'il avait encourus à Dettingen, pressé d'ailleurs par la saison, envoya ses troupes dans le Brabant, en Westphalie et en Hollande, pour y passer le quartier d'hiver. Ces cent quarante mille hommes qui nous avaient fait sortir d'Espagne, qui nous avaient chassés de la Bavière, qui nous avaient fait rentrer en France, et qui étaient arrivés actuellement jusqu'au Rhin, menaçant la France d'une invasion, se retiraient honteusement.

CHAPITRE LVII.

Maurepas engage le roi à se mettre à la tête de ses armées pour l'éloigner de madame de Châteauroux, et le roi quitte ses orgies de Choisy et ses favorites pour commander dans les camps. — Le duc de Richelieu appelle madame de Châteauroux. — Toute l'armée en est scandalisée. — Les Suisses chantent, près de la tente du roi, des chansons contre lui et contre la duchesse de Châteauroux. — Le roi quitte cette armée et va en Alsace. — Il est suivi de madame de Châteauroux. — Il tombe malade à Metz.

Maurepas, n'ayant pu traverser la passion du roi pour madame de La Tournelle, ni l'installation de cette favorite à la cour, ni l'érection en sa faveur de la terre de Châteauroux en duché; voyant, au contraire, qu'elle était toujours animée contre lui, toujours résolue de se venger et de le chasser de la cour, lui tendit des piéges d'un autre genre.

Il imagina de rompre les entretiens secrets et fréquents qu'elle avait avec le roi, toujours passionné pour elle. Pour y réussir il fit entendre à Louis XV que, ses armes étant malheureuses, il était nécessaire de leur rendre leur ancienne gloire en se mettant, comme Louis XIV et Louis XIII, à la tête de ses troupes.

Il fut aisé à Maurepas de prouver que la présence du roi était nécessaire pour ranimer le courage du soldat. Il s'unit pour cela au maréchal de Noailles, qui, désirant de bonne foi le bien de l'État, fit entendre à Louis XV, d'une manière subtile et délicate, et par des allusions bien étudiées et détournées, qu'un roi de France n'était pas exclusivement le roi de de ses petits appartements. La capitale et les provinces poussaient déjà de hauts cris contre les orgies du roi à Choisy; les ministres étaient désolés de ne pouvoir en approcher quand

ce prince y était renfermé avec ses favoris et avec madame de Châteauroux. L'opinion favorisa un instant Maurepas et l'enhardit à réveiller Louis XV et à l'engager à sortir de ce château, où il avilissait la majesté royale.

Madame de Châteauroux fut éblouie d'un projet dans lequel elle ne vit d'abord que ce qu'il avait de grand et de spécieux. Semblable à madame de Montespan, dont elle avait le génie, le caractère élevé et l'audace, elle approuvait le projet d'occuper le roi du soin de ses affaires, pour deux raisons: la première, pour éloigner de ce prince le comte de Maurepas, qui était dans ce moment le ministre de confiance; et la seconde, pour se donner la réputation de concourir elle-même à la gloire du roi et de l'État. Ses principes, ses intérêts et son goût la portaient d'ailleurs à soutenir ce grand projet, et depuis la mort de Fleury toute la France se plaignait de ce que le monarque paraissait inappliqué, et surtout de ce qu'il laissait à ses ministres le maniement des affaires. Elle écouta le vœu des Français et le remplit.

Le temps de suivre l'avis de la nation était arrivé. La partie respectable du clergé gémissait hautement de la vie incestueuse, des orgies nocturnes du roi, de sa vie obscure et retirée, et de ses voyages si fréquents à Choisy. Le peuple murmurait des dépenses que ce prince commençait à se permettre et de la richesse des ameublements de cette campagne, où il allait, disait-on, s'ensevelir dans les plaisirs de la table et jouir de toutes sortes de voluptés. On citait les dissolutions des princes de l'Orient, qui, fatigués des soins de leur empire, en laissent le gouvernement à des vizirs pour se perdre dans un sérail.

Madame de Châteauroux, obligée de s'assujettir, à Versailles, à la gêne et au cérémonial, se plaisait beaucoup à Choisy, où elle régnait en souveraine, et cependant elle cherchait à se rendre agréable à la nation mécontente. Elle crut qu'en arrachant le roi à son indolence, et en le plaçant à la tête de ses armées, elle s'attirerait l'estime et l'affection du public. Liguée

avec d'Argenson contre Maurepas, elle crut son crédit assez puissant pour se maintenir malgré les efforts des autres ministres, et, dirigée par Richelieu, elle crut qu'elle serait appelée à suivre le roi jusque dans le camp. Mais le comte de Maurepas, qui avait pénétré les intentions de la favorite et qui redoutait son séjour à l'armée, eut l'adresse de persuader à Louis XV que, s'il voulait jouir en roi de l'affection de ses sujets, il fallait pendant cette campagne faire le sacrifice de madame de Châteauroux et la laisser à Paris, à l'exemple de Louis XIV, qui dans ces circontances abandonnait madame de Montespan aux soins de Colbert.

Louis XV, qui n'était point encore arrivé à cette époque fatale où il dédaigna l'opinion des Français, se rendit à cet avis salutaire ; il triompha de Richelieu et de madame de Châteauroux, et il fut résolu, malgré leurs avis, qu'elle n'irait point à l'armée à la suite du roi ; mais Richelieu et la favorite obtinrent également que Maurepas n'y viendrait pas, qu'il ne resterait pas même à Paris, et il lui fut enjoint d'aller faire des tournées dans nos provinces maritimes pour les affaires de son département.

C'est ainsi que Louis XV, sans énergie ni volonté, entre sa maîtresse et son ministre favori, se laissait alternativement persuader. Il écoutait Maurepas, qui lui prouvait la nécessité d'éloigner sa favorite des troupes qu'il allait commander, et il écoutait sa favorite, qui lui persuadait que Maurepas, par la tournure de son esprit séduisant, parviendrait à rompre leur union. Voulant satisfaire l'un et l'autre, il envoya Maurepas dans différents ports et laissa la duchesse de Châteauroux à Paris. Richelieu, qui devait suivre le roi à l'armée et qui était déjà l'un de ses aides de camp, engagea la favorite à se soumettre, en lui assurant qu'il prenait sur lui de la faire venir à l'armée lorsque Louis XV se serait abstenu pendant quelque temps des amusements de l'amour. Telle fut l'intrigue qui donna lieu à la première campagne de Louis XV.

Ce prince, qui n'avait aucun goût pour le cérémonial, ni aucune de ces passions éclatantes des rois, que Fleury, dès son enfance, lui avait appris à éviter et à craindre, n'avait aucun désir de faire des conquêtes ; il n'avait eu, jusqu'à ce moment-là, d'attraits que pour les amusements des cabinets à Versailles et pour la vie privée de Choisy, où il se plaisait à se dépouiller de la royauté et à en quitter le ton et les réserves, pour y vivre comme un simple gentilhomme de ce temps-là. Madame de Châteauroux, au contraire, y régnait absolument, environnée d'adorateurs, La reine, devant laquelle toute distinction devait cesser, y venait très-rarement, et le roi, qui y vivait tant qu'il pouvait parce qu'il y était à son aise, en multipliait les voyages et en allongeait le séjour. Tel était le sérail de Choisy, dont les intérêts des courtisans hâtèrent la dissolution. Tous les partis, en voulant se tromper, en travaillant, disait-ils, au bien de l'État, et en envoyant le roi à l'armée, se trouvèrent trompés réciproquement dans leurs vues privées ; le roi les écarta tous de sa personne pendant les siéges et les combats.

La famille royale, débarrassée, par ces arrangements, du ministre favori et de la maîtresse, essaya pour lors de se rapprocher du roi. La reine eut le courage de montrer le désir de se réunir intimement avec Louis XV, qui, depuis dix années, ne vivait plus avec elle maritalement. La favorite et les courtisans avaient persuadé à ce prince qu'il n'était ni aimé ni estimé de la reine, quelque appareil extérieur de soumission et de respect envers son époux qu'elle montrât. La princesse, instruite de ces préventions, timide et incertaine sur la manière dont elle devait s'y prendre pour obtenir l'agrément de suivre le roi à l'armée et pour rentrer dans ses bonnes grâces de mari et de souverain, imagina de lui écrire, selon son usage. Quand elle n'osait lui parler, ou quand elle voulait lui proposer quelque chose de nouveau, elle balbutiait et ne savait pas trouver ses termes. Elle allait néanmoins, tous les matins, au petit lever du roi, mais en cérémonial et toujours avec tant

de monde qu'elle ne pouvait plus lui parler en particulier.

Le 16 avril, ayant été le voir à son ordinaire, et s'étant occupée, toute la veille, de la composition de sa lettre, elle la remit elle-même à Louis XV, avec beaucoup d'embarras Dans cette lettre elle offrait de suivre Sa Majesté de la manière dont il voudrait le lui permettre, ajoutant qu'elle n'osait pas lui demander de réponse. C'est le seul article de la lettre que le roi accorda.

Peu de jours après elle sollicita une place de dame du palais, dans la formation de la maison de la Dauphine, pour la fille du marquis de Tessé, et prit sur elle d'aller demander cette faveur au roi au *petit lever,* qui est le vrai lever du roi, tandis que le *grand lever* n'en était que le cérémonial. Louis XV ne lui répondit pas; mais le lendemain madame de Talleyrand vint apprendre à la reine que le roi avait nommé madame de Périgord. Le refus d'une réponse et d'une grâce qu'elle demanda fut la première faveur de son empressement à vouloir suivre le roi à son armée en Flandre.

Le 2 mai, le roi soupa au grand couvert avec la reine, et il ne fut question d'aucun voyage. Après souper il entra chez la reine et eut avec elle un quart d'heure de conversation fort indifférente; car il n'était plus intéressant qu'avec ses maîtresses et dans les petits appartements. Il sortit de chez elle sans rien dire, et donna l'ordre pour son coucher à une heure et demie. Il entra effectivement dans sa chambre, comme pour se coucher; mais il ne fit que changer d'habit, fit des adieux tendres au Dauphin, écrivit à madame la Dauphine, nomma les places de sa maison, et écrivit à la reine quatre lignes, où il disait que les dépenses l'empêchaient de la mener avec lui sur les frontières. Il envoya ensuite à Plaisance, maison de campagne de Paris-Duvernay, frère de Montmartel, ses deux maîtresses, et, malgré les instances de quelques courtisans, il prit avec lui le Père Pérusseau, jésuite, son confesseur, en cas de besoin, et ne voulut pas le laisser, même pour huit jours à Paris, pour

confesser le Dauphin. Il écrivit une lettre secrète à l'archevêque de Paris; il en fit écrire une ministérielle à tous les prélats. Il alla à la tribune de la chapelle faire sa prière, et monta dans son carrosse avec M. le premier écuyer, avec M. le duc d'Ayen, aujourd'hui (1790) maréchal de Noailles, et avec Meuze. L'évêque de Soissons, son aumônier, et le marquis de Verneuil, secrétaire du cabinet ayant la plume, le suivirent. Tencin partit pour Lyon. Maurepas devait aller en Provence visiter nos ports. Orri, Saint-Florentin et le chancelier restèrent à Paris pour les affaires d'État et de la capitale, et le prince partit pour son armée de Flandre le 3 mai 1744.

Quoique Louis XV n'aimât avec publicité, depuis 1742, que madame de Châteauroux, il jetait souvent des regards, non-seulement sur les dames qu'il appelait familièrement à Choisy sans inviter leurs maris, mais encore sur toutes les jolies femmes qui étaient à sa bienséance. Il distingua dès 1743, dans la forêt de Sénart, madame d'Étiole, si connue depuis sous le nom de *madame la marquise de Pompadour*, qui se disait amoureuse du roi. Elle paraissait dans la forêt de Sénart avec l'équipage le plus léger, le plus brillant, et avec la beauté d'une déesse. Au retour de la chasse, le roi et ses favoris en parlaient avec passion, et madame de Châteauroux écrivait au duc Richelieu, qui dirigeait sa conduite : *Si le caractère léger du roi l'eût éloigné de moi, j'aurais pu en mourir de chagrin; mais je n'aurais fait aucune démarche pour le ramener. Vous le connaissez, et vous voyez que j'ai raison.*

La duchesse de Chevreuse parlait un jour au roi de la *petite d'Étiole;* Madame de Châteauroux s'approcha d'elle fort doucement, et, cherchant avec le talon un des cors de la duchesse, monta dessus, lui écrasa le cor et le doigt, et la fit tomber en syncope. Le lendemain elle alla voir la duchesse, malade dans son lit, lui fit ses excuses, et lui dit pour toute raison : *Savez-vous bien qu'on parle en ce moment de donner au roi la petite d'É-*

tiole, et qu'on n'en cherche plus que les moyens? Le roi partit, touché de la beauté de cette petite d'Étiole, et fut reçu avec transport à Valenciennes. Arrivé à l'armée, il appelait à dîner cinq à six personnes, et le soir il avait vingt-cinq à trente couverts, où étaient invités les princes et les officiers généraux. La reine, au contraire, vivait à Versailles fort tristement; elle y jouait de la vielle, instrument qu'elle aimait beaucoup, et s'amusait, comme elle pouvait, avec les dames de Flavacourt, de Luynes et de Faudoars. Madame de Châteauroux et madame de Lauraguais étaient déjà à Plaisance, où Louis XV leur envoyait des courriers journellement. Ce fut dans cette circonstance que le maréchal de Noailles, prenant de l'empire sur l'esprit du roi, et le duc d'Ayen jouissant de plus en plus de sa confiance, le duc de Richelieu, qui craignait que le crédit de Noailles ne prévalût sur le sien, conseilla à la duchesse de Châteauroux de venir en Flandre, même sans l'ordre du roi. Il assurait à la favorite que le moment de se faire un mérite de son empressement était arrivé. Il annonçait au roi *le voyage de l'Amour aveugle et désobéissant, si digne de pardon quand il ôtait son bandeau,* et assurait à ce prince et à sa favorite qu'il prenait sur lui tous les événements possibles. Il avait déjà fait revenir d'Italie, depuis quelques mois, son ancienne amie, la duchesse de Modène, qui était à Paris, et qui avait conservé, pendant une absence de vingt années, l'ancienne passion qu'elle avait eue pour lui avant son établissement à Modène. Richelieu, pour donner plus d'appareil à l'empressement de la favorite, l'engagea à venir à l'armée. Ainsi, le 8 juin, madame de Châteauroux et madame de Lauraguais partirent de Plaisance, mais pendant la nuit, pour éviter les huées du peuple, auquel elles étaient déjà odieuses, et se rendirent à Lille. Elles avaient été, deux jours auparavant, présenter leurs respects à la reine, qui eut la bonté de leur parler avec tant de cordialité que madame de Châteauroux en fut embarrassée. Madame de Lauraguais, moins déconcertée, fit ses adieux plus cavalièrement, avec un

ton plus décidé. Elles partirent dans une gondole à six places, avec mademoiselle et madame de Bellefonds. D'autres complaisantes les suivirent, et partout des relais se trouvèrent prêts jusqu'à Lille, pour accélérer leur arrivée.

La reine fut moins patiente avec madame de Modène qu'avec les deux favorites du roi. Elle avait demandé la permission de venir prendre les ordres de la reine avant son départ pour Lille; cette princesse lui répondit avec vivacité : *Faites votre sot voyage comme vous voudrez; cela ne me fait rien.* Une autre complaisante, qui rougissait peu de son naturel, madame la princesse de Conty, qui avait résolu de plaire à toutes les maîtresses et à tous les ministres, surtout des finances, alla de même à Lille, à la suite de madame de Châteauroux, elle voulut même que madame la duchesse de Chartres, sa fille, y allât avec elle. On parla en vain de l'amour encore si expressif du duc de Chartres pour elle, de la nécessité de mener une vie tranquille pour avoir des enfants; madame la duchesse de Chartres trouva fort agréable d'aller à la guerre, d'y suivre sa mère, et d'y vivre avec son époux.

La capitale murmurait, pendant ce temps-là, du voyage scandaleux des deux sœurs, suivies de trois princesses, et la rumeur alla au point qu'on ne les appelait que *les coureuses*, sans les nommer. Louis XV, qu'on avait élevé jusqu'aux nues quand il avait quitté ses orgies pour aller commander ses troupes, fut blâmé d'avoir appelé ses favorites, et de donner un exemple scandaleux à ses officiers, qui avaient quitté leurs femmes et leurs maîtresses pour le servir dans ses camps.

Cette étrange visite excita à l'armée des murmures plus éclatants; on dit que les femmes y venaient pour interrompre le cours des conquêtes du roi. Les Suisses, avec leur caractère de bonhomie et de véracité, chansonnèrent ce prince et sa favorite, et firent entendre leurs voix jusqu'auprès de sa tente. Les anciens officiers, plus scandalisés que les jeunes, apprirent à ceux-ci une vieille chanson qu'ils savaient depuis cinquante

ans, et toute l'armée chanta, à côté du roi, les couplets fameux :

Ah ! madame Enroux,
Je deviendrai fou
Si je ne vous baise, etc.
Ah ! madame Enroux,
J'en deviendrai fou, etc.

Le roi, les favorites, le duc de Richelieu en furent effrayés, et il fallut céder à l'orage. Le roi, après la prise d'Ypres, passa à Lille avec madame de Châteauroux et sa sœur Lauraguais. Il les quitta ensuite pour aller visiter les principales villes de Flandre, tandis que les dames se rendirent à Dunkerque pour l'y attendre, et s'y trouvèrent avec le comte de Maurepas, de retour de sa tournée.

Ce fut dans cette ville que le roi reçut la nouvelle que le prince Charles avait passé le Rhin le 13 juillet, et qu'il se détermina, malgré l'avis de son conseil, à aller en personne secourir l'Alsace. Les dames, non effarouchées de leur cruelle réception en Flandre, l'y suivirent, et, dans toutes les villes de passage de cette longue route, le grand maréchal des logis, le comte de La Suse, en habile valet, eut toujours l'attention de ménager d'avance dans les logements une communication de l'appartement du roi à celui de la duchesse. Ce fut dans cette circonstance que l'amour de la favorite pour le beau d'Agenois se réveilla. Ayant appris, à son passage à Reims, que ce duc, en affrontant la mort et en s'exposant au feu le plus terrible, avait été blessé à la prise de Château-Dauphin, ce dont le roi avait reçu la nouvelle, un retour de tendresse pour cet ancien amant émut ses entrailles, lui troubla le sang, et lui causa une ébullition avec la fièvre. Le roi, qui en découvrit la cause, n'en fut pas très-content; il s'arrêta pourtant un jour de plus à Reims, mais sans passer celui qu'il avait marqué pour arriver à Metz; et la duchesse de Châteauroux, qui était restée à Reims, y arriva presque aussitôt que Louis XV.

Lorsqu'on sut que le roi venait à Metz, on s'occupa de son logement, de celui de madame de Châteauroux et des communications nécessaires aux jouissances des deux amants, sans scandaliser le public. On logea la favorite dans l'abbaye de Saint-Arnould, que l'évêque de Marseille, qui en était abbé, avait louée au premier président, qui céda ce logement; mais, madame de Châteauroux s'y trouvant trop éloignée du roi, la servilité des courtisans imagina de faire encore des galeries avec des planches, pour la communication, quoique le peuple de Metz en parût fortement scandalisé. Le prieur de l'abbaye eut beau assurer que la galerie avait été faite pour que le roi pût, de son appartement, aller à l'église; le peuple, qui s'irrite quand il se voit trompé, et qui ne connaît pas les formes séduisantes de la cour et de la capitale dans ses manières, répondait hautement : *La communication a été faite non pour aller à l'église, mais pour aller coucher avec madame de Châteauroux.* Et, comme on avait commis l'imprudence de fermer les avenues de quatre rues pour favoriser la communication, ce même peuple, en s'attroupant, baffouait tout à la fois et le prince et la favorite, et disait encore plus hautement que le roi n'avait pas besoin de venir à Metz pour donner ce mauvais exemple à des femmes de province.

Ce fut dans cette circonstance que le roi tomba malade d'une fièvre maligne.

CHAPITRE LVIII.

Progrès de la maladie du roi à Metz. — Elle est déclarée dangereuse. — Il se forme à la cour de Louis XV deux partis, celui de la favorite et des favoris d'un côté, et celui des princes et des grands officiers de l'autre. — Projet de ce dernier parti pour faire chasser madame de Châteauroux par le moyen du confesseur. — La favorite et le duc de Richelieu négocient avec le confesseur pour qu'elle ne soit pas renvoyée. — Caractère du Père Pérusseau, jésuite, confesseur du roi. — Entretien du confesseur, de la favorite et du duc de Richelieu. — Le confesseur les laisse dans l'incertitude. — Désolation de la favorite. — Bons mots du duc de Richelieu.

Depuis le 4 août jusqu'au 12, on reconnut, par des symptômes toujours plus effrayants, que la maladie du roi était dangereuse, et Cassera, médecin de Metz, avouait qu'il ne répondait pas de la vie de ce prince; mais il ajouta que, si sa maladie était bien conduite, il pourrait guérir, surtout s'il était tranquille. Toutes les portes des appartements du roi furent fermées dès ce moment-là, par ordre du duc de Richelieu, de concert avec la favorite. Le malade ne fut plus servi que par ses domestiques les plus intimes, par les deux sœurs, et par le duc de Richelieu, qui était leur conseil et leur guide.

Les princes du sang écartés du roi et les grands officiers de la couronne privés des fonctions de leurs charges, parce que les favoris voulaient servir exclusivement ce prince, se réunirent alors dans l'antichambre du roi et formèrent un parti. Bouillon, La Rochefoucauld, Villeroy, le premier écuyer, l'évêque de Soissons, premier aumônier, le Père Pérusseau, jésuite et confesseur du roi, étaient à la tête de ce parti.

Les deux maîtresses, le duc de Richelieu, Meuze, les domestiques de l'intérieur, les aides de camp formèrent l'autre parti.

Le duc de Penthièvre avait été arrêté en chemin par la petite vérole.

Dans le parti des princes on résolut de faciliter les approches du confesseur, que les favoris tenaient éloigné, de crainte des canons de l'Église, que les prêtres citent aux malades. On résolut encore de se servir de la religion de Louis XV, et des terreurs que lui donnait sa maladie, pour chasser madame de Châteauroux avec sa sœur et perdre le duc de Richelieu, qu'ils détestaient parce qu'il jouissait d'une grande faveur, qu'il était le confident des plaisirs du roi, et qu'il les éloignait de l'exercice de leurs charges. Secrètement animés les uns contre les autres, les deux partis s'observèrent d'abord en silence dans l'antichambre du roi; mais, les princes s'indignant bientôt de ce qu'ils ne pouvaient parvenir jusqu'à Louis XV, les chefs des deux partis en vinrent à de vives explications.

Madame de Châteauroux avouait la justice de leur demande. *Rien n'est plus juste*, disait-elle, *que le désir de servir le roi et de remplir les devoirs de sa charge; rien n'est plus juste aussi que de se soumettre à la volonté du roi qui parle : c'est le premier des devoirs; mais, en pareil cas, je n'aurais pas moi-même le droit de rester dans sa chambre.*

Intéressée à donner cette réponse, madame de Châteauroux savait déjà que Fitz-James, évêque de Soissons, aumônier du roi, uni à l'évêque de Metz, tenait des conférences secrètes avec les princes du sang pour engager le roi à se confesser, en l'intimidant par le danger de sa maladie; elle savait que sa disgrâce était la convention préalable d'une absolution. Pour prévenir ce coup funeste elle avait d'abord résolu d'écarter le confesseur, l'aumônier, les princes du sang, les grands officiers de la couronne; elle ne les laissait entrer dans la chambre du roi que pendant la messe, et avait soin de les faire avertir par les huissiers qu'ils devaient sortir quand elle était finie. Dans sa perplexité elle tenait sans cesse des conseils avec le duc de

Richelieu, et avec celui des quatre valets de chambre chargé des plaisirs du roi, sur ce qu'elle devait faire dans ces moments difficiles. Dans leur étourderie ils imaginèrent de traiter avec le confesseur du roi, le P. Pérusseau, jésuite. Ils le firent venir dans un petit cabinet, à côté du lit du roi, et la duchesse de Châteauroux lui demanda si elle serait obligée de partir en cas que le roi désirât la confession et les autres sacrements; mais le jésuite embarrassé manifestait ses inquiétudes en balbutiant, et ne lui donnait que des réponses inintelligibles.

Parlez donc, Père Pérusseau, lui disait avec impatience madame de Châteauroux, *et déterminez-vous. Ne permettez pas que je sois renvoyée scandaleusement ; la réputation du roi sera moins compromise si je pars secrètement. Si je sors, au contraire, forcément, cette manière, en outrageant le roi, me déshonorera.* Pérusseau, qui était fin et adroit, se souciait fort peu intérieurement d'outrager madame de Châteauroux, s'il pouvait conserver une place précieuse et chère à sa compagnie. En parlant il ne voulait pas dire ce qu'il voulait faire, et en ne parlant pas il impatientait la favorite et le duc de Richelieu, peu endurants de leur naturel. Obligé de leur répondre, Pérusseau répétait sans cesse dans son embarras : *Mais, Madame, le roi ne sera peut-être pas confessé...*

Il le sera, répondait la duchesse ; *car le roi a de la religion, j'en ai aussi, et je serai la première à l'exhorter à se confesser pour le bon exemple. Je ne voudrais pas m'exposer à prendre sur moi qu'il ne le fût pas; mais il s'agit d'éviter un scandale. Serai-je renvoyée? dites-le-moi.*

Pérusseau, aussi embarrassé que la duchesse, répondait encore en balbutiant qu'il n'était pas permis d'arranger d'avance la confession d'un malade; qu'il ne connaissait pas la vie du roi ; que la conduite du confesseur dépendait de l'aveu du pénitent, et que, n'ayant personnellement aucune mauvaise opinion des rapports intimes du roi avec madame la duchesse, le résultat dépendait des aveux du roi.

S'il ne faut que des aveux, répliqua la dame, *je vous confesse, Père Pérusseau, que j'ai péché avec le roi tant que nous l'avons voulu, et avec habitude. Est-ce le cas de me faire renvoyer par Louis XV mourant? N'y a-t-il pas quelque exception pour un roi?*

L'idée du roi en danger jetait Pérusseau dans un plus grand embarras. Il avait été secrètement résolu dans le parti des princes de faire renvoyer la duchesse, si le roi se confessait; mais, si le roi guérissait sans confession, Pérusseau ne voulait pas s'exposer au ressentiment de la maîtresse, ni être renvoyé lui-même après la convalescence, si le roi la reprenait. Dans cette perplexité, Pérusseau voulait s'évader et gagner la porte du petit cabinet; mais le duc de Richelieu, qui en occupait l'entrée, qui tenait la porte entr'ouverte, s'y opposa, et lui répliqua vivement, poussé à bout par ses expressions entortillées : *Ah! Père Pérusseau, soyez donc galant envers les femmes; accordez à présent même à madame la duchesse de Châteauroux la faveur de la cour sans scandale. Vos* CAR, *vos* PEUT-ÊTRE *et vos* SI *nous désolent.* Le jésuite, patient et résolu de tout souffrir, persistait à garder un profond silence; et Richelieu, voyant cette résistance soutenue, saute sur le Père Pérusseau, et, l'embrassant avec ses grâces et toutes les expressions de sa galanterie ordinaire, le presse étroitement, et dit au jésuite, avec le ton de la plaisanterie : *Je vois bien, mon Révérend Père, que vous êtes peu sensible à la beauté des femmes;* et, le serrant encore plus étroitement, il ajoute : *Faites donc pour moi, qui ai toujours aimé les jésuites, ce que les Pères de l'Église les plus galants ont permis aux confesseurs des rois en pareille circonstance.* Pérusseau, encore plus inflexible, persistait dans son mystérieux silence, ne voulant pas être un jour poursuivi par le duc et la duchesse si le roi guérissait sans confession, ni avouer d'avance ce qu'il avait résolu de faire, et ce qu'il était possible qu'il ne fît pas en cas de guérison.

Madame de Châteauroux était dans la désolation. Tous les moments lui étaient précieux, et il ne lui restait plus que l'usage de ses attraits et de ses grâces pour gagner Pérusseau. C'étaient les moyens que venait d'employer Richelieu; elle prit donc de ses douces mains le menton du jésuite, et lui dit, les larmes aux yeux et avec sensibilité : *Je vous jure, Père Pérusseau, que, si vous voulez éviter un éclat, je me retirerai de la chambre du roi pendant sa maladie. Je ne reviendrai plus à la cour que comme son amie, et jamais comme maîtresse. Je me convertirai, et vous me confesserez.* Pérusseau, encore plus inflexible, persiste à les laisser tous deux dans l'incertitude sur ce qu'il avait à faire s'il confessait le roi.

Pendant cette scène, les princes et les grands officiers de la couronne préparaient en silence ce que les canons de l'Église, les plus vieux et les plus inusités, ordonnent dans ces circonstances, et comme la mort d'un roi, la chute des ministres, la disgrâce d'une favorite ou d'un courtisan sont les grandes révolutions des empires despotiques, les deux partis se trouvaient dans l'attente des plus grands événements. Les ministres, observateurs paisibles de la querelle des favoris contre les princes du sang, observaient en silence le combat de la faveur contre l'autorité des princes. Le parti de Maurepas et de d'Argenson était pour ceux-ci.

Si le roi mourait, la cour dévote et jésuitique du roi futur et de la reine devenait victorieuse.

Si le roi revenait à la vie sans confession, Richelieu, madame de Châteauroux et leur parti triomphaient des princes du sang et des grands officiers de la couronne. Un avenir incertain sur ces grands événements jetait l'effroi dans les trois partis, des ministres, des princes du sang et des favoris.

CHAPITRE LIX.

Le comte de Clermont parvient à faire au roi des remontrances sur l'éloignement des princes. — Réponse du roi favorable à sa demande. — L'évêque de Soissons touche le cœur du roi. — Madame de Châteauroux le ramène à elle. — Le duc de Richelieu coupe de nouveau toute communication du roi avec les princes. — Ressentiment du duc de Bouillon, qui se retire de la cour. — La Peyronie le rappelle. — Il engage vainement le roi à se confesser. — Défaillance de Louis XV. — Il appelle à grands cris son confesseur. — Renvoi de madame de Châteauroux et de madame de Lauraguais. — Scène de la chambre du roi mourant. — Foudres de l'Église lancées par l'évêque de Soissons. — Le roi est enfin administré. — Symptômes de sa maladie. — Il est abandonné de ses ministres, de ses courtisans, de ses médecins. — Un empirique, par une forte dose d'émétique, sauve Louis XV.

On parlait dans l'antichambre du roi mourant de la possibilité de tous les événements, et on y voyait d'un bout à l'autre quel effet étrange la crainte et l'espoir opéraient sur tous les visages. Dans cette agitation extrême, les princes, toujours déterminés à chasser la favorite, à perdre le duc de Richelieu et à faire ouvrir les portes de la chambre du roi, que ce courtisan tenait si bien fermées, tinrent conseil sur le moyen de les ouvrir malgré l'ordre; mais ils étaient tous dans un tel embarras que personne n'osait se permettre cet éclat. A la fin il fut résolu que le comte de Clermont, prince, se présenterait au roi pour lui témoigner la peine des seigneurs de sa cour. Clermont, avec le ton de sa liberté militaire, avec l'assurance propre à son rang et l'habitude de vivre avec le roi, dont il était aimé, consentit à entrer dans la chambre, et dit ces paroles au roi mourant : *Sire, je ne puis croire que Votre Majesté ait l'intention de priver les princes de votre sang de la satisfaction de savoir par eux-mêmes des nouvelles de*

votre santé. Nous ne voulons pas que notre présence vous importune; mais nous désirons, à cause de notre amour pour vous, avoir la liberté d'entrer quelques moments, et pour vous prouver que nous n'avons pas d'autres desseins, SIRE, *je me retire.* La crainte le saisit en effet en prononçant ces paroles, et il se mit en devoir de sortir; mais Louis XV, qui ne fut point offensé de ce discours, fit rester le comte de Clermont auprès de lui.

Après ce premier succès, les princes préparèrent la confession. Pour y résoudre le roi, l'évêque de Soissons, avant la messe, lui parla, avec les termes de la théologie, de la nécessité de se confesser; le roi lui répondit : *Il n'est pas temps.* Madame de Châteauroux lui avait persuadé dès le matin qu'il n'était point encore aussi malade qu'on le disait. Fitz-James, qui avait une exhortation toute prête, insista, et le roi dit : *J'ai un trop grand mal de tête, et trop de choses à retrouver et à dire, pour me confesser à présent... Mais Votre Majesté,* répliqua Fitz-James, *pourrait commencer et finir demain.* Le roi voulut du repos, et Fitz-James sortit sans succès.

Madame de Châteauroux, désespérée de cet acheminement, voulut prendre la main du roi, lui toucher le sein, l'embrasser fort tendrement et lui faire ses gentillesses accoutumées; le roi, ébranlé par Fitz-James, la repoussa et lui dit : PRINCESSE (nom qu'il lui avait donné), *je crois que je fais mal, dans l'état où je suis, de vous permettre ces caresses.* Madame de Châteauroux insistait et voulait encore embrasser le roi. *Il faudra peut-être nous séparer,* lui dit Louis XV. *Fort bien,* répliqua la favorite d'un ton piqué, et laissant en liberté les mains du roi, que des troubles d'esprit et des agitations commençaient à tourmenter.

Le duc de Richelieu, aussi désolé que la duchesse, demandait, en attendant, au duc de Bouillon ce que l'évêque de Soissons avait pu dire au roi qui en était encore si agité. *Je n'en sais rien,* lui répondit ce courtisan, *car ce n'est pas notre*

affaire; mais, quand on lui parlerait d'affaires sérieuses, on ne pourrait pas le blâmer, parce qu'il fait son devoir. Le duc de Richelieu apprit dès ce moment-là, d'une manière plus certaine, quel serait *ce devoir,* et résolut d'exclure tout le monde de la chambre du roi pour empêcher cette confession redoutable, et si bien préparée qu'elle devait perdre à la fois les deux maîtresses et les favoris; et comme les princes, les grands officiers et leur parti assiégeaient la chambre pour ne pas perdre le moment favorable de cette confession, le duc de Richelieu vint leur dire, à onze heures du soir, que le roi ne voulait plus leur donner l'ordre; ce qui les exclut de toute communication avec Louis XV. C'est alors que le duc de Bouillon, en fureur, se leva, et dit au duc de Richelieu que, puisqu'il fallait prendre l'ordre de Wignerot, il se retirerait. Il sortit en effet de l'antichambre.

Le lendemain 12, La Peyronie, chirurgien, vint trouver Bouillon, et lui dit que le roi n'avait plus que deux jours à vivre, qu'il était nécessaire que ce prince se confessât, et qu'il était du devoir de sa charge de grand chambellan de l'annoncer au roi. Bouillon, exclu de l'appartement, voulait bien remplir les devoirs de sa charge, mais il ne voulait pas se compromettre avec le duc de Richelieu; il manda Champcenetz et lui ordonna de dire au roi qu'il était aussi consterné que plusieurs autres seigneurs de ne pouvoir pénétrer dans sa chambre; et Champcenetz prit sur lui d'en parler à Louis XV. Ce prince mourant, écoutant tout le monde, et ne voulant mécontenter personne, fit appeler les princes et toute la chambre avant la messe, et le parti se trouva victorieux. Bouillon put à son aise témoigner au roi la douleur extrême qu'il éprouvait de ne pouvoir remplir les devoirs de sa charge. *Je le voudrais bien*, dit le roi aux mécontents des deux partis; *mais il n'est pas temps encore.* Madame de Châteauroux, Richelieu et les valets lui avaient fait entendre que tous ces MM. grands officiers de la couronne ne désiraient de le voir administrer que pour

faire parade de leurs fonctions, et qu'il n'était point assez malade pour recevoir ses derniers sacrements. Richelieu, qui lui tâtait sans cesse le pouls et qui faisait le médecin, jurait sur sa tête, sur son honneur, que le roi n'avait qu'un léger embarras dans les viscères.

Cependant la maladie du roi empirait, et, lorsqu'il parlait encore aux seigneurs de sa cour, il tombait en défaillance. Pendant quelques minutes il fut sans connaissance, et sa pâleur et son insensibilité alarmèrent les assistants. Peu à peu le roi reprit l'usage de ses sens; mais, en recouvrant la parole, il s'écria par trois fois, à très-haute voix, et de toutes ses forces : *Mon bouillon! mon bouillon! et le Père Pérusseau! Vite le Père Pérusseau! Adieu, je me meurs; je ne vous reverrai plus.* Le roi se confessa au jésuite; et, rappelant auprès de lui le duc de Bouillon : *Vous pouvez me servir,* lui dit-il; *il n'y aura plus désormais aucun obstacle; j'ai sacrifié les favorites et mes favoris à la religion et à ce que veut l'Église d'un roi très-chrétien et du fils aîné de l'Église.* L'évêque de Soissons était victorieux. Pour jouir sans perdre de temps de son triomphe, il s'empressa d'aller prononcer aux deux sœurs l'ordre fatal de Louis XV.

Retirées dans un cabinet voisin avec le duc de Richelieu, elles y attendaient l'événement avec des palpitations affreuses. Elles entendirent la porte à deux battants s'entr'ouvrir, et virent Fitz-James, la main appuyée sur le bouton, avançant une tête mal peignée, avec des yeux étincelants et une figure animée, qui leur dit : *Le roi vous ordonne, Mesdames, de vous retirer de chez lui sur-le-champ.* Il ordonna ensuite d'abattre la galerie de bois qui communiquait au logis de la duchesse, pour apprendre au peuple cette séparation.

Frappées des foudres de l'Église, les deux favorites, immobiles et comme inanimées, ne répondirent pas un mot; mais le duc de Richelieu, qui connaissait l'énergie de la passion de Louis XV pour la duchesse du Châteauroux et la facilité na-

turelle de ce prince à suivre les impulsions de ses ministres et des courtisans, leur déclara qu'il s'opposait, au nom du roi, à leur retraite, et que, si elles voulaient rester et braver des ordres extorqués dans un moment de transport fébrile, il prenait sur lui tous les événements. C'est alors que l'impétueux prélat envoya des ordres à la paroisse. *Qu'on ferme nos saints tabernacles*, disait-il, *afin que la disgrâce soit plus éclatante et que le roi soit obéi sur des ordres nouveaux.* Les favorites sortirent donc, fondant en larmes, la honte sur le front, les yeux baissés, et sans oser fixer personne.

Fitz-James, non encore satisfait, déclara que le roi ne serait administré qu'après leur départ de la ville. *Les lois de l'Église et de nos saints canons,* disait-il au roi, *nous défendent d'apporter le Viatique lorsque LA CONCUBINE est encore dans la ville. Je prie Votre Majesté de donner de nouveaux ordres pour leur départ; car il n'y a pas de temps à perdre : Votre Majesté mourra bientôt.*

Le roi, frappé de terreur, car Fitz-James élevait la voix en nommant LA CONCUBINE, accorda tout ce qu'on voulut, et les ordres furent si bien exécutés, et le parti des princes prit un tel soin de les proclamer, qu'on ameuta le peuple de Metz contre elles. D'Argenson fixa madame de Châteauroux et lui fit un geste de hauteur et de mépris. Elles ne trouvèrent pas même, dans les écuries du roi, un officier qui voulût donner une voiture pour les soustraire à l'indignation du peuple, après avoir régné en souveraines dans tous les châteaux. Tout le monde, dans ce moment de détresse, les renia. Le seul maréchal de Belle-Ile, qui craignait qu'elles ne fussent lapidées, se rappelant les services que les sœurs favorites du roi lui avaient rendus, leur donna un carrosse, et elles s'y jetèrent à la hâte, en baissant les stores, pour éviter les déchaînements du peuple. Elles étaient accompagnées des dames de Bellefonds, du Roure et de Rubempré. On les mena dans une maison de campagne à quelques lieues de Metz; on eut même beaucoup

de peine à en trouver, les propriétaires craignant la populace.

Les deux dames sorties, Fitz-James permit que le roi fût administré. Ce prince le désirait si ardemment, et il avait une telle peur du diable, qu'il disait à Fitz-James : *Monsieur, j'ai fait ma première communion il y a vingt-deux ans; je désire d'en faire une bonne, et qu'elle soit la dernière.*

Après avoir reçu le Viatique on lui entendit dire hautement : *Ah! que j'ai été bien indigne jusqu'à ce jour de la royauté!* Louis XIV, son prédécesseur, Louis XIII, tous les rois de France sont morts frappés d'une vaine terreur d'avoir régné despotiquement sur les Français.

On recueillit ces autres paroles : *Qu'un roi qui va paraître devant Dieu a de comptes à rendre!* Une autre fois il s'écria : *Ah! que ce passage est terrible!*

Bouillon aimait le roi et se désolait. *Prenez courage, Bouillon*, lui dit le malade; *j'en ai encore beaucoup moi-même.*

On entendit encore dire au roi : *Il n'est pas permis de se souhaiter la mort; mais, si j'avais quelque chose à demander à Dieu, ce serait de donner à ce royaume quelqu'un qui le gouvernât mieux que moi.*

Le triomphe des princes et des évêques de Soissons et de Metz n'était pas complet. Ces derniers profitèrent des moments de terreur du monarque pour perdre à jamais les deux sœurs fugitives; ils dirent au moribond qu'il fallait ôter la surintendance de la maison de la Dauphine à madame de Châteauroux. Le roi leur accorda cette demande, et l'évêque de Soissons publia ces nouveaux ordres de Louis XV; et comme le duc de Richelieu, désespéré, se vantait encore que les deux dames, l'orage passé, reviendraient en triomphe, si le roi pouvait être un moment délivré de ceux qui l'environnaient, il reçut l'ordre de sortir du royaume et se retira à Bâle. Enfin les évêques, tenant leur conseil à la hâte, profitèrent encore de l'Extrême-Onction pour obtenir que les favorites seraient éloi-

gnées de cinquante lieues de la cour, et que le roi ferait sa confession publique, pour la réparation de ses scandales. D'Argenson prépara les lettres de cachet, et eut l'adresse, pour sa sûreté, de les garder, en attendant ou la mort ou la convalescence.

Bientôt l'attirail de l'Extrême-Onction arriva, et l'évêque de Soissons affecta de tout étaler aux yeux du monarque. L'effroi, les agitations, les troubles d'esprit furent tels, dans le malade et dans tous les assistants, que les valets, touchés de voir *qu'on tuait leur maître*, pour se servir de leur expression, disaient dans la chambre, assez haut pour être entendus du roi : *Notre bon maître va donner à présent son royaume a Monsieur de Fitz-James, s'il le lui demande pour son salut.* Celui-ci se hâta de profiter effectivement des craintes du roi, non pour lui demander son royaume, mais pour l'avilir et le faire tomber à ses pieds. Avant d'appliquer les saintes huiles, il tint ce discours, qu'un observateur recueillait en silence :

Messieurs les princes du sang, et vous, grands du royaume, le roi nous charge, monseigneur l'évêque de Metz et moi, de vous faire part de son repentir sincère du scandale qu'il a causé dans son royaume en vivant comme il l'a fait avec madame de Châteauroux. Il en demande pardon à Dieu. Il a appris qu'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, et il lui ordonne de ne point approcher plus près de la cour que de cinquante lieues, et Sa Majesté lui ôte sa charge dans la maison de la Dauphine... Et a sa sœur aussi, répliqua le moribond en levant un moment la tête au-dessus du chevet, après avoir approuvé par des signes chaque phrase de son premier aumônier. Le champ de bataille resta donc aux officiers de la couronne. Le parti des grands et des favoris se dissipa ; les complaisantes de madame la duchesse de Châteauroux, pour prévenir une lettre de cachet, se divisèrent.

En attendant, la maladie allait en augmentant ; des symptômes affreux qui se succédaient rapidement et la retraite des ministres et des courtisans annonçaient une mort prochaine. Le

15, à six heures du matin, on appela les princes pour assister aux prières des agonisants, et, depuis six heures jusqu'à midi, le roi tomba véritablement dans une espèce d'agonie. D'Argenson fit emballer ses papiers, et le duc de Chartres fit atteler sa chaise de poste pour se rendre à l'armée du Rhin. Les médecins s'étaient retirés, et le roi, entre la vie et la mort, fut abandonné aux empyriques. L'un d'eux lui fit avaler une très-forte dose d'émétique, et cette prise fut portée néanmoins à un point si juste qu'elle procura la plus étrange évacuation. Dès ce moment-là le roi guérit à vue d'œil.

Pour contenter le peuple et le persuader de la conversion du roi, on faisait abattre, en attendant, les galeries de communication, tandis que les deux favorites s'enfuyaient à toute bride avec crainte et précipitation. La femme d'un conseiller, qu'on prit pour une d'elles, fut insultée publiquement; elles furent elles-mêmes bafouées et vilipendées pendant la route, et surtout à la Ferté-sous-Jouarre, où elles furent reconnues. Le peuple voulait briser leurs voitures et les mettre en pièces, sans un notable du pays qui en imposa à la populace et qui les prit sous sa protection. Il semblait au peuple, ennemi déclaré des favorites avouées, qu'elles fussent seules coupables du danger que le roi avait couru dans sa maladie, et que l'on imputait à des excès de libertinage auxquels elles l'avaient, disait-on, exposé. Après ces avanies elles arrivèrent à Paris, où elles s'arrêtèrent pour y attendre les événements.

Le docteur du Moulin, que le roi avait demandé sans cesse, arriva de Paris, et annonça au malade les commencements d'une heureuse convalescence; des évacuations prodigieuses l'accélérèrent, et le 17 on assura que le roi n'en mourrait pas.

La reine, qui avait appris, le 9 au soir, la nouvelle de sa maladie, recevait chaque jour un bulletin de La Peyronie et une lettre de d'Argenson. Elle n'osait ni partir ni rester, et, dans sa désolation extrême, elle se renversait par terre et se prosternait devant Dieu, lui demandant de la faire mourir elle-même

et de donner la vie à son époux. Au lieu de se réjouir du renvoi de la favorite, un saisissement la prit lorsqu'elle en apprit la nouvelle, et sur-le-champ elle alla pleurer devant le Saint-Sacrement, environnée du Dauphin et de ses enfants. On n'ouvrait aucune porte qu'un tremblement universel ne la prît. Ayant reçu le courrier qui lui permettait de s'avancer jusqu'à Lunéville, et au Dauphin et à Madame jusqu'à Châlons, elle voulut partir dans l'instant et courir de poste en poste, ayant dans sa première berline madame de Luynes, madame de Villars et madame de Boufflers, et dans une seconde voiture madame de Fleury, madame de Saint-Florentin, madame de Montauban et madame d'Antin. Madame de Flavacourt, qui était à Paris, vint supplier la reine de la mener ; on lui donna une voiture avec plusieurs autres dames, sans avoir égard à la disgrâce de ses deux sœurs, à cause de sa conduite irréprochable. Ainsi, lorsque les deux favorites étaient chassées de la cour pour réparer le scandale, la reine menait leur sœur, madame de Flavacourt, avec elle.

Arrivée à Soissons sans s'arrêter, et d'Argenson lui témoignant dans ses dépêches que le roi la désirait, elle accéléra encore sa marche et vola chez le roi, qui dormait, et qui lui dit en s'éveillant ces propres paroles : *Madame, je vous demande pardon du scandale que je vous ai donné, des peines et des chagrins dont j'ai été la cause. Me pardonnez-vous, Madame?* lui dit-il par trois fois. La reine, fondant en larmes, ne pouvait lui répondre, mais, attachée à son cou, elle l'embrassa pendant une heure. Le roi fit approcher son confesseur, pour qu'il fût témoin de cette réconciliation, et ce prince, le lendemain, envoya chercher madame de Villars, pour savoir d'elle si la reine lui avait pardonné ses infidélités passées, tant la méchanceté des courtisans avait su persuader au monarque que son épouse le haïssait, tandis qu'elle était pénétrée des sentiments qu'elle devait à son époux et à son roi. Madame de Flavacourt ne se trouva en présence du roi que le 7 du mois de

septembre. La reine craignait qu'en parlant d'elle son nom ne fît quelque impression sur l'esprit du roi et ne renouvelât des souvenirs amers ; mais, après la maladie, madame de Flavacourt fut avec le roi comme les autres. On savait qu'elle n'était pas aimée de ses sœurs, et que le roi, qui l'avait recherchée, n'avait pas été bien reçu.

Tandis que la reine se désolait auprès de son époux, le Dauphin et Mesdames avaient reçu l'ordre de s'avancer jusqu'à Verdun et de s'y arrêter. Malgré cette volonté connue du roi, Châtillon, qui avait résolu à Versailles même de conduire le Dauphin jusqu'au lit du roi malade, continua sa route, et madame de Tallard crut aussi pouvoir faire avancer les princesses, qui se désolaient de se voir éloignées de leur père, surtout madame Adélaïde, qui en eut la fièvre, et Madame, qui se consolait de ce que son père avait reçu l'absolution. D'Argenson, qui avait expédié les ordres, représenta à Châtillon qu'il était fort étonné de le voir, après l'ordre si connu et si précis du roi de s'arrêter à Châlons. Belle-Ile, le prenant par la manche, le tira même à part, et lui dit qu'il pourrait y avoir du danger pour le Dauphin de l'exposer à cette visite, et qu'il pourrait augmenter celui du roi, qui serait attendri et trop ému à la vue de son fils. Il ajouta aussi que, le roi ayant une maladie qui pouvait se communiquer, et une véritable fièvre maligne, il risquait beaucoup de présenter le Dauphin. *Qu'on assemble,* dit le gouverneur, *la Faculté pour en juger.*

La Faculté jugea que, M. le Dauphin ayant déjà de l'émotion, un peu de fièvre et le dévoiement, à cause de la fatigue du voyage, il y avait en effet du danger de lui faire voir son père ; mais Châtillon, malgré ces avis, persista dans le sien et présenta le Dauphin au roi, qui le reçut froidement. Le gouverneur Châtillon, déconcerté, demanda pardon au roi de la liberté qu'il avait prise ; ce prince ne lui répondit pas, persuadé que l'ambition de régner était déjà une passion dans son fils, et il conserva, depuis, le souvenir perpétuel de cette désobéissance.

Louis XV, entièrement guéri au commencement du mois de septembre, retomba dans son ancienne mélancolie. On s'aperçut qu'il devenait plus sombre chaque jour et qu'il repassait dans son esprit les scènes de sa maladie. Le duc de Richelieu, profitant de ces moments de rêveries pour s'introduire de nouveau dans l'intérieur de sa cour, sonda les avenues par des lettres qu'il écrivit au cardinal de Tencin et au maréchal de Noailles, qui lui répondirent qu'il ne pouvait être mieux dans l'esprit de Louis XV. Cette réponse enhardit le duc; il essaya de revenir à ses anciennes habitudes avec le roi, qui avait déjà résolu de se rendre auprès de son armée. Richelieu, pour l'animer contre ses ennemis, lui adressa l'histoire détaillée de sa maladie, où Fitz-James, Bouillon, les princes et tout le parti qui avait intrigué contre madame de Châteauroux, jouaient au naturel leur personnage. Chacun d'eux y fut dépeint avec de si vives couleurs, que le roi rougit de tout ce qu'il avait ordonné dans son lit mourant. Richelieu lui fit entendre qu'il fallait rappeler auprès de lui ceux qu'il avait disgraciés et éloigner les acteurs de la comédie. Dès ce moment ce prince en prit la résolution. La reine ne fut plus accueillie avec la même bonté; le roi ne lui parla qu'avec froideur, et, la veille du départ pour Strasbourg, la reine lui ayant demandé, avec son embarras accoutumé, quel serait son sort, en ajoutant très-affectueusement qu'elle espérait que S. M. voudrait bien lui permettre de le suivre à Strasbourg: *Ce n'est pas la peine*, lui répondit le roi très-froidement, refusant toute explication ultérieure. En attendant, il arrivait peu à peu près du roi quelques-uns des favoris que l'appareil des sacrements, les foudres de Fitz-James et les canons de l'Église, soutenus des lettres de cachet de d'Argenson, avaient alarmés et dispersés pendant l'agonie du roi. Leur apparition près du monarque convalescent était l'accomplissement des prophéties de Richelieu, et annonçait déjà que le prince reviendrait bientôt à son premier genre de vie, qu'il abandonnerait son épouse comme auparavant, et qu'il rappellerait peut-être

madame de Châteauroux. La reine, délaissée et tout éplorée, alla donc à Lunéville. Le duc de Penthièvre fut arrêté par une seconde petite vérole. Madame la duchesse de Chartres et madame la princesse de Conti déclarèrent qu'elles iraient à la guerre et qu'elles se présenteraient à la tranchée devant Fribourg. Madame de Modène et Mademoiselle allèrent à Strasbourg, et le roi, qui était déjà entre le libertinage et la dévotion, ayant discontinué ses prières dès le commencement de ses campagnes et les ayant faites de nouveau depuis sa convalescence, les laissa entièrement et ne voulut ni les faire ni les entendre. Il manifestait quelquefois une fureur concentrée et momentanée contre les scènes de Metz, contre Fitz-James, contre le Père Pérusseau et contre tout ce qui lui rappelait le souvenir de sa maladie. Après ce premier ressentiment, on le voyait revenir à son humeur plus tranquille, mais toujours atrabilaire. Passant à Lunéville pour aller à Strasbourg, il fut à la cour du roi de Pologne dans une mélancolie perpétuelle, et rien ne put le divertir. Les plus jolies dames, voyant la duchesse de Châteauroux encore dans la disgrâce et la vacance d'une place que presque tout le beau sexe ambitionnait, s'étudièrent vainement à plaire au roi, qui ne sourit pour aucune gentillesse. Son cœur était secrètement attaché à madame de Châteauroux ; il voyait perpétuellement cette amante devant ses yeux, et partit sans faire ses adieux à la reine de Pologne, tout préoccupé de son objet et affectant une grande indifférence pour la reine son épouse. Il réfléchit en chemin qu'il avait manqué à la politesse, qu'il entendait parfaitement, et il envoya, par un courrier, demander des nouvelles de la reine de Pologne; mais il oublia encore de faire demander, par le gentilhomme qui était le courrier, des nouvelles de la santé de son épouse et du roi de Pologne, son beau-père. Ensuite, se rappelant ce nouvel oubli, il leur écrivit des lettres flatteuses et honnêtes pour réparer ses inadvertances, et on sut que ses lettres annonçaient un esprit très-occupé.

Arrivé à Saverne, où il passait pour se rendre à l'armée, il reçut de madame de Châteauroux une lettre d'amour et une cocarde, et dès ce moment là sa passion parut au-dehors avec si peu de réserve qu'on disait que madame de Châteauroux reviendrait bientôt à la cour, et que le roi brûlait véritablement d'amour pour elle. On s'aperçut, le 10 octobre, devant Fribourg assiégé par son armée, que le roi désirait moins de conquérir cette place que de revoir son ancienne maîtresse ; mais le duc de Richelieu, parti pour Montpellier, l'avait trop bien endoctrinée pour qu'elle revînt à la cour sans de grandes sûretés et sans être vengée des ignominies qu'elle avait endurées à Metz.

Le roi, sur ces entrefaites, apprit de Madrid, par Vauréal, son ambassadeur, que Châtillon, voyant madame de Châteauroux disgraciée, avait écrit en Espagne des lettres peu favorables à la réputation de sa maîtresse. Sur-le-champ il signa contre lui et la duchesse de Châtillon une lettre de cachet, qui ne fut cependant pas encore expédiée, voulant s'en faire une obligation envers madame de Châteauroux.

Par cette disgrâce le roi contentait encore son ressentiment personnel contre le dévot Châtillon, qui élevait le Dauphin dans une antipathie insurmontable contre la vie scandaleuse que le roi avait menée, et qu'il voulait continuer avec madame de Châteauroux. C'est pour cela qu'il ordonna aux officiers chargés de l'éducation de son fils de rendre compte à lui seul de ce qui pourrait concerner cet objet. La disgrâce du duc était donc assurée, quelque parti que prît madame de Châteauroux.

Le 1er novembre le roi fit capituler la ville de Fribourg et signa la capitulation. Fatigué ou plutôt ennuyé du siége, il laissa à ses généraux le soin d'en prendre les châteaux, et partit pour Paris le 8 novembre, pour y faire son entrée triomphale ; disons-le avec vérité, pour jouir des hommages du peuple et pour reconquérir madame la duchesse de Châteauroux.

Quand le roi avait exilé quelqu'un il lui pardonnait très-

rarement. En 1745, le duc de Châtillon eut la permission de revenir à six lieues de Paris. M. le Dauphin, son premier valet de chambre Binet et Boyer négocièrent le retour. Maurepas et d'Argenson le désiraient, et engagèrent le prélat à en porter au roi la parole, sous prétexte des remèdes nécessaires à la santé chancelante de Châtillon. Le roi permit que le duc vînt à Leuville, dont le seigneur était parent et ami de Châtillon, pour y faire des remèdes. Au mois d'août suivant, désirant aller aux eaux de Forges, il demanda la permission de passer dans Paris; le roi lui fit permettre de passer, *sans y coucher*... En 1754 ce courtisan se mourait, et il était encore dans la disgrâce; il eut recours à madame de Pompadour, et, de concert avec sa femme, il la fit supplier, par le baron de Montmorency, de représenter au roi la douleur profonde qu'il ressentait de mourir dans sa disgrâce. La favorite en parla plusieurs fois au roi, qui fut inflexible; à la fin elle obtint seulement la permission de mander à madame de Châtillon que le roi voulait bien oublier le passé et qu'il accorderait désormais ses bontés à sa famille.

CHAPITRE LX.

Sentiments des Parisiens et des Français envers Louis XV mourant à Metz. — Comment ils le reçoivent à son retour dans la capitale. — Madame de Châteauroux se mêle avec le peuple pour jouir de la vue du roi. — Elle écrit au duc de Richelieu la sensation qu'elle a éprouvée. — Elle est insultée.

Le peuple français n'est point aussi idolâtre de ses rois qu'on le pense. Il avait montré beaucoup de ressentiment, à la mort de Louis XIV, contre un règne si dur et si long; à la décadence du système il fit sentir au régent que la nation ne devait pas être le jouet des folies du prince; et Louis XV savait bien que le mépris public était déjà attaché à sa vie libertine du château de Choisy.

La maladie de Metz ne changea pas les sentiments de la nation ; mais la France, qui était dans la douleur depuis 1741, à cause de l'impéritie de nos généraux, sortait d'une situation pénible et d'un état de crainte et d'alarmes depuis que le roi avait, par sa présence, relevé le courage de nos troupes.

La retraite de Belle-Ile avait découragé les esprits. Le *général des mathurins,* Maillebois, qui était accouru à son secours, n'avait pas même été capable de le joindre. Ségur, maître de la haute Autriche, l'avait honteusement évacuée. Broglie s'était enfui de la Bavière sans coup férir. L'empereur que nous avions fait élire, ayant perdu ses États, était devenu la risée de l'empire et de l'Europe entière. La garnison d'Égra, dernière place forte qui nous restait en Bohême, avait été faite prisonnière de guerre. Noailles, qui avait préparé un grand coup de partie, l'avait manqué à la bataille d'Ettingen, laissant échapper Georges II. Depuis deux ans nous fuyions partout, et le partisan Menzel était venu jusque dans nos frontières,

en nous menaçant, à la tête de ses hussards, de venir à Paris enlever nos trésors et *nous couper les oreilles*. Le peuple, qui ne voyait que des troupes vaincues pour défenseurs, ne pouvait avoir le sentiment qu'il a de ses forces quand il est armé. Une angoisse universelle dominait dans la capitale.

La présence du roi, réveillant à l'armée la bravoure des Français déconcertés, rassura les esprits dans tout le royaume et surtout dans la capitale. L'armée prit une attitude imposante, et le roi, qui s'empara de plusieurs places en personne, fit oublier le sérail de Choisy et ne fut plus que *le libérateur des Français*. De toute part on disait que, s'il était malade, c'était pour avoir voulu nous défendre. La maladie du roi frappa tous les Français de la même terreur que l'annonce d'une grande calamité. Le peuple, consterné, s'attroupait autour de l'hôtel de la poste et obligeait les commis de lui donner des nouvelles du roi. Tout homme à cheval qui avait l'air d'un courrier était arrêté, et, s'il donnait de bonnes nouvelles, on lui faisait, à l'envi, mille carresses. Nuit et jour les églises étaient fréquentées, et celle de la patronne de Paris, de cette sainte si puissante aux yeux du peuple, ne désemplissait pas. Celui qui avait dix sous les portait au sacristain afin de dire des messes pour la guérison du roi; le casuel y centupla. On n'appela plus le roi que LE BIEN-AIMÉ, et ce nom lui resta.

La guérison obtenue et le roi venant se montrer aux Parisiens, l'enthousiasme recommença. Les entrées des empereurs victorieux dans la capitale du monde n'offrent rien de comparable à l'ivresse du peuple qui jouissait de son roi. Les arbres ployaient sous la charge du peuple spectateur; les toits en parurent couverts. On sortit les grands carrosses du sacre. De superbes chevaux de parade, la tête haute, semblaient sentir ce qu'ils traînaient. Toute la pompe royale fut offerte aux regards du peuple attendri, qui pleurait de joie ou qui s'extasiait à le contempler. On jetait des pièces d'argent et on ne les relevait pas. La vue d'un beau roi, d'un roi vainqueur, du libéra-

teur de la France, était plus attrayante que cet appât. On contemplait avec délices le roi bien rétabli de sa maladie, âgé de trente-quatre ans, et redevenu beau comme un Apollon. Sa marche lente et majestueuse permettait à tous les yeux de le fixer et de se reposer sur lui : tant on se croyait heureux de sentir qu'on le possédait enfin sain et sauf dans la capitale.

Pour contempler *le Bien-Aimé* et jouir de son triomphe madame de Châteauroux sortit de son hôtel avec les autres. Le roi n'avait pas encore répondu à ses derniers empressements. Elle écrivait cependant avec passion et avec énergie à Richelieu, qui était à Montpellier ; elle lui disait : « Il est venu à Paris, « et je ne puis vous rendre l'ivresse des bons Parisiens. Tout « injustes qu'ils sont pour moi, je ne puis m'empêcher de les « aimer à cause de leur amour pour le roi. Ils lui ont donné « le nom de BIEN-AIMÉ, et ce titre efface tous leurs torts « envers moi. Mon tremblement et mon agitation ne peuvent « se décrire. Je n'osois paraître. On est si cruel à mon égard « que toute espèce de démarche auroit paru un crime. D'ail- « leurs, je n'ai plus d'espérance, et, loin de vouloir mettre des « conditions à mon retour par l'exil des uns ou des autres, « je me sens assez de faiblesse pour me rendre à une simple « demande du maître... Mais croyez-vous qu'il m'aime encore ? « Non ; vous me faites assez entendre qu'il ne faut pas comp- « ter sur son retour. Il croit peut-être avoir trop de torts à « effacer, et c'est ce qui l'empêche de revenir. Ah ! il ne sait « pas qu'ils sont tous oubliés... Je n'ai pu résiter au désir « de le voir. J'étois condamnée à la retraite et à la douleur « pendant que tout le monde se livroit à la joie. J'ai voulu en « voir au moins le spectacle ; je me suis mise de manière à « n'être pas reconnue, et avec mademoiselle Hébert j'ai été « sur son passage.

« Je l'ai vu ! Il avoit l'air joyeux et attendri. Il est donc ca- « pable d'un sentiment tendre ! Je l'ai fixé longtemps, et, « voyez ce que c'est que l'imagination, j'ai cru qu'il avait jeté

« les yeux sur moi et qu'il cherchoit à me reconnoître. Sa « voiture alloit si lentement que j'eus le temps de l'examiner « longtemps. Je ne puis vous exprimer ce qui se passa en moi. « Je me trouvois dans la foule, très-pressée, et je me repro- « chois quelquefois cette démarche, pour un homme par qui « j'avois été traitée si inhumainement; mais, entraînée par les « éloges qu'on faisoit de lui, par les cris que l'ivresse arrachoit « à tous les spectateurs, je n'avois plus la force de m'occuper « de moi. Une seule voix, sortie près de moi, me rappela à « mes malheurs en me nommant d'une manière bien inju- « rieuse. »

Mais, si madame de Châteauroux fut insultée, c'est que le peuple aimait, dans Louis XV, non le corrupteur de quatre sœurs, ni le sultan invisible, et confiné dans le sérail de Choisy, mais le roi des Français, de retour, avec eux, d'une expédition heureuse.

Voilà sa p.... est l'injure dont madame de Châteauroux se plaint dans sa lettre à Richelieu. Elle le raconta de vive voix à sa sœur en rentrant chez elle, et ajouta qu'un spectateur, qu'elle ne reconnut pas, lui cracha au nez, après avoir donné au roi de vifs applaudissements. La halle retentit même trois jours après d'un bon mot que toute la ville et toute la France répétèrent. Maurepas avait fait courir le bruit que le roi rappelait près de lui madame de Châteauroux. *Il reprend sa guinche*, disaient les dames de la halle ; *eh bien! s'il retombe malade, il n'aura pas de nous un* PATER !

CHAPITRE LXI.

Le roi, après sa triomphante réception à Paris, va chercher de nuit la duchesse de Châteauroux. — Fierté et conditions qu'elle oppose aux désirs du roi; elle exige la disgrâce de Maurepas. — Raisons du roi pour le conserver dans le ministère. — Elle demande la punition exemplaire des princes du sang. Réponse du roi, qui modère le ressentiment de la duchesse. Elle veut que les grands officiers de la couronne soient exilés, et le roi les lui abandonne. — Lettres de cachet pour plaire à madame de Châteauroux.

La nuit du vendredi au samedi 14 novembre, le roi couchant aux Tuileries, on alla gratter trois fois à la porte de communication de la chambre du roi à celle de la reine. Ses femmes l'éveillèrent et l'avertirent, croyant que le roi venait coucher avec elle. *Ah! vous vous trompez*, leur dit-elle avec assurance; *recouchez-vous et dormez*. Elles s'étaient à peine couchées que le bruit recommence. Après quelques moments, la reine leur dit d'ouvrir la porte; mais elles ne trouvèrent personne. Cette nuit-là, le roi, sortant secrètement des Tuileries, avait passé le Pont-Royal, et était entré fort incognito chez la duchesse de Châteauroux, qui logeait dans la rue du Bac, près les Jacobins. Il voulait jouir de ses charmes, s'informer, sans aucun intermédiaire, des conditions qu'elle exigeait avant de revenir à la cour, et lui faire des excuses de tout ce qui s'était passé à Metz, pendant sa maladie. Madame de Châteauroux, incertaine du retour du roi, eût voulu rentrer à la cour sans condition préalable; mais, ce prince faisant des avances, elle eut cette modération de son sexe, qui lui défendait de le recevoir avec empressement. Elle lui déclara que, *satisfaite de ne pas aller pourrir dans une prison par ses ordres, et contente d'avoir sa liberté et les plaisirs d'une vie privée, il en coûte-*

rait trop de têtes a la France si elle revenait à sa cour. A ce propos, le roi, qui n'était point sanguinaire, l'arrêta et lui dit qu'il fallait tout oublier et ne plus parler des scènes scandaleuses de Metz, mais revenir ce soir-là même à Versailles, dans son appartement, et reprendre à la cour tous ses emplois. Madame de Châteauroux voulait que M. et madame de Maurepas fussent exilés. Le roi lui répliqua que Maurepas lui était nécessaire; que, sans lui, il ne pourrait jamais se résoudre à travailler, faisant avec lui, en une demi-heure, beaucoup plus d'ouvrage qu'avec les autres ministres dans une journée. Madame de Châteauroux demanda qu'il fût humilié pour réprimer l'orgueil qu'il affecterait envers elle, et le roi lui répondit qu'elle dicterait elle-même ce qu'elle en exigeait et qu'il obligerait Maurepas de s'y soumettre.

Madame de Châteauroux, peu satisfaite, essaya d'attaquer les princes du sang, et ajouta qu'ils devaient être éloignés. Le roi avoua qu'ils le méritaient; mais il dit qu'on avait manqué à ce qui leur était dû en les tenant loin de lui et hors de sa chambre pendant sa maladie, et que la punition serait beaucoup trop forte s'ils étaient encore exilés et séparés du roi. Alors la duchesse exigea que le duc de Châtillon, qui élevait le Dauphin dans des sentiments d'inimitié affectée contre elle, que le duc de Bouillon, La Rochefoucauld, Balleroy, le Père Pérusseau et Fitz-James fussent exilés. *Oh! pour ceux-là*, lui dit le roi, *je vous les abandonne. L'affaire de Châtillon est déjà faite.* Il promit à madame de Châteauroux d'éloigner l'évêque de Soissons, mais sans éclat; car il tenait au parti des jansénistes, c'est-à-dire à une des factions du clergé de France que la situation de l'État ne permettait pas alors d'humilier. Il dit aussi qu'il punirait Pérusseau sans le chasser; mais il lui sacrifia les autres, et le jour même il signa des lettres de cachet contre le duc de La Rochefoucauld, contre le duc de Bouillon, et envoya un courrier à Montpellier, pour apprendre au duc de Richelieu le résultat de son entrevue avec elle.

Alors madame de Châteauroux voulut bien accorder ses faveurs à son amant, et, comme une grande privation, un long voyage et des contradictions avaient attisé leurs feux, ils se trouvèrent si animés et les jouissances furent si immodérées que le roi la laissa avec un mal de tête violent, avec la fièvre, et dans une telle situation qu'elle en tomba dangereusement malade.

Le 10 novembre suivant, entre huit et neuf heures du matin, La Luzerne, chef de brigade des gardes du corps, reçut de Maurepas l'ordre de signifier à Châtillon qu'il avait encouru la disgrâce du roi et lui remit une lettre de cachet datée du 17 octobre, et l'ordre de se retirer dans ses terres. La Luzerne conçut un mortel déplaisir de se voir l'instrument de la colère du roi contre son intime ami; mais Châtillon l'encouragea à s'acquitter de sa mission, et lui demanda s'il ne pourrait voir un moment la reine et le Dauphin. La Luzerne lui répondit qu'il avait ordre de lui refuser cette permission, et de l'accompagner jusqu'à son carrosse avec son épouse. Maurepas vint leur dire que la volonté du roi était qu'ils fussent partis avant son retour à Paris. Maurepas avait gardé plusieurs jours l'ordre du roi sans le manifester, et reçut celui d'en faire usage la veille de la signification, tandis que, d'un autre côté, le roi avait fait dire à toutes les dames et à madame de Châtillon de se tenir prêtes à partir, le 25 novembre, pour aller chercher la Dauphine; et l'ordre que le roi avait donné était daté du 16 octobre. La duchesse, sa femme, pour qui l'ordre était le même, sortait de chez la reine, et S. M. dit au duc, qu'elle vit à la porte de la chambre, de donner la main à madame de Châtillon jusqu'à son carrosse. Ce fut au bas de l'escalier que le comte de La Luzerne lui fit le compliment. Elle en avait apparemment la connaissance par la conversation qu'elle venait d'avoir avec la reine; car on avait remarqué qu'ils ne se dirent pas un seul mot depuis l'appartement jusqu'au carrosse. On dit à Paris que le voyage du Dauphin à Metz était la seule

cause de cette disgrâce, et que sa désobéissance au roi la nécessitait; mais la conduite de madame de Châtillon avait contribué à cette catastrophe. Son époux s'était mal comporté depuis la maladie du roi. Il partit d'abord de Versailles avec le Dauphin, le 15 août, sans ordre, et il l'exposa à une fatigue extraordinaire. Ensuite, arrivé à Châlons, il voulut passer outre, malgré l'ordre d'y rester. Non content de ces désobéissances, il vint à Metz, accompagné d'un seul garde, et alla se loger avec le Dauphin dans l'appartement qu'avait occupé madame de Châteauroux, où se rendirent Belle-Ile et d'Argenson, pour faire leur cour au Dauphin. On l'accusa même d'avoir dit au jeune prince qu'il ne devait pas tant s'affliger, parce que le roi ne mourrait pas.

Le roi avait oublié cette conduite; mais la lettre que madame de Châtillon écrivit à la reine d'Espagne le blessa dans la partie la plus sensible. Elle avait mandé à Madrid ce qui s'était passé à Metz à l'occasion de madame de Châteauroux et de madame de Lauraguais; elle en avait félicité S. M. C. Elle avait dit qu'il n'y aurait plus à la cour de mauvais exemples, et que ces dames ne pourraient désormais en donner de tels à la Dauphine, à qui elles auraient été attachées par leurs charges. La reine d'Espagne parla de ces dépêches à Vauréal, ambassadeur de France, qui en informa le roi Louis XV. Ce prince, ne pouvant encore soupçonner d'autre personne que l'ambassadeur d'Espagne, le fit venir, et lui dit qu'il était étonné qu'il eût rendu compte à sa cour de ce qui se passait dans son domestique. Montijo se défendit, assurant qu'il n'avait rien écrit dont S. M. pût se plaindre, et que les intérêts des deux cours étaient si intimement unis qu'il offrait de montrer ses dépêches à S. M., et de les faire dorénavant sous ses yeux et dans son cabinet, si elle le trouvait bon. Le roi, ajoutant foi à ces paroles, donna l'ordre à celui qui faisait, par *interim*, la fonction de ministre des affaires étrangères, de charger notre ambassadeur en Espagne de découvrir d'où partait cet

avis ; Montijo dépêcha de son côté pour avoir la preuve de sa justification. On pressa la reine d'Espagne, et Vauréal ne la laissa en repos que lorsqu'elle eut parlé. La princesse, craignant que son ambassadeur ne fût compromis, révéla le secret de la lettre de madame de Châtillon, et le roi signa l'ordre de l'exil de la femme et du mari avant la fin du siége de Fribourg ; mais elle ne fut notifiée que le 10 novembre.

Bouillon et La Rochefoucauld allèrent dans leurs terres, l'un à la Rocheguyon et l'autre à Navarre. Ce n'était pas une lettre de cachet qui les envoyait en exil, mais une lettre moins froide du roi qui les engageait à partir, et qui fut suivie, quand ils arrivèrent, d'une seconde qui leur ordonnait d'y rester. Maurepas, ami de La Rochefoucauld, avait adouci l'exil, sur lequel le roi s'exprimait en ces termes dans sa lettre à Maurepas :

Vous manderez à M. de La Rochefoucauld que je suis fort mécontent de sa conduite, et qu'il reste à la Rocheguyon jusqu'à nouvel ordre. Si cependant il y a quelques affaires qui demandent sa présence à Paris, il m'en fera demander la permission. Il ne pourra aller que de la Rocheguyon à Liancourt et de Liancourt à la Rocheguyon. Mandez-lui aussi qu'il se tient bien des propos dont je suis instruit, et que l'on augmente.

On exila aussi le duc de Bouillon, non à Navarre, comme La Rochefoucauld avait été exilé à la Rocheguyon, mais au duché d'Albret, dans une masure ou château non habité depuis deux cents ans, et où il y avait à peine un toit et une porte. Madame de Lesdiguières, qui avait protégé madame de Châteauroux dans son enfance, et qui avait élevé et recueilli chez elle madame de Lauraguais dans sa jeunesse, envoya prier madame de Châteauroux de passer chez elle, et lui dit qu'il était honteux pour la gloire du roi qu'il exilât un de ses grands officiers pour le duc de Richelieu et pour une maîtresse, puisque le duc de Bouillon n'avait fait que le devoir de sa charge à

Metz. *Je ne vous verrai jamais de ma vie*, lui dit-elle, *si la lettre de cachet est expédiée.* En lui disant ces paroles elle lui tourna le dos. Madame de Châteauroux demanda de commuer la peine.

CHAPITRE LXII.

Dénoûment de l'affaire du Père Pérusseau, jésuite, avec la favorite. — Le roi, observant son confesseur, se plaît à le laisser dans le doute s'il sera renvoyé de la cour ou s'il y restera. — Pour s'amuser davantage, le roi appelle le Père Kell, jésuite, à la cour. — Il fait courir le bruit que Pérusseau sera chassé. — Adresse de Pérusseau. — Constance de son caractère. — Le roi en a pitié et le fait rester. — Fin du règne des confesseurs des rois de France.

On a vu que madame de Châteauroux avait demandé que Pérusseau, confesseur du roi, fût puni; le roi s'y refusa; mais il se plut dans la suite, même après la mort de madame de Châteauroux, à tenir Pérusseau dans la crainte d'une disgrâce. Il fit appeler pour cela le supérieur du noviciat des jésuites, afin de confesser, disait-on, la Dauphine, qui devait bientôt arriver en France, mais, en effet, pour mettre Pérusseau dans la situation où il avait mis madame de Châteauroux dans le petit cabinet de Metz. On se souvient que le jésuite parut se complaire, dans ce petit recoin, à laisser la favorite dans l'incertitude cruelle si l'on tolérerait son séjour près du roi ou si elle serait condamnée à une disgrâce honteuse et éclatante. On se souvient encore qu'il persista dans les principes de sa politique jésuitique lorsque la favorite le supplia de prévenir cette disgrâce, en offrant de se convertir si elle restait, et en offrant encore de sortir de la cour, mais d'une manière clandestine et non précipitée. Pérusseau, voyant à la cour le supérieur du noviciat, son confrère, à côté de lui, se trouvait dans la situation de madame de Châteauroux dans le cabinet, et le roi s'amusait, en observant son embarras, à lui faire dire qu'on l'obligerait de présenter son confrère au roi, à la reine, au Dauphin, à la Dauphine, à toute la famille royale, et qu'après

cette cérémonie on le chasserait. Pérusseau, aussi habile jésuite que courtisan adroit, se comporta comme s'il avait joui de la faveur la plus distinguée. Il soutint avec un sang-froid admirable de se voir abandonné des dévotes de la cour et lors même qu'il fut l'objet de toutes les risées de la partie de la cour qui méprisait la piété et la religion. Le seul Boyer lui resta fidèle. Pérusseau, aussi embarrassé, mais moins passionne que madame de Châteauroux avant sa disgrâce, le consulta. Le théatin et le jésuite conclurent qu'il fallait faire demander au roi, par un des valets de chambre, s'il resterait ou s'il sortirait de la cour, en suppliant le roi de ne pas le laisser dans un état d'incertitude qui ôtait à son confesseur la considération qui lui était due. Le roi, qui jouissait encore de la peine de son confesseur, lui fit répondre par le valet de chambre qu'il pouvait partir, car ce qu'il avait à lui dire n'était pas pressé, mais qu'il ne manquât pas de revenir le vendredi. Le P. Pérusseau, avec un extérieur toujours jésuitique, se retira jusqu'au vendredi d'après.

Le jour indiqué, le confesseur ne manqua pas de se trouver dans l'antichambre, et le roi ne s'en aperçut pas. Pérusseau voulut faire demander ses ordres par le même valet, et il fut répondu que le roi avait ordonné, ce jour-là, de ne point lui parler d'aucune affaire. Ainsi, tout le jour se passa dans l'incertitude s'il serait renvoyé ou s'il ne le serait pas. Louis XV, qui observait en silence cette pénible situation, eut pitié, à la fin, de Pérusseau, et ne voulut pas qu'il s'en allât : il le lui fit dire par le même valet de chambre ; et Pérusseau, avec son sang-froid admirable, soutint l'assurance des bonnes grâces du roi avec la même sérénité qu'il avait soutenu la vue de l'orage qui le menaçait.

Telle fut, dans la cour de France, la dernière intrigue des confesseurs de nos rois. Dans les siècles d'ignorance, ils firent de nos princes les instruments de l'ambition du sacerdoce ; sous des princes faibles, ils furent les instruments des premiers mi-

nistres ; sous les rois dévots, ils avilirent la royauté par des pratiques monacales et superstitieuses ; dans l'extrême vieillesse de Louis XIV, ils jetèrent le désordre dans l'Église de France, et Le Tellier porta la profondeur jusqu'à persuader à ce prince que ses adultères, ses incendies du Palatinat et toutes ses fautes lui seraient remises s'il ruinait le protestantisme et s'il protégeait la bulle *Unigenitus* en France.

Les jésuites, qui voyaient l'empire du confessionnal décliner et l'opinion du siècle dévoiler leurs principes, odieux à l'esprit de liberté qui commençait à luire, avaient placé, depuis ce temps-là, des confesseurs tranquilles. Delinières et Pérusseau, dans la décadence du pouvoir sacerdotal, se conduisirent adroitement, et Pérusseau, qui ne fut qu'un instrument passif à Metz, ne fut jamais premier mobile. Malgré cette conduite, c'est ici une des dernières intrigues où paraissent les confesseurs de nos rois ; elle finit par amuser les maîtresses et Louis XV lui-même. Sous madame de Pompadour, le jésuitisme se remontra encore un moment ; mais le roi ne s'en amusa plus : il consentit à l'abolition de l'ordre tout entier. Depuis cette époque, le confessionnal fut donné à un pauvre curé de campagne qui était comme aveugle, sourd et muet, et ainsi finit, en France, la puissance du confessionnal, qui, depuis le commencement de la monarchie, avait influé sur toutes les affaires politiques, lorsqu'il ne les avait pas dirigées. Ce serait une grande maladresse dans nos rois depuis l'établissement de la constitution de rappeler des confesseurs et de leur donner une influence. L'expulsion des Stuarts, due à leur jésuitisme, et l'avilissement de la fin du règne de Louis XIV, gouverné par le P. Le Tellier, sont deux grandes leçons pour les rois. Le peuple français n'est plus fait pour être gouverné par des puissances invisibles, et l'histoire doit apprendre à tous les monarques que, dans les grands mouvements des peuples pour reconquérir la liberté, la religion est un frein impuissant, si elle ose, au nom de Dieu et par la bouche de ses prêtres, inviter les peuples à l'assujettissement.

CHAPITRE LXIII.

Suite des disgrâces exigées par madame de Châteauroux. — Balleroy, ancien gouverneur du duc de Chartres et l'un des chefs de la cabale de l'antichambre du roi, malade, est exilé. — Portrait de Balleroy. — Disgrâce mitigée de Fitz-James, évêque de Soissons. — Humiliation de Maurepas chez madame de Châteauroux, dans son lit, malade. — Histoire de sa maladie. — Le roi fait dire des messes pour la délivrance de sa maîtresse. — Symptômes qui précèdent sa mort. — Servie par madame de Modène, visitée par madame de Flavacourt. — Elle meurt dans les bras de madame de Mailly. — Le roi désolé. — Situation de Richelieu, à Montpellier, tenant les états. — Anecdote du portefeuille de madame de Châteauroux.

Le tour de Balleroy arriva bientôt. C'était un seigneur de Normandie qui avait autant de savoir que d'inflexibilité et de probité dans ses principes. Ferme comme un janséniste, attaché à l'évêque de Soissons, ancien gouverneur du duc de Chartres, plein de lumières, de bravoure et de droiture, il s'était servi de ses talents pour diriger la partie théologique de l'intrigue de l'antichambre du roi mourant, et avait composé les discours foudroyants que Fitz-James prononça avant la réception du Viatique et l'Extrême-Onction. C'est lui qui avait poussé le duc de Chartres, son élève, à montrer son ressentiment contre la clôture de la chambre du roi. Balleroy fut donc exilé et perdit les bonnes grâces du prince.

Le duc de La Rochefoucauld, aussi inflexible après son exil qu'il l'avait été dans l'antichambre de Louis XV, éluda jusqu'à sa mort toutes les avances que fit Louis XV pour le faire rentrer dans les fonctions de sa place. Vainement ce prince faisait-il l'éloge des habits neufs qu'il portait, parce que le duc absent remplissait toujours les devoirs de sa charge : La Rochefoucauld, retiré du monde, ne pouvait oublier que son mépris pour la

prostitution était la cause louable de sa disgrâce. Louis XV à la chasse affecta, un jour de pluie, d'approcher de son château et de faire la moitié du chemin pour obtenir une entrevue favorable. Le duc ne fit point l'autre moitié et ne sortit point de son château.

La disgrâce de Fitz-James, évêque de Soissons, suivit de près celle de ses courtisans ; il fut exilé dans son diocèse, non par une lettre de cachet, mais verbalement. Maurepas, qui adoucissait tous les ordres rigoureux, assurait le roi qu'en prononçant un mot il s'y conformerait. Fitz-James crut, à cause de cette douceur, qu'il pouvait demander de revenir à la cour pour la cérémonie du mariage de la Dauphine ; on lui fit dire que la disgrâce était très-réelle, et qu'elle n'était distinguée des autres que pour les formes et par grâce. Ferme et inflexible comme un janséniste qu'il était, il fit de nouvelles tentatives en 1748 : le roi lui fit dire d'y renoncer et de laisser sa charge de premier aumônier. Fitz-James paya cher son inflexibilité. Issu de la maison de Stuart, il avait eu la promesse du chapeau de cardinal, que le prétendant voulait lui procurer par sa nomination. La France, l'Espagne et l'Autriche ont le droit de refuser leur consentement à la création de leurs sujets, et Louis XV déclara qu'il ne donnerait pas le sien. Fitz-James s'en vengea en persistant à parler au roi, dans toutes les occasions, des canons et des foudres de l'Église contre les rois adultères. Toutes les fois que ce prince, qui aimait beaucoup le séjour de Compiègne, diocèse de Soissons, y venait, il trouvait sur son bureau une lettre de l'évêque de Soissons, écrite en ces termes ou en d'autres à peu près semblables. En voici une :

« Sire, les rois ne sont jamais aussi grands, aussi recom-
« mandables que lorsqu'on les voit fléchir devant le Roi des
« rois et écouter le langage de Jésus-Christ, qui vous est porté par
« les pasteurs à qui il a donné l'autorité de vous parler en son
« nom. Souvenez-vous, Sire, que, près de rendre compte au
« grand Juge des armées, de votre règne, vous vous humiliâtes

« devant l'Être suprême, vous lui fîtes, en présence des grands « de l'État, l'aveu de vos fautes, et vous lui promîtes de mieux « nous édifier; vous nous prîtes à témoin de cette belle action « de votre règne, et vous ne fûtes jamais à nos yeux ni plus « grand ni plus redoutable que lorsque nous vous vîmes re- « concilié avec votre Dieu. Si donc vous m'avez appelé à té- « moin de votre confession publique, tant que je vivrai je rap- « pellerai à Votre Majesté cette journée de repentir, de pardon « et de miséricorde. Que deviendrez-vous, Sire, vous qui êtes « religieux et magnanime, si, après avoir publiquement man- « qué à une promesse solennelle, il vous refusait, à la véri- « table et dernière heure du départ, cette miséricorde que vous « aviez obtenue? etc., etc. »

Le roi était bien pris par son faible; mais la maîtresse arrivait et déchirait la lettre ou la brûlait; et le duc de Richelieu, qui l'escamotait quand il pouvait et qui la jetait dans le tas de ses papiers historiques, avait soin de détourner le roi des idées sinistres que ces lettres lui inspiraient, et les maîtresses et les favoris se réunirent pour que l'inflexible prélat ne fût jamais cardinal.

Fitz-James châtié, il ne s'agissait plus que de la punition de Maurepas. Pour satisfaire madame de Châteauroux, le roi appela ce ministre au sortir du conseil d'Etat, lui donna ses instructions de vive voix, et lui dit d'aller chez madame la duchesse de Châteauroux pour lui faire satisfaction de sa part et la rappeler à Versailles. Maurepas, flexible et soumis, demanda au roi d'écrire sous ses yeux le discours qu'il devait tenir. *Le voilà tout écrit*, lui dit le roi en remettant la formule que Richelieu avait envoyée à madame de Châteauroux. Maurepas se présentant chez madame de Châteauroux, le suisse, prévenu, répondit qu'elle n'y était pas. Maurepas demanda madame la duchesse de Lauraguais, et on lui fit la même réponse. Il dit qu'il venait de la part du roi, et on le laissa entrer.

Maurepas la trouva au lit, enrhumée, avec la fièvre. Le duc

d'Ayen (vivant en 1792) était au chevet de son lit, et se retira quand il entendit qu'on annonçait une visite de cette nature. Au premier abord, Maurepas fut un peu déconcerté; cependant il se remit dans le moment, et parla à madame de Châteauroux en ces termes :

Madame, le roi m'envoie vous dire qu'il n'a aucune connaissance de ce qui s'est passé à votre égard pendant sa maladie à Metz. Il a toujours eu pour vous la même estime, la même considération. Il vous prie de revenir à la cour reprendre votre place, et madame de Lauraguais la sienne.

Madame de Châteauroux répondit à Maurepas en ces termes : *J'ai toujours été persuadée, Monsieur, que le roi n'avait aucune part à ce qui s'est passé à mon sujet; aussi je n'ai jamais cessé d'avoir pour Sa Majesté le même respect et le même attachement. Je suis fâchée de n'être pas en état d'aller, dès demain, remercier le roi; mais j'irai samedi prochain, car je serai guérie.*

Maurepas voulut s'excuser auprès de madame de Châteauroux et entrer avec elle dans des détails *sur les préventions qu'on avait pu lui donner contre lui*, expliquant de cette manière l'embarras qu'il affectait dans ce moment avec elle. Ensuite, s'approchant bien respectueusement de la duchesse de Châteauroux, qui jouissait, assise dans son lit, de tant de complaisances, Maurepas alla jusqu'à vouloir lui baiser la main. Madame de Châteauroux l'avança et lui dit : *Cela ne coûte pas grand'chose, et c'est sans conséquence.*

Toute la comédie avait été préparée par le duc de Richelieu : madame Châteauroux l'avait exigée du roi, le prince l'avait ordonnée à son ministre; mais le triomphe de la duchesse ne fut pas de longue durée : elle était couchée dans le lit d'où elle ne se revela plus. On dit même que le poison avait abrégé ses jours. Richelieu l'a assuré à l'auteur de ces Mémoires, ajoutant que Maurepas avait trempé dans cette mauvaise action ; mais la variété des situations douloureuses et tout extrêmes où

madame de Châteauroux se trouva suffit pour expliquer la cause de sa maladie aiguë et de sa mort violente. Pour montrer quels supplices sont réservés aux ambitieux et quelles affections durent précéder la dernière fin de la duchesse, retraçons à nos lecteurs le tableau des différentes situations de madame de Châteauroux.

Cette favorite était partie pour la Flandre avec inquiétude sur la manière dont elle y serait reçue du roi. Arrivée au camp, elle ne put ignorer aucun des mauvais propos ni le ton des chansons injurieuses qu'on affecta contre elle. La fatigue du roi pour se rendre à Metz, la scène fatale de cette ville, la maladie de ce prince, l'ordre de se retirer, le nouvel ordre de passer plus loin, les huées du peuple, le risque de périr dans plusieurs séditions dont elle était la cause, la joie de son retour, l'espérance de jouir bientôt de son triomphe dans toute sa plénitude à Versailles, ces différentes situations, tout opposées entre elles, violentes dans leur espèce, lui troublèrent encore la masse du sang, lui occasionnèrent une suppression, et elle retomba sérieusement malade, le jour même qu'elle regardait comme le plus glorieux de sa vie.

Onze jours se passèrent dans des transports, dans des absences d'esprit et des retours à la raison. Dans ses délires elle maudissait les auteurs de sa maladie et se disait empoisonnée par Maurepas. Dans les moments lucides le P. Ségaud, jésuite, profitait des intervalles pour la confesser, et affectait en sortant de dire qu'il était ravi, édifié, des sentiments de la duchesse, et qu'il avait vu peu de femmes aussi résignées à mourir. Languet, curé de Saint-Sulpice, lui porta le Viatique, et ni l'un ni l'autre n'exigèrent le sacrifice public de sa passion. Madame la duchesse de Modène, toujours amie sûre et fidèle, méprisant son rang et l'étiquette, la servait elle-même, nuit et jour, sans la quitter, et lui dit que madame de Flavacourt, sa sœur, était venue pour la voir. Madame de Châteauroux lui répondit : *Ah! je suis bien fâchée qu'on l'ait laissée aller. Pouviez-vous*

douter de mon plaisir de la voir? Madame de Modène, qui connaissait la froideur qui régnait entre elles, lui répliqua : *Je suis charmée de cette façon de penser pour elle. Elle est là, et je ne savais comment vous l'annoncer.* Elle la fit donc entrer, l'embrassa et lui dit : *Ma sœur, vous vous étiez retirée ; pour moi, j'ai conservé les mêmes sentiments.* Madame de Flavacourt lui baisa les mains, fondant en larmes.

Madame de Châteauroux donna, dans cette maladie, des signes de repentir, et promit à Dieu de faire une pénitence qu'il ne lui fut point permis de commencer. Le P. Ségaud, qui lui parlait de petites pratiques minutieuses, lui dit que la Vierge la sauverait; et madame de Châteauroux lui répliqua : *Dans toutes les situations de ma vie j'ai porté sa médaille, et je lui ai demandé deux grâces : la première, de ne pas mourir sans sacrements ; la seconde, de mourir une de ses fêtes.* Les deux grâces furent accordées, car elle devait mourir le jour de la Conception.

C'était l'esprit du temps. Le roi lui-même, en apprenant que madame de Châteauroux avait une maladie dangereuse, appela à son secours et la terre et le ciel pour la conservation de l'objet de sa passion. Son premier mouvement fut d'envoyer de l'argent dans les sacristies des églises de Versailles pour faire dire des messes et obtenir la guérison de son amante, et depuis ce temps-là il ne cessa d'en envoyer chaque jour, c'est-à-dire qu'il employait à sa manière ce que la religion offrait de plus auguste aux bons croyants pour servir sa passion. Et comment les rois pourraient-ils avoir de la Divinité une autre croyance, eux que les poëtes appelaient *les enfants des dieux*, et qui sont en France sans cesse environnés de tous ces grands qui s'étudient à l'envi à satisfaire leurs vices et leurs inclinations? Le roi envoyait chaque jour savoir des nouvelles de la malade. D'Ayen, Luxembourg et le marquis de Gontaut se relayaient pour en donner deux fois par jour, tandis que Montmartel, l'éternel complaisant des favorites, envoyait des courriers, quatre

fois dans la journée, à Le Bel, valet de chambre chargé du détail des maîtresses, afin que Louis XV pût être instruit à tout moment.

On saigna madame de Châteauroux neuf fois pendant sa maladie, soit au bras, soit au pied, soit à la jugulaire. Tous les remèdes firent leur effet; la tête seule parut intraitable. Des élancements terribles, des absences d'esprit, des agitations, des convulsions même la jetèrent dans un état qui ne peut s'exprimer. Elle ne voulait voir ni médecin ni chirurgien, et, pour lui faire agréer leurs visites, il fallait assurer que le roi les lui envoyait. Chaque jour elle s'opiniâtrait davantage à se dire empoisonnée; elle l'assura hautement, elle en assigna le lieu et les circonstances. Elle dit l'avoir été à Reims dans une médecine, et il est bien vrai qu'elle y fut malade et que la cour s'y arrêta pour elle; mais la plupart des personnes qui observaient sa maladie assurèrent qu'elle avait tenu ces propos pendant ses transports, n'étant point à elle-même. Ce bruit se répandit dans un instant à Paris et à Versailles, et lorsqu'après sa mort on eut trouvé les vaisseaux capillaires de la tête dilatés et gonflés de sang, avec un peu d'inflammation aux poumons, ces apparences si douteuses ne dissuadèrent point ceux qui la disaient empoisonnée. Ils assurèrent alors qu'elle l'avait été par l'effet des odeurs, et citèrent divers empoisonnements de même genre.

La bonne madame de Mailly se présenta dans cette circonstance, et obtint, comme une faveur, de lui parler, par le canal de madame de Modène. L'entrevue fut si touchante qu'elles ne purent d'abord se dire un seul mot. Madame de Mailly, qui soutint toutefois les symptômes affreux de la maladie, eut enfin le courage de la voir expirer dans ses bras.

Ainsi mourut Marie-Anne de Mailly, veuve de Jean-Louis, marquis de La Tournelle, lieutenant-colonel du régiment de Condé infanterie, duchesse de Châteauroux par lettres patentes de 1743. Elle fut inhumée sous la chapelle de Saint-Michel, à Saint-Sulpice, le 10 décembre, une heure avant l'usage,

parce qu'on craignait le déchaînement du peuple, et parce que la police exigea du curé cette précaution, outre celle de commander au guet d'être sous les armes.

Madame de Châteauroux avait aimé sans doute dans Louis XV le prince puissant, qui pouvait lui donner un état, un rang et une fortune; mais son ambition, qui n'avait eu rien de déraisonnable, ne s'étendit pas au delà du simple nécessaire et d'un titre à la cour. Elle aimait bien davantage dans Louis XV l'homme aimable, dont l'éducation, dirigée par un prêtre, était manquée, et à qui elle avait résolu d'inspirer de la fermeté, de la dignité, des sentiments dignes d'un grand monarque, prête pour y réussir à se servir de l'empire que peut avoir une femme adroite sur un amant. Elle souffrait de voir le roi s'ensevelir tout vivant dans Choisy, et lui disait que le plus beau cortége d'un roi de France était de se trouver à la tête de ses armées. Elle n'a presque rien coûté à la nation, qui lui doit d'avoir réveillé le roi de sa léthargie et de l'avoir mis à la tête de ses troupes.

Madame de Mailly n'avait rien coûté à l'Etat; madame de Vintimille ne voulut accepter que le plus simple nécessaire; madame de Pompadour, seule, eut une ambition insatiable. La duchesse de Châteauroux dédaigna, même avec mépris, les offres les plus ordinaires des gens d'affaire, qui, pour une simple préférence, lui offrirent des millions. Elle appelle, dans ses lettres au duc de Richelieu, ces offres *une grossièreté indigne*, qui ne pourra jamais lui être agréable. Comme sa sœur Mailly, elle conserva à la cour la dignité, la probité et les principes de la maison de Mailly, dédaignant les bassesses et les moyens malhonnêtes de se conserver la faveur du roi, qu'elle aima seul, depuis qu'elle se détacha du duc d'Agenois.

Pour terminer le portrait du roi et de madame de Châteauroux, nous dirons que, malgré ses attraits et sa séduction, la duchesse, intéressée à faire des enfants avec le roi, ne put jamais y réussir. Louis XV ne se livrait qu'aux amours *de*

passage et à de petites filles ; il était si pénétré des intrigues dangereuses que les enfants légitimés de Louis XIV avaient introduites dans la famille royale que madame de Vintimille fut seule capable d'obtenir cette faveur par des séductions. Richelieu avait beau donner des leçons à la duchesse, elle finit par approuver les résolutions et la fermeté de Louis XV.

Le roi, sentant quelle perte il avait faite à la mort de madame de Châteauroux, fut à la chasse pour se distraire. A son retour on tint conseil, et, comme il était informé que la duchesse était sans espérance, il ne put soutenir la séance jusqu'à la fin et dit aux ministres : *Finissez le reste sans moi.* Se livrant à sa désolation extrême, il alla, à huit heures, se renfermer à la Muette, ne voulut voir personne, et fit ordonner à ses ministres de ne pas y venir. Le duc d'Ayen, Luxembourg, Gontault, La Vallière et le prince de Soubise essayèrent de le consoler. Le comte de Noailles, Meuse, d'Harcourt et monsieur le premier écuyer, qui étaient à la Muette, l'essayèrent encore. Le roi frappé, de cette mort, s'abandonna à sa mélancolie, alla pleurer à Trianon avec madame de Modène, madame de Boufflers et madame de Bellefonds. Quant aux princes, le roi ne reçut les ducs de Chartres et de Penthièvre que le 15 décembre, à son lever à Trianon, où le duc de Chartres, en qualité de parent de madame de Châteauroux, plus encore en qualité de courtisan qui voulait plaire, lui demanda la permission d'en porter le deuil. Le Dauphin y vint le même jour, et le prince de Conti le 19 décembre. On observa dans les yeux du roi que sa conversation avec ce prince ne se passa pas sans larmes. Ils s'entretinrent pendant une heure de ce qu'ils avaient l'un et l'autre éperdument aimé. La reine elle-même eut le courage de demander au roi la permission de le voir pour partager sa douleur extrême. Le roi lui envoya Le Bel avec une lettre où il parlait au commencement comme ami et à la fin comme son maître, en lui disant avec autorité qu'il ne pouvait la voir qu'à Versailles.

Sur ces entrefaites, le duc de Richelieu, qui était à Montpellier, où il tenait les états, se trouvait dans les plus terribles transes. Il avait appris presque à la fois par des courriers la maladie et la mort de la duchesse, et, sachant que les rois font enlever les portefeuilles de leurs favorites pour en retirer les lettres amoureuses, il craignit que Louis XV ne se fît remettre ce portefeuille, d'où nous avons tiré une partie des faits qui sont détaillés dans ces Mémoires, et où se trouve l'histoire de toutes les ruses dont usa ce courtisan pour donner au roi madame de La Tournelle pour maîtresse ou pour la lui rendre après les scènes de Metz. Dans ses correspondances Richelieu fait des portraits achevés du caractère du roi et de toutes ses faiblesses; il parle à madame de Châteauroux de la manière de se soumettre ce prince et de le gouverner. Le commencement et le progrès des intrigues y sont développés; et le roi, en lisant ces correspondances, qui devaient l'intéresser autant que celles de madame de Vintimille, dont il s'empara quand elle eut rendu le dernier soupir, devait avouer qu'il se trouvait dans un miroir fidèle. Richelieu, frappé de cette crainte comme d'un coup de foudre, en fut longtemps interdit. Il ne croyait pas en Dieu; mais sa terreur fut telle que soudain il se mit à genoux dans son cabinet devant l'Être suprême, lui demandant la conservation de son portefeuille. On a vu que le roi s'était adressé à Dieu et avait fait dire des messes pour qu'il lui rendît sa maîtresse agonisante; Richelieu l'invoquait à Montpellier pour la conservation de sa faveur, attachée au portefeuille de la duchesse de Châteauroux. Chez des païens, le roi se fût adressé à Vénus, et Richelieu à Mercure. En France, en 1744, les prêtres avaient tellement avili l'idée de l'Être suprême que les princes et les grands s'imaginaient aussi qu'il y avait dans le ciel des dieux conservateurs d'une maîtresse, d'un portefeuille et d'un recueil d'impudicités et d'infamies; des dieux, enfin, sensibles à la douleur de Louis XV, protecteurs d'un adultère, et les complaisants fauteurs des intrigues d'un

duc et pair. Le peuple français, qui croyait à des dieux de cette sorte, accoutumé à les invoquer à toute rencontre, donnait annuellement la dixième portion de sa récolte pour le soutien de ces prêtres et de leurs mensonges. Heureusement pour le repos du duc, le roi lui envoya à Montpellier un courrier qui le rassura; mais il n'eut pas l'ambassade d'Espagne pour recevoir l'infante promise au dauphin; le duc de Lauraguais (vivant en 1792) fut envoyé à sa place. Ce seigneur, qui arrivait de Fribourg, ignorait que les charges fussent rendues à sa femme, que sa belle-sœur fût rentrée en grâce, et que cette brillante commission lui fût donnée. Vivant dans la plus parfaite insouciance, sans intrigues et sans ambition, jamais il ne démentit l'uniformité de son caractère, et, s'il a donné quelques témoignages publics de cette fermeté soutenue, qui est si contraire à la facilité des courtisans du règne de Louis XV, ce fut au pied des Pyrénées, à la réception de l'infante, que les ministres espagnols, scrupuleux observateurs des formes, voulaient et ne voulaient pas lui délivrer; ce fut encore à l'égard de sa femme, avec laquelle il eut une conduite soutenue et ferme; ce fut enfin à l'occasion du nom et des armes des Brancas. Pour se soumettre comme un autre aux décrets de l'Assemblée nationale constituante, à l'époque de la décomposition et de la ruine de l'ancienne monarchie française, il a ôté de chez lui les antiques monuments chevaleresques de sa maison; mais il a substitué à ces hochets ces mots : *Numquam non Brancas;* Il est toujours Brancas. Il y a dans les monarchies aristocratiques des noms et des généalogies historiques qu'aucun décret ne détruira.

CHAPITRE LXIV.

Apres la mort de madame de Châteauroux, le roi désire s'attacher madame de Flavacourt. — Comment s'y prit le duc de Richelieu, et ce qui lui en arriva.

Malgré tant d'aventures si désagréables et si préjudiciables la plupart à l'autorité et à la majesté royale, Louis XV aimait toujours le beau sang des Mailly.

Il passait pour constant que madame de Vintimille, qu'il avait le plus aimée, avait été empoisonnée; il venait de perdre celle pour laquelle il avait le plus fait et qui avait occasionné les scandales de Metz; il avait disgracié madame de Mailly, de laquelle il était si tendrement aimé.

De toutes ces sœurs qui avaient dû lui causer tant de chagrins, il restait la belle et vertueuse marquise de Flavacourt. Elle lui avait résisté; mais il voulut en faire la conquête, et eut recours pour cela à son ingénieux favori.

Richelieu alla voir madame la marquise de Flavacourt, à la mort de madame de Châteauroux, et la tenta de toutes manières. Si elle voulait des richesses, elle devenait l'amante déclarée du plus riche monarque du monde... Était-elle sensible au crédit : elle allait voir les potentats lui envoyer des ministres pour préparer chez elle les plus grandes affaires... Voulait-elle avancer encore sa famille : elle devenait la source des grâces et des emplois. Il n'y eut aucun genre de séduction que le duc de Richelieu n'employât pour la fléchir; mais la belle, la vertueuse Flavacourt répondit au favori ces paroles : *Voilà donc tout, Monsieur de Richelieu!... Eh bien! je préfère l'estime de mes contemporains.*

Madame de Flavacourt, qui vivait en 1792, jouissait de cette

estime. L'histoire se plaît à la lui accorder, à appeler les arts à son secours pour montrer la beauté de ses traits, et à conserver aussi les anecdotes de ses bonnes mœurs dans une cour aussi prostituée.

CHAPITRE LXV.

Portrait de la comtesse de Mailly, première favorite de Louis XV; sa douleur profonde après avoir été renvoyée. — L'amour de Dieu et du prochain succède en elle à l'amour du roi. — Anecdote de l'église de Saint-Roch. — Portrait du Père Renaud, de l'Oratoire, qui la dirige. — Mort de madame de Mailly.

Quant à l'infortunée comtesse de Mailly, après avoir longtemps pleuré sur l'infidélité de Louis XV, désabusée par la fausseté et par l'indifférence de ce prince, elle parut oublier l'amant qu'elle avait demandé à la terre et au ciel dans les premiers moments de sa disgrâce. Retirée loin de la cour, elle ne voyait que la maréchale de Noailles et la comtesse de Toulouse, chez qui elle allait souvent prendre ses repas, quelquefois arrosés de ses larmes. Surchargée de dettes, le roi lui avait fait donner d'abord quelque argent, n'en ayant point quand elle fut renvoyée et ne voulant pas même en recevoir de ce prince. Ce ne fut qu'aux instantes sollicitations de madame de Tencin, poussée par le cardinal son frère, qu'elle consentit d'en accepter pour ses besoins les plus urgents. Le roi dans la suite paya ses dettes, car on lui fit observer qu'elles avaient été contractées en partie pour les fêtes qu'elle lui donnait ou pour d'autres dépenses qu'il avait lui-même occasionnées. Ceux qui ont connu depuis la conduite du roi avec ses maîtresses pourront-ils bien s'imaginer qu'un fermier général qui fut alors placé n'obtint sa charge qu'en payant aux fournisseurs une portion de cette dette? A coup sûr le livre rouge n'est pas chargé des sommes fournies aux quatre sœurs.

Madame de Mailly ayant perdu le cœur d'un roi, la Divinité pouvait seule la dédommager; elle chercha à lui plaire par la plus rigoureuse et la plus exemplaire des pénitences. Semblable à madame de La Vallière, dont elle avait les qualités et les

vertus, elle avait voulu d'abord renoncer au monde; mais on lui fit observer qu'elle devait éviter tout éclat, tout excès, et édifier ce public qu'elle avait scandalisé pendant sa vie passée. Frappée de la beauté d'un sermon qui représentait le bonheur de vivre avec Dieu, elle voulut goûter de la félicité du petit nombre d'âmes véritablement pieuses et désabusées de ce monde, qui veulent plaire au grand Être non par aucune de ces étranges pratiques inventées dans les cloîtres, et qui font de l'Être suprême un être capricieux et cruel, qui se plaît à des tortures orientales ou fantastiques, mais par des œuvres d'une charité active et fraternelle, auxquelles elle se dévoua sans hypocrisie comme sens ostentation.

Dirigée par le Père Renaud, pratiquant avec courage les vertus chrétiennes, elle ne demandait plus au roi que des secours pour les pauvres qu'elle allait visiter jusqu'au septième étage; elle avait soin de leurs plaies et pénétrait jusque dans les prisons pour les soulager. Enfin sa charité était si ardente qu'un de ses parents, M. le maréchal de Mailly, homme de probité et de vertu comme elle, a certifié à l'auteur de ces Mémoires que madame de Mailly, se dépouillant quelquefois, pour les pauvres, de tout ce qu'elle avait, ne gardait que deux ou trois écus de six livres pour son pur nécessaire. Humble et modeste, elle oubliait son ancien état; brutalement et publiquement insultée en entrant dans l'église de Saint-Roch, où elle s'entendit dire, lorsqu'elle dérangeait quelques personnes pour se placer : *Voilà bien du train pour une p....*, elle répondit sans se déconcerter : *Puisque vous la connaissez si bien, priez donc Dieu pour elle.*

Le roi, toujours religieux dans le sein même des plaisirs, en fut touché. Plus d'une fois il voulut donner un évêché au fameux Père Renaud, qui l'avait dirigée. Ce Renaud, aussi modeste que madame de Mailly, le remercia. Disciple de Massillon, Provençal comme lui, d'une éloquence tendre, rival de son maître, ayant dans la physionomie l'empreinte d'une noble

simplicité et la candeur des bonnes âmes, il sut, par sa conduite, son désintéressement, sa réserve singulière en société, sa hardiesse à déconcerter en chaire les hypocrites et les fanatiques du temps, se rendre encore plus intéressant. Il vivait en 1790, ignoré à Paris au fond du Marais, respectable et intéressant par ses vertus et par son grand âge. Qu'il reçoive de l'histoire sa récompense; je l'ai écrite pour le triomphe de la vertu et de la vérité, et pour l'opprobre des mauvais princes et des méchants.

Madame de Mailly persévéra dans sa pénitence publique jusqu'en 1751, qui fut l'année de sa mort; elle fit son neveu, fils du roi et de madame de Vintimille, son légataire universel. Le prince de Tingri fut son exécuteur testamentaire. On fera observer qu'elle lui laissait une somme de trente mille livres *pour ce qu'il savait bien*. On sut que, ses dettes ayant été très-mal payées, malgré l'ordre du roi, et plusieurs fournisseurs ayant été obligés de consentir à un accommodement dans lequel ils étaient lésés, elle leur destinait cette somme. Oubliée absolument de Louis XV dans les dernières années de sa vie, témoin de la dilapidation des finances, elle observa, de son obscure retraite, l'élévation et l'ambition scandaleuse de madame de Pompadour, et le ressentiment silencieux de toute la France qui, maudissant cette autre favorite, regrettait l'heureuse administration de Fleury et la modestie de madame de Mailly. Elle voulut être enterrée dans le cimetière des Saints-Innocents, par humilité, et pour détruire tant qu'il lui était possible la mémoire de ses aventures. L'histoire, qui lui pardonnera ses faiblesses, lui saura gré de sa modestie, de sa retenue à la cour, l'appellera la plus vertueuse des favorites des rois, et la comparera à madame de La Vallière.

On a trouvé, en 1785, son cercueil dans les fouilles du cimetière des Saints-Innocents. On devait le conserver et élever un monument à sa pénitence. La famille le fit transporter dans le nouveau cimitière, hors des murs. Elle y est confondue avec tous les morts.

CHAPITRE LXVI.

Seconde campagne de Louis XV en Flandre, en 1745. — Siége de Tournay. — Bataille de Fontenoy, écrite sur les correspondances de la cour. — Mémoire sur cette bataille, remis à Louis XVI par le maréchal de Richelieu. — Tournay capitule. — Duchailla et Lowendal emportent Gand. — Souvré prend Bruges. — Lowendal s'empare d'Oudenarde et le duc d'Harcourt de Dandermonde. — Lowendal prend Ostende. — Prise de Nieuport. — Ath pris par Clermont-Gallerande. — Le maréchal de Saxe termine la campagne de 1745, et complète la conquête du Brabant en s'emparant de Bruxelles, sa capitale, dans le cœur de l'hiver.

Le duc de Richelieu prit une part si décisive à la bataille de Fontenoy, en 1745, que nous ne saurions nous refuser à tracer d'après lui le tableau de cette campagne.

Les succès des Français dans les Pays-Bas, au lieu de désarmer Marie-Thérèse, ranimèrent son courage contre nous; elle passa l'hiver à négocier des traités, et en conclut un avec la Saxe et la Hollande. La France envoyait de son côté à Berlin le maréchal de Belle-Ile avec son frère, qui furent enlevés, par un parti d'Hanovriens, avec leurs papiers, ce qui donna au cabinet de Versailles la plus grande sollicitude.

Le 5 du mois de mai, le roi, qui savait, par l'expérience de la campagne précédente, combien sa présence avait donné de courage aux troupes, partit pour l'armée de Flandre, emmenant avec lui le Dauphin. Il soupa la veille à son grand couvert, et passa l'après-souper dans la chambre de la reine, selon l'usage. Après un quart d'heure de conversation indifférente, le roi, sans faire ses adieux à son épouse, se retira chez lui et ne se coucha qu'à trois heures. Les ministres étrangers le suivirent et s'arrêtèrent à Cambrai.

Des sources de division s'étaient déjà manifestees dans la fa-

mille royale. Le Dauphin, son épouse et la reine formaient un parti, le roi et la petite d'Étiole, dont il s'était laissé déjà charmer, formaient l'autre parti. La Dauphine, qui arrivait de la cour d'Espagne, où il y avait beaucoup de régularité de mœurs et de sentiments contraires au libertinage de Louis XV, ne pouvait sympathiser d'aucune manière avec ce prince.

Après le départ du roi, on resta à Paris jusqu'au 12 sans recevoir de nouvelles de l'armée. La position respective des troupes faisait soupçonner une action. On se portait à la poste pour en avoir des nouvelles, et l'heure passa sans qu'on pût en obtenir. La reine était dans ces alarmes lorsqu'un page arriva à six heures, lui apportant deux lettres, l'une du roi et du Dauphin, qui avaient écrit à la hâte sur la même lettre, et l'autre de d'Argenson, qui annonçaient le gain d'une bataille. Elles étaient datées du champ de bataille de Fontenoy, à deux heures et demie. *Les ennemis nous ont attaqués ce matin à cinq heures*, disait le roi à son épouse; *ils ont été bien battus. Je me porte bien et mon fils aussi. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Étant bon, je crois, de rassurer Versailles et Paris, le plus tôt que je pourrai je vous enverrai le détail.* Le Dauphin avait écrit au-dessous : *Ma chère Maman, je vous fais de tout mon cœur mon compliment sur la bataille que le roi vient de gagner... J'ai toujours eu l'honneur de l'accompagner. Je vous en écrirai davantage ce soir ou demain. Je finis en vous assurant de mon respect et de mon amour. Signé* LOUIS.

C'est des correspondances intimes de la cour qu'on tire les relations de la bataille de Fontenoy. Il y a autant de variantes que de relations dans les différents Mémoires que nous avons de cette action, à cause de la difficulté de décrire des faits qui changent de nature à chaque instant et des variations du tableau. Les descriptions de cette fameuse bataille ne se ressemblent que dans le récit de ses plus grands phénomènes, tels que la fermeté de la fameuse colonne ennemie. On a tâché, dans

ce récit, d'éclaircir quelques faits, et de mettre de l'ordre dans un tableau dont les objets jusqu'ici ont été si embrouillés.

Le 9 mai, le roi apprit que l'ennemi, parti du camp de Morbay, marchait vers nous sur trois colonnes, en dirigeant sa marche sur notre droite. Louis XV s'avança sur-le-champ pour juger lui-même de la disposition qu'on avait faite pour recevoir l'ennemi, de quelque côté qu'il voulût se présenter.

La nuit du 9 au 10, on fit avancer le régiment des Grassins, pour avoir souvent des nouvelles de l'ennemi. Le lendemain, le roi se leva à la pointe du jour. Suivi de son fils, il alla reconnaître le terrain, vit paraître la tête de plusieurs colonnes qui s'avançaient vers Fontenoy, et qui s'arrêtèrent à trois portées de canon, jusqu'à la nuit. Le maréchal de Saxe jugea qu'il fallait se mettre en ordre de bataille. Voici ses dispositions :

Entre le bois de Barry et l'Escaut se trouve une plaine d'une demi-lieue de largeur sur trois quarts de longueur, où se donna la fameuse bataille de Fontenoy, qui prit son nom de ce village situé au centre de la plaine.

La première situation des deux armées était à l'avantage des Français : ils s'avançaient vers le centre de cette plaine jusqu'au village, ayant à leur droite, vers le bois de Fontenoy, les Hollandais, et au-devant l'armée des Anglais et des Hanovriens, au nombre de cinquante-cinq mille hommes.

Le 11 mai, le brouillard qui parut au point du jour étant dissipé, le maréchal de Saxe fit pointer le canon sur la cavalerie hollandaise du côté d'Antoing, ce qui la fit un peu reculer, et, parcourant nos lignes, il les fit pointer contre celle des Anglais qui s'avançaient vers Fontenoy. Dès cinq heures du matin, notre artillerie fit un feu terrible : nous avions cent vingt pièces de canon.

Cette décharge, sans étonner les Anglais, fait placer leur canon à la tête de leurs colonnes; le feu dure jusqu'à neuf heures du matin. Grammont, à la tête des gardes, tombe d'un coup de canon. Du Broccard pour arrêter la marche des

Anglais vers le centre de la plaine, propose au général d'avancer une batterie sur le front du régiment de Courten ; il fait un grand dégât dans l'armée ennemie, qu'il attaquait en flanc, et lui fait prendre une autre position, lorsqu'il est tué d'un coup de canon.

Cependant les Anglais et les Hollandais, avec un ordre admirable, marchaient en ordre de bataille ; ceux-ci paraissaient devoir commencer l'attaque ; leur infanterie était protégée par leur cavalerie qui marchait dans la plaine. Elle se déploya vis-à-vis Fontenoy et fut arrêtée dans ses progrès par le feu de ce village. Une seconde colonne d'infanterie hollandaise s'avançait vers Antoing, qui l'arrêta par ses canonnades et par la contenance assurée de la cavalerie, que le comte d'Eu commandait.

Pendant les mouvements de la droite de notre armée, trois colonnes d'infanterie anglaise et hanovrienne marchaient droit et d'un pas ferme vers notre centre. Vainement notre artillerie foudroyait-elle leurs premiers rangs, sur-le-champ ils étaient remplacés. Ces colonnes se mirent en bataille.

Une quatrième colonne de cavalerie était à leur droite, conduite par Cambel. Le chevalier d'Apcher, à la tête de la nôtre, la repoussa et la mit en désordre. Cambel eut la cuisse emportée, et sa cavalerie disparut jusqu'au moment de la retraite, où elle fit ses derniers efforts. Mais les trois colonnes d'infanterie anglaise et hanovrienne, faisant en même temps de plus grands progrès, s'avançaient vers Fontenoy, dissipaient nos bataillons, et s'organisaient en forme de bataillon carré à trois faces pleines. Elles marchaient fièrement vers nous pour s'établir à notre place, faisant de tous côtés un feu roulant, nous divisant et enveloppant Fontenoy. Le succès de ces évolutions les conduisait à la victoire.

Une ligne d'infanterie formée des bataillons du Roi et d'Aubeterre, des gardes suisses et des gardes-françaises, était en face et à cinquante pas des Anglais ; vingt-neuf officiers des

gardes ou autres, frappés de la premiere décharge, furent renversés; le colonel Courten tomba roide. Quatorze officiers et deux cents soldats furent blessés dangereusement; soixante-quinze furent tués, et rien ne put remplacer ce premier rang.

Les Anglais, toujours plus fermes, avançaient encore d'un pas hardi et de sang-froid, sans pouvoir être pénétrés, repoussant les gardes françaises et suisses, et successivement les régiments que nous dirigions contre eux.

Le maréchal de Saxe ordonnait à quelques brigades de fortifier Fontenoy et d'envelopper de ce côté la redoutable colonne ennemie; il envoyait d'autres corps de troupes l'entourer d'un côté opposé. Les deux ordres devaient s'exécuter en même temps, pour obliger la colonne ennemie de faire face aux deux attaques opposées; mais la droite exécuta les ordres avec trop d'ardeur et de promptitude, et la colonne ennemie, dirigeant toutes ses forces de ce côté, mit nos troupes en désordre, et, sans les brigades d'infanterie de la réserve, tout était perdu de ce côté. Meuse, par ordre du maréchal, alla supplier le roi de repasser le pont avec le Dauphin; mais le roi voulut rester sur la place pour observer l'événement. Ainsi nos troupes étaient battues à droite, tandis que celles que le maréchal avait envoyées à gauche commençaient leur attaque. La colonne ennemie, toujours victorieuse, se retournant de ce côté, fit face un moment à nos feux opposés. On se canonna pendant une heure. Nous fîmes des mouvements inutiles dans tous les sens pour la diviser : nos escadrons semblaient fondre en sa présence, et la colonne, s'avançant à pas lents, approchait à chaque instant du centre de la plaine, en nous divisant. Trois fois le régiment des Vaisseaux, commandé par Guerchy, fut mis en désordre, et trois fois il se rallia et se défendit avec courage. Le prince de Craon, colonel de Hainaut, y fut tué à la tête de son régiment, et le colonel Dillon fut frappé de mort à la tête des Irlandais.

Dans ces moments critiques, le maréchal de Saxe, ralliant

encore cette infanterie toujours battue et jamais vaincue, la joignit à la brigade irlandaise, qui s'était formée devant l'ennemi sous les ordres de Clare; il fit avancer aussi le régiment de Normandie et celui des Vaisseaux. Béranger, milord Clare eurent ordre d'attaquer le flanc droit de l'ennemi. Le roi, sans perdre courage, marchant vers le champ de bataille avec peu de seigneurs, ralliait les fuyards par ses paroles et son exemple, tandis que le Dauphin, qui le suivait toujours, lui demandait avec instance, mais inutilement, la permission de charger à la tête de sa maison.

Alors la maison du roi, la gendarmerie, les carabiniers, conduits par le duc de Richelieu, fondent sur le centre jusqu'alors indivisible; quatre pièces de canon bien dirigées le frappent comme des coups de foudre; nos troupes, à droite et du côté de Fontenoy, s'approchent et attaquent cette partie de l'armée anglaise. La colonne invincible est ébranlée, enfoncée, divisée et mise en désordre; elle fuit le champ de bataille et abandonne son canon; plusieurs de ses régiments sont entièrement détruits. Nos troupes poursuivent les fuyards jusque dans les haies de Vezon. Enfin à deux heures et demie le gain de la bataille nous fut assuré.

Les Hollandais, pendant la bataille, semblent avoir été paisibles spectateurs du combat, si on les compare aux Anglais. Ils étaient à droite de notre armée, du côté des bois de Fontenoy; et nos troupes, ardentes et plus audacieuses par la fuite des Anglais, chargèrent ce corps de réserve et le firent retirer précipitamment.

Telle fut la journée du 11 mai. Le lendemain, le comte d'Estrées partit avec un détachement pour aller vers Leuze, où il ramassa trois à quatre mille prisonniers; on recueillit aussi trente-deux pièces de canon abandonnées. On tâcha de vérifier les pertes; on dit que les Anglais avaient perdu douze à quinze mille hommes, et que nous en avions perdus trois à quatre mille. Les Irlandais prirent un drapeau. Les ennemis se refugièrent sous Ath.

Le maréchal de Richelieu, qui ne racontait jamais l'histoire de la bataille de Fontenoy sans intérêt, envoya, le 7 mars 1783, à Louis XVI, un Mémoire de ses services, où cette bataille est décrite en ces termes :

« On fit la ponction le soir de la bataille au maréchal de « Saxe, qui étoit hydropique ; mais son courage, sa dureté pour « lui-même et l'amour du commandement lui firent cacher « l'excès de son mal ; et il partit pour se mettre à la tête de « l'armée. Les ennemis s'étoient empressés d'assembler la leur. « Le roi, à la première nouvelle, partit ; et le soir du même « jour de son départ, comme il s'alloit coucher, il apprit que « les ennemis marchoient à nous et nous attaqueroient peut-« être le lendemain. Le roi, au lieu de se coucher, ordonna « que M. le Dauphin, qui l'étoit déjà, ne fût point éveillé. Sa « Majesté se mit en route sur-le-champ, et arriva à temps pour « la bataille, qui n'eut lieu que le lendemain, ce qui donna le « temps à M. le Dauphin d'arriver. Le maréchal de Saxe, dans « le plus cruel état, obligé de s'en rapporter à des officiers gé-« néraux qui avoient pris une très-mauvaise position, n'eut « pas le temps ni la force d'y rien changer, ni de faire ce qu'il « auroit désiré si sa santé lui eût permis de se donner une « position favorable à une aussi grande armée. Il étoit fort près « des ennemis, et, dans le moment où ils marchaient pour « l'attaquer, les ennemis commencèrent par attaquer le poste « où étoit le régiment des gardes, le culbutèrent et se trouvèrent « au milieu de notre armée, sans que leur cavalerie eût pu « passer dans cette position. Ils étoient, ainsi que nous, fort « embarrassés. On ne pouvoit les attaquer d'aucune part à « cause de la difficulté du grand circuit qu'il auroit fallu faire « et celle d'envoyer chacun dans son poste, pour donner en-« semble au moment qui auroit été convenu ; de sorte que « nos troupes, qui atteignoient par pelotons cette masse énorme « d'infanterie, étoient toujours repoussées, et pour cette raison « rebutées d'aller se faire tuer en détail. Un grand nombre de

« lieutenants généraux, qui ne savoient que faire, vinrent « prendre les ordres du roi, et lui dirent qu'il n'y avoit aucun « moyen d'entamer l'infanterie et qu'il falloit se retirer. Le « duc de Richelieu, aux premières charges qui avoient été « faites, avoit demandé au roi la permission d'aller voir de « près ce qui se passoit et de lui en rendre compte. Il arriva « au poste qu'occupoit la brigade du régiment des Vaisseaux, « commandée par M. de Guerchi. Comme elle étoit déjà ébrau- « lée pour aller toute seule attaquer l'infanterie ennemie, le « duc de Richelieu, qui s'étoit joint à cette brigade déjà en « marche, chargea avec elle, et vit de près le peu d'effet qu'elle « produisoit; aussi fut-elle repoussée et criblée. M. le duc de « Richelieu vit M. de Guerchi culbuté et son cheval tué. Il « examina la position de ce côté et revint en rendre compte au « roi. Il n'y eut aucun de ceux qui étoient avec Louis XV qui « ne proposât la retraite et ne reconnût l'impossibilité d'une « victoire avec des troupes aussi effarouchées que les nôtres; « le duc de Richelieu osa seul être d'un avis contraire. Il « observa qu'avec le système d'attaquer par pelotons l'infan- « terie ennemie il étoit impossible que nos troupes pussent « avoir aucun succès. Il ajouta qu'il ne doutait pas qu'en ca- « nonnant cette colonne ennemie, qui étoit très-pressée et sans « cavalerie, on ne la mît dans un très-grand désordre, qui « rendroit le courage à nos troupes et les moyens d'attaquer « de toute part et à la fois cette masse ennemie. Il observa que, « si l'infanterie ennemie ne recevoit pas tranquillement les « effets terribles que le canon pouvoit faire et n'étoit point « chassée ou détruite, on pourroit retirer nos troupes si l'on « s'y voyoit forcé, et que sans cela on ne pourroit le faire sans « le plus grand danger. Quelqu'un répondit : *Où prendre du « canon?... Tout près d'ici*, reprit le duc de Richelieu; *je « viens d'en voir une batterie*. On répliqua que le maréchal de « Saxe avoit défendu que cette batterie fût enlevée. Le duc de « Richelieu, reprenant, observa que le maréchal de Saxe l'avoit

« déjà ordonné avant ce qui s'étoit passé, mais que le roi étoit « fort au-dessus d'un général d'armée. Alors personne ne dit « plus rien; et le duc de Richelieu, demandant à Sa Majesté « si elle vouloit bien ordonner que l'on prît le canon de ladite « batterie, le roi, troublé, y consentit, après avoir hésité quel- « que temps. Le duc de Richelieu dit alors à un officier du « régiment de Touraine, nommé Isnard, qu'il connoissoit, « de courir à l'endroit qu'il lui indiqua et d'amener le canon « de la batterie au plus vite. Isnard obéit avec la plus grande « diligence. Il n'y eut pas un seul coup de canon qui ne pro- « duisît son effet. Un carnage affreux fut le résultat de cette « nouvelle espèce d'attaque, et, dès les deux premières dé- « charges, les ennemis furent dans un si grand désordre qu'ils « ne perdirent pas de temps pour se retirer. Alors on les chargea « de tous côtés, et on parvint à les chasser complétement, ce « qui donna un tel courage à nos troupes qu'il n'y eut presque « pas d'ordre à leur donner. Les ennemis ne songèrent qu'à « se retirer en désordre, chargés de tous côtés. »

L'auteur de ces Mémoires, qui publie cette note apostillée de la main du maréchal de Richelieu, n'y a fait aucune observavation; mais, après avoir entendu le maréchal de Richelieu, les curieux liront volontiers une relation qu'on a trouvée dans ses papiers. Elle est datée du camp de Tournay, le 14 mai, et elle est écrite par le valet de chambre du comte de Saxe.

« Jamais bataille n'a été gagnée plus complète que celle de Fontenoy, donnée le 11 du courant. L'ennemi a abandonné ses canons, munitions et équipages. On vient d'amener deux mille Anglais et Hanovriens blessés, qu'on a trouvés dans les chemins, granges, villages et hameaux. Leur perte va au moins à dix mille hommes. Leur désordre est affreux. C'est une belle journée pour la France que celle du 11 mai, et bien glorieuse pour Sa Majesté et pour M. le maréchal de Saxe, qui, pendant l'action, a été partout donner ses ordres avec un sang-froid étonnant. Je ne l'ai pas quitté d'un pas. J'ai voulu lui

baiser les mains après la bataille ; il m'a fait la grâce de m'embrasser. Nous sommes maîtres de la demi-lune et de l'ouvrage à cornes de l'attaque. Je crois que nous en avons encore pour cinq ou six jours. Comme rien ne presse à présent, M. le maréchal veut aller doucement pour épargner les hommes. Les soldats aux gardes ont fait beaucoup plus mal qu'à l'ordinaire : cela est en vérité honteux. Nous avons tué à l'ennemi soixante-trois officiers, dont trois généraux, et quatre mille trois cents blessés. J'en ai bien vu sur le champ de bataille quatre ou cinq mille. Nous avons de plus quarante-quatre pièces de canon, cent vingt-deux chariots de munitions, et quantité de bagages. Je ne crois pas que ces fiers Anglais paraissent devant nous cette campagne. Je n'ai pas assez de temps pour vous envoyer l'état de notre perte, qui monte à moins qu'on n'a dit. Le travail serait trop long pour moi, qui n'ai qu'une heure dans les vingt-quatre de la journée pour écrire. M. le maréchal est beaucoup fatigué, ayant été, le jour de la bataille, neuf heures à cheval, malade comme il est. Il vient d'aller chez le roi prendre l'ordre. Sa Majesté l'embrassa sur le champ de bataille ; elle est venue ici avant-hier le voir, avec M. le Dauphin et toute la cour, et l'a embrassé.

« Voilà notre gloire. Voici ce que nous avons risqué. Les ennemis attaquèrent d'abord un village et une redoute que nous avions sur notre droite, et où il y avait deux brigades d'infanterie et huit pièces de canon, commandées pas M. de Lutau. Les ennemis l'emportèrent après un carnage effroyable. Nous attaquâmes sans perdre haleine, et on la remporta dans l'instant. Les ennemis attaquèrent en front ; le feu et le carnage furent terribles des deux côtés. Notre infanterie fut repoussée après un combat de deux heures.

« On fit avancer la première et la deuxième ligne de cavalerie, qui fut de même repoussée. Enfin Louis XV, qui était présent, a fait des miracles pour un roi, jusqu'à rallier ses troupes lui-même, leur disant, aux uns, avec douceur : *Allons ! courage,*

mes enfants! Retournez; je vais me mettre à votre tête. Et aux autres, le fouet à la main : *Vous êtes des misérables d'abandonner vos camarades qu'on égorge!*

« Les ennemis avançaient toujours, et étaient presque maîtres du champ de bataille. Le roi, suant à grosses gouttes et tout consterné, ainsi que monseigneur le Dauphin, dit dans cette circonstance : *Qu'on fasse avancer ma maison.* Et il se retira plus bas, parce que les boulets venaient jusqu'à ses pieds à chaque instant et souvent le passaient. Tout semblait être perdu pour nous. Nous marchâmes aux ennemis, et nous attaquâmes un bataillon carré de dix à douze mille hommes. A la première et deuxième charges, nous ne pûmes jamais les rompre. A la troisième, nous ébranlâmes un peu, sans jamais faire perdre un pouce de terre. Le feu ennemi nous écrasait, et on fut dire au roi, dans cette circonstance, que sa maison tenait bon, que tout irait bien, mais qu'il nous fallait un peu d'infanterie et quelques pièces de canon. Sur-le-champ il revint avec une joie extrême et nous envoya ce que nous demandions. Nous attaquâmes de nouveau; l'infanterie nous fit un peu de jour. On entra dans ce bataillon l'épée à la main et on mit tout en déroute. Nous les poursuivîmes jusqu'à un bois. Pour lors le soldat jeta son chapeau en l'air, criant : *Vive le roi! la bataille est gagnée!* On rallia toute l'armée sur les malheureux cadavres. » (Ici finit la relation du valet de chambre.)

On admira dans cette bataille l'action de Castelmoron, jeune seigneur de quinze ans, frère de Béthune, grand louvetier, qui servait dans la gendarmerie. Pendant la bataille, il aperçut que le porte-étendard était entraîné par son cheval qui allait être investi par l'ennemi; il choisit cinq gendarmes et alla reprendre, au milieu des sabres et des pistolets, cet étendard qu'il nous rapporta. Il en fut néanmoins si modeste qu'il n'en parla jamais. Cette action ne fut point récompensée, et madame de Castelmoron ne l'apprit à Paris que par la voix publique.

Elle réveilla néanmoins la jalousie des grands seigneurs, et Monteclair se permit de l'appeler *enfant*. Castelmorond, pour prouver qu'il avait l'âge mûr, voulut mesurer son épée; Monteclair le tua roide d'un coup d'épée qui passa d'outre en outre. La noblesse et les préjugés voulaient qu'on appelât ces crimes un *duel;* l'histoire et la vérité ne peuvent les connaître que sous le nom d'*assassinat*.

La continuation de la guerre détermina le roi à diriger les opérations de l'armée vers les Pays-Bas autrichiens. Il résolut d'assiéger Tournay, dont le siége était ralenti; mais, la nouvelle de la victoire de Fontenoy réveillant le courage de nos troupes, une canonnade de cent soixante pièces, le jeu de toutes les batteries, une gerbe de cinquante-cinq bombes, une salve générale de toute l'armée annoncèrent aux habitants de Tournay un succès éclatant et cette joie que les Français ne peuvent contenir, selon leur caractère. La même salve fut répétée jusqu'à trois fois. La ville de Tournay fut dans l'alarme. La garnison, composée de onze bataillons et d'un régiment de cavalerie, ouvrit ses portes, après vingt-trois jours de tranchée ouverte, et se réfugia dans la citadelle, où le roi l'attaqua et la força de capituler, après dix-neuf jours. Ce début de la campagne donna du courage aux troupes.

La ville de Tournay étant soumise au roi, ce prince forma le projet de prendre la ville de Gand. Il conduisit son armée sur la Dendre, pour contenir les ennemis, qui n'osèrent la passer devant nous.

Pendant que le marquis du Chayla et le comte de Lowendal, lieutenants généraux, se portaient sur Gand, l'un par la droite, l'autre par la gauche de l'Escaut, un corps de six mille hommes des ennemis, parti d'Alost pour se jeter dans cette ville, étant tombé, le 9 de ce mois, dans la marche du marquis du Chayla, fut entièrement défait; et, le 11, Lowendal ayant emporté la place l'épée à la main et facilité l'entrée au marquis, ils forcèrent la garnison de se retirer dans le château, où elle

fut faite prisonnière de guerre, le 15, au nombre de sept cents hommes. Ce succès priva les ennemis de toute communication avec la Flandre maritime, et nous mit en possession de leurs principaux magasins, de leur artillerie de siége, assura aux troupes des subsistances abondantes pendant le reste de la campagne, et nous ouvrit les chemins des plus riches cantons des Pays-Bas autrichiens.

Les ennemis, déconcertés par l'activité de l'armée française, se retirèrent au delà de Bruxelles. Bruges se soumit le 18, et la nuit suivante le roi fit ouvrir la tranchée devant Oudenarde. Lowendal, que le roi avait chargé de la conduite de ce siége, pressa cette place avec tant de vivacité que le gouverneur capitula le troisième jour et se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison, composée de trois bataillons.

Le roi, pour rendre la situation des ennemis plus difficile, entreprit le siége de Dendermonde, qui fut conduit par le duc d'Harcourt, lieutenant général et capitaine des gardes. L'ennemi tenta d'y jeter des secours; un de ses détachements qui montait l'Escaut sur des bélandres fut attaqué et fait prisonnier en partie, et, malgré les inondations dont la place était environnée, la garnison, forte de neuf cents hommes, fut obligée de capituler le 13 août et s'obligea à ne point servir pendant dix-huit mois.

Pendant que nos troupes entraient dans Dendermonde, Lowendal pressait la ville d'Ostende, et, malgré la difficulté de l'accès, la garnison, composée de quatre mille hommes et secourue de rafraîchissements continuels que lui facilitait la mer, capitula le 23, après dix jours de tranchée, et sortit avec les honneurs. Cette conquête assura le reste des possessions autrichiennes dans le comté de Flandre, et priva les Anglais des avantages d'une communication directe avec les Pays-Bas.

La conquête d'Ostende fut suivie de celle de Nieuport, et Lowendal, qui ouvrit la tranchée le 31 août, fit, le 5 sep-

tembre, la garnison prisonnière de guerre. Il y avait peu d'exemples dans notre histoire d'un pareil bonheur.

De tout le pays que la reine de Hongrie possédait depuis la Dendre jusqu'à la mer, il ne lui restait que la ville d'Ath. Clermont-Gallerande, lieutenant général, fut chargé par le maréchal comte de Saxe de l'assiéger, et Clermont, après huit jours de tranchée ouverte, l'obligea de capituler. Cette conquête assura des quartiers d'hiver abondants et tranquilles, et augmenta les difficultés de l'ennemi pour se soutenir dans le Brabant.

Telle fut la fin de la campagne de 1745. L'histoire de France ne présente dans aucun temps une suite de succès aussi bien liés entre eux. C'est que le roi, fatigué enfin d'apprendre à Choisy que nos généraux étaient les plus redoutables ennemis de la France, à cause de leur jalousie, voulut lui-même les observer et veiller sur toutes nos troupes. Peut-on croire que, s'il n'avait été présent, les seigneurs de la cour eussent laissé le maréchal de Saxe et Lowendal mériter et acquérir la réputation de deux héros?

Malgré tous ces succès, Marie-Thérèse était inébranlable, et plus nous lui enlevions de places, plus elle s'obstinait dans son projet de ne faire qu'un traité qui respectât au moins l'indivisibilité de ses possessions; on disait qu'elle *voulait tout ou rien*. Aucune nouvelle fâcheuse ne pouvait altérer la tranquillité de ses résolutions. Louis XV, désolé de la guerre, au milieu de ses succès, fut forcé de poursuivre la conquête de la Flandre; il ordonna au maréchal de Saxe de prendre Bruxelles, capitale du Brabant, dans le cours de l'hiver.

Malgré la rigueur de la saison, la difficulté des transports et la résistance d'une garnison de dix-huit bataillons et de neuf escadrons, on conduisit ce siége avec une telle activité et intelligence que le 30 janvier la place fut investie de tous côtés. La tranchée fut ouverte le 7, et la garnison obligée de se rendre prisonnière de guerre. On trouva dans la ville dix-sept officiers généraux.

Bruxelles prise, le roi dirigea ses forces contre la ville d'Anvers. Les ennemis, qui en connaissaient les conséquences, s'étaient fait des remparts de la Dile et de la Nèthe. Le maréchal de Saxe assembla l'armée sous Bruxelles; le roi se montra, et tous les obstacles disparurent. Louvain, Malines, Lierres, Aerschot, Herenthalz furent évacués. Le fort Sainte-Marguerite se rendit. Anvers, abandonné de sa garnison, ouvrit ses portes à Louis XV; celle qui s'était réfugiée dans la citadelle capitula le 31 mai, après un siége de six jours, conduit par le comte de Clermont; et, après cette nouvelle conquête, tout le Brabant fut sous la domination du roi.

La prise de Mons devait donner au roi tout ce qui restait en Hainaut à la reine de Hongrie. Le prince de Conti, à la tête de l'armée qu'il commandait, se rendit le 7 juin devant cette place, et, malgré de longues et fortes pluies, la tranchée fut ouverte le 24. Douze bataillons en garnison furent faits prisonniers de guerre.

Les ennemis, à cause de ces succès, étaient hors d'état de pénétrer dans le Brabant et dans la partie conquise de Flandre; il fallait leur fermer les chemins de la province du Hainaut, que la prise de Mons avait réduit sous l'obéissance du roi. C'est pour cela que le prince de Conti fut envoyé à Charleroy et le marquis de la Fare, lieutenant général, à Saint-Guilhain. En peu de jours ces deux places furent prises; celle de Charleroy était une des plus fortes de tout ce pays-là.

La ville de Namur fut alors la dernière ressource de la reine de Hongrie pour troubler la France, entre la mer et la Meuse, et pénétrer dans les pays nouvellement conquis. Pour la conserver la reine de Hongrie avait rassemblé toutes ses forces dans un camp dont la seule position défendait la place. Le maréchal de Saxe, par des marches savantes et des mouvements bien réfléchis, se procura les avantages d'une victoire sans coup férir, priva l'ennemi de toute subsistance, le força de se déposter, d'abandonner la place à ses forces naturelles, et

fit reculer l'armée au delà de la Meuse. Les troupes ennemies passèrent cette rivière le 29 août, et Namur fut investi le 5 septembre par le comte de Clermont, qui fit ouvrir la tranchée. La ville capitula le 12, et, la garnison s'étant retirée dans les châteaux, il conduisit l'attaque avec tant d'activité et de capacité que les treize bataillons qui les défendaient furent obligés de subir la loi qu'il voulut leur imposer; ils furent faits prisonniers de guerre le 30, le sixième jour seulement de l'ouverture de la tranchée.

Tandis que les Français étaient victorieux dans les Pays-Bas, ils se tenaient simplement dans l'état de défensive en Allemagne. Marie-Thérèse y était assez occupée avec le roi de Prusse, qui fit une diversion si favorable aux Français pendant la conquête des Pays-Bas.

L'empereur Charles VII, qui avait été le prétexte de cette guerre sanglante, mourut le 20 janvier 1745, et on s'imagina que, la cause de la guerre n'existant plus, ce fléau cesserait de tourmenter l'Europe. La reine de Hongrie avait d'autres vues; elle voulait devenir impératrice et rentrer dans toutes ses possessions héréditaires. Elle avait conclu un traité avec l'électeur de Saxe, avec la Hollande et l'Angleterre, et traitait avec le fils de l'empereur, devenu, à la mort de son père, électeur de Bavière. La France, ancienne amie et alliée de cette maison, avait tout fait pour l'élever aux dépens de la maison d'Autriche : Louis XV avait donné une armée à son père, Charles VII, lui avait prodigué ses trésors et le sang des Français, et avait continué au jeune électeur, âgé de dix-huit ans, les mêmes secours. Louis XV l'avait armé de pied en cap comme l'empereur son père, et payait pour lui six mille Hessois, trois mille Palatins et treize bataillons d'Allemands.

Le friponneau, au mépris des leçons de son père, qui lui avait fait promettre en mourant de ne jamais oublier ce qu'il devait au roi de France, écouta les suggestions de Marie-Thérèse, et, moyennant quelque argent payable par les Anglais,

que Marie-Thérèse eut l'adresse de lui promettre, il traita d'abord secrètement avec elle, et lui promit sa voix pour l'élection de son mari, que la reine brûlait de faire empereur.

A la défection ce prince ajouta la trahison d'un malhonnête homme : il consentait à la réunion de ses troupes à celles de Marie-Thérèse contre les Français, ses protecteurs et ses alliés. Notre armée, commandée par le marquis de Ségur, défendait alors les frontières de la Bavière des approches des troupes autrichiennes ; le petit traître ordonna à ses troupes, sept jours avant la signature de son traité, de se replier sur Munich, sans avertir Ségur, qui, n'ayant que cinq mille hommes, fut attaqué à l'improviste par quinze mille Autrichiens, et se battit en retraite, avec courage, pendant trois jours. Voilà ce que gagna le roi de France pour avoir voulu faire sa créature empereur d'Allemagne et dépouiller la puissance autrichienne d'une dignité qui n'a aucune puissauce réelle. Après des perfidies de cette nature et dont toutes nos histoires sont remplies, quelle confiance les peuples peuvent-ils avoir dans les promesses et les moralités des princes qui se dévorent entre eux avec tant de sang-froid? Et quelle destinée que celle des Français, s'ils sont obligés d'opposer désormais une armée de gardes nationales à des troupes royales! Deux volontés armées dans le royaume doivent perdre la race des Bourbons ou la liberté française.

La vérité de l'histoire exige cependant qu'on ajoute que le jeune électeur de Bavière, environné de seigneurs qui s'étaient vendus à Marie-Thérèse, succomba à la suggestion autrichienne ; car on assure que sa main trembla et qu'il pâlit quand il signa son traité avec Marie-Thérèse.

Rien n'égala la surprise du conseil de Versailles quand il apprit cette défection. Ferme dans sa résolution d'enlever à l'Autriche la dignité dont il avait revêtu l'électeur de Bavière, il ne restait plus à la cour de Versailles de tête impériale digne d'être opposée à l'époux de Marie-Thérèse. Cette prin-

cesse nous avait enlevé le fils de Charles VI ; le cabinet de Versailles tenta de lui enlever l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui était l'allié de la reine, à la solde des Anglais. Le roi de Pologne, qui refusa nos offres, laissa la France encore plus étonnée; il ne lui restait alors que l'Espagne et la Prusse pour alliés. L'Autriche, au contraire, malgré la jeunesse de Marie-Thérèse, voyait sous sa dépendance la majorité des électeurs et des petits princes d'Allemagne, et se trouvait liée avec les rois de Sardaigne et d'Angleterre avec la Russie et la Hollande. Le roi néanmoins fit, cette année 1745, les conquêtes les plus brillantes, les campagnes les plus savantes, et le maréchal de Saxe et Lowendal prouvèrent que les Français, sous des chefs résolus, supérieurs aux intrigues de cour, incapables de jalousie et doués d'un caractère ferme et invariable, étaient encore capables des plus grands succès. Ces hommes avilis de la cour de Louis XV, qui avaient laissé périr nos troupes en Allemagne et qui n'avaient aucun plan suivi, ne gouvernèrent plus dans cette campagne. Le maréchal de Saxe et Lowendal portèrent dans nos camps des caractères antiques, semblables à ceux du temps de Louis XIII ou du bel âge du dernier règne, et, Louis XV, présent à l'armée, réveillant le courage et l'attachement du soldat, la France pouvait, sans obstacle, développer avec succès ses forces naturelles.

Maillebois, qui avait fait la guerre de Corse et qui était censé savoir faire la guerre de montagne, fut envoyé d'Allemagne en Italie, d'où l'on rappela le prince de Conti, qu'on plaça à la tête de l'armée d'Allemagne; vainement tenta-t-il de s'opposer à l'élection de l'empereur, époux de la reine de Hongrie ; les troupes impériales protégèrent la diète de Francfort, et Marie-Thérèse rendit à la maison d'Autriche sa dignité impériale.

La condition de cet empereur, gouverné par une femme aussi adroite et aussi impérieuse, est digne de quelques remarques; il était l'héritier de la maison de Lorraine, et avait

perdu ses possessions par son mariage. Il était revêtu de la vaine dignité de l'empire, et sa femme en avait seule la puissance réelle. Il avait le titre de roi de Hongrie et de Bohême, et la reine gourvernait despotiquement ces royaumes avec beaucoup de jalousie. On lui avait donné la Toscane en échange de ses États, et la prépondérance de son épouse l'empêchait d'y exercer sa puissance absolue. Il lui restait la puissance maritale, et l'impératrice, qui avait réuni tous les pouvoirs, conserva celui d'accorder ses faveurs, quand elle le voulut, à cet ambigu comique, qui, prince et sujet, et revêtu de la première dignité du monde, n'avait pas l'autorité du plus petit prince d'Allemagne. On ne comptait alors en Europe que trois grands personnages : la reine d'Espagne, l'impératrice-reine et le roi Frédéric.

Frédéric était alors aux prises contre l'Autriche, contre les électeurs de Bavière, d'Hanovre et de Saxe. L'impératrice-reine s'emparait de ses États et négociait à Saint-Pétersbourg pour obtenir en sa faveur une armée contre Frédéric et secourir la Pologne. La Russie, qui a de grandes entreprises à commencer dans l'intérieur de ses vastes domaines, un peuple barbare à civiliser, un climat à dompter, un commerce à encourager et un peuple encore trop barbare pour conduire ensemble ces grandes vues, écoutant les plaintes de Marie-Thérèse contre Frédéric en faveur de la Pologne, se déclara pour cette puissance. Frédéric, qui se voyait prêt à succomber sous le poids de tant de puissances, s'adressait au roi Louis XV, son allié, qui venait de conquérir les Pays-Bas et menaçait la Hollande; mais vainement suppliait-il de ne pas dégarnir l'Allemagne de nos troupes : Louis XV répondait que notre armée dans les Pays-Bas avait rempli les devoirs d'un bon allié par une diversion favorable. Frédéric, qui désirait des secours moins éloignés, appelait nos victoires la prise de Pékin, qui ne le regardait pas; mais le roi tenait ferme, et Frédéric, dans son impatience, signa à Dresde, le 25 décembre 1745, un

nouveau traité entre l'Autriche et la Saxe, et priva la France, une seconde fois, de son alliance. Nous supportâmes seuls le fardeau de la guerre, et Marie-Thérèse, dégagée en Allemagne, fut en état de faire couler des troupes fraîches en Italie. Cette nouvelle défection du roi de Prusse fut la source des revers qu'éprouvèrent en Italie, en 1746, les Français et les Espagnols, tandis que la diversion en Angleterre qui appelait le roi George dans son île nous permettait la conquête des Pays-Bas. Nous allons considérer les dernières aventures du prétendant, et l'époque remarquable de l'extinction d'une famille royale, célèbre dans l'histoire, à laquelle l'amour de la liberté enleva une couronne et cet attachement que les peuples accordent aux bons rois.

CHAPITRE LXVII.

De la cour du roi Stanislas, beau-père de Louis XV. — Caractère et aventures de ce prince. — Sa doctrine politique sur la royauté. — Forme de son gouvernement en Lorraine. — Mœurs de sa cour et de la noblesse lorraine. — Anecdotes et intrigues amoureuses. — Apreté du caractère des grands en Lorraine, avant le règne de Stanislas. — Il adoucit et il polit les mœurs. — Méthode du roi pour parvenir à ce grand ouvrage. — Règne des beaux-arts et des belles-lettres en Lorraine. — Des principaux personnages qui influèrent sur le changement des mœurs. — De la maison de Beauvau. — Portrait du maréchal de Beauvau. — Philosophes et gens de lettres appelés à la cour du roi. — Voltaire, le président Hénault, le comte de Tressan, etc. — Humanité de Stanislas. — Bon ordre de sa maison; emploi de ses épargnes. — Il les destine à prêter de l'argent à Louis XV pendant la guerre de 1740. — Sa triste mort. — Phénomènes relatifs à l'espèce humaine, considérée physiquement, dans l'histoire de Bébé, nain du roi de Pologne.

Voici une description de la cour de Lunéville, tirée des mémoires inédits du président Hénault, année 1746 :

« Nous regrettons tous, dit-il, de n'avoir pas vu le règne « de Henri IV; mais on n'a qu'à aller à Lunéville, à Inville, « à la Malgrange, et on l'y trouvera. Stanislas est d'une con- « versation gaie; il dit les choses les plus plaisantes; il ra- « conte juste; il voit bien; il a l'imagination féconde et agréable, « comme on peut en juger en voyant ses maisons et les sin- « gularités de la Malgrange, qui ne finissent point. Tout cela « n'est point bâti à notre mode, et la peur m'a pris à la fin « de me voir comme en Turquie, quand j'ai été rassuré en « voyant dans le bois une figure de saint François à la place « de Mahomet. Dernièrement un seigneur étranger fort connu « vint se présenter à Stanislas pour avoir un emploi à sa cour, « équivalant à celui qu'il avait eu à la cour de Lorraine. *Quelle*

« *charge aviez-vous?* lui dit Stanislas... — *Sire, j'etais grand* « *maître des cerémonies.* — *Fi! Monsieur,* répartit le roi de « Pologne, *je ne permets pas même que l'on me fasse la ré-* « *vérence.* »

Stanislas, en effet, permettait aux officiers que lui avait donnés la cour de France de se dispenser de la plupart des pratiques gênantes de l'étiquette et du cérémonial. Sa maison était celle d'un riche gentilhomme du temps plutôt que celle du père d'une reine de France. Voici comment elle fut composée dès le commencement.

La Galaisière fut nommé chancelier, garde des sceaux, chef du conseil du roi de Pologne, et ministre chargé des affaires de France auprès du roi de Pologne.

Le duc d'Ossolinski était grand maître; ce n'était plus ce duc révolutionnaire qui avait enlevé les diamants de la couronne de Pologne : il avait les mœurs douces du roi Stanislas. Le comte Zaluski fut grand aumônier, le chevalier de Wiltz grand écuyer, et le commandeur de Thianges, qui joua le rôle de roi quand il partit pour Varsovie avant sa seconde élection, était son grand veneur. Le comte d'Ossonville était grand louvetier, et le comte de Béthune grand chambellan. Le marquis de Stainville devait être son grand chambellan; mais, ayant remercié, il alla tenir la table du duc de Lorraine à Bruxelles, avec douze mille florins de pension; attaché à la maison de Lorraine, il suivit sa fortune de ce côté-là.

On donna aussi au roi de Pologne six chambellans ordinaires : le comte de Croix, le comte de Ligneville, Nétampcourt, Serimchamp, Brassac et le chevalier de Meuse. On ajouta deux pensionnaires ayant les honneurs de grands officiers, savoir : les comtes de Bercheny, d'Andelot; et douze chambellans d'honneur, savoir : les marquis de Lamberty, de Choiseul, du Châtelet, de Cusine, de Salles, de Bousey; les comtes de Torneille, de Ludre, d'Honelstin et le chevalier du Châtelet. Enfin on lui donna deux gentilshommes pour la chambre, Castéja et

Vanglas ; Massoles et La Roche-Aymont pour la seconde table ; Miascoski et Grossoles pour la chasse, et six autres gentilshommes pour les étrangers, pour ses bâtiments, sa musique et le gouvernement de ses pages, avec douze gentilshommes *ad honores*. Ainsi fut composée la maison du roi Stanislas.

Madame de Linanges fut nommée dame d'honneur de la reine, et la marquise de Boufflers, madame de Salles, fille du duc de Brancas, madame de Choiseul et madame de Raigecourt furent les premières dames du palais.

Toute cette cour développa bientôt un caractère ; on y observa surtout le mélange de la galanterie et de la dévotion. Le roi, qui écrivait tantôt comme un prince dévot et tantôt avec les principes hardis d'un philosophe, prenait avec le beau sexe assez publiquement des libertés passagères, qui lui permettaient de les appeler des *peccadilles* auprès de ses courtisans. Moins réservés que lui et moins décents, les seigneurs de sa cour et les dames de la reine vivaient bien plus librement. La cour de Lunéville était le séjour des plaisirs. Les infidélités des époux y étaient communes. Quelques anecdotes nous diront le véritable état des mœurs dans la cour de Lorraine et le caractère des seigneurs, qui y avaient un reste de l'ancienne âpreté féodale au commencement du règne du roi de Pologne.

Stanislas, de retour de Dantzig, avait ramené avec lui la duchesse Ossolinska, qu'il aimait, avec une sœur de cette dame, appelée la princesse palatine de Russie, qui était fort belle. Le chevalier de Wiltz, Polonais, colonel du régiment de Stanislas-Cavalerie, l'aimait si tendrement que M. le duc de Bourbon, qui en fut instruit et qui avait été touché de sa beauté, ne voulut pas l'épouser. Le comte de Taillebourg, fait depuis duc de Châtelleraut, moins scrupuleux, l'épousa, et exigea que sa femme rompît toute liaison avec le chevalier de Wiltz ; mais, au lieu de quitter le chevalier, madame de Châtelleraut continua de vivre avec lui comme auparavant.

Un jour on vint avertir le duc de Châtelleraut que le souper

était servi ; occupé d'une lecture sérieuse, il répondit que madame pouvait se mettre à table, et continua sa lecture dans son cabinet.

Madame de Châtelleraut vint elle-même presser son mari, qui persista dans sa lecture. Le chevalier de Wiltz vint à la suite de madame, et le duc le pria de se retirer; mais, le chevalier continuant à le plaisanter et à le presser de venir se mettre à table, Châtelleraut lui jetta un flambeau à la tête. On tire les épées; l'émotion est dans tout le château, et le roi accourt, qui sépare les combattants.

Après cette aventure, Châtelleraut quitta la cour et vint demeurer à Paris, où il vécut séparé de sa femme jusqu'à la mort du chevalier de Wiltz. C'est alors que, devenu dévot, son confesseur lui prescrivit de vivre avec elle et dans le même hôtel, pour édifier le public. Le roi Stanislas, pour le récompenser, lui donna le régiment du chevalier de Wiltz, qui avait rendu madame de Châtelleraut infidèle.

Châtelleraut quitta son nom à cette époque et s'appela le *prince de Talmont.* Un confesseur et la dévotion raccommodaient tout, selon les mœurs du temps.

Madame la princesse de Talmont avait aimé Wiltz avec tant de passion que les infidélités du chevalier n'avaient pu la séparer de lui. Venant un jour chez lui à sept heures du matin et ayant forcé toutes les portes, elle le trouva couché avec madame de Lamberty.

Lubert, exempt des gardes et fils du président de Lubert, avait été l'appareilleur des infidèles; mais la duchesse de Châtelleraut, malgré cette aventure, ne cessa d'aimer son amant jusqu'à la mort. Voici une autre anecdote de la même espèce.

Le comte de Salm, rhingrave du Rhin, fait depuis prince, parut à Lunéville en 1742, y devint amoureux de la Plotte, depuis femme de Meuse, la pria de rompre avec madame de Boufflers, dont il n'aimait pas le caractère, et se brouilla avec son amante parce qu'elle ne voulut pas sacrifier l'amitié à l'amour.

Le rhingrave, voulant s'amuser, s'attacha à madame de Lamberty, chanoinesse de Remiremont, qui était pour lors à Lunéville chez sa mère. La Plotte, jalouse, mit un espion en campagne, et, un soir que le rhingrave allait au rendez-vous, il tomba sur le pauvre espion et le laissa à demi mort. Outrée de colère, la Plotte, pour se venger, écrivit à madame de Lamberty la mère pour l'informer des rendez-vous amoureux de sa fille. Cette dame, après la lecture de la lettre, monta à l'appartement de sa fille, prit ses clefs, fouilla partout, trouva dans une cassette des lettres très-énergiques avec le portrait du rhingrave, donna de rudes coups à la chanoinesse sa fille et rendit l'aventure publique. La chanoinesse, outrée, trouva le secret d'écrire au rhingrave, et le pria d'avoir à l'entrée du bosquet une chaise de poste à deux heures après minuit, disant qu'elle voulait venir à Paris.

Le rhingrave, ayant consulté le comte de Valbanglart, son ami, fut détourné de cette entreprise. N'ayant pas intention d'épouser la chanoinesse, on lui fit voir qu'on regarderait cette démarche comme un enlèvement. Requis par madame de Lamberty d'épouser sa fille, le rhingrave repartit qu'il le ferait volontiers s'il n'avait pas des engagements pris par sa sœur, femme du prince de Horn, qui lui avait fait promettre d'épouser la fille du prince son mari. A ce discours madame de Lamberty, furieuse, l'accabla de reproches. Le rhingrave se défendit sur l'innocence de son commerce avec sa fille : *J'ai lu vos lettres,* ajouta la dame ; et à ces mots le rhingrave éclata de rire et gagna la porte. Ce rhingrave partit quelques jours après pour la Flandre, où il épousa la fille du prince de Horn, et mademoiselle de Lamberty le neveu de l'abbé de Saint-Hubert. Les mœurs de la cour de Lunéville ressemblaient encore à celle des siècles passés ; les passions vives et expressives l'emportaient sur les passions fausses ou légères de la cour de France.

Les Choiseul et les Beauvau avaient en Lorraine un ton bien différent. Comme ils fréquentaient davantage la cour des ducs

de Lorraine, ils avaient fait plus de progrès dans la bonne politesse. Le prince de Craon et la princesse son épouse, née mademoiselle de Ligneville, avaient dans leur maison le bon ton des grands seigneurs français. Passionnément amoureux l'un de l'autre quand ils s'épousèrent, au commencement de ce siècle, ils vécurent pendant un demi-siècle avec amitié, et avec de tels égards que les habitudes du duc de Lorraine, l'usage où il était de venir passer les soirées dans leur hôtel, la réputation d'être l'amant de la princesse ne purent jamais désunir les deux époux.

Stanislas, qui les connaissait dévoués à la maison de Lorraine, n'eut pas la même confiance dans le prince de Craon. Admirant un jour une belle statue du duc de Lorraine, le prince de Craon, qui la conservait précieusement, l'offrit au roi de Pologne, qui n'aimait pas cette maison. *Elle me serait fort inutile*, repartit Stanislas. — *Pourquoi donc?* repartit le prince de Craon : *Puisque Votre Majesté trouve la statue si belle, j'en ferai changer la tête, et on y substituera celle de Votre Majesté.* Jamais le roi de Pologne ne fut aussi embarrassé. *Laissons les choses comme elles sont*, dit-il au prince de Craon : *vous ne donneriez pas à la figure ma corpulence, et elle ne me ressemblerait pas.*

Le prince de Craon, dévoué à la maison de Lorraine, n'avait pas vu de bon œil l'ancienne race de ses rois passer en Toscane et sa patrie soumise à un prince étranger. Intimement lié avec le dernier duc, peu fortuné pour sa grande naissance, ayant une nombreuse famille à placer honorablement, assuré de l'intérêt que les princes lorrains prenaient à la prospérité de sa famille, il voyait avec peine sa patrie confondue avec plusieurs autres provinces et presque inaccessible aux regards d'un monarque français.

Son crédit dans l'ancienne cour était tel qu'ayant voulu faire une de ses filles abbesse d'Épinal, en 1728, après la mort de madame de Ludres, qui en était abbesse, le duc de Lorraine

envoya des commissaires pour faire élire, de gré ou de force, mademoiselle de Craon. Vainement les chanoinesses françaises, lorraines et allemandes, se déclarèrent-elles contre cette gêne, disant que l'élection devait être libre, et qu'elles ne pouvaient, selon leurs règlements, choisir qu'une religieuse de la maison, ajoutant que, si mademoiselle de Craon avait été chanoinesse à Épinal, elle l'avait quitté pour aller dans un autre couvent, où elle avait une tante.

Le duc de Lorraine, loin d'être touché de ces raisons, ordonna à ses commissaires de dire à ces dames qu'il exilerait de ses États celles qui ne donneraient pas leur voix à mademoiselle de Craon et les empêcherait de toucher le revenu de leur prébende. La menace fit son effet, et mademoiselle de Craon, qui fut élue abbesse à l'âge de quatorze ans, y prit possession. Quoique les ducs de Lorraine fussent dans l'usage de traiter avec la noblesse sur l'impôt et divers autres objets d'administration, cette anecdote suffit pour montrer l'état de despotisme dans lequel la Lorraine était tombée sous les derniers ducs qui la gouvernaient, et quelle était l'influence des grands de ce petit État.

En voici une autre qui prouve les préjugés de ceux-ci contre la bourgeoisie.

Madame la princesse de Craon, née Ligneville, d'une maison connue depuis plusieurs siècles, était la tante de madame Helvétius, épouse du fameux philosophe. On pouvait donc croire, à la mort du prince de Craon, que M. Helvétius prendrait le deuil de son oncle, prince de Craon, mort en 1754; mais il y avait encore tant de distance entre un grand seigneur et un bourgeois, son neveu, que M. Helvétius évita cette étiquette, et plusieurs applaudirent à cette modestie.

Des vingt-deux enfants que le prince de Craon avait eus, il ne put conserver que le prince de Beauvau et le chevalier de Beauvau, quatre filles religieuses et cinq mariées: madame de Morvet, madame de Mirepoix, madame de Chimay, madame de Boufflers et madame de Bassompierre; il avait eu plusieurs

chanoinesses qui moururent assez jeunes, et un autre fils qui fut tué à Fontenoy. Quant au prince, aujourd'hui maréchal de Beauvau, il se distingua jeune au service de France, servit au siége de Prague; et y fut blessé comme à la campagne d'Italie, en 1746, à la tête d'un détachement qui lui fut confié. Colonel du régiment des gardes-lorraines, fait brigadier des armées du roi, pourvu en 1757 de la charge de capitaine des gardes du corps, par la mort du maréchal de Mirepoix, grand maître de la maison du roi de Pologne, il employa son crédit et ses talents à réunir sa patrie à la France et à rendre les Lorrains Français.

Ces Mémoires, qui dévouent le vice à l'ignominie avec tant de liberté, doivent des hommages à la vertu, aux grandes qualités et à la probité éprouvée. L'auteur se plaît à dire du maréchal de Beauvau que, fréquentant les cours de Versailles et de Lunéville, engagé dans le parti de l'Autriche et lié par des considérations à l'ancien parti français si décidé contre elle, il porta partout une droiture inaltérable, et conserva dans la cour corrompue de Versailles la loyauté scrupuleuse d'un ancien chevalier français. Obligé par ses charges de servir l'ancienne autorité arbitraire, il défendit la cause du peuple, et fut l'apologiste de l'autorité royale modérée et circonscrite quand Louis XV voulait la rendre arbitraire par la destruction des parlements. Nous le verrons, dans notre histoire de la Révolution, défendre encore la cause populaire sous ses nouvelles formes, la défendre dans le conseil du roi, accompagner ce prince dans une circonstance dangereuse, lorsque ce monarque, abandonné des grands et des princes, alla reconnaître à l'hôtel de ville la puissance de la Révolution et se soumettre à la volonté commune; et comme nous sommes sûr que les historiens de ce siècle trouveront toujours Beauvau dans la voie de l'honneur, assuré de la vérité de notre portrait, c'est un nouvel hommage que nous rendons à la probité et au mérite de ce courtisan.

Revenons aux anecdotes de la cour de Stanislas et de la noblesse lorraine.

On apprit, au mois d'avril 1742, que madame de Béthisy, chanoinesse de l'abbaye du Poussay, était l'une des filles de la marquise de Mézières, veuve du marquis de Mézières, bossu, dont madame la duchesse de Bourgogne faisait des plaisanteries que le roi Louis XIV n'approuvait pas, et qui lui firent dire à cette princesse : *Madame, mes ennemis n'ont jamais su si Mézières était bossu.*

Les autres filles de ce bossu étaient la princesse de Montauban, la princesse de Ligne et madame de Béthisy, envoyée à la cour de Lorraine pour occuper une place; à quoi sa mère n'avait pu réussir, parce que le cardinal de Fleury, qui lui connaissait beaucoup d'esprit, redoutait ses saillies et ses conseils à la cour de Stanislas.

La reine, qui aimait madame de Béthisy, la fit recevoir chanoinesse du Poussay, dans la vue de la faire abbesse de ce chapitre, ce qui lui attira bien des jalousies et autant d'espions; et, quoiqu'elles fussent dans l'usage de vivre librement et d'y faire parler d'elles, elles jouèrent les scandalisées de ce que madame de Béthisy, qui n'était pas plus scrupuleuse que les autres, et qui était aimée de milord Tirconel, son cousin, disparut du Poussay sans mot dire, au mois de mars 1740.

Six chanoinesses en écrivirent à la reine au nom du chapitre, pour demander que madame de Béthisy y fût rappelée, *parce que son voyage déshonorait la maison, au point qu'on disait qu'elle s'était absentée pour aller faire ses couches.* La reine, irritée contre ces dames, leur fit écrire qu'elles étaient des calomniatrices dignes de punition; ce qui provoqua une seconde lettre du chapitre, qui disait que, sur les paroles de Sa Majesté, on croyait les bruits faux, mais que, pour les faire cesser, le chapitre suppliait Sa Majesté de faire écrire à madame de Béthisy de revenir très-promptement, pour détruire par sa présence la mauvaise opinion du public. Ce ne fut que le vendredi 6 mai

suivant que madame la marquise de Mézières, accompagnée de quatre commissaires, qu'elle demanda à la cour, dont l'un était Lamberty, ramena sa fille au chapitre pour s'y justifier et faire recevoir sa justification. Cette démarche ne changea point l'opinion du chapitre ni celle de la cour, et madame de Béthisy, sans sa mort tragique, dont nous parlerons, aurait été nommée abbesse.

Après avoir longtemps et passionnément aimé milord Tirconel, madame de Béthisy se laissa surprendre par une autre passion; elle rechercha le chevalier son frère, qui, après l'avoir aimée d'un amour égal, cessa de lui en donner des preuves. Elle essaya vainement, pour se venger ou pour le ramener à elle, de lui donner de la jalousie, choisissant pour cela le chevalier de Meuse; car, après lui avoir accordé ses dernières faveurs, se repentant d'un tel genre de vengeance, son amour pour son frère reprit de nouvelles forces, et le regret de l'infidélité qu'elle lui avait faite, joint à son insensibilité, la détermina à la plus violente des résolutions et à lui écrire cette lettre :

« Rappelez-vous, mon ange, le malheureux voyage où vous « me donnâtes cent preuves d'une indifférence décidée, que vous « eûtes la cruauté de confirmer par plusieurs lettres. Je m'en « affligeai d'abord sensiblement; mais, après la réflexion, j'es- « pérai que, touché de ma tendresse et de ma douleur, vous « vous désisteriez d'une façon de penser que je ne méritais pas. « Ce fut en vain que je cherchai à faire renaître dans votre « cœur cet amour qui avait fait si longtemps mon bonheur; « vous persistâtes à m'en refuser les assurances et à me « laisser entrevoir que la jalousie était le motif de ce procédé. « Vous me livrâtes à toute la rage de la douleur que le mépris « de ce que l'on adore peut inspirer. Dans cette situation, je « me rappelai votre inconstance naturelle, et les preuves que « vous m'en avez données si souvent se retraçaient dans mon « esprit assez vivement pour conclure que vous m'abandonniez

« enfin sans retour. Cette idée fit naître dans mon âme le désir « de la vengeance; je regardais mon attachement pour vous « comme une source de malheurs éternels, et je cherchai à m'y « arracher. Meuse me parut malheureusement trop fait pour « diminuer l'horreur de ce projet, et non-seulement je l'écoutai, « mais je lui laissai apercevoir que ma conquête lui serait fa- « cile. Il voulut profiter de cette connaissance, mais mon cœur, « accoutumé à la douceur de vous aimer uniquement, ne put « se résoudre à un autre. Ce n'est pas que M. de Meuse ne « m'eût inspiré un goût bien vif, je l'avoue; il me paraissait « aimable; l'impression qu'il avait faite sur moi était même si « forte que j'osai me promettre du plaisir dans ma vengeance, « et, si je ne l'aimais pas, du moins je m'étais flattée que le « temps et votre indifférence m'y amèneraient. Je le quittai « dans ces sentiments; il a eu soin de les nourrir, de les for- « tifier par des lettres qui ne me rappelaient que trop son sou- « venir. Dans cet intervalle, nous eûmes, vous et moi, une « explication qui me fit sentir que je me devais tout entière à « votre tendresse. Je détestai l'idée que j'avais eue de me dé- « rober, et, quoique vous vous méprissiez dans l'objet de votre « jalousie, je me faisais des reproches secrets dont mes larmes « vous furent garants. Je repris mes fers et devins plus esclave « que jamais de la passion que vous m'avez inspirée. Mes es- « pérances à M. de Meuse se ressentirent de cette disposition; « je crus même que je pouvais lui accorder la permission qu'il « me demandait de venir me voir, sans que sa présence pût « porter préjudice à mes sentiments. Mais, mon ange, je ne « connaissais pas tout son pouvoir. Je ne l'ai pas vu sans émo- « tion; ses discours, ses instances m'ont séduite, et, sans autre « motif que ma faiblesse, je lui cédai hier la victoire. Puis-je « vous en faire l'aveu sans mourir de honte et de douleur? « Vous m'allez haïr, mon ange, et vous aurez raison; mais « cela ne suffit pas; il faut que vous soyez vengé, et c'est « moi-même qui vais en prendre soin. Je vais donc vous déli-

« vrer de cet objet odieux, de ce monstre qui a violé les droits « les plus sacrés de l'amour le plus tendre. Oui, l'état affreux « où je me trouve me réduirait assez tôt au tombeau si je « n'avais à consulter que votre haine, et mes remords sont « assez terribles pour assouvir la terreur la plus inhumaine; « mais je me dois à moi-même soulagement, et n'en puis « trouver qu'en me délivrant par une prompte mort des hor- « reurs que je pressens. Il vaut mieux me soustraire que lan- « guir sous la tyrannie de mes regrets ; mes jours ne seraient « qu'un tissu de malheurs que j'aurais mérités. Ne m'accablez « pas, dans ces derniers moments, de votre haine, je vous « en conjure ! Que mes larmes et mon sang effacent en vous le « souvenir de mon crime ! Mon dernier soupir vous est encore « dévoué. Oui, mon ange, je meurs en vous adorant, et ne « vous demande pour dernière grâce que de vous rappeler à « quel point je vous fus chère, que je n'ai jamais adoré que « vous, et que, jusqu'à ce moment funeste, ma tendresse et « ma constance ne se sont jamais démenties. Puis-je me flatter « que ce souvenir vous rendra ma mémoire moins odieuse? « Ah! que ne puis-je expirer dans vos bras! Ma mort en serait « moins cruelle ; j'aurais peut-être la consolation de vous voir « regretter une infidèle. Adieu, mon ange, vous allez être « vengé; recevez mes derniers embrassements: ne vous y re- « fusez pas; ils sont aussi tendres et aussi sincères que jamais; « j'ose même dire que vous êtes le seul qui me fassiez regretter « la vie. Conservez vos jours, je vous le demande à genoux; « ne donnez point à ma mort des regrets qui puissent en « troubler la douceur : je ne le mérite plus. »

Après avoir écrit cette lettre à son frère, madame de Béthisy se donna dans la tempe droite un coup de pistolet chargé de trois balles; elle l'appliqua si bien qu'elles sortirent par la tempe gauche. Une partie de la cervelle fut portée à dix pas de là, et on la trouva baignée dans son sang, à l'abbaye du Poussay, le 5 avril 1742. Stanislas, saisi d'effroi,

comme toute sa cour, défendit toute poursuite sur ce suicide.

Madame de Béthisy avait du courage, de l'esprit et beaucoup de caractère; elle savait plusieurs langues qu'elle parlait à merveille, et elle avait adopté quelques-unes des idées de la philosophie moderne. Elle fut regrettée généralement.

On voit, par ces anecdotes, qu'elles étaient en Lorraine les mœurs de la noblesse et de la cour, avant que le roi les eût adoucies. La civilisation n'y avait pas fait encore des progrès comme à la cour de Louis XIV, et ce petit État, longtemps dévasté par la guerre, longtemps privé de son souverain, qui en fut éloigné par les armées françaises, se trouva hors de son siècle. Aussi les anecdotes les plus saillantes du commencement du règne de Stanislas n'offrent guère que des amours énergiques, des jalousies violentes, des duels et des suicides. Avant le règne de Stanislas, la noblesse de Lorraine ne savait pas lire; les Beauvau, les Choiseul et quelques-autres avaient quelques lumières.

Il était réservé au bon roi Stanislas de tempérer, par l'influence des lettres, des arts, de la philosophie et des plaisirs tranquilles et décents, ces caractères encore fougueux, et d'opposer l'amabilité de son esprit et les philosophes qu'il appela à sa cour à la roideur du génie et des usages des siècles précédents.

Le prince de Beauvau fut un de ceux qui eurent le plus d'influence sur la réforme insensible des mœurs de cette cour. Il avait une figure noble et le maintien décent et représentatif du temps de Louis XIV; il parlait en beaux et bons termes, et il écrivait dans le même ton. Il avait l'esprit orné de toutes sortes de connaissances, et lorsque, vers la fin du règne de Stanislas, la vieillesse des courtisans de l'âge du roi eut donné une certaine monotonie à la cour de Lunéville, la présence du prince de Beauvau les réveillait de ce ton de langueur naturel à l'âge.

Le prince de Beaufremont n'avait pas à la cour de Stanislas

le caractère que son père développait à la cour de France, ni l'esprit d'opposition qu'il manifestait contre les opérations arbitraires du gouvernement français. Beaufremont avait, près de Stanislas, de l'aménité dans le caractère. Il connaissait à fond la politesse française et tous les détails du ton du règne de Louis XIV; il avait le bon goût des seigneurs éclairés pour les arts, celui du beau et de l'honnête, celui aussi de ces galanteries paisibles qui succédèrent aux passions bruyantes du commencement du règne de Stanislas.

Le comte de Tressan influa encore beaucoup sur la même révolution; il se distinguait par le choix heureux des plaisirs délicats, par des réparties ingénieuses, par des allusions heureuses, par des poésies fugitives dont l'esprit et la finesse sont si connus.

Voltaire, recherché de plusieurs rois, venait aussi à la cour de Lunéville, et ses poésies et ses ouvrages plaisaient bien plus que sa personne. Quand il le voulait bien, il était le plus aimable de tous les courtisans; il ne lui était pas difficile alors de se montrer supérieur à tous pour la grâce et pour l'intérêt de la conversation, car il était dans la société ce qu'il est dans ses ouvrages; mais il avait trop souvent une humeur insupportable et chagrine. C'était l'enfant gâté du genre humain, qui, sentant plus vivement que le reste des hommes, et souvent ému par la variété et la finesse de ses sensations, saisissait des objets inaccessibles aux regards du vulgaire; et comme il n'avait jamais condamné son caractère à tout endurer, comme les courtisans, il profitait sans cesse de l'autorité que lui donnait sa grande renommée sur tous les hommes pour vivre sans gêne à Lunéville comme il avait vécu à Berlin, et comme il vivait chez lui dans sa terre des Délices.

Le président Hénault, le plus fin et le plus aimable des courtisans, chéri du roi Stanislas, de la reine sa fille, venait encore fort souvent à Lunéville; il avait fait ses études de courtisan dans le parlement même de Paris, où, pendant la Régence, il avait travaillé avec tant de succès à réconcilier la

magistrature avec le Gouvernement. Son ton pacificateur, les grâces et l'ornement de son esprit, sa figure douce et agréable le faisaient aimer et rechercher de tout ce qui était estimé et considéré de son temps.

Ainsi fut métamorphosée insensiblement, par l'influence des lettres, de la philosophie, des arts et du bon goût, la cour de Stanislas, en partie formée, au commencement, de seigneurs lorrains et polonais qui manquaient de ce goût, de ce ton français, de cette tempérance de passions qui firent les délices de la cour de Louis XIV et du bon temps de la cour de son successeur. La cour de Stanislas, qui se soutint dans ce ton, n'eut, dans son déclin, que la monotonie des sociétés composées de personnes âgées, sans jamais connaître les vices ni les bassesses qui souillèrent la cour de Versailles vers la fin du règne de Louis XV. Stanislas fut sans cesse le père et l'ami du peuple lorrain; il combla de bienfaits cette province, et la détacha entièrement des intérêts de la maison de Lorraine, quoiqu'on ait à lui reprocher quelques traits de puissance arbitraire.

Stanislas lui-même avait le goût du beau; il aimait passionnément les lettres et les arts. Il travailla toute sa vie à l'embellissement de la capitale de la province; il fonda des académies; il éleva une statue au roi son beau-fils et son successeur; il composa plusieurs ouvrages de littérature où règne le ton de bonté et de probité qui n'appartient qu'aux âmes qui en sont pénétrées autant qu'il l'était. Il composa aussi un ouvrage hardi et philosophique, dont l'évêque de Verdun, fameux fanatique, empêcha longtemps la publication. Les historiens qui aiment à pénétrer jusqu'au fond du cœur humain lui reprocheront d'avoir fait quelquefois au jeu de légères friponneries.

Stanislas détestait la maison d'Autriche; il n'approuva pas l'alliance de la France avec elle; il écrivit contre cette union des brochures anonymes.

On ne pouvait plaire davantage au roi de Pologne qu'en

lui présentant une belle statue, un artiste distingué, une découverte dans les sciences. Il était fécond en bons mots et en reparties saillantes. Il avait un Père de Menou, jésuite, dans son château, parce qu'il était du bon ton alors chez les princes d'avoir un jésuite affidé, et comme le Père de Menou fut seul de la cour de Lunéville qui eût le courage de souvent tromper le bon, le vertueux, le véridique Stanislas, ce prince répondit un jour à un artiste qui avait manqué la ressemblance de son portrait : *Adressez-vous au Père de Menou que voilà, si vous voulez bien m'attraper*. Cette répartie peint le roi et le prêtre.

Le roi Stanislas, ayant été, en 1756, à Paris, voulut voir chez elle madame de Montconseil, femme célèbre du temps, qui joignait à tous les agréments de la figure un ton délicat et un esprit ingénieux. Elle avait fait de sa maison *de Bagatelle*, dans le bois de Boulogne, un vrai bijou, et, sachant que le roi de Pologne devait aller l'y voir, elle eut soin que le prince, qui mangeait beaucoup et de bonne heure, y trouvât en arrivant un très-grand et bon repas. Le roi, qui y dîna de bon appétit, admira une troupe de jeunes savoyards qui firent partir subitement un coup d'archet et jouèrent la plus belle musique; les plus habiles gens de l'art s'étaient ainsi déguisés pour surprendre le prince plus agréablement.

L'après-dîner, des barcelonnettes offrirent de montrer *la curiosité*, en jouant de la vielle; ce qu'elles firent voir furent tous les reliefs des superbes établissements de Stanislas à Nancy. L'après-dîner on alla prendre le café dans le jardin, et il s'y trouva un acte d'opéra divertissant. Stanislas avoua qu'il n'avait rien vu de si bien imaginé ni de si flatteur pour lui; il avait cependant introduit à sa cour, à cette époque-là, le même bon ton, le même goût et la même délicatesse.

Stanislas, qui venait rarement à la cour de Louis XV, y paraissait respectueux envers le roi, simple et tout uni avec la reine. On l'a entendu la tutoyer en ces termes : *Tiens, Marie, voilà ma perruque; fais qu'on n'y touche pas jusqu'à*

ce que je sois éveillé; je vais dormir sur ton canapé. Il était avec elle dans l'intérieur des appartements comme un bon père, et lui demandait les services les plus communs, ceux d'une fille d'un simple bourgeois. On lui a entendu dire une autre fois : *Vois, Marie, comme la Providence protége les honnêtes gens : tu n'avais pas de chemise en* 1725, *et tu es reine de France!*

Stanislas avait la vue courte, et il était devenu si corpulent qu'il ne marchait plus que soutenu; il sortait habituellement et ne se guérissait de ses rhumes qu'en respirant le grand air. Il se couchait à neuf heures du soir, se levait à cinq ou six du matin, et prenait jusqu'à son dîner du bouillon blanc ou du thé. Il était encore aimable en 1756, singulier dans ses propos, et se plaisait à prendre, avec les dames de la reine, des libertés passagères comme dans son jeune âge, les appelant toujours ses *peccadilles*. La reine de Pologne, qui n'avait jamais pu se naturaliser entièrement en France, s'occupait sans cesse de l'idée de retourner un jour en Pologne. Elle avait en Lorraine une maison à l'administration de laquelle présidait Villancourt. Elle était jalouse de son mari, et à l'âge de soixante ans elle avait toute l'énergie de cette passion. M. de Choiseul était son chevalier d'honneur; madame de Linanges était sa dame d'honneur. Elle avait encore six dames du palais, quatre pages, huit valets de pied, soixante chevaux, une table à elle, une pour sa dame d'honneur, une pour ce Villancourt, qui, avec deux cent mille livres par année, faisait face à tout avec la plus grande décence; il payait tous les mois et avait toujours des restes en épargnes. On n'a jamais vu un si bel arrangement; il datait de l'arrivée de Stanislas de la Pologne, et il dura jusqu'à sa mort. Avec deux millions quatre cent mille livres de rente bien administrés, il donna à sa cour la décence et le ton des plus riches souverains.

Avec cet ordre Stanislas avait, à la fin de chaque mois, une somme quelconque qu'il employait à des œuvres d'huma-

nité. Louis XV ne voulant pas croire, en 1740, qu'il pût ainsi amasser de l'argent, parce que la cour de Lorraine était splendide malgré son peu de revenu, le roi de Pologne voulut faire connaître par des faits la réalité de ces épargnes. Il envoya donc à Louis XV quatre cent mille livres, sous le ministère du cardinal de Fleury, dont il ne demanda que la rente de quarante mille livres, reversibles à la reine de Pologne sa femme, en cas de mort, et à la reine de France sa fille. Louis XV trouva plaisant que Stanislas plaçât de l'argent au profit d'une reine de France et se contenta de dire : *Voilà une belle leçon pour moi.* Les leçons ne manquaient pas, mais bien la volonté et la force de les mettre lui-même à exécution.

Le roi de Pologne laissa depuis à Louis XV son immense mobilier, à condition qu'il payerait, à sa mort, les huit millions qu'il assignerait pour des bonnes œuvres, pour les officiers de sa maison ou pour ses serviteurs.

Il donna à la ville de Bar dix-huit mille écus, pour acheter du blé lorsqu'il serait à bas prix, et pour le revendre aux pauvres, pendant la cherté, à un prix médiocre, mais avec un petit profit, qui devait augmenter insensiblement la somme et la répartir successivement sur d'autres villes de la province.

Nous ne finirions pas si nous voulions écrire les détails de la bienfaisance de Stanislas, et il est bien douloureux de raconter sa mort. Celle de Louis XIV fut un jour de triomphe pour le peuple de Paris, qui l'appela *le mauvais roi ;* celle de Stanislas fut un jour de deuil et d'alarmes.

Ce bon prince, qui n'exigeait de ses domestiques aucun service assidu, dormant un jour tard, seul, et près de son feu, la flamme prit à sa robe de chambre ; des plaies douloureuses lui donnèrent une fièvre ardente, et il cessa d'être *le Titus du dix-huitième siècle* le 23 février 1766.

Un phénomène relatif à l'espèce humaine, qui occupa longtemps le roi Stanislas, suspend ici le cours de l'histoire. Comme

il peut servir à celle de l'homme considéré dans l'état physique, nous nous en occuperons un moment.

Stanislas avait pris en amitié un homme prodigieux par sa petitesse : c'était *Bébé*, né en 1741, du poids d'une livre à sa naissance, et emmailloté dans un sabot. Il fut donné au roi à l'âge de cinq ans, haut de dix-neuf pouces, mais bien joli et bien proportionné dans sa petitesse. Il passait sous un fauteuil comme un épagneul pour se cacher et se faire demander par le roi, et se plaisait à mettre tout le monde en alarmes. Souvent il disparaissait de la compagnie, se cachant jusque sous les jupes des femmes assises, et, quand on appelait Bébé, chacune d'elles avait peur d'écraser sa petite personne.

Il était dès l'âge tendre fort malin ; il affectait de la fierté à cause de sa petitesse et se plaisait à casser les verres et les porcelaines du roi. Quand on jouait au trictrac, son impatience était extrême, à cause du bruit douloureux des dames et du cornet, dont les coups blessaient la sensibilité de ses organes, et, s'il ne voulait pas se retirer, il fallait laisser la partie, car il n'était tranquille que lorsqu'on le mettait sur la table. Il entrait alors dans le trictac, mettait toutes les dames en piles, s'asseyait dessus, et se laissait tomber pour égayer la compagnie ; et cependant il ne se permettait ces amusements que quand il était dans ses belles humeurs. Le roi de Pologne lui donna un hôtel haut de trois pieds dans une des plus grandes et des plus belles pièces du château ; Bébé se promenait chez lui et allait y bouder. Quand le roi ne voulait pas exécuter ses ordres, ou lorsqu'il voulait lui-même résister au roi, il se renfermait dans ses appartements, et, quand le roi le faisait rappeler, il répondait, en entr'ouvrant la fenêtre : *Vous direz au roi que je n'y suis pas.* Alors il fallait promettre un habit nouveau pour en être obéi. Le roi Stanislas lui fit donner des habits de toutes couleurs et formes ; celui de hussard était celui qui lui convenait le mieux.

On assure qu'on ne put jamais donner à Bébé l'idée de Dieu ; il vécut et il mourut athée.

Bébé avait cependant des passions vives; il était colère, jaloux des objets proportionnés à sa petitesse. Il l'était beaucoup de quelques chiens de plusieurs dames, et, croyant que leurs caresses pour ces animaux portaient préjudice à celles qu'il en attendait, il en jeta plusieurs par les fenêtres.

A l'âge de quinze ans Bébé montra des désirs. S'apercevant qu'il était permis beaucoup de choses hardies à des nains de son espèce, il passait ses petites mains dans le sein des dames de la cour et en faisait plaisamment la description au roi.

Jusqu'à cet âge-là Bébé, haut de vingt-neuf pouces, n'avait éprouvé aucun dérangement dans les porportions de son corps, mais il ne put soutenir la révolution de l'âge de la puberté; il vieillit, il fut triste et valétudinaire; l'épine du dos se courba, et il mourut en 1764, après une agonie fort longue. Le comte de Tressan a écrit l'histoire de ce nain, dont le squelette se voit au cabinet du Jardin du Roi.

Les autres anecdotes de ce diminutif de l'espèce étant plus connues, nous passerons de la cour de Lunéville à celle de France.

CHAPITRE LXVIII.

Suite des anecdotes des princes et de la cour de France. — Des princes légitimés. — Mort du duc du Maine et du comte de Toulouse, fils légitimés de Louis XIV. — Vieillesse de la duchesse du Maine. — Dernière querelle des princes légitimes et des princes légitimés. — Le comte de Clermont. — Mœurs comparées des princes légitimes et des princes légitimés. — La princesse de Conty. — Le prince son époux. — Son père et sa mère. — Les Condé. — Charolais. — Le vieux duc d'Orléans, théologien à Sainte-Geneviève. — Le duc et la duchesse de Chartres. — Leur portrait. — Suite de la rivalité entre la maison de Bourbon espagnole et la maison d'Orléans.

Le duc du Maine, qui avait mis en mouvement tout le royaume vers la fin du règne de Louis XIV, et qui avait tant intrigué avec sa femme pendant la minorité, eut une triste fin en 1736. Une humeur chancreuse lui rongea le visage au point qu'il ne lui resta plus figure humaine. Il fit demander pardon à madame la duchesse sa sœur de tout ce qui s'était passé entre les princes légitimes et les princes légitimés, et elle en fut si touchée qu'elle désira se réconcilier avec lui. Le comte de Toulouse, son frère, la duchesse d'Orléans et tous ses enfants désirèrent le voir ; mais ses ulcères avaient fait un tel progrès, et le malade fut si effrayé de se voir lui-même dans un miroir, qu'il n'eut pas le courage de soutenir cette visite.

Depuis plusieurs années une grande nullité avait succédé à son ancienne activité d'esprit et de caractère. Sombre, rêveur, retiré, nul pour les plaisirs, il laissa, partie, une collection immense et curieuse de tabatières de toutes les formes. Le goût pour leur choix était la seule qualité qui lui fût restée.

Autant le duc du Maine était solitaire et nul, autant sa femme était active. Le duc du Maine était réservé, défiant, poli, insinuant ; son épouse était altière, impérieuse, et elle l'avait sou-

mis absolument à ses volontés et à ses caprices. Elle avait un tel amour de l'indépendance qu'elle s'était mise sur le ton de ne jamais manger avec ses convives, pour ne se mettre à table qu'aux ordres de l'appétit, sans se soumettre à la fixation d'aucune heure. Quand l'appétit parlait, il fallait qu'elle fût servie incontinent; aussi des poulets étaient-ils toujours à la broche, et sa table toujours prête à la recevoir.

Madame du Maine s'était attiré la réputation d'une femme inconsidérée; en voici un trait. M. de Fervaques l'ayant priée un jour de le dispenser du jeu, pour ne pas toucher à un rouleau de cinquante louis qu'il ne voulait pas entamer, madame du Maine le pria de porter cinquante louis en rouleau à son bijoutier à Paris. Distraite et pleine de vivacité, ne les ayant pas remis à Fervaques, les ayant le matin égarés, et jurant et protestant devant les joueurs qu'elle les avait remis à Fervaques, elle exigea qu'il prouvât ne les avoir pas sur lui. Fervaques, déconcerté, jurait aussi qu'il n'avait pas d'argent sur lui, et que, s'il en avait, il n'était pas à madame du Maine; mais les spectateurs, le voyant rougir, pâlir et balbutier, le jugèrent coupable, et désirèrent, comme madame du Maine, qu'il prouvât qu'il n'avait pas d'argent sur lui. Le refus de se laisser fouiller augmentait l'indignation contre lui, lorsqu'un valet de chambre montra à madame du Maine le lieu où elle avait laissé ses louis.

Le comte de Toulouse mourut un an après le duc du Maine, surchargé d'emplois et de dignités dont son père Louis XIV l'avait revêtu. Il était amiral, grand veneur de France, lieutenant général, gouverneur de Bretagne.

Autant le duc du Maine avait été actif et intrigant, autant le comte de Toulouse avait été modeste, doux et timide. Le duc du Maine n'avait pas fait un mariage très-heureux; le comte de Toulouse, au contraire, trouva son bonheur dans l'éducation soignée qu'il donna au duc de Penthièvre et dans la compagnie de son épouse. Il n'y eut qu'un seul lit pour tous les deux de-

puis le commencement de leur mariage, et aucun événement ne put les séparer depuis.

Il y avait encore, à l'époque de cette mort, un reste d'inimitié entre le princes du sang et les princes légitimés, qui datait de leurs querelles pendant la minorité. La plupart ne se voyaient plus. Le comte de Toulouse, le duc du Maine et leurs épouses ne parlaient plus, par exemple, à leur sœur, madame la Duchesse; ils ne se virent pas même à la mort.

Le maréchal de Noailles, dépositaire de son testament, en fit la lecture en présence de la comtesse douairière, du duc de Penthièvre, du procureur général et de l'avocat général, exécuteur testamentaire. Il laissa à sa femme le revenu d'une terre de quatre-vingt mille livres de rentes, et un gros diamant jaune à sa sœur, duchesse d'Orléans.

Quand on alla annoncer au roi cette mort, ce prince accorda la charge de grand veneur au prince de Dombes, et le duc de Penthièvre eut les deux régiments de son père. Ces faveurs firent crier la princesse de Conty, et M. le Duc accourut à Versailles, demandant la charge de grand veneur pour le comte de Charolais. La princesse de Conty, sa sœur, qui se tenait prête aussi pour la demander pour son fils, alla chez le cardinal et cria comme une Furie *contre les bâtards*. Le cardinal répondit que le roi aimait M. le comte de Toulouse, et qu'il voulait prouver qu'il aimait aussi son fils.

Les anciennes querelles entre les princes légitimes et les princes légitimés se ranimèrent à l'occasion de la tutelle du duc de Penthièvre. M. le duc d'Orléans appuyait les prétentions de son pupille afin d'être conservé dans les droits réservés à son père. Le comte de Charolais et les princesses se joignirent à lui. Le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, était neutre... M. le Duc se tenait dans son rang... Le roi donna des lettres patentes par lesquelles, sans tirer à conséquence pour l'avenir, et attendu que M. de Penthièvre avait un prince du sang pour subrogé tuteur, sa tutelle devait être déterminée au

parlement, au lieu de l'être au Châtelet, privilége réservé aux seuls princes du sang.

Le projet du mariage du duc de Penthièvre, en 1740, réveilla ces anciennes querelles. Il fallait déterminer le rang que les princes légitimés demandèrent pour leurs enfants à naître. Madame la princesse de Conty consentait à donner sa fille au jeune prince, pourvu que leurs enfants eussent un rang reconnu, et, tandis que la querelle des princes s'animait, le duc d'Orléans déclara en termes formels qu'élevé par une mère légitimée il serait bien aise de tout ce qui serait fait aux princes légitimés. Le comte de Charolais se rangea de ce parti-là; mais Mademoiselle, mademoiselle de Clermont, mademoiselle de Sens, le comte de Clermont, le prince de Conty s'opposèrent vivement à leurs prétentions, et firent un mémoire que le prince de Conty, qui ne voyait et n'aimait point le cardinal, donna au roi lui-même. Les légitimés présentèrent aussi leur mémoire. Ce que demandaient ceux-ci et ce que les princes refusaient étaient de véritables puérilités, des affaires de cérémonial et d'étiquette; mais, à la cour, ces misères étaient de grandes choses, et les princes disaient si hautement qu'ils encourraient le risque même d'être exilés plutôt que de ne point se roidir contre les prétentions des légitimés que madame de Vintimille, qui était en 1740 la maîtresse régnante, et qui s'était déclarée en faveur de ceux-ci, tâcha de persuader au comte de Clermont que les demandes des légitimés ne faisaient aucun tort aux princes. Le comte se retira mécontent et avec humeur, après trois heures de conversation. Les princes du sang, qui éloignaient d'eux les ducs tant qu'ils pouvaient, et leur faisaient sentir quelquefois avec dureté leur différence hiérarchique, cherchèrent à se réunir à eux pour fortifier leur parti contre les légitimés. Conservons pour les âges futurs la mémoire de leurs jeux d'enfants; leurs prétentions annoncent bien que les grands ne savaient plus s'occuper, à la cour de France, que des étiquettes serviles des peuples dégradés. Les légitimés proposaient, par

exemple, pour leurs enfants, qu'ils recevraient la chemise, au lever du roi ou au coucher, d'un garçon de garde-robe, tandis que les princes la recevraient du premier valet de chambre, et ainsi des autres niaiseries dont ils s'occupaient fort gravement. Il est vrai que, les princes et les grands de l'État ayant laissé perdre jadis leurs prérogatives, et les ministres ayant envahi leur ancienne puissance réelle, ceux-ci ne laissaient guère que l'étiquette, les femmes, les chasses, les chiens et les chevaux, aux seigneurs de la cour pour leur servir d'amusement.

L'affaire du rang des princes légitimés fut cependant négociée jusqu'au mariage du duc de Penthièvre, qui ne pouvait être conclu sans assurer un rang à ses enfants. On imagina de leur accorder un état intermédiaire entre les princes et les Pairs; mais le fin mot des querelles étant dans la jalousie que les princes et les Pairs avaient conçu contre ce qu'ils appelaient *les bâtards*, parce qu'ils occupaient les places importantes à leur préjudice, les Pairs et les princes se réunirent contre l'état intermédiaire. Les princes n'en voulurent pas pour s'attacher la pairie, ni la pairie parce qu'elle était intéressée à introduire dans son corps les légitimés, comme sous les règnes précédents; ce qui lui assurait sur eux une distinction et un état supérieur. Le prince de Conty et le comte de Clermont ne cessèrent d'intriguer, et, parmi les ducs, Richelieu fit un mémoire au roi et le porta de tous côtés pour le faire signer. Le roi, qui promit de recevoir le mémoire, parut désirer qu'il ne fût revêtu d'aucune signature, et affecta de dire quelques mots flatteurs sur le jeune duc de Penthièvre. Pour se conformer à l'avis du roi, les ducs de Gèvres et de La Rochefoucauld présentèrent un autre mémoire dans lequel les pairs, qui jadis affectèrent une si grande supériorité sur le reste de la noblesse, s'identifiaient avec elle pour en être soutenus contre les légitimés.

« Les Pairs de France, dit le mémoire, instruits des mou-

« vements que se donnent les princes légitimés pour obtenir « en faveur des enfants à naître de M. le duc de Penthièvre « un rang distingué de celui de toute la noblesse de votre « royaume, et intermédiaire entre les princes de votre sang « et eux, ne peuvent se dispenser d'exposer leurs droits à « Votre Majesté. Ils sont sensiblement affligés d'être contraints « d'exposer à Votre Majesté des vérités désagréables à M. le « duc de Penthièvre, et si le mérite personnel, la valeur, les « services, dans un âge si peu avancé, décidaient de la pré- « séance, bien loin de s'opposer à ses desseins, ils se feraient « un devoir de les seconder. Mais le mérite qui gagne les sen- « timents et l'estime n'a point de rang et ne donne point de « droits où la naissance manque. Le rang n'est réglé, suivant « les anciennes lois du royaume et suivant celles de Votre « Majesté, que par celui de l'érection des pairies.»

Ces mots suffisent sans doute pour constater la sottise des lois du royaume et les iniques principes des Pairs. Devaient-ils donc ignorer que des favoris avaient, dans tous les temps, obtenu des lettres patentes d'érection de terres en duchés, et que le despote qui crée les titres par le seul acte de sa volonté pour récompenser une bassesse avait le même pouvoir pour donner un rang à la vertu?

Les autres princes issus des légitimés (le prince de Dombes, par exemple), voyant l'état précaire qu'ils avaient à la cour, s'efforçaient de plaire au roi pour obtenir au moins par cet empressement ce que la naissance pouvait leur faire refuser.

Le prince de Dombes, qui commençait à paraître dans la société et à la cour, s'y rendait intéressant par un caractère facile, qui allait jusqu'à faire la cuisine à la Muette, à Marly et à Choisy, quand le roi, suivi de ses dames et de quelques favoris, allait se divertir dans ces châteaux.

Le duc de Penthièvre avait plus d'élévation dans le maintien; il faisait les honneurs de sa maison avec beaucoup de grâce, de politesse, et avec une grande variété d'attentions. Il vécut

dans une parfaite union avec la princesse de Modène, son épouse, qui, n'ayant hérité ni des principes ni des passions de sa mère, élève du Palais-Royal pendant les fougues de la minorité, n'eut que les vertus douces d'un mariage religieux et tranquille. M. de Penthièvre en eut un fils en 1747, le prince de Lamballe, qu'il nomma ainsi par attachement pour la province de Bretagne, où il était aimé et respecté. Il perdit son épouse chérie par les suites d'une couche et en fut presque inconsolable.

Le comte de Clermont avait fait une telle dépense à l'armée qu'il dérangea toutes ses affaires. Il vendit au roi la terre de Châteauroux en Berri, qui avait été estimée deux millions six cent mille livres. Orri refusa longtemps de faire cette acquisition; mais la situation du prince fut si pressante qu'on lui donna un million comptant, et on se chargea de payer à ses cohéritiers neuf cent mille livres qu'il leur devait, et huit cent mille livres à ce prince, en différentes occasions.

Le prince de Conty n'était pas mieux rangé dans ses affaires. Chargé de dettes, madame d'Artic, qui depuis fut sa maîtresse, le secourut souvent de ses deniers pour des besoins urgents. Son épouse aimait la dépense encore plus que lui, et, comme sa maison n'était pas riche, elle se dévouait à toutes les bassesses possibles pour obtenir des secours des maîtresses du roi et des finances Elle présenta pour cela madame de Pompadour à la cour, et se dévoua à des services encore plus indignes.

Amie déterminée, ennemie dangereuse, heureuse en reparties, habile à intimider, intrigante subalterne et libertine, elle perdit toute considération publique.

Excédée un jour de fatigue, elle ne put obtenir, dans un bal du carnaval de l'année 1745, un peu de place pour s'asseoir, et s'étant avisée, pour y réussir, d'ôter son masque, tout le banc masqué la lui refusa. *Je suis la princesse de Conty!* s'écria-t-elle; mais elle ne fut pas plus heureuse. *Nous ne vous*

connaissons pas, répliqua le banc tout entier. *Vous êtes donc des gens de bien mauvaise compagnie?* répliqua la princesse. *Oui; elle est si mauvaise qu'elle ne veut pas être gâtée davantage.*

Tandis que la princesse de Conti vivait fort librement avec ses amants et trafiquait avec les maîtresses et les ministres, le prince de Conti jouissait à Paris de la renommée que beaucoup d'actions d'éclat en Italie et quelques-unes en Allemagne lui avaient méritée. Il était studieux, savant, mécanicien, amateur des arts et attaché au parti parlementaire qui modérait la puissance absolue de nos monarques; mais, quoique attaché aux maximes qui répriment l'injustice du pouvoir militaire, et le balançant en quelque sorte par des remontrances et des supplications, il manquait de cette justice distributive et de détail qui soumet le prince comme le moins fortuné des citoyens. En voici un exemple.

Mademoiselle Durancy, actrice de la Comédie française, passant pour avoir une des plus heureuses santés et un des plus louables tempéraments, le prince épuisé, voulant imiter le saint roi-prophète, s'imagina qu'il pourrait rajeunir avec elle, et lui envoya le Mercure le plus adroit, pour lui déclarer que le prince de Conti, amoureux d'elle, désirait ardemment ses faveurs. Mademoiselle Durancy, qui logeait dans un appartement modeste, fit quelques difficultés, et dit, entre autres choses, qu'elle était trop simplement meublée pour recevoir monseigneur. *Si l'ameublement*, répondit le Mercure, *est le seul obstacle, vous en aurez demain un autre.* Et sur-le-champ le Mercure ordonna au tapissier du prince un lit superbe, avec des crépines; il en fit un temple de l'Amour.

Le prince de Conti s'étant attaché peu de temps après à mademoiselle Pelain, le tapissier vint demander le payement de ses meubles à mademoiselle Durancy. *Mes chevaux*, lui dit-elle pour toute réponse; et elle vole chez M. le prince de Conti. Elle l'avait aimé de tout son cœur, et, le voyant infidèle

elle lui dit toutes les injures possibles sur ce qu'il l'avait quittée, et le menaça de le déshonorer s'il ne faisait honneur à cette dette. Le prince paya les crépines et les meubles, et ne lui fit plus la cour.

Tous les princes affectaient alors de scandaliser le peuple par leur libertinage, et presque tous ont été les plus audacieux corrupteurs de la nation. Pour la rétablir dans les mœurs antiques il a fallu choisir les législateurs et les administrateurs de l'empire dans cette classe de citoyens appelée la petite bourgeoisie, où l'on fait quelque cas de la décence et des mœurs.

Le prince de Conti, son père, extraordinairement contrefait et bossu des deux côtés, avait été d'un tempérament fort débauché; ayant appris un jour l'intrigue de sa femme (Élisabeth de Condé) avec le marquis de Clermont, il fit du bruit, lui ôta sa place et la donna au marquis de Richelieu.

Au marquis de Clermont succéda le marquis de la Fare, capitaine des gardes du duc d'Orléans, que madame la princesse de Conti appelait son poupart.

A la Fare succéda le prince de Soubise, qui fut remplacé par le marquis de Richelieu; et, cette fois, le prince de Conti se trouvant trahi par sa femme et par son propre favori, qu'il avait substitué à Clermont, il fit des éclats qui amusèrent toute la capitale.

Madame de Conti la mère, outrée de se voir livrée à la risée publique par celui-là même qui devait le premier garder le silence, résolut de se venger. Elle assurait sans cesse son époux qu'elle n'aimait que lui, et ce prince, pour la convaincre, employait les espions, et avait recours à des visites fréquentes et imprévues, jusqu'à aller la trouver dans son lit pendant la nuit, ce qui l'avait souvent jetée dans les plus horribles embarras. Pour mettre fin ou pour traverser cette inquisition, la princesse, adroite, spirituelle et pleine d'imagination, usa un jour d'un singulier statagème.

Elle fit instruire un gros mâtin pour coucher sous son lit

et pour en défendre les approches quand elle le voudrait, jusqu'à mordre celui qui oserait s'y présenter. Pour tenter un soir le prince son époux, qui couchait au-dessous d'elle, elle fit tant de bruit qu'il monta chez sa femme, croyant cette fois la trouver infidèle.

Le prince de Conti, arrivant tout préoccupé, cherche, l'épée nue à la main, dans tous les coins de la chambre et sous le lit, et croyait déjà surprendre son épouse en délit. La princesse, qui avait préparé son coup, lâche le chien, qui lui déchire la main. Une grande querelle s'élève entre le mari et la femme, qui voulait sauver la vie à son chien. M. le prince finit par le caresser, et la femme déclara que le chien ne couchait là toutes les nuits que pour défendre sa couche contre toutes les sortes d'attentats.

Tourmentée de diverses manières, madame la princesse de Conti fut obligée d'aller au couvent. Elle avait gagné une mauvaise maladie avec M. le prince son époux, et se raccommoda néanmoins, au mariage de Louis XV, avec lui, espérant en vain d'être faite surintendante de la maison de la reine. Elle recevait toujours le marquis de Richelieu chez elle, et lui prouva ouvertement son amour après la mort de son époux. Le prince de Conti mourut des suites de ses débauches, en 1727, à l'âge de trente-deux ans.

Tel avait été le père et tel était le fils de cette maison.

Les plaisirs et l'étiquette étaient les grandes passions du temps ; la belle madame de Montbazon y ayant manqué envers madame la princesse, en 1744, reçut du roi l'ordre de lui faire ses excuses, et pour ne pas manquer aux expressions qu'on jugea convenables à la qualité de princesse du sang, il lui fut ordonné de les écrire sur son éventail et de les lire. Madame la princesse, pour jouir de l'humiliation de madame de Montbazon, invita ce jour-là tous les grands qu'elle put rassembler chez elle, et malheureusement madame de Montbazon oublia de commencer par le mot de *Madame. Vous ne me donnez pas la ligne,*

s'écria madame la princesse; *quand on parle à quelqu'un comme moi, on commence toujours par le mot de* MADAME. Recommencez vos excuses.

La maison de Condé n'était pas mieux montée. M. le Duc n'était plus, mais madame la duchesse sa mère maintenait le ton du libertinage du temps par sa conduite et par ses écrits. Elle avait fait composer par Grécourt le *Maranzakiniana*, fameux recueil de toutes les polissonneries du temps, qu'elle fit imprimer in-24, en 1730. On n'en tira que douze exemplaires. Aussi, lorsque l'un de ces exemplaires se trouve dans les ventes, les libraires instruits et les amateurs le portent au delà de cent pistoles. Elle était née avec le goût des bons mots sales; aussi Louis XIV, qui toute sa vie eut ce mauvais ton en horreur, l'avait appelée un jour la *Muse mer*.... du temps, et ce titre lui fut longtemps conservé. Le roi lui défendit encore de faire des chansons, sous peine de ne plus se montrer en sa présence.

A la mort de M. le Duc, M. le comte de Charolais fut nommé tuteur, et madame la Duchesse, *la jeune*, tutrice du prince de Condé, vivant en 1792. Charolais montra de l'affection pour cet enfant, paya les dettes du père, augmenta la fortune du fils, et mit un ordre admirable dans ses finances. Il avait à se faire pardonner de la cour et du public les actes sanguinaires de sa jeunesse, et, si les lois de l'histoire ont exigé qu'on les mît au jour, elles ordonnent également qu'on montre le caractère ultérieur qu'il développa. Charolais, dans un âge plus avancé, eut de la fierté, même à la cour de France, vis-à-vis du monarque. On sait que Coigny servait le roi à Choisy, pour remplir les devoirs de sa charge; en son absence, Filleul, concierge du château et souvent le confident des plaisirs du roi, remplissait ce devoir. Le comte de Charolais s'étant présenté un jour au roi, Filleul lui offrit la place du service; Charolais le fixe, et lui laisse cette prérogative.

Le duc d'Orléans, qui avait fui le monde et tout abandonné

à son fils, s'était réservé un million par an qu'il distribuait aux pauvres, et s'était mis en pension, pour un louis par jour, à l'abbaye Sainte-Geneviève, tant pour lui que pour un petit laquais qu'il avait conservé. Dans les derniers temps, il eut un cuisinier sans augmenter sa dépense. Pour bien comprendre la version des Septante et expliquer les énigmes de l'Écriture, il y étudiait le grec, le syriaque, l'hébreu et le chaldéen. Il dévorait les énormes volumes des commentateurs de la Bible, qu'on voit à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et composait lui-même des volumes in-folio de commentaires semblables. Le verset d'un psaume l'occupait souvent des mois entiers et lui inspirait une dissertation de cent pages ; il en a légué plus de mille de cette sorte par testament aux dominicains. En deux mots, il était devenu si grand saint que Jomard, curé de Versailles, qui l'avait confessé, s'avisa de publier ses confessions, en assurant qu'il ne l'avait jamais trouvé coupable d'un seul péché véniel, et que jamais il n'avait dit dans deux confessions de suite la même imperfection. Il faut savoir que les théologiens distinguent avec soin les péchés mortels, qui damnent, et les péchés véniels, qui mènent au purgatoire, des imperfections, pour lesquelles on passe légèrement sur la flamme.

Le duc d'Orléans avait fait en 1750 un testament de cent cinquante pages. Il laissait à Sainte-Geneviève ses médailles et ses pierres gravées, dont l'abbé Leblond et l'abbé Lachaux ont fait une si belle description, car les enfants du prince les recouvrèrent. Il laissa à Silhouette, son chancelier, dix mille livres de rente, et voulut que son corps fût ouvert par des anatomistes, pour y faire des expériences, sans parler de sa tête, sur laquelle il était bon d'opérer. En mourant il déclara qu'il était jacobin d'opinion et disciple de saint Thomas d'Aquin. C'était avoir un grand courage, à cause de l'autorité des opinions régnantes des jésuites, qui avaient opposé en France, à Thomas d'Aquin, leur théologien espagnol Molina. Le duc d'Orléans mourut comme il avait vécu. Le régent qui avait déclaré qu'il

ne serait jamais qu'un honnête homme, essaya de lui donner des filles pour ouvrir son esprit; elles ne purent jamais réussir à le rendre ni aimable, ni frivole.

Son fils, né en 1725, n'avait aucun empressement, en 1743, pour le mariage. Son gouverneur, Balleroy, qui le dominait comme il dominait le duc d'Orléans, était très-éloigné de ce mariage; il craignait que madame la princesse de Conti, en donnant sa fille au duc de Chartres, ne l'en expulsât pour prendre sa place au Palais-Royal et succéder à son crédit.

Madame la Duchesse désirait d'ailleurs marier le duc de Chartres avec sa cousine, mademoiselle de Modène, qu'elle avait prise en amitié, plutôt qu'avec mademoiselle de Conti.

Madame la princesse de Conti, pour faciliter son projet, prit d'abord sa fille avec elle, et, pour plaire à madame la duchesse d'Orléans, elle lui donna les dehors d'une éducation pieuse et modeste, ne la perdant pas de vue un seul instant, au point que, la mère soupant dehors, elle quittait un moment la compagnie, et même sa partie, à huit heures, pour aller voir coucher sa fille. Madame de Conti gagna ensuite, par des prévenances et par toutes sortes d'amitiés, ce même Balleroy, pour qu'il se prêtât à ce mariage, et lui fit entendre qu'elle le soutiendrait dans la maison, et que, peu aimé de madame d'Orléans, il ne pourrait y tenir si madame la duchesse de Modène, sa fille, y commandait. Balleroy détermina le père et le fils à ce mariage, et profita du moment pour envoyer le duc d'Orléans à l'hôtel de Conti et en faire la demande à madame la princesse.

Les Conti et les Orléans ne se fréquentaient pas, et, le duc d'Orléans se présentant chez la princesse, celle-ci fut étonnée et lui demanda par quel hasard il venait chez elle. *Pour demander votre fille en mariage,* répartit le duc d'Orléans. *Avec qui donc?* répartit madame la princesse de Conti. *Avec mon fils, le duc de Chartres.* Le même jour il alla en donner la nouvelle à madame d'Orléans et prendre les ordres du roi.

Le mariage s'étant fait contre le gré de madame la duchesse d'Orléans, cette princesse en montra tout son mécontement à son petit-fils et à son épouse, qu'elle appelait sa *belle-fille* avec le ton de la dérision ; elle ne lui fit aucun présent, et il n'y eut pas même un souper au Palais-Royal le soir du retour de Versailles, où s'était faite la noce, selon l'étiquette du temps.

Le duc de Chartres, au commencement de ce mariage, fut pendant plusieurs années amoureux fou de son épouse, et la ville et la cour s'occupèrent sans cesse des anecdotes relatives à leurs jouissances. Tous les lieux du monde où ils se trouvaient seuls, des carrosses, des jardins, des prairies, les boudoirs de leurs amis auxquels ils rendaient visite, un parquet, faute de boudoir, étaient bons pour renouveler leur amour. Souvent une duchesse qu'ils allaient voir, et qu'ils ne trouvaient pas, les trouvait elle-même couchés dans son lit. La calomnie les a attaqués dans un temps où ils étaient encore éperdument amoureux l'un de l'autre, et cet amour était tel, en 1745, à l'époque où le duc de Chartres alla à la guerre d'Allemagne, que madame la duchesse de Chartres, grosse de six mois et toujours amoureuse, voulut le suivre dans les camps.

M. le duc de Chartres était un honnête homme, un bon prince, libéral, splendide, aimant la chasse, et honnête dans ses plaisirs. La duchesse de Chartres, qui avait fait sous sa mère des études d'hypocrisie pour l'épouser, se brouilla bientôt avec lui pour suivre ses mauvais penchants ; alors elle fut sans pudeur, sans religion, décidée dans sa vie libertine, et ne cessa de tenir des propos scandaleux avec tout le monde. En voici un exemple.

Conduisant dans un char lugubre le cœur de madame Henriette, porté au Val-de-Grâce, la marche du convoi commençait par un détachement du guet à cheval, qui portait des flambeaux.

Le carrosse de madame de Beauvilliers, en grand deuil, à six chevaux, suivi de deux carrosses à huit chevaux, aux armes

du roi, venait ensuite, et dans l'un de ces deux carrosses était le cœur, porté par l'évêque de Meaux, qui avait à sa gauche madame la duchesse d'Orléans. Sur le devant, la duchesse de Beauvilliers, dame d'honneur; à côté d'elle madame la duchesse de Luxembourg; l'abbé de Pannat, aumônier de Madame, et madame de Polignac, dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, se trouvaient dans la même voiture.

Cette princesse, fatiguée de la gravité du convoi, de la lenteur de la marche et du ton lugubre, rompit le silence par ces mots, qui firent éclater de rire le carrosse, plein d'évêques ou de femmes : *Monsieur l'évêque, on a dit ce matin que vous aviez encore votre p....* C'était le ton de la duchesse de Chartres devenue à cette époque duchesse d'Orléans, par la mort de son beau-père à Sainte-Geneviève.

Il y a depuis le commencement de ce siècle une rivalité entre la maison royale d'Espagne et celle des ducs d'Orléans, à cause de la succession à la couronne, qui aurait été décidée par le sort des armes, si le cas fût arrivé. Les vues de l'Espagne sur le trône de France étaient les mêmes en 1750 que dans tous les temps, la cour de Madrid ne cessant d'observer les allures de la maison d'Orléans. Le Dauphin, père de Louis XVI, eut la petite vérole en 1750; on le crut perdu, et l'Espagne se prépara un instant à soutenir ses anciennes prétentions. Jamais elle ne perdit de vue l'ancien berceau de ses pères; elle n'a cessé de jeter ses regards sur la France, qu'à la naissance du comte de Provence, frère de Louis XVI. Plusieurs princes soutenant alors l'hérédité masculine du trône dans la famille de Louis XV, la rivalité sourde et inquiète des deux maisons a paru finir, pour reparaître dans l'Assemblée contituante, qui refusa de rien préjuger sur cette grande question.

CHAPITRE LXIX.

Suite des anecdotes relatives à Louis XV. — Son amour du jeu. — Son trésor particulier. — L'étiquette de la cour. — Asservissement aux charges achetées. — Essai des mets avant le repas. — Intérieur des appartements de la reine. — Sa société. — Sa dévotion. — Caractère de cette dévotion. — Style de ses lettres. — Caractère des princesses ses filles. — Madame Adélaïde. — Anecdote sur un livre malhonnête.

Le roi, qui n'aimait pas beaucoup les savants et qui détestait les philosophes, fit imprimer les ouvrages du docteur Quesnay sur la Psycologie et sur l'Administration de Sully; il les fit imprimer sous ses yeux à Versailles, et il voulut lui-même honorer l'édition en tirant des épreuves de quelques feuilles. Il appelait ce médecin *le penseur*, et fut un des premiers à reconnaître qu'il serait le fondateur d'une société d'amis du genre humain dont les principes, les travaux et les recherches devaient avoir en France une si grande influence et conduire à une révolution.

Le roi, qui ennoblit Quesnay, le fit son médecin consultant, et voulut qu'il portât dans ses armes trois fleurs de pensées, avec la devise : *Propter mentis cogitationem*. C'est une anecdote sûre et bien caractérisée du feu roi en faveur des sciences. Il se connaissait davantage en chasses, en jeux et en cuisiniers. Il avait eu jusqu'en 1742 le fameux Mouthier, cuisinier des petits appartements, qui avait appris des médecins les plus expérimentés de son temps l'art de préparer les mets réparateurs de ses débauches, et d'ajouter au remède des jouissances immodérées l'art de lui donner un repas délicieux. Pendant le carnaval, le roi, le duc d'Orléans, les princes et les favoris passaient leur temps à courir les bals déguisés en Espagnols, en vieux Français du temps de François Ier ou de Henri IV. Le

roi buvait du vin de Champagne, jouait très-gros jeu, aimait à gagner et à ramasser tous ses profits, avant que madame de Pompadour l'intéressât à des profits plus vils et plus blâmables. Il perdait souvent, vers le milieu de ce siècle, jusqu'à quatre et cinq mille louis; il les gagnait de même; mais il prit ensuite l'habitude, quand il perdit, de réparer sa perte en puisant au trésor royal, et en convertissant toujours le gain au maintien de sa caisse secrète.

Les courtisans étaient obligés de hasarder leur fortune dans ces jeux scandaleux. Livry seul lui gagna à Marly, au mois de mai, trois mille louis dans une séance.

Quand on voit les rois assujettis à toutes les passions des hommes qui mènent une vie privée, sans en avoir la liberté et les agréments, on est obligé de dire avec madame de Sabran qu'il ne faut plus être surpris qu'ils soient une *espèce d'hommes particulière*. Ajoutez, à la toute-puissance des rois de satisfaire leurs passions, leur esclavage à l'étiquette et à la représentation, et jugez de la condition souvent contradictoire des rois. Il y a depuis longtemps plusieurs règles d'étiquette à la cour de France qui prouvent cette vérité. En voici deux exemples.

La reine aperçut un jour, en se promenant dans sa chambre, de la poussière sur la courte-pointe de son lit de parade, et la montra à madame de Luynes.

Madame de Luynes envoya chercher le valet de chambre tapissier de la reine qui était de quartier, pour montrer cette poussière au valet de chambre tapissier du roi. Celui-ci prétendit que cette poussière ne le regardait pas. Il dit que les tapissiers font à la vérité le lit de la reine, mais qu'ils ne peuvent toucher au lit de parade, qui est réputé meuble quand la reine n'y couche pas, et, dans ce cas-là, la poussière ne pouvait regarder que les officiers du garde-meuble. On fut deux jours entiers pour trouver celui qui devait, par la charge qu'il avait achetée, ôter la poussière.

La servitude de *l'essai des mets* est plus sérieuse. Il y avait en 1745 cinq gentilshommes servants à chaque grand couvert, dont l'un se plaçait debout auprès de la table, et ordonnait en sa présence *l'essai*, par un officier de la bouche. Il ordonnait aussi l'essai du fruit, des glaces, etc., et tous les officiers qui en étaient chargés étaient obligés de goûter de tout ce qu'ils avaient préparé. On passait des mouillettes sur les ragoûts, sur les mets qui devaient être servis au roi, et tous ces officiers étaient obligés de manger devant le gentilhomme servant. Deux autres gentilshommes mettaient les plats sur la table, un troisième donnait à boire au roi et buvait un coup de la carafe d'eau, un de la carafe de vin, et rinçait le verre du roi dans une grande tasse qu'on se partageait. Le chef du gobelet y buvait le premier, et le gentilhomme servant après lui. Après l'essai, celui-ci, rendant sa tasse au chef du gobelet, présentait la sous-coupe au roi.

Il y avait des gênes d'un autre genre dans la vie du roi : celle de ne pouvoir fréquenter que certains personnages, qui tiraient ce droit du titre dont ils étaient revêtus n'était pas la moindre. Jamais un homme *du commun*, selon les expressions des courtisans, ne pouvait entrer chez le roi par la porte. Des portes cachées et des escaliers dérobés étaient l'entrée furtive de cet homme du commun que le roi désirait voir. A peine était-il permis à l'homme de génie de présenter au prince le livre qui illustrait son règne et procurait à la France la célébrité et le crédit que les peuples accordent aux nations éclairées ; mais telle était l'étiquette.

Cette gêne était la principale cause des voyages si coûteux et si fréquents à Choisy, où le roi cessait en quelque sorte d'être monarque, ne recevait que ses maîtresses, des femmes galantes ou des favoris ; les ministres importuns en étaient toujours éloignés et ne pouvaient y paraître sans ordre.

On avait donné pour maison de campagne à la reine le château de Trianon, et c'est pour s'y mettre également à son aise

qu'elle y allait souvent dîner avec ses dames. Un jour une grave querelle entre sa fruitière et le gouverneur du château interrompit ses fêtes et l'empêcha pendant deux ans d'y souper. La fruitière prétendait, contre l'avis du gouverneur, que c'était à elle à fournir les bougies; le gouverneur voulait jouir de ce droit. Pour n'offenser personne, la reine n'y soupait pas. On a observé dans le feu roi et dans son épouse beaucoup de condescendance et de bonté pour les subalternes auxquels ils étaient habitués. Les sentiments d'humanité du feu roi et de son épouse allaient en augmentant, en descendant vers ce qu'il y avait de moins important dans leur service journalier.

Tandis que le roi prenait ses plaisirs à Choisy, la reine n'était jamais mieux à son aise que lorsque, retirée dans ses cabinets, elle était environnée du duc, du cardinal et de la duchesse de Luynes. Comme son mari disait quelquefois à Choisy qu'il n'était plus roi, elle y disait qu'elle n'était plus reine. Le président Hénault, le Père Griffet étaient de sa compagnie. Là tout le monde s'asseyait; mais la conversation n'était pas bruyante. Des heures entières d'un morne silence, comme chez les Anglais, où le sommeil de toute la compagnie annonçaient la tranquillité des petits comités de la reine. Un jour le bon cardinal de Luynes, qui s'endormit, reprit la conversation à son réveil en disant *qu'il fallait assembler le chapitre*. Peu de jours après, la reine écrivit au cardinal : « Soyez bien per-
« suadé, Monseigneur de Bayeux, que je ne suis pas plus reine
« quand vous êtes dans votre diocèse que quand nous vous
« possédons à Versailles. Cette idée vous fera sentir la joie que
« j'ai eue de la grâce que le roi vous a accordée et à madame de
« Luynes. Vous n'y verrez plus qu'une amie qui s'intéresse
« à tout ce qui la regarde. J'admire mon bonheur de recevoir
« des remercîments d'une chose qui m'a fait plus de plaisir
« qu'à vous-même. Sur ce, Monseigneur, je vous demande
« votre bénédiction, et vous demande de vous fournir un

« peu la mémoire, pour vous empêcher d'aller au chapitre « quand vous serez ici; car, quoique vous soyez toujours fort « aimable, vous l'êtes encore plus quand vous ne dormez « point avec *Tintamare*. C'est bien compter sur vous de vous « écrire ces pauvretés.»

Ce Tintamare était le duc de Luynes, qui dormait aussi dans les cabinets de la reine, et on l'appelait ainsi à cause de sa grande tranquillité d'âme. Le génie de la reine est assez bien peint dans cette lettre au cardinal de Luynes. En voici une autre à la duchesse de Luynes :

« J'ai été très-malade hier; j'ai eu des douleurs dans les « entrailles, et en conséquence des vapeurs terribles. Je suis « mieux, mais point guérie. Je vois bien que le président « Hénault ne me connaît pas encore ; il faut que je sois à l'agonie « pour avoir l'air triste avec des gens aimables; mais cela ne « décide rien pour ma santé, qui ne peut que leur inspirer de « l'amour-propre, et ne m'est salutaire que pour le moment; « car je passe souvent de mauvaises nuits, ayant eu l'air de « me bien porter quand je suis chez vous. »

Mais, autant la reine était libre avec ses amis, autant elle tremblait devant le roi, surtout quand elle lui demandait quelque grâce. Ayant obtenu une place pour madame la Motte, qu'elle estimait, elle voulut baiser la main du roi; ce prince l'embrassa cette fois, ajoutant qu'il l'invitait à la première pièce qu'on jouerait, et il lui dit que, si elle n'avait pas été invitée aux autres, c'était à cause de la trop grande liberté qui y dominait, et dont elle eût été peut-être scandalisée. La reine, en effet, gouvernée par des jésuites, avait en horreur les opinions, les partis et les mœurs que les jésuites combattaient. On l'irritait contre Voltaire toutes les fois qu'il publiait une brochure, et on lui faisait entendre qu'elle était écrite ou contre les autorités établies ou contre la religion. On la portait souvent à aller se jeter aux pieds du roi pour maintenir la religion, et elle avait la faiblesse de servir sur cet objet la passion des con-

fesseurs qui la dirigeaient. Ainsi il restait aux jésuites, qui ne gouvernaient plus le roi par le confessionnal, de tourmenter la conscience de la reine et des vieilles de la cour.

La reine, depuis qu'elle était en France, avait toujours désiré de se confesser en langue polonaise, et les jésuites, crainte de perdre leur confessionnal, tenaient toujours dans leur maison de la rue Saint-Antoine des jésuites de cette nation, pour ne pas perdre cette pratique. Le Père Radominski étant mort (1756), un Polonais tout prêt lui succéda. Les jésuites se servaient surtout de l'organe de la reine pour empêcher à la cour la représentation des pièces de théâtre où il y avait quelqu'une des maximes nouvelles. Quand on parla de jouer à la cour *l'Orphelin de la Chine*, elle alla voir le roi et le supplia de ne pas donner l'exemple des mauvaises représentations; elle lui dit qu'il y avait quelques endroits suspects sur la religion et sur l'indépendance. Une heure après, le roi lui envoya M. de Saint-Florentin, pour qu'elle ordonnât ce qu'elle voulait que l'on y retranchât. Elle dit qu'elle n'avait pas lu la pièce, et que, tout ce qu'elle désirait, c'était que l'on ôtât ce qu'il pourrait y avoir d'équivoque sur la religion et sur l'autorité du roi. Elle lui en parla le lendemain matin en suppliante.

Louis XV, qui joignait, comme Louis XIV, à un vie libertine et scandaleuse, la dévotion d'un roi de France; ce prince, qu'on voyait affectueux à la messe et débauché dans les petits appartements, considérant dans la religion chrétienne un moyen de gouverner ses États et un ornement essentiel à la monarchie, manifestait sans cesse, comme son épouse, sa haine contre les nouveaux philosophes.

Avec de tels principes, la sottise put se maintenir très-aisément à la cour de France, et si le fils de Henri IV, si ce fils d'un prince si décidé et si philosophe sur les affaires religieuses, fut un froid fanatique; s'il engendra un autre monarque qui associa la tyrannie sacerdotale à la religion, Louis XV eut des enfants qui, héritant des principes politiques des Bourbons

sur la religion qu'ils ne pratiquaient pas, soutenaient l'édifice du culte et respectaient ses apparences extérieures. Voici comment on élevait les filles du roi; elles parleront elles-mêmes dans les lettres qui suivent, adressées à leur mère :

« J'ai été ce matin aux Carmélites, ma chère Maman; elles « n'ont pas pu faire dire de messes, comme vous me l'aviez « ordonné, mais elles ont bien prié Dieu; aussi avez-vous eu « beau temps. J'ai eu bien de l'inquiétude aujourd'hui que « nous n'eussions du tonnerre, mais je ne l'ai pas entendu. « Adieu, ma chère Maman; je me flatte que vous ne doutez « pas de ma tendresse, qui est au point que je ne puis vous « dire.

« MARIE-ADÉLAÏDE. »

« Ma chère Maman, nous venons d'arriver dans le moment; « je suis très-étourdie et fort égarée. J'ai beaucoup d'impa- « tience d'être à demain pour avoir le plaisir de vous voir. « J'espère que vous en êtes bien persuadée, ainsi que de ma « tendre amitié et de mon respect.

« VICTOIRE. »

« *Nous avons été ce matin*, ma chère Maman, *aux Car-* « *mélites; elles ont prié Dieu pour vous, pour qu'il ne vous* « *arrive rien en chemin.* J'ai bien de l'impatience d'arriver à « Versailles; car je vous assure que je m'ennuie beaucoup de « ne vous pas voir, vous aimant, ma chère Maman, de tout « mon cœur. Soyez-en, je vous prie, persuadée, et de mon « respect.

« SOPHIE. »

« C'est avec bien de l'empressement, ma chère Maman, que « je viens vous assurer de mon tendre attachement. Nous ve- « nons d'arriver dans le moment. Le roi a eu une grande roue « de son carrosse qu'on a été obligé de changer, la sienne étant « cassée, mais il n'est arrivé aucun accident. Je me suis ac-

« quittée, ma chère Maman, de vos ordres pour madame l'ab-
« besse de Royal-Lieu ; elle en a été pénétrée de reconnais-
« sance, mais bien fâchée de ne vous avoir vue qu'une fois ;
« elle espère avoir plus de bonheur l'année prochaine. Elle
« m'a priée de la mettre à vos pieds ; je vous prie de m'y rece-
« voir avec elle, et d'être persuadée que personne ne vous
« aime plus tendrement que moi.

« LOUISE-MARIE. »

CHAPITRE LXX.

Histoire de madame la marquise de Pompadour, maîtresse de Louis XV, née Poisson, épouse de M. le Normand d'Étioles. — Binet, son parent, la procure au roi. — Inquiétudes de Boyer et du parti des dévots. — Deux partis s'élèvent à la cour, celui de la favorite et celui du Dauphin. — Leurs vues et leurs intérêts réciproques. — Portrait de M. d'Étioles, époux de la favorite. — Sa société à Paris et celle de son épouse, avant la déclaration des amours du roi. — Conduite de la reine envers madame d'Étioles, devenue maîtresse du roi et marquise de Pompadour. — Premières tracasseries de la favorite. — Son ton de grisette à la cour. — Cérémonial qu'elle y affecte. — Sa présentation solennelle. — Les courtisans font des recherches sur son père et sa mère. — Son père avait été condamné à être pendu : elle le fait ennoblir. — Elle fait renvoyer Orri, ministre des finances. — Portrait de Machault, son successeur. — Le marquis *d'Avant-hier*, frère de madame de Pompadour. — Fortune de madame de Pompadour et de ses parents. — Elle achète la Selle, Cressy, Aulnay, Brinborion, Marigny, Saint-Remy, Bellevue, plusieurs autres possessions, et des hôtels à Paris, à Fontainebleau, à Versailles et à Compiègne. — Anecdote du château de Bellevue. — Parterre de fleurs de porcelaine.

Jusqu'à ce jour ces Mémoires ont parlé de quelques personnages avec éloge et de plusieurs autres avec beaucoup de blâme.

Le temps approche où nous ne pourrons dire que beaucoup de mal des hommes d'État qui vont gouverner la France. Une favorite indigne des bontés du roi, madame de Pompadour, élevant aux dignités et aux places des hommes sans vertu et sans talents, va préparer de très-loin la désorganisation du gouvernement français et porter à la cour un degré de dépravation inconnu dans nos annales. C'est à l'époque de son entrée

à la cour commence aussi la dégradation totale des mœurs de l'ancien gouvernement.

Binet, parent et ami de madame d'Étioles, et peut-être quelque chose de plus, avait secrètement préparé les amours du roi pour cette dame. A la cour on savait tout, et on devinait ce qu'on ne savait pas; aussi ce Binet, valet de chambre du Dauphin, fut poursuivi dès ce moment-là par le dévot Boyer, qui l'appela *le corrupteur de Louis XV;* mais comme Binet ne voyait pas encore un amour bien décidé entre le roi et la dame, il répondit à Boyer qu'on le calomniait, assurant que, si madame d'Étioles était venue à la cour, ce n'était que pour obtenir une place de fermier général pour son mari, qu'on la lui avait accordée, et qu'elle n'y paraîtrait plus.

Boyer intriguait néanmoins obscurément pour traverser les amours de Louis XV; il disait à Binet qu'il le ferait chasser par le Dauphin s'il y avait le moindre fondement dans ce qu'on disait de lui. Binet, madame de Tencin, etc., tenaient conseil pour les succès du projet de donner madame d'Étioles au roi, et madame de Tencin se concertait avec madame d'Étioles, avec son frère le cardinal. Dès ce moment-là on vit s'élever à la cour les deux factions, celle des politiques et celle des dévots.

La première fut secrètement et ensuite ouvertememt conduite par madame d'Étioles; la seconde, par Boyer, et ensuite par le Dauphin.

Les politiques dirent d'abord de Boyer qu'il avait élevé le Dauphin dans la bigoterie et qu'il n'en avait fait qu'un *cagot;* mais le roi, qui avait beaucoup de religion, ne put goûter qu'on attaquât Boyer par ces moyens. On ajouta que la Dauphine, jeune et sans feinte, ne montrait au roi une indifférence affectée et ne refusait d'entrer dans ses petits appartements qu'à cause des discours peu décents contre la réputation du roi qu'on tenait ouvertement chez le Dauphin. Ces propos, plus spécieux, affectèrent ce prince. Il eût même oublié madame d'Étioles, dont il ne parla plus après sa première entrevue in-

fructueuse; mais, comme on lui persuada qu'il ne pouvait céder aux intrigues sourdes du précepteur, ni à celles des courtisans de son fils, il crut qu'il ne devait point soumettre ses inclinations aux préventions qu'ils pouvaient avoir contre sa maîtresse, et se détermina à rappeler madame de Pompadour.

Le parti des dévots et du Dauphin ne manquait pas de raisons pour traverser les amours du roi avec madame le Normand d'Étioles. On savait qu'elle avait peu de religion, et qu'elle avait reçu chez elle Voltaire, Fontenelle, Cahusac, Montesquieu, Maupertuis, et le jeune abbé de Bernis, qui, peu aimé des jésuites, s'était échappé récemment d'un séminaire de sulpiciens. Une telle société, où présidaient tour à tour les ris, les folies des raisonnements philosophiques, et toujours beaucoup de gaieté, était redoutable à l'esprit jésuitique que Fleury avait introduit à la cour. Boyer, qui voulait le conserver dans celle du roi, qui n'avait encore que trente-six ans, qui le voyait si bien établi dans l'intérieur des appartements de la reine, et qui faisait tout ce qu'il fallait pour le perpétuer dans celle du Dauphin, craignait surtout que le roi ne perdît, par les suggestions de la favorite, ses opinions religieuses, son respect pour le culte, et qu'il ne reçût des principes contraires aux intérêts du clergé de France et à l'éducation qu'il donnait au Dauphin. Aussi à peine madame d'Étioles fut-elle installée que le parti de la favorite et le parti du Dauphin se trouvèrent formés définitivement et pour toujours, par les intérêts et les vues des courtisans qui composaient chacune des factions qui divisaient déjà la cour de France.

On observa néanmoins, avant que madame le Normand d'Étioles fût déclarée maîtresse, qu'il s'écoula plusieurs semaines depuis sa première entrevue avec le roi. Ce prince n'avait pas été content de la première séance des plaisirs qu'il avait partagés avec elle; il l'avait même oubliée en quelque sorte; mais Binet, parent de madame d'Étioles, réveillait avec adresse la passion du prince, en l'assurant qu'elle était éprise d'amour pour lui, et que, son mari ayant conçu des doutes de sa pre-

mière faute, il ne lui restait plus qu'à mourir en désespérée pour ne pas survivre à l'oubli du roi, et pour ne point s'exposer aux ressentiments d'un époux trompé dont elle avait été idolâtrée. Le roi, touché de tant de passion, la fit donc venir, le 22 avril 1745, pour souper dans ses petits cabinets et pour coucher avec elle, si toutefois il était satisfait de sa conversation. Luxembourg et Richelieu furent de ce souper, et elle n'a jamais pardonné depuis au dernier d'avoir parlé trop froidement de ses charmes, trop préoccupé de celle qu'il voulait donner à Louis XV et de voir qu'il manquait un bon coup.

Le souper des deux amants fut fort gai, et les plaisirs qui le suivirent plus parfaits que les premiers essais de Louis XV. Elle eut cependant la douleur d'être obligée de se cacher encore le lendemain dans l'ancien appartement de madame de Mailly; mais elle eut recours à de telles adresses, elle fut si éloquente, elle parla si bien au cœur du roi, qui y dîna avec elle, qu'elle fit promettre enfin à ce prince de contenir le ressentiment de son mari, de la déclarer sa maîtresse, de changer son nom, et de la soutenir contre la cabale du Dauphin. Enfin, pour dompter le parti de son fils, le roi voulut qu'elle fût installée et reconnue maîtresse la semaine de Pâques, pour affecter une indépendance absolue des principes du Dauphin.

Tandis que madame le Normand était déclarée maîtresse du roi, rien n'égalait la douleur de son mari, M. le Normand d'Étioles (vivant en juillet 1792). M. de Savalette l'ayant invité cette année-là à venir passer les fêtes de Pâques avec lui dans sa terre de Magnanville, M. de Tourneham, en le ramenant à Paris, lui fit part de *l'enlèvement de son épouse, déjà déclarée maîtresse du roi.* Il idolâtrait sa femme, et, s'abandonnant à une douleur extrême, toute sa maison crut qu'il fallait enlever toutes ses armes, de crainte de quelque coup de désespoir. Dès ce moment on ne cessa de l'observer; car tantôt il projetait d'aller chercher sa femme au château de Versailles, et tantôt il pro-

jetait d'autres expédients aussi difficiles à exécuter. Dans sa douleur extrême il composa une lettre d'amant et d'époux, qu'il chargea Tourneham, son oncle, de porter à son épouse, pour la rappeler à son devoir. La favorite la mit sous les yeux du roi, qui ne put s'empêcher de lui dire avec son sang-froid ordinaire : *Vous avez, Madame, un mari bien honnête homme.*

M. le Normand n'était point mal peint par Louis XV, et non-seulement il professait au suprême degré cette qualité de l'honnête homme, mais encore il l'avait et il l'a encore peinte sur son front. Il avait un beau maintien dans sa conduite, le ton de la meilleure compagnie, la religion des honnêtes gens et un cœur fait pour aimer et pour être aimé. Digne d'une épouse plus vertueuse, il était capable de faire sentir à la sienne les attraits des vertus privées ou de l'y ramener; mais il avait épousé une femme qui avait appris de sa mère l'art de la dissimulation. Un ancien projet l'avait destinée à devenir la maîtresse du roi et elle avait reçu une éducation convenable pour cet état. Binet et madame de Tencin, qui s'étaient depuis longtemps réunis pour préparer de loin cette intrigue coupable, y avaient échoué pendant la faveur de madame de Châteauroux, lorsque madame d'Étioles, âgée de dix-sept ans, belle comme le jour, parcourait la forêt de Sénart en habit couleur de rose et dans des phaétons légers et volants, pour être mieux observée du roi.

Madame d'Étioles vécut quatre ans avec son époux, et devint la maîtresse du roi à l'âge de vingt et un ans. Elle était grande, bien faite; elle avait une belle peau blanche, et ce qu'on appelle une très-jolie figure. Elle avait eu deux enfants pendant son mariage; l'un mourut âgé de six mois, l'autre était cette petite Alexandrine qui, morte à l'âge de dix ans, fut la source de plusieurs intrigues dont nous parlerons. J'ai dit *pendant son mariage*, parce qu'elle avait l'art de tromper son époux. La maîtresse de Binet avait été plusieurs fois l'entremetteuse de madame d'Étioles pour voir le roi et convenir de ses

faits avec lui avant qu'elle fût enfin installée. Quand M. d'Étioles n'était pas chez lui, un carrosse du roi venait la prendre, et elle sortait par la porte du jardin, sans qu'on pût avoir la moindre connaissance chez elle de cette intrigue ultérieure. Avant celle du roi, on avait su qu'elle était aimée de M. de Br ** (vivant en 1792); elle avait été soupçonnée aussi d'avoir d'autres amants, c'est-à-dire qu'elle était née libertine et peu sensible aux douceurs d'un mariage aussi heureux que celui qu'elle avait contracté avec un homme vertueux, aimable et galant.

Le Normand de Tournehan, l'oncle de M. d'Étioles, avait beaucoup trafiqué de son côté dans cette affaire; il aimait la mère de la favorite et vivait depuis longtemps avec elle; c'est lui qui fit voyager son neveu en Normandie aux fêtes de Pâques, temps convenu pour la déclaration des amours du roi. Il en fut récompensé depuis en obtenant la place de directeur général des bâtiments du roi, qui fut toujours une place de confiance. Le neveu, trop honnête et trop peu expérimenté pour reconnaître qu'il était l'instrument de l'ambition de son oncle, avait épousé la femme que lui indiqua le bienfaiteur à qui il devait une partie de sa fortune, sa place des sous-fermes, et depuis celle de fermier général.

La favorite installée, et bien conseillée par Binet, par madame de Tencin, et par beaucoup de gens d'esprit intéressés à la voir en place, se fit des principes de conduite qu'elle n'eût pas été seule capable d'imaginer ni de soutenir; elle résolut d'abord de roidir le roi contre toute tentative de Boyer, de la Dauphine et du Dauphin; elle affectait en même temps envers la reine, peu capable de la traverser, un respect profond. Peu à peu le roi se laissait prevenir par elle contre son fils, et même contre la Dauphine, qui avait de la candeur et de la véracité dans ses discours; et ce prince, à qui le caractère de sa bru avait plu, ne recevait plus cette princesse avec la même intimité; il jouissait de ses embarras, de sa timidité, et de cet état

craintif qui ne lui permettait que de balbutier en tremblant en présence du roi. Ensuite, quand ce prince eut joui pendant quelque temps de l'état de nullité où il avait mis sa belle-fille, il essaya par des caresses de la ramener à lui; il lui proposa avec amitié, à la fin d'avril 1745, de venir le voir dans ses petits appartements, et lui assura qu'il désirait fort de l'y recevoir. La jeune Espagnole ne voulait ni désobliger le roi, ni désobéir à son mari; elle demandait l'heure au roi, et se présentait dans un temps où elle savait qu'elle n'entrerait point.

Boyer seul avait à se reprocher les brouilleries qu'il fomentait dans la famille royale; il croyait voir la chute de son crédit, de son ministère, de son parti et de ses principes, dans l'établissement d'une maîtresse qu'on disait n'être pas dévote. Il se souvenait que madame de Châteauroux et madame de Tencin, etc., l'avaient livré aux sarcasmes de Voltaire, et déjà il se trouvait ridicule dans le parti des indévots, dans celui des philosophes, qui commençait à paraître et à censurer hautement le sacerdoce, et dans le parti des jansénistes, qu'il persécutait et qu'il privait des grâces. Inflexible de son naturel, ardent à soutenir ses principes, il n'avait pas l'art de s'attacher des amis à la cour, le duc de Richelieu, par exemple, qu'il irrita par un refus déplacé et qui pouvait lui ôter la confiance de Louis XV. En voici une anecdote :

Madame de Richelieu, sœur du duc, était abbesse *du Trésor,* diocèse de Rouen, et désirait ardemment de se rapprocher de sa famille et d'obtenir l'abbaye aux Bois. Le roi eût accordé à madame de Richelieu cette abbaye en 1745, à la mort de madame de Carignan; mais Boyer, qui avait la feuille, répondit au roi qu'il ne connaissait pas la sœur du duc de Richelieu et qu'il s'informerait de ses mœurs et de son caractère.

Il ne manqua pas de dévôts qui certifièrent qu'elle avait des amants, qu'elle faisait des poésies, des romans et des chansons galantes; ainsi Boyer triompha du duc de Richelieu. Il fit

publier par ses prêtres affidés de prétendues galanteries de l'abbesse, ou du moins, si elles étaient réelles, il rendit ce scandale public, et se vengea ainsi des poésies qu'il croyait que le duc de Richelieu avait fait composer par Voltaire contre lui. Il fit plus, il engagea le roi à déclarer à son favori que sa sœur n'aurait jamais cette abbaye. Revenons à madame d'Étioles.

Cette favorite était à peine installée qu'elle se vantait déjà de n'être point inutile à la reine. Elle disait qu'il y avait toujours dans l'esprit de Louis XV des dispositions et des préventions peu favorables à cette princesse, et ajoutait qu'on cherchait tous les jours à fortifier ces préventions en tenant de mauvais propos au roi, même sur sa conduite, tandis qu'elle était convaincue que la reine n'avait d'autre désir que de plaire à son époux. A ces imprudences si déplacées à la cour, séjour de la réserve et des mensonges, madame d'Étioles en ajouta d'autres; elle s'imagina ou fit semblant de croire qu'on avait cherché à lui nuire auprès de la reine. Pour connaître comment elle pouvait être dans son esprit, madame de Luynes ayant la confiance de cette princesse, madame d'Étioles s'avisa d'en faire l'instrument de ses épreuves. Elle l'arrêta pour cela un jour, et, avec un air d'inquiétude, elle lui dit qu'elle était dans une situation douloureuse, sachant bien qu'on lui avait fait des noirceurs auprès de la reine, et priant madame de Luynes de s'en informer. Madame de Luynes, qui en parla à la reine, lui répondit brièvement en ces termes : *La reine m'a répondu du meilleur ton, Madame, qu'il n'y avait rien contre vous, et qu'elle était bien sensible à l'attention que vous avez de lui plaire en toute occasion ; elle a même désiré que je vous le mandasse. Je m'en suis chargée avec plaisir, Madame, estimant parfaitement vos sentiments, et aimant votre personne, vous me permettrez de le dire.*

Madame de Pompadour répondit à cette lettre par une autre digne de son cœur et de son genre d'esprit. *Vous me rendez la vie, Madame la Duchesse,* disait-elle ; *car depuis trois jours je*

suis dans une douleur sans égale... On m'a fait des noirceurs exécrables auprès de M. et de madame la Dauphine; ils ont eu assez de bonté pour moi pour me permettre de leur prouver la fausseté des horreurs dont on m'accusait. On m'a dit, quelques jours avant ce temps, qu'on avait indisposé la reine contre moi. Jugez de mon désespoir, moi qui donnerais ma vie pour elle. Il est certain que, plus elle a de bontés pour moi, et plus la jalousie des monstres de ce pays-ci sera occupée à me faire mille horreurs. Si elle a la bonté d'être en garde contre eux, et de vouloir bien me faire dire de quoi je suis accusée, il ne me sera pas difficile de me justifier.

Madame d'Étioles, en effet, venait d'irriter récemment le parti du Dauphin et de la reine en obtenant du roi des faveurs bien signalées. Il était du bon ton de faire oublier à la nation qu'elle était madame le Normand d'Étioles en arrivant à la cour, et elle obtint du roi qu'elle serait titrée marquise de Pompadour. Elle quitta en même temps les armes de son mari, leur substitua trois tours, et se donna une grande livrée. Le roi la quitta pour aller à l'armée de Flandre, mais il lui envoyait des courriers tous les jours. Voltaire était à sa dévotion, et les ministres commençaient à vouloir lui plaire. Le seul Maurepas, jaloux de sa faveur, délicat sur les bienséances de la cour, blessé de son ton décidé, qu'il appelait celui d'une *grisette*, ne pouvait cacher son antipathie contre toutes les maîtresses, ni contre madame le Normand. Il tourna en ridicule la présentation de sa *grisette;* il faisait des charges sur ses manières, mais encore secrètement; il avait trouvé l'art de contre faire son langage bourgeois, et il l'accablait enfin de ce ridicule qu'il maniait avec tant de facilité et de grâces.

Madame de Pompadour était à peine installée qu'elle voulut être instruite de toutes les faveurs dont avaient joui les maîtresses des rois prédécesseurs de Louis XV. Elle avait ouï dire que Dangeau et le duc de Saint-Simon en avaient conservé les détails dans leurs Mémoires; elle s'en fit donner des extraits,

et obtint de Louis XV qu'elle serait traitée comme elles.

Louis XIV avait eu pour madame de Maintenon les égards les plus distingués, parce qu'il voulait prouver sans le dire qu'elle était sa femme. Madame de Pompadour exigea, comme maîtresse, ce que madame de Maintenon avait obtenu comme épouse non déclarée. La première, qui s'était immiscée dans toutes les affaires du gouvernement, avait voulu gouverner la France; madame de Pompadour voulut avoir la même influence et asservir toute la cour au même cérémonial. Elle lut dans les manuscrits de Saint-Simon que la favorite de Louis XIV, assise sur un fauteuil distingué, se levait à peine quand Monseigneur ou Monsieur entraient chez elle; elle ne se dérangeait point pour les princes et les princesses, et ne les admettait que par audiences demandées, ou lorsqu'elle les mandait pour des réprimandes. Madame de Pompadour l'imita le plus qu'elle put dans toutes ces étiquettes, et se permit toutes les impertinences possibles auprès des princes du sang. Ils s'y soumirent presque tous avec bassesse, excepté le prince de Conti, qui lui parlait avec froideur, et le Dauphin, qui la méprisait ouvertement. Pour jouir du cérémonial et du ton de favorite, elle avait commencé par se faire présenter à la cour, malgré le ressentiment des dames de la reine, qui éclatèrent contre elle un moment, lorsque le roi était encore à l'armée; mais ce prince, qui en était instruit, la dédommageait de ce qu'elle avait à souffrir de la jalousie de la cour en lui écrivant chaque jour des lettres amoureuses ou galantes. Le 9 juillet 1745, elle en avait déjà reçu quatre-vingts de cet amant, avec un sceau où étaient écrites ses paroles : DISCRET et FIDÈLE. Elle en fut même bien dédommagée lorsqu'après cette campagne madame la princesse de Conti désira l'honneur de la présenter elle-même, et le déclara à la reine, assurant cette princesse que le roi l'avait ainsi voulu.

Cette scandaleuse cérémonie se fit le 15 septembre 1745, à six heures du soir. Des courtisans vils et rampants, dévoués à

la servitude, remplirent ce jour-là tous les appartements et jusqu'au cabinet. Le roi en rougit. La grisette en soutint avec effronterie le scandale.

La curiosité attira de même beaucoup de monde chez la reine, et il était en effet très-intéressant de voir cette vertueuse et aimable princesse obligée de recevoir de bonne grâce la concubine publique de son époux. Toute la ville de Paris, qui était instruite d'avance de cette présentation, était dans une grande attente pour savoir quelles paroles la reine lui adresserait. On avait arrêté d'avance dans cette capitale qu'on ne parlerait chez cette princesse que des habits de madame de Pompadour, objet ordinaire de l'entretien des femmes quand elles n'ont rien à dire; mais la reine, instruite qu'on avait déjà arrangé sa conversation, eut la bonté de dire à madame de Pompadour quelque chose de plus flatteur pour elle; et, comme c'était obliger la favorite que de lui parler de quelque dame distinguée de sa connaissance que madame d'Étioles n'était pas censée connaître : *Donnez-moi donc des nouvelles*, lui dit la bonne reine, *de madame de Saissac; j'ai été bien aise de l'avoir vue quelquefois à Paris.* Madame de Pompadour, qui avait appris par cœur quelques paroles, ne put les ajuster à cet empressement délicat de la reine; elle balbutia et articula ensuite avec netteté ces paroles : *J'ai, Madame, la plus grande passion de vous plaire.*

Quelques jours après, le roi étant tombé malade à Choisy, la reine, obligée d'aller s'informer de sa santé, eut encore la bonté, contre toutes les règles, de dîner avec madame de Pompadour. La crainte d'être maltraitée, l'assurance de ne l'être pas moyennant cette conduite et une grande résignation à la volonté de Dieu étaient les motifs de cette conduite de la reine et de ses résolutions de souffrir en silence le mauvais ton *d'une petite bourgeoise*, pour me servir des expressions du temps, qui lui ravissait un époux qu'elle adorait encore. Toutes les dames qui étaient à Choisy dînèrent ensemble avec

la reine et la concubine, l'exemple de cette princesse ayant anéanti leur délicatesse.

Cette grande faveur attirait cependant sur madame de Pompadour la jalousie de tous les seigneurs de la cour. On voulut savoir qui elle était, qui était son mari, et quel personnage il jouait dans ces circonstances. On fouilla dans la généalogie de la grisette, et on trouva que son père avait été un des principaux commis des frères Pâris, qui fut poursuivi par Fagon, intendant des finances, qui, ne pouvant s'en prendre à eux, attaqua Poisson, leur principal commis, et présida la commission établie en 1726 pour juger cette affaire. Ce Poisson fut condamné à être pendu; mais comme on ne l'était point quand on avait un peu de crédit et de l'argent, et surtout les quatre frères pour protecteurs, Poisson eut la faculté de s'enfuir à Hambourg.

On a vu ci-dessus comment le commandeur de Thianges joua le personnage de Stanislas en 1733. Poisson, qui cherchait l'occasion de revenir, lui raconta son aventure à Hambourg, et le pria de s'intéresser pour lui auprès du contrôleur général et de lui permettre d'appeler de la sentence. On en avait déjà souvent parlé au cardinal de Fleury, sans avoir rien pu obtenir de lui. Grevenbrock, envoyé de l'électeur palatin, ami de madame de Saissac, s'employa aussi avec de grandes instances; et madame de Saissac elle-même persécuta tellement le cardinal de Fleury pour qu'il permît la révision de cette affaire qu'à la fin le cardinal-ministre permit qu'elle fût examinée. La sentence, à force d'intrigues, de sollicitations et d'argent des frères Pâris, fut cassée en 1741 par une autre commission. Ainsi la fille d'un commis condamné à être pendu pour avoir volé le roi fut appelée à en partager la couche, et madame de Pompadour, qui obtint des lettres de noblesse pour son père, eut soin de faire insérer dans ces lettres, pour le blanchir, que le roi les accordait pour avoir rendu des services dans les vivres.

Tandis que la jalousie de l'élévation de madame de Pompadour faisait déterrer ces anecdotes, madame de Modène,

madame la princesse de Conti, mademoiselle de Sens se faisaient un mérite de paraître en public ses complaisantes. Après ces exemples, la cour de la favorite ne pouvait que s'accroître chaque jour; les dames titrées s'empressaient de lui plaire en la détestant. La reine s'étudiait à lui témoigner de la bonté par quelques nouvelles petites démarches pleines de délicatesse, et le roi cherchait à lui plaire aussi en augmentant chaque jour les présents qu'il lui faisait, au point qu'on apprit, le 30 octobre 1745, qu'elle avait déjà cent quatre-vingt mille livres de rentes, sans parler de ce qui était inconnu, ni des revenus de sa terre de Pompadour.

Elle conduisit ensuite le roi jusqu'à venir la trouver tous les matins chez elle; il y restait jusqu'à la messe; il y retournait ensuite, y prenait un potage et une côtelette; car dans le mois d'octobre 1745 le roi ne dînait point. Il y restait jusqu'à six heures, et, les jours de chasse, de conseil, il y restait avant et après. Le roi cependant ne l'aimait pas; mais elle avait une de ces sortes d'esprit et de caractère qui subjuguent les hommes. Elle avait l'art de parler avec autorité et de s'assujettir les âmes faibles, et, quoiqu'elle fût nouvellement arrivée dans une cour où elle trouva d'autres langages, quoiqu'elle employât *ces expressions grivoises* qui blessaient la délicatesse de Louis XV, elle eut l'art de se l'assujettir entièrement quand elle connut son humeur.

Elle affectait, par exemple, de parler des Poissons, ses parents, pour ne point passer pour orgueilleuse, et cependant le roi s'en tenait offensé. Elle fit même venir un jour auprès d'elle un moine, son cousin, qui était la plus sotte bête de l'ordre de Saint-François. Madame de Pompadour voulait l'élever au-dessus de son état; mais, l'ayant trouvé sans ambition et sans mérite, elle dit publiquement : *Voilà un plaisant outil que ce cousin! Qu'on m'ôte cet engin de devant moi...* L'*engin* et l'*outil* ne furent pas oubliés, et toute la cour, secrètement scandalisée, jalouse de la faveur de madame de

Pompadour, ne cessa plus de parler de l'*outil* et de l'*engin* de madame de Pompadour.

Le roi en était désolé ; et quand le duc de Richelieu, le comte de Maurepas et d'autres courtisans intimes en parlaient à ce prince : *C'est une éducation à faire*, leur répliquait-il, *dont je m'amuserai*. Madame de Lauragnais, qui badinait de tout, et qui ne se voyait pas avec plaisir supplantée par une femme plus jolie, mais de bien moindre naissance, relevait toutes les bévues de la grisette ; aussi en était-elle détestée, et la nouvelle favorite avait soin, le plus qu'elle pouvait, de l'éloigner des petits appartements. Elle s'efforçait aussi de ravir au duc de Richelieu la confiance intime du roi, et s'unissait à Soubise, qui avait un caractère plus souple ; mais le roi, qui avait besoin de ce favori, ne voulut jamais le sacrifier entièrement à sa maîtresse.

L'ambition des richesses et le désir de se faire des créatures la portèrent bientôt à chasser le plus honnête des ministres, pour avoir son successeur à sa dévotion. Orri, contrôleur général, ne venait point, comme Monmartel, lui porter les trésors de l'État à ses pieds ; elle résolut de le faire renvoyer, et, quelque difficile que fût cette disgrâce, parce qu'Orri était aimé et estimé du roi et chéri de la nation pour sa probité scrupuleuse, elle y réussit, ou au moins elle influa sur ce renvoi. Heureusement le roi, qui n'avait pas encore perdu les principes que Fleury lui avait inculqués, ne lui accorda point le pouvoir d'en établir un de son choix. On reprochait à Orri d'avoir fait son beau-frère premier ministre du roi de Pologne, à Luné-ville, et un des frères de celui-ci, envoyé du roi auprès de ce même prince ; d'avoir procuré le régiment de Lorraine à un troisième frère, et donné une abbaye à un des fils du premier prince, âgé de douze ans. On lui reprochait avec plus de justice d'avoir donné l'intendance de Paris à son neveu, Berthier de Sauvigny, homme sans expérience et trop jeune ; mais on ne lui reprochait aucune malversation, ni le défaut de lumières,

et dès lors on devait lui pardonner d'avoir donné des places subalternes ou étrangères aux affaires des finances, ou bien, en le laissant à sa place, on devait déplacer ses parents; mais il était résolu qu'il serait renvoyé, et qu'on violenterait, s'il le fallait, pour y réussir, la volonté de Louis XV. Les frères Pâris, banquiers de la cour, qui pouvaient mettre le désordre dans les finances, agissant de concert avec la favorite, allèrent jusqu'à dire qu'ils ne feraient plus aucune affaire tant qu'on le laisserait en place. Forts de se voir nécessaires, ils étaient résolus de bien se retrancher et de se tenir fermes contre le ministre, s'il ne quittait sa place. Il leur avait refusé de signer les marchés relatifs aux fournitures de l'armée, et il leur fut sacrifié. Les bons Français, en petit nombre, qui observaient à Versailles la suite des événements, jugèrent dès lors que le roi n'avait ni caractère ni volonté, puisqu'il se laissait enlever par sa maîtresse son ministre le plus utile et le plus cher. Ce prince, à la vérité, écrivit à Orri une lettre pleine de sentiments d'estime; il lui donnait la permission de se retirer pour sa santé, de manière pourtant à faire entendre que cette permission était un ordre royal pallié et beaucoup adouci dans ses formes. Le ministre n'en fut ni fâché ni étonné; il soutint sa disgrâce comme un homme probe, et il eut la force de dire au roi qu'on avait résolu sa perte pour spolier le trésor royal. Ensuite, profitant de l'émotion du roi, il écarta tous ces maîtres de requêtes, tous ces intendants, tous ces conseillers d'État qui intriguaient sourdement pour avoir sa place, et qu'il avait pu connaître comme personnages de peu de probité quand il avait été en place. Il n'avait travaillé lui-même que pour la prospérité de la France, et, ne regrettant ni les honneurs ni la puissance attachés à sa place, il redoutait les malheurs qui menaçaient le trésor royal; mais ni la concubine, ni les prêtres n'eurent le crédit de nommer celui qui devait le remplacer : le roi le choisit lui-même, et nomma Machault, intendant de Valenciennes (vivant en juillet 1792), qui avait rendu au comte

de Saxe de grands services pendant la guerre et qui en était protégé. Orri approuva le choix, et dit au roi qu'il avait du mérite, de l'esprit, de la probité et du courage. Orri avait été ministre des finances pendant seize ans, et offrit au roi ses services pour faciliter les premiers travaux de Machault ; mais madame de Pompadour précipita ce renvoi, et le public, indigné de cette sorte de disgrâce, commença à maudire tellement madame de Pompadour que tout ce qu'il y eut d'honnête à la cour alla voir Orri à Bercy, où il se retira.

Quant à M. de Machault, l'histoire ne dédaigne pas de placer ici les vers qui parurent, en 1749, à son honneur :

Par un choix imprévu chargé du ministère,
Joseph fut pour l'Égypte un ange tutélaire;
Le Nil de tous ses dons se plut à le combler;
Il fut juste, prudent, et plein de vigilance,
Pur, désintéressé, tel qu'on le voit en France,
Ce sage qui devait un jour lui ressembler.

M. de Machault préserva de la famine la France, qui en était menacée en 1749 ; il fit venir des blés de Barbarie, et se comporta dans le ministère avec droiture.

Pour dédommager sa favorite, privée d'avoir une de ses créatures dans le ministère des finances, le roi donna à son frère, le marquis de Vandières, qu'on appelait *le marquis d'Avant-hier,* la survivance de la charge de directeur général des bâtiments. Quelques jours après, sa mère, nommée Poisson, mourut, le 24 décembre 1745, de mort subite, et le roi, pour plaire encore à la favorite, voulut suspendre le voyage de Marly, pour lequel les femmes de la cour avaient fait des dépenses. Madame de Pompadour sentit les conséquences d'arrêter la cour pour madame Poisson, et obtint du roi que le voyage ne serait point suspendu ; mais ce prince, ensorcelé, pour me servir des expressions qu'on trouve dans les lettres du temps, ne cessait de montrer un attachement et une générosité qu'il n'avait jamais autant témoignés aux parents de ses

anciennes favorites. Soupant fort souvent chez la marquise de Pompadour, il arrêtait pour souper avec lui le marquis de Vandières, quand il le rencontrait chez elle. Un soir il lui donna la survivance de la direction des bâtiments, dont Tournehan était le titulaire.

Quant à la fortune de la favorite, on sait combien elle a dû être à charge à l'État. Nous avons dit que six mois après la déclaration des amours du roi, elle avait déjà cent quatre-vingt mille livres de rentes, un logement à la cour, un autre dans toutes les maisons royales et le marquisat de Pompadour. En 1746 elle acheta de Rousset, fermier général, la terre de la Selle, pour la somme de cent cinquante mille livres, et en dépensa soixante au château. En 1746, le roi lui donna encore sept cent cinquante mille livres pour acquérir le château et la terre de Crécy, et le roi lui délivra cinq cent mille livres de l'augmentation de la charge de trésorier des écuries, qui n'était que de cent mille écus, et en créa une seconde de cinq cent mille livres à son profit. Ces acquisitions lui attiraient déjà l'animadversion publique; on disait que sa concubine devait connaître bien à fond l'art des séductions pour convertir ainsi un prince né avare, qui avait profité pendant plusieurs années de la fortune de la première de ses maîtresses dans la jouissance de ses plaisirs.

Le 1er janvier de l'année 1747, on observa aussi que le roi donna à Madame un beau collier de diamants, et des étrennes au Dauphin et à madame Adélaïde. Madame de Pompadour eut de belles tablettes garnies de diamants, où étaient au milieu les armes du roi, et aux coins une des trois tours qu'avait prises pour armes madame de Pompadour. Dans les tablettes elle trouva un billet de cent cinquante mille livres payables au porteur.

Le 5 mars suivant, Vandières obtint du roi la capitainerie de Grenelle, et les cent mille livres de brevet de retenue qu'il y avait sur cette charge.

En 1749 madame de Pompadour demanda un hôtel à Fontainebleau ; le roi lui donna cent mille écus pour cet objet. La même année elle demanda au roi le château d'Aulnay, pour augmenter les agréments de Crécy, et ce prince y ajouta le don de quatre cent mille francs.

En 1750 elle voulut acquérir *Brimborion*, au-dessus de Bellevue ; le roi en fit l'acquisition, qui coûta à l'État deux cent mille écus, tant pour le château que pour les ornements.

Au mois de mars de l'année 1751, madame de Pompadour, s'étant ainsi pourvue, songea à pourvoir son père Poisson de la terre de Marigny. La Peyronie l'avait léguée à Saint-Côme. Le roi en fit l'acquisition, et donna à Saint-Côme dix mille livres en dédommagement, et la terre passa à ce Poisson.

En 1752, l'insatiable favorite désira la terre de Saint-Remi, attenante à celle de Crécy. Cette nouvelle acquisition n'augmentait sa fortune que de douze mille livres de rente ; mais, le 24 juillet de la même année, le roi lui donna cent mille écus pour acquérir un hôtel à Compiègne.

En 1753 le superbe hôtel du comte d'Évreux, à Paris, faubourg Saint-Honoré, plut à madame de Pompadour ; elle en parla au roi, qui lui donna pour l'acheter cinq cent mille livres, le 1er avril. Ne le trouvant point digne d'elle, elle fit faire des réparations et des ameublements qui doublèrent la somme. Les Parisiens bénévoles éclatèrent cette fois contre la courtisane, et couvrirent, pendant la nuit, de pasquinades les murs de cet hôtel. Le pauvre peuple, qui suait sang et eau pour alimenter l'ambition et le faste de la *grisette*, fit davantage le jour suivant ; voyant que, pour l'agrandissement du jardin de cet hôtel, on prenait une petite portion de cet espace qu'on appelait alors *le Cours*, et qu'on a appelé depuis *les Champs-Élysées*, il s'attroupa et tomba avec impétuosité sur les ouvriers. C'est une princesse du sang qui jouit aujourd'hui de ce terrain usurpé sur la voie publique.

Nous ne finirions pas si nous voulions détailler ce que coû-

tèrent les hôtels qu'elle eut à Paris, à Fontainebleau, à Versailles, et le château de Bellevue : un seul de ces objets a satisfait depuis des princes du sang de France; c'est-à-dire que la fortune de madame de Pompadour était devenue à peu près incalculable.

On voit, par ces détails sur cette fortune, ce qu'on doit penser de son attachement aux artistes et de la protection qu'elle accordait aux arts. Incapable de sentir ce qu'ils offrent de touchant aux âmes bien nées, elle ne vit jamais, dans ces hommes intéressants et mus par le génie, que les décorateurs de ses palais. Les artistes lui servaient à deux fins : à l'ornement de ses palais, et à l'établissement de la réputation qu'elle voulait se donner d'aimer les arts, de connaître leur prix et de les protéger. On sait d'ailleurs que sa succession fit des profits scandaleux sur les ouvrages immortels des Vernet, des Pigale et des plus distingués artistes de son temps. Elle les avait achetés à un prix ordinaire; ils furent revendus le triple ou le double, et souvent ces artistes, attachés à la beauté de leur ouvrage, les rachetèrent avec cette perte. La Tour, le seul la Tour, se fit payer le triple du prix commun ce superbe portrait, haut de six pieds et le chef-d'œuvre de la peinture au pastel, que tous les connaisseurs du temps allèrent admirer dans le salon du Louvre.

Tous les arts ayant ainsi travaillé à l'envi à l'ameublement de *la grisette,* son mobilier fut comparable à ce qu'ont de plus beau la plupart des têtes couronnées en Europe. Les banques de Gênes, de Venise, de Londres, d'Amsterdam, toutes les banques connues, en cas d'événement, étaient dépositaires, outre les biens situés en France, d'une autre fortune invisible, qui n'est susceptible d'aucun calcul. Peu sensible, dans le sein de ces richesses, au sort des malheureux, ce fut pour la première fois en 1746 que, s'avisant qu'elle n'avait encore fait aucune bonne œuvre, elle fit bâtir un Hôtel-Dieu pour *ses paysans.* Le roi étant à Choisy, au mois de septembre,

alla à Crécy avec l'abbé de Bernis, le contrôleur général, Berrier, lieutenant de police, pour voir cet hôpital. Elle vendit pour cela une partie de ses diamants, et pour la valeur de cinq à six cent mille livres. Quarante-huit lits furent fondés et servis par des sœurs grises. Les journaux retentirent de cet effort charitable, et quelques courtisans publièrent que dans sa détresse madame de Pompadour avait vendu ses pierreries pour secourir les malheureux. Il est vrai qu'elle avait extrait le centième denier de sa fortune pour leur soulagement.

L'anecdote de Bellevue mérite ici sa place, et prouve au moins qu'elle avait l'art de partager avec le roi les plaisirs attachés à sa grande fortune. Elle l'attendait un jour dans ce château enchanté de Bellevue, qui lui avait coûté si cher, et, comme il y entrait, elle le reçut dans un appartement au fond duquel était une serre chaude immense et un parterre émaillé de fleurs pendant un hiver rigoureux. Comme les roses fraîches, les lis et les œillets y dominaient, le roi extasié ne pouvait assez admirer la beauté et l'odeur suave de ce paterre. La nature y était jouée. Ces vases, ces fleurs, ces roses, ces œillets, ces lis et les tiges, tout était de porcelaine, et l'odeur de ces fleurs diverses était l'effet de leurs essences volatilisées par l'art. Le courtisan, qui approuve toujours, admira avec le roi la féconde et l'heureuse imagination de madame de Pompadour, et le roi en parla plusieurs fois avec ravissement. Enfin, pour terminer l'histoire de l'insatiable ambition de la favorite, nous dirons qu'on l'accusa de vouloir acheter du roi de Prusse la principauté de Neufchâtel, pour s'y retirer en cas de disgrâce ou en cas de mort de Louis XV. On assure même qu'on négocia avec ce prince pour le prix de cette souveraineté, qu'elle voulait, disait-elle, assurer après sa mort au royaume de France. La princesse des Ursins avait eu une ambition à peu près semblable.

Les ambitieux croiront-ils que madame de Pompadour était malheureuse? L'idée de la mort du roi et la crainte d'une dis-

grâce étaient son plus grand supplice. Elle voyait la première maîtresse, madame de Mailly, respectée à Paris, parce qu'elle faisait oublier par de bonnes œuvres le commencement de sa vie; elle voyait au contraire dans une disgrâce les mépris futurs des courtisans qui rampaient à la cour devant elle, et les justes vengeances du peuple irrité de Paris, plus expressives que ce mépris. La maladie du roi à Metz, le triomphe des dévots auprès du lit du roi mourant, la haine du Dauphin et l'affectation des remords de Louis XV étaient pour elle des sources d'une sollicitude perpétuelle. Elle avait subjugué le roi; et cependant, comme la fausseté est la force des princes débonnaires, le roi avait l'adresse, quand elle prenait sur lui un empire trop exprimé, de lui parler de remords. En 1746, il monta un jour chez elle, pénétré des vérités, disait-il, qu'il trouvait dans Massillon. *Voulez-vous, madame,* lui dit le roi, *que je vous en fasse la lecture?* Madame de Pompadour repoussait par des larmes cette proposition

Pour tirer ce monarque de sa mélancolie naturelle, madame de Pompadour chercha une occupation. La favorite de Louis XIV l'avait trouvée dans le détail des affaires ecclésiastiques, dans les querelles jésuitiques, dans les rivalités des princes légitimes et des princes légitimés; la favorite de Louis XV la trouva dans un autre genre qui n'était pas venu à la pensée de celles qui l'avaient précédée. Elle imagina d'occuper le roi de comédies, de rechercher les pièces qui pouvaient lui plaire davantage, et de choisir à la cour des comédiens, qui n'y manquent pas. Elle éloignait par là les seigneurs des intrigues dangereuses; elle occupait le prince, et fit une liste des rôles à donner, qui fit prosterner à ses genoux cette foule de courtisans à qui le désir de plaire était le premier des besoins. Madame de Pompadour, qui elle-même était grande comédienne de son naturel, et qui toute sa vie avait trompé quelqu'un, jouait les premiers rôles et obtenait les plus grands applaudissements.

Au mois de janvier 1747 on joua *le Tartufe* et plusieurs

autres pièces. Madame de Sassenage, madame de Pons, madame de Brancas jouèrent avec elle. Le duc de Nivernais (vivant en 1792), Meuse, d'Ayen, La Vallière, Croissy étaient les comédiens. Le prince de Soubise avait mérité par ses bassesses et ses flatteries d'être une espèce de favori de madame de Pompadour; mais il ne jouait pas, n'ayant guère que le talent de complaisant.

A ces comédies n'était admis au commencement qu'un petit nombre de spectateurs. Vandières, Tourneham venaient y admirer en silence la favorite, leur nièce et leur sœur. Le maréchal de Saxe, les deux Champcenetz, madame d'Estrades, mamadame de Roure y étaient admis. Quand on joua *Tartufe*, en janvier 1747, ce fut presque secrètement. Le maréchal de Noailles avait demandé avec instance d'y assister; lui, le duc de Gesvres et le prince de Conti furent refusés. Le comte de Noailles ne put l'obtenir, et le Dauphin ignorait même qu'on dût jouer cette pièce dans les petits appartements. Le roi, pour jouir de cette ignorance, lui dit : *Savez-vous, mon fils, que le comte de Noailles va à Paris se consoler dans les bras de sa femme d'un dégoût qu'il a à la cour?* Le Dauphin voulait savoir du roi quelle était la nature de ce dégoût. *C'est un secret*, dit le roi à son fils; *devinez l'allusion s'il est possible, et le secret qui est à côté.* Le roi, offensé des observations critiques que son fils se permettait avec ceux de son parti sur la vie de son père, s'en vengeait quelquefois par des réparties piquantes et décisives.

Dans la pièce de Dufrény intitulée *le Mariage fait et rompu*, le comte de Maillebois réussissait à merveille à jouer le président. Le marquis de Voyer, Croissy, Clermont-d'Amboise et Duras jouaient aussi avec beaucoup d'applaudissements; le duc de Nivernais se surpassait. M. le duc de La Vallière avait le titre de directeur de ces petits spectacles.

La comédie fut bientôt un puissant instrument dans les mains de la favorite; chaque seigneur, chaque dame, s'efforçant de

lui plaire, offrait ses talents pour la jouer; elle trouva que La Vallière, par exemple, jouait à merveille les baillis, et le duc de Duras, Blaise... Madame de Brancas réussissait dans les rôles des meunières, et madame de Pompadour dans celui de Colette. Les dames de Livri et de Pons plaisaient fort dans les rôles des filles de la meunière. Clermont-d'Amboise, Courtanvaux, Luxembourg, d'Ayen, Villeroy chantaient à merveille. Le 4 février, on admit à jouer le duc de Chartres et d'Argenson le fils. Coigny fils, Croissy, le marquis de Gontaud, de Guerchy, Champcenetz fils y furent quelquefois invités. On y vit plusieurs fois l'abbé de Bernis; les présidents Hénault et Ogier, les maréchaux de Saxe et de Duras, Grimberghen et les maréchaux de Coigny et de Noailles, très-rarement. Il faudrait lire dans les journaux de Richelieu et des autres courtisans comme on observait à Versailles avec jalousie le degré de faveur attaché à ces invitations.

Madame de Pompadour joignait à ces grâces celle d'inviter ceux qu'elle voulait à des voyages dans ses terres, à des courses de traîneaux. Dans celle du mois de février 1751, le roi et madame de Pompadour avaient invité M. le Dauphin, madame Adélaïde, madame Victoire, madame Sophie, madame Louise, le duc de Chartres, le prince de Turenne, le duc d'Ayen, Maillebois, le marquis de Villeroy, Talaru et le comte de Lorges. Pour le voyage de Crécy, du mois de juin 1751, madame de Pompadour invita les dames de Choiseul-Romanet, d'Estrades et de Livry, et MM. le duc de Chartres, le comte de Clermont, de Turenne, de Brionne, de Sponheim, de Soubise, de Belle-Isle, de Saint-Florentin, d'Argenson, de Puisieux, de Chevreuse, de Luxembourg, de La Vallière, de Duras, de Chaulnes, de Villeroy, d'Estissac, d'Ayen, de Thomond, de Castries, de Gontaud, d'Armentières, de Croissy, de Ségur, de Sourches, de Langeron, de Pons, de Baschy et de Frise.

En 1752 madame de Pompadour reprit les pièces de théâtre; on joua *Vénus et Adonis*, ballet héroïque de Collet, mu-

sique de Mondonville. Les danseurs furent MM. de Hesse, de Beuvron, de Courtanvaux et Melfort. Le chevalier de Clermont jouait le rôle de Mars, madame de Pompadour celui de Vénus; le vicomte de Chabot jouait celui d'Adonis, et madame Marchais celui de Carite.

On reprit souvent le ballet d'*Adonis,* qui plaisait au roi. Madame de Pompadour jouait le rôle de Vénus; madame Marchais (vivante en 1792), celui de l'Amour; la duchesse de Brancas, Diane, et le duc d'Ayen, celui d'Adonis. Le public murmurait sur ces divertissements, qui coûtaient, disait-il, des dépenses énormes, à cause des fêtes extraordinaires qu'ils occasionnaient, et de la construction d'une salle, en 1748, pour les plaisirs privés de Louis XV.

En 1753 on joua à Fontainebleau *le Mercure galant,* et la reine fut choquée des expressions pour elle-même et pour Mesdames. Le duc de Richelieu fit semblant d'attribuer ce mécontentement aux réflexions de madame de Villars, et fit copier sur des billets séparés chacun des passages de cette comédie désapprouvés de la reine. Ensuite il condamna les courtisans à attacher à ces billets une aumône pour les pauvres, pour apaiser la reine. Ces aumônes devaient être plus ou moins considérables, suivant le plus ou moins d'indécence des expressions; mais ce parti ne lui réussit pas : les aumônes ne montèrent qu'à un louis. Les courtisans, qui à Versailles ne manquaient jamais à ce qui était dû de respect à la reine, voulaient, chez la maîtresse, ne dépendre que d'elle. Chez la favorite était la source des grâces et des emplois; le roi d'ailleurs avait déclaré qu'aucune considération ne dérangerait ni le ton ni le plan de ses fêtes et de ses plaisirs. C'est pendant ces fêtes que la favorite accordait des places, des pensions, et frappait de ridicule les ministres qui la contrariaient ou qui n'avaient pas le talent de lui plaire.

Après les fêtes, les chasses et le jeu, le roi passait dans l'appartement de madame de Pompadour et s'y amusait à faire

son café ou à lire les nouvelles qui lui arrivaient du bureau du décachetage. Si une affaire pressante d'État survenait, s'il était obligé de suivre les mouvements de l'armée, rien ne pouvait mettre en jeu son âme apathique ni le détourner de ses plaisirs. Si le ministre lisait un mémoire sur les affaires générales, il tournait ses regards vers madame de Pompadour et riait avec elle du lecteur ; et si celui-ci s'arrêtait : *Dites toujours,* ajoutait le roi ; *je vous entends fort bien ;* et il tirait la langue. Le roi cependant écoutait quelquefois avec attention. *Allons donc, Monsieur de Maurepas*, ajoutait la favorite, *vous faites venir au roi la couleur jaune... Adieu, Monsieur de Maurepas.*

CHAPITRE LXXI.

Assassinat de Louis XV, le 5 janvier 1757. — Difficultés pour découvrir les causes de cet événement. — Le parti du parlement l'attribue aux jésuites. — Les jésuites l'attribuent au parlement. — La cour ne cesse de paraître neutre dans les accusations respectives sur cette affaire. — Elle est la suite des affaires du temps.

La terreur que le crime de Damiens répandit subitement dans Paris dominait encore lorsque les ennemis des jésuites, et, pour mieux dire, la plus grande et la plus louable portion de la capitale s'écria : *C'est un coup du clergé et des jésuites. Le roi en voulait aux biens du clergé; le roi vacille entre le parlement et les jésuites ; il n'a pas un caractère aussi décidé en leur faveur que le Dauphin, prince jésuite, dévot et fanatique; le règne actuel pèse sur ce parti-là; c'est là la seule cause du crime de Damiens.*

Les jésuites, perpétuellement accusés de régicide en France, convaincus d'ailleurs d'avoir enseigné dans leurs ouvrages la doctrine du tyrannicide, s'écriaient de leur côté : *On ne dira plus cette fois-ci qu'il y ait du jésuite dans le crime de Damiens. Nous aimons le roi; il est le roi très-chrétien. Le parlement seul, qui s'est toujours opposé à la volonté royale, se trouvant exilé et dissous, a pu seul ordonner cet attentat.* Dès ce moment-là deux partis et deux opinions se manifestèrent en France; ils s'accusaient respectivement de l'assassinat de Louis XV.

La cour, qui avait perpétuellement tergiversé dans sa conduite envers le clergé et la magistrature, qui avait ordonné à tous le silence, et châtié tantôt l'un et tantôt l'autre parti, selon l'occurrence, ne changea pas de système relativement à l'assassinat; elle prit le parti de reconnaître Damiens pour un fana-

tique ou pour un homme égaré; il fallait punir le crime, mais cacher les causes; et, tandis que la grand'chambre demandait à *juger le criminel;* tandis que les magistrats exilés brûlaient d'approfondir les sources, que Machault travaillait pour débrouiller la vérité à ce sujet et que les jésuites trafiquaient obscurément pour faire naître des incidents qui détourneraient l'orage dont ils se croyaient menacés, la cour confiait à Maupeou, premier président, et à la grand'chambre, composée de magistrats paisibles et la plupart courtisans, le jugement délicat de cette affaire. Maupeou père avait ordre de tergiverser habilement sur les causes secrètes, d'éluder ce qui pourrait y conduire, de réprimer toute curiosité indiscrète, de constater le crime et de punir le scélérat. C'est alors qu'on vit s'élever en France ce tiers-parti, celui des courtisans, qui résolut de regarder Damiens comme un homme égaré par son crime plutôt que comme un instrument. La Bastille en même temps fut remplie de citoyens qui parlaient avec trop de liberté sur la nature de cet événement.

L'histoire impartiale aujourd'hui ne peut adopter ces vues de la cour; elle va prouver que Damiens, au lieu d'agir spontanément, s'était de longue main préparé à son crime; elle prouverait même qu'il fut l'ouvrage du clergé et des jésuites, si l'intérêt et l'utilité qui résultaient de cet assassinat, si des indices et de fortes présomptions, si des bienfaits et une longue cohabitation de Damiens chez les jésuites, si leurs sollicitudes et leurs intrigues à l'époque du crime, si le profit qu'ils en tiraient évidemment, ne pouvaient être des preuves suffisantes pour les déclarer les auteurs de ce féroce attentat. L'histoire se borne donc à suivre la conduite des jésuites, du clergé, de la cour, du parlement, relativement à ce délit, laissant au lecteur la liberté de juger lui-même Damiens, d'après les faits que nous allons rapprocher.

Ce ne fut pas sans raison que les jésuites furent accusés d'être les auteurs secrets de l'assassinat de Louis XV. Leur ambition

de régner en France comme du temps du feu roi, l'influence de leurs principes sous Fleury, leur règne plus puissant pendant le ministère de Boyer, la décadence de leur autorité sous le ministère du cardinal de La Rochefoucauld, ministre de la feuille des bénéfices, qui tempérait leur esprit querelleur, théologien et fanatique, et qui mourut depuis par l'effet, disait-on, d'un poison jésuitique; l'espoir de régner bientôt sous le nom du Dauphin, qui était si dévoué à la compagnie; la crainte, si le roi vivait, de le voir abandonné à madame de Pompadour, détestée de tous les jésuites, tous ces rapprochements des observateurs des événements persuadaient que les jésuites étaient les auteurs de l'assassinat.

On découvrait d'ailleurs chaque jour, dans le cours de la procédure, de nouvelles circonstances qui confirmaient la convenance de cet assassinat à la charge des jésuites, et qui faisaient croire qu'ils l'avaient préparé habilement. Un Père Latour, jésuite, était le directeur du père de Damiens; un autre jésuite, nommé Delaunay, son protecteur, lui avait procuré une place. Le régicide avait été reçu en pension au collége des jésuites à Béthune, et il avait été élevé par eux. Il entra en qualité de valet dans leur collége de Louis-le-Grand, à Paris, en 1735, y resta quinze mois, y entendit les débats politiques et théologiques des jésuites, qui avaient alors suscité les premières querelles fanatiques sous le ministère de Fleury. Les jésuites, qui le chassèrent pour indocilité, le reprirent encore pendant quinze mois en 1739, et il ne les quitta que lorsqu'il se maria, en 1740.

Interpellé pendant le cours des procédures de déclarer pourquoi il avait si longtemps servi les jésuites, dont le commandement était des plus durs; interpellé encore de déclarer ce qu'il entendait par leur doctrine, et si ce n'était pas pour l'apprendre et pour s'y conformer qu'il était entré chez eux : *Je n'ai rien à répondre*, répliqua-t-il à ses juges.

On ajouta à ces indices qu'on trouva sur le régicide, au mo-

ment de l'assassinat, un livre de prières et l'instrument de son crime... *Mon âme est en sûreté*, dit-il à ses juges qui lui parlaient de la noirceur de son action. Interpellé de déclarer ce qu'il entendait par ce propos : *Je n'ai rien à répondre*, ajouta-t-il; *je le dirai à mon confesseur;* et il demanda un oratorien. On sait que l'Oratoire était alors un corps ennemi de la société des jésuites; aussi un tel confesseur ne lui fut-il point accordé. Le bruit courait chez les oratoriens et chez tous les ennemis des jésuites que ceux-ci avaient donné la communion à Damiens avant son départ d'Arras.

Au bruit de l'assassinat de Louis XV, rien n'égala la sollicitude de ces jésuites pour qu'on rejetât les causes du délit sur les officiers du parlement. Ils eurent l'adresse d'introduire jusque dans la prison de l'assassin Belot, une de leurs créatures, qui, s'étant insinué dans son esprit et ayant capté sa bienveillance, lui donna une règle de conduite pour la suite de son procès.

Depuis ce moment-là Damiens ne fut plus le même homme. *Qu'on prenne garde à M. le Dauphin, et qu'il ne sorte pas!* s'écria-t-il quand il fut pris. *Sa vie n'est pas en sûreté; le même sort lui est réservé... Oui, j'ai des complices*, dit-il; *ils sont bien loin, ils ne sont pas ici. Je voudrais parler à M. le Dauphin; je révélerais bien des choses. J'ai assassiné le roi à cause de la religion, et parce que le peuple périt.* Il dit encore à un ouvrier qui lui demandait le nom de ses complices : *Si je les nommais, que de monde dans l'embarras!*

Mais, après l'instruction de Belot, exempt des gardes de la prévôté, Damiens ne montra plus qu'un caractère faux. Avant sa procédure, il y avait dans ses expressions un fanatisme, des traits d'un caractère décidé; il prit pendant son procès le caractère d'un homme rusé, souvent railleur, et toujours capable de ne dire que ce qu'il voulait. La grande question sur les sources du crime roulait sur le clergé jésuitique ou sur le parlement. Damiens ne cessa d'en attribuer la cause à tous les deux.

Belot lui fit écrire à Louis XV la fameuse lettre où Damiens déclare que sa vie et celle de son fils sont également en danger si le roi ne prend le parti de son peuple. Qu'on approfondisse cette phrase; elle tend à éloigner du Dauphin toute idée de complicité, puisqu'elle le menace également; et cependant qu'avait alors à craindre du peuple le fils du roi, dont le peuple désirait déjà le règne? Damiens déclarait ensuite que son crime était un effet des démissions des officiers du parlement. Il ajoutait, d'un autre côté, que, si les prêtres continuaient à refuser les sacrements, ses jours n'étaient pas en sûreté. *L'archevêque*, disait-il, *est la cause de tout le trouble par les sacrements qu'il a fait refuser.* Damiens impliquait aussi des officiers du parlement dans son affaire, savoir : Lambert, Clément, de la Guillaumie, trois autres conseillers, les présidents de Rieux et de Massi.

Les ennemis des jésuites, quand cette lettre parut, s'élevèrent contre Belot, et reconnurent l'absurdité de supposer que des magistrats spontanément démis eussent trouvé un assassin tout prêt. Ils assuraient au contraire, ce qui était très-vrai, qu'un jésuite était son confesseur, qu'il communiait souvent dans leur maison, et qu'ils avaient pu préparer le coup de longue main, et choisir un moment de fermentation pour cacher un crime nécessaire au retour absolu de leur puissance. De là la profonde résolution, non d'attribuer absolument le délit au parlement, puisque les jésuites s'y trouvaient impliqués par des indices, mais celle de l'attribuer tout à la fois et aux jésuites et au parlement, pour cacher la vraie cause, en offrant à la curiosité publique deux intérêts et deux sources du crime. Ce Belot vit Damiens à plusieurs reprises, et fit ajouter à sa seconde visite le nom des conseillers au parlement, pour balancer davantage les opinions sur les deux causes ostensibles à assigner à cet attentat. Il y a cependant des preuves évidentes que les officiers démis n'étaient pas les complices de Damiens, puisque avant les démissions Damiens avait dit, en 1756, dans les

Pays-Bas : *Je reviendrai en France, j'y mourrai ; le plus grand de la terre y mourra aussi, et vous entendrez parler de moi.*

Les jésuites, secrètement désolés de se voir accusés de ce nouvel assassinat, comme ils l'avaient été autrefois, faisaient de leur côté tous les efforts possibles pour tourner ces accusations contre les parlements. Tous les jésuites du royaume et leurs partisans intimes parurent s'entendre pour attribuer à ces corps le crime de Damiens. La cour et Damiens paraissaient au contraire tacitement s'accorder à persuader le public qu'il n'y avait aucune complicité dans l'assassinat : la cour, parce que la manifestation de la cause, quelle qu'elle pût être, compromettant un intérêt majeur, pouvait l'avilir elle-même, si le public en inférait que le clergé et les jésuites eussent intérêt d'avancer le règne du Dauphin, leur prince chéri ; et Damiens, parce que Belot l'avait persuadé qu'il devait laisser les esprits dans l'incertitude sur cette affaire. Malgré ses ruses toutefois et malgré sa résolution de tergiverser sans cesse, Damiens qui se communiquait davantage aux gens de son état, et qui était fort réservé avec ses juges, dit un jour à un des sergents qui le gardaient : *Il ne tiendrait qu'à moi de faire votre fortune.... Ma fortune!* lui répondit le sergent. *Et comment vous y prendriez-vous dans l'état où vous êtes pour m'en faire une?*

Je n'aurais qu'à vous dire mon secret, répondit Damiens. Le sergent en rendit compte au duc de Biron, qui en parla ensuite dans la quatrième séance des Pairs, après avoir donné l'ordre aux sergents de tenir un journal de ses paroles. Dans une autre occasion il demandait à un des chirurgiens si c'était lui qui lui ferait appliquer la question. Le chirurgien lui répondit qu'il y assisterait seulement. *Eh bien!* répondit Damiens, *vous verrez que les douleurs ne me feront pas parler.*

Le 26 février, Damiens demandant le quantième du mois, on lui répondit : *Le 26.* — *Le 26!* reprit-il ; *on m'a donc manqué*

de parole. Il dit encore : *Si j'avais pu gagner mes chevaux, on n'aurait pas su qui avait fait le coup.*

Dans la cinquième séance des Pairs, du mercredi 9 mars 1757, on résolut d'examiner les personnes décrétées de prise de corps pour cette affaire. Les princes du sang, les Pairs, la grand'-chambre du parlement furent chargés du jugement. Le prince de Conti, qui montra dans cette affaire un caractère décidé et suivi, dit qu'il croyait absolument nécessaire de découvrir le principe de l'assassinat. Il dit qu'il brûlait de percer ce mystère d'iniquité depuis tout ce qu'il voyait dans ce procès; il rappela les paroles de la prison qu'avait dites Damiens : *qu'il pourrait faire une fortune en révélant son secret;* il remarqua que le fanatisme, de quelque espèce qu'il fût, pouvait aller jusqu'à inspirer la dissimulation pour sauver des complices; il dit qu'un homme né ferme, préparé aux tourments, instruit sur la conduite qu'il doit tenir, était difficile à connaître, surtout quand il affecte de mentir et qu'il réfléchit, mais qu'il n'en est pas de même quand il parle sans délibérer. Conti en concluait la nécessité de rassembler tous les indices dont le duc de Biron avait fait tenir un registre, d'avoir communication du journal, de faire entendre l'information à ses gardes, afin d'en avoir des preuves judiciaires. Il dit qu'il fallait étudier le caractère de Damiens avant son crime; examiner ses inconséquences, ses artifices dans la circonstance actuelle, et interroger les domestiques des maisons où il avait vécu et avec lesquels il avait été lié. *Ces recherches pourront ne produire,* disait ce prince, *d'autre fruit que la découverte d'une complicité ou d'une non-complicité; mais elles donneront du calme au roi, aux esprits agités, et à toute la nation, sur une affaire de cette nature. La permanence d'un complot est affreuse. Je suis très-affligé de voir la chambre si peu avancée dans la connaissance des complicités, et si peu portée à prendre les moyens de les découvrir.*

Quelque beau que fût ce discours, Biron, qui avait reçu des

instructions de la cour, et les autres seigneurs ne l'approuvèrent pas. Biron dit que ses sergents qui avaient gardé Damiens n'étaient comptables qu'au roi seul, ou à lui comme leur colonel... Le prince de Conti répartit qu'il ne s'agissait pas ici de faits militaires, ni de son autorité de colonel; que si, comme soldats, ils lui étaient subordonnés, ils l'étaient comme citoyens à la justice, qui exerçait en cette partie les droits du roi, et qu'ils devaient lui rendre compte des traits lumineux échappés au coupable qu'ils gardaient; il dit que, dans le journal d'observations des gardes, il pourrait y avoir des traits dont on serait frappé, quoique M. de Biron ne le fût pas. Biron lui répliqua que dans le journal il y avait des blasphèmes, des impiétés, des traits dissolus, peu conciliables avec le respect dû à une aussi auguste compagnie que le parlement, et qu'il communiquerait au procureur général les mots importants portés dans le Mémoire; mais le prince de Conti, toujours bien servi par sa présence d'esprit, répliqua qu'il serait content qu'on ne lût que les articles convenables à la décence, observant que, les choses indécentes qui avaient du rapport avec le procès, les juges étaient même faits pour les entendre. Il n'y eut que sept voix pour la lecture du journal, ce qui démontra que le parlement, alors composé des princes, des Pairs et de la grand'chambre, intéressés à suivre les vues de la cour, qui exigeait le mystère sur les causes, ne voulait pas trouver ce qu'il était possible de découvrir, mais s'en tenir à la preuve du crime exclusivement, et ensuite à sa punition. On alla donc aux voix si on écouterait les personnages qui avaient eu des liaisons avec Damiens. Il n'y eut pas une seule voix pour les entendre, et le prince de Conti opinant à son tour dit en souriant qu'il allait opiner contre lui-même, pour qu'on pût dire qu'il avait passé d'une voix unanime de rejeter la proposition qu'il avait faite d'interroger ceux qui pouvaient découvrir des complices; et cependant il persistait à croire sa proposition très-régulière et dit qu'il était très-fâcheux qu'elle ne passât pas.

Tout Paris fut révolté quand on apprit que le parlement voulait se borner à la preuve du crime et à sa punition, sans en approfondir les causes; mais autant sa réserve avait été évidente pendant les procédures de Ravaillac, autant elle l'était dans celles de Damiens. Les mêmes intérêts paraissaient avoir guidé le parlement en 1610 et en 1757... Pour tempérer les rumeurs de la capitale, Pasquier, rapporteur du procès, dévoué à la cour pour cette affaire, demanda de donner à Damiens un confesseur, malgré l'usage qui ne l'accorde qu'après le jugement prononcé. *Il faut lui en donner un*, disait Pasquier, *pour émouvoir son cœur et le disposer à faire les aveux de complicité qu'il faut tirer de lui*. La compagnie consentit à cette disposition, et le prince de Conti, en l'adoptant, dit qu'il applaudissait d'autant plus volontiers à ce moyen que, tout autre pour découvrir le principe de l'attentat étant exclu, il était essentiel de s'attacher au moins à celui-là. Un curé de Saint-Paul en fut chargé, c'est-à-dire un homme vendu aux jésuites et connu par son fanatisme contre le parlement. D'un autre côté on fit venir d'Avignon une machine terrible qu'on porta chez Morand, pour faire subir à Damiens une question si affreuse qu'on ne connaissait qu'un seul exemple de coupable qui n'eût tout avoué pendant le tourment. C'est dans cette circonstance que le président de Meynières, qui a conservé des notes précieuses sur Damiens, dit dans une de ces notes, *que plus on méditait sur la procédure, et plus on était convaincu qu'on n'y voyait rien. Et cependant on demeure persuadé*, ajoutait-il, *qu'il y avait un mystère à percer et des choses qu'il n'était pas impossible de mettre au clair.*

On lut en effet au parlement la confrontation de Damiens et de Belot. Damiens soutint fermement à Belot n'avoir jamais nommé les sept magistrats comme complices, mais comme magistrats qu'il avait connus, et reprocha à Belot de *l'avoir trompé en le tourmentant pour lui nommer les conseillers qu'il connaissait*. Il y en avait là assez pour décréter Belot de

prise de corps, mais c'est ce que le parlement voulut éluder, donnant des confesseurs jésuites à Damiens et absolvant les calomniateurs de la magistrature. Le prince de Conti ayant encore proposé de délibérer sur un délit de cette importance, attendu le danger de laisser fuir Belot, le premier président répondit qu'il n'était pas temps, qu'il fallait attendre que le rapport fût consommé, et promit qu'après le rapport on pourrait en délibérer; mais, le rapport fini, le magistrat avait deux arrêts prêts pour prouver au prince de Conti, qui voulait encore qu'on examinât l'affaire de Belot, qu'on ne pouvait délibérer avant la lecture des conclusions et l'interrogatoire sur la sellette. Cette envie d'épargner Belot faisait tenir les plus mauvais propos; on disait hautement à Paris que c'était parce qu'il avait nommé les sept par ordre supérieur. On assurait même que Pasquier en avait parlé dans ce goût-là.

La lecture du rapport du procès de Damiens dura vingt-six heures, mais sans laisser apercevoir aux juges rien de nouveau sur les causes ni les complices. On aperçut les mêmes vides sur le séjour du scélérat en Flandre; on y reconnut le même mystère, les mêmes mensonges sur les actions de Damiens à Paris, le 3 janvier, pendant les cinq heures qu'il y avait demeuré après avoir quitté sa femme; sur ses actions à Versailles le 4, depuis trois heures jusqu'à onze heures du soir qu'il rentra pour souper; et sur ses actions du 5, depuis qu'il était sorti jusqu'à trois heures et demie, *qu'un PETIT HOMME vint lui parler sous la voûte*. C'était toujours la même énigme sur le principe et l'origine de l'attentat et sur les motifs de Damiens, qui disait tantôt qu'il avait assassiné le roi par principe de religion, tantôt parce qu'il en avait perdu les sentiments, et qui ajoutait tantôt que c'était par zèle pour la cause des prêtres persécutés par l'archevêque, tantôt pour la cause des magistrats exilés et démis, et tantôt, enfin, pour le bien du peuple. Ainsi Damiens avait une fois des secrets, une autre fois il n'en avait pas. On vit dès ce moment la connivence

tacite de la cour, du parlement et de Damiens, pour garder sur les causes le plus grand et le plus mystérieux silence. Le prince de Conti, qui seul montra du caractère pendant le jugement, observa que les juges n'avaient pas voulu faire entendre les sergents sur les mots échappés à Damiens, et qu'ils affectèrent de ne rien conclure des paroles du régicide, qui avait dit : *Il ne tiendrait qu'à moi de faire votre fortune en vous disant mon secret.*

Le prince de Conti, voyant que ses avis n'étaient pas suivis sur la recherche des causes du délit, quoiqu'on en reconnût la solidité, voulait tirer adroitement l'aveu de Pasquier sur l'accident de deux chevaux qui se trouvèrent à Versailles à portée de Damiens pendant le coup. Pasquier, qui vit le piége, crut l'éluder en disant que les commissaires ne devaient pas rendre compte des sources où ils puisaient, et le premier président ajouta qu'il suffisait de dire qu'on tenait ce fait du procureur général.

Le prince de Conti répliqua à Pasquier que les juges avaient autant de droit d'être instruits de tout que ceux qu'ils avaient députés pour commissaires, et qu'il était peu conforme à la raison que des commis prétendissent avoir plus de droits que les commettants.

Le premier président, qui crut sa dignité compromise par ce titre de délégué ou commis, et qui avait tout fait pour la connaissance des causes de l'assassinat, dit qu'il n'était point le délégué de la compagnie et qu'il ne pouvait être délégué que par le roi. *Cette prétention est nouvelle pour moi,* repartit le prince de Conti; *vous me feriez plaisir de me montrer vos patentes. — Continuez de lire,* ajouta le premier président, s'adressant à Pasquier. *Ce que dit M. le prince de Conti ne peut se soutenir, et ce qu'on peut faire de mieux est de l'oublier... — Non, Monsieur,* reprit ce prince, *je ne consens point qu'on oublie les vraies maximes. Je pourrais relever votre propos; il me paraît peu ménagé, et j'ai lieu de m'en plaindre; mais c'est à votre principe qu'il est important*

de répondre. Ensuite il dit plus haut *qu'un premier président n'était que le chef de sa compagnie et n'avait d'autorité que celle qu'il recevait d'elle, et dont il lui était comptable. Ainsi, après avoir rétabli le principe et oublié le reste, je consens que M. Pasquier reprenne sa lecture.*

Pasquier n'approfondit pas davantage les causes de l'assassinat.

Dans la séance des princes et des Pairs du 26 mars 1757, les quatre conseillers-clercs sortirent; mais le comte de Clermont resta, quoique abbé de Saint-Germain des Prés. Damiens parut, environné de quatre hommes, et fut attaché avec des sangles et des courroies à des anneaux enfoncés dans le parquet. Il fut résolu, pour satisfaire le public, de lui faire des demandes publiques des causes de l'assassinat; mais Damiens était déjà trop bien instruit pour se laisser séduire. La vue des princes du sang et des Pairs ne le déconcerta point; il les fixa tous avec tranquillité, et leur dit d'un air aisé : *Voilà M. d'Uzès, que j'ai eu l'honneur de servir à table; voilà M. Turgot : je l'ai servi aussi, de même que M. de Boufflers.* Il dit au maréchal de Noailles : *Vous ne devez pas avoir chaud avec vos bas blancs; vous devriez vous approcher de la cheminée.* Il conserva son ton de familiarité jusque dans ses réponses aux interrogatoires, et prit quelquefois le ton goguenard. M. de Biron lui disant : *Vous auriez dû nous avouer quels furent vos complices... Peut-être vous*, lui répliqua Damiens. Le premier président l'interrogeant sur ses voyages en Flandre, il dit sans façon : *Monseigneur, je vous ai dit cela vingt fois; ce n'est pas là le fait du procès.*

Pasquier le poussant sur l'obligation de faire connaître ses complices, Damiens répondit à M. Pasquier : *Il faut convenir que M. Pasquier parle bien; il parle comme un ange : le roi devrait en faire son chancelier.*

On le pressait encore de dire dans quel lieu il avait été un certain moment. *C'est,* repartit Damiens d'un air cavalier, *dans un endroit qui ne se doit nommer en si bonne compagnie, et j'y ai*

été conduit par une fille engageante qui m'avait plu, étant coiffée à la courtoisie. Il dit ensuite au sujet d'un vol qu'il avait fait jadis : *Je ne suis pas bon voleur,* car j'ai laissé six à sept cents livres en or dans le portefeuille.

L'interrogatoire dura six heures et un quart, pendant lesquelles le premier président parla presque toujours, laissant à peine à Damiens le temps de répondre. Toutes les demandes se suivaient de près ; il lui coupait la parole, et de six heures le magistrat en avait rempli cinq. On disait qu'il eût été plus utile que Damiens les eût remplies; mais c'est que ce Maupeou ne voulait pas. Il résulta néanmoins de cet interrogatoire que Damiens mentit sans cesse sur ces cinq heures qu'il avait passées le 3 janvier avant de prendre le carrosse de Versailles, ce qui prouva avec évidence que ces cinq heures étaient bien importantes. On ne voulut, ou bien on ne put découvrir davantage ce qu'il avait fait le 4 janvier à Versailles, ni le jour suivant, avant l'assassinat.

Quant *au petit homme* qu'on disait lui avoir dit: *Eh bien !* et auquel il avait, disait-on, répondu: *J'attends,* Damiens dit que c'était l'homme à la machine... Sur les deux chevaux, il dit que, s'il en avait eu de préparés, on les aurait trouvés.

Quant à ses complices, il avait dit à Versailles : *J'en ai; je ne les déclarerai pas à présent : si je le faisais, tout serait fini. Ils sont bien loin ; je les nommerai à mon juge. Qu'on me fasse parler à M. le Dauphin; je lui révélerai bien des choses. Si je déclarais mes complices, que de monde dans l'embarras! Si le roi veut me donner la vie, je m'expliquerai plus clairement.*

Mais, dans l'interrogatoire, tantôt il dit qu'il ne se souvenait pas d'avoir dit tout cela, tantôt il dit que, s'il avait parlé de cette sorte, c'est qu'il avait perdu la tête. Il nia constamment avoir des complices, et il dit que cela était vrai comme il l'était qu'il avait un crucifix devant les yeux.

Il serait bien malheureux qu'il y eût des complices,

dit-il dans un précédent interrogatoire ; *si j'en avais, je les déclarerais.* On ajouta à Damiens que ce n'était point répondre à son interrogatoire que de dire qu'il avait conçu son crime tout seul.

J'ai répondu, disait Damiens.

Vous avez donc cru que votre action était méritoire ? — Il le faut bien, disait-il, *puisque je l'ai exécutée... — Mais votre embarras, votre obstination prouvent que vous êtes engagé par un serment bien terrible de ne rien révéler... — JE N'AI RIEN A RÉPONDRE.*

Une autre fois Damiens avoua : *Si mon chapeau avait su ma pensée, je l'aurais jeté dans le feu. Je suis parti de Flandre et de Paris, j'ai demeuré deux jours à Versailles ayant seul mon secret. Je savais que j'allais à la mort ; car on ne peut guère se sauver après un coup comme celui-là. C'est donc sans objet que j'avais cet or sur moi et que j'ai caché mes démarches.*

Il ajoutait tantôt qu'il était sans religion, tantôt qu'il avait commis son crime pour venger la religion ; d'autres fois, que c'était à cause des refus des sacrements, ou bien à cause de la démission de Messieurs du parlement. Il disait qu'il avait servi des conseillers, et que ce qu'il avait entendu lui avait échauffé la tête.

Une autre fois il dit : *C'est un sort qu'on m'a jeté. J'ai voulu sortir de France pour m'ôter cette idée, et mon sort m'a fait revenir. J'ai demandé à l'aubergiste d'être saigné le 5 janvier, et, si je l'avais été, ce malheur ne me serait pas arrivé.*

Quand on le serrait de près sur ces articles il répondait : *Je n'ai rien à dire ;* ou bien : *J'ai répondu.*

Il dit une fois : *J'ai du regret de ne m'être point mis sous la conduite de ces prêtres jansénistes de Saint-Omer ; je n'aurais pas commis mon crime.* Damiens s'était pourtant confessé à des jésuites.

Damiens nia avoir dicté les sept noms des conseillers qu'il connaissait le plus.

On lui objecta que, s'il n'avait nommé ces conseillers que comme personnes de sa connaissance, il n'aurait pas dicté ces mots : *Que le roi remette son parlement, et qu'il le soutienne, avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus et compagnie.* Damiens répondit qu'il n'avait pas lu cette addition : *et compagnie*, avant de la signer.

On demanda à Damiens ce qu'il entendait par ces paroles de sa lettre : *L'affaire ne vient que de leur part ;* il répondit : *Si j'avais écrit ma lettre moi-même, cela n'y serait pas. J'ai voulu dire que le parlement avait raison dans ce qu'il faisait contre l'archevêque ; QUE BELOT L'AVAIT RENDU PAR ÉCRIT COMME IL L'AVAIT VOULU, ET QU'IL AVAIT PRIS CETTE PHRASE SOUS SON BONNET.*

Quand Damiens résuma cette réponse pour la dicter, car il les dictait toutes lui-même, il oublia le dernier membre de sa proposition.

Le prince de Conti remarqua qu'il oubliait quelque chose ; le premier président répondit : *Cela est vrai ; Damiens sait bien qu'il oublie quelque chose, mais il ne le dira pas ;* ce qui démontre bien la résolution du premier président de ne rien dévoiler sur les causes.— Le duc d'Orléans dit qu'il s'en souvenait bien, mais qu'il ne le dirait pas davantage. Ce membre de la phrase ne fut pas écrit.

Le soir, quand il s'agit de Belot, on remit cette omission sur le tapis. Belot fut encore épargné ; on passa sous silence la partie de la phrase qui le regardait dans le procès-verbal.

Le duc de la Force eut le courage de proposer, avant le jugement de Damiens, de décréter Belot. Le premier président avait assuré qu'il le serait, et le prince de Conti rappela au premier président sa parole donnée ; le premier président éluda ; Pasquier parla même pour sa décharge. Il dit que Belot avait pu faire une proposition qui avait deux parties : 1° de nommer ses

complices et les conseillers de sa connaissance ; que Damiens avait prétendu ne répondre qu'à la seconde, et Belot, par erreur de fait, avait pu entendre qu'il répondait à la première, ou à toutes les deux. Quarante-sept voix furent encore favorables à Belot et conclurent qu'il ne fallait rien conclure contre Belot. Il est vrai que le parlement était épuisé alors de fatigue, la séance ayant tenu douze heures.

La conduite du premier président et de Pasquier, relativement à Belot, fut donc telle qu'avant le rapport on posa pour maxime que, quand les commissaires avaient déclaré qu'un procès était en état, on ne pouvait plus opiner sur rien avant le rapport.

Ce rapport fini, une nouvelle maxime sauva encore Belot, savoir : qu'on ne pouvait délibérer sur rien qu'après la lecture des conclusions et après l'interrogatoire sur la sellette, sauf à délibérer séparément.

Pendant l'interrogatoire on ne questionna Damiens qu'à la décharge de Belot ; on le harcela pour le disculper, et, cela fait, on vit naître une maxime : qu'on ne pouvait délibérer sur rien qu'en jugeant l'accusé principal par une seule et même délibération.

Le 5 février, Damiens avait déclaré dans son interrogatoire que son âme était en sûreté. Il ajouta, le 18 mars, qu'il croyait que la religion ne s'opposait pas à ce qu'il portât la main sur le roi lorsque les malheurs étaient à leur comble ; qu'il avait mal pensé en cela, mais qu'il l'avait pensé ; et on sait bien quelle était sur cet objet la doctrine des jésuites. On demandait où il avait puisé cette doctrine ; il répondait : *Nulle part ;* et quand on le pressait il disait : *Je n'ai rien à répondre.*

On lui mit sous les yeux ses variations sur le temps où il disait avoir formé son projet et ses aveux à Versailles sur ses complices ; il répondait, sur le premier objet, qu'il n'avait rien à répondre, et, sur le dernier, que la tête lui avait tourné s'il avait dit tout cela.

Après toutes ces procédures on appliqua la torture à Damiens. Il avoua que, dès le mois d'août 1756, il avait dit à Poperinghe qu'il reviendrait en France, qu'il y perdrait la première tête de l'État et qu'il y périrait lui-même. Quand on serra davantage les cordes qui enfermaient ses jambes dans des brodequins, son premier cri, son unique réponse à la demande du nom de ses complices, fut : *Coquin d'archevêque! tes refus sont cause de tout;* et il n'accusa de complicité un nommé Gautier, que par égarement d'esprit.

Cependant, tandis qu'on préparait son supplice, la police avertit le ministère qu'elle allait pourvoir à la sûreté du condamné, crainte d'un événement, ce qui démontrait combien on craignait encore un enlèvement médité de la part des complices avant le supplice. La police s'assura même des clefs de toutes les portes de derrière des maisons qui dominaient sur la Grève... Les préparatifs du supplice furent affreux. Du milieu de la place de Grève s'élevait un échafaud de trois pieds, garni de trois cercles de fer qui, à l'aide de leurs charnières, se fermaient avec des vis; ils furent destinés à retenir le tronc du malheureux attaché sur la table par les reins, par les mamelles et au cou. Damiens fixa l'appareil de son supplice et les spectateurs fort tranquillement. On lui attacha son couteau à la main et on la brûla, tandis qu'il poussait des hurlements affreux et levait la tête pour voir cette opération.

Avec des tenailles incisives on lui arracha des morceaux de chair aux bras, aux mollets des jambes, aux cuisses, aux mamelles; chaque coup lui faisait pousser d'horribles hurlements, mais sans jurements ni imprécations. On versa du plomb fondu dans les plaies, ce qui empesta l'air de la Grève et fit rugir ce malheureux. Ces opérations durèrent trois quarts d'heure.

On lia ensuite les bras et les pieds aux traits des quatre chevaux, et les tirements commencèrent. A chaque effort Damiens poussait des cris qui allaient jusqu'aux nues; car ces tirements ne produisaient aucun effet. On attacha donc les chevaux aux

jambes, ce qui ne produisit pas davantage. Il fallut couper les nerfs et les tendons, qui s'allongeaient sans se rompre et résistaient aux chevaux. Le bourreau coupa ou hacha ensuite les membres tandis que Damiens levait encore la tête pour en être témoin. Il mourut en perdant le dernier bras, après une heure et un quart de tirements. On dit au roi que plusieurs seigneurs de sa cour avaient loué des chambres à la Grève pour être témoins de l'exécution. Le roi fit taire le courtisan qui le racontait et dit avec douleur qu'il n'en voulait pas savoir le nom. Les femmes les plus délicates, les plus vaporeuses, des dames de la cour louèrent jusqu'à 25 louis une fenêtre.

Le père, la femme, la fille de Damiens furent bannis du royaume à perpétuité, avec défense d'y rentrer sous peine d'être pendus. Ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs, tous ses parents furent obligés de changer de nom, sous la même peine. Toute famille dans le royaume du nom de Damiens changea ce nom.

Il parut quelques jours après la *Lettre d'un patriote*, qui blessa cruellement quelques-uns des commissaires, à cause des allégations ; on les fit brûler légalement par un arrêt fulminant, et on fit un arrêté pour demander au roi une déclaration de la PEINE DE MORT contre les auteurs et distributeurs qui débiteraient des libelles contraires au repos public. Les gens du roi, le roi lui-même dans son conseil, le chancelier trouvaient cette loi de mort trop dure; on se contenta de jeter dans des prisons quiconque parlait de l'affaire de Damiens. Les jésuites toutefois, le docteur Marcilly et le curé de Saint-Paul annoncèrent ce que Damiens avait déclaré à haute voix, au supplice, que dans son assassinat il s'était proposé de venger l'honneur et la gloire du parlement, et qu'il croyait par cet attentat rendre un grand service à l'État. Ils disaient *qu'il était sans complices;* et cependant, ajoutaient ces confesseurs. Damiens a dit : *Je ne serais pas ici si je n'avais servi des conseillers au parlement.*

CHAPITRE LXXII.

Détail des négociations de Marie-Thérèse en France pour réunir sa maison à celle des Bourbons, au préjudice des puissances subalternes. — Madame de Pompadour lui vend le royaume de France. — Elle perd les ministres partisans des anciens principes contre l'Autriche. — Suite des anecdotes de madame de Pompadour. — Négociations secrètes avec l'impératrice.

Il fallait un roi faible en France et une souveraine aussi habile en Autriche que Marie-Thérèse, il fallait encore une favorite adroite à Versailles et un ministre aussi profond à Vienne que Kaunitz, pour réunir la France et l'Autriche.

Louis XV, qui, en appelant auprès de lui madame de Pompadour, s'était proposé de faire une éducation, la reçut lui-même de sa maîtresse. Il était né avare, et elle le rendit prodigue. Semblable à Henri IV, semblable à Louis XIII et à Louis XIV, le feu roi détestait l'Autriche : sa maîtresse le réconcilia avec cette puissance. La plupart des courtisans que ce prince ne voyait qu'avec froideur furent par elle introduits dans ses comités secrets; ce monarque, qui aimait Maurepas et plusieurs autres personnes de sa cour, fut conduit jusqu'à les priver de ses bonnes grâces. Dans la fougue de sa jeunesse le roi n'avait point été très-débauché... dans un âge plus avancé elle lui prépara les plaisirs du jeune âge et lui donna du penchant pour le changement et la variété. Quand elle vit que ses charmes n'avaient plus sur le cœur du roi la même puissance, elle imagina de créer un département pour ses plaisirs, et se mit à la tête de ses affaires secrètes pour gouverner, avec celles du roi, celles de la France et de l'Europe entière.

Voilà quelle femme, à Paris, pouvait faciliter la réunion de deux puissances aussi rivales que la France et l'Autriche, et

tellement éloignées de vues et d'intérêts que, lorsque M. de Kaunitz, ministre autrichien à Aix-la-Chapelle, en fit les premières ouvertures à Saint-Séverin, que madame de Pompadour avait envoyé en cette ville pour conclure la paix à quelque prix que ce fût, Saint-Séverin refusa de s'occuper de ce projet.

Madame de Pompadour, recherchée par la reine de Hongrie avec beaucoup d'empressement, déjà résolue de lui vendre le roi et le royaume, voyait dans Marie-Thérèse, qui l'appelait *sa princesse* et *sa cousine*, une protection, une ressource puissante pour se soutenir dans sa faveur. Elle eut recours à deux moyens pour réussir à l'établissement du nouveau système : renvoyer les vieilles têtes ministérielles qui avaient encore les principes de Louis XIV sur l'Autriche fut le premier; placer à la tête des affaires étrangères des ministres nuls, ou à sa dévotion, fut le second.

Le comte de Maurepas, ce doyen des ministres en 1748, qui avait été témoin pendant la Régence de la révolution que l'Espagne essaya en France lorsque le régent se ligua avec l'Autriche, était le plus redoutable. Il voyait le roi quand il voulait, il avait sa confiance, il avait l'art de plaire au monarque, et méritait par là toute la jalousie de la favorite. Elle le fit exiler au mois d'avril 1749, et elle plaça à la marine, dirigée par M. de Maurepas depuis la Régence, Roullier, homme sans volonté, sans caractère et sans talents, dont elle voulait faire un instrument de ses volontés plutôt que le ministre d'un grand royaume. Après deux ans d'administration dans le département de la marine elle l'éleva à celui des affaires étrangères, pour le complément de ses desseins.

Il y avait d'ailleurs, en laissant M. de Maurepas dans le ministère, un inconvénient peu connu : il avait l'amitié du Dauphin, ennemi de l'Autriche, et elle craignait que ce ministre, habile dans l'intrigue secrète, ne traversât dans le sens du Dauphin les vues qu'elle avait depuis longtemps sur la France et l'Autriche. La jalousie et la politique de madame de Pom-

padour la gouvernèrent donc dans tout ce qu'elle fit contre M. de Maurepas pour le faire exiler. Les fameux vers ne firent que la déterminer un moment d'avance; nous les rapporterons ici, parce qu'ils peignent au naturel le roi, madame de Pompadour et les courtisans, et parce qu'ils doivent passer pour une pièce historique plutôt que pour une satire du temps. La chanson est sur l'air des *Trembleurs*, de l'opéra d'*Isis*, et la favorite l'attribua à Maurepas.

Les grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent,
Les Poissons s'agrandissent :
C'est le règne des vauriens.
On épuise la finance
En bâtiments, en dépense;
L'État tombe en décadence,
Le roi ne met ordre à rien, rien, rien, rien.

Une petite bourgeoise,
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout a sa toise,
Fait de la cour un taudis.
Le roi, malgré son scrupule,
Pour elle fortement brûle.
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris, ris, ris, ris.

Cette catin subalterne
Insolemment le gouverne,
Et c'est elle qui décerne
Les honneurs à prix d'argent.
Devant l'idole tout plie,
Le courtisan s'humilie;
Il subit cette infamie,
Et n'est que plus indigent, gent, gent, gent.

La contenance éventée,
La peau jaune et maltraitée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux froids et le cou long,
Sans esprit, sans caractère,

L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère,
Tout est bas chez la Poisson, son, son, son.

Si dans les beautés choisies
Elle était des plus jolies,
On passerait les folies
Quand l'objet est un bijou;
Mais pour si sotte créature,
Pour si plate figure
Exciter tant de murmures,
Chacun juge le roi fou, fou, fou, fou.

Ce n'est pas que pour lui plaire
Le beau soit bien nécessaire :
Vintimille sut lui faire
Trouver son minois joli.
On dit même que d'Estrade,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade;
Elle en a l'air tout bouffi, fi, fi, fi.

Madame de Pompadour, ayant réussi à faire exiler Maurepas, le retint à Bourges jusqu'en 1752, qu'il lui fut permis de venir au Plessis près Dammartin, à dix lieues de Paris, dans un château de sa belle-mère. Madame de Maurepas vint aussi à Paris aux couches de madame d'Agenois, et son mari arriva de nuit à Clichy chez madame de Pontchartrain, passa pendant la nuit à Paris sans s'y arrêter, le 29 juin, et arriva le 30 au Plessis. La favorite montrait dans ses vengeances toute la faiblesse de son sexe, et le roi, dans les siennes, toute la fermeté d'un homme faible.

Après M. de Maurepas, les têtes les plus renommées que madame de Pompadour frappa furent Machault et d'Argenson. Elle se servit pour les perdre du prétexte des affaires du temps, dans lesquelles Machault et d'Argenson avaient pris la plus grande part. Elle substitua à ces hommes, qui avaient approfondi les affaires administratives, les Roullier, les Saint-Contest, les Paulmy, les Moras, les Crémille, les Massiac, les Berrier

et autres personnages obscurs avant leur ministère, et connus depuis par leur ineptie ou par leurs malversations dans les affaires. On ne distingue, dans cette foule d'hommes d'État qu'elle chargea du maniement de l'administration, que l'abbé de Bernis, qui avait du talent, du génie, de la probité et du caractère. Nous en parlerons bientôt.

Quant à Machault et à d'Argenson, renvoyés le même jour, sa jalousie contre le premier, qui avait la confiance du roi, et la haine qu'elle avait conçue contre le second, ouvertement brouillé avec elle, avaient préparé leur disgrâce. Des caricatures outrageantes contre elle la déterminèrent d'ailleurs à demander l'exil de d'Argenson, qu'elle obtint le jour même. Elle était ainsi presque toujours entraînée par un mouvement de vengeance; mais il fallait un acte qui la déterminât; car elle ne se résolut de chasser d'Argenson que lorsqu'un de ses amis, allant voir ce ministre, et jetant les yeux sur une lettre qu'il écrivait, s'aperçut qu'il s'agissait d'une estampe qui paraissait en ce moment-là. Elle représentait d'Argenson dans un carrosse, Machault à la place du cocher, et le roi vêtu en laquais et derrière. La lettre qui contenait la caricature commençait par ces mots : *Mon laquais vient enfin de renvoyer mon cocher*. Le roi, qui venait de renvoyer Machault avec des témoignages flatteurs, se sentit outragé et renvoya d'Argenson avec indignation. Nous avons rapporté ci-dessus la lettre du roi.

Semblable à madame de Maintenon et à tous les ministres éclairés qui surent employer à propos la crainte et les récompenses, la favorite voulait disposer même des places de la Bastille et les faire occuper par ses créatures. Le vieux de Launay, mort âgé de soixante-seize ans, en 1749, avait très-bien gouverné cette prison au profit des ministres; elle voulut faire de cette prison un moyen et crut qu'elle était nécessaire au maintien de son crédit. Il entrait dans son plan d'inspirer la terreur et de se conserver par là dans sa place, surtout depuis que sa beauté commençait à disparaître. Elle plaça donc un nommé

Baile, sa créature, au gouvernement de la Bastille, et prit chez elle l'abbé Baile, pour lui transmettre sur-le-champ ses ordres. Ce Baile avait fait son éducation de geôle dans la place de *lieutenant de roi* au château de Vincennes, et comme il faisait emprisonner des poëtes, des gens à bons mots et tous ceux qui manquaient de respect à madame la marquise de Pompadour, maîtresse du roi, le gouverneur de la Bastille fut pour elle le premier et le plus important de ses hommes d'affaires.

Madame de Pompadour profitait de son grand crédit pour placer ses parents et ses amis dans des ambassades : Baschi fut ambassadeur de France en Portugal. Elle avait régulièrement plus de courtisans que le roi, la reine et le dauphin, et elle les recevait tous assise, eux debout. Les princes du sang étaient obligés de s'assujettir à cette humiliante étiquette et de paraître toujours contents pour conserver quelque faveur. Elle leur parlait avec le ton d'une femme souveraine; et sans en avoir ni les bonnes manières, ni ce ton que l'éducation leur donne ordinairement; elle en avait la fermeté, ou, pour mieux parler, l'opiniâtreté et les expressions décisives, *n'ayant jamais pu*, disait la cour, *quitter son ton de petite bourgeoise*. C'est en présence toutefois de la plus grande compagnie, qui assistait à sa toilette, que Dagé, le plus célèbre coiffeur du siècle, lui fit une réponse laconique digne d'un homme de son état, qui n'en connaissait pas toute l'énergie. Elle fut si bien appliquée qu'elle fit serrer les dents à tous les seigneurs qui étaient présents à sa toilette. Tout le monde voulait être coiffé par ce Dagé, qui s'était fait vingt mille livres de rente. Les princes, les princesses du sang, les dames de la cour, tout ce qu'il y avait de gens riches et de bon goût à Versailles suppliaient Dagé de les coiffer; et comme madame de Pompadour demandait un jour à Dagé, en présence du plus grand monde, d'où lui venait sa grande célébrité à la cour :

C'est, Madame, répondit Dagé, *parce que je coiffais L'AUTRE*. Dagé parlait de madame de Châteauroux.

Madame de Pompadour avait une petite fille nommée Alexandrine, élevée au couvent de l'Assomption, qui fut secrètement recherchée en mariage par les plus grands seigneurs de la cour : Coigny fut un de ceux-là ; mais elle désirait beaucoup la marier avec le fils du maréchal de Richelieu, qui lui répondit fort lestement qu'il en écrirait à l'impératrice-reine, à laquelle son fils avait l'honneur d'appartenir. Le maréchal de Richelieu avait en effet épousé l'héritière du nom de Guise, qui était d'origine allemande. Tout projet de mariage fut donc rompu ; mais la favorite ne le pardonna jamais au maréchal de Richelieu.

Le crédit de madame de Pompadour s'était élevé dans ces circonstances au plus haut degré, et, si elle ne pouvait plaire au roi par la beauté de la figure, elle occupait les loisirs du monarque avec tant de succès qu'elle devint nécessaire au désœuvrement de ce prince. Elle s'empara des affaires étrangères, de celles de la guerre et de celles des autres ministres. Tous devinrent ses commis, ou bien elle eut le crédit de les chasser et de les perdre quand ils voulurent régner par eux-mêmes. Pour plaire au roi elle se déguisait, dans de petites maisons de plaisance autour de Versailles, tantôt en paysanne et tantôt en bergère, servant à déjeuner au roi sous ces costumes. Elle se dévouait aussi à des ministères plus indignes : elle élevait en secret de petites filles pour les plaisirs du roi, les préparait à sa couche, les y plaçait, et recherchait le genre de beauté qu'il fallait procurer au roi, instruisant ces malheureux enfants séduits des goûts du vieux lubrique et de ce qu'il fallait faire pour parvenir à l'amuser.

Madame de Pompadour, satisfaite de plaire au roi, s'efforçait de paraître indifférente sur les sentiments de la nation à son égard. Contente aussi d'imprimer la crainte tant qu'elle régnerait, le doux sentiment d'être aimée ou considérée la touchait fort peu. Détestée de la famille royale, elle paraissait ne désirer d'elle que des égards extérieurs ; mais elle sentait si vivement les affronts qu'elle s'en plaignait au roi comme d'une offense

qui était personnelle au monarque, et en obtenait toujours la punition. *Beaufremont s'est assis devant moi,* dit-elle un jour au roi avec beaucoup d'émotion. Louis XV n'y prit pas garde. Pour apaiser madame de Pompadour, on lui dit que le cas de M. de Beaufremont était sans conséquence, et que, dans la vieille cour dévote du feu roi, on avait toujours plaisanté des facéties du marquis, qui avait un caractère caustique et naturellement frondeur auquel on ne prenait pas garde. On lui répéta ses anecdotes hardies et ses bons mots. On lui rappela ce beau titre de *comte de Donavert,* qui lui resta après la bataille de ce nom, en 1704, quand la mère de Louis XV le lui eut donné après la campagne, et cette anecdote parut désarmer la maîtresse de Louis XV. Les dévotes de l'ancienne cour de France, la duchesse d'Orléans elle-même avaient conservé ce nom à Beaufremont, et, pendant l'hiver de 1705, toutes les femmes, éprises de cette anecdote, lui avaient à l'envi accordé leurs faveurs. Il ne fallut rien moins cependant que le récit de ces faits pour désarmer madame de Pompadour. Les mœurs de la cour de Louis XIV étaient telles en effet que des anecdotes de cette espèce devaient tourner la tête aux femmes (1).

On voit par toutes ces anecdotes combien madame de Pompadour était puissante à la cour de France, combien on avait d'égards pour elle, et combien fut adroite Marie-Thérèse en la mettant dans ses intérêts. Une femme seule de ce caractère était capable de préparer une révolution dans les esprits telle que celle de l'alliance des Autrichiens avec les Français, dont la seule proposition était révoltante.

(1) Le comte de Tressan a rendu ainsi l'anecdote de Beaufremont, qui réunissait toutes les espèces de courage mâle, un moment avant le combat de Donavert, et qui voulut que le soldat qu'il commandait en fut témoin :

A Donavert on a vu Beaufremont,
Tel que Priape avec sa tête altière,
En s'écriant : C'est ainsi qu'un dragon
Des ennemis doit franchir la barrière.

La paix de 1748 n'était ni négociée ni conclue que Marie-Thérèse avait jeté les regards sur elle pour prévenir toute autre puissance. Résolue de ne faire qu'une trêve de la paix d'Aix-la-Chapelle pour désarmer et tromper Frédéric, pour le surprendre ensuite dans un moment favorable et reconquérir la Silésie, elle forma trois plans : celui de terminer la guerre de 1740 par un traité qui fut précipité, celui de susciter des ennemis à Frédéric, et celui de se liguer avec la France. Vers la fin de l'année 1750 arriva à Paris le comte de Kaunitz, son ministre plénipotentiaire, qui fit les ouvertures d'une alliance, prépara les voies et négocia pendant deux ans.

Les raisons du comte de Kaunitz étaient spécieuses pour la France : nous n'avions pas encore une marine; l'Angleterre en quelques semaines pouvait en avoir une formidable. La reine de Hongrie insinuait qu'on tiendrait en respect le roi d'Angleterre par l'alliance proposée avec elle, en considération de son électorat de Hanovre, et demandait que la France s'unît avec l'Autriche contre la Prusse, puissance subalterne et entreprenante, qui, en entamant les possessions des grandes puissances, était toujours intéressée, comme le roi de Sardaigne et les autres puissances subalternes, à troubler le repos de l'Europe pour gagner quelque possession après la querelle. Il citait pour exemple les derniers traités et les guerres les plus récentes, où ces princes avaient été les plus grands fléaux de l'Europe et avaient désolé les cabinets par la versatilité de leur politique tracassière, et promettait à la France, dont les finances étaient dans le plus grand désordre, une paix durable, favorable aux plaisirs, aux jeux et à la dissolution de la cour de France, ce qui surtout fit ouvrir les yeux à madame de Pompadour, qui voyait tout ce qu'il en coûtait au roi de négociations secrètes et désagréables pour obtenir des subsides, et qui se trouvait alors dans l'embarras avec les parlements, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Les raisons qui se présentèrent d'abord à M. de Puysieux,

ministre des affaires étrangères, pour éluder de semblables projets, devaient éloigner à jamais l'idée d'une pareille alliance. Lié avec Tiquet, premier commis des affaires étrangères, homme de mérite, qui avait la confiance entière du ministère et qui était estimé du roi, Puysieux observa que la France était la protectrice naturelle de la liberté publique en Allemagne et en Italie, et qu'en nous liant avec Marie-Thérèse nous perdrions une grande considération dans ces deux contrées à l'avantage de cette princesse, qui, n'ayant plus rien à craindre de notre rivalité, y exercerait tel empire qu'elle jugerait convenable. La France avait fait la guerre en 1740 avec le roi de Prusse au préjudice de sa rivale, qui avait perdu une portion de ses forces en Allemagne et était désormais balancée par celles du roi de Prusse. Cette élévation de la Prusse opposait un second rival à l'Autriche et une armée était toujours prête en Allemagne contre Marie-Thérèse; nous détruisions donc tout le bénéfice de la dernière guerre en nous alliant à l'impératrice, qui récupérait avec nous ce qu'elle perdait du côté de la Prusse. Aussi le comte de Kaunitz ne put réussir dans ses négociations. On lui répondit que la France était encore trop liée avec la Prusse pour rompre un traité solennel. Kaunitz partit toutefois avec des promesses secrètes de madame de Pompadour que tôt ou tard la France et l'Autriche ne seraient plus qu'une seule puissance, qui se liguerait pour tenir en respect l'Europe tout entière.

CHAPITRE LXXIII.

Premier traité du 9 mai 1756 entre la France et l'Autriche. — L'abbé de Bernis négociateur principal de ce traité. — Portrait de l'abbé de Bernis. — Ses liaisons avec madame de Pompadour. — Vues secrètes de la reine de Hongrie en s'alliant avec la France. — Ses prétextes. — Signatures.

Plus Marie-Thérèse trouvait d'obstacles à s'allier avec nous, plus elle redoublait de caresses et de flatteries avec madame de Pompadour pour y réussir. Si les ministres montraient une résistance invincible, elle agissait secrètement pour leur opposer ou des têtes autrichiennes, ou des candidats ambitieux. Il était dangereux de négocier un traité avec les ministres en place. L'abbé de Bernis conduisit cette affaire avec beaucoup d'habileté.

Arrivé très-jeune à Paris, d'une figure agréable, ayant cette activité d'esprit et de caractère méridional qui plaisait beaucoup à la capitale et un accent demi-gascon, il s'était introduit dans la société la plus distinguée, s'y était fait aimer et estimer. Né à Saint-Marcel d'Ardèche en Vivarais, près le Pont-Saint-Esprit, d'une famille pauvre, peu connue, mais ancienne, il avait apporté de cette province un caractère franc, ouvert et expressif, tel que celui de ses compatriotes, et cette imagination brillante et poétique que donne le beau ciel du bas Vivarais, du Languedoc et de la Provence. Ses poésies peignent assez la nature de son esprit.

Ces qualités si contradictoires avec le caractère sulpicien déplurent assez aux directeurs du séminaire de son diocèse pour qu'il fût obligé de quitter jeune sa patrie. Il vint à Paris, où il fut encore poursuivi par cette haine sombre des sulpiciens, qui le suivit partout, et qui le suivit jusqu'à Rome quand il y fut

revêtu de ses dignités. Les jésuites se joignirent bientôt à ces prêtres, et Boyer, qui détestait tout ce qui était attaché à la favorite, l'éloigna tant qu'il put de toute faveur ecclésiastique; mais l'abbé, qui avait encore plus d'esprit que les sulpiciens de malveillance, s'attacha à la favorite du roi et leur opposa une puissance insurmontable.

L'abbé de Bernis s'était lié très-particulièrement avec madame d'Estrades et avec madame d'Étioles avant son élévation; elles lui conservèrent à la cour une amitié dont il se servit et pour lui-même et pour ceux qui lui avaient marqué de l'attachement. Le baron de Montmorency l'ayant logé chez lui lorsqu'il n'était pas riche, ce fut par lui que les Momtmorency se lièrent à la favorite. Aussi, dès le moment que madame de Pompadour jouit des bonnes grâces du roi, l'abbé de Bernis employa son crédit auprès d'elle pour qu'elle distinguât pour les places de faveur la maison de Montmorency. Le baron fut fait menin du Dauphin, etc.

La marquise ne désirait pas avec moins de vivacité que l'abbé de Bernis obtînt des bénéfices de la feuille; elle travailla à plusieurs reprises pour y réussir; mais le jeune abbé était toujours poëte, il avait toujours de l'esprit; et, comme Boyer confondait au besoin le matérialisme et l'impiété avec la poésie, et que le jeune abbé faisait toujours des vers galants, les obstacles duraient toujours. Boyer désapprouvait d'ailleurs fort durement ses parties de plaisir un peu libres, et déclara au roi qu'il ne pouvait charger sa conscience en donnant des bénéfices à l'abbé de Bernis. Le roi y suppléa par une pension sur sa cassette, et le jeune abbé attendit d'autres circonstances pour s'élever. Il le déclara avec sa liberté accoutumé à Boyer, et le bon mot : J'ATTENDRAI n'est pas encore oublié.

L'abbé de Bernis était déjà célèbre par des *impromptu* qui annonçaient la nature de son esprit. Étant un jour chez la comtesse de Forcalquier, et la voyant verser du café dans un

cabaret de porcelaine de Saxe, il improvisa en ces termes :

La maîtresse du cabaret
Mérite bien qu'on la dépeigne :
Qui voit Hébé voit son portrait ;
L'enfant ailé lui sert d'enseigne.
Bacchus, assis sur son tonneau,
La prend pour la fille de l'Onde.
Elle ne verse que de l'eau
Et sait enivrer tout le monde.

Une autre fois, soupant avec le roi et madame de Pompadour, il composa sur-le-champ cette chanson sur l'air de *Joconde :*

Le plaisir couronné de fleurs
Vient voler sur la table.
Il n'attend, pour charmer nos cœurs,
Qu'un moment favorable.
Belle Céphise où tu n'es pas
Pourrait-il nous séduire?
Il a besoin de tes appas
Pour fonder son empire.

Viens réveiller sous ce berceau
L'esprit et la saillie;
Ils t'attendent sous un tonneau
Qu'a percé la folie.
Le Champagne est prêt de partir;
Dans sa prison il fume,
Impatient de te couvrir
De sa bouillante écume.

Sais-tu pourquoi ce vin brillant,
Dès que ta main l'agite,
Comme un éclair étincelant
Vole et se précipite?
En vain Bacchus dans le flacon
Retient l'Amour rebelle;
L'Amour sort toujours de prison
Sous la main d'une belle.

Tel était le caractère de l'abbé de Bernis, que madame de

Pompadour employa pour renverser la politique de la maison de Bourbon envers l'Autriche. Le cardinal de Richelieu en était le fondateur ; un autre anéantit ses profondes spéculations ; et là finit cet interminable système de démembrement qui, effrayant Marie-Thérèse, l'avait obligée de tout entreprendre, et d'appeler à son secours toutes les espèces de ressources et de moyens pour nous désarmer.

Richelieu, qui n'était point le partisan d'une alliance avec l'Autriche, n'était pas du secret. On avait écarté également tout homme peu sûr qui eût pu combattre les vues de Marie-Thérèse. La favorite, l'abbé de Bernis, Staremberg, ministre de la reine de Hongrie, se concertaient fort secrètement dans des maisons de campagne ou dans des lieux isolés. Ce fut à la fin d'octobre 1755 que pour y entraîner le roi on proposa un comité plus nombreux ; on y lut les propositions de Marie-Thérèse. *Elle faisait semblant de nous céder les Pays-Bas, ou plutôt de les donner à un prince neutre de la maison de Bourbon, au duc de Parme. Un Bourbon ainsi placé devait séparer les Anglais de la Hollande. Luxembourg, qui est le Gibraltar de l'Autriche au nord de la France, devait être rasé. Elle nous cédait Mons. La Pologne était déclarée libre et sa couronne héréditaire. La Suède gagnait la Poméranie, et le Danemark était invité à l'union. La Russie était partie contractante ; et, comme la France était en guerre de fait avec l'Angleterre, quoiqu'elle ne fût pas alors déclarée, cette ligue des grandes puissances du continent abaissait cette puissance maritime rivale des Français, à laquelle l'Autriche déclarait renoncer à jamais.*

La reine de Hongrie était d'un caractère hardi, décidé et sage en même temps ; Louis XV avait un caractère opposé. Ce plan trop vaste ne fut ni compris dans son ensemble ni accepté. Marie-Thérèse en demanda un pour s'attacher à nous à quelque titre que ce fût, pourvu qu'elle pût en s'alliant à son égale réprimer l'ambition des petits. C'était là son but, et les bases du

système qu'elle suivait fort habilement. L'abbé de Bernis proposa *une garantie respective des États des deux maisons, la Prusse comprise, l'Angleterre exceptée.* L'ancien plan était compliqué; la simplicité de celui-ci fut approuvée. On apprit alors l'alliance de Westminster, conclue au commencement de 1756 entre la Prusse et l'Angleterre, et la Prusse fut exclue de ce plan.

Ce nouveau traité devait changer les dispositions de ce second plan, et il faut avouer que, si les événements n'avaient pas conduit les négociations jusqu'à des conditions onéreuses, l'alliance de deux grandes puissances tranquilles devait contenir l'inquiète ambition des petites monarchies, telles que la Sardaigne et la Prusse, qui avaient des projets éternels d'agrandissement. Le repos de l'Europe était assuré, et c'était le grand prétexte apparent de l'union des deux puissances; mais Marie-Thérèse avait d'autres vues que celles de la paix. La France et la Prusse liguées lui avaient ôté de concert la Silésie; elle voulait nous détacher de Frédéric et se servir de nous pour reconquérir cette grande province. Le fatal traité fut signé, et là commencèrent tous les malheurs ultérieurs de la fin du règne du roi et ceux du règne de Louis XVI. Les cajoleries de Marie-Thérèse, la vanité et le crédit de madame de Pompadour, les vues du chapeau de l'abbé de Bernis, l'humeur du roi contre le roi de Prusse, l'impéritie enfin d'un ministère qui n'en vit pas les suites, déterminèrent la signature de ce traité. Rouillé et l'abbé de Bernis le signèrent le 9 mai 1756. La France et l'Autriche se promettaient réciproquement vingt-quatre mille hommes en cas qu'une des deux puissances fût attaquée. Nous verrons bientôt ce qui nous en arriva.

En attendant on allait humilier l'Angleterre, qui, sans déclaration de guerre, nous faisait une guerre de pirates.

CHAPITRE LXXIV.

Le maréchal de Richelieu est nommé pour aller commander à Mahon. — Siége et conquête du fort.

On était encore incertain de quel côté on porterait les forces françaises, quand le maréchal imagina qu'il fallait commencer par la conquête de Mahon. Il fit un Mémoire où il prouva la nécessité de l'entreprise et l'importance de cette place, si l'on voulait former des expéditions sur quelque partie de l'Amérique. Il démontra que l'île de Minorque interceptait la communication des Anglais avec le roi de Sardaigne, et mettait à même de troubler leur navigation avec le Levant et l'Italie; qu'ils ne pourraient plus désormais naviguer dans ces mers sans de puissantes escadres et sans s'affaiblir dans l'Océan, tant en Europe qu'en Amérique. Après être entré dans d'autres détails, il combat l'opinion de quelques politiques qui disposaient déjà de cette île en la rendant aux Espagnols. Il convient que l'union entre les deux couronnes est fort désirable, mais qu'on doit beaucoup réfléchir sur un sacrifice aussi considérable.

Madame de Lauraguais, qui épiait les occasions de favoriser son amant, rassemblait chez elle tous les ministres. Dans un souper particulier qu'elle donnait, où se trouvait l'abbé de Bernis, qui était entré au conseil, le maréchal répéta que le seul moyen de punir les Anglais de tout ce qu'ils nous avaient fait était de prendre Mahon. L'entreprise parut très-difficile à l'abbé. Richelieu demande trente mille hommes et répond du succès. Madame de Lauraguais supplie l'abbé de proposer l'affaire au conseil; le lendemain il s'acquitte de la commission; et le projet, de nouveau, parut hasardé. Le roi avait déjà parlé de cette conquête au prince de Conti, qui avait exigé cinquante mille hommes, sans répondre de réussir. Il se ré-

cria sur le peu de troupes qu'on demandait et voulut savoir quel était le général si certain de sa victoire. Richelieu fut nommé. *Il est assez présomptueux pour l'avoir dit,* reprend le roi, *et assez brave et heureux pour ne pas manquer à sa parole. Eh bien! il commandera.*

Madame de Lauraguais vole chez le maréchal lui annoncer cette heureuse nouvelle : c'est un premier triomphe qui lui promet encore de plus grands succès.

Madame de Pompadour fut outrée du choix : elle publia partout que Richelieu était un fanfaron ; cependant elle se consola bientôt, espérant qu'il devait échouer ; elle parut même satisfaite de sa nomination, et le complimenta, avec toute l'apparence de l'amitié, sur la nouvelle grâce qu'il recevait du monarque. Ces deux personnages se craignaient et se ménageaient mutuellement; ils étaient comme deux amants qui se brouillent et se raccommodent sans cesse. Quand on les croyait le plus mal ensemble, on était étonné de les voir vivre dans une grande familiarité. Elle donnait rarement une fête au roi sans inviter Richelieu un des premiers; à Crécy, à Bellevue, le maréchal était dans la plus grande intimité ; elle a vingt fois cherché à le perdre, et vingt fois il a su parer adroitement les coups qui lui étaient portés. Leur conduite parut toujours un problème; et le maréchal eut besoin de toute son adresse pour ne pas échouer au milieu de tant d'orages.

On lui avait promis qu'il trouverait à Toulon tous les préparatifs qui lui étaient nécessaires; mais la marquise et ses agents eurent grand soin de faire donner des ordres contraires. Il fallait nécessairement se venger, et l'honneur de l'État, le sang des Français, la perte des finances ne pouvaient entrer en comparaison avec un sentiment aussi noble. Il fallait que le maréchal fût couvert de honte, que son expédition fût tournée en ridicule; n'importe les moyens pour de si belles opérations !

MM. de Belle-Isle et d'Argenson secondèrent parfaitement

bien la marquise ; on se réjouissait d'avance de la retraite ignominieuse de Richelieu. Il arrive à Toulon le 1er avril 1756 et voit bien qu'il est trompé dans son attente. Sa vigilance, son activité réparent le mal. Il est parfaitement bien secondé par les Marseillais, qui lui procurent une partie de ce dont il a besoin, et le 9, après avoir fait embarquer ses troupes sur des bâtiments de transport, il va coucher sur son bord. Le signal du départ est donné le lendemain.

Le 12 une tempête disperse son escadre, et le 18 le débarquement se fait dans l'île de Minorque. Aucun obstacle de la part des ennemis, qui avaient abandonné la ville de Citadella, où le maréchal vint coucher. A l'approche des Français, les Anglais évacuèrent la ville de Mahon et se retirèrent dans le fort Saint-Philippe, que l'on regardait comme imprenable. Le maréchal reçut, le 22, un tambour de la part du général Blakeney, gouverneur du fort, qui demandait par lettre la raison pour laquelle les Français étaient débarqués dans l'île de Minorque; Richelieu lui répondit que c'était par la même raison qui avait engagé les escadres anglaises à attaquer les vaisseaux du roi son maître.

Le maréchal alla reconnaître par lui-même le camp qu'il voulait faire occuper à son armée, et l'après-midi même elle y entra. Pendant l'établissement des troupes, M. de la Galissonière était toujours resté avec son escadre à la hauteur du port de Citadella; ensuite il mit à la voile et dirigea sa marche à la hauteur du port de Mahon.

Notre sujet n'est point d'entrer dans tous les détails de ce siége mémorable; il nous suffira de dire que le maréchal s'y exposa comme un simple soldat, qu'il montra une présence d'esprit et un courage rares, et qu'il fut parfaitement bien secondé par M. de la Galissonière, qui empêcha les Anglais de recevoir aucun secours par mer. Le combat qui se donna le 19 mai, à la hauteur de l'île de l'Aire, entre l'escadre de M. de la Galissonière et celle des amiraux Bink et Vouel, où

M. de la Galissonière fut vainqueur, ôta toute espérance aux assiégés d'être secourus et hâta la reddition du fort.

Jusqu'à ce moment, malgré le succès des diverses attaques, rien n'annonçait encore une victoire prochaine. Le feu des ennemis était toujours très-vif, et l'on se réjouissait à Versailles, où l'on avait écrit que le maréchal commençait à désespérer de l'expédition; on ajoutait même qu'il voulait se faire tuer. Il allait tous les jours observer les ouvrages et l'effet des batteries de la maison d'un meunier, placée sur une hauteur. Les ennemis, qui voulaient troubler ces observations, tiraient souvent contre cette maison; elle était criblée de coups de canon, que le maréchal y allait encore, et ce fut cette témérité qui fit dire qu'il ne voulait pas survivre à sa honte.

Le maréchal était cependant bien loin de désespérer de son entreprise; il était certain de la bonne volonté des troupes, et il mettait à profit la plus petite occasion de faire quelques progrès. Il voyait que la réussite présentait mille difficultés, mais en même temps il trouvait autant de moyens de les vaincre. On réparait avec une ardeur incroyable les dommages que les bombes et les batteries des ennemis occasionnaient. Le maréchal, qui était convaincu qu'il fallait profiter du premier feu des Français, attendait avec impatience qu'il lui fût possible de livrer un assaut. Il visitait tous les jours les postes les plus avancés. Une sentinelle d'un des forts s'amusait à tirer sur lui, et ce jour-là il entend siffler la balle plus près de ses oreilles. Il s'approche d'un canonnier et lui demande s'il ne peut pas le défaire de ce faquin-là, qui peut être plus adroit une autre fois. Ce canonnier servait depuis trois jours sa batterie sans avoir voulu être relevé. Il se nommait Thomas, était déserteur du régiment de Nice; son régiment venait d'arriver à Mahon, et, sachant qu'il aurait la tête cassée s'il était reconnu, il avait voulu prévenir son sort en se faisant tuer; mais le destin en avait autrement décidé. Lui seul avait échappé au feu meurtrier des ennemis. Il était fort adroit,

fort actif, et jamais batterie n'avait été mieux servie, quoique la plus exposée. Cet homme, noirci par la poudre, couvert de sueur et de poussière, défait et privé de nourriture depuis deux jours, se traîne vers son général, et lui promet que, s'il manque le soldat ennemi du premier coup de canon, il n'échappera pas au second.

Effectivement il saisit le moment où ce soldat était le plus à découvert; le coup part, et l'on voit son chapeau sauter en l'air. Le maréchal, charmé de son adresse, voulut lui demander pourquoi il le voyait trois jours de suite; mais le malheureux Thomas, épuisé de fatigue et de faim, était déjà tombé sans connaissance auprès du canon qu'il avait si bien servi.

Le maréchal apprit alors qu'il n'avait pas voulu être relevé; il le fit conduire à l'hôpital, et chargea un officier de lui rendre compte du motif qui avait pu déterminer ce canonnier à se conduire ainsi. Thomas garde le silence et ne veut parler qu'a son général. Après être rétabli, il obtient la permission de se présenter chez lui. Thomas tombe à ses pieds, lui avoue sa faute, convient qu'il mérite la mort, et qu'il a voulu la rendre utile à sa patrie en ne quittant point la batterie où tous ses camarades ont été tués. Il le supplie de lui éviter le supplice en lui donnant le poste le plus dangereux, qu'il promet de garder jusqu'à ce qu'il perde la vie en brave soldat, content de mourir s'il épargne celle d'un de ses camarades.

Le maréchal, touché du repentir d'un si brave homme, l'assure qu'il peut tranquillement reprendre son service. Il se fit rendre ensuite un compte exact de sa conduite. Tous les témoignages étant en faveur du canonnier, Richelieu, quelques jours après, vint visiter la même batterie, qu'il continuait de servir avec une adresse et une intrépidité incroyable. Alors, s'avançant vers lui, il lui présenta un brevet de sous-lieutenant en lui disant : « Prenez, mon ami; c'est la récompense du mérite. » Cet homme, aussi brave officier qu'il avait été bon soldat, fut fait ensuite capitaine; chaque endroit de son corps était

marqué par une blessure. En 1777 il vint à Versailles demander une pension ; il avait trente-huit ans de service, tant comme soldat que comme officier. On fut surpris de ce qu'il ne sollicitait pas la croix de Saint-Louis, et ce brave homme parut étonné de la mériter. Le maréchal de Richelieu, qui connaissait mieux qu'un autre le prix de ses services, obtint pour lui cette récompense militaire, et reçut chevalier ce brave Thomas, qui doutait encore qu'il fût digne de cette grâce (1).

C'est par de pareils traits que le maréchal se fit aimer du soldat. Une autre anecdote de ce siége, citée déjà mille fois et qu'on ne peut assez répéter, fait voir à quel point il avait la connaissance du cœur humain. Il savait que les Français aiment à être conduit par l'honneur, et que ce mobile a plus de pouvoir sur eux que toutes les punitions. La plupart de ses soldats, séduits par le bon vin qu'ils buvaient à Mahon, s'enivraient tous les jours. La prison était insuffisante pour les retenir, et le conseil de guerre, craignant l'insurbordination, propose au général d'en faire pendre quelques-uns des plus coupables, pour faire un exemple frappant, qui puisse contenir les autres. Richelieu répond qu'il va tenter un dernier moyen. Il fait assembler l'armée, passe dans tous les rangs en criant : *Soldats, grenadiers, je déclare que ceux d'entre vous qui s'enivreront davantage n'auront pas l'honneur de monter à l'assaut que je vais livrer.*

Ce discours, fait pour honorer les troupes et le général, produisit un effet merveilleux. Aucun soldat ne boit plus; il est frappé de la punition qu'on doit lui infliger, et il ne veut

(1) Si tous ceux qui ont obtenu cette récompense y avaient eu autant de titres, on aurait plus de vénération pour la croix de Saint-Louis ; mais malheureusement l'homme qui la doit à une belle action est confondu avec un exempt de police, avec des gens qui, inscrits à la suite d'un régiment, n'y paraissent jamais, avec d'autres qui la doivent à des maitresses, à des protections de bureau. De là est né le peu d'égards, et, si l'on n'y remédie bientôt, l'avilissement jeté sur un des ordres les plus respectables et la plus belle institution.

pas être privé de la gloire de marcher le premier aux ennemis. On va voir ce que peuvent faire les Français bien conduits, et quand ils ont confiance en leur commandant.

L'assaut se donne; les échelles se trouvent trop courtes de plusieurs pieds. Le soldat n'est point arrêté par cet obstacle; il monte sur les épaules de son camarade; il gravit le long de la muraille; celui qui est renversé trouve vingt successeurs. Malgré le feu terrible des ennemis on escalade le roc, et les Français en restent enfin les maîtres. Le vieux général Blakeney et la garnison, étourdis par cette audace incroyable, demandent à capituler.

Le maréchal accorde aux ennemis les conditions les plus honorables. En examinant l'état des troupes, leur nombre, la prodigieuse quantité de vivres, Richelieu ne peut concevoir que les ennemis se soient rendus si vite, et les Français, considérant tout ce qu'ils ont franchi, ont peine à croire que ce soient eux qui aient fait tant de prodiges.

Richelieu dépêche son fils, qui s'était distingué dans cet assaut, ainsi que le comte d'Egmont, son beau-frère, pour annoncer au roi la prise du fort. La cour était alors à Compiègne, et les ennemis du maréchal furent bien surpris d'une nouvelle qui le comblait de gloire. Le duc de Fronsac reçut pour récompense la croix de Saint-Louis, et le roi lui donna la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre. Il était écrit qu'il ne serait pas titulaire de si tôt; on l'a vu longtemps le doyen de tous les survivanciers des charges de la cour.

Madame de Lauraguais, ivre de plaisir, glorieuse des louanges qu'on donnait à son amant, trouvait encore qu'il était au-dessus de tout ce qu'on disait de lui. Madame de Pompadour même, surprise d'un événement auquel elle ne s'attendait pas, entraînée par l'opinion publique, fit des chansons en l'honneur du maréchal, et ne l'appela pendant longtemps que son cher Minorcain.

Les ministres, qui n'aimaient pas Richelieu, s'opposèrent longtemps à ce qu'il vînt à Paris jouir de sa gloire; ils donnèrent pour prétextes que sa présence était nécessaire en Provence, pour garantir les côtes des incursions des ennemis. Il y vint enfin.

D'Argenson, ministre de la guerre, dévoré de jalousie, et les courtisans, qui redoutaient sa première entrevue avec le roi, retardaient son retour, et imaginaient, pour affaiblir la reconnaissance que le roi pouvait lui témoigner, mille anecdotes fausses. Le maréchal, instruit de tout, se plaignit que sa santé était mauvaise, et il lui fut envoyé la permission de revenir. Il arriva la nuit du 30 au 31 août 1756, et fut escorté d'un très-grand concours de peuple qui, le suivant jusqu'à son hôtel, le proclamait *le défenseur de Mahon*. On lui donna des fêtes à la ville, à la campagne. Madame de Mauconseil, ancienne favorite du conquérant de Mahon, se surpassa dans sa petite maison de Bagatelle; mais il ne trouva à la cour que des visages froids. Madame de Pompadour le plaisanta, et Louis XV, le plus insensible des hommes et le plus ingrat des princes, le reçut froidement et lui adressa ces paroles: *Vous voilà, Monsieur le Maréchal. Comment avez-vous trouvé les figues de Minorque? On les dit fort bonnes.* Richelieu eut le courage de baisser les yeux, de ne point répondre au roi, et toute la cour le crut dans un état de disgrâce.

CHAPITRE LXXV.

Le maréchal de Richelieu va remplacer le maréchal d'Estrées.—Il fait des progrès rapides dans l'électorat de Hanovre.— Contrarié par le cabinet de Versailles, il est obligé d'employer un temps précieux en négociations. — Il perd ses avantages, et cependant force le prince Ferdinand à se retirer.

Le maréchal de Richelieu, couvert des lauriers de Mahon, célébré dans toute la France, s'attendait bien à être employé dans la prochaine campagne. Il remplissait cette année les fonctions de sa charge auprès du roi ; mais il n'était pas difficile de l'en exempter. Les premiers jours de son service furent remarquables par le crime de Damiens. Le 5 janvier 1757, le roi reçut un coup de couteau de ce scélérat, qui, ayant la tête troublée par la dévotion et les affaires du temps, prétendit n'avoir jamais eu dessein de tuer Louis XV, mais seulement de le blesser, pour le ramener à résipiscence.

Cet assassinat, comme on le sait, porta l'effroi dans tout le royaume; les soupçons se multiplièrent et n'épargnèrent pas les têtes les plus illustres.

Madame de Pompadour fut éloignée; mais Richelieu, rassuré sur l'état de son maître, qui était très-légèrement blessé, fut assez adroit pour voir qu'elle reviendrait bientôt plus puissante que jamais. Il s'échappait du lit du roi pour aller consoler la favorite, et sans doute, si quelque chose eût pu remettre parfaitement ensemble deux êtres qui s'accordaient rarement, cette conduite y aurait contribué.

Le retour de madame de Pompadour, qui, comme Richelieu l'avait prévu, ne tarda point à s'effectuer, fut suivi de l'exil du garde des sceaux, M. de Machaut, et de celui de M. d'Argenson. La marquise crut avoir à se plaindre d'eux et fit

envoyer l'un à son château d'Arnouville et l'autre aux Ormes.

Ce fut dans ce même temps que le maréchal, qui désirait depuis longtemps se rapprocher de sa fille, madame d'Egmont, acheta l'hôtel d'Antin, où il fit des dépenses considérables. Il demanda à la ville une petite portion de la rue, et on n'eut rien à refuser au vainqueur de Mahon. Il y fit bâtir ce pavillon que le public a appelé depuis pavillon d'Hanovre.

Cependant la campagne s'ouvrait, et Richelieu restait oisif. Le maréchal d'Estrées, qui avait été faire signer à Vienne une convention par laquelle le roi de France s'obligeait à faire passer le Weser à son armée pour entrer dans l'électorat de Hanovre, avait été nommé général de cette armée. Le prince de Soubise, ami intime de la favorite, était à la tête des troupes françaises, qui devaient joindre près du Mein le prince de Saxe-Hildburghausen, qui commandait celles de l'empire.

On sait que le maréchal d'Estrées, qui avait affaire au duc de Cumberland, si connu par la perte de la bataille de Fontenoy, se contenta d'inquiéter ce prince par différentes marches et contre-marches. Il l'avait forcé d'abandonner son camp de Bielefeld pour repasser le Weser, afin de couvrir l'électorat de Hanovre.

Cette marche lente ne satisfaisait pas l'impatience des Français; on murmura; on trouva étonnant qu'un général qui avait cent mille hommes à ses ordres, fit aussi peu de progrès. A la cour on cabala; la duchesse de Lauraguais, surtout, ne négligea aucune occasion de servir M. de Richelieu. Le roi avait de la considération pour elle, par le souvenir de sa sœur, madame de Châteauroux, et enfin elle vit toutes ses démarches couronnées du succès. Madame de Pompadour même, qui avait à se plaindre du maréchal d'Estrées, qui, sévère observateur de la discipline, avait fait pendre un de ses protégés, munitionnaire de vivres, convaincu de malversation, fit hâter son rappel et contribua à la nomination de Richelieu. On résolut seulement de garder le secret. Il transpira cependant

assez pour que M. de Puisieux, beau-père de M. d'Estrées, en fût instruit et lui écrivit en conséquence : *Vous êtes desservi ; on blâme votre conduite; on dit que vous êtes timide; on vous donne même déjà un successeur. Donnez la bataille, il le faut absolument : si vous la gagnez, on vous regrettera; si vous la perdez, il n'en sera ni plus, ni moins.*

Voilà comme le sort d'une armée et la vie du soldat sont souvent soumis à des considérations particulières!

Cette lettre décida la bataille d'Hastembeck, où d'Estrées fut vainqueur. C'est à cette bataille que le comte de Maillebois, qui est un excellent officier général, mérita l'indignation de tous les bons citoyens, pour n'avoir pas donné à propos. Il était jaloux du maréchal, et, espérant commander à sa place, il avait voulu lui faire perdre la bataille. Cette affaire fut portée, longtemps après, au tribunal des maréchaux de France, qui le déclarèrent indigne d'obtenir jamais ce grade d'honneur. Ce fut la seule punition que subit cet homme, qui aurait dû porter sa tête sur un échafaud. Le malheureux Bink avait été fusillé en Angleterre pour une faute bien plus pardonnable; aussi cet exemple contint les chefs, tandis que l'impunité dont étaient certains les officiers français causa tout le désastre de la guerre.

Ce qu'avait prévu M. de Puisieux arriva; le public, qui avait blâmé le maréchal d'Estrées, qui l'avait regardé comme un homme pusillanime, n'apprit pas plus tôt sa victoire et son rappel qu'il se déchaîna contre le ministère. D'Estrées lui parut le plus grand général qu'on pût choisir, et sa retraite, qu'on demandait quelques jours avant, fut regardée comme le présage des plus grands malheurs.

La nomination du maréchal de Richelieu fut ignorée, même de la plupart de ceux qui composaient le conseil. Ses équipages étaient déjà en route pour se rendre à Strasbourg quand le chirurgien du maréchal de Belle-Isle lui apprit, à Compiègne, le départ du maréchal de Richelieu; celui-ci le traita de bête et

d'ignorant, et ce ne fut que le soir que cette nouvelle, qui le contrariait fort, lui fut confirmée.

Cependant Richelieu se rendait à Strasbourg sans savoir encore quelle était sa destination; il désirait depuis longtemps se mesurer avec le roi de Prusse, et il espérait remplacer le prince de Soubise, qui devait, disait-on, succéder à M. d'Estrées. Voltaire, avec qui il entretenait toujours correspondance, après l'avoir complimenté sur sa nomination, lui recommande le roi de Prusse, qui traite, dit-il, les généraux français comme des marquis de comédie.

Ce fut à Strasbourg que le maréchal apprit qu'il commandait l'armée de M. d'Estrées. En arrivant, il reçut tous les honneurs et ne put s'empêcher de dire, en voyant l'ancien général abandonné de tous ceux qui, quelque temps avant, lui faisaient une cour assidue : *C'est donc presque toujours aux places que nous devons les hommages qu'on nous rend!*

On n'ignore point avec quelle rapidité le maréchal de Richelieu fit chaque jour de nouveaux progrès. Il marche au duc de Cumberland, le force de se retirer, le presse et l'empêche de se renfermer dans Stade. Il a la gloire de terminer dans un mois, sans coup férir, la guerre dans cette partie; l'armée ennemie ne pouvait éviter d'être prisonnière de guerre. Ce fut alors que la politique parut plus sûre à l'ennemi que la résistance. Le comte de Linar proposa, sous la garantie du roi de Danemark, la trop célèbre convention de Closter-Seven, qui eût été, sans contredit, plus utile qu'une victoire si elle eût été rédigée d'une manière plus claire. Elle fut signée par le maréchal. On sait que toutes les troupes de Hesse, de Brunswik, etc., s'obligeaient à ne plus servir contre la France de toute la guerre.

On reproche au maréchal de n'avoir pas fait mettre bas les armes à cette armée; mais il avait dépêché un courrier à Versailles, avec prière de lui envoyer, le plus promptement possible, de nouvelles instructions, et ce courrier fut retenu très-longtemps. Soit que les objets contenus dans la convention

eussent occasionné de longues discussions dans le conseil, soit plutôt, ce qui est vraisemblable, que madame de Pompadour et les ministres fussent jaloux de la gloire plus brillante dont allait se couvrir le maréchal, il n'eut de décision que quelques jours avant la bataille de Rosbach. Nous croyons que l'histoire le justifiera, en prouvant qu'il était sans cesse en correspondance avec les ministres, qui le contrariaient dans ses opérations. Ces messieurs prétendent de leur cabinet savoir mieux ce qu'il faut faire que l'homme qui est sur les lieux et qui est à même de profiter des circonstances.

D'ailleurs le duc de Cumberland avait été rappelé, et celui qui commandait en son absence n'avait aucun pouvoir pour traiter; il fallut attendre l'arrivée du prince Ferdinand, qui lui succéda. Ce concours d'événements fit manquer l'opération, et donna le temps aux troupes, qui se dispersaient déjà, de se rassembler; ce qui eut lieu surtout quand la déroute de Rosbach fut connue.

Les historiens impartiaux ne manqueront pas de faire voir, par la correspondance qui existe entre lui et le prince de Soubise, que ce dernier n'aurait point été battu s'il eût suivi les conseils du maréchal. Il ne cessait de lui écrire de se méfier du roi de Prusse, qui le surprendrait au moment où il ne s'y attendrait pas, qu'il eût à se tenir sur ses gardes et à temporiser; qu'il espérait pouvoir le joindre bientôt, et qu'alors ils seraient en force pour aller le chercher jusqu'à Magdebourg. C'était le projet du maréchal, ses lettres existent, et nous n'avançons rien que d'incontestable.

Ce qu'il y a encore de certain, c'est que le roi de Prusse avait des espions à Versailles, car il savait avant le maréchal de Richelieu qu'il aurait ordre de faire prendre les quartiers d'hiver à son armée. Ficher, déguisé en charbonnier, entendit dire à ce prince à Magdebourg : *Demain M. de Richelieu recevra l'ordre d'évacuer Halberstadt. Je n'aurai plus à combattre que ce petit Soubise, et j'en fais mon affaire.*

On a soupçonné le maréchal de Belle-Isle d'avoir une correspondance avec lui, parce qu'il passa un courrier avec un passeport du maréchal, dont on ignorait la destination, et qu'on sut après s'être rendu au camp du roi de Prusse.

Quoi qu'il en soit, la perte de la bataille de Rosbach fut la principale cause de l'inexécution de la convention de Closter-Seven. Madame de Pompadour, désolée du désastre arrivé au prince qu'elle protégeait, témoigna son chagrin à M. de Richelieu ; le roi lui écrivit aussi, lui manda qu'il fallait aimer ses amis dans le malheur, qu'il eût à réunir à son armée les débris de celle de M. de Soubise.

Ce fut à Stervik, après avoir quitté Halberstadt, que M. de Richelieu apprit que M. de Soubise venait d'être battu. Les ennemis se rallièrent alors ; ceux qui étaient sur la Lair et d'autres prêts à passer l'Elbe se réunirent, et le maréchal crut devoir marcher à eux avec ce qui lui restait de son armée, pour voir s'ils voulaient exécuter la convention. Quoiqu'il eût reçu ordre de la cour, trop tard, comme nous l'avons déjà dit, d'acquiescer aux interprétations que les ennemis avaient faites des termes de la capitulation, il pensa que le reste des troupes qu'il avait pourrait appuyer son exécution et lever les obstacles ; mais les ennemis avaient eu le temps de se rassembler sous Stade, et le maréchal vit bien qu'il était imprudent de s'embarquer dans un pays qu'il ne connaissait pas dans une saison rigoureuse, et d'aller attaquer une armée plus nombreuse que la sienne. Il prit une position avantageuse pour attendre les troupes qui devaient venir le joindre, puis alla à Dresde, et choisit Zel, dont le château et la ville étaient dans le centre de son armée. Le reste de ses troupes était posté à droite et à gauche, le long de la Lair.

Le prince Ferdinand, qui avait pris le commandement de l'armée ennemie, ne tarda point à marcher contre le maréchal, qui fit toutes les dispositions nécessaires pour se bien défendre, si ce prince osait l'attaquer. Celui-ci se contenta de rester en

présence; les deux armées campèrent chacune d'un côté de la Lair, à la portée du fusil, jusqu'à la veille de Noël. Le maréchal, ayant alors reçu le renfort de troupes qu'il attendait, se disposa, malgré le froid horrible qu'il faisait, à passer la Lair et à combattre le prince Ferdinand. Les troupes passèrent la rivière avec la plus grande gaieté; mais le prince Ferdinand décampa pendant la nuit et se retira sur l'Elbe. Le maréchal ne put le suivre, n'ayant rien de ce qui lui était nécessaire dans une saison aussi horrible. Il fit cependant, pour cet hiver, un projet de campagne, qu'il fut obligé de soumettre à la cour, qui lui ordonna de prendre ses quartiers d'hiver. Alors il revint à Paris et fut remplacé par le comte de Clermont.

On ne peut se dissimuler que, si le maréchal eût été secondé par les ministres, il aurait fait la plus belle campagne de toute la guerre. On voit par ses lettres à M. de Paulmy, alors ministre de la gurre, et à l'abbé de Bernis, qu'il présageait les malheurs qui sont arrivés, qu'il les pressait de se déterminer, et que souvent ils lui donnaient des ordres contraires à ses opérations. Nous tenons ces faits d'un officier fort impartial, puisqu'il a été desservi par le maréchal, sous les ordres duquel il était.

Un reproche fondé qu'on peut faire à Richelieu, c'est d'avoir permis à son armée de commettre des vexations sans nombre, lors des incursions qui se firent dans la principauté d'Halberstadt et autres. Le maréchal crut qu'il devait punir ainsi des ennemis qui manquaient à leur traité; mais il n'en est pas moins coupable d'avoir autorisé de tels désordres, qui répugnent à l'humanité. Il paraît qu'ils furent affreux, puisqu'ils forcèrent le roi de Prusse à faire écrire cette lettre au maréchal par son frère, le prince Henri; elle est datée du 30 janvier 1758 :

« Monsieur,

« Après les horribles désordres, vexations et déprédations que les troupes françaises viennent de commettre dans la der-

nière incursion qu'elles viennent de faire dans la principauté d'Halberstadt, j'ai ordre du roi de vous avertir qu'on agira avec la même inhumanité et barbarie dans les terres des alliés du roi de France, et que désormais on ressentira sur les officiers français prisonniers les indignes traitements que vos troupes ont exercés envers les sujets de Sa Majesté.

« C'est dans ces propes termes qu'elle a souhaité que je vous fasse connaître ses intentions.

« Je suis, avec la plus parfaite estime et la plus grande considération, votre affectionné ami.

« HENRI de Prusse. »

Cette lettre est bien différente de celle qui lui avait été écrite quelque temps avant par le roi de Prusse : il est vrai que ce prince n'avait point encore gagné la bataille de Rosbach ; elle est trop connue pour la citer. On sait qu'il rendait Richelieu médiateur de la paix, qu'il lui disait que le neveu du grand cardinal de Richelieu était fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles, et que celui qui a mérité une statue à Gênes, qui a conquis l'île de Minorque malgré des obstacles immenses, et qui était sur le point de subjuguer la basse Saxe, ne pouvait rien faire de plus glorieux que de procurer la paix à l'Europe.

On accuse le maréchal de s'être enrichi par d'immenses contributions ; cette accusation nous devient fort indifférente, et nous donnerions même des preuves de sa réalité si nous avions pu en avoir. Comme on ne peut juger sainement que par des faits, nous avons pris des informations très-exactes sur ce qui s'était passé alors dans sa maison. Il est certain qu'on aurait dû s'apercevoir de cette augmentation de fortune ; cependant le maréchal n'a fait aucune acquisition ; il n'a point payé de dettes ; il a dû trente mois de nourriture à ses gens ; et ce pavillon d'Hanovre qui semblait attester ses exactions n'a pas coûté deux cent cinquante mille livres. Il a pu peut-être

apporter un million : nous écrivons cela au hasard ; mais cette somme n'est rien en comparaison des contributions énormes du maréchal de Villars, sous qui il avait appris son métier.

C'est à cette époque que se terminent les actions d'éclat du maréchal ; on ne le verra plus qu'occupé de quelques misérables intrigues de cour, d'étiquettes puériles, de spectacles, et surtout de filles. Il n'a de célébrité qu'en fournissant une longue carrière, malgré la multiplicité des plaisirs dont il a joui presque jusqu'aux dernières années. On pourrait faire un livre intéressant sur la nécessité de mourir à propos. Si Louis XV n'eût point survécu à sa maladie de Metz, que de pleurs n'aurait-il pas coûtés à la France ! On n'aurait pas manqué de dire qu'il eût été le meilleur des rois ; son éloge aurait été transmis à nos enfants, et on n'aurait pu lire les détails de sa maladie et de sa mort sans être attendri. Que de regrets n'eussent-ils pas fait naître ! Que le peuple eût gémi de quelque malheur, ces mots auraient volé de bouche en bouche : *Ah! si le bon Louis XV vivait, on ne serait pas si à plaindre!* Eh bien ! le bon Louis XV échappa au trépas, et ce fut pour perdre l'amour de ses sujets.

Il serait facile de faire bien d'autres applications. Si Richelieu eût été tué après la convention faite à l'abbaye de Closter-Seven, combien les suites désastreuses de cette guerre auraient fait regretter ce général ! On aurait regardé sa mort comme la source de tous les avantages qui se sont succédés si rapidement. Qui aurait pu prévoir qu'il était destiné à ne plus commander? qu'on devait prendre le comte de Clermont, surnommé le *général des bénédictins* parce qu'il avait l'abbaye Saint-Germain des Prés, pour être mis à la tête d'une belle armée et se faire battre de la manière la plus distinguée ? qu'à chaque campagne un général enchérirait sur les sottises de son prédécesseur, et qu'à la fin on ferait la paix la plus honteuse, qu'on serait encore trop heureux d'obtenir?

Si Richelieu n'eût plus existé, ce bon peuple, lassé de tant

de calamités, qui se serait rappelé la prise de Mahon, qui a fait chanter tant de *Te Deum*, la superbe campagne de Hanovre, celle de Gênes, et la bataille de Fontenoy, se serait écrié : *Ah! si Richelieu eût vécu, tout cela ne serait point arrivé.* Que de rois, de généraux, de ministres n'ont peut-être laissé une grande réputation et d'éternels regrets que parce qu'ils sont morts jeunes ! Quelques lustres de plus auraient pu détruire une partie de leur renommée.

CHAPITRE LXXVI.

Le maréchal de Richelieu va prendre possession de son gouvernement. — Il tient le plus grand état à Bordeaux. — Nouvelles intrigues avec les femmes. — Il fait remettre à une veuve, chez laquelle il ne pouvait pas aller, des billets doux par le gardien des capucins.

Le maréchal de Richelieu, rendu à Paris, justifié à la cour par les lettres mêmes des ministres, accusé dans presque tout le royaume de s'être laissé corrompre à prix d'argent par les ennemis, crut ne pouvoir mieux faire diversion aux désagréments qu'il éprouvait qu'en allant à Bordeaux faire son entrée en qualité de gouverneur. Il n'ignorait pas qu'il était attendu avec impatience, et son amour-propre était flatté des honneurs qu'il allait recevoir. Il mit à cette cérémonie tout le faste qu'il put déployer, et consulta les plus anciens registres pour savoir quels étaient les droits des prérogatives attachés à sa place. Il arriva par Blaye, où des barques, que la ville de Bordeaux avait fait richement décorer, le conduisirent au port. Lorsqu'il parut, tous les bâtiments, tant étrangers que français, tirèrent de leur bord, et le château Trompette y répondit. Une musique militaire précédait son vaisseau, et, en arrivant à la place Royale, il trouva un arc de triomphe où le parlement vint le recevoir et le haranguer. Ensuite il monte à cheval, passe dans toute la ville, suivi de la noblesse de la province et de sa maison, magnifiquement vêtue, qui était également à cheval, et se rend à la cathédrale, où l'archevêque et le clergé vinrent au-devant de lui. Après le *Te Deum*, il est reconduit dans le même ordre à l'hôtel du Gouvernement, que la ville avait fait préparer.

Jamais gouverneur n'avait été aussi magnifique; il semblait vouloir faire revivre ce faste imposant qui avait frappé ses premiers regards à la cour de Louis XIV. Revêtu d'une por-

tion de l'autorité de son successeur, il crut devoir représenter d'une manière digne de son maître : il fut roi dans Bordeaux. Précédé d'une garde nombreuse, dont le capitaine était un très-bon gentilhomme (1), il ne négligeait aucune occasion de paraître avec éclat. Allait-il à l'église : des musiciens à ses gages attendaient son arrivée pour exécuter leur musique; des gardes entouraient son prie-Dieu ; on voyait partout l'appareil le plus imposant.

Quelques jours après son arrivée, il donna dans son jardin un souper de quatre cents couverts, où les plus jolies femmes étaient réunies à la noblesse et à la robe. On lui rendit un très-grand bal masqué à la ville, où un masque vint lui parler souvent. L'inconnu s'exprimait avec grâces et paraissait avoir beaucoup d'esprit. Le maréchal le prie de se faire connaître; il le suit partout. Le masque disparaît, revient ensuite avec un papier qu'il remet au maréchal, et s'échappe sans laisser aucune trace de sa fuite. Il lit les vers suivants :

Quoique sous ce déguisement,
Tu peux me connaitre aisément
Aux seuls sentiments de mon âme :
Si je te crains, je suis Anglais;
Si je t'aime, je suis Français;
Si je t'adore, je suis femme.

Ainsi le maréchal recevait par tout des preuves d'amour et de respect. Si la campagne de Hanovre présentait quelques su-

(1) On le disait parent de madame de Brionne. La province payait 12,000 liv. pour ce capitaine, qui, six mois après, envoya à l'intendant du maréchal une quittance de 6,000 liv. pour deux quartiers de ses appointements; celui-ci lui répond qu'il a mis un zéro de trop, et qu'il ne lui est dû que 600 liv. Grande discussion de part et d'autre; il fallut voir l'état de la maison, où il ne se trouva employé que pour 1,200 liv. Il s'en plaignit au maréchal, qui lui répondit qu'il aurait des capitaines des gardes à 1,200 liv. tant qu'il en voudrait. Le maréchal gardait aussi pour lui 6,000 liv. que la province donnait pour le secrétaire. Grand au dehors, mesquin dans son intérieur.

jets de le blâmer, le vainqueur de Mahon les faisait disparaître ; on répétait encore ces chansons si connues de toute la France, et Richelieu ne paraissait dans Bordeaux qu'au milieu des acclamations. Mais les grands, qui faisaient si peu de chose pour être aimés, en faisaient souvent encore moins pour continuer à l'être; ces tributs, ces hommages, tout leur paraissait dû. Contents de ces marques extérieures qu'imposait la contrainte, ils ne prenaient aucun soin pour conserver des cœurs qui s'étaient d'abord donnés à eux, et qui n'étaient ensuite repoussés que par leurs injustices et leur orgueil. Rarement faisaient-ils un pas pour être aimés, mais presque toujours cent pour se faire haïr.

Tel fut Richelieu à Bordeaux. Dans les premiers temps, ce ne furent que fêtes et plaisirs ; il donnait presque tous les soirs des soupers de cent couverts. Il était ordinairement seul d'homme à une table, entouré de vingt-neuf jolies femmes. Il était galant avec toutes, leur adressait quelques mots agréables, et, s'il en préférait une, il cachait avec tant d'art son choix qu'il ne pouvait donner de jalousie aux autres. Il disposait si bien les événements qu'il se trouvait en tête-à-tête avec celle qui avait fait le plus d'impression sur lui. Les plus faciles s'empressèrent de remplir ses vues ; elles volèrent au-devant de ses désirs, et, non contentes de les satisfaire, elles voulurent que les plus sages n'eussent rien à leur reprocher. De quoi ne viennent point à bout des femmes dans de telles dispositions ? Leurs mesures étaient si bien prises que les femmes les plus honnêtes restaient, sans le vouloir, alternativement seules avec le maréchal, qui, fort entreprenant et ne croyant pas à la vertu, manquait rarement d'en triompher.

Bientôt celles qui conservaient quelques principes refusèrent l'honneur d'être admises à la table de M. le gouverneur, et peu à peu il se trouva concentré parmi celles que l'abnégation des mœurs rendait plus faciles. Son hôtel devint presque un mauvais lieu, que la pudeur n'osait plus approcher sans rougir.

On sait que les Bordelais aiment avec passion le jeu de la masse aux dez, que le parlement avait proscrit plusieurs fois; ils trouvèrent chez Richelieu de quoi satisfaire leur goût. Sur des autels dressés dans son salon on sacrifiait souvent cent victimes à cette passion effrénée. Des négociants riches exposaient leur fortune aux hasards d'un cornet; des femmes ruinaient leur ménage pour courir la chance d'un dé, et des jeunes gens, entraînés par l'exemple, ne rougissaient pas de voler leurs parents pour participer à ce jeu ruineux. On peut en donner une idée en disant que les valets de chambre du maréchal partagèrent dans un carnaval pour quarante mille livres de cartes et de dez.

C'est le goût du jeu, qu'il a augmenté, qui forme déjà un des griefs que les gens raisonnables ont contre lui. Ensuite le luxe qu'il étalait fit naître l'envie de l'imiter. Nous sommes tous portés à suivre l'exemple qui nous frappe, et rien ne séduit autant que l'aspect de l'opulence et l'attrait du plaisir. La dépense s'accrut dans chaque famille; les femmes, qui ne cessèrent jamais d'être tourmentées du désir de plaire, étudièrent plus particulièrement cet art si raffiné et si dispendieux de la toilette; les modes se succédèrent, et les filles, qui renchérissent encore sur celles qu'on invente, attirées dans Bordeaux par la facilité du gouverneur, admises même dans son hôtel, donnèrent bientôt le ton aux autres femmes, soit dans les assemblées, soit au spectacle.

Le nombre s'en accrut prodigieusement, et le scandale à proportion. Qu'une courtisane fût jolie, tout ce qu'elle pouvait faire de mal restait impuni; elle venait essayer l'empire de ses charmes sur le maréchal, et elle en sortait toujours victorieuse et enhardie à braver de nouveau les lois. Les honnêtes gens s'en indignèrent; les femmes vertueuses évitèrent de paraître en public, et la prévention que Richelieu avait inspirée en sa faveur s'effaça par degré.

On eut d'ailleurs à lui reprocher par la suite des actes d'au-

torité arbitraire très-multipliés. Il eut des querelles avec le parlement pour avoir fait un usage vexatoire des lettres de cachet, dont il était toujours porteur. Il eut même un procès contre lui, qu'il fit évoquer au conseil, où la faveur lui donna raison. De là la haine qu'il montra contre plusieurs de ses membres, et le plaisir qu'il eut à faire exécuter les ordres du roi qui détruisirent ce corps, en 1771.

On fut très-mécontent de la tyrannie avec laquelle il défendit le port d'armes et de l'inquisition de ses agents. Despote redouté, ne servant presque que les femmes perdues, faisant exécuter ses ordres avec une extrême rigueur, il ne tarda point à se faire détester de toute la bourgeoisie; car c'était toujours sur la classe inférieure que son despotisme frappait avec le moins de ménagement. Il fit enfermer plusieurs personnes qui avaient seulement osé blâmer sa conduite.

Enfin il s'aliéna tous les cœurs; les femmes mêmes, excepté la basse classe des filles, ne virent plus dans le gouverneur qu'un débauché incorrigible, qui passait ses jours dans des plaisirs crapuleux. Elles furent surtout indignées d'une réponse qu'il fit à l'intendant, qui vint se plaindre à lui de la trop grande quantité de filles qu'il y avait dans la ville. Il représentait au maréchal qu'il était à propos de faire un exemple, et d'enfermer celles qui se conduiraient le plus mal pour contenir les autres. *Pourquoi des exceptions?* répondit-il. *Toutes méritent une égale punition, et je veux les faire enfermer toutes. Pour cela je vais ordonner qu'on ferme les portes de la ville.*

Ce sarcasme, si indécent dans la bouche du dépositaire de l'autorité, ne devait pas plaire à celles qui méritaient l'exception; aussi furent-elles furieuses avec raison de se voir assimilées aux méprisables protégées du maréchal. Cependant, dans ce temps même où il perdait l'estime des Bordelais, il avait encore le talent de les subjuguer quand ils avaient occasion de

lui parler. Ceux qu'il n'aimait pas, sévèrement traités, n'avaient pas lieu de changer de façon de penser; mais les autres, même à travers ses vices, étaient forcés de voir un homme aimable. Avait-il besoin d'eux : c'était un caméléon qui changeait à chaque instant de forme pour leur plaire. Il soutenait la noblesse, et elle était presque toute pour lui. Le parlement, qui luttait continuellement contre son autorité, non pour l'intérêt du peuple, mais pour la conservation de ses prérogatives, comptait aussi dans son sein nombre d'amis du gouverneur, à l'époque même où plusieurs de ses membres étaient disposés à lui faire son procès. Enfin Richelieu, tout haï qu'il était, n'avait qu'à le vouloir pour recouvrer l'amour qu'il avait perdu.

Nous avons dit qu'il donnait de grands soupers et qu'il était presque toujours à une table particulière avec vingt-neuf femmes. Un soir, il voulut que le nombre ne fût composé que de celles qui avaient eu des bontés pour lui; il lui parut plaisant de les rassembler à un souper. Lui seul pouvait les désigner; il en donna la liste, et son choix fut renfermé dans un cercle charmant. Aucune des invitées ne soupçonnait sa voisine d'avoir des droits aussi particuliers sur le gouverneur, et chaque mot qu'il disait était interprété par chacune d'elles en sa faveur. Comme il y avait plusieurs traits de ressemblance entre elles et que leur histoire était à peu près pareille, du moins pour le dénoûment, il était facile à Richelieu de leur faire croire qu'il ne parlait que d'une seule, et toutes en même temps, avec un rire malin, fixaient les yeux sur lui. Le repas se passa en équivoques qui l'amusèrent beaucoup; mais, à la fin du dessert, quand les domestiques furent retirés, le héros de la fête crut pouvoir se conduire avec moins de ménagement.

Il raconta des aventures qui lui étaient arrivées avec plusieurs de ces femmes, et il prit plaisir à observer les mouvements qui se faisaient sur le visage de celles dont il parlait. Il leur dit ensuite qu'il avait fait la nuit même le plus agréable rêve. « J'étais, continua-t-il, comme je me trouve, avec vingt-

« neuf femmes sur la beauté et le mérite desquelles il était difficile de prononcer. Toutes n'avaient eu besoin d'aucun art « pour me plaire, et j'avais été assez heureux pour fixer un « moment leur choix. J'étais enivré du bonheur de les réunir, « et, ne pouvant le renfermer dans mon cœur, je ne pus résister au plaisir de leur faire entendre combien j'avais été heureux par leur possession. Je ne voulais pas que mon indiscrétion pût blesser aucun d'elles; cependant j'étais bien aise « qu'elles connussent toutes leur mérite particulier et l'étendue des faveurs qui m'avaient été prodiguées. Admettez pour « un instant que ce soit vous, Mesdames, et je vais dire à « chacune de vous ce que j'adressai à ces femmes que me donnait si généreusement mon rêve. »

Alors il leur rappelle tour à tour ce qui s'est passé entre eux, ce qu'il a observé de plus beau, ce que chacune d'elles faisait de singulier dans le tête-à-tête, et généralement tout ce qu'il avait alors remarqué. Le tout était accompagné de compliments analogues au sujet.

Quelques femmes baissèrent les yeux, d'autres se mirent à rire. Cependant le silence, qui dura longtemps, fut interrompu par Richelieu, qui leur demanda ce qu'elles pensaient du songe. « *Je pense*, reprit une femme en sortant de table, *que vous « étiez un grand impertinent, et que ces vingt-neuf femmes avaient été encore plus folles que vous n'étiez indiscret.* »

Cette sortie ramena la bonne humeur. Plusieurs d'entre elles firent assaut de politesses en sortant de la salle à manger; aucune ne voulait sortir la première, et toutes disaient : *L'honneur est dû à l'ancienne; il faut chercher la date du mariage.*

CHAPITRE LXXVII.

Tableau du Parc aux Cerfs. — Honteuse vieillesse de Louis XV. — Ses maîtresses et ses aventures secrètes. — Madame de Maillé-Brezé, mademoiselle de Romans, mademoiselle Tiercelin et autres sultanes.

Nous sommes arrivés à la partie la plus honteuse de l'histoire moderne de nos rois. Tandis que les vues ambitieuses ou le ressentiment des courtisans dévouaient à la mort les principales têtes de la famille royale; tandis que nos généraux trahissaient la patrie, que les ministres signaient des traités honteux, et que les finances étaient dans le plus grand désordre, l'indolent Louis XV s'occupait obscurément de ses plaisirs dans ses petites maisons. Aucune affaire de gouvernement ne lui était agréable; celles des finances *lui faisaient perdre la tête;* il préférait celles de l'étiquette de sa cour, dont le détail était immense, et s'occupait davantage de celles des affaires étrangères, pourvu qu'il y eût dans les correspondances secrètes de Broglie quelque anecdote scandaleuse sur les princes, et sur les princesses surtout, ses contemporains. Quant à l'état des finances, la vie libertine du roi en augmentait chaque jour le désordre. On faisait une dot considérable aux petites filles qui devenaient grosses des œuvres du roi; on les mariait à des officiers dont il fallait faire aussi l'avancement. L'éducation de ces enfants était non-seulement très-onéreuse, mais il fallait encore pourvoir ensuite à leur établissement. Un courtisan, qui a suivi, avec autant d'exactitude qu'il lui était possible, la chronique scandaleuse du temps, a assuré à l'auteur de ces Mémoires que Louis XV a fait dans sa vie la fortune de plus de dix-huit cents demoiselles. On leur donnait des petites maisons superbes dans le parc, dont Lebel, premier valet de chambre, avait la surintendance, aux dépens du trésor public. Parcourons quelques-unes de ces mai-

sous ; les Mémoires les plus libres du temps ont conservé le tableau de quelques sultanes de Louis XV.

Lebel ne choisissait pas toujours les enfants dévoués aux plaisirs de Louis XV ; ce prince, qui jetait sans cesse des regards curieux sur ce qui l'environnait, choisissait lui-même, dans ses courses ou dans ses voyages à Paris, celles qui lui convenaient. Divers particuliers se dévouèrent même à le servir honteusement pour satisfaire son libertinage, entre autres le financier Beaujon, Bertin, etc.

MADEMOISELLE DE ROMANS.

Louis XV, étant devenu amoureux de mademoiselle de Romans, ne pouvait se passer de cette nouvelle favorite, qui le suivait dans ses voyages à Bellevue, à Compiègne, et dans ses autres courses. Il aimait son bon naturel, ses affections voluptueuses, qu'il n'avait pas trouvées dans les autres femmes. Elle avait un si beau corps et une si belle figure qu'on l'appelait une des merveilles de la nature. Mademoiselle de Romans, qui s'était aperçue qu'elle était aimée du roi, s'était servie de la faiblesse du prince pour en obtenir que, si jamais elle devenait enceinte, son enfant serait déclaré l'enfant du roi.

Elle était à peine accouchée d'un fils, qui fut depuis l'abbé de Bourbon, qu'elle voulut qu'il portât des marques distinguées de sa naissance ; elle lui mit un cordon bleu et le nourrit elle-même. Madame de Pompadour, dévorée de jalousie, parce qu'elle était à portée d'observer l'attachement bien décidé du roi pour mademoiselle de Romans, épia le moment d'indifférence ordinaire du roi pour obtenir que l'enfant serait enlevé à sa rivale, qu'il serait dépaysé, et que, s'il était possible, on en perdrait la trace. Cet enfant fut en effet enlevé par la police. Sartine, qui fut chargé d'en avoir soin, le donna à un de ses commis, à qui il fut compté mille écus par an pour le faire élever.

Louis XV mourut, et mademoiselle de Romans, désolée de sa double perte, n'avait d'autres preuves de la naissance de son enfant qu'une suite de lettres qu'elle avait reçues du roi; elles constataient son origine. Elle les envoya à Louis XVI avec l'extrait de l'acte de baptême, et le roi voulut que cet enfant lui fût représenté. On le trouva à Longjumeau, couvert d'un sarrau de toile, les commis détournant la pension de mille écus à leur profit. Jamais enfant ne ressembla davantage à son père pour la figure et pour les mœurs. L'abbé de Bourbon était indolent, voluptueux, libertin comme Louis XV; le portrait de l'un était pris souvent pour le portrait de l'autre.

Mademoiselle de Romans a les plus beaux cheveux qu'on ait jamais vus; ils descendent jusqu'aux genoux. Elle en avait en 1765 une si grande quantité qu'elle s'en couvrait comme d'un manteau. Mollement couchée sur un canapé de taffetas, elle recevait Louis XV à Brimborion dans cette posture voluptueuse. Louis XV l'appelait alors sa belle Madeleine, admirait la beauté de son corps et l'enchantement de ses attitudes. Mademoiselle de Romans vit en 1792; elle a encore des restes de sa beauté. C'est madame de Cavanhac, veuve d'un militaire. On ne peut lui reprocher aucune mauvaise action pendant sa faveur; elle est intéressante, encore belle, et toujours bonne de caractère.

MADEMOISELLE TIERCELIN.

Le roi, étant venu un jour aux Tuileries suivi d'une foule immense, observa avec intérêt une enfant de neuf ans, fort grande pour son âge et d'une figure angélique. Le roi la regarda beaucoup, loua plusieurs fois sa figure et parut curieux de savoir qui elle était.

Lebel, tout dévoué aux plaisirs de son maître, n'eut pas l'air de remarquer l'impression qu'elle venait de faire; mais le lendemain il revint à Paris, prit des informations à ce sujet, et ordonna à Sartine de mettre ses espions en mouvement.

Il s'agissait de savoir à quel père appartenait une enfant de toute beauté, âgée de neuf ans, et menée la veille aux Tuileries par une gouvernante au passage du roi. Sartine, le plus adroit des lieutenants de police, et peut-être le plus fripon, la découvrit. Il y eut un marché avec la gouvernante, qu'on fit disparaître après lui avoir payé l'enfant cinquante louis.

Il parut plaisant au vieux Louis XV d'élever lui-même cette enfant pour ses plaisirs; il destina à cette éducation infâme plusieurs de ses petits cabinets, et se plut à lui servir d'institutrice, de domestique et de gouvernante. Il lui portait ses repas avec exactitude; il la prévenait sur tous ses désirs; il étudiait ses goûts, et ne permettait pas que personne approchât de son élève, à laquelle il ne se fit point connaître. *Je te déteste*, disait mademoiselle Tiercelin à Louis XV son geôlier; *tu es laid comme une bête.* Le roi tentait en effet de satisfaire sa brutalité sur cette enfant dans un âge encore très-tendre. Elle a confié ses aventures singulières à madame de B., de qui on tient une partie de ces anecdotes étranges.

Le roi, à force de soins et d'attentions, parvint à se faire aimer de cette enfant parvenue à un âge plus avancé. Il lui donna une pension de trente mille livres et paya chaque année ses dettes, parce qu'elle dépensait cent mille francs. On connaît un fils du roi et de mademoiselle Tiercelin.

Il serait difficile de suivre les amours ou plutôt les jouissances clandestines de Louis XV. On se souvient de ses attachements de passage avec madame de Choiseul-Romanet; avec la baronne de Salis, dont il obtint les faveurs par force et qui de désespoir se donna la mort; avec madame de Martinville, mademoiselle Grandi, mademoiselle de Ville, fille publique, et madame de Beaun*, auteur de quelques pièces de théâtre.

Il y aurait un ouvrage à faire sur chacune de ces femmes, surtout sur leurs rapports avec les ministres ou avec les courtisans qui les donnaient au roi.

CHAPITRE LXXVIII.

Le comte du Barry fait connaître au maréchal sa maîtresse, mademoiselle Lange. — Celui-ci lui donne à souper dans son pavillon du boulevard. — Du Barry fait part de ses projets au maréchal, qui en plaisante. — Il se démène tant qu'il présente mademoiselle Lange à Lebel. — Elle devient maîtresse du roi. — On lui inspire de la haine pour M. de Choiseul. — Mort de Lebel, occasionnée par une vivacité de Louis XV.

Depuis la mort de madame de Pompadour, Louis XV, livré à quelques débauches particulières, n'avait plus de maîtresse déclarée. Le maréchal, qui avait d'abord blâmé son goût pour madame d'Étioles, parce qu'elle n'était pas titrée, désirait que le roi fît un choix parmi les femmes présentées. Il trouvait au-dessous du souverain de descendre dans une classe subalterne, prétendant que le titre de maîtresse du roi était assez important pour n'être donné qu'à une femme de la plus haute noblesse. La duchesse de Grammont, sœur du duc de Choiseul, avait bien fait toutes les avances nécessaires pour captiver le monarque; mais son ton dur, ses formes peu agréables la firent bientôt exclure d'une place qu'elle ne devait pas occuper; d'ailleurs le titre de sœur du ministre était un motif de cabaler contre son élévation.

Richelieu, qui voyait quelquefois fort mauvaise compagnie, avait parlé du désir qu'il avait de voir fixer le roi devant le comte du Barry, homme trop connu pour s'amuser à parler de sa réputation. Aussitôt la tête de cet intriguant, fertile en projets, enfante celui de se débarrasser, en faveur du souverain, d'une maîtresse dont il était las, et qu'il cédait à ses amis quand il ne pouvait leur payer ses dettes.

Il est vrai que cette femme, nommée mademoiselle Lange, était très-jolie, et c'était sur une charmante tournure et des traits encore plus séduisants que du Barry fondait ses espé-

rances. Il conduit l'objet de sa grande spéculation chez M. de Richelieu, qui la connaissait déjà, et qui lui donne plusieurs fois à souper dans son pavillon du boulevard. Du Barry veut mettre le duc à portée de juger des beautés qu'il lui vante, et finit par dire qu'il la destine à Louis XV. Celui-ci sourit de pitié, et l'assure que, s'il n'a pas d'autres projets pour faire fortune, il ne la fera pas si tôt.

Du Barry, toujours frappé d'un pressentiment qui soutient sa confiance, prétend au contraire qu'il réussira, et qu'il est homme à porter lui-même mademoiselle Lange dans les bras du roi, si personne ne veut l'y conduire. Le maréchal a raconté vingt fois qu'il s'était beaucoup amusé, à ce souper, de toutes les folies de du Barry, et qu'il lui avait dit en plaisantant : *Eh bien! va voir Lebel; peut-être, par son moyen, ta favorite obtiendra-t-elle pour un jour les honneurs du Louvre.*

Dès le lendemain du Barry se trouve au lever du premier valet de chambre, et, comme il avait déjà fait plusieurs propositions à Lebel, celui-ci ne fut pas longtemps à deviner le motif de sa visite. Effectivement, à peine sont-ils seuls qu'il dit à cet agent des plaisirs du maître qu'il vient lui parler d'une divinité, d'un ange, qu'aucune des femmes dont il a été question pour le roi ne lui est comparable. Lebel, accoutumé à ses exagérations, demande le nom d'une beauté si rare, et malheureusement la réputation de mademoiselle Lange détruit tout le bien qu'il dit de sa divinité. Il sort déconcerté, mais non pas sans espérance; il se flatte d'être plus heureux à l'avenir et hasarde une seconde tentative. La porte de Lebel lui est fermée.

Du Barry, accoutumé aux affronts, ne croit pas devoir s'épouvanter de celui qu'il reçoit et de ceux qui lui succèdent, car Lebel est toujours invisible pour lui; il sait que la ténacité est un moyen plus sûr pour réussir que le mérite et l'esprit, et ne se rebute pas. Il rencontre enfin Lebel, l'obsède, et en obtient par importunité un rendez-vous pour le jour suivant.

Glorieux de ce premier pas, du Barry n'oublie point, pour donner plus d'importance à sa visite, de mener avec lui mademoiselle Lange; il la présente au valet de chambre. *Je vous la laisse*, dit-il ; *voyez*, *examinez; et, si ce n'est pas un composé céleste, je consens à perdre l'honneur !* Il savait très-bien qu'à cet égard il était depuis longtemps à l'abri de tout danger.

Mademoiselle Lange, seule avec l'examinateur, prend d'abord un air timide, et cet embarras relève encore des charmes que le juge sévère ne peut voir sans être ému. Enfin la récipiendaire lève de beaux yeux sur lui, et, par un mouvement involontaire, découvre un col parfaitement beau, aussi blanc que l'albâtre, et le vieux valet de chambre ne put s'empêcher d'y appliquer un baiser. Mademoiselle Lange, qui avait sa leçon faite, n'oppose aucune résistance à Lebel; elle se contente de dire : *Si ce n'était pas vous!* Le bonhomme, transporté, convient que du Barry a raison et que rien de si beau ne s'est offert à ses yeux. Tout s'arrange, et du Barry, instruit de ce qui se passe, court chez Richelieu lui annoncer que Lebel est en extase, et que sa maîtresse ne va pas tarder à passer de l'appartement du valet de chambre dans celui du monarque.

Cependant cet homme, tout séduit qu'il était, éprouvait quelques remords. Il avait promis de mettre la nouvelle aspirante sur le passage de S. M., et il jugeait, par sa vie passée, que cette femme n'était par trop digne d'être offerte au roi. Toutefois sa promesse l'enchaîne; il s'imagine que Louis XV, s'il fait attention à mademoiselle Lange, n'aura qu'un moment de caprice pour elle, et il se détermine à la soumettre aux regards de son maître.

La première fois, le roi n'y fit point attention. Mademoiselle Lange, toujours dirigée par son intrigant, redouble de caresses envers Lebel pour être placée plus favorablement encore. Le hasard la sert ; le roi l'aperçoit, fixe longtemps les

yeux sur elle, et demande, le soir, à Lebel quelle est cette femme, dont il a remarqué le port et la tournure. Lebel, entraîné par l'amitié, rend d'elle un compte avantageux, et il est bientôt décidé qu'elle aura avec le prince un entretien particulier.

Du Barry, ivre de joie, vole une seconde fois raconter son bonheur au maréchal, qui commence à croire que ce fou-là peut être assez heureux pour parvenir à ses fins. Le roué (tout le monde sait qu'on nommait ainsi ce du Barry) assure le maréchal que c'est le moment de jouer quitte ou double; que sa petite Lange, exercée depuis longtemps, doit paraître ce qu'elle est au monarque blasé, accoutumé au respect jusque dans les bras de ses maîtresses, et qu'elle ne peut faire impression qu'en ne suivant pas la route des autres. Le coup est manqué, dit-il, si elle ne produit pas une grande sensation, et il faut tout risquer pour la produire. Richelieu abandonne cette grande affaire à un homme qui paraissait avoir des principes si profonds.

Mademoiselle Lange, endoctrinée de nouveau et bien disposée à tenter fortune, se rend à l'endroit qui lui a été prescrit. Personne n'ignore à quel point le roi fut charmé de cette nouvelle conquête. Ce qu'avait prévu du Barry devait arriver. C'était une jouissance d'un genre tout à fait neuf pour Sa Majesté. Le prince trouva, ce qui était bien précieux pour lui, une femme qui avait l'art de ranimer ses désirs, et il se vit transporté dans un monde inconnu.

La fée qui produisait tant de miracles devait lui devenir plus chère de jour en jour. Ce goût, que l'on croyait passager, devint une espèce de passion; c'étaient chaque fois de nouvelles découvertes qui paraissaient admirables à un homme usé, et l'on fut étonné de l'ascendant rapide que prit sur le monarque une femme qui, selon les vraisemblances, n'aurait pas dû le fixer plus d'un instant.

Ce fut alors que la tête de du Barry se bouleversa : il rêva

tout ce qui est arrivé depuis. M. de Richelieu lui-même, étonné de cette aventure, crut qu'après cela tout était possible. Il rendit visite à la nouvelle sultane, et la vit secrètement dans son pavillon, non plus comme une petite grisette, mais comme une femme qui pouvait devenir importante. Il lui donna des conseils, la mit au fait de la cour, et surtout la prévint qu'il fallait redouter M. de Choiseul, qui ne verrait pas son élévation sans jalousie, et sa sœur, qui avait de ridicules prétentions à la place de favorite. Richelieu voyait avec peine qu'une femme d'un rang si bas fût sur le point de jouer un grand rôle ; mais, comme il était accoutumé à tirer parti de tout, il ne voulait pas manquer une occasion, telle qu'elle fût, de s'étayer.

Le roué, après avoir rêvé longtemps, crut que son songe serait imparfait si sa précieuse Lange ne devenait pas maîtresse en titre. Il consulte son oracle, M. de Richelieu, qui est effrayé de l'entreprise, et qui, dans le fond de l'âme, ne désirait pas que les choses allassent jusqu'à ce point. Du Barry, habitué à n'être retenu par aucune considération, lui certifie que les obstacles sont faciles à lever; qu'il a un frère borné, et intéressé au point qu'il épouserait sa vachère pour de l'argent : que cet homme est né tout exprès pour faire son affaire, et qu'avant deux mois mademoiselle Lange peut être comtesse; qu'étant titrée la présentation suit de droit, et que tout se trouve arrangé par cet heureux mariage. Il convient que la nouvelle favorite n'est pas encore propre au rôle qu'il lui destine ; mais en même temps il se félicite d'avoir dans sa famille tout ce qu'il faut pour assurer son succès. Mademoiselle du Barry est un Mentor qui formerait à l'intrigue la femme la plus inepte; elle animerait un marbre, et c'est elle qui sera le ressort qui doit faire mouvoir la statue qu'il veut mettre en place.

La passion du roi pour mademoiselle Lange augmentait; c'était un délire qui lui ôtait jusqu'au raisonnement : il veut que tout rende hommage à la beauté qu'il idolâtre, et il saisit

avidement la proposition de mariage avec le comte du Barry. Nous ne rapporterons pas des faits trop connus ; il nous suffira de dire que Lebel, effrayé de l'amour trop constant de son maître, et plus encore de la présentation d'une fille qu'il avait à peine osé lui offrir, craignant les reproches qu'on pourrait lui faire par la suite, prit la liberté de représenter au roi que, toute charmante que fût sa protégée, il avait imaginé qu'elle ne devait être qu'une passade, et qu'il aimait trop son maître pour ne pas l'avertir que la présentation d'une femme pareille ferait murmurer toute la France.

« Mon pauvre Dominique, lui répond le roi (c'est ainsi qu'il l'appelait toujours), j'en suis fâché pour toi si cela te fait de la peine, mais ta protégée est adorable ; j'en suis fou ; je veux lui donner une preuve publique de ma tendresse ; elle sera présentée, et personne ne dira mot. » Le serviteur insiste ; emporté même un peu trop par son zèle, il ose lui faire voir le tort qu'il se fera dans l'esprit de ses sujets ; Louis XV, impatienté, prend la pincette, et, la levant sur son confident, lui dit avec une forte expression de se taire, ou qu'il va le frapper.

Lebel, accoutumé à tout dire à son maître, fut saisi d'effroi de ce ton imposant et du geste expressif ; il resta pétrifié. Il était sujet à des coliques hépatiques ; il se fit une si étonnante révolution dans son corps que le soir même une violente attaque de cette colique le prit, et qu'en deux jours il mourut. Cette mort fut très-naturelle ; il ne s'empoisonna pas, comme on le fait entendre dans la vie de Louis XV, où, comme nous l'avons déjà dit, on trouve des faits controuvés dans tous les genres.

Mademoiselle Lange ne put regretter un homme qui avait voulu s'opposer aux marques peu réfléchies de tendresse du roi pour elle. Il fut bientôt oublié, quoiqu'il lui eût fait monter le premier degré qui la conduisit aux honneurs et à la fortune. Elle avait un ennemi plus redoutable dans M. de Choiseul, qui crut avoir

plus de talents pour persuader; mais le roi, fatigué de toutes les remontrances, emporté par une passion effrenée qu'il ne pouvait vaincre, lui répondit que, quand il le faisait appeler ou qu'il venait travailler avec lui, c'était pour traiter des affaires générales de son royaume, et non pas pour l'ennuyer à discuter celles de son cœur.

CHAPITRE LXXIX.

Madame du Barry est présentée. — Elle se fait attendre le jour de la présentation. — Le roi est dans un trouble inconcevable. — M. de Choiseul est disgracié. — Richelieu veut entrer au conseil et ne peut y parvenir; il veut au moins qu'un homme de sa famille soit dans le ministère, et il fait nommer M. d'Aiguillon. — Le maréchal est un des plus zélés serviteurs de la favorite.

Mademoiselle Lange, devenue comtesse du Barry par son mariage (1) avec le frère de son ancien amant, redoubla de soins pour captiver le roi. Elle ne voyait en lui qu'un simple particulier; elle agissait sans contrainte, et le ton de familiarité qu'elle avait établi entre lui et elle paraissant toujours nouveau au souverain, il ne pouvait se passer d'une femme qui lui inspirait des sentiments ou des sensations dont jusqu'alors il n'avait pas eu d'idée. Tous les du Barry accoururent chez la favorite et s'y établirent; ils la regardaient comme un bien à eux, sur lequel ils avaient tous des droits. Il s'arrogèrent celui de lui donner des conseils, et dès ce moment le trésor royal devint réellement leur caisse particulière. La jeune comtesse, encore étonnée de l'être, encore plus surprise de se voir placée si près du trône, ne connaissant aucun usage, neuve pour tout ce qui l'entourait, excepté pour son royal amant, peu faite pour savoir de quelle manière il fallait se conduire à la cour, écoutait avidement les leçons qui lui étaient données. Ce fut pour cette étude particulière que M. de Richelieu lui fut utile. Il vit bien que le coup était porté, que madame du Barry allait régner, et l'homme qui avait à peine pris garde à mademoiselle Lange devint le très-humble esclave de madame du Barry.

(1) On sait comment ces sortes de mariages se contractent. Le mari, moyennant de l'argent, signe qu'il ne peut pas même dîner ce jour-là avec sa femme, et qu'il n'approchera pas de quatre lieues de sa résidence.

Il était alors de service; il approchait continuellement du roi. Témoin de sa faiblesse, de son ravissement, il se garda bien de lui faire la plus légère remontrance; au contraire, il trouva comme lui madame du Barry une divinité, et lui dit qu'il était très-juste qu'elle reçût des marques particulières de la tendresse de Sa Majesté. Il avait déjà conçu le projet de se servir de l'ascendant de cette femme pour éloigner du ministère M. de Choiseul, dont il était très-jaloux, qu'il regardait comme un brouillon en affaires et qu'il accusait hautement de perdre le militaire. Le pacte de famille, que les amis de ce ministre vantaient avec tant d'emphase, lui semblait une puérilité en politique, parce que, disait-il, les souverains n'ont plus de parents ni d'amis quand leur intérêt particulier les commande; tous les traités sont bientôt rompus les armes à la main. Il vaut bien mieux avoir, ajoutait-il, des armées disciplinées et de l'argent dans ses coffres : c'est le seul moyen d'assurer la tranquillité d'un royaume, et de rendre le monarque puissant au dedans et redoutable au dehors.

C'était sans doute moins pour le bien de l'Etat que par haine personnelle qu'il désirait renverser ce colosse qui paraissait inattaquable, et dont les bras semblaient ceindre le royaume entier. Jusqu'alors Richelieu, trop politique pour se déclarer l'ennemi d'un homme puissant dont il n'était pas aimé, avait employé avec lui ces vaines démonstrations, ce langage et ce style toujours vides de sens dont les gens de cour semblent avoir la possession exclusive. Il avait développé tout l'art des courtisans qui, sans avoir jamais le courage d'être ce qu'ils sont, attendent le moment décisif pour tomber aux pieds de l'idole ou pour l'abattre. Il crut que la faveur de madame du Barry faisait éclore cet instant si longtemps attendu, et il épia les plus petites circonstances pour en profiter.

Pendant qu'on s'occupait de la perte de M. de Choiseul, celui-ci, fier du pouvoir dont il jouissait, comptant trop sur la paresse du monarque qu'il débarrassait par son activité de

tout travail, persuadé qu'il lui était absolument nécessaire, glorieux de l'alliance qu'il venait de faire contracter avec la maison d'Autriche, et se croyant appuyé par elle de manière à ne pas craindre quelques légers orages qui pourraient s'élever, ne se mit point en peine des conciles secrets chez la favorite, et son amour-propre lui fit croire qu'il était à l'abri de tous les revers.

D'ailleurs il ne pouvait s'imaginer que le triomphe de madame du Barry fût de longue durée. Ses créatures, qui lui remettaient toujours devant les yeux ce qu'il avait fait pour la France, l'assuraient en même temps que cette femme retomberait bientôt dans l'état abject d'où elle avait été tirée, que le roi reconnaîtrait tôt ou tard l'indécence de sa conduite, et qu'il ne pourrait jamais oublier ce qu'il devait à un ministre tel que lui.

M. de Choiseul, disposé à recevoir toutes ces impressions, malgré son esprit, malgré toute la connaissance qu'il avait de la cour, se fia trop sur son crédit. Non-seulement il n'eut aucun ménagement honnête pour la favorite, mais encore, dans plusieurs circonstances, il lui témoigna du mépris. Enfin il se conduisit si impolitiquement que madame du Barry, qui n'avait aucun motif de le haïr et qui suivait machinalement les impulsions qui lui avaient été données, finit par devenir personnellement l'ennemie d'un homme qui lui marquait si peu d'égards. Ainsi l'on peut dire que M. de Choiseul fut victime de sa présomption, qu'il perdit le ministère, non pas par le glorieux motif de n'avoir pas voulu faire un pas vers une femme qu'il méprisait, mais parce qu'il se crut trop certain du besoin qu'avait de lui le maître, et qu'il était persuadé que cette femme et que toute autre n'auraient jamais assez de pouvoir pour le déplacer.

Cette sécurité était observée par Richelieu, et il se crut alors certain du succès. Il vit plus souvent ce ministre, et on aurait dit qu'une amitié sincère, quoique étonnante sans doute, allait se former entre eux. M. de Choiseul s'amusait du retour du

courtisan, et, tout en se méfiant de lui, riait de son impuissante envie de lui nuire ; il se douta de quelques petites noirceurs qu'il attendit tranquillement, comme le roc qui voit venir sans inquiétude la vague qui va se briser à ses pieds.

Enfin le jour dont on parlait souvent, que les trois quarts des gens de la cour ne pouvaient se persuader de voir arriver, fut désigné pour la présentation de madame du Barry. L'alarme devint générale dans le parti contraire ; M. de Choiseul fut lui-même étourdi du coup. Ayant fait encore quelques tentatives inutiles auprès du roi, il fut obligé de se soumettre à la nécessité. Cependant il se persuada que cette humiliante présentation n'aurait pas lieu, et que le maître aurait le temps de rougir de cette démarche inconsidérée.

Mais le ministre ne réfléchissait point assez que Richelieu, qui calculait ses intérêts et sa vengeance, ne quittait presque pas le monarque. Sa charge de premier gentilhomme, dont il remplissait cette année les fonctions, lui donnait alors une familiarité plus grande ; c'était l'ancien confident du souverain, et il était assez naturel qu'il fût consulté dans une affaire de cœur. Le maréchal, malgré son désir de voir la place de favorite occupée par une femme de qualité, croyant pouvoir compter sur madame du Barry, et voyant la tête du roi exaltée pour elle, ne cessait de lui parler de ses grâces et de sa beauté. Il l'amusait en lui racontant l'histoire des rois et empereurs qui n'avaient suivi que l'impulsion de leur cœur pour épouser même des femmes du rang le plus bas, et il ajoutait qu'un roi de France pouvait bien donner quelques distinctions à une femme qu'il préférait à toute autre. Louis XV écoutait avidement son favori, et sentait diminuer avec lui la peine que lui causaient les traces de chagrin qu'il apercevait sur le visage de ses enfants. La favorite, de son côté, obsédait le monarque, et malgré ses irrésolutions, la présentation fut décidée.

Ce grand jour arriva. Toute la cour était à Versailles ; il y avait même des paris que, malgré tout ce qui avait été fait,

madame du Barry ne serait pas présentée. On sait que les présentations se font le soir après l'office. L'heure désignée arriva, et madame du Barry ne parut pas. Voilà d'un côté des visages tristes et de l'autre des visages rayonnants de joie. M. de Choiseul et Richelieu étaient dans la chambre du roi, qui paraissait fort agité ; il regardait à chaque moment sa montre ; il était sur les épines ; et le temps fuit, et pas de nouvelles. Dans ce moment, toutes les remontrances qui lui avaient été faites reviennent à son esprit ; il paraît reconnaître le ridicule de la scène qui va se passer ; on l'entend marmotter entre ses dents qu'il faut remettre la présentation. M. de Choiseul triomphe ; il croit que cette cérémonie retardée n'aura plus lieu ; et Richelieu, dans un coin de la fenêtre, ne sait plus lui-même sur quoi compter.

Pendant ces alternatives si cruelles pour les uns et les autres, madame du Barry, retardée à Paris par un coiffeur, ne connaissant pas les conséquences de l'attente qu'elle occasionnait, occupée de paraître plus belle encore, voulait forcer ses ennemis mêmes à la trouver jolie. Une heure de plus lui paraissait une misère pour perfectionner sa toilette.

Cependant le roi est sur le point de prononcer que la présentation aura lieu un autre jour. Il va regarder à la fenêtre, et, ne voyant personne, il retombe dans des réflexions qui raniment l'espérance d'un des deux partis. Enfin Richelieu aperçoit une voiture ; la livrée de madame du Barry paraît, et il vole annoncer au monarque l'arrivée de la favorite. Aussitôt les agitations du roi disparaissent ; le plaisir qu'il éprouve chasse toutes les idées noires qui l'obsédaient. Il se promet cependant de la gronder ; elle est annoncée : il la trouve si belle, si céleste, si radieuse, qu'il ne peut que l'admirer.

Richelieu, à son tour, jouit de l'air mécontent du ministre. Il regarde ensuite madame du Barry, et, frappé de sa tournure élégante et du ton noble qu'elle prend, il ne reconnaît plus cette petite Lange, qui venait implorer ses bontés. Les gens mêmes qui étaient désespérés de cette présentation furent

forcés de convenir que, si la beauté et l'élégance sont des titres pour approcher du trône, madame du Barry devait jouir de ce privilége.

Nous n'entrerons pas dans des détails trop connus. Ce jour fut le triomphe déclaré du libertinage, et depuis ce moment le roi perdit le peu de considération qui lui restait. Ce n'est pas que madame du Barry fût une méchante femme ; mais c'est que le choix était réellement indigne d'un souverain ; c'est qu'ensuite cette femme, pour qui la cour était un pays nouveau, fut obligée de se laisser conduire par des gens pervertis, qui la trompaient sans cesse pour s'enrichir ou pour placer les mauvais sujets qui leur étaient dévoués. Ce n'est donc point madame du Barry qu'il faut blâmer principalement ; ce sont tous ces alentours qui l'égaraient, et qui abusaient de son bon cœur pour faire des injustices. La première faute vint du roi ; la seconde, des plats et avides courtisans qui obsédèrent la favorite.

M. de Choiseul s'aperçut enfin qu'il s'était égaré en ne suivant pas le char de madame du Barry; mais il ne pouvait plus revenir sur ses pas. Il crut qu'en redoublant d'activité il se rendrait plus nécessaire que jamais au souverain, et dans les premiers temps son attente ne fut point trompée. Le roi, habitué à sa manière précise de lui présenter les affaires, à la clarté de ses idées, qui, éloignant toute discussion, ne lui donnait que la peine de signer, fit d'abord peu d'attention aux plaintes de sa maîtresse contre ce ministre.

On connaissait le dégoût très-décidé que Louis XV avait pour la guerre ; on lui fit entendre que M. de Choiseul, pour avoir plus de considération et de pouvoir, ne ménageait point assez les Anglais, et qu'il ne s'étudiait même qu'à leur fournir des occasions de recommencer les hostilités.

Ces premiers griefs imposèrent au roi, qui, fatigué des désastres de la guerre de 1756, avait juré de n'en plus avoir; ils ne suffirent pas cependant pour le décider au renvoi de son

ministre. Ce n'est pas qu'il connût l'amitié, mais l'habitude l'entraînait; il craignait de ne pas rencontrer un ministre aussi habile à lui éviter l'ennui du travail, et, malgré toutes les accusations, il était résolu de le garder.

Richelieu, qui connaissait ce prince, prévoyait bien qu'il n'aurait point assez de fermeté pour résister à tant d'attaques. Occupé d'avance du soin de faire nommer un ministre qui lui convînt, il n'était pas éloigné de faire tomber ce choix sur lui-même. Jusqu'alors il s'était contenté de régner dans son gouvernement et de séduire des femmes; il avait été l'ennemi d'un travail assidu; on a vu qu'il avait négligé de profiter des intrigues de madame de Lauraguais, qui voulait le faire succéder à M. de Bellisle. Cette dame n'existait plus, mais il se ressouvenait de ce qu'elle avait voulu faire pour lui. Sans éprouver les infirmités de la vieillesse, il sentait qu'il ne pouvait plus s'occuper seulement à plaire, et ce qu'il perdait d'une part, il le recouvrait du côté de l'ambition. S'il n'était point ministre, il avait résolu d'obtenir au moins son entrée au conseil.

Il avait un concurrent dans son parent, le duc d'Aiguillon, si connu par son procès avec M. de la Chalotais, et qui devait au crédit qu'il avait déjà sur l'esprit de madame du Barry et à l'amitié de Richelieu de n'avoir point été jugé par le parlement de Paris. Le maréchal, voyant l'animosité de cette cour qui voulait venger un des membres du parlement de Bretagne, et qui regardait cette affaire comme la sienne propre, craignant d'ailleurs les suites de cette vengeance pour son parent, avait engagé le roi, déjà prévenu par sa maîtresse, à retirer toutes les pièces de ce procès des mains du parlement. Ce monarque toujours faible, conduit par son aversion personnelle contre les gens de robe, sortit de son caractère pour faire un acte de vigueur qui blessait la justice; M. d'Aiguillon, sans être absous, fut soustrait au glaive de la loi.

Ce duc, qui peut-être n'était coupable que d'avoir voulu maintenir l'autorité attribuée à sa place de commandant de la

province de Bretagne, au détriment du pouvoir que prétendait toujours s'arroger le parlement, comblé des bontés du roi, chéri de la favorite, loin de chercher une plus ample justification, ne songea qu'à profiter de sa faveur. Il ambitionnait la place du duc de Choiseul, et, d'accord avec Richelieu et madame du Barry, il s'associa le chancelier pour donner un ennemi de plus au ministre qu'il voulaient déposséder.

Le chef de la justice avait projeté d'anéantir les parlements. Le roi, qui désirait le succès de cette grande opération, croyait ne pouvoir régner tranquillement que quand il n'éprouverait plus de contradiction de ces cours importunes. On lui persuada que le ministre était un de leurs plus fermes soutiens, et que, tant qu'il serait en place, son influence empêcherait la ruine des parlements. Madame du Barry et Richelieu l'emportèrent à la fin; le roi signa l'exil de M. de Choiseul.

Ce fut alors que Richelieu, qui n'ignorait pas que la faveur de M. de Choiseul était un obstacle à son entrée au conseil, employa tous les moyens pour l'obtenir. Il avait renoncé au ministère; mais il était charmé qu'un homme de sa famille eût un département, afin de jouir plus facilement des grâces qui en dépendent. Il ne voulait qu'entrer au conseil pour donner son avis et pour être instruit de toutes les opérations. Il croyait mériter cette faveur au moins autant que M. de Soubise; mais il ne voulut point la solliciter lui-même. La favorite en fit la demande à son royal amant, qui répondit, on ne sait trop pourquoi, n'ayant pas été toujours très-difficile dans ses choix, que M. de Richelieu était trop léger pour traiter d'affaires sérieuses, et qu'il était plus propre à mener une intrigue amoureuse qu'à donner de sages avis dans un conseil. Il oubliait sans doute qu'il s'était parfaitement bien conduit dans toutes ses négociations, et on ne peut attribuer ce refus qu'à un moment d'humeur.

Le maréchal, furieux de voir ses prétentions détruites, porta tous ses soins à faire au moins réussir son parent. M. d'Ai-

guillon, par son appui, et plus encore par celui de madame du Barry, parvint donc à remplacer M. de Choiseul. Le maréchal avait peine à se consoler du refus qu'il avait essuyé; ce qui l'humiliait le plus était que cette même grâce qu'on lui refusait venait d'être accordée à M. de Soubise; il croyait avoir plus de droits que lui, et, sans être injuste, on pouvait en effet lui en accorder davantage.

Presque toujours heureux en négociation comme en guerre, on n'avait à lui reprocher que son goût dominant pour les femmes; M. de Soubise, avec le même défaut, n'était connu que par une grande défaite. Richelieu avait été l'esclave des maîtresses du roi; M. de Soubise avait été leur éternel complaisant. Ami de madame de Châteauroux, il se donne à peine le temps de la regretter pour s'attacher au char de madame de Pompadour; il lui donne à coucher à son château de Saint-Ouen avec le roi; il ne se fait citer que par ses prodigalités avec les filles de l'Opéra, et tout ce qu'il obtient, comme officier, comme général, n'est dû qu'à son intimité avec les maîtresses du roi et à la faveur dont il jouit auprès d'elles. Richelieu ne vit pas tranquillement cette préférence; et, dans le fait, la balance devait pencher de son côté.

Ces désagréments, auxquels il ne s'attendait pas de la part d'un souverain qui paraissait lui être fort attaché, altérèrent de nouveau sa santé. On crut qu'il était attaqué d'obstruction; et le président de Gascq lui écrit à ce sujet que, « habitué depuis longtemps, par la trempe de son âme et par les événements multipliés de sa vie, aux sensations les plus vives, peut-être ne s'est-il pas aperçu que depuis deux ans il s'est livré à un genre de réflexions et à un état d'âme très-propre à lui procurer toutes les suites funestes des maux chroniques; il lui conseille, loin de s'habituer à vivre avec son ennemi, de chercher la cause du mal, que sans cela on laisse les choses vieillir et empirer, et qu'il faut ensuite être réduit à la nécessité de souffrir toute sa vie. »

Le temps calma la tête du maréchal, et, le moral guéri, le physique ne tarda pas à l'être. Il fit usage d'une eau qui lui fit grand bien : ce n'était autre chose que de l'eau distillée d'opium, fermentée avec de la levûre de bière et d'eau. C'est cette composition qu'il donna à Voltaire en 1778, et, comme elle n'avait pas la vertu de rendre à la vie un homme qui se mourait, elle ne put empêcher cet auteur célèbre de payer le tribut à la nature. On fit aussitôt courir le bruit que le maréchal l'avait tué avec son opium.

Le maréchal, qui, depuis longtemps, ne donnait pas de grandes preuves de tendresse à son fils, le duc de Fronsac; qui, lors de son premier mariage avec mademoiselle d'Hautefort, lui avait fait généreusement deux mille écus de pension pour soutenir son rang de duc et pair, pension qu'il cessa bientôt de payer; conduit enfin par un sentiment plus paternel, crut devoir se servir du crédit dont il jouissait auprès de madame du Barry pour augmenter la fortune de ce fils unique. Il s'agissait d'obtenir le gouvernement du château Trompette, qui valait quarante mille livres de rente; mais M. de Fumel, qui venait d'épouser une du Barry, obtint, en faveur de ce mariage, la place que sollicitait Richelieu, et qu'il devait d'autant plus espérer qu'elle était dans son gouvernement.

Il se plaignit amèrement, et la favorite, pour calmer son chagrin, fit donner par le roi trente mille livres de pension sur le trésor royal au duc de Fronsac, qui en devait jouir jusqu'à ce qu'il eût obtenu un gouvernement dont le produit fût au moins équivalant à cette somme.

Le mariage de M. le Dauphin suspendit pour quelques instants toutes les tracasseries de la cour, et on fit des dépenses excessives pour le célébrer. Ce fut à cette occasion que les déprédations des menus plaisirs montèrent au comble. La représentation du seul opéra de *Castor et Pollux* coûta un million. On avait fait construire une salle magnifique, la plus belle peut-être de l'Europe, ou du moins la plus riche. Tous les gens à

la tête de ces détails, et même les subordonnés, firent fortune; l'argent était prodigué comme s'il eût été surabondant dans le royaume. Un voyage de Fontainebleau coûta plus de deux millions; il y eut pour trois cent mille livres de voitures de la cour employées pour le spectacle et le prétendu service du roi. Dans toutes les parties c'était la même profusion et des dilapidations aussi révoltantes; c'était un pillage universel.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur des objets aussi tristes, dont tout le monde a connaissance, et qui déposeront à jamais contre la fin d'un règne où rien ne fut sacré, et pendant laquelle le souverain fut toujours conduit par des fripons ou des intrigants.

Louis XV ayant désigné mademoiselle de Lorraine pour danser immédiatement après les princesses du sang au mariage du Dauphin, la haute noblesse, alarmée de cette distinction, fit voir combien elle tenait à des étiquettes puériles, tandis qu'elle réservait la négligence pour des affaires importantes. La maison de Lorraine prétendait passer dans toutes les cérémonies après les princes du sang, et c'était cette prétention que voulaient détruire les gens titrés. Ils crurent que cette préférence dans un bal tirait à grande conséquence; aussitôt des Mémoires sans nombre sont présentés au roi. Pendant longtemps cette grande affaire se discuta profondément, et cette noblesse qu'on ne voyait jamais faire de réclamation pour le bien général fut pendant plus d'un mois en convulsion pour qu'une princesse d'une maison étrangère ne pût danser avant elle. Mademoiselle de Lorraine n'en dansa pas moins; il est vrai que le roi assura que c'était *sans conséquence;* mais, au mariage de Monsieur les Mémoires furent renouvelés. Les alarmes étant les mêmes, le monarque eut la bonté de répondre à sa fidèle noblesse que la première femme qui danserait ne pourrait avoir pour cela plus de prétention.

Telles étaient presque toujours les graves occupations des courtisans.

CHAPITRE LXXX.

Suite des détails sur la cour. — Mort de Louis XV. — Richelieu va dans son gouvernement.

Du Barry, qui n'était admis autrefois que par grâce chez le maréchal de Richelieu, devenu un personnage important par la faveur de son ancienne maîtresse, paraissait alors chez lui comme un protecteur qui prétendait gouverner tout le royaume. A l'en croire, il était le principe de tous les événements; sans sa pénétration, sa prévoyance, son opiniâtreté, la face des choses n'aurait pas changé; la petite Lange eût resté inconnue et Choiseul serait en place; les parlements subsisteraient. et des dévots peut-être se seraient emparés de l'esprit du roi. Ce monarque lui devait le bonheur de ne pas périr d'ennui; les provinces, de ne plus aller si loin pour trouver la justice; les courtisans, d'avoir un but fixe pour obtenir des grâces; tout le monde, à l'entendre, lui devait des remercîments, et il ne pouvait pas être trop récompensé du bien qu'il avait fait.

Aussi parlait-il en maître. Je donnerai, disait-il, tel gouvernement à celui-là, cette intendance à celui-ci; et au milieu de ce songe il n'oubliait pas de commencer par se faire donner beaucoup. Un jour, enivré de sa gloire et de son bonheur, il dit au maréchal qu'il ne lui manquait plus qu'une chose: c'était que son frère mourût. « Ma belle-sœur veuve, je la ferais épouser au maître; cela ne serait pas long : Louis XIV s'est bien marié à cette bégueule et bigotte de Maintenon. J'aurais le plaisir de donner à un roi ma maîtresse pour femme : cela serait piquant. » Le maréchal rit beaucoup; mais, après tout ce qui s'était passé, il n'était pas loin de croire que l'intrigant pouvait avoir raison.

Madame du Barry, qui avait été très-novice à la cour, s'était faite au ton de grandeur et d'opulence qui l'entourait ; elle avait saisi le jargon du pays et ne paraissait plus ridicule, même à ses ennemis. Le passé ne fut plus qu'un songe importun qu'elle éloigna d'elle. Des femmes toujours prêtes à l'aduler l'entretenaient sans cesse de son éducation soignée, et madame du Barry s'accoutuma tellement à leurs discours qu'elle sembla se persuader qu'elle avait été dès ses premières années ce qu'elle était à présent. Montée si haut, il était assez naturel que la tête lui tournât un peu. Le roi la venait voir matin et soir. Quand par hasard quelques affaires ou une légère indisposition l'en empêchait, il lui écrivait, et c'était un nommé de Serras, qui avait connu jadis mademoiselle Lange et que le maréchal de Richelieu avait rapproché d'elle, qui était le commissionnaire des billets doux. En même temps il rapportait à Richelieu ce qui se passait chez madame du Barry ; il lui disait qui était chez elle, ce qu'elle faisait, de quelle façon le roi lui avait parlé ; et, pour récompenser ce messager de ses soins officieux, il le fit gouverneur des pages de la chambre du roi.

C'était cet agent qui avait fait entendre à madame du Barry que personne n'était plus propre à entrer au conseil que M. de Richelieu, et cette femme voulut récompenser son bienfaiteur en lui obtenant cette grâce. Le refus du roi n'avait que suspendu sa bonne volonté ; mais le maréchal, outré de la réponse du maître, fit dire à la favorite, toujours par cet homme, qu'il renonçait à cette faveur.

Ce messager des demi-dieux, qui avait déjà obtenu une pension pour ses services, devait bientôt les voir récompenser plus amplement, quand il eut le malheur de perdre un billet du roi. Justement il était question d'une opération du chancelier contre les parlements. M. de Maupeou le trouve par hasard dans la galerie. Comme il n'était point cacheté, il l'ouvre, reconnaît l'ecriture du roi, et, ne voyant pas à qui il est adressé, le porte à Sa Majesté, qui devient furieuse de la perte de son

billet, et qui ne veut plus se servir d'un commissionnaire aussi peu soigneux.

Le maréchal fut très-fâché de cet accident. Quoiqu'il fût bien reçu chez madame du Barry, il était très-aise d'avoir un espion auprès d'elle. Il avait su par lui que le duc d'Aiguillon allait la voir souvent pendant qu'elle était au lit; il l'avait trouvé même un jour badinant assez librement avec elle; ce qui fit conjecturer à M. de Richelieu que son cousin jouait avec cette favorite le même rôle qu'avait anciennement rempli M. de Choiseul avec madame de Pompadour, circonstance qui n'avait pas nui à son avancement. Il espéra que celle-ci ne serait pas plus défavorable à son parent, et il ne se trompa point.

Le roi, au milieu de tous les plaisirs qu'on lui procurait, éprouvait quelquefois de l'ennui et même des remords ; il est vrai qu'ils n'étaient pas de longue durée. Un soir qu'il en était plus tourmenté, il demande à Richelieu comment il peut faire pour se porter aussi bien après avoir eu autant d'aventures? « Le nombre des miennes n'est pas si grand, ajouta-t-il, et je sens mes forces diminuer tous les jours. — Un peu de repos, Sire, reprend le courtisan, vous rendra ce que vous avez perdu. C'est mon remède, et il sera certainement bon pour vous. » Alors ils parlèrent de leurs jeunes années; et le maréchal, qui a rapporté cette conversation à madame de Mauconseil, l'assura que le roi était désolé de vieillir, surtout dans un moment où il avait la plus aimable et la plus séduisante maîtresse qu'il eût connue. Il lui fit part ensuite de ce que ses enfants n'avaient pas pour elle tous les égards qu'elle méritait, ou de ce qu'il voyait bien que ceux qu'on lui rendait étaient forcés. Cette conversation les mena par degrés à parler des affaires générales du royaume. Le roi convint qu'elles n'étaient pas en aussi bon état qu'elles pouvaient l'être et poussa plusieurs soupirs. *Que voulez-vous? reprit-il; quand on fait des sottises, on ne m'écoute pas. Après tout, c'est leur faute, et*

non pas la mienne. Ils font ce qu'ils veulent; cela ne doit plus me regarder.

Quand on voyait le roi un peu plus affecté, on redoublait d'empressement pour le distraire; les voyages de Saint-Hubert, de Choisy, se multiplièrent. Les derniers se passaient rarement sans spectacles, qui étaient uniquement destinés pour madame du Barry. Il ne se jouait presque pas de pièces à Paris qu'on ne lui en fît hommage; on n'autorisait pas de débuts qu'ils ne fussent soumis à sa censure. Précédemment mademoiselle Raucourt, qui avait paru sur la scène française avec toutes les prétentions d'une femme qui réunissait les talents les plus rares à la vertu la plus épurée (1), avait été obligée de soumettre sa célébrité au goût de la favorite, qui lui avait fait présent, sur les menus plaisirs, d'un habit tragique de dix mille livres. Il parut même charmant à madame du Barry de faire jouer chez elle, à une princesse, à une reine des coulisses, de petits rôles, travestie en homme. La faveur de l'actrice augmentait; mais, soit que la sultane craignît sa fraîcheur, sa jeunesse, qui pouvaient fixer l'attention du roi, soit qu'elle ne se crût pas faite pour la voir si souvent, mademoiselle Raucourt ne conserva pas longtemps ses bonnes grâces.

Le mariage de M. le comte d'Artois, où la même prodigalité fut remarquée qu'aux précédents, fournissant l'occasion de donner de longues fêtes, servit à distraire un peu le monarque, qui, excepté les instants où il se retrouvait encore pour assurer son amie de sa tendresse, était morne et ennuyé de tout. Cette amie voulut briller plus que l'épouse de l'héritier du trône, et des diamants sans nombre ornèrent la robe de cour la plus magnifique. A l'Opéra elle avait une loge au-dessus de madame la Dauphine, où elle jouissait du plaisir d'être plus brillante que cette princesse.

Un jour elle passe dans une cour, à Fontainebleau, et des

(1) Le public ne fut pas longtemps dupe de cette plaisanterie.

ris très-fort frappent son oreille. Elle lève la tête, et voit à une croisée du château la Dauphine et Madame, qui redoublent d'éclats. Elle les regarde fièrement, s'arrête un instant, et, soit qu'elle les force par sa contenance altière de se retirer, ou plutôt que ces princesses craignissent de déplaire à leur grand-papa en continuant la scène, elles disparaissent.

Tout cédait à l'ascendant de madame du Barry. Les princes, qui étaient revenus à la cour, plus condamnables sans doute de leur plate adulation, parce que, dans le commencement du moins, ils avaient voulu paraître jouer un rôle important, s'honoraient d'être admis dans l'intimité de la sultane. Le prince de Condé, assis près d'elle, dans ses petits spectacles particuliers, épiait tous les mots qui pouvaient lui être appliqués favorablement, pour les applaudir avec transport. Le roi, qui assistait souvent à ces comédies, jetait sur lui un coup d'œil de complaisance et de satisfaction; la favorite lui faisait un léger signe de sa belle main, et le prince sortait enchanté de s'être si bien conduit. Un jour on substitua au vaudeville d'*Annette et Lubin*, que l'on jouait, des couplets en l'honneur de madame du Barry; ce n'était qu'une fade adulation très-mal amenée; ces couplets ne valaient absolument rien et n'avaient d'autre mérite que d'être assez bien chantés par les acteurs de la Comédie italienne : le prince s'écria qu'ils étaient bien supérieurs à la pièce.

Il était facile d'égarer l'imagination d'une femme que tout le monde encensait à ce point. On ne peut la blâmer de s'être quelquefois laissée enivrer par la fumée : la tête la mieux organisée n'aurait souvent pas pu y résister. Elle n'a certainement pas fait autant de mal que madame de Pompadour, qui se croyait assez de génie et d'esprit pour gouverner le royaume, et qui fit naître les événements les plus désastreux. Celle-ci bornait son ambition à une toilette recherchée; elle n'avait aucune prétention ni même de goût à se mêler des affaires d'État, qui l'ennuyaient fort. Ce n'étaient que des intrigants par-

venus à la dominer qui la forçaient d'entrer dans ces mystères d'iniquité. Il faut même lui rendre la justice qu'elle mérite : comme presque toutes les femmes de sa classe elle avait un bon cœur, et ce n'était qu'en lui persuadant qu'elle ferait une bonne action qui la ferait aimer de toute la France qu'elle engageait son amant à commettre une injustice.

Le roi n'était plus qu'une espèce de fantôme ; chaque ministre était plus roi que lui ; aucun ne l'ignorait, et cette conviction était si forte, elle était gravée si bien dans l'esprit de toute la cour, qu'on disait que, si ces messieurs entreprenaient de faire signer au souverain sa destitution, ils y parviendraient.

Madame du Barry, dont on voulait prolonger le règne, fut conseillée de ne pas attendre que le monarque vînt à se lasser d'elle pour lui procurer d'autres jouissances. On la mit au fait des procédés de madame de Pompadour; et, comme il lui était indifférent que le roi lui fût fidèle, pourvu qu'elle pût briller à son aise, elle ne tarda point à suivre le plan qu'on lui traçait. Le maréchal de Richelieu l'assura qu'il connaissait le roi depuis longtemps, et que le changement était un attrait piquant pour Sa Majesté. Aussitôt elle trouva dans mademoiselle de Tournon, qui était devenue sa nièce, un objet digne de fixer les regards du vieux sultan, et elle le vit passer dans ses bras sans crainte ni jalousie ; au contraire, une tendre amitié parut se former entre elles. On dit que madame du Barry, connaissant sa supériorité dans un art que personne ne possédait comme elle, était certaine que toute association ne pouvait lui nuire. Effectivement son amant, emporté par l'inconstance, revenait quelque temps après auprès d'elle, plus empressé de lui donner la pomme.

On cherchait tous les moyens de le distraire, et, quand la nature mettait des bornes à ses facultés, on récréait son imagination par le récit d'aventures galantes. Richelieu devenait alors l'homme essentiel ; personne ne pouvait mieux que lui

fournir une longue suite d'épisodes plus piquants les uns que les autres. Il variait sa narration de toute manière. Dans une de ces conférences, Louis XV, qui riait fort, dit en parlant du maréchal : *C'est une vieille connaissance de ma famille; car on l'a trouvé caché sous le lit de ma mère.* Richelieu répond que ce n'était qu'une plaisanterie; qu'il avait eu trop de respect pour madame la duchesse de Bourgogne... *Bon, bon! du respect*, répliqua le roi; *on passe par là-dessus quand on est jeune et qu'on est aimé... Au surplus, vous faites bien d'être discret; car je serais décemment obligé de me fâcher, puisque c'était ma mère.*

Il montrait cependant quelquefois un peu de fermeté... Le comte de Maillebois, jugé par les maréchaux de France, absent depuis longtemps de la cour, y avait reparu à Compiègne et n'osait pas reprendre les entrées de la chambre, dont il avait joui. Le maréchal de Richelieu, qui était de service, favorisant M. de Maillebois, présente au roi ce petit Mémoire en faveur de son ami.

« Le comte de Maillebois représente à Votre Majesté qu'il ne connaît pas d'exemple où ceux qui ont joui des grandes entrées les aient perdues. M. de Lauzun même, après une disgrâce et une prison de quatorze ans, les obtint du feu roi et les garda jusqu'à sa mort. Tous ceux qui ont des charges sont intéressés à la demande de M. de Maillebois, qui supplie Votre Majesté de considérer avec bonté que c'est par respect qu'en reparaissant à Compiègne il n'a pas repris les entrées de sa charge, quoique, après avoir consulté toute la cour à cet égard, il fût autorisé à croire qu'on ne perdait jamais ses entrées. »

Le roi écrivit au bas de ce Mémoire, qu'il remit au maréchal : « *Refusé.* Quelle différence voudrait-on mettre entre celui dont on aurait toujours été content et celui dont on ne l'aurait pas toujours été? Qu'on ne m'en parle plus. » Quelque temps après il fut plus indulgent.

Persuadé qu'on ne l'écoutait pas au conseil quand il s'agis-

sait des affaires de son royaume, il signait aveuglément une quantité d'édits plus absurdes et plus tyranniques les uns que les autres. Dans les plus petits objets la volonté des ministres l'emportait sur la sienne.

Un nommé Boiscaillau, chirurgien de ses armées, était parvenu jusqu'à lui, avec un mémoire par lequel il demandait le payement de quelques sommes qui lui étaient anciennement et très-légitimement dues. Le roi, surpris qu'elles n'eussent pas encore été acquittées, mit de sa main, au bas du mémoire : « Mon contrôleur général fera payer, sous un mois, le mou- « tant du mémoire ci-dessus à Boiscaillau, à qui il est bien dû « et qui en a besoin. »

Ce chirurgien, muni de cet ordre, vole au contrôle général, et ne parvient qu'avec grande peine à voir l'abbé Terrai. Il lui présente son mémoire, apostillé de la main du maître; l'abbé le regarde et le lui jette... « Mais, Monseigneur, quand pou- « rai-je être payé? — Jamais. — Mais le bon du roi?... — Ce « n'est pas le mien. — Mais Sa Majesté... — Quelle vous paye, « puisque vous vous adressez à elle... Sortez; je n'ai pas le « temps d'être étourdi davantage. »

Cet homme, pétrifié, ne sait plus à qui recourir. Il s'adresse au capitaine des gardes, qui l'éconduit; il va chez le maréchal de Richelieu, dont c'était alors l'année, en 1773. Ne pouvant le voir, il prie son secrétaire de parler pour lui et de faire donner par le maréchal un nouveau mémoire au roi; il lui montre l'ancien, sur lequel Sa Majesté avait écrit. Ce secrétaire, neuf encore avec les grands, croyant qu'un mot du roi est un ordre absolu, promet à Boiscaillau de faire son affaire. Il entre chez le maréchal et lui dit que l'abbé Terrai vient de faire une chose qui, si elle était sue du roi, l'exposerait aux plus grands désagréments; il lui conte alors ce qui s'était passé. Richelieu lui rit au nez en lui disant : « Vous êtes un grand imbécile de « ne pas savoir encore que la plus mauvaise protection est « celle du roi. Puisque l'abbé a prononcé, dites à Boiscaillau

« qu'il n'aura rien, et ne vous mêlez plus d'affaires sembla-
« bles (1). »

(1) On pourrait citer mille exemples du peu de cas que les ministres ou les grands faisaient des intentions du roi; cette insolente conduite était même imitée par les premiers commis. Nous nous contenterons de deux faits très-connus.

Armand, célèbre comique de la Comédie française, avait amusé si souvent Louis XV qu'un soir, en sortant du spectacle, Sa Majesté lui dit à Choisy : *Armand, je vous fais cent pistoles de pension.* Le comédien, plus au fait de jouer ses rôles que de la forme dont ces sortes de grâces s'expédiaient, crut que la parole du roi suffisait pour aller toucher au trésor royal. L'année révolue, il s'y présente avec une quittance pour recevoir sa pension. Connu de tous les commis, il en est fort accueilli, mais on ne peut le payer, parce qu'il n'est pas sur l'état.

Surpris de ce refus, il va chez le duc d'Aumont, qui était présent quand le roi lui avait accordé cette grâce, et lui raconte ce qui lui arrive. « Vous êtes un faquin, prononce gravement M. le premier gentilhomme « de la chambre. Apprenez que c'est moi seul qui dois vous faire avoir « une pension, et que ce que le roi vous a dit et rien c'est la même chose. « Ne m'importunez plus ; vous n'aurez jamais rien. »

Armand va raconter son aventure à ses camarades, qui l'engagent à faire instruire secrètement le roi de la conduite du duc. Louis XV ne l'ignore plus et se contente de dire : *Certainement je lui ai donné une pension; qu'il s'arrange avec le duc d'Aumont.* Armand vit bien que tout était perdu. Effectivement son attente fut vaine pendant plusieurs années. Ce fut mademoiselle Clairon, aux pieds de laquelle était toujours M. d'Aumont, qui, longtemps après, engagea le duc à faire expédier le brevet de son camarade, et Armand ne l'obtint qu'à la considération de l'actrice.

Il est d'usage de donner six cents livres de pension au doyen des valets de chambre horlogers du roi. Le titulaire meurt ; Louis XVI dit avec bonté à un nommé Pelletier, qui devenait l'ancien : *Vous avez la pension.* Celui-ci, instruit des usages, va chez son supérieur, le premier gentilhomme de la chambre, lui demander son agrément pour cette pension, qui lui est déjà donnée. Ce supérieur fait écrire au ministre ; c'était M. Amelot, qui répond qu'il va mettre cette demande sous les yeux du roi, pour faire expédier le brevet.

Pelletier a donc pour lui le roi, le ministre et le premier gentilhomme ; il se croit certain de jouir bientôt; il est trompé dans son attente : il avait négligé de solliciter les bontés de l'échevin, premier commis de la

Cependant le roi recevait de petits avertissements de la nature qui devaient l'engager à se ménager ; il n'en tint compte, et il en fut bientôt la victime.

maison du roi, personnage vain, insolent comme un parvenu qui n'a pas d'esprit (car il faut dévoiler toutes ces turpitudes), et le brevet n'est point expédié. Six mois, un an se passent sans qu'il puisse obtenir quelque chose. Le premier gentilhomme écrit de nouveau au ministre, qui, n'ayant d'esprit qu'avec ses premiers commis, n'osait les contrarier en rien. L'échevin, intraitable, ne cède pas ; son amour-propre est blessé, et il veut faire voir ce qu'on doit à un homme de son importance. Le bon M. Amelot est forcé de le laisser faire. Pelletier, désolé, ne sachant plus quel parti prendre, importune sans cesse son supérieur et cherche à fléchir par ses excuses réitérées le trop sévère échevin. Enfin le premier gentilhomme se détermine à faire une visite au premier commis et lui demande en grâce de terminer cette affaire. L'échevin, flatté de cette démarche, fit expédier, plus de deux ans après l'obtention de la grâce, un brevet qui devait l'être au plus tard dans un mois.

CHAPITRE LXXXI.

Louis XV meurt de la complication de trois maladies. — Intrigues pour empêcher sa confession. — Une maladie affreuse le consume. — Le peuple satisfait. — Épitaphe. — Madame du Barry juge le règne de Louis XVI.

Personne ne redouta jamais autant la mort que le religieux Louis XV, et jamais aucun de ces vieillards que les théologiens appellent *de vieux pécheurs* ou *des impénitents*, etc., ne vit la mort avec autant d'effroi. Les prêtres, qui voulaient absolument le convertir et renvoyer madame du Barry, avaient si bien préparé cette frayeur que l'abbé de Bauvais, en prêchant la cène à la cour, lui avait dit avec courage : *Encore quarante jours, Sire, et Ninive sera détruite.* Le roi, qui en était effrayé, disait sans cesse au maréchal de Richelieu : *Je ne serai tranquille que lorsque ces quarante jours seront passés.* Il mourut précisément le quarantième jour. L'almanach de Liége de cette année-là avait aussi prédit que, le mois d'avril, *une dame des plus favorites* jouerait *son dernier rôle,* et madame du Barry ne cessait de dire : *Je voudrais bien voir aussi ce vilain mois d'avril passé.*

Depuis cette menace du prédicateur et de l'almanach, plusieurs événements augmentaient l'effroi de Louis XV : Sorba, ambassadeur de Gênes, qu'il voyait fréquemment, fut frappé de mort subite ; le marquis de Chauvelin, compagnon de ses plaisirs, tomba à ses pieds en jouant avec lui ; le maréchal d'Armentières fut frappé de la même mort ; l'abbé de la Ville, se trouvant à son lever pour le remercier de la place de *directeur des affaires étrangères,* frappé d'apoplexie en sa présence, mourut quelque temps après d'une seconde attaque ; enfin, le roi étant à la chasse dans la forêt de Compiègne, la foudre tomba à côté de lui.

Ce prince ne plaignait guère ceux de sa connaissance qui mouraient après une confession, mais il les regrettait beaucoup quand ils étaient morts sans l'office d'un prêtre, le cardinal de Fleury l'ayant élevé dans tous les principes de pusillanimité chrétienne. Pour délivrer le roi de ses remords, les du Barry, leurs amis et les compagnons des plaisirs du roi l'engagèrent à aller se divertir à Trianon, où ils avaient préparé des orgies d'un genre nouveau. Le roi y alla, et fut attaqué de cette maladie dont il mourut quelques jours après à Versailles, où on le transporta. Depuis longtemps il avait une maladie secrète qu'on attribuait à son libertinage. Une jeune paysanne qui avait un commencement de petite vérole, préparée pour ses plaisirs à Trianon, la lui donna; et Louis se trouva attaqué de la petite vérole et en même temps d'une maladie honteuse.

Le 29 on observa la première éruption; une fièvre maligne se manifesta, et les trois maladies se combinèrent. L'archevêque de Paris accourut le lendemain, et madame du Barry effrayée disparut des appartements. L'évêque de Senlis, le maréchal de Richelieu, le duc d'Aumont et madame Adélaïde, s'étant opposés à l'entrée du prélat, obtinrent de lui qu'il ne parlerait pas de sacrements. Le roi lui-même ne l'écouta pas, en sorte que madame du Barry reparut encore pour retarder, s'il était possible, leur administration, qui pouvait être suivie d'un congé éclatant.

Cependant la maladie allait en empirant, et ses symptômes étaient toujours plus affreux. Louis XV, tourmenté de la crainte de perdre sa maîtresse et du désir de se réconcilier avec Dieu, rappelait madame du Barry et la faisait renvoyer. Il parlait un moment de la vengeance suprême, et, quand madame du Barry reparaissait, il la caressait encore et glissait dans son sein des mains toutes purulentes de petite vérole. L'archevêque de Paris, honteux de sa première défaite, retournant à Versailles pour déterminer le roi à se confesser, se loge chez les prêtres lazaristes, épie le moment favorable, et le roi fait

prier madame d'Aiguillon de faire conduire sans bruit madame du Barry à sa maison de Ruelle, *pour éviter*, disait-il, *les scènes de Metz*, qu'il n'avait jamais oubliées... La favorite ne fit aucune résistance. Elle est légère, volage, bonne de caractère, aimable, facile et belle comme l'amour. Elle ne demandait pas mieux, en 1768, que de coucher avec Louis XV; elle n'abusa pas trop de sa puissance; elle ne fut point un fléau comme la méchante mégère qui l'avait précédée.

Madame du Barry s'était à peine retirée que le roi la demanda; elle lui fut refusée. Alors il était tombé entre les mains des prêtres, qui n'avaient d'autre but que de prévenir le mauvais exemple de la mort d'un fils aîné de l'Église sans confession. Louis XV demanda plusieurs fois encore madame du Barry... *Elle est partie*, lui disait-on... *Ah! elle est partie! Il faut donc que nous partions! Qu'on prie au moins à Sainte-Geneviève*. La Vrillière écrivit au parlement qui, dans les dangers de la patrie de ce temps-là, avait le droit de faire ouvrir ou fermer la vieille relique.

La châsse fut donc ouverte, mais le peuple tint parole au roi : il se souvenait encore que les dames de la halle avaient assuré, au retour de Metz, qu'il n'aurait pas un *Pater s'il reprenait une guinche ou sa guinche*, et les Mémoires des prêtres de l'archevêche observent très-bien que ce peuple pria en 1774 très-faiblement et sans affluence. Pendant la maladie de Metz, au contraire, il avait paru consterné; les églises étaient pleines la nuit et le jour, et toutes retentissaient des vœux d'un peuple qui adorait encore le roi en 1744. On n'a pas oublié le bon mot de l'abbé de Sainte-Geneviève en 1774, le lendemain de la mort de Louis XV. Lorsqu'on le plaisantait sur l'impuissance de la châsse : *De quoi vous plaignez-vous?* dit-il; *n'est-il pas mort?*

La maladie du roi, cependant, empirait à chaque instant, et il fallait bien que le roi fût confessé. Plus Richelieu et Fronsac s'opposaient à l'administration de l'Eucharistie et des huiles,

plus le prelat de Paris et les dévots redoublaient leurs intrigues. Le duc de Fronsac menaça le curé de Versailles de le jeter par les fenêtres s'il parlait de confession au roi. *Si vous ne me tuez pas,* lui répond le pasteur, *je rentrerai par la porte, parce que c'est mon droit.*

Le lendemain, 7 mai, le roi demanda lui-même la confession. Personne ne répondant à sa demande, il s'informa, une demi-heure après, si son confesseur était arrivé. Une heure après il demanda s'il était là : alors le duc de Duras l'envoya chercher. Le roi tergiversait encore malgré cette démarche; mais Lamartinière, son premier chirurgien, lui dit : *Sire, j'ai vu Votre Majesté dans des circonstances bien intéressantes; je ne l'ai jamais admirée comme en ce jour. Si Votre Majesté voulait en croire ce que je lui dirai, elle achèverait aujourd'hui ce qu'elle a si bien commencé.* Le roi rappela l'abbé Maudoux et se crut juste moyennant quatre paroles d'absolution, après un règne honteux qui souilla notre histoire pendant cinquante ans.

L'absolution reçue, Sa Majesté malade se sentit soulagée. La famille royale alla recevoir au bas de l'escalier le saint Sacrement qu'on lui apportait. Le grand aumônier s'approche du roi, reçoit ses ordres, et dit aux assistants : *Quoique Sa Majesté ne doive aucun compte à personne, elle m'ordonne de déclarer qu'elle se repent du mauvais exemple qu'elle a donné à ses peuples... Si le Seigneur prolonge ses jours, elle les emploiera à les soulager.*

Louis XIII, à sa mort, avait tenu le même langage, et Louis XIV se repentait aussi. Louis XV avait tout avoué en 1744; il avouait tout en 1774. *Voyez,* disait-il à l'évêque de Senlis, ayant reçu l'hostie, *voyez si par malheur elle ne se mêle pas avec le pus de mes boutons.*

Le jeune Dauphin (Louis XVI), élevé par des jésuites, éloigné de son aïeul parce qu'il n'avait pas eu la petite vérole, était épouvanté. Il écrivit à Terray : *Monsieur le contrôleur général,*

je vous prie de faire distribuer aux pauvres des paroisses de Paris 200,000 *livres pour prier pour le roi. Si vous trouvez que c'est trop cher, retenez-les sur nos pensions, à madame la Dauphine et à moi.*

Signé LOUIS-AUGUSTE.

Les filles du roi rendaient à leur père le service d'une garde salariée; elles n'avaient jamais eu la petite vérole; elles se sacrifièrent.

Le 9 mai, les symptômes furent encore plus affreux; la grosse et la petite vérole faisaient des ravages qu'on ne peut décrire. La fièvre maligne accélérait une gangrène universelle. On avait ouvert la relique de sainte Geneviève et de nouveaux ordres arrivèrent pour la descente de la châsse. Beaumont et son clergé vont à pied la baiser dans son église, après avoir disputé deux heures si on irait là en habit noir ou violet. Le roi demandait en attendant *les saintes huiles*, autrement *l'Extrême-Onction*, et répondit avec énergie à toutes les prières. Les remords en même temps redoublaient. Maudoux à chaque instant était obligé de reparaître. Le roi fut confessé vingt fois pendant sa maladie.

La mort dans ces circonstances approchait à chaque instant, et rien ne peut exprimer l'infection des appartements du roi. Des valets salariés tombaient subitement roides et mouraient. Ses filles seules avaient de l'humanité et du courage. Une gangrène générale se manifesta; la partie de son corps la plus coupable fut tout à coup d'une grosseur monstrueuse; ses cuisses tombèrent en lambeaux, et le malade mourut le 10 mai 1774. Il fallut de suite renfermer ce cadavre dans un cercueil de plomb et appeler pour cet office dangereux les vidangeurs de Versailles, et, pour ne pas gagner la peste, renfermer la caisse de plomb dans une première caisse de bois garnie de son et d'aromates. Une seconde caisse garnie de même, pour couvrir le tout, fut ordonnée, rien ne pouvant neutraliser cette infec-

tion étrange. Tel fut le dernier roi français porté respectueusement à Saint-Denis.

Le peuple de Paris, tout le peuple français, délivré de Louis XV, se réjouit de la journée du 10 mai 1774. On composa des milliers de vers, des pasquinades, des épitaphes et des chansons contre sa mémoire. On a retenu l'épitaphe qui suit, parce qu'elle dit mieux que les autres ce que fut Louis XV :

Remplissant ses honteux destins,
Louis a fini sa carrière.
Pleurez, coquins ; pleurez, p....
Vous avez perdu votre père.

Les prêtres et les femmes furent en général plus favorables à la mémoire du roi que le reste des Français : les femmes, parce qu'il les avait toujours aimées, et les prêtres parce que, malgré ses vices, ils l'avaient vu toujours soumis et bon croyant. Or le secret de l'Église est de tout pardonner pourvu qu'on croie. Quant à ses ministres, le duc de Choiseul, qu'il avait comblé de bienfaits, écrivait des horreurs contre lui dans ses *Mémoires* encores manuscrits, et même des pièces de théâtre de mauvais goût, qu'on trouve dans le tome II des *Mémoires* imprimés.

Le magistrature du royaume, qu'il avait exilée, n'était pas dans le cas de bénir sa mémoire. La Bretagne avait lutté pendant tout son règne contre son despotisme, et le Languedoc se souvenait toujours qu'il avait dissous les états de la province.

Parmi les gens de lettres, quelques littérateurs, quelques poëtes étaient peut-être indifférents ; mais les philosophes, qui le méprisaient en lui pardonnant, ne pouvaient oublier qu'il les avait persécutés ou privés de la liberté.

La ville de Paris était en général si indignée du règne du roi que depuis plusieurs années ce prince avait évité de s'y montrer. Toute la France, qui aimait encore le gouvernement des rois et la maison de Bourbon, se sentait déshonorée d'avoir été si

longtemps soumise à un *tel maître*. C'est le nom qu'on donnait à nos rois.

Toutes les années du règne de Louis XV ne sont pas aussi méprisables que celles qui ont précédé sa mort. Ce prince, pour bien ou mal gouverner, voulait être dominé, et, tant qu'il le fut par Fleury ou madame de Châteauroux qui avait l'âme élevée, du courage et des lumières, la France fut bien gouvernée. Depuis la mort de madame de Châteauroux, les affaires allèrent toujours en déclinant. La philosophie, toujours plus révolutionnaire, faisait seul des progrès sans jamais rétrograder et sans s'arrêter dans aucune circonstance; les obstacles que lui offraient la cour et les prêtres la rendaient même plus audacieuse et plus intéressante. Son règne n'était encore, il est vrai, que spéculatif, et ses actions n'étaient que pour la génération suivante.

Louis XV, qui la détestait, favorisa les sciences, les arts, et quelquefois la littérature. On doit à son règne ces superbes routes qui aboutissent à la capitale, des canaux de navigation, une augmentation d'industrie et de commerce, des égards particuliers pour l'art de la chirurgie, les édits sur les substitutions, sur les testaments, sur la mainmorte, sur les portions congrues, mais aucun sur la liberté. Il était réservé à ceux qu'il appelait ses peuples et ses sujets de la conquérir, sous le règne de son petit-fils, l'épée à la main et par des révolutions tragiques. Le roi refusa même, et toujours avec fermeté vers la fin de ses jours, lorsqu'il n'avait plus ni désirs ni volonté, d'accorder en faveur des protestants aucune loi de tolérance, et il en avait fait plusieurs, au commencement de son règne, très-dignes des Louvois, des Le Tellier, et du règne de Louis XIV, lois qu'il refusa depuis d'abroger. Au lieu de suivre la marche des idées de son siècle, le roi s'irrita sans cesse contre elles; il commença et finit son règne avec l'inflexibilité d'un dévot.

Richelieu sentit dans le premier moment toute la perte qu'il venait de faire. Le successeur à la couronne, habitué à voir en

lui l'esclave d'une femme qu'il méprisait, le jugeant sur ce qu'il était alors, et non sur ce qu'il avait été, ne pouvait pas le regarder d'un œil favorable. Le maréchal fut atterré quand il apprit le retour de M. de Maurepas, qui devait naturellement le haïr. Il connaissait cet ancien secrétaire d'État et n'avait ni estime ni amitié pour lui ; il était furieux qu'une circonstance inattendue (1) le remît en place ; il prévoyait que ses créatures seules seraient employées, et disait à ses amis qu'il ne serait pas meilleur premier ministre qu'il n'avait été ministre de la marine.

M. de Maurepas, très-jeune, avait obtenu cette place du régent, qui avait voulu reconnaître en lui ce qu'il devait au chancelier de Pontchartrain, son oncle, qui l'avait secrètement informé du testament de Louis XIV. Richelieu disait que le petit Maurepas, loin de s'instruire des devoirs de sa place, n'avait cherché qu'à faire le bel esprit; qu'il avait dépensé des millions sans avoir jamais su mettre la marine sur un pied convenable; qu'il était superficiel, inconséquent, prêt à rire de tout, et qu'on se repentirait bientôt de la faveur qu'on lui rendait. Cependant le maréchal apprend son arrivée, et, comme tout est changé, il s'empresse d'aller complimenter le nouveau ministre sur son heureux retour.

Richelieu, après avoir été grossir le nombre des courtisans de M. de Maurepas, crut aussi, les délais étant expirés, qu'il devait

(1) On sait que, quand un roi meurt d'une maladie épidémique, tous ceux qui l'ont approché ne peuvent paraître de six semaines devant son successeur : c'est l'étiquette. Presque toute la cour s'était montrée dans la chambre de Louis XV, et, après sa mort, le jeune roi, isolé à Choisy, n'étant au fait de rien, livré à lui-même, avait besoin d'un Mentor pour l'instruire de tous les usages. Ses intentions droites le portent à demander un honnête homme dans lequel il puisse mettre sa confiance ; on lui nomme M. de Maurepas, que Mesdames tantes regardaient comme une victime de sa probité austère, parce qu'il avait été exilé à cause de madame de Pompadour. L'éloge qu'on en fit détermina le roi à lui écrire cette lettre si flatteuse, par laquelle il l'engageait à revenir à la cour.

se montrer auprès du nouveau roi ; il n'obtient pas un regard, mais il n'est pas rebuté. La reine le reçoit encore plus froidement ; il n'en court pas moins à toute bride à Versailles pour recevoir des humiliations : on dirait que les plus grandes faveurs l'engagent à y voler.

Après quelques tentatives, il se détermine à partir pour Bordeaux. Toutes ses connaissances sont persuadées qu'il ne pourra survivre au coup qui lui est porté, que la mort de Louis XV doit accélérer la sienne ; on croit déjà le trouver changé, et cette année paraît être le terme de son existence. Le maréchal en met bientôt un à leurs craintes. On le voit, tout aussi calme, tout aussi tranquille qu'auparavant, s'occuper de la nouvelle salle de comédie qu'il faisait construire à Bordeaux ; on apprend avec surprise qu'il donne de grands soupers, où de jolies femmes s'empressent de le consoler. Les filles, le spectacle, tout le distrait ; il y donne, plus que jamais, ses soins. Il parle de la mort de son ancien maître comme d'un événement naturel, et les regrets qu'elle lui cause ne l'empêchent pas de se livrer au moindre plaisir qui se présente.

Cette conduite était exactement conforme aux principes d'égoïsme qu'il s'était faits, comme il le dit lui-même dans un morceau qu'il a laissé sur les aventures de sa première jeunesse (1).

(1) On trouvera, dans ce volume, à la suite des *Mémoires*, le très-curieux morceau dont il s'agit.

CHAPITRE LXXXII.

Procès de madame de Saint-Vincent ; détails sur cette affaire. — On ôte le commandement de la Guienne au maréchal, et le roi ne veut pas qu'il aille dans son gouvernement à moins que le maréchal de Mouchi, qui y commande, n'y soit. — Richelieu écrit au roi. — Rétablissement des parlements. — Jugement du procès du maréchal. — Histoire d'un nommé Colin.

Tandis que M. de Richelieu retrouve dans son gouvernement ses anciennes habitudes, et que, loin de la cour, il ne songe plus qu'à s'amuser, une intrigante lui prépare à Paris des désagréments d'un genre singulier. Madame de Saint-Vincent, dont nous avons déjà parlé, mise au couvent par son mari, transférée d'un lieu dans un autre, et enfin dans un couvent à Poitiers, par les sollicitations du maréchal, qui crut devoir de la pitié à une femme, sa parente, qui, à ses yeux, n'était coupable que d'avoir été faible, madame de Saint-Vincent, dis-je, fait circuler dans Paris pour cent mille écus de billets souscrits par le maréchal.

Plusieurs avaient été négociés, et Rubis, frippier, en présente un à l'intendant du maréchal, pour en recevoir le payement. Celui-ci, qui n'avait pas connaissance de cette dette, refuse de l'acquitter jusqu'à ce qu'il en ait écrit à son maître. Dans cet intervalle s'annonce encore à l'intendant un autre homme qui lui demande si le billet qu'il présente lui sera bien payé; un troisième, un quatrième inconnus viennent faire la même question. L'homme d'affaires du maréchal, épouvanté de cette multitude de créances, écrit de nouveau à M. de Richelieu pour lui mander ce qui se passe. Richelieu lui répond que tous les gens qui se sont présentés sont des fripons, qu'il faut mettre tout cela dans un cul de basse-fosse, et qu'au

surplus il va arriver promptement pour faire punir tous ces coquins-là.

Il arrive effectivement, et depuis il ne retourna plus à Bordeaux. Au lieu de dire simplement qu'il n'avait pas fait de billets, que ceux qu'on lui présentait étaient contrefaits, et de laisser le ministère public chercher les auteurs du faux, le maréchal, mal conseillé par ses gens d'affaires, qui avaient leur intérêt à embrouiller celle-ci, comptant trop sur son pouvoir, veut absolument remonter à la source de ces billets mis sous son nom.

Aussitôt la police est en l'air; on démêle la fusée, et l'on decouvre que madame de Saint-Vincent est le premier agent de leur circulation; elle est assignée pour être ouïe. Mais M. de Richelieu, accusant la lenteur de la justice, fait tant d'instances auprès du lieutenant criminel qu'il obtient un décret de prise de corps contre cette accusée et un nommé Cauron, qui avait été sous-secrétaire du duc et qui vivait continuellement avec madame de Saint-Vincent. Ils sont conduits au For-l'Evêque. Le lieutenant de police, toujours vendu aux grands, quoique Richelieu ne jouît plus du même crédit, crut ne devoir rien refuser à un maréchal de France, et tous ceux qui furent désignés devinrent des victimes de l'autorité.

Vebel, Benévent, l'abbé de Trans et autres furent arrêtés ou décrétés d'ajournement personnel. Il fallait que Richelieu trouvât des coupables, et il se conduisit dans cette circonstance avec la même légèreté qui lui a été tant reprochée dans d'autres occasions.

De la manière dont cette affaire était entamée, il fallait aussi qu'il prouvât le crime de faux dont il accusait madame de Saint-Vincent. Cet engagement était difficile à remplir : quand on contrefait une signature, on ne prend pas ordinairement des témoins. Il n'était pas plus aisé de justifier de la complicité des accusés avec madame de Saint-Vincent, et nécessairement ce procès devait traîner en longueur.

Le public, vis-à-vis duquel Richelieu avait démérité depuis

longtemps, ne manqua pas de prendre le parti d'une infortunée que le crédit du maréchal faisait languir en prison. La famille de cette femme, humiliée du traitement qu'elle éprouvait, prit fait et cause dans cette affaire, et Richelieu parut généralement avoir tort.

Dans ce moment-ci même nous connaissons des gens qui sont persuadés que le maréchal était l'auteur des billets, et qu'il fut déchargé d'accusation par faveur. Nous avons promis de dire la vérité, et certainement notre plume ne se souillera pas d'un mensonge pour honorer la mémoire d'un homme dont nous retraçons indistinctement les vices et les bonnes qualités; nous ne tenons point à sa famille, et notre témoignage ne peut être suspect. Nous n'avons d'autre but ni d'autre intérêt que de raconter les faits avec exactitude.

Quand le maréchal de Richelieu reçut les premières lettres de madame de Saint-Vincent, elle était au couvent, où son mari l'avait fait mettre pour raison d'inconduite; il ne la vit que longtemps après, et à sa sollicitation. Ayant su son arrivée dans la ville où elle demeurait, elle le pria de lui faire une visite; cette visite fut très-courte et se termina par des honnêtetés. Madame de Saint-Vincent, alors, n'était ni fraîche, ni très-jeune.

Elle écrivit à M. de Richelieu, qui lui répondit plusieurs fois, enfin il lui fit obtenir la liberté de se rendre au couvent à Poitiers. Ce fut dans cette ville que le hasard lui procura la connaissance de Vedel, major d'infanterie, à qui elle vanta beaucoup son intimité avec M. de Richelieu. Sachant que le maréchal devait passer par Poitiers pour aller à Bordeaux, elle lui témoigna tout le désir qu'elle avait de le recevoir chez elle. Richelieu, facile avec les femmes, se rendit à son invitation. Seul avec elle, et sans désir d'en obtenir aucune faveur, il se vit presque forcé de céder à ses avances. Il la comparait plaisamment à madame Bouvillon, dans le *Roman comique*, qui veut séduire son cher l'Étoile. Le résultat de la conversation

fut de parler de sa détresse, et Richelieu lui donna douze louis.

Le maréchal a assuré que ce fut la première et la dernière fois qu'il fut honoré de ses faveurs, et que vingt fois il s'est reproché sa faiblesse avec une femme qui n'avait rien pour lui plaire. Dès ce moment elle se crut autorisée à lui écrire plus souvent, et le maréchal, excédé de lettres, lui envoyait de temps en temps quelques secours.

Il est probable qu'elle ne les trouva pas suffisants pour satisfaire la cupidité d'un amant dont elle était folle, et qui recherchait en elle plutôt l'utile que l'agréable. Vedel, certainement, joue de toute manière un méchant rôle dans cette affaire : ou il a participé au faux de madame de Saint-Vincent, ou il l'a engagée à profiter du crédit qu'elle lui disait avoir sur l'esprit de M. de Richelieu, ou enfin il se faisait payer continuellement les complaisances qu'il avait pour elle.

Quoi qu'il en soit, cette Provençale eut alors recours à des talents nés peut-être sans dessein dans la retraite, ceux de calquer l'écriture à travers une vitre; elle en avait déjà fait usage à Milhaud, où elle avait contrefait une lettre d'un médecin, et elle traita ce coup d'essai de badinage. Elle avait, dans quelques lettres du maréchal, sa signature, et elle prit les mots qui lui étaient nécessaires pour former un mandat de cent mille écus: cette seconde opération lui parut mériter plus d'attention.

Elle sollicite encore la protection de son parent pour venir à Paris; elle en obtient la permission; elle vient lui en témoigner sa reconnaissance, et multiplie ses visites au point qu'elles finirent par déplaire au maréchal, parce que chaque fois elle le mettait à contribution. Ceux qui ont connu Richelieu savent bien qu'il n'était pas généreux; à la fin il ne devait pas voir de bon œil une femme qui recommençait toujours à lui demander de l'argent.

Elle vint moins souvent chez lui, et bientôt la mort de Louis XV la mit à même de faire éclore ses grands projets,

elle crut que le maréchal restait sans appui, et qu'il sacrifierait de l'argent pour n'avoir pas le désagrément d'une affaire qui pouvait lui faire tort. Nous avons oublié de dire que, n'ayant pas trouvé à se défaire d'un mandat de cent mille écus, elle avait fait plusieurs billets qui, réunis, formaient bien plus que cette somme. Elle attendit que le maréchal fût à Bordeaux pour agioter ses billets, sur lesquels elle perdit beaucoup, comme il est d'usage, quoique M. de Richelieu fût très-bon pour les acquitter.

Voilà l'historique de cette affaire, que l'on peut prendre pour un roman, si l'on veut; mais nous défions le plus incrédule de ne pas se rendre aux preuves que nous allons donner de la fausseté des billets. Nous-mêmes avons été prévenu contre le maréchal, et ce n'est qu'en éclaircissant les faits dont nous allons rendre compte que nous avons reconnu la vérité.

D'abord il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que M. de Richelieu ait procuré madame de Saint-Vincent au roi, qui avait donné cent mille écus au maréchal pour la payer de sa complaisance, et que ce dernier les avait gardés pour lui. Madame de Saint-Vincent n'était ni jeune, ni jolie, quand elle vint à Paris; ainsi, cette imputation se réfute d'elle-même, et sans avoir besoin de plus longs détails.

Il est aussi très-faux d'avancer que Richelieu, pour obtenir ses bonnes grâces, lui avait donné cette somme. Ceux qui ont cru ce fait, encore une fois, ne connaissaient pas le maréchal; il était bien éloigné d'être aussi libéral, et il n'était pas assez dépourvu de femmes pour les payer si cher. Il en avait tous les jours de très-jolies, et on ne lui connaît aucun acte de générosité envers elles. Madame Rousse est la seule à qui il eût fait une obligation de cent mille francs, quand il s'est marié avec madame de Rothe; mais il avait vécu très-longtemps avec cette femme; elle était sa maîtresse en titre, et encore cette obligation n'était-elle payable qu'après sa mort.

Voilà déjà de fortes présomptions. Ensuite il a été décidé par les experts que les billets étaient calqués, parce qu'en les appliquant les uns sur les autres on voyait la même distance entre chaque lettre de la signature, le même trait, la même place des points; et il est démontré qu'il est physiquement impossible de signer plusieurs fois son nom sans qu'il n'y ait pas quelque différence, fût-ce la plus légère, dans l'éloignement ou le rapprochement des lettres, ou dans quelque autre chose de la signature. Or, dans les billets attribués à Richelieu, les signatures étaient toutes absolument les mêmes.

Madame de Saint-Vincent, propriétaire d'un mandat de cent mille écus, le montre à plusieurs personnes, qui lui disent qu'elle ne pourra s'en défaire s'il n'est revêtu de l'acceptation du banquier. Elle n'ignorait pas que Peixotto était celui du maréchal, et bientôt son nom paraît sur ce billet.

Inquiétée sur la véracité de la signature de ce banquier, elle convient que c'est un barbouillage qu'elle a fait. Or je demande si l'on s'amuse à faire un barbouillage sur un mandat de cent mille écus.

Elle partage ensuite ce mandat en plusieurs billets, et, comme il lui était facile d'augmenter les libéralités du maréchal, elle en fit trois, montant ensemble à la somme de quatre cent vingt mille livres. La déposition des témoins certifie qu'elle était encore alors propriétaire du mandat principal.

Quand il serait possible de croire que le maréchal eût augmenté ses dons de cent vingt mille livres, peut-on raisonnablement penser qu'il ait eu la faiblesse de laisser, entre les mains de sa créancière, le billet primitif et l'échange de ce même billet, avec une addition aussi considérable?

Madame de Saint-Vincent change de nouveau le mandat en dix billets de trente mille livres, parmi lesquels il s'en trouve de datés du 8 mai, tandis qu'elle assure elle-même que l'opération indivisible de l'échange se fit en février, mars ou avril. Alors

elle les fait négocier à vil prix, et, par une fausse lettre de M. de Richelieu, elle annonce encore à ses agents de nouveaux billets qu'il avait promis de signer.

Il fallait donner quelque apparence à tant de libéralités ; madame de Saint-Vincent fait entendre qu'il s'est passé des choses bien particulières dans sa première entrevue avec M. de Richelieu, et, comme il était difficile d'attacher tant de prix à une aventure si légèrement décidée, elle avoue en rougissant qu'il en était résulté une grossesse. Non contente de cette supposition, elle fabrique une lettre du maréchal, qui convient être le père de l'enfant en question, et qui prend l'engagement de ne jamais abandonner la mère ni le précieux gage de sa tendresse.

Elle fait lire cette lettre aux personnes les plus graves, et croit qu'en donnant à ses billets une origine aussi humiliante elle leur assurera une existence plus authentique. Malheureusement pour elle la date de cette lettre supposée ne s'accordait point avec son roman. Dans son interrogatoire elle eut grand soin de la soustraire aux regards de ses juges, et de dire que cette lettre était un jeu de son imagination, qu'elle n'avait jamais été grosse, et que ce mensonge n'avait été employé que pour tirer de l'argent de M. de Richelieu.

Quand elle fut arrêtée, son désespoir, les tentatives qu'elle fit pour se sauver, ses exclamations réitérées, en disant : *Je suis perdue!* rien n'annonçait la tranquillité de l'innocence ; tout décelait une coupable.

Tous ces faits sont consignés dans les réponses de madame de Saint-Vincent ; ce sont ses aveux mêmes qui servent de preuves à ce que nous avons avancé. Maintenant j'interroge l'ennemi le plus irréconciliable de M. de Richelieu, et je lui demande si le propriétaire légitime d'un billet contenant une somme aussi considérable ira s'amuser à faire mettre dessus une fausse acceptation. Ce fut Cauron, sous-secrétaire du maréchal, qui avait été renvoyé de chez lui, qui contrefit

cette acceptation, parce qu'il connaissait parfaitement l'écriture de Peixotto.

Que ce même homme, porté à croire Richelieu coupable, me dise si une femme qui avoue avoir contrefait l'écriture du maréchal pour s'amuser ne peut pas être accusée d'avoir calqué sa signature pour des billets, quand tout s'accorde à attester leur fausseté? Le rapport des experts, les preuves données ci-dessus, tout démontre aussi clair que le jour que Richelieu n'a jamais été l'auteur des billets qui ont donné lieu à cette étonnante affaire. Elle ne devint aussi compliquée que parce que le maréchal, accoutumé à agir despotiquement, fit traîner dans des prisons plusieurs particuliers contre lesquels il pouvait à peine avoir quelques soupçons. Nous avons déjà dit que la manière dont on entama ce procès fut inconséquente et très-légère.

Dans le moment où nous combattons l'opinion publique, où nous nous montrons les plus zélés défenseurs du maréchal, nous allons faire voir notre amour pour la vérité. Nous lui reprocherons une action bien plus odieuse à nos yeux que celle de nier sa signature, s'il eût fait les billets de madame de Saint-Vincent : ce fut son procès qui fit avoir quelques dédommagements à l'homme dont nous allons parler.

Il avait donné la place de concierge de son pavillon du boulevard à un nommé Colin, qui avait été valet de chambre de M. de Seignelay. Cet homme avait une réputation de probité reconnue. Malheureusement pour lui, il s'absenta un instant pendant qu'on travaillait dans ce pavillon, et c'en fut assez pour qu'un des ouvriers eût le temps de prendre deux très-beaux vases de porcelaine, garnis d'or, qui avaient été donnés au maréchal par madame de Lauraguais, qui venait de mourir.

Ce malheureux ne découvrit que le soir le vol qui avait été fait, et, conduit par les gens de la maison qui attestaient son innocence, il se jette aux pieds du maréchal, à qui il avoue la perte de ses vases. Celui-ci, furieux, accoutumé à ne pas croire

à l'honnêteté, prétend que son concierge est le voleur, et dans l'instant il écrit au lieutenant de police de le faire arrêter.

Colin fut mené le soir même au Châtelet, où le maréchal fit instruire promptement son procès. Le malheureux, du fond des cachots, protestait de son innocence, et, comme effectivement on ne put le convaincre du vol, son jugement resta suspendu. Privé de secours, il fut obligé de faire vendre tout ce qu'il possédait pour adoucir son sort, et bientôt il ne lui resta plus que la misère et le désespoir.

Huit mois après sa détention, on arrêta, chez un orfévre, un garçon treillageur, qui venait y vendre, pour une somme assez considérable, de l'or sur lequel on apercevait encore, malgré des soins pour l'effacer, la trace des armes du maréchal. On le mena chez un commissaire, et il avoua que, travaillant à l'hôtel de Richelieu, il avait profité de l'absence du concierge pour prendre deux vases dont il avait ôté l'or, et qu'il avait enterrés ensuite dans un coin du jardin. Conduit par la justice à l'hôtel, les deux vases sont retrouvés dans le jardin, à l'endroit même qu'il avait désigné. Rien ne pouvait mieux prouver l'innocence de Colin.

Le maréchal ne fit seulement pas une seule démarche pour son élargissement, mais encore, quand ce malheureux se présenta chez lui, il ne voulut pas le voir, trouvant sans doute au-dessous de lui de réparer le tort qu'il lui avait causé. Colin lui fait parler par ses valets de chambre, lui fait représenter l'état où il est, qu'il manque de tout; et le maréchal lui envoie dire, pour toute réponse, qu'il le fera mettre à Bicêtre s'il continue davantage à l'importuner.

Cet infortuné, privé de ressources, ne sachant plus comment se placer, est réduit à faire des commissions dans un hôtel garni. Enfin il a occasion de porter des lettres chez une femme; elle apprend, par la suite, qu'il a été au service du maréchal de Richelieu, et elle s'empresse de lui demander s'il

ne sait pas quelque aventure de son ancien maître. Cet homme, tout occupé de la sienne, raconte son histoire à cette dame, qui en est indignée. Elle était sensible; elle prit intérêt à ce malheureux, et, quand l'affaire de madame de Saint-Vincent éclata, elle voulut que Colin fît un procès au maréchal, pour lui demander des dommages et intérêts. Cet homme n'ose pas encore; la femme le rassure, lui dit qu'elle a un procureur excellent pour suivre une affaire, qu'il ne doit s'inquiéter de rien, qu'elle fera toutes les dépenses, et qu'elle veut que le vieux maréchal soit connu pour ce qu'il est.

Richelieu est assigné. Son homme d'affaire porte une boîte d'or au procureur, pour l'engager à ne pas poursuivre; mais celui-ci, guidé par cette femme généreuse que l'indignation rend intraitable, dit qu'il n'en est pas le maître. Enfin le maréchal, qui craignait d'être tympanisé par le public, dont il était déjà la fable, offre de faire trois cents livres de rente viagère à Colin, qui, pour ne pas courir les risques d'un procès, les accepta promptement et promit de se taire. Ce malheureux n'en a pas joui deux ans.

Cependant, au milieu de cette multitude d'incidents, le maréchal était tranquille : il voyait son procès en bon train; certain de son innocence et de la faveur qu'il doit trouver parmi les membres du nouveau parlement, il attendait son jugement sans qu'aucune inquiétude pût troubler ses plaisirs.

Son fils, qui paraissait alors être plus d'accord avec lui, voulut célébrer ce raccommodement en donnant à son père une petite fête à ce Gennevilliers, dont nous avons déjà parlé, qu'il avait acheté du duc de Choiseul, lors de sa disgrâce.

Le goût du père et du fils était à peu près le même; il leur fallait des beautés faciles pour animer la gaieté d'un repas. Mademoiselle Raucourt et Virginie, de l'Opéra, furent choisies pour être les déesses de ce festin. Le maréchal, qui avait soixante-dix-huit ans, fut jeune ce jour-là comme on l'est à vingt-cinq : il dansa, joua mille jeux avec ces divinités, et, comme on avait

travaillé à ce pavillon qu'il avait jadis fait faire pour avoir une glacière, il voulut en aller admirer les embellissements tête-à-tête avec mademoiselle Raucourt. Ce n'était plus cette vertu sévère, que le père conduisait avec des pistolets dans ses poches : rien n'était devenu si humain.

Ce pavillon est assez élevé ; le maréchal y vole ; l'actrice a beaucoup de peine à le suivre. Ils restent ensemble plus d'une demi-heure en contemplation, et mademoiselle Raucourt avoue à son retour que, ce qu'elle a vu de plus étonnant, c'est le maréchal.

Glorieux de cette assertion d'une femme qui devait se connaître en mérite, Richelieu redouble de gaieté et veut absolument que mademoiselle Virginie vienne avec lui faire la même promenade. Ce ne fut qu'après de longues représentations qu'il remit ce pèlerinage à un autre jour.

On prétend que le duc de Fronsac, tout en paraissant rire des folies de son père, réfléchissait en lui-même qu'avec un homme aussi vert l'héritage était encore loin.

A ces moments de dissipation succédèrent bientôt de nouvelles humiliations pour le maréchal. M. Bertin lui dit, de la part du roi, de ne plus aller dans son gouvernement que le maréchal de Mouchi n'y soit ; celui-ci avait été nommé au commandement dont Richelieu jouissait depuis longtemps. Aussitôt le maréchal écrivit au roi ; mais son épître n'eut aucun succès.

Il crut au moins qu'il serait plus heureux pour son procès ; il était sur le point d'être jugé quand il apprit que le roi rétablissait les parlements supprimés. D'abord il se déchaîna contre M. de Maurepas, qu'il regardait comme l'auteur de cette opération ; il prétendit que ce n'était que l'envie de se faire des créatures qui avait pu l'engager à déterminer le roi à faire une démarche aussi inconsidérée, qui tournerait également à son désavantage et à celui de la nation.

Il fallut cependant souscrire à la nécessité. Richelieu, mal-

gré son antipathie contre le parlement, va faire des visites à ses nouveaux juges. Presque tous les jours il monte en voiture à six heures du matin pour aller les solliciter. Il parvient à être accueilli favorablement de plusieurs, et il est obligé de fermer l'oreille aux duretés qu'il reçoit chez les autres.

Un jour, un conseiller lui dit nettement qu'il jugera contre lui, qu'on ne doit avoir aucun égard pour un homme qui a porté le fer et la flamme dans le sanctuaire des lois. Richelieu lui répond tranquillement : « Vous parlez ainsi dans ce moment, « Monsieur ; mais vous êtes trop juste pour ne pas agir d'une « autre manière quand vous serez au palais ».

Personne n'ignore tous les débats du parlement dans cette affaire et son animosité personnelle contre le maréchal ; elle fut au point que, dans une séance, le feu prince de Conti, qui n'aimait pas Richelieu, fut obligé de dire : « Messieurs, nous « ne sommes pas assemblés ici pour chercher des torts à « M. de Richelieu, mais pour juger si les billets de madame « de Saint-Vincent sont vrais ou faux, et je déclare que je dé- « nonce tous ceux qui s'écarteront de ce seul point de l'affaire. »

Nous ne citons ces faits que pour mettre en évidence que le maréchal n'a point été traité avec indulgence par le parlement, qu'au contraire cette compagnie a mis de la sévérité dans tous les points où elle a pu l'attaquer.

Les billets, évidemment faux, furent déclarés tels, et madame de Saint-Vincent fut condamnée à rembourser ceux qui avaient été négociés. Elle n'obtint aucuns dommages et intérêts, quoique mise en prison par le crédit du maréchal ; elle fut même condamnée aux dépens, ce qui prouve bien que le parlement vit en elle l'auteur de faux billets. L'arrêt enjoint à Vedel et à Benevent d'être plus circonspect à l'avenir, et condamne le maréchal aux dépens envers eux : espèce de contradiction. En voici une bien plus grande : il enjoint également au sieur Cauron, convaincu d'avoir fait la fausse acceptation *Peixotto*, d'être plus circonspect à l'avenir, de ne plus altérer

des billets par de fausses signatures, et condamne le maréchal en dommages et intérêts et aux dépens envers cet ancien sous-secrétaire.

S'il était coupable, pourquoi lui accorder ces dommages-intérêts ? C'était récompenser un homme pour avoir commis un faux.

Les autres accusés furent déchargés d'accusation ; le maréchal également condamné envers eux en des dommages et intérêts et aux dépens. Rien n'était plus juste ; il les avait fait emprisonner, la plupart, sans avoir pu justifier qu'ils fussent complices de madame de Saint-Vincent.

Il fut permis d'imprimer cinquante exemplaires de l'arrêt, dont dix pouvaient être affichés ; le tout aux frais du maréchal.

On voit qu'il ne gagna que ce qu'il ne pouvait pas perdre. Il est vrai que, les billets étant déclarés faux, ce fut l'essentiel pour lui ; mais il perdit autant que s'il eût payé les cent mille écus. Les frais que lui occasionna la recherche des témoins, qu'il fallut faire venir de très-loin, furent excessifs ; les dommages et intérêts ne furent point épargnés ; la masse des dépens monta très-haut ; de façon que, si madame de Saint-Vincent, dans le commencement, eût voulu lui promettre de ne pas recommencer, il aurait encore mieux fait d'acquitter les billets de cette faussaire, puisqu'il se serait épargné trois ans de peines et d'inquiétudes, et qu'il n'aurait point amusé si longtemps le public, qui, en général, n'était pas prévenu en sa faveur.

CHAPITRE LXXXIII.

Richelieu parvient à se faire des amis à la cour ; il est moins mal vu du roi, et borne son ambition à régir la Comédie italienne ; détails de ses plaisirs. — Il revoit Voltaire à Paris. — Il se marie pour la troisième fois et épouse madame de Rothe. — Événement qui détermine ce mariage.

Le maréchal de Richelieu, voyant qu'il n'est plus fait pour une cour nouvelle, n'a cependant point assez de courage pour prendre la résolution de n'y plus reparaître. Il a l'expérience qu'on réussit souvent par importunité, et il espère, en bravant les désagréments, parvenir à les faire cesser. Tout persuadé qu'il est d'être mal dans l'esprit du roi, il va faire sa cour sans prendre garde à l'accueil qu'il reçoit. Il se rend chez les ministres ; il leur témoigne tant d'attachement, tant d'égards, il est si séduisant avec eux qu'il est admis peu à peu dans leur intimité. M. de Maurepas lui-même cesse d'envisager un ennemi dans un vieillard encore aimable, qui cherche à le prévenir sur tout ; la reine le regarde d'un œil moins sévère, et le roi s'accoutume par degrés à le voir approcher de sa personne.

Le maréchal, satisfait de ces premiers succès, se livre avec plus de plaisir à des détails de comédie, qui de tout temps l'amusèrent beaucoup. Privé d'aller dans son gouvernement et d'avoir part à des intrigues de cour qui lui deviennent presque étrangères, il n'a plus d'autre occupation que la Comédie italienne. Il faut qu'il commande quelque part, et il devient despote chez les comédiens.

Sa correspondance politique avec sa fille, madame d'Egmont, avait cessé en 1773 par la mort de cette charmante femme, qui réunissait les qualités aimables de son père sans en avoir les

vices, et qui emporta dans la tombe les regrets de tous ceux qui la connaissaient. Madame de Mauconseil, malgré son goût pour l'intrigue, ne pouvait rien à la cour; elle était réduite, ainsi que son vieil amant, à cabaler à la comédie, faute de mieux, et aucun des deux ne perdit son temps.

Le maréchal, par le gain de son procès, trouvait plus de moments à donner à ses plaisirs. Il n'était plus affecté des chansons ordurières et diffamantes qui avaient été répandues contre lui, chansons dans lesquelles il était traîné dans la boue de toutes les manières. Mais si, d'un côté, il avait été traité avec tant de rigueur, de l'autre il avait la consolation de voir qu'en Angleterre même on lui rendait plus de justice. Ses amis, pour effacer jusqu'à la trace d'une affaire si désagréable, s'étaient empressés de lui procurer un extrait du monologue de milord Catesby, dans le drame du *Suicide abjuré,* où il était question de lui. Le maréchal, qui avait coutume de prendre toujours le côté favorable de tous les objets, ne vit plus que les éloges qu'il méritait réellement et oublia bien vite les injures et les satires. Quand par hasard elles frappaient encore ses oreilles, un regard jeté sur ce monologue, qu'on ne sera peut-être pas fâché de se rappeler, lui rendait son entière sérénité. En voici l'extrait.

« La justice n'est qu'un vain nom; l'homme l'a sans cesse dans la bouche, jamais dans le cœur. Notre Bing fut puni pour avoir causé la honte de sa nation; mais Sabran, qui fit la gloire de la sienne, fut-il récompensé? En vain un grand prince destiné au trône lui dit : *Vous portez un beau nom, mais vos actions sont encore plus belles.* Allié au sang royal, ses services n'en sont pas moins oubliés. Réduit dans sa pauvreté à s'arracher des bras d'une épouse chérie, nouveau Bélisaire, il va, à la honte du siècle, chercher aux pieds des Pyrénées une subsistance que d'indignes ministres ont la barbarie de lui refuser. Pourquoi une ingratitude si atroce sous un roi bien-aimé? Hélas! ils ne peuvent pas tout voir; leur sort fut toujours

d'être trompés, bien plus encore que les autres hommes.

« Ferdinand en fut un exemple bien frappant quand on vit à sa cour celui qui découvrit l'Amérique, et qui le fit roi d'un nouvel hémisphère, traité comme un criminel, pour prix d'un si rare service, chargé de fers, victime de l'intrigue des courtisans, toujours jaloux du mérite qu'ils n'ont pas, et des éloges, des honneurs que reçoivent ceux qui savent se rendre utiles à l'État.

« O Colomb ! illustre persécuté, créateur d'un nouveau monde, ta statue érigée à Gênes sera un monument durable qui reprochera aux souverains leur injustice. Mais se corrigeront-ils ? Et le héros à qui, comme à toi, Gênes érigea une statue pour l'avoir sauvée, qui prit sur nous Mahon, etc., et qui, dans cette journée sanglante de Fontenoy, décida enfin la victoire en faveur de Louis, toujours fidèle à son maître, dont il soutint l'autorité contre un parti puissant, livré aujourd'hui au ressentiment de ce même parti, sacrifié à une Messaline chargée de crimes et d'infamie, faussaire reconnue qu'on laisse impunie, n'éprouve-t-il pas la même injustice ? Et si elle se perpétue ainsi sous le meilleur des souverains, comment se flatter qu'elle cesse jamais à la cour des rois ? »

C'était là le talisman qui, en rappelant au maréchal ce qu'il avait été, l'empêchait d'imaginer qu'il eût pu perdre quelque chose dans l'esprit de ses concitoyens. Il croyait avoir assez fait pour que le souvenir de sa gloire pût imposer même à ses ennemis, et il vivait tranquille au milieu des beautés peu sevères qui venaient amuser sa vieillesse. Il était persuadé qu'il ne devait compte de ses goûts qu'à lui-même, et qu'on n'avait aucun droit de lui faire un crime de sa vie privée.

Ses facultés semblent toujours les mêmes, et les divinités qui, à l'aspect du vieillard, prétendaient rajeunir ce nouvel Eson, étaient tout étonnées de voir qu'il n'avait pas besoin du secours de leurs charmes. Toutes les débutantes étaient instruites du sacrifice qu'il exigeait. Les actrices reçues ignoraient

encore moins qu'elles devaient payer l'augmentation qu'elles demandaient ; de façon que le maréchal n'était occupé presque tous les matins qu'à donner et à recevoir.

Quoique madame Rousse fût sa maîtresse en titre, cela ne l'empêchait pas de lui adjoindre une foule de femmes de toute espèce. Quelquefois, le soir, quand il se trouvait dans l'inaction, il ôtait toutes ses marques distinctives, mettait une redingote commune, sortait à pied par son pavillon du boulevard, et allait rendre visite à ces beautés ambulantes dont la rencontre est si fréquente dans Paris. D'autres fois mêmes il en faisait venir chez lui, et ses laquais étaient surpris de voir sortir de chez monseigneur des femmes qui, la veille, ne leur avaient pas paru dignes de leur attention. Un soir, après une de ces promenades nocturnes, son valet de chambre de garde lui vit mettre son épée sous sa redingote et reprendre le même chemin du boulevard. Comme il était dangereux de le questionner ou de le suivre, il attendit son retour avec inquiétude. Probablement il avait eu quelque querelle ; mais on n'a jamais su comment elle s'était terminée, car il revint tranquillement, sans laisser aucun indice de ce qui s'était passé.

Ces traits d'étourderie ne doivent pas surprendre dans le maréchal ; il a dit vingt fois, pendant le cours de son procès avec madame de Saint-Vincent, quand la famille de cette dernière fit répandre des Mémoires si affreux contre lui, qu'il aimerait cent fois mieux que la Provençale choisît un champion dans sa famille pour terminer avec lui leur différend en champ clos, et, quoiqu'il eût soixante-dix-huit ans, il était assez confiant et assez brave pour se battre contre un jeune homme.

Malgré son goût pour le changement, goût qui ne faisait qu'augmenter avec l'âge, mademoiselle Colombe l'aînée parut être la femme qu'il distingua davantage. Il fit faire son portrait, et, quand cette actrice manquait au public ou à ses camarades (ce qui n'était pas rare), il répondait aux plaintes qu'on venait lui faire : *Que voulez-vous que je lui dise ? Elle*

est si belle ! Il avait le journal scandaleux de tout ce qui arrivait aux actrices et s'amusait beaucoup des tours qu'elles jouaient à leurs amants. Quand il apprenait que quelques-uns avaient été rançonnés, il disait assez plaisamment qu'il fallait bien que le prêtre vecût de l'autel.

Un jour, il rencontre chez lui une débutante des Français qui venait faire sa cour au supérieur. Elle avait du talent, mais elle parlait un peu difficilement et était petite, ce qui fit dire au maréchal qu'elle avait la langue trop longue et les jambes trop courtes. Malgré ces défauts, le public paraissait très-content d'elle. M. de Richelieu, en lui faisant son compliment, trouva quelque chose à redire sur sa manière de déclamer : elle était simple, et monseigneur aimait un peu l'emphase. Il l'assura que le bon goût de la tragédie était perdu, que mademoiselle Lecouvreur ne jouait pas comme les actrices d'aujourd'hui, qu'il fallait faire sentir chaque vers; et il prétend qu'il veut à l'instant même lui donner une leçon.

Il se mit alors à déclamer le rôle d'Émilie, dans la tragédie de *Cinna*. Le maréchal avait la voix haute et dans la tête, de façon qu'en déclamant cette voix produisait des sons aigus et discordants. Il s'animait pour donner de la chaleur; il multipliait de grands gestes, qu'il accompagnait, pour produire le jeu muet de la scène, de grimaces et de contorsions plus risibles encore. Il est cependant enchanté de lui, dit à l'actrice de bien l'observer; que c'est la façon de réciter des vers des Baron, des Dufrêne, des Lecouvreur, des Champmelé; que c'est là du talent. La malheureuse débutante était sur les épines; elle suffoquait de rire et se mordait les lèvres pour résister à la tentation. Heureusement la leçon se termine, et M. de Richelieu croit qu'il lui est dû un double salaire, comme premier gentilhomme de la chambre et comme maître de déclamation.

Il ne manque pas d'aller à la Comédie le premier jour que cette actrice est annoncée; il monte à sa loge après la représentation, l'assure qu'elle a fait de grands progrès, qu'elle a par-

faitement profite de ses conseils, et qu'il est bien fâché de n'avoir pas le temps de lui en donner plus souvent. C'est de l'actrice elle-même que nous tenons cette anecdote.

Si les rides se multipliaient sur le visage du maréchal, il ne perdait point en vieillissant de son amabilité envers les femmes; il n'en approchait aucune qui ne fût enchantée de son air galant et de ses reparties agréables.

La femme d'un conseiller du parlement de Rouen vint voir Paris, et, de toutes les curiosités qu'elle croyait admirer, la vue du maréchal de Richelieu, dont elle avait tant entendu parler, était ce qui la tentait le plus. Il ne fut pas difficile de lui faire voir au spectacle cet homme célèbre. « Quoi, dit-elle! c'est cette poupée, cette mine ridée, qui a tant fait parler et courir les femmes! Mon Dieu, comme de loin on grossit les objets! Voilà déjà un de mes désirs bien vite éteint! »

Cependant, si le héros lui a fait une impression si défavorable, on lui assure que son hôtel, qui renferme mille choses précieuses, fixera plus agréablement ses regards. Le jour est pris, et une personne qui connaissait un secrétaire se charge de l'y conduire avec une amie.

On les mène dans les appartements du haut, dont la magnificence les étonne. Descendues ensuite dans celui du maréchal, qui venait de sortir, elles admirent à leur aise les beautés qu'il contient; mais, en entrant dans un grand cabinet, près de la bibliothèque, le premier objet qui se présente à elles, c'est le maréchal lui-même, qui était rentré par une porte dérobée sans qu'on s'en fût aperçu. Les dames se retirent; le maréchal les suit en leur disant; « Je vois, Mesdames, que vous êtes ici guidées seulement par la curiosité de voir mes appartements; je désirerais qu'un autre motif vous y conduisît. Je vous gêne; je me retire; je n'ai jamais su mettre obstacle aux désirs de la beauté. Soyez libres chez moi; examinez tout; je ne suis plus rien et me sauve. » En même temps il ouvre une porte du jardin et disparaît avec la célérité d'un jeune homme.

« En vérité ! il est encore charmant, s'écrie l'étrangère. Je vois qu'il a dû faire tourner bien des têtes ; quand il parle, on ne s'aperçoit pas qu'il est vieux. »

Une autre fois, il rend une visite à une marquise chez qui il n'avait point encore été. Son coureur se trompe et l'annonce chez une autre femme, dont l'appartement était vis-à-vis celui de la marquise. En entrant, le maréchal voit qu'on s'est mépris ; il salue la femme avec grâce en lui disant : « Pardon, Madame, de l'étourderie de mes gens. J'allais voir une jolie femme, et je ne suis trompé que par le nom. Recevez mes excuses de ma brusque visite, et en même temps croyez que je n'oublierai jamais de ma vie que je dois des remercîments au hasard de m'avoir procuré une vue aussi agréable. » Il sort en disant ces mots, et laisse cette femme toute surprise de trouver un vieillard aussi galant. Elle détestait M. de Richelieu à cause de son procès, et nous sommes témoin que depuis ce moment elle changea de façon de penser.

Si M. de Richelieu était toujours l'adorateur des femmes, il n'en était souvent pas moins ingrat envers elles. Il avait sans doute contribué à l'avancement de madame du Barry, mais en même temps il avait tiré parti de son crédit pour faire réussir ce qu'il désirait ; il lui devait encore plus de reconnaissance qu'elle n'avait de remercîments à lui faire, puisqu'il n'était pas la première cause de sa fortune ; et cependant, quoiqu'il se fût affiché pour son chevalier, il l'oublia dès qu'elle fut au couvent et lui fit à peine quelques visites à son retour à Luciennes.

Si ce n'était pas l'envie de plaire à la nouvelle cour qui l'éloignait de cette divinité, aux pieds de laquelle il avait brûlé tant d'encens, il en faudrait conclure qu'esclave des circonstances il croyait ne devoir aucun égard à ceux qui ne pouvaient plus lui être utiles.

L'arrivée de Voltaire vint lui procurer de nouveaux plaisirs. Depuis longtemps ce patriarche de notre littérature n'avait vu la scène française, sur laquelle ses ouvrages avaient été si

souvent applaudis. On jouait alors une de ses dernières tragédies; *Irène*, où l'on apercevait encore des étincelles de génie, captivait les suffrages, et l'on crut qu'un vieillard près de sa tombe, malgré les décrets lancés contre lui, pouvait sans crainte venir au milieu de ses adorateurs et être le témoin de ses derniers succès.

Le maréchal s'empresse d'aller voir son ancien ami ; ils parlent de leurs erreurs, de leurs folies, et tous deux rajeunissent un instant par le souvenir. Bientôt on prépare au poëte ce beau moment où il fut couronné sur le théâtre de la Nation. Ce ne fut point la faveur, mais l'ivresse publique, qui lui décerna la palme. Le souverain le plus chéri, le plus digne de l'être, n'aurait pu recevoir des hommages plus purs et plus multipliés. Richelieu, qui partageait le triomphe de son vieil ami, va lui témoigner tout le plaisir qu'il ressent de l'accueil que le public vient de lui faire ; il croit que la tête de Voltaire est aussi exaltée que la sienne, et il est étonné de le voir chercher lui-même à éteindre la joie qu'il doit éprouver. Tous deux criaient plutôt qu'ils ne parlaient. Nous allons rapporter leur conversation, qui est bien propre à faire connaître l'âme de Voltaire.

« Eh bien ! mon cher Voltaire, dit le maréchal, vous devez être bien satisfait? — Ils m'ont tué avec leurs couronnes ; j'en ai un peu plus que les autres, et voilà tout ! — Mais, mon ami, ce transport universel, cette ivresse générale, tout cela a dû vous faire un bien grand plaisir ! — Monsieur le Maréchal, c'est le triomphe d'Arlequin, en comparaison des vôtres. — Que dites-vous? Si j'ai un petit coin dans l'histoire, vous y aurez la première place. — Elle ne sera donc pas faite par ce Clément et tous les barbouilleurs de sa classe. — Mon cher Voltaire, il n'y a point de Clément qui tienne ! Ce jour-ci doit vous faire voir combien vous êtes aimé, combien on rend justice à vos talents. Avez-vous vu ce concours de peuple qui suivait votre voiture? cet enthousiasme qui partait du cœur, et qui n'était pas factice? Ce n'était point l'envie seulement d'applaudir, qui

nous faisait battre des mains ; c'était un besoin impérieux qui nous commandait à votre aspect ; c'était le grand homme qui nous arrachait une preuve démonstrative d'admiration. Jouissez mon ami, de ce beau moment ; il fait votre éloge et celui des Parisiens. — Je sais apprécier tout cela, Monsieur le Maréchal. N'en ont-ils pas fait autant pour ce malheureux *Siége de Calais ?* »

On voit à quel point cet homme vraiment extraordinaire, qui a laissé si loin derrière lui tous ceux qui ont voulu suivre la même carrière, qui a porté partout le flambeau de la philosophie, qui a su amuser en instruisant, enfin qui a réussi dans presque tous les genres, avait le malheur d'empoisonner tous les instants de jouissance que ses triomphes devaient lui procurer.

Le maréchal passait peu de jours sans voir son ami ; ils avaient tant de choses à se dire que leur conversation était toujours intéressante. Voltaire laissait sans cesse paraître le regret qu'il avait de n'être pas demandé à la cour, où il croyait aussi mériter quelque accueil ; il avait peine aussi à se consoler de la mort de Lekain, qui avait été mis en terre le jour de son arrivée. *La tragédie est morte avec lui*, disait-il ; *il ne faut plus en faire.*

Tout le monde sait que cet homme célèbre ne jouit pas longtemps de sa gloire, et que M. de Richelieu crut le rappeller à la vie en lui envoyant de son opium préparé. Le remède fut infructueux ; mais le public crut, comme nous l'avons déjà dit, qu'il avait précipité la fin des jours de Voltaire.

Le maréchal fut aussi sensible à sa perte qu'un homme qui tient à peu de chose peut l'être. Ce qui le révolta le plus, ce fut le refus que fit le curé de Saint-Sulpice de rendre les derniers honneurs à son ami.

M. de Richelieu déclama quelque temps contre cet événement ; mais, dissipé par le plaisir, il oublia bientôt son ami et le curé.

Il apprend qu'à Bordeaux on a tiré le canon pour l'intendant.

Sevère observateur de l'etiquette, ne pouvant plus aller réprimer lui-même cet abus, il en porte ses plaintes au maréchal de Mouchi, qui lui répond qu'il trouve la canonnade aussi extravagante que lui; que, si elle était du château Trompette, il laverait la tête à M. de Fumel; mais qu'elle est partie des vaisseaux, où chaque particulier est le maître de faire canonner une femme de chambre. « Votre protégé Louis, ajoute-t-il, a voulu faire sa cour pour avoir de l'argent pour le bâtiment de la Comédie, et a pétardé en conséquence monseigneur l'intendant. »

Cependant, au milieu de ses plaisirs, il se trouvait quelquefois isolé; il avait souvent parlé de se remarier, et il avait été question de la présidente Portail; ensuite il voulut choisir une jeune princesse d'Allemagne; mais tous ses projets s'évanouissaient bientôt. Ce qu'il trouvait de plus piquant dans ce dernier hymen était de contracter trois mariages sous trois règnes différents; car il tenait toujours aux choses singulières.

Une indisposition très-grave le détermina enfin à choisir une compagne pour veiller à la conservation de ses jours. Une indigestion le mit à toute extrémité; on crut qu'il touchait à son dernier moment. Un homme monte à cheval et court avertir son fils, qui chassait dans la plaine de Gennevilliers; ses amis le regardent déjà comme un nouvel héritier, et le duc vole recueillir les derniers soupirs de son père. Il le trouve sans connaissance, pâle, défiguré, les traits renversés; il l'appelle en vain; le maréchal ne tient presque plus à la vie. Le fils ne peut soutenir ce spectacle déchirant, et va chez son beau-frère, le comte d'Egmont, attendre que son père soit mort. Quoique frappé du coup qui le menace, il ne peut s'empêcher de réfléchir sur le bien immense qui l'attend, et, malgré lui, ces idées de fortune diminuent un peu l'accablement où il est plongé. Il attend de moment en moment la fatale nouvelle; mais le Ciel, qui a pitié de sa douleur, rend ce père tendre à la vie: on lui annonce qu'il est beaucoup mieux; il va le voir; et le pre-

mier mot que lui dit le maréchal, c'est : *Je ne suis pas encore mort; vous n'hériterez pas cette fois-ci.*

Quand M. de Richelieu reprit connaissance, on lui avait fait part de la visite du duc de Fronsac, et, comme, parmi ce qui l'entourait, il y avait des gens peu portés pour lui, ils firent entendre au père qu'il était arrivé avec toute l'avidité d'un héritier; ce qui avait indisposé un peu le vieillard, qui, dès le lendemain, fit des visites dans Paris.

Il avait l'habitude d'aller chez madame de Rothe, veuve d'un colonel irlandais, qui demeurait aux Tuileries. Quoiqu'elle fût logée très-haut, cela n'effrayait pas M. de Richelieu, qui avait du plaisir à trouver l'amitié dans ce réduit élevé. L'accident qui venait de lui arriver lui avait fait sentir plus que jamais le besoin d'une femme complaisante qui prodiguerait ses soins a sa vieillesse; il vit dans cette dame l'être qui lui était nécessaire, et bientôt lui proposa sa main.

Madame de Rothe n'imagina pas qu'elle dût se refuser au bonheur de M. de Richelieu, ni que la tranquillité que lui donnait un état obscur pût l'emporter sur l'existence brillante qu'on lui offrait et sur le plaisir d'être la femme d'un Pair, doyen des maréchaux de France; car M. de Richelieu venait d'avoir le tribunal. Le mariage fut résolu, et le maréchal courut aussitôt chez son fils pour lui en faire part.

Cette nouvelle parut le surprendre; il crut que son père voulait faire une plaisanterie; mais le maréchal l'assure qu'il a fait un choix qui sera le charme de sa vieillesse; il ajoute qu'il s'est marié à sa fantaisie et qu'il peut bien en faire autant; que d'ailleurs il ne doit pas craindre les enfants; que, s'il a un fils, il en fera un cardinal, et qu'il doit savoir que cela n'a pas fait de mal à leur famille.

Le mariage fut célébré, au grand contentement du maréchal et de madame de Rothe; et le marié, âgé de quatre-vingt-quatre ans, se conduisit beaucoup mieux ce jour-là qu'il n'avait fait avec sa première épouse, quoiqu'il n'en eût alors que seize.

CHAPITRE LXXXIV.

Le maréchal s'occupe entièrement du tribunal et de la Comédie. — Il va faire son année de service à la cour. — Il est pendant quelque temps le seul des premiers gentilshommes de la chambre en état de faire ses fonctions. — Il n'est point fidèle à sa dernière femme. — Une ancienne maîtresse le fait son légataire universel. — Affaire de M. de Noé, d'Arthur. — Le maréchal perd la tête; on lui ôte le tribunal; il meurt.

La maison de M. de Richelieu prit une autre face depuis son mariage. Ce torrent de filles cesse d'y circuler; les comédiennes seules ont le droit d'approcher de leur supérieur, et la maréchale, encore étonnée de l'état nouveau où elle se trouve, devient médiatrice des grâces qu'il accorde. L'Opéra-Comique, cet enfant adopté par la Comédie italienne, qui, après avoir couru de foire en foire, de tréteaux en tréteaux, avait obtenu une existence fixe, venait de chasser sa mère, pour s'associer à une nouvelle Comédie française. Tout Paris désirait une seconde troupe et seconda d'abord les premiers essais de celle établie sur le Théâtre Italien; mais le choix des sujets fut si mal fait que le public, toujours peu consulté, se dégoûta bientôt d'un genre qu'il aurait désiré voir uni à l'Opéra, s'il eût été mieux étayé.

Les comédiens, toujours certains d'être les maîtres avec un supérieur qui ne pouvait rien refuser à une jolie femme, firent des règlements à leur fantaisie, que le maréchal signa comme s'ils eussent été les siens. Les intendants des menus, plus puissants que les premiers gentilshommes, qu'ils menaient au gré de leurs caprices, appuyèrent ces règlements iniques, qui favorisaient leurs maîtresses et leurs protégées. Les auteurs seuls, quoiqu'on disposât de leurs intérêts, ne furent point appelés, et ils subirent les lois sans les connaître.

Ils représentèrent en vain que la masse générale des gens

de lettres qui travaillaient pour ce théâtre le faisait absolument subsister, puisque, n'ayant aucun fonds, il lui fallait continuellement des pièces nouvelles; que cependant tous les auteurs ensemble n'avaient pas pour rétribution ce que trois comédiens retiraient de leur part; qu'ils ne partageaient pas dans les petites loges, dont le produit était de quatre cent mille livres par an, et qu'il était juste que leur sort fût à proportion de la part des comédiens qu'ils faisaient vivre splendidement, et dont la plupart cependant avaient des dettes.

Mais leur voix se perdit dans le désert; ils n'avaient pas de femmes pour aller en députation appuyer leurs demandes; leur arrêt était prononcé : il fut exécuté. Ils furent molestés par une double lecture, que ce théâtre seul s'arrogea le droit d'exiger, parce qu'elles eurent d'inconvénant, par les tracasseries des distributions et répétitions, et enfin par la rétribution injuste qu'ils retiraient, rétribution faite sans avoir établi la recette du jour et la dépense, et présentée sur un chiffon de papier par un contrôleur. Quand par hasard un auteur plus sacrifié encore que les autres parvenait à se faire entendre du maréchal, il lui répondait : *Que voulez-vous? Ils ne sont pas riches; ils n'ont eu cette année-ci que vingt-quatre mille livres de part.* Et l'auteur était obligé de se retirer en souhaitant, puisqu'il le fallait, que cette part montât à cent mille livres, pour retirer lui-même quelque fruit de ses travaux.

D'ailleurs, tout plaignant était éconduit par un ancien comédien italien qui avait eu l'adresse d'échapper à la proscription générale, qui était resté comédien sans l'être, puisqu'il ne jouait plus, et qui, connaissant son inutilité, s'était rendu nécessaire en se mêlant de tout. Plus Italien encore que les autres, souple, rampant dans le besoin, il avait été conservé par pitié et devint despote quand il se crut appuyé du supérieur. Cet homme adroit connut le faible du maréchal; il allait chaque jour lui conter l'anecdote scandaleuse de la Comédie, ce que telle actrice avait fait, le résultat de l'assem-

blée ; et le vieillard, qui aimait toujours les aventures gaillardes, prit tant de plaisir aux récits de ce baladin qu'il lui devint absolument essentiel, et qu'il lui fut aussi nécessaire tous les matins que son thé, dont il avait depuis longtemps contracté l'habitude. On juge bien qu'un tel agent avait toujours raison ; et c'était devant cette respectable idole que tout auteur devait s'humilier s'il voulait être joué.

Le maréchal, malgré les grandes occupations de la Comédie italienne, ne négligeait pas les affaires du tribunal. D'un côté il trouvait du plaisir, et de l'autre il avait de quoi satisfaire son goût pour le luxe et les objets de représentation. Il s'occupa d'abord de se faire rendre avec ostentation tous les honneurs dus à sa place ; il fut flatté de voir une nouvelle cour reparaître chez lui, et il crut encore jouir de ces moments heureux où tout s'empressait à satisfaire sa vanité.

Toujours fastueux, il tint un état considérable, et c'est peut-être un reproche qu'on doit faire à sa nouvelle épouse d'avoir souffert qu'on dépensât plus de cent mille livres par an seulement pour la table ; et le reste était à proportion. Il fallait plutôt faire payer des créanciers à qui il était dû depuis longtemps ; il lui aurait été facile d'acquitter pour un million de dettes en huit ans, et, au lieu d'entendre les plaintes de ces mêmes créanciers, elle jouirait actuellement du bonheur de les savoir heureux et soldés. Le maréchal avait plus de quatre cent cinquante mille livres de rente, en abandonnant cinquante mille écus pour un objet aussi sacré, il restait un revenu assez considérable pour vivre encore splendidement, et les anciens serviteurs du maréchal n'éprouveraient pas l'incertitude cruelle de jamais toucher les legs qui leur ont été faits.

M. de Richelieu, qui, par les affaires du tribunal, se trouvait en relation avec tous les ministres, allait fréquemment à Versailles et trouvait même les occasions d'y être utile. Ce n'était plus ce courtisan presque proscrit de la cour ; il y était vu comme un homme extraordinaire, qui bravait toutes les in-

firmités de la vieillesse. Il vint faire son année de service. Il partagea avec sa femme tous les avantages de sa place ; il recevait les ministres, allait chez eux, et put se croire encore sous le règne du feu roi, par le crédit dont il jouissait. Louis XVI le recevait avec bonté, et se ressouvenait quelquefois que, si ce vieillard avait des torts, il était peu de courtisans qui eussent fait autant de belles choses que lui.

Par la suite, quand la surdité du maréchal devint plus forte, le roi eut assez d'indulgence pour ne pas lui dire de quitter une jeune cour qui n'était plus faite pour son âge. Quelques légères humeurs passagères l'en avertissaient quelquefois ; mais M. de Richelieu, qui voulait toujours tenir à quelque chose, ne prenait pas garde à ces petits désagréments. La nature même de son service devait l'engager à y renoncer : il faut être longtemps de bout ; mais le plaisir qu'il éprouvait sans doute à être auprès du roi l'empêchait de s'apercevoir de sa lassitude ou la lui faisait supporter.

Cependant parfois la fatigue devait être longue. Un soir il présente, selon l'usage, la robe de chambre au roi. Sa Majesté, occupée à parler chasse, ne l'aperçoit pas, et va causer avec un chasseur qui était du côté opposé ; le maréchal, les bras tendus, le suit en chancelant ; le roi, plein de son sujet, revient à l'endroit d'où il était parti. Le maréchal, toujours muni de la robe de chambre, revient sur les pas de son maître, qui fait encore quelques tours sans le voir ; et cette scène, qui, si on osait la comparer à une comédie, ressemble parfaitement à celle d'Hector dans *le Joueur*, dura quelques minutes, et ne fut pas suffisante pour déterminer M. de Richelieu à renoncer aux honneurs de présenter une chemise et un chapeau.

Il était encore glorieux d'avoir été appelé près du roi parce que tous ses camarades étaient malades ; lui seul, malgré son âge, se trouvait en état de les remplacer. Son fils gisait dans son lit, rongé de goutte et d'ennui ; il va le voir en même temps, et trouve singulier qu'un jeune homme soit déjà sujet

aux maux de la caducité. Il lui dit qu'il faut du courage, et que, quand il a la goutte à un pied, il se tient sur l'autre; en même temps, pour le lui prouver, il reste plus d'une minute sur une jambe. Le duc de Fronsac n'avait point assez de ses douleurs. Pour être convaincu par cette belle expérience que l'héritage n'approchait pas.

Le maréchal allait parler comédie chez M. de Maurepas, et, comme ce ministre aimait pour le moins autant donner son attention aux choses agréables qu'aux affaires, il en était bien accueilli. En qualité de premier gentilhomme, il s'empressait de faire jouer les pièces qui lui convenaient, et il obtenait quelques grâces pour prix de ses soins et de sa complaisance. Il fut même question un jour d'arranger un souper avec mademoiselle Contat, qui avait fait grande sensation à la cour dans plusieurs rôles, et surtout dans celui des *Folies amoureuses;* M. de Maurepas en parut épris, et on cherchait à terminer le roman en lui faisant payer les dettes assez nombreuses de cette actrice, qui ne concevait pas qu'on pût vivre avec trente mille livres de rente. Le ministre cependant trouva les dettes trop chères ou n'eut point assez d'amour pour les acquitter. M. le comte d'Artois s'en chargea peu de temps après.

M. de Richelieu était gouverné dans son intérieur par sa femme, dont il ne pouvait trop reconnaître les soins. La gouvernante la plus minutieuse n'aurait pas pu porter plus loin les attentions : elle écartait jusqu'aux mouches qui venaient tourmenter son époux; elle prenait des précautions pour qu'il n'eût pas occasion de se livrer à son ancien goût, à ce goût des femmes si souvent satisfait; elle craignait, avec raison, qu'en altérant ses forces il n'accélérât la fin de sa carrière et en perdant un ami elle sentait bien que tout l'éclat dont il brillait cessait de rejaillir sur elle.

Cependant son vieil époux trouvait les moyens de mettre en défaut sa vigilance craintive. Quoique la maréchale fût presque toujours témoin des audiences qu'il donnait aux actrices, il

savait saisir de petits moments favorables, et elle ne put éviter le sort de ses deux premières femmes. Il prétextait des affaires pour sortir seul et pour donner des rendez-vous.

Il avait reçu plusieurs lettres d'une femme qui demeurait dans le carrefour de la Comédie italienne. C'était une jeune beauté, ni vestale, ni tout à fait fille, qui, après lui avoir écrit pour l'avancement d'un parent qu'elle avait dans la connétablie, lui demandait un rendez-vous chez lui. La dernière lettre était agréablement tournée; elle donna envie au maréchal d'aller voir l'objet qui réclamait ses bontés. Il charge son laquais de confiance, nommé Quosimo, au fait de ces sortes de détails, de porter une réponse à cette dame, d'examiner en même temps si elle est jolie, et, dans ce cas, de lui dire qu'il ira demain à midi chez elle.

Le rapport est favorable. M. de Richelieu sort à l'heure prescrite, en annonçant une visite au maréchal de Biron, avec lequel il était alors en querelle, parce que ce dernier, en qualité de colonel des gardes-françaises, désignait une place distinctive pour sa voiture à la porte de tous les spectacles et n'en voulait pas fixer une pour celle du premier gentilhomme. Mais cette affaire l'inquiète peu dans ce moment; il se fait conduire chez la dame qui l'attend.

Il voit que son homme ne l'a pas trompé, trouve une jeune blonde de vingt ans, bien faite, qui réunit de beaux yeux à la bouche la mieux ornée. Tout invitait à l'amour en la voyant, et le maréchal, qui avait alors plus de quatre-vingt-six ans, sentit qu'il rajeunissait près d'elle. Il lui promet d'avancer son parent et l'assure qu'il n'a rien à refuser à une aussi charmante personne; mais en même temps il la supplie d'avoir pitié d'un bon vieillard qui ne peut l'admirer sans retrouver son printemps, et qui brûle de rendre hommage à des charmes qu'il aperçoit. La dame croit que M. de Richelieu est habitué à ces expressions hyperboliques; elle badine avec lui; mais le maréchal insiste et exige service pour service. Poussée à bout, la jeune blonde

s'imagine qu'elle n'a pas de grands risques à courir, et moitié curiosité, moitié envie de réussir dans sa demande, elle s'humanise pour le bon vieillard; elle se persuade que l'infidélité qu'elle commet ne sera pas grande... Quel fut son étonnement! La métamorphose est complète; c'est un jeune homme qui l'adore, qui lui en donne des preuves réitérées, et qui la laisse surprise et ravie d'un tête-à-tête aussi inattendu. Nous tenons ce fait d'une de ses amies, à qui elle a dit « qu'à vingt ans on n'aurait pas pu se mieux conduire que le maréchal. »

Il est certain qu'il n'éprouvait presque aucune infirmité de la vieillesse; un peu de surdité, qui augmentait dans certains temps, était le seul tort de la nature envers lui. Du reste, il en était l'enfant gâté; il montait encore à cheval; il n'y avait pas très-longtemps qu'il faisait des courses considérables pour son âge; il allait dîner à cheval à Conflans, chez l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, et revenait de même au galop. Il lui était réservé de faire jusqu'à la fin de sa vie des choses extraordinaires. Il était très-lié avec M. de Beaumont, et monseigneur, qui excommuniait les comédiens, qui ne voulait pas qu'on les mariât sans qu'ils renonçassent au théâtre, qui exigeait, pour leur accorder la sépulture, qu'ils fissent en mourant amende honorable de leur profession, cet homme, toujours en convulsion quand il parlait de l'anathème prononcé contre les histrions, vint un jour demander à son ami un ordre de réception pour la Comédie italienne. Le maréchal, accoutumé à tout, fut étourdi de la demande; il croit n'avoir pas bien entendu M. l'archevêque et le fait répéter; mais enfin il ne peut plus douter qu'il s'intéresse à madame la Caille, dont il vante l'honnêteté, s'il n'a pas lieu d'en prôner les talents. L'état du protecteur, son zèle apostolique, la singularité de sa demande, tout engagea le maréchal à signer sur-le-champ l'ordre de cette actrice, dont il soutint la médiocrité, par attachement pour le prélat, envers et contre le public et les comédiens.

Il était encore réservé au maréchal d'être fait légataire universel d'une femme qui se ressouvenait avec plaisir de quelques moments qui lui avaient été anciennement donnés. Cette dame, nommée Gayac, qui demeurait à Compiègne, crut probablement s'honorer en léguant à peu près cent mille livres, sans compter le mobilier, à un grand seigneur qui n'avait pas besoin de cette augmentation de fortune, et en deshéritant un neveu sans secours, qui était en apprentissage chez un ouvrier.

Le maréchal n'eut d'autre embarras pour recueillir cette succession que de terminer un différend qui était survenu, pour l'héritage, entre lui et son fils. La bonne dame avait substitué une partie de son bien en faveur du duc de Fronsac, et celui-ci, qui ne demandait pas mieux que d'hériter aussi vite que son père, voulait entrer en jouissance dans le moment; il contesta la délivrance du legs. Cette petite altercation se termina par un compromis d'avocats.

Cependant, au milieu de ces démêlés, le pauvre neveu élevait la voix; il avait fait un Mémoire par lequel il réclamait un bien qui devait légitimement lui appartenir; il peignait sa misère, le besoin qu'il avait d'être secouru, et il tendait les bras vers les légataires, qui nageaient dans l'opulence. Ses plaintes furent inutiles; la loi était contre lui, et le cri de la justice et de l'humanité ne fut point entendu. On prétend que plusieurs personnes s'écrièrent alors qu'elles seraient au désespoir d'être grands seigneurs à condition de penser aussi mal.

Le prince Henri de Prusse vint à Paris, et le maréchal, toujours prêt à se signaler, lui donna un fête superbe dans son hôtel. Il cause avec lui de ses anciennes campagnes, des fautes qui ont été commises, avec une présence d'esprit qui étonne le général prussien. M. de Richelieu, pour qui le roi de Prusse avait de la considération, saisissait toutes les occasions d'entretenir une correspondance avec ce souverain; il lui avait écrit sur différents objets, et la dernière fois ce fut pour lui recommander le comte de Chinon (actuellement M. de Fronsac),

qui allait voyager en Allemagne. Il avait une prédilection particulière pour ce petit-fils. Croyant sa succession meilleure qu'elle n'était, il l'avait fait son légataire universel ; il était enchanté des heureuses dispositions qu'il annonçait, et disait continuellement qu'il aurait toutes ses bonnes qualités sans avoir ses défauts (1).

La réponse que fit le roi de Prusse au comte de Chinon prouve à quel point il admirait le cardinal de Richelieu et qu'il estimait aussi les talents du maréchal. Il s'informe du jeune comte comment il se nomme, et, sur ce qu'il lui dit qu'il s'appelle Chinon, le monarque reprend : « Qu'est-ce Chinon ? Je ne connais pas ça. Monsieur, quand on porte un nom comme celui de Richelieu, on ne doit pas le changer pour un autre. »

On peut juger que la vanité du maréchal fut bien satisfaite quand il fut instruit de cette anecdote.

L'âge altérait peu à peu ses organes ; mais il éprouvait dans les idées des disparates qui annonçaient le ravage des années. On s'en aperçut la première fois à la Comédie italienne, où il demanda : *On ne s'avise jamais de tout*, joué par madame la Ruette et Cailleau, qui étaient retirés du théâtre depuis bien longtemps ; et cependant en s'affaiblissant il ne cessait pas d'être altier.

Tout éloigné de Bordeaux qu'il fût, il voulait toujours y avoir de l'influence. Il avait obtenu la permission d'y retourner,

(1) Le maréchal voyait juste. Le jeune de Fronsac actuel a été très-bien élevé, et accoutumé dès l'enfance, par un bon instituteur, à connaître que la naissance et la fortune, qui devaient établir une différence entre les hommes, n'en formaient point assez pour donner le droit d'humilier et de tyranniser ses semblables. Tous ceux qui le connaissent peuvent répondre de son honnêteté. Il ne s'est pas cru dispensé du travail, et sait parfaitement cinq ou six langues. Enfin on peut assurer qu'il n'avait pas besoin de la Révolution pour apprendre à penser en homme juste, et qu'en suçant le lait aristocratique de la maison de Richelieu il a su développer par l'étude le germe des vertus du citoyen et du sage.

(*Note du premier éditeur.*)

et faisait tous les printemps les projets d'aller voir la salle de spectacle qu'il y avait fait bâtir. Sa femme qui craignait que le voyage ne lui fût nuisible, trouvait le moyen de détourner ces idées; mais le maréchal, voulant sans cesse les réaliser, s'occupait comme autrefois des détails de son gouvernement.

Il avait donné des ordres pour le spectacle. Il défendit que les jurats allassent dans sa loge, prescrivit au suisse de ne laisser entrer sur le théâtre que ceux qui seraient de service, et voulut faire exécuter rigidement les règlements qu'il donnait.

M. de Noé, maire de la ville, prétendait au contraire, en cette qualité, avoir quelques droits sur la Comédie, et surtout jouir de celui de donner des ordres au suisse, que la ville de Bordeaux payait. En conséquence, il entre sur le théâtre avec quelques jurats; le suisse lui en refuse l'entrée; le maire le menace de la prison, et, malgré sa résistance, pénètre sur le théâtre.

La plainte est aussitôt portée au maréchal, qui, croyant son autorité compromise, recouvre toutes ses forces et sa présence d'esprit pour se venger. Il fait envisager le suisse comme une sentinelle qui a été forcée dans son poste, et croit devoir agir militairement avec M. de Noé. Chef du tribunal, il le fait mander pour rendre compte de sa conduite. M. de Noé, qui se persuade que ce n'est qu'une affaire de police, refuse d'obéir et écrit au ministre à ce sujet.

La contestation est portée au conseil, composé de gens à qui le maréchal a rendu quelques services ou qui veulent l'obliger, et l'affaire est renvoyée au tribunal, pour en connaître. Voilà M. de Noé entre les mains de son adversaire, qui use de toute son autorité pour le punir; il s'agit de se venger : le maréchal est actif. A l'expiration des délais, M. de Noé ne paraît point devant ses juges; les ordres les plus sévères sont donnés à toutes les maréchaussées de l'arrêter partout où il sera, et de le conduire pieds et mains liés à Paris. Il fut obligé de se sauver, de s'expatrier, et de ne reparaître qu'après la mort de son persécuteur.

Arthur, connu par sa manufacture de papiers, avait achete de M. d'Angivilliers un terrain sur le boulevard. Se croyant libre de disposer d'un bien qui est à lui, il fait bâtir la maison qu'on y voit en face du pavillon appelé d'Hanovre. Le marechal, en se promenant, voit élever l'édifice. Il avait toujours eu assez de crédit pour contenir tous ceux qui avaient voulu borner sa vue de ce côté. Quoique, à dire la vérité, ce bâtiment ne le gênât en rien, il trouve mauvais qu'on bâtisse de l'autre côté de la rue sans sa permission; il croit avoir d'anciens titres usurpés par le duc d'Antin, et, sans être incommodé de la nouvelle construction, il prétend les faire valoir.

Les gens de cette espèce avaient toujours des hommes empressés d'exécuter leurs volontés, quelles qu'elles fussent, sans prendre sur eux de faire aucune représentation. Arthur est assigné ; il répond que, M. d'Angivilliers lui ayant vendu un terrain appartenant au roi, c'est probablement pour en faire ce qu'il voudra; que d'ailleurs le bâtiment ne peut nuire a M. de Richelieu, et qu'il est trop juste pour faire suspendre des travaux dont le retard peut causer beaucoup de tort à sa manufacture.

Richelieu ne voit qu'un homme qui ose lui résister. Ses organes semblent se ranimer, et, sans s'arrêter par l'idée du mal qu'il va faire, il fait évoquer cette affaire au conseil. C'est là qu'il était sûr de trouver des amis; MM. de Vergennes et Bertin lui étaient vendus, et sa cause devait abolument être excellente.

Pendant ce temps, les travaux d'Arthur furent suspendus; dix-huit mois s'écoulèrent sans qu'il pût attendrir le maréchal. Il lui fit parler par tous à ceux à qui il croyait du crédit sur son esprit, lui proposa des accommodements, démontra qu'il lui faisait le plus grand tort pour le plaisir de lui en faire; le vieux Richelieu fut inflexible; il demanda une somme d'argent considérable, ou voulut qu'il y eût un jugement prononcé, parce qu'il savait qu'il lui serait favorable.

Il ne se trompait pas; le conseil, toujours voué à l'autorité et aux grands, prononça en faveur du doyen des maréchaux de France, qui plaidait contre un marchand de papier. Le public cria; mais alors qu'était le public? Arthur, désolé, n'osant pas encore faire connaître son mécontentement, renfermant ses justes plaintes dans le fond de son cœur, eut recours de nouveau à tous les amis du maréchal et implora leur médiation. Enfin on parvint à faire entendre à M. de Richelieu qu'il allait devenir la fable de Paris s'il continuait de maltraiter un entrepreneur si connu. La crainte de voir reparaître les libelles et les satires que le procès de madame de Saint-Vincent avait fait naître fut le seul motif qui le porta à consentir à un accommodement. Arthur n'en fut pas moins victime d'avoir été trop voisin d'un grand seigneur.

M. de Richelieu, qui recouvrait ses facultés morales pour être despote, n'avait plus la même énergie quand on lui proposait de réformer des abus. Il savait qu'on vendait quelquefois chez lui les grâces qu'il accordait, et il ne s'en inquiétait pas davantage. Il recevait continuellement des plaintes sur l'administration de la Comédie italienne, et il répondait en riant que la Comédie française allait encore plus mal, et que cela serait pis quand son fils aurait la conduite du spectacle. Il confiait à sa femme des détails qu'elle croyait entendre, et les choses allaient de mal en pis. Le public était obligé d'adopter des sujets qui avaient seulement la faveur du premier gentilhomme. Les talents étaient peu de choses; c'était de l'intrigue qui faisait réussir. Les premiers acteurs jouaient quand ils le voulaient, et disaient insolemment au répertoire : *Qu'on arrange le spectacle de demain, parce que je vais à la campagne;* ou : *Je fais une partie de chasse.* Le public comptait sur une pièce annoncée, et le comédien ou l'actrice se moquait de son attente. Les auteurs revendiquaient les règlements, et ces règlements n'étaient suivis que quand ils convenaient aux comédiens. Enfin les gens de lettres, qui les faisaient vivre,

n'étaient pas plus écoutés que les garçons de théâtre. On a entendu des comédiens dire : *De quoi se plaint tel auteur? C'est un ingrat! Nous lui avons fait gagner vingt écus, il y a un mois.* Aussi n'est-il pas concevable qu'il se trouve des auteurs pour ce théâtre.

Ce sont ces abus dont s'amusait le maréchal, et qui ont augmenté encore sous l'administration de son fils, qui ont enfin forcé le public à vouloir être compté pour quelque chose, à trouver mauvais qu'après cinq ou six représentations un acteur se fît doubler, et à déclarer que, un comédien étant un homme destiné à ses plaisirs, il ne lui est pas permis de manquer à ses devoirs à volonté; qu'il est juste, quand il a des talents et des mœurs, de le considérer, de lui donner des preuves de bienveillance, mais que l'équité exige en même temps qu'il soit puni quand il oublie qu'il est payé pour amuser le public, qui a le droit incontestable d'accueillir ou de chasser un acteur, comme il a celui d'applaudir ou de siffler une pièce.

Les organes de M. de Richelieu s'affaiblissaient au point qu'il avait de continuelles distractions; il cessa de mettre de la suite dans ses discours, et c'était une machine ambulante qui disait quelquefois juste. Il était sujet à des faiblesses; alors on le faisait monter en voiture, et le mouvement lui rendait une santé parfaite. Bientôt il fut proposé de ne plus tenir le tribunal chez un homme qui n'avait plus sa tête à lui. M. de Duras fut le premier à demander qu'il fût transféré ailleurs; le maréchal le sait, prend la plume, et, guidé par un sentiment impératif qui le réveille un instant, il montre qu'il n'est pas encore dénué d'énergie. Cela n'empêcha pas le tribunal de passer chez M. de Contades, M. de Biron n'en voulant pas. Bien des gens ont prétendu que les maréchaux de France se donnèrent un ridicule en dépouillant un vieillard dont le sentiment n'influait en rien dans les affaires, et qui n'était point encore assez dépourvu de raison pour ne pas aller se réunir avec les autres partout où ils s'assemblaient.

On lui conserva la vaine représentation ; il eut toujours des gardes dans son antichambre, et, comme un autre Dandin qui veut absolument juger, il crut chaque jour qu'il allait siéger. Dans des moments il recouvrait la mémoire ; parlant alors avec facilité, il était encore très-aimable ; mais, ses idées se brouillant bientôt, il cherchait ce qu'il voulait dire, et son impatience se manifestait en même temps que son étonnement de n'être plus ce qu'il avait été.

La nature, qui avait tant fait pour lui, marqua enfin le moment de sa destruction ; un catarrhe qu'il ne put point expectorer le conduisit au tombeau ; mais, heureux jusqu'au dernier instant, il n'eut point à souffrir des horreurs de la mort. Il ne connut pas son état, et il cessa de vivre tranquillement, sans éprouver les regrets de quitter la vie. On aurait dit que la nature, qui voulait le servir encore à son heure suprême, l'avait destiné à mourir de la mort du juste ; elle sembla prendre plaisir à lui faire faire ce passage, qui nous effraye tant, sans qu'il s'en aperçût, de même qu'il était arrivé dans ce monde.

L'horoscope qui lui fit craindre toute sa vie le mois de mars ne se réalisa pas, puisque le mois d'août 1788 fut le terme de sa carrière.

FIN DES MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

VIE PRIVÉE

DU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

AVANT-PROPOS.

Indépendamment des Mémoires publiés par Soulavie parut, en 1791, un ouvrage en trois volumes intitulé : *Vie privée du maréchal de Richelieu*. Nous en avons extrait tous les faits intéressants et neufs pour les intercaler dans les pages qu'on vient de lire. Mais cette *Vie privée*, qui, sur bien des points, eût fait double emploi avec les Mémoires, est terminée par un morceau fort original que nous conservons soigneusement et sur lequel nous avons à donner deux mots d'explication.

Le vainqueur de Port-Mahon fut le héros de beaucoup d'aventures galantes. Qui ne le sait? Les pages qui précèdent en ont elles-mêmes raconté plusieurs. L'abbé Soulavie reçut-il, comme il le prétend, ces confidences du maréchal lui-même, avec d'autres communications? C'est possible, mais c'est douteux ; ou bien ces confidences auront perdu beaucoup à passer du langage élégant de l'homme de cour dans le style diffus, obscur, lourd et bourgeois de l'abbé.

Le très-curieux morceau qu'on va lire passe, au contraire, avec assez de vraisemblance, pour être écrit sinon de la main, du moins sous la dictée du duc de Richelieu. Il règne dans le récit de ces désordres, qu'on pourrait signaler par un mot plus sévère, un air d'aisance, un amour-propre

d'auteur, et surtout une perversité de bon ton qui ne pouvaient appartenir à nul autre qu'au maréchal. Il semble à plaisir y outrager les sentiments les plus tendres; le grand seigneur y fait cruellement tort à l'homme. On s'est étonné de la corruption que supposait dans les mœurs le roman des *Liaisons dangereuses*; mais les fictions de Laclos restent bien en arrière des réalités qu'on va lire; et, pour ne parler que d'une seule femme, madame Michelin, telle que l'a peinte Richelieu, sans se douter même qu'il la rendait si intéressante, et se rendait, lui, si odieux, madame Michelin est, par son amour, ses combats, ses remords et sa fin, une des victimes les plus touchantes de la séduction la plus insensible et par conséquent la plus coupable.

Le récit de ces aventures galantes parut en 1791, et cinq ans après elles furent transportées sur la scène; la pièce fut affichée sous ce titre : *la Jeunesse de richelieu* ou *le Lovelace français*. Plus tard, en 98, celui qui écrit ces lignes vit à douze ans une représentation de l'ouvrage. Baptiste aîné, qui représentait le maréchal, était un Lovelace peu vraisemblable. Un des auteurs du drame, Monvel, qui s'était donné le rôle du secrétaire de Richelieu, y mettait merveilleusement en saillie, avec une indignation contenue, avec un talent expressif, le cœur sec et la hauteur dédaigneuse du personnage principal. Au moment où la malheureuse madame Michelin surprenait une autre femme dans le même rendez-vous qu'elle, et ne pouvait douter qu'on ne se fît un jeu de sa tendresse, de son déshonneur, toute la salle témoignait de son émotion par des exclamations involontaires. Eh bien! je ne doute pas, peut-être à cause des détails impossibles à conserver au théâtre, que la seule lecture de la même scène, dans les pages qui suivent, ne

cause une impression plus vive encore, tant l'insolente indifférence qu'y témoigne Richelieu pour des femmes qui ne sont pas d'un sang noble est peu d'accord avec les idées du jour.

Le récit contient, il est vrai, des détails significatifs que la représentation ne pouvait admettre ; Monvel est allé pourtant aussi loin que possible. Bien s'en fallait qu'il ménageât l'ancien ordre de choses, quoiqu'il n'eût eu qu'à s'en louer ; mais rien ne formulait une accusation plus directe contre cette société, quelques années avant si puissante, que les aveux mêmes d'un homme qui, selon Voltaire, en avait été le héros. Les esprits réfléchis remarqueront, mêlée à tant d'amoureux exploits, une digression qui donne un grand caractère d'authenticité au morceau. Richelieu démontre, par de puissantes raisons, que *les substitutions* en faveur des aînés étaient indispensables à l'éclat, au crédit des grandes maisons, et que, sans ces inaliénables avantages, elles ne sauraient maintenir ni leur crédit à la cour, ni leur rang dans la société. On pourrait ajouter peut-être : ni leurs moyens de séduction auprès des femmes. A ces considérations, d'ailleurs fort bien déduites, qui ne reconnaîtrait l'œuvre naïve d'un ancien duc et pair ? L'existence, la splendeur de la noblesse ne lui paraissaient pas exiger moins.

Ce morceau, monument remarquable des idées exclusives, des préjugés et de la froide corruption d'un autre âge, devait avoir une suite, un complément ; Richelieu l'annonçait. Mais l'éditeur de sa *Vie privée* déclarait, en 1791, après les plus actives recherches, que ce complément n'existait pas.

F. Barrière.

VIE PRIVÉE

DU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

AVIS DU PREMIER ÉDITEUR.

*Détails des premières aventures de M. le maréchal de Richelieu, écrits par lui-même, pendant son séjour en Languedoc, à madame la marquise de M***, qui lui avait promis de le traiter favorablement à son retour s'il lui faisait le récit de ce qui lui était arrivé jusqu'alors.*

Il y a longtemps que vous me demandez, ma chère amie, le récit fidèle de mes aventures depuis ma présentation à la cour de Louis XIV jusqu'au moment où je vous ai connue; vous ne savez pas que ce sont des volumes que vous exigez que j'écrive. Cependant, d'après nos conventions, mon amitié ne balance pas, et, quoique paresseux, je vous promets de vous envoyer par semaine une vingtaine de pages de mon histoire. Je conserve scrupuleusement tous les matériaux nécessaires pour l'écrire, et je crois qu'il y aura une assez grande complication d'événements pour ne pas ennuyer. J'espère vivre longtemps; du moins on me l'a prédit, et j'ajoute aisément foi à une prédiction qui m'accommode fort. Je compte bien fournir de plus en plus des faits intéressants pour l'histoire de ma vie. J'ai près de cinquante ans, et j'augure que je suis à la moitié

de ma carrière ; car plusieurs astrologues m'ont assuré que je mourrais centenaire, mais que je devais craindre le mois de mars. Ainsi il me reste de la marge, et je ne m'aperçois d'aucun changement dans mes facultés morales ni physiques.

Nous étions convenus avec Tingri d'écrire mutuellement toutes les anecdotes historiques et scandaleuses qui se sont passées sous nos yeux ; il y en a bon nombre ; elles feraient connaître que de grands effets viennent presque toujours de petites causes, surtout à la cour, où le talent d'intrigue doit être le premier de l'homme qui veut s'avancer et s'y conserver, et je ne doute pas qu'une histoire faite d'après ces notes ne fût très-instructive. Ce ne serait pas, comme nous l'avons vu souvent, un amas de faits controuvés, dont un auteur avide du gain que lui offre un libraire grossit un volume, sans connaître même les personnages dont il parle ni les rapports qu'ils ont eus avec les faits qu'il rapporte. Sa tête forge un roman, et il l'adapte à la femme ou à l'homme qui, dans un genre quelconque, obtient de la célébrité, dont il sait seulement quelques particularités, et il décore cette rapsodie du nom d'histoire. J'ai lu sur moi des relations qui sont entièrement fausses. Tous les jours nous voyons qu'un événement dont nous avons été témoin est raconté diversement, exagéré, diminué ou falsifié, selon le talent de ceux qui en parlent ; que devons-nous penser de l'histoire des siècles passés, dont on nous garantit l'authenticité ? Il faudrait, pour être certain des événements d'un siècle, que des gens initiés dans les mystères du gouvernement se donnassent la peine de rassembler tout ce qui se passerait d'intéressant. Ce journal, qui serait fait par plusieurs personnes, ministres, généraux, courtisans et autres, serait d'autant plus authentique que, ce que l'un aurait intérêt de cacher, l'autre le publierait. Il est très-prudent de voiler la vérité quand elle peut blesser des gens qui existent ; mais quand ils sont morts, pourquoi la taire ? L'historien que choi-

sirait le roi (car pourquoi laisser à tout le monde le droit d'écrire l'histoire?), cet homme, dis-je, quand cette génération serait éteinte, afin de n'offenser personne, n'aurait plus qu'à lier ensemble ces événements, et l'histoire bien vraie du siècle précédent se trouverait toute faite.

C'est cette idée qui nous avait engagés, Tingri et moi, à prendre la plume; il m'a dit qu'il avait déjà rassemblé beaucoup de faits. J'ai commencé aussi de mon côté; mais je suis trop dissipé pour m'assujettir à faire le métier d'écrivain. Je préfère le plaisir, toujours neuf pour moi, de faire ma cour à une jolie femme, à l'ennui de m'enfermer dans un cabinet pour m'occuper du passé; il m'intéresse bien moins que le présent. Je vous promets cependant d'être plus fidèle à la promesse que que je vous ai faite, et de vous donner les détails de ma vie le plus longtemps qu'il me sera possible. Songez qu'ils ne doivent pas me nuire auprès de vous, et que, si vous me voyez toujours aussi coupable en amour que je le suis rarement en amitié, vous serez pour moi la duchesse ***, et vous jugerez si, malgré mes infidélités, j'ai cessé d'être son ami. J'éloignerai l'idée du grand travail que j'entreprends pour vous plaire, et, comme il se fera pas à pas, j'espère le conduire jusqu'à la fin.

Je suis accablé d'occupations qui me fatiguent et m'ennuient, et le plaisir de converser avec vous sera une distraction fort agréable pour moi. D'ailleurs le salaire qui m'attend à Paris doit soutenir mon courage. Je vous ai déjà mandé qu'il me fallait du temps pour rassembler mes idées et faire venir de Paris des notes de ma main, contenues dans un coffre que Boquemare, mon bibliothécaire, vient de m'envoyer. J'aime bien mieux me rappeler les anecdotes de ma jeunesse que de faire ici la guerre aux protestants. Je reçois continuellement des ordres de la cour pour les punir, et le petit Saint-Florentin est leur cruel persécuteur; si je l'écoutais, le sang ruisselleraît. J'aime à être obéi, la résistance est capable de me porter loin; mais je n'ai pas, heureusement pour ces gens-ci, le fanatisme

d'un missionnaire. Depuis longtemps Voltaire m'a convaincu que la vraie religion était tolérante, douce et consolante. Je m'en prends aux ministres qui ont fait de la nôtre une religion sanguinaire, et je m'embarrasse fort peu que des hommes prient Dieu à leur manière pourvu qu'ils ne troublent pas l'ordre public. Saint-Florentin, qui n'est pas plus dévot que moi, prétend que des roues et des gibets doivent hâter la conversion des protestants, et je crois voir le petit homme bien irréligieux, armé d'un poignard de la Ligue parcourir tout le Languedoc. Laissons-le errer au gré de ses petites idées, et revenons aux détails que vous me demandez.

Louis XIV avait soixante-douze ans quand je fus présenté à la cour : j'en avais quatorze ; c'est l'âge des prestiges et de l'illusion. Je fus presque anéanti par la majesté de sa personne et par l'éclat de sa représentation. Il me reçut en souriant ; il aimait le nom de Richelieu, que mon grand-oncle a porté avec tant de célébrité, et il avait trop de pénétration pour ne pas connaître l'influence qu'il avait eue sur son règne, dont il avait préparé la gloire. Le cardinal avait mis le pouvoir absolu entre les mains du roi (1), et Louis XIV était trop jaloux de

(1) Le cardinal de Richelieu n'a rendu Louis XIII si puissant que pour commander plus despotiquement à sa place ; il a perpétué dans les ministres ce pouvoir absolu dont ils ont abusé tant de fois, et on lui doit cette race de tyrans qui a pris plaisir à accumuler tous les maux dont la France gémit actuellement. Louis XIV devait sans doute aimer le cardinal de Richelieu, qui avait tout assujetti au trône, et qui était cause qu'il ne trouvait point d'obstacles à l'exécution de projets funestes à la France ; mais ses sujets avaient-ils lieu de le chérir ? Qui de nous ignore depuis longtemps que ce n'est pas pour la gloire de Louis XIII que ce ministre agissait ? Le bonheur du peuple lui était fort indifférent ; toutes ses actions ne tendaient qu'à son élévation ou à satisfaire ses vengeances. Il était dévoré d'une ambition démesurée et voulait que tout lui fût soumis. Enfin il fut despote sans contradiction. Encore si ce despotisme, qui lui a fait faire quelquefois de bonnes choses, eût du moins pu s'enfermer avec lui dans la tombe, il n'aurait pas passé entre les mains

sa puissance pour ne pas reconnaître dans les descendants de ce ministre ce qu'il avait fait pour lui. C'est là sans doute la raison des bontés dont il honorait mon père, qui n'avait pas été assez heureux pour se distinguer à son service pendant un règne si fertile en grandes choses, et la cause qui les lui fit répandre sur un rejeton de cette famille à qui il croyait avoir des obligations. Remis de ma première timidité, je jetai les yeux sur ce grand roi, que je trouvai encore au-dessus de tout ce qu'on m'en avait dit. Rien d'aussi majestueux n'avait frappé mes yeux, et, de tous les hommes que j'avais vus, il me parut celui qui était le plus digne de commander, et qu'il aurait fallu choisir pour être mis à la tête de la nation française, si sa naissance ne l'eût point appelé au trône. Son air de grandeur imprimait la crainte, et je voyais l'empreinte du respect gravée sur tous les visages. Un de ses regards était un ordre que l'habitude de voir le monarque faisait deviner. Tout malheureux qu'il était au dehors, il conservait dans son intérieur l'étiquette la plus imposante. Il avait été trompé quelquefois et croyait l'être sans cesse. Il conservait avec ses courtisans toujours l'air d'un roi; rarement l'homme paraissait. Il avait accoutumé tout ce qui l'entourait à une espèce d'adoration, et il paraissait naturel d'être à ses pieds. On le plaignait d'être

d'une multitude d'êtres vils, appelés au ministère par cabale, ou en faisant bassement la cour à des gens encore plus méprisables qu'eux. Ces prétendus ministres, loin d'avoir le génie et les talents de Richelieu, forcés d'être guidés par des subalternes, des commis, demi-tyrans sous eux, ne se servaient pas moins tyranniquement de la verge de fer qui leur avait été transmise pour frapper aveuglément le peuple qui les maudissait.

Le Français n'osait appeler la vengeance que seul et sous le toit qu'il arrosait de ses larmes : la moindre plainte l'eût privé de sa liberté : et, ce qui est à sa honte, celui même qui le déchirait trouvait encore des flatteurs. O Français! mes concitoyens, mes frères, qu'étiez-vous alors, et qu'êtes-vous aujourd'hui?

(*Note du premier éditeur.*)

assez faible pour n'écouter plus que le conseil des prêtres, qui égaraient sa vieillesse en lui montrant le Ciel irrité par ses égarements passés; la religion couvrait ses yeux d'un voile saint, et on lui faisait signer des ordres qui ont porté de grands coups à la France. Mais dans cet affaissement de lui-même on voyait encore le grand homme, et il méritait bien qu'on ne cessât pas d'admirer le maître qui avait donné des lois à presque toute l'Europe. Dans un temps où l'on gémissait d'une longue succession de guerres, où l'État était accablé de continuelles défaites, on parlait encore de ses premières victoires. Le peuple manquait de tout, et à la cour on n'entretenait le roi que de ses anciennes conquêtes. Eugène, enflé de ses succès, nourrissait de plus en plus la haine qu'il avait vouée au monarque français, dont il avait essuyé des refus; il mettait sa gloire à l'accabler. Vainqueur de Villeroy, de Tallard, du duc de Bourgogne, de Boufflers et de Villars, conjointement avec Marlborough, il était persuadé qu'il pousserait ses conquêtes jusqu'à Paris; on le craignait, et la consternation était générale. Le roi seul paraissait tranquille et ne négligeait rien pour conserver cette grande représentation qu'il avait toujours aimée. Ceux qui l'approchaient dans son intérieur, témoins des plaintes qu'il laissait rarement échapper, cherchaient tous les moyens de le dissiper.

Madame la duchesse de Bourgogne, qu'il aimait, était plus empressée qu'une autre à calmer les chagrins de son grand-papa. Gaie, pleine d'esprit, elle amusait le vieillard par des enfantillages. Ses reparties vives le faisaient sourire; elle imaginait tous les moyens de lui faire oublier ses malheurs; les bals, les fêtes, où l'on rassemblait ce qu'il y avait de plus aimable à la cour, étaient employés; et vous devez bien penser qu'un enfant de mon âge se trouvait trop heureux d'être admis à ces plaisirs. Les malheurs du temps m'intéressaient fort peu; je ne songeais qu'aux amusements de Versailles, et aux moyens de me les procurer souvent. J'avais une belle-mère qui gouver-

nait mon père, fort âgé et sujet à des infirmités ; c'était elle qui dirigeait tout, et la bonne dame fournissait bien mesquinement à mes plaisirs. J'étais vêtu le plus modestement possible pour mon rang; et, quand je m'en plaignais, elle me disait en riant que les grâces de ma personne suppléaient à tout. Le compliment ne remplissait pas ma bourse, et me donnait de l'humeur qui éclatait souvent. J'étais plaisanté par mes camarades, et c'était toujours aux dépens de ma belle-mère, que je n'aimais pas, que je me tirais d'affaire. J'avais dit, un jour où l'on avait trouvé mon habit mesquin, que cela ne devait pas paraître étonnant, que c'était un habit de belle-mère. Ceux qui connaissent la cour sont à même de juger combien ces petites choses-là réussissent. Aussi pendant quelques jours ce bon mot en fit les délices (1).

J'étais un enfant, et je n'avais encore connu que les usages de la maison paternelle. J'avais été mis sur la liste des danseurs, et je me trouvai bientôt dans l'intimité, à cause des répétitions qu'on faisait des danses que l'on exécutait devant le roi. Le jour des bals parés, je me trouvais là à peu près avec tous les amis de la maison, comme à Paris, et mon âge ne me permettait pas de sentir les nuances de respect que je devais à une telle assemblée. Un jour, madame la duchesse de Bourgogne ayant ouvert le bal paré avec M. le duc de Berri, et ne pouvant, comme fille de France, danser, suivant l'étiquette du temps, qu'avec un prince ou un duc, quand elle dansait seule, après son premier menuet, avait été prendre le duc de Brissac.

Il était d'usage que l'homme rendît le menuet à celle qui l'avait

(1) Ce qui fait voir qu'il faut peu de choses pour l'occuper. Les gens qui l'habitent ont l'art de donner à des riens un air d'importance; ils sont toujours en convulsion pour des misères.

Cette note est du premier éditeur. On fera bien de comparer ces quelques pages avec le début du premier volume : les mêmes faits y sont contés différemment. Puis, dans ce second volume, à partir de la page 338, commencent des faits nouveaux.

choisi ; mais M. de Brissac laissa madame la duchesse de Bourgogne pour aller prendre une autre dame. Tout le monde s'aperçut de sa distraction ; la princesse même, qui avait été reconduite à sa place, s'était déjà levée, ne pouvant pas imaginer qu'on l'oubliât ; mais elle prit le parti de se rasseoir quand elle vit commencer la danse, et cela fit un petit mouvement dans la salle. M. de Brissac continua son menuet. Quand il fut achevé, la dame qu'il n'aurait pas dû choisir vint me prendre, et je fis, mais exprès, la même faute que Brissac avait commise envers madame la duchesse de Bourgogne, et, au lieu d'aller la prier, comme je devais faire, j'allai prendre madame la duchesse de Bourgogne en lui disant : « Madame, permettez que je répare les fautes de mon ami Brissac. »

Cette plaisanterie, qui pouvait passer pour une impertinence, fit rire tout le monde, fut parfaitement bien reçue, et rendit célèbre le petit duc. On admira ma présence d'esprit, le roi même s'en divertit. Chacun voulait m'avoir à dîner et à souper ; on se disputait ce plaisir, et madame la duchesse de Bourgogne, depuis cette époque, voulut que je fusse de toutes les fêtes (1). Si j'avais été timide les premiers jours que je parus à la cour, je fus bien vite corrigé, car en peu de temps je fus trop hardi ; je voyais que tout me réussissait ; on ne parlait que de mes bons mots, de mon esprit ; je devins un petit joujou à la mode ; le roi même riait quelquefois de mes étourderies, et sa présence ne fit bientôt plus d'effet sur moi. J'étais l'enfant gâté de toutes les femmes ; madame de Maintenon me trouvait charmant, et disait que je commençais d'être un homme. Mais, en attendant la réalité de sa prédiction, j'étais bien étourdi et bien libertin. Madame la duchesse de Bour-

(1) Cette anecdote de l'enfance de M. de Richelieu, et qu'il se rappelait avec plaisir, a été aussi dictée à peu près dans les mêmes termes à madame la maréchale de Richelieu, par son mari, le 18 juin 1782.
(*Note du premier éditeur.*)

gogne me combla de bontés. Tout héritière du trône qu'elle était, je ne vis en elle qu'une jolie femme, brune piquante, et, chéri de toutes les autres, je ne trouvai pas étonnant qu'une grande princesse eût les mêmes yeux pour moi. En peu de temps je fus familier avec elle. J'étais admis à lui faire ma cour ; j'allais très-souvent répéter des figures de danse dans sa chambre particulière. On jouait aussi de petits jeux où je brillais par mes inconséquences ; elles étaient applaudies : c'était m'encourager à de plus grandes.

Un jour, avant que la princesse parût, je m'étais caché derrière les rideaux de son lit, par la curiosité d'entendre ce qu'on dirait de moi ; je ne fus pas longtemps à attendre. Quand on fut assemblé, on me demanda pour répéter. *Il a préféré*, dirent quelques danseuses, *de faire sa cour à d'autres femmes.* Mes camarades, un peu jaloux, murmuraient tout bas que c'était manquer à la princesse ; elle seule m'excusait. A *son âge, il faut lui passer quelque chose. Mesdames*, ajouta-t-elle, *d'autres que vous peuvent trouver cet enfant fort aimable, et il n'est pas étonnant qu'on le retienne.* Je fis alors un mouvement qui agita le rideau. Il fut remarqué ; déjà plus d'une femme eut peur. Qui peut être caché là ? La honte d'avoir été surpris avant de me montrer moi-même me fit glisser sous le lit ; nouvelle agitation du rideau, et je vis le moment où les femmes allaient fuir. Brissac vient. « C'est un homme, » dit-il. Un homme ! Ce mot fut répété... Heureusement qu'en se baissant il me reconnut ; car sans cela cette aventure aurait eu des suites plus dangereuses pour moi. Il me prit par la jambe en s'écriant : *Je tiens le voleur ; c'est Fronsac !* On l'aida à me retirer, et je parus un peu honteux et défrisé. Chacun se regardait ; personne n'osait parler... J'allai me mettre à genoux devant madame la duchesse de Bourgogne, qui se mit à rire ; ce rire me soulagea ; je lui pris la main, que je baisai. *Pardon, Madame ! Je voulais savoir ce que ces dames pensaient de moi, et je vous supplie d'oublier une étourderie en faveur*

du désir que j'avais de connaître la réputation qu'on me donne. — On excuse tout, dit la princesse, *hors la peur que vous nous avez faite*. Et elle fit commencer aussitôt la répétition, qui avait été retardée. Cette aventure, qui prouve ma hardiesse, jointe à d'autres inconséquences, me fit, quelque temps après, aller à la Bastille pour mûrir ma raison. Il est certain que je n'envisageais point les dangers de mes actions. J'étais tous les jours plus libre avec madame la duchesse de Bourgogne. J'eus la témérité, une fois, de vouloir l'embrasser, et je ne sais ce qui en serait résulté si j'avais eu souvent des occasions de me trouver seul avec elle ; j'aurais tout hasardé, et sans doute j'aurais été heureux ou perdu.

Cette fougue de ma jeunesse, que malheureusement on réprimait peu, ne fit qu'augmenter. Je passai bientôt pour le héros des plus agréables aventures. L'imprudence et la jalousie de quelques femmes confirmèrent la vérité à ceux qui n'avaient que des soupçons. Madame**, nouvellement mariée, fut une des premières à me mettre en réputation ; elle me suivait partout. Un jour, surpris par son mari au moment où je la tenais sur mes genoux d'une manière conforme à mes désirs, elle fit un cri. « Pourquoi donc, lui dis-je sans perdre la tête, refuser de m'embrasser ? Je ne vous quitte pas, et même devant monsieur le marquis vous devez acquitter la dette. Nous avons parié, j'ai gagné ; il faut payer, c'est dans l'ordre. — Vous devez, Madame, reprit le bon mari ; Monsieur de Fronsac a raison, on doit s'acquitter. » La dame feignit de se défendre encore, et me donnait le temps de réparer le désordre où j'étais. Enfin, de l'autorité du mari, j'embrassai la femme, parce que, selon lui, il valait mieux céder que de se faire décoiffer. Je parus alors sans laisser d'indices de ce qui s'était passé. Madame **, tranquillisée, ne put s'empêcher de rire, et le mari content s'applaudissait d'avoir terminé le différend. Sans moi, je crois qu'il serait encore resté là longtemps, s'écria-t-il en embrassant à son tour madame**. — Le plus que j'aurais pu, repliquai-je. — Vous l'entendez,

Madame! Voyez, reprit le mari, l'obligation que vous m'avez! Je le connais, il est entêté, il l'aurait fait comme il le dit, et c'est pour cela que je suis bien satisfait de vous avoir tirée de ce mauvais pas. »

Vous jugez bien de ce qui se passait en moi. J'étais tout glorieux de ma présence d'esprit, et madame** m'en aima davantage. Elle ne put s'empêcher de conter cette aventure à une amie, celle-ci à une autre; elle me fit un honneur infini. Un amant avec cette présence d'esprit était, selon elle, un être rare et charmant. Les femmes me citaient entre elles, surtout quand il était question de quelque gaucherie en amour. « Fronsac n'eût pas fait cela, » disait-on. On ne peut croire combien cette bonne réputation me valut de faveurs.

Au milieu de ce tourbillon, madame la duchesse** voulut me fixer; mais j'ai été longtemps à lui faire des serments avant de la persuader. Elle me rencontrait, au moment où je m'y attendais le moins, avec des femmes qui lui donnaient lieu de douter de ma sincérité, et cela retardait le moment heureux après lequel j'aspirais. Elle me reprochait ma jeunesse, mon étourderie; mais ses beaux yeux bleus languissamment fixés sur moi démentaient sa bouche. Je voyais bien que j'étais aimé, mais je n'en étais pas plus avancé. La duchesse** avait réellement des principes, et c'est, de toutes les femmes dont j'ai triomphé dans ma jeunesse, celle qui m'a coûté le plus de peine. Elle estimait son mari sans avoir de l'amour pour lui; elle était persuadée qu'une femme devait tout à ses devoirs; mais, comme tôt ou tard la femme la plus raisonnable doit faire une folie, je fus la pierre d'achoppement sur laquelle le Ciel, qui se rit des vaines résolutions des hommes, fit échouer ses romanesques projets de vertu. J'étais piqué de sa résistance, et plus je rencontrais d'obstacles, plus je mettais d'empressement à les vaincre. Elle avait été un des témoins de la scène qui s'était passée chez madame la duchesse de Bourgogne, et elle croyait, ainsi que tous ceux qui y étaient avec elle, que la facilité avec laquelle

la princesse m'avait pardonné annonçait une intime liaison entre nous. Je voyais que c'était la rivale qu'elle redoutait le plus, et je faisais mes efforts pour la dissuader. Cependant j'étais glorieux de l'opinion accréditée : l'héritière du trône dans mes fers ! Cette idée m'enorgueillissait, et je me défendais de manière à laisser croire que le bruit répandu n'était pas sans fondement. Je disais non de façon à persuader le contraire, et dans le fond de mon cœur j'étais intimement convaincu que, si madame la duchesse de Bourgogne n'avait pas encore augmenté mon triomphe, cela ne pouvait pas être éloigné.

Cependant mes affaires n'avançaient pas avec madame la duchesse **. J'allais me consoler de ses refus chez madame ** ; mais souvent le besoin m'y conduisait, et le dégoût m'en faisait sortir plus tôt que je ne l'avais projeté. Le désir de posséder une femme nouvelle détruit tous les charmes de celle qu'on a. D'ailleurs on connaît ceux-ci et on n'a point encore admiré les autres ; et j'avoue que presque toujours l'impatience de les posséder répand sur eux une illusion qu'ils n'ont pas, et qui se détruit bientôt.

Un jour qu'elle me disait qu'on ne pouvait pas se fier à moi, que les serments que je lui faisais étaient copiés sur le même modèle de ceux que j'allais débiter à toutes les belles, je me mis à ses pieds pour l'assurer que mon cœur m'en fournissait de nouveaux et de très-sincères pour elle. Un éclat de rire fut sa réponse, en ajoutant qu'on ne pouvait mentir plus impunément. Je fus d'abord déconcerté ; mais, reprenant courage, je lui pris la main, que je baisai, et, me tenant longtemps courbé, je la frottai doucement contre mes yeux. Ma position, le frottement léger firent naître de la rougeur ; je pensai aux choses les plus tristes, et mes yeux se remplirent peu à peu de larmes. Je levai alors la tête pour les faire voir, ces précieuses larmes qui coulaient sur mes joues. « Je ne vous aime point ! lui dis-je d'un ton pénétré. Regardez votre ouvrage ; voilà les premiers

pleurs que l'amour m'arrache, cet amour si mal récompensé, et qui me rend malheureux! Jusqu'à présent j'ai eu des désirs, mais je n'ai connu de véritable attachement que pour vous; la seule femme bien aimée est la seule qui me soit cruelle. » Voilà à peu près mon discours, que je prononçai d'une voix entrecoupée, pour lui donner plus de valeur.

La duchesse **, étonnée, attendrie, ne pouvait croire encore ce qu'elle voyait; machinalement sa joue s'approcha de la mienne et recueillit ces délicieuses preuves de ma tendresse. Des soupirs succédèrent; elle leva ses beaux yeux vers le ciel; puis, les fixant sur moi, elle me dit d'un ton fait pour aller à l'âme : « Vous m'aimez donc, je n'en puis douter... Ah! cher Fronsac, que vous êtes dangereux! » Sa tête retomba encore sur mes épaules; ma bouche lui appliquait les baisers les plus ardents, et la sienne fit bientôt un autre office que de parler. J'avoue que ce moment fut un des plus délicieux de ma vie. Il fut interrompu par le bruit d'une voiture. On craignait le mari. Je me retirai, pestant contre les importuns et me disant en moi-même : « Elle est à moi! » J'ai réfléchi depuis combien le don des larmes était persuasif en amour. Je me sus bon gré de l'avoir provoqué en moi, et j'ai eu grand soin d'en faire usage dans plus d'une occasion. L'habitude contractée, on pleure assez facilement, et il y a des femmes auprès de qui cela fait merveille.

J'étais content de moi. Plus amoureux de la duchesse ** que je ne l'avais encore été, j'épiais le moment favorable de la réduire; il semblait toujours s'éloigner de moi, et j'étais bien contrarié. Enfin son mari, qui avait une charge considérable à la cour, fut chargé d'une mission particulière en Languedoc, et la duchesse **, qui aimait la tranquillité, obtint de madame la duchesse de Bourgogne la permission d'aller passer quelque temps à une campagne qu'elle avait près de Mantes. L'apprendre et y voler fut presque le même instant. Il y avait déjà quelques jours que la duchesse y était; plusieurs femmes fort

aimables lui tenaient compagnie, et je me trouvai, moi, troisième d'homme. Je fus très-bien reçu. La duchesse rougit, et pendant quelques jours évita toutes les occasions d'être seule avec moi. Cette femme combattait, et, tout en m'impatientant, me faisait rire sous cape de voir la vertu aux prises avec l'amour. Je prévoyais bien que cette première ne manquerait pas d'avoir le dessous, et je m'apprêtais à me payer bien complétement d'une si longue attente. Enfin ce beau jour, ce jour charmant arriva. Nous avions cherché depuis mon arrivée tous les moyens de ranimer la gaieté; j'avais banni cet air de langueur qui avait déjà gagné la société, et chaque jour on inventait des jeux, presque toujours d'enfants, où on s'amusait à se faire des espièglerie. J'avais joué des tours à plusieurs femmes, et elles étaient sur leurs gardes, de crainte de surprises. Elles tinrent comité, la duchesse à leur tête, pour me rendre ce que j'avais fait. Il fut décidé d'ôter les cloisons d'une chambre près de la mienne, et de les placer de manière qu'avec peu d'efforts elles pussent tomber; on les avait percées de tous les côtés, et on avait adapté des ficelles qui, attachées à de certains meubles, devaient, en les tirant d'une chambre voisine, les faire mouvoir à volonté. Il ne s'agissait plus que de me faire déloger de mon appartement, sans que je pusse en soupçonner la cause. Le soir on ôta les rideaux de mon lit, où l'on jeta beaucoup d'eau; on brûla du linge dans ma chambre, et on fit courir le bruit que le frotteur, en allant porter de l'eau, que mon laquais lui avait demandée après dîner, avait mis le feu à ces rideaux sans y prendre garde. Des gens mis dans la confidence répandirent l'alarme, et j'arrivai dans mon appartement, qui était encore rempli de fumée; je vis mon lit entièrement mouillé. Après s'être récrié sur le bonheur qu'il y avait de ce que cet accident n'avait pas eu de suite, accident qui aurait pu consumer le château, si on n'y avait pas pris garde, on décida qu'il était impossible que je pusse coucher dans cette chambre, et l'on fit porter mes effets dans celle qui avait été préparée pour

se venger de mes tours. Les femmes me félicitèrent de ce que je n'avais rien perdu ; la joie paraissait sur leur visage, et j'attribuais à l'intérêt que je croyais qu'elles prenaient à moi leur apparente satisfaction. Je n'imaginais pas qu'elles jouissaient d'avance du plaisir qu'elles se promettaient. J'étais, je l'avouerai, sans aucune défiance, et je complimentai moi-même la duchesse **, qui souriait, de ce que tout était si heureusement apaisé.

On soupa gaiement ; mais à peine la compagnie fût-elle passée dans le salon qu'on parla de s'aller reposer. On prétexta que l'accident arrivé dans ma chambre, quoique sans conséquence, n'en avait pas moins effrayé au premier moment et qu'on se ressentait de cet effroi ; on se plaignit de mal de tête, de lassitude, et, au lieu de se remettre à jouer, suivant la coutume, le salon, qu'on ne quittait jamais avant une heure ou deux, fut désert au plus tard à onze. Je me rendis dans mon nouvel appartement, faute de pouvoir faire mieux. Il était disposé de manière que mon laquais couchait loin de moi. Après avoir lu pendant quelque temps, j'éteignis ma lumière, et je m'occupai de ma chère duchesse. Je ne voulais pas quitter la campagne sans avoir eu des preuves certaines de sa tendresse, et je me promettais bien de ne pas laisser échapper la moindre occasion qui se présenterait. Rempli de ces idées qui satisfaisaient mon imagination, je m'endormis. Je fus bientôt réveillé par un bruit que j'entendis : un fauteuil qui était près de la fenêtre se traînait pesamment vers mon lit. Je me mis à mon séant. Le bruit continue ; je demande : « Qui est là ? » Personne ne répond, et au même instant une carafe d'eau placée sur la cheminée tombe par terre avec fracas. Je ne savais ce que cela voulait dire. Je saute au bas de mon lit, et, sans aucun dessein que celui peut-être de sortir de ma chambre, je touchai avec la jambe une ficelle qui s'était dérangée ; je la suivis avec la main, et je vis bientôt ce qui en était. Je me recouchai et restai tranquille. J'entendis de l'autre côté des éclats de rire, et en

même temps je sentis de l'eau qu'on seringuait vers moi.

Pour me garantir je tirai mon lit et mis les rideaux entre la muraille et moi ; je plaisantai en même temps les acteurs, et leur criai d'avoir de meilleures inventions. Tout cesse tout à coup ; mais un autre bruit succède au premier : des coups de marteau annonçaient une démolition, et j'attendais la fin de ce tapage quand tout à coup la cloison tomba en plusieurs morceaux, comme une décoration d'opéra. Figurez-vous ma surprise de voir huit ou dix femmes, coiffées de nuit, armées d'une tasse remplie d'eau, qui font le cercle autour de mon lit, et qui, disant qu'il fait assez chaud pour se rafraîchir, me jettent sur la figure l'eau que contenaient leurs vases ! Je me tapis entièrement dans mes draps ; j'entendais dire. « Il a peur ! bon ! il faut le punir des tours qu'il nous a joués : encore de l'eau ! — Non, non ! s'écria une autre voix ; il faut l'attacher dans son lit de manière qu'il nous demande pardon demain matin pour en sortir. » Je n'étais pas à mon aise, et il me passa par la tête de prendre ma revanche : j'ôtai doucement ma chemise, et, sortant précipitamment de mon lit, je parus aux yeux de ces dames dans le costume du bon père Adam quand il était dans le jardin d'Éden, avant d'avoir été désobéissant.

Cette apparition fit jeter un cri universel ; la vue du diable ne ferait pas sauver plus vite un troupeau de religieuses qui sortiraient de confesse que la mienne ne fit retirer ces femmes : c'était à qui fuirait la première. La plupart des lumières furent éteintes dans cette fuite, que j'accélérais encore en criant que j'allais me saisir d'une d'entre elles pour la retenir avec moi. Mon lit étant mouillé, je trouvai très-juste d'aller m'emparer de celui d'une de ces dames. Elles s'étaient réfugiées dans le salon, et moi je pris un escalier dérobé, que je connaissais peu, mais qui me conduisit, par un petit détour que j'ignorais, dans l'appartement de la duchesse ; il ne s'y trouva personne ; tout le monde avait été occupé à préparer la niche qu'on m'avait faite. Je ne balance pas ; je me mets dans le lit en en-

trant par la ruelle, de manière à n'être pas vu. Je me tiens entre la muraille et le lit, la tête cachée, de façon qu'il était impossible de rien soupçonner. Je n'étais pas bien gros, et j'aurais défié d'apercevoir qu'un homme était là. Le cœur me battait d'impatience et de désir. Peu d'instants après la duchesse arriva en disant à sa femme de chambre : « Il y a plus que de la légèreté dans ce que vient de faire monsieur de Fronsac. » On convint pourtant qu'on m'avait un peu maltraité, et, tout en parlant, la toilette de nuit s'avançait. Je soulevai doucement la couverture; j'apercevais de temps en temps la duchesse qui agissait sans contrainte, puisqu'elle se croyait seule avec sa femme de chambre.

Mon imagination exaltée embellissait tout ce que je voyais; les moindres détails de sa toilette me séduisaient plus que tout ce que j'avais éprouvé jusqu'alors; j'étais dans une ivresse inconcevable, et je baisais les draps, ne pouvant mieux faire. La duchesse crut sentir quelque chose courir sur elle; sa femme de chambre chercha, et la mit presque dans le même état où j'étais dans ma chambre en paraissant devant ces femmes. Je dévorais des yeux ce que j'aurais déjà voulu sentir et caresser; Vénus, que les peintres font si belle en sortant de l'onde, n'eût rien été pour moi. La duchesse me parut céleste, et le cœur me battait si fort que je craignais de me trouver mal. Enfin elle se mit au lit. Je n'osais respirer; j'étais coi et tapi dans un petit coin. Je tenais bien peu d'espace, et j'aurais voulu le resserrer encore. Elle demande un livre. J'étais au supplice. La femme de chambre sort, ferme les portes, et me laisse avec ce que j'avais de plus cher au monde. J'étais combattu par le désir de l'approcher et la crainte de l'effrayer. J'étouffais sous la couverture, qui était remise en place; je présumais que ma duchesse lisait; je l'entendis soupirer et prononcer ensuite mon nom. Je me hasardai de sortir doucement la tête du lit, où je ne pouvais plus tenir. Ma duchesse, occupée, ne s'en aperçut pas; elle lisait toujours. Quelques minutes après elle

passa le livre sur la table de nuit, et dit : « Non, on ne peut aimer comme cela. » Ensuite un soupir. Elle avait la tête tournée du côté opposé à celui où j'étais... « Ah! reprit-elle, les hommes sont donc nés pour notre malheur! ... » Un silence... « J'aimerais un enfant! » Encore un silence. « Du moins, pour mon repos, il ne le saura jamais... » J'attendais que la bougie fût éteinte; mais je n'y pus tenir plus longtemps. Je m'élançai près d'elle. Un cri, que j'étouffai en lui mettant la main sur la bouche, fut le premier signal de son effroi. « C'est moi, lui dis-je, ne criez pas! C'est Fronsac, que vous aimez, qui vous adore, et qui se trouve près de vous. » Elle voulut sonner; je lui pris les mains; elle se mit à pleurer et me conjura de me retirer. Ma réponse fut de la serrer dans mes bras. Le désespoir s'empara d'elle; je vis le moment où j'allais être obligé de la laisser. Tous les noms d'usage dans cette occasion me furent prodigués; mais, malgré sa résistance, je fus bientôt si coupable qu'elle craignit de se compromettre en faisant trop de bruit. L'amour fut le vainqueur, et mes serments firent alors plus d'effet qu'ils n'en avaient encore produit. Nuit délicieuse, et dont je me rapelle encore le souvenir, plus de trente ans après, avec grand plaisir! Une femme honnête qui s'égare est plus tendre qu'une autre.

La duchesse se livra avec d'autant moins de réserve au sentiment qu'elle éprouvait pour moi qu'elle l'avait plus longtemps combattu. Je l'aimais, dans ce moment-là, de si bonne foi qu'elle me crut sincère; elle ne connut plus que l'amour, et, après quelques soupirs et les regrets d'une vertu expirante, elle s'y abandonna tout entière. Elle éprouvait comme moi, pour la première fois, les plaisirs qu'une grande passion satisfaite peut seule procurer, et quatre heures s'écoulèrent sans avoir encore eu le temps de nous dire que nous nous aimions. Enfin la réflexion succéda à l'ivresse. La duchesse se ressouvint que nous étions enfermés, et s'aperçut aussi que l'état où j'étais exigeait que je me retirasse dans mon appartement avant le jour. La peur suivit la réflexion; les larmes s'en mêlèrent;

ma duchesse se crut perdue. Moi-même, dans le premier moment, je ne savais comment me tirer d'affaire, et l'inquiétude avait absolument fait évanouir ma jouissance. Je voulus examiner si je pouvais sauter par la fenêtre; mais, dans l'état de nature où j'étais, je n'osais pas trop risquer de prendre ce parti. La duchesse** elle-même en était intimidée, et me conjurait de ne pas exposer sa réputation en risquant un moyen si dangereux; d'ailleurs je pouvais me blesser, et cette idée augmentait la tendre sollicitude de mon amie. Enfin le Ciel, qui protége toujours les amants, m'inspira un stratagème qui nous sauva. Je revins tout glorieux regagner le lit de la duchesse**, qui fondait toujours en larmes, en s'écriant : « Qu'ai-je fait! » Je la rassurai; je lui dis que mon bon génie ferait bientôt cesser sa perplexité. L'amour, peu à peu, calma sa crainte et nous fit encore oublier ce moment d'alarmes. Elle était si séduisante pour moi que je ne pouvais me décider à la quitter. Nous parlions mutuellement de prudence, et nous étions toujours portés à nous égarer denouveau. Enfin la raison l'emporta, et la duchesse**, suivant mon conseil, sonna sa femme de chambre. Cet intervalle ne fut pas perdu. Je scellai sur sa bouche le serment d'une constance éternelle. Je pensais alors tout ce que je disais; mais l'homme est trop faible pour tenir une parole donnée au moment où ses sens égarés lui empêchent d'en connaître la valeur. Cette femme arriva tout effrayée d'être sonnée si matin, car il n'était pas cinq heures. La duchesse se plaignit, comme nous en étions convenus, de douleurs d'entrailles très-violentes et demanda de l'eau tiède très-sucrée. L'agitation où elle avait été lui donnait un air languissant et douloureux qui imposa parfaitement à la femme de chambre, qui la trouva très-changée.

Pendant cette scène de comédie, j'étais caché dans le même endroit où j'avais attendu si impatiemment le coucher de la duchesse, à l'exception que j'étais plus tranquille; ma main égarée serrait plus ou moins les objets qu'elle rencontrait, en

signe d'approbation de ce que disait ou faisait la duchesse. La femme de chambre voulut lui frotter le ventre pour adoucir ses douleurs ; refus, comme on peut bien le croire, de la part de sa maîtresse, qui l'envoyait toujours chercher l'eau dont elle disait avoir besoin. Cette fille, par son excessif attachement, était insupportable. « Vous aurez gagné quelques fraîcheurs hier au soir, et, sans les tours qu'on a voulu faire à monsieur le duc de Fronsac, vous n'en seriez pas où vous en êtes. » Son raisonnement me parut juste, et je serrai bien fort ma duchesse, qui fit un mouvement pour me témoigner son impatience. Enfin cette femme mit fin à ses remontrances. On lui recommanda d'aller bien vite faire chauffer de l'eau et de ne pas tarder à l'apporter. La duchesse ajouta de ne pas fermer les portes pour avoir plus tôt fait. La bonne femme, en se lamentant, courut faire ce qu'on ordonnait. A peine fut-elle partie que je quittai promptement la place où j'étais, et je fus doucement sur la pointe des pieds écouter à la porte si je n'entendais plus rien. Quand je fus assuré que je pouvais sortir sans être vu, je pris le petit escalier dérobé qui m'avait conduit si heureusement la veille à l'appartement de la duchesse, et je montai avec toute la vitesse d'un homme qui ne veut pas être aperçu. Parvenu au corridor qui conduisait chez moi, un bruit de porte que l'on ouvrait me fit sauver dans un cabinet où l'on mettait du bois ; malheureusement il en était rempli, de façon que m'y trouvai fort mal à mon aise, et je m'enfonçai même dans le pied une écharde qui me fit beaucoup de mal.

Ce contre-temps venait d'un gros coquin de laquais qui, couchant près de l'antichambre de son maître, s'était levé de bonne heure pour fumer tout à son aise à la fenêtre du corridor ; j'en fus convaincu par le choc de son briquet. Je m'impatientais, et je donnais de bon cœur ce valet au diable ; je maudissais presque ma bonne fortune, tant je souffrais de mon pied. Pour surcroît de malheur, j'étais tourmenté par des branches de fagots qui me menaçaient à chaque mouvement que je faisais

de me déchirer le corps. Je fus un quart d'heure dans ce pénible état, et c'est un des plus désagréables que j'aie passés dans ma vie. Ne pouvant plus tenir dans cette triste situation, je résolus de sortir de ce maudit bûcher à quelque prix que ce fût, dussai-je être découvert. Je sortis doucement; le hasard me fut favorable : mon éternel fumeur était appuyé sur la fenêtre, et par conséquent me tournait le dos. Je passai devant lui sans qu'il m'entendît, et j'allai promptement me mettre dans mon lit, qu'un des gens de la maison avait refait après mon évasion; car mon laquais, qui couchait loin de moi, et qui n'avait pas été instruit de ce qu'on méditait contre moi, n'avait rien entendu.

La fatigue m'eut bientôt endormi, et il était plus de onze heures quand je me réveillai. On avait eu la complaisance de me laisser reposer, et, quoiqu'on eût déjà sonné le déjeuné, on n'était pas venu, selon la coutume, me gronder de ma paresse. Je trouvai encore toutes les femmes rassemblées. La première chose qu'on eut à me dire fut de me reprocher de les avoir fait rougir la veille; je ne manquai pas de leur répondre que, quand on n'était pas le plus fort, il fallait être le plus rusé. Mon pardon ne tarda pas d'être scellé par un embrassement général, et on me demanda des nouvelles de ma nuit. « Elle a été délicieuse, leur dis-je; vous ne connaissez pas, mesdames, toute l'étendue du bonheur que vous m'avez procuré en venant interrompre mon sommeil et en me forçant de fuir le déluge d'eau que vous faisiez si généreusement fondre sur moi. » Je leur dis alors que je m'étais réfugié dans le jardin, où, dormant presque en me promenant, j'avais eu des rêves si charmants que la réalité n'aurait pu leur être préférée. Je leur fis allégoriquement le détail de ma nuit avec la duchesse, de manière qu'il n'y eût qu'elle et moi qui pussions nous entendre. Ces dames riaient beaucoup; la duchesse** s'efforçait de les imiter et rougissait de temps en temps. On finit par dire que j'étais un très-agréable conteur, et on me condamna, pour ma

légereté du soir, à dire tous les matins une histoire de ma composition; car on prenait tout ce que je disais pour un conte fait à plaisir. Je les assurai de la vérité des faits que je leur avançais, et je conclus qu'il n'était pas si facile qu'elles le croyaient d'avoir tous les jours des choses aussi jolies à raconter. Je me plaignis de mon pied, en leur disant que tout n'avait pas été bonheur pour moi, puisqu'en me retirant de ce lieu de délices, après le songe qui devait m'occuper longtemps, j'avais manqué d'être estropié; effectivement je boitais un peu, ce qui servit à confirmer mon malheur. Chacun me plaignit, et on se reprocha d'avoir occasionné ma fuite au jardin. Je m'écriai qu'on ne devait pas me plaindre, et, m'approchant de la duchesse**, je lui dis que je me ressouviendrais tout ma vie de la manière dont j'avais été traité chez elle : on a voulu me jouer un tour, et on m'a bien servi. La rougeur de la duchesse** aurait dû la trahir, si on eût pu avoir le moindre soupçon de ma nouvelle liaison avec elle. Les honnêtes femmes sont si gauches en intrigues qu'on devine facilement l'objet de leur attachement. La duchesse** se sauva de l'embarras où elle était en me parlant de mon pied, et véritablement je vis qu'elle était inquiète de ce qui m'était arrivé.

J'étais si satisfait de moi, j'avais le cœur si rempli de mon aventure, la duchesse** me paraissait si intéressante que j'aurais voulu que tout le monde pût être instruit de ma bonne fortune. J'étais fier de sa possession, et j'avouerai que le secret, que l'honneur m'imposait, me pesait furieusement. Je ne pouvais parler, mais j'aurais voulu faire deviner les détails de la nuit. On me plaisanta sur l'air abattu que j'avais, je répondis, en riant, qu'il était impossible d'avoir fait tant de choses et de n'être pas un peu fatigué; on en convint, et bientôt chacun passa faire sa toilette. Le soir, je voulus obtenir de l'amour de la duchesse** ce que le hasard et ma hardiesse m'avaient procuré; mais elle objecta la maudite femme de chambre, qui emportait les clefs de l'appartement, et je fus contraint d'aller

passer la nuit dans le mien. Je n'en fus pas très-fâché ; je commençais à sentir que le repos m'était salutaire.

Le lendemain, sitôt qu'il fut jour chez la duchesse, je pris cette fatale clef, que la femme de chambre avait les soirs en sa possession, et, glorieux de mon larcin, je montai à cheval et fus à Mantes chez un serrurier, où j'en fis faire une pareille. Un louis que je donnai fit diligenter l'ouvrier, chez qui j'attendis qu'il eut terminé son ouvrage, et, fier de mon imagination, qui me procurait l'entrée de la chambre de la duchesse, je retournai promptement chez elle sans qu'on eût eu le temps de s'apercevoir de mon absence. Elle avait été cependant assez longue pour que cette éternelle et soigneuse femme de chambre eût remarqué la perte de la clef; on la cherchait partout quand j'arrivai, et j'eus grand soin de la mettre sur un fauteuil de la chambre de la duchesse, à qui j'étais venu souhaiter le bonjour. On demandait à tout le monde cette clef; enfin un des gens la trouva sur le meuble où je l'avais glissée sans être vu, et la tranquillité revint aussitôt.

Le soir, les amusements du salon reprirent leurs cours, et je me surpassai encore à faire des folies. L'heure de se retirer arriva, et je ne cherchai point à dire un mot en particulier à la duchesse**. Mes yeux avaient même été muets; rien n'annonçait en moi le désir d'obtenir de nouvelles faveurs; elle était sur la réserve; mais, malgré tous les efforts qu'elle faisait pour paraître gaie, je voyais sur sa figure un air piqué, que ma prétendue indifférence faisait naître. Je la quittai très-froidement, et j'attendis dans ma chambre que l'heure du berger vînt sonner pour moi. Elle arriva enfin. Quand je crus que tout était bien tranquille, je pris cet escalier que j'avais descendu la surveille sans aucun dessein, et j'essayai doucement la clef, qui m'ouvrit les portes que je brûlais de franchir. La duchesse** était sans lumière, mais ne dormait pas; elle s'imgina que c'était la femme de chambre qui rentrait. « Que voulez-vous, mademoiselle Vincent, dit-elle? Avez-vous oublié

de prendre quelque chose ? » Je m'approchai de son lit sans répondre, et, l'embrassant, j'eus grand soin de me faire connaître pour qu'elle ne fût pas effrayée, comme elle l'avait été la première fois. Elle fut d'abord très-surprise de me voir dans sa chambre, et me montra même de la colère, croyant que j'avais séduit cette mademoiselle Vincent, qui seule avait la clef : elle redoutait d'être à la merci de ses gens. J'étais déjà dans son lit, où mes caresses n'avaient aucun pouvoir sur son humeur. Je fus obligé de lui raconter comment j'étais possesseur de cette clef, qui l'alarmait tant. Elle s'écria : « Quelle tête ! O mon ami ! vous en savez déjà beaucoup pour un jeune homme ; vous irez loin dans cette carrière, et je ne serai pas la seule à plaindre. » J'interrompis cette belle prédiction, et la paix ne tarda pas à être faite : la femme qui aime est toujours avide de croire ce qui favorise sa passion.

Huit jours s'écoulèrent aussi délicieusement, et je faisais chaque soir, du consentement de la duchesse, usage de ma clef ; je la quittais dès le grand matin, et je ne fis aucune mauvaise rencontre qui pût décéler notre intrigue. La duchesse était entièrement à moi et m'aimait de bonne foi. Je lui ai causé bien des chagrins que je me reproche encore ; mais, malheureusement, en m'éloignant d'elle je perdais le souvenir de mes serments. Si j'étais resté longtemps à la campagne, je crois que je lui aurais été fidèle tout ce temps ; mais la vue d'un nouvel objet faisait bien tort dans ma tête à celui que je ne voyais plus. Je revins à Paris, et ma duchesse fut souvent oubliée. Nous ne nous quittâmes pas sans nous faire les plus belles promesses réciproques ; elle fut plus exacte que moi à les tenir, et cela me valut par la suite bien des reproches qui finirent par m'ennuyer. Quand elle cessa d'être exigeante je devins son véritable ami ; je lui dois beaucoup, elle me donna d'excellents conseils, et je l'ai perdue trop tôt.

De retour à Paris je m'abandonnai à de nouveaux plaisirs, et je suivis le torrent qui entraînait avec moi les autres jeunes

gens de mon âge. Madame la duchesse de Bourgogne, que j'avais oubliée, me parut de nouveau plus aimable que jamais; ses bontés m'encouragèrent à faire de nouvelles étourderies, et je cherchais dans ma tête quels seraient les moyens propres à me conduire à mon but.

Ce fut dans ce même temps que mon père, qui n'avait pas pour moi une grande tendresse, me signifia qu'il fallait absolument consommer mon mariage; il était inquiet des bruits qui couraient sur mon compte, et, d'accord avec madame de Maintenon, qui était son conseil, et ma belle-mère, il résolut de mettre fin à mes galanteries. Il crut qu'en me donnant une femme c'était un motif pour renoncer aux autres, et il concluait fort mal que mademoiselle de Noailles, fille de sa femme, me ramènerait à une vie plus rangée.

Les sermons de mon père sur ma conduite me paraissaient d'autant plus déplacés que la sienne n'avait pas été très-régulière. On ne manque pas de gens qui nous instruisent des sottises de nos parents, et j'en savais un bon nombre qui n'étaient point à l'honneur de mon père. Il se plaignait de ce que je l'abandonnais. Il me contrariait sans cesse : ce n'était pas le moyen de m'attirer vers lui. Les vieillards, pour être recherchés, doivent être aimables; la tristesse et l'humeur font fuir la jeunesse. Il fit si bien qu'il me communiqua un dégoût insurmontable pour mademoiselle de Noailles, et que je jurai de n'en point avoir de postérité; c'est un des serments que j'ai tenus le plus scrupuleusement. Madame de Maintenon, que je révérais, m'exhortait aussi à changer de conduite; elle me représentait que la mienne irriterait le roi, qui n'aimait pas qu'on affichât des mœurs dissolues; que l'on me passait quelques légèretés à cause de mon âge, mais que bientôt elles deviendraient un libertinage insoutenable. Elle ajouta que c'était causer beaucoup de chagrin à mon père, et que le premier devoir d'un fils était d'être obéissant. Le Ciel fut aussi de la partie, et, pour calmer ce courroux céleste, et surtout celui du roi, que je redoutais

bien davantage, je donnai ma parole à madame de Maintenon de faire ce qu'on exigeait de moi. Mon mariage depuis longtemps avait été arrêté, à la grande satisfaction de mes parents, excepté à la mienne. J'écrivis à la duchesse ** qu'on voulait absolument me marier, et tous mes chagrins à ce sujet; elle me montra combien son âme était honnête en m'engageant à souscrire aux volontés de mon père, et en me priant de vivre avec ma femme comme un mari devait faire. Je lui répondis que ma résolution était prise et que rien ne pouvait la changer; que j'obéirais, mais que je serais mari *ad honores;* que mon cœur était à elle, et que ma femme n'aurait de moi absolument que la main que j'étais forcé de lui donner.

Je couchai le soir même avec madame de Fronsac; toute la maison était en fête, mais elle n'eut pas occasion de s'apercevoir qu'elle eût un mari. Je satisfaisais en apparence à ce qu'on attendait de moi, et dans le tête-à-tête je tenais la parole que je m'étais donnée. Madame de Fronsac, toute jeune et innocente qu'elle fût, n'ignorait pas que le mariage devait avoir un peu plus de suite, et parut très-étonnée, surtout après quelques jours de réunion, de me voir toujours aussi tranquille et aussi peu curieux que la première fois. L'air de mélancolie qu'elle eut ne me la rendit pas plus intéressante. Il y eut sans doute quelques plaintes faites; la mère et la fille eurent ensemble des confidences qui ne m'étaient pas favorables. Ma belle-mère, après m'avoir témoigné de l'aigreur, prit le parti tout opposé; elle m'accabla d'amitié, me prévint sur tout et me faisait exactement la cour pour sa fille. J'étais enchanté de la voir punie de ses lésineries à mon égard et de ses projets de mariage sans m'avoir consulté; je feignis de la bien recevoir; je paraissais sur le point de me rendre à ses désirs, et je m'amusais de sa crédule espérance, que je trompais à chaque moment.

J'avais oublié la duchesse ** pour la comtesse ***, et toutes deux étaient délaissées quand je voyais madame la duchesse de Bourgogne. Cette princesse, qui était pourtant bien moins

jolie, m'inspirait des désirs dont je n'étais pas maître. Sa possession me paraissait indispensable; il me manquait quelque chose, et je résolus de tout tenter pour en venir à mes fins. Je fixais continuellement les yeux sur elle, je cherchais les occasions de lui toucher la main, et je crus lire quelquefois dans ses regards qu'elle prenait grand plaisir à me voir.

Cependant l'orage grossissait sur ma tête. Mes fréquentes apparitions à la cour, où je ne venais que pour madame la duchesse de Bourgogne, augmentèrent tous les jours les soupçons qu'on avait de notre intrigue. La princesse disait continuellement du bien de moi, et la méchanceté envenimait tout ce qu'elle faisait. Ses plus légers discours étaient des preuves d'amour, et j'avoue que les miens étaient assez propres à persuader ce qui n'était pas. Le roi fut instruit des bruits qui se répandaient; heureusement qu'il les trouva peu fondés, mais il crut de son honneur de punir un sujet capable de fixer l'opinion publique sur une matière aussi délicate, qui compromettait la réputation de sa petite-fille. Madame de Maintenon, qui avait reçu les plaintes de toute ma famille relativement à ma conduite envers ma femme, n'avait pas manqué, à l'instigation de mes parents, d'instruire le monarque de la façon dont je me conduisais. Il fut résolu de me punir par une retraite de quelque temps, et cette retraite fut la Bastille. J'étais tranquille au sein de mes jouissances et de mes espérances; je voyais sans cesse madame la duchesse de Bourgogne prête à succomber, sans qu'il y ait eu entre elle et moi aucune déclaration de faite. Je croyais, sans raison déterminante, en être aimé, et l'illusion m'aveuglait au point que ce fantôme de mon imagiuation était devenu pour moi une réalité. La facilité que j'avais trouvée dans presque toutes les femmes me confirmait dans mes idées, et je m'attendais d'un moment à l'autre à triompher.

Ce fut au milieu de ce joli rêve que je me réveillai à la Bastille. Je fus pendant quelques jours dans un abattement qui ne peut se rendre; mes idées se bouleversèrent toutes, et je ne

pouvais deviner le motif d'un traitement aussi sévère. Accoutumé à la vie la plus agréable, je ne pouvais voir sans frémir qu'il me fallait vivre dans une chambre obscure, grillée de toute part, et d'où je ne sortais que deux heures par jour, pour me faire prendre l'air. Le gouverneur avait ordre de m'empêcher de recevoir le moindre écrit; je ne communiquais avec personne, et au centre de Paris j'étais mort pour toutes mes connaissances. Je fis de sinistres réflexions, et le souvenir de mes amusements passés me rendait encore plus odieux le séjour ou je languissais. Je tentai de séduire le geôlier qui venait m'apporter à manger; il ne daigna pas me répondre et jeta sur moi un regard de dédain. J'aurais puni ce maraud dans une autre situation; mais, me pliant à la mienne, je ne trouva pas au-dessous de moi de le supplier. Je lui promis cent louis s'il voulait faire remettre quelques lettres que je lui donnerais et s'il m'en apportait les réponses; il me menaça d'en parler au gouverneur, et je fus obligé de ne plus insister. Je dévorais mon chagrin; je me couchais de bonne heure pour diminuer la longueur de la journée, et ce fut dans cette prison que je contractai l'habitude de beaucoup dormir, habitude que je conserve encore et qui m'est très-nécessaire.

Je m'occupais beaucoup de la duchesse **; j'aurais voulu pouvoir lui écrire pour lui détailler l'état malheureux où j'étais. Je l'aimais comme le jour où je m'étais caché dans la ruelle de son lit. La captivité portait mon âme à la mélancolie et à la tendresse; je voyais dans la perspective la fidélité comme une chose charmante, et j'aurais trouvé mon sort très-heureux si on m'avait permis de vivre avec elle dans un désert, sans autre femme, mais libre. La liberté n'aurait pas été achetée trop cher à ce prix, et j'aurais signé de mon sang de m'en tenir à une seule femme. La métamorphose qui se fit en moi est étrange. Le souvenir de madame la duchesse de Bourgogne m'occupait aussi et charmait quelques instants de ma solitude. Quelquefois je me figurais qu'elle demandait ma grâce au monarque

qui m'avait fait enfermer, et on n'ouvrait pas de fois la porte de ma prison que mon cœur ne fût ému par cette douce espérance. J'étais toujours persuadé que j'étais aimé, mais je commençais à regarder mon amour comme une témérité; je condamnais même mes inconséquences. Un mois de cette retraite forcée avait déjà dessillé mes yeux, et je ne pouvais me rappeler le passé sans un peu de honte.

Vous voyez par tout ce que je vous dis de madame la duchesse de Bourgogne que ses bontés pour moi ne furent autre chose qu'une très-grande indulgence. Entourée d'étiquette et de respects qui la fatiguaient, cette princesse s'était amusée des reparties d'un jeune homme qui ne doutait de rien. Ma légèreté, mon ton, tout lui parut nouveau; elle était naturellement gaie, et elle saisit avec plaisir cette occasion de s'amuser; elle était bonne, et loin de prévoir qu'un enfant, c'est ainsi qu'elle m'appelait, porterait atteinte à sa réputation. Sa familiarité avec moi fit croire que son cœur était de la partie; j'en étais persuadé moi-même, et si, encore une fois, j'eusse été souvent avec elle, son rang aurait disparu à mes yeux, et je n'aurais plus vu que la jolie femme. Je dois rendre à sa mémoire la justice qui lui est due : je n'ai jamais été son amant; j'ai fort désiré le devenir, et j'aurais fait de nouvelles tentatives pour l'être sans l'ordre fatal qui m'arracha de la cour. Je n'ai pu lire assez dans son cœur pour savoir si effectivement il parlait pour moi; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne lui a jamais fait faire aucune démarche qui pût me confirmer sa tendresse. J'ai pu la soupçonner, mais je n'en ai point été certain. L'opinion de la cour et de la ville m'accordait davantage, et je suis de bonne foi en avouant que je n'ai pas trop cherché à la détruire. Après sa mort même, qui arriva peu de temps après, je ne trouvai pas grand mal, puisqu'elle n'était plus, de laisser croire tout ce que l'on voudrait à ce sujet, et j'eus la vanité de conter à quelques camarades des choses qui ne m'étaient point arrivées. Cette vanité entre pour beaucoup dans la jouissance;

on se fait honneur d'une conquête qu'on n'a pas eue quand elle peut jeter un lustre sur nous; on la vante, on en est tout glorieux, comme si cette prétendue gloire ajoutait quelque chose au plaisir! Elle satisfait l'amour-propre, et rentre dans la classe des autres jouissances de convention.

Malgré les retours que je faisais sur moi-même, j'étais fâché d'être réduit à désirer ce nouveau triomphe; j'étais désolé de n'avoir pas complétement mérité ma punition; car je commençais à soupçonner que ma grande intimité avec madame la duchesse de Bourgogne avait été cause de ma prison, et, quand on est puni, c'est au moins une consolation de l'avoir mérité.

Mon éducation avait été très-négligée : les gens de notre sorte en savent toujours assez; on chercha à faire tourner à mon profit le temps de tranquillité où je devais être. Madame de Maintenon, qui me voulait réellement du bien, obtint que quelqu'un vînt partager ma solitude; on chercha un homme de mérite, capable de me donner de bons conseils. L'abbé de Saint-Remi fut choisi pour me consoler et m'instruire; il consentit à partager ma captivité, qui s'adoucit de moitié avec un compagnon d'infortune. Peu à peu l'étude devint un plaisir pour moi, et je profitai plus que je n'avais encore fait. Le travail calma l'agitation de mes sens, et je fus aussi heureux qu'on peut l'être entre quatre murailles.

Un jour on ouvre ma prison à une heure qui n'était pas celle de la promenade ni des repas; comme je ne perdais pas l'espérance, je crus que c'était une bonne nouvelle qu'on venait m'annoncer.

J'entrevis une robe de femme; cet aspect me fit trasaillir de plaisir; je n'en avais pas vu depuis plusieurs mois. Je me lève pour aller au-devant de cette femme, qui se jette dans mes bras... C'était la mienne, madame de Fronsac. L'illusion disparut à l'instant même; je la pris par la main, et, d'un air respectueux, je la fis asseoir. Je parus très-gai, et lui demandai en riant

quelle divinité l'avait pu faire pénétrer dans le séjour des morts. Elle me dit que le roi l'avait chargée de savoir si je voulais vivre plus tranquillement, et que ma liberté était attachée à ma conversion. « Je ne croyais pas, lui repliquai-je, avoir à conférer avec l'ambassadrice d'un grand roi. » Et, d'après cela, je redoublai d'égards et de vénération. Ce n'était pas tout à fait cela qu'attendait de moi ma femme; on avait calculé que, en la faisant venir dans ma prison, ma jeunesse, un régime austère me forceraient de traiter ma femme en bon mari, et c'était de cette réconciliation que dépendait ma liberté. Voila ce que j'ai su depuis, et j'avoue que, si j'en avais été instruit, le désir d'être libre aurait bien pu me faire violer un serment. Je crus seulement que c'était un détour que l'on prenait pour me ramener à des devoirs que j'avais juré de ne pas remplir. Il me parut plaisant de résister aux combats des sens qui s'élevaient en moi après une longue privation, et je résolus de traiter madame de Fronsac comme une femme que je devais respecter. J'aperçus dans ses yeux que mes égards ne la satisfaisaient pas; son dépit se manifestait. Après une assez longue réserve, elle crut que des caresses feraient davantage sur un époux qui en avait été privé depuis longtemps. Elle s'approcha de moi, me prit les mains, et me dit du ton le plus pénétré qu'elle plaignait ma captivité. Elle me raconta qu'elle avait été désolée de l'apprendre, et que, si ses prières avaient été de quelque valeur, j'aurais été bientôt libre, ou que du moins on aurait rendu ma prison si commode en tout qu'elle m'aurait été plus supportable. Mais elle ajouta que le roi était inexorable, et que, sans mon extrême jeunesse, il aurait poussé plus loin son ressentiment. Son indignation était telle qu'il ne voulait pas entendre parler de moi, et ce n'est qu'après avoir promis de ma part que je tiendrais une conduite plus régulière qu'il s'était enfin laissé toucher; mais il exigeait des preuves de mon changement, et ces premières preuves étaient de bien vivre avec ma famille, qui m'était excessivement attachée. En disant ce dernier mot, un regard

plus tendre fut lancé sur moi; des larmes coulèrent; sa tête se pencha, et des soupirs répétés marquaient l'agitation de l'âme de madame de Fronsac. Un mouvement involontaire me la fit prendre dans mes bras; je reçus quelques baisers bien mouillés de pleurs, et mes sens combattaient pour elle d'une manière très-victorieuse. Je n'étais plus trop à moi; depuis longtemps je ne voyais que des hommes, et madame de Fronsac était une femme, quoiqu'elle fût la mienne. La privation d'un sexe le fait rechercher plus vivement; ma tête était exaltée; je ne me souvenais plus de ma résolution quand madame de Fronsac, qui vit approcher l'instant de sa victoire, s'écria : « Ah! mon ami, si vous m'aviez toujours traitée ainsi, vous ne seriez pas où vous êtes. »

Ces mots furent un talisman qui fit tout évanouir. Ma tête se calma; je ne vis plus que ma femme, et je fus honteux de lui céder. Je m'éloignai d'elle avec l'effroi qu'on a de tomber dans un précipice; je rougis de m'être exposé à perdre en un instant le fruit de mes projets. Mon amour-propre était blessé, tant il est vrai qu'il nous commande toujours! L'étonnement de ma femme ne peut se décrire; elle ne savait à quoi attribuer ce subit éloignement; elle voyait le fruit de ses petites ruses détruit, et j'avoue qu'elle s'était conduite avec moi avec tout l'art d'une femme qui veut subjuguer un homme. Elle était honnête, vertueuse; elle ignorait les détours employés par tant de femmes habituées à vivre dans le tourbillon du monde et qui veulent parvenir à leurs fins; cependant la nature les lui avait enseignées. On dirait que les femmes naissent toutes avec un fond d'adresse et de ruse qui se développe à propos dans l'occasion; la plus simple a autant de finesse qu'une autre, quand son cœur ou son amour-propre sont intéressés.

Madame de Fronsac resta sur son siége comme anéantie, sans même réparer le petit désordre où elle était. De mon côté je me reprochais, pour moi seul, de l'avoir conduite si loin, et j'avais la tête appuyée sur ma main, sans proférer un seul

mot. Après un long silence, je me rapprochai d'elle et lui témoignai combien j'étais sensible à tout l'intérêt qu'elle m'avait montré, que je ne l'oublierais pas; et, comme ses larmes recommençaient à couler, je lui dis qu'elle ne devait pas s'abandonner à la douleur, que ma captivité aurait un terme, que le roi rendrait justice à mon innocence, et ne punirait pas par une longue prison quelques légères étourderies. J'ajoutai que je n'étais pas coupable (ici la dame fronça le sourcil) et que je verrais bientôt la fin de ma retraite. « Je le souhaite ! » s'écria-t-elle... Elle se tut; mais ses regards étaient expressifs; ils semblaient me dire : Voilà donc tout ce que vous voulez faire pour votre délivrance ! Leur jeu muet dura quelque temps; mais enfin la fierté l'emporta sur l'amour; elle se leva et me dit tristement adieu. Je la reconduisis toujours respectueusement, et je fus tout glorieux de l'avoir laissée sortir telle qu'elle était entrée. Quand je fus seul, je ne pus m'empêcher de rire de la scène qui venait de se passer; j'étais plus content de moi que si j'eusse obtenu les faveurs de quelques nouvelles femmes; et pourquoi? parce que ma tête était montée à ne pas vouloir habiter avec la mienne.

Je dois cependant confesser que, dans le nombre de celles qui avaient eu des bontés pour moi, il y en avait plus d'une qui n'étaient pas mieux qu'elle. Madame de Fronsac avait de la jeunesse et pouvait prétendre à un meilleur traitement que le mien; cependant je lui tins rigueur, et je la perdis sans qu'elle eût de moi autre chose que le nom d'épouse. Je suis peut-être le seul homme renfermé à la Bastille dont la liberté ait dépendu de sa bonne ou mauvaise conduite envers sa femme, et il est très-plaisant qu'on ait choisi ce lieu pour opérer avec la mienne, une réconciliation qui, selon toute apparence, devait s'effectuer. Il fallait un caractère comme le mien pour rompre des projets aussi bien concertés, et dans ce moment-ci j'ai même encore du plaisir à me rappeler que j'ai été capable d'une résolution aussi soutenue.

Je ne tardai point à m'apercevoir que le rapport de madame de Fronsac ne m'avait pas été favorable. Je fus traité plus rigoureusement que je ne l'avais encore été ; il semblait que le visage des gens que je voyais portât l'empreinte du mécontentement ; mes geôliers avaient l'air plus dur, et l'abbé lui-même me faisait entendre que le roi était plus courroucé que jamais contre moi. Je repris l'habitude du travail pour chasser l'ennui et les réflexions qui m'assiégeaient de temps en temps ; je traduisis des auteurs latins, et je fus tout étonné de me trouver presque un savant. Je suis persuadé qu'une retraite un peu plus longue m'aurait accoutumé à m'occuper ; car, avant d'entrer à la Bastille, je ne pouvais pas lire un quart d'heure ; je ne pensais qu'au plaisir et aux femmes. Ce temps-là m'a fait grand bien, surtout pour mon ambassade de Vienne, où j'ai eu une correspondance très-étendue, et où le travail ne devait pas effrayer.

Mes occupations littéraires furent suspendues par une maladie très-grave dont je pensai être la victime. La petite vérole se manifesta quelques jours après une fièvre très-forte. Je fus à l'extrémité ; on désespéra de ma vie, et je ne dus mon salut qu'à une saignée faite, au milieu de l'éruption, par les conseils et sous les yeux de M. Delécalière, malgré l'opposition de plusieurs autres médecins qui avaient été appelés. Madame de Fronsac eut encore la liberté de venir de temps en temps me donner des soins, qui n'étaient pas alors aussi intéressés que sa première visite l'avait été.

La jeunesse triompha bientôt du mal qui m'avait accablé, et je recouvrai ma première santé. On tint de nouveaux conseils chez madame de Maintenon pour savoir ce que l'on prononcerait sur mon sort ; il fut décidé de m'envoyer à l'armée, pour me soustraire à toutes mes liaisons précédentes. On jugea bien, d'après l'expérience qui en avait été faite, que mon raccommodement avec madame de Fronsac ne pouvait être que l'affaire du temps ; on vit que mon caractère altier ne devait pas être heurté

de front, et qu'il fallait plutôt avoir l'air de céder que de vouloir le rompre. On compta sur l'avenir, mais l'avenir trahit cette flatteuse espérance.

La liberté me parut le plus grand des bienfaits; je croyais n'avoir pas vu les objets qui frappaient mes yeux; ils me paraissaient nouveaux. J'étais ivre de plaisir, et l'ordre qui m'avait été donné de quitter Paris pour joindre l'armée de M. le maréchal de Villars ne fut pas capable de l'altérer. Mon père me reçut avec humeur, me fit des sermons, qui dans sa bouche n'avaient aucune valeur pour moi, et je sortis de Paris fort satisfait d'être mon maître et de parcourir une nouvelle carrière. J'avais écrit à la duchesse **; sa réponse m'avait convaincu de ses inquiétudes et de son attachement. Elle avait été malade et paraissait désespérée de ne pouvoir pas m'embrasser avant mon départ. J'en étais moi-même inconsolable; mais tout était préparé, l'ordre du roi m'interdisait un plus long séjour à Paris, et je fus obligé de partir sans satisfaire ce besoin de mon cœur; car dans ma prison j'avais su rendre à la duchesse ** la justice qu'elle méritait, et la raison m'avait fait voir combien elle l'emportait sur les autres femmes que j'avais connues.

Comme je changeais de chevaux à deux lieues de Paris, un paysan, qui m'attendait sur la porte du maître de poste, me remit un billet; il était de la duchesse **, qui me mandait seulement : *Je suis à l'auberge du Chasseur.* Je n'y courus pas, j'y volai. Je ne m'attendais pas à ce bonheur; nous voir et tomber dans les bras l'un de l'autre fut notre premier mouvement. Nous y restâmes longtemps sans pouvoir proférer une seule parole. Je lui trouvai l'air défait. Quand nous fûmes remis de ce premier délire, elle m'apprit qu'elle n'avait pu résister à l'envie qu'elle avait de me voir; que, malgré qu'elle ne fût pas encore bien rétablie de sa maladie, elle avait trouvé assez de force dans son amour pour sortir de chez elle par la petite porte du jardin et pour aller louer une voiture; qu'elle n'avait voulu mettre personne dans sa confidence; qu'elle prévoyait bien

l'inquiétude où l'on serait de son absence ; mais que, comme son mari était pour quelques jours à Versailles, elle trouverait bien les moyens de dérouter les soupçons. Elle s'était fait informer du moment de mon départ et m'avait précédé d'une heure.

Si la duchesse ** avait beaucoup d'amour, elle avait autant de crainte de perdre sa réputation, et c'est ce qui l'avait engagée à s'exposer seule, malgré sa timidité naturelle, pour n'être pas compromise.

Je sentis tout le prix de ce qu'elle faisait pour moi, et je ne pus assez la remercier de ce premier élan de reconnaissance. Je passai bien vite à un sentiment plus doux. Nous ne nous étions pas vu depuis longtemps ; la Bastille avait mis entre nous deux des murailles inaccessibles ; j'avais besoin d'être heureux, j'étais adoré ; rien ne devait s'opposer à mes désirs ; cependant je trouvai dans la duchesse ** une résistance à laquelle je ne m'attendais pas. « Une femme qui a pu vous montrer autant d'amour « que moi, me dit-elle, qui a sacrifié des principes de vertu « qu'elle croyait inébranlables au penchant qui l'entraîne vers « vous, aurait mauvaise grâce, quand elle s'expose à tout pour « vous embrasser avant votre départ, de vous refuser des faveurs « qu'elle n'a plus le droit de vous contester. Je suis à vous, « c'est votre conquête que vous tenez dans vos bras ; c'est une « femme qui ne respire que pour vous, mais qui, en raison de « l'amour que vous lui inspirez, craint davantage de vous per- « dre. Je vous connais ; je ne m'aveugle pas ; je sais que la pré- « sence d'une femme vous fait oublier que vous vous devez à « une autre. Votre tête s'est ainsi montée, et vos sens sont « toujours prêts à trahir vos résolutions de fidélité. Si je suis « votre maîtresse, je vous perdrai ; c'est un fait incontestable. « Je ne sais point aimer à demi, et l'amour rend exigeant. Ce « qui vous paraît charmant pour quelques heures vous de- « viendra ennuyeux par une longue possession ; votre tendresse « finira, et la mienne, je le sais, me suivra jusqu'au tombeau.

« Je serai malheureuse : voilà quelle sera la fin du roman qui « vous paraît maintenant si séduisant. Soyez raisonnable, et, « pour prix de l'estime que vous dites avoir pour moi, tenez-vous « en à l'amitié; elle est plus indulgente. Je serai dépositaire de « vos secrets; vous ne craindrez pas de me les confier; je « n'aurai point de reproches à vous faire; je partagerai sans « cesse vos plaisirs et vos peines. Vous aurez besoin de votre « amie, et vous fuirez la maîtresse. Mon cher duc, il importe « à mon repos de vous voir toujours, et c'est le seul moyen « que vous ne m'échappiez pas. Je sais que le rôle d'acteur « principal vaut mieux que celui de confident; je suis d'âge « à jouer le premier rôle; mais je préfère le dernier pour ne « pas vous perdre. C'est l'excès de mon attachement qui m'a fait « prendre ce parti, qui vous paraît étrange, mais que la réflexion « m'a montré comme celui qui devait assurer ma tranquillité. »

La duchesse ** me parlait avec tant de candeur que j'étais presque persuadé qu'elle avait raison. Le ton de vérité qui régnait dans son discours m'imposait, et je voyais bien que ce n'était pas un effet de cet art de coquetterie que les femmes emploient avec tant d'adresse pour se faire désirer davantage. Madame la duchesse ** n'en avait pas besoin; elle était vertueuse par système et faible par un penchant irrésistible qui l'entraînait vers moi. Son cœur avait dompté sa raison; mais de temps en temps des combats intérieurs troublaient le bonheur que l'amour devait lui promettre. J'avoue que je m'amusais souvent de ses combats, qui ne servaient qu'à me prouver combien j'avais d'ascendant sur elle, puisque j'en étais toujours vainqueur.

Si j'avais été retenu un instant par ce qu'elle m'avait dit, mes désirs parlèrent si fort qu'il n'y eut plus qu'eux d'écoutés. La duchesse ** me paraissait plus belle que jamais; son air de langueur ajoutait un degré de plus d'intérêt à ses charmes; je brûlais de les parcourir; c'était pour ainsi dire une nouveauté pour moi, après une si longue absence, et j'avais la même im-

patience de jouir que la première fois. La duchesse ** se défendait encore; mais ses refus étaient si faibles qu'ils annoncèrent sa nouvelle défaite. Bientôt l'amour l'emporta sur la crainte de faire un inconstant, et, contente du présent, elle n'était plus en état de réfléchir sur les dangers de l'avenir. Deux heures se passèrent si rapidement que nous eûmes peine à croire qu'elles étaient écoulées. Il fallut se séparer. La duchesse ** ne pouvait plus tarder à se rendre chez elle ; elle me témoigna même son inquiétude à ce sujet, et, loin de la partager, j'étais si satisfait du moment dont je jouissais que je ne pouvais penser à autre chose. A la fin, il fallut pourtant bien s'occuper du motif de ses craintes, et, toujours gai et fou comme à l'ordinaire, je lui donnai un moyen assez plaisant de se tirer d'affaire : c'était de dire chez elle que la patronne de Paris lui était apparue plusieurs fois; que, la derniere, après avoir tiré les rideaux de son lit, elle avait béni les remedes qui avaient été employés pendant sa maladie, et lui avait dit, en s'échappant vers la sphère céleste : *Priez sans faste et dans le secret, et reconnaissez la main dont l'Être suprême s'est servie pour vous empêcher de tomber dans la tombe qui vous attendait pour vous dévorer.*

Le ton prophétique avec lequel je prononçai ces paroles fit rire la duchesse** et moi aussi. Mon imagination lui parut fertile en miracles; mais elle ne concevait pas encore comment ce beau rêve pouvait donner un motif vraisemblable à sa sortie. Je lui expliquai que rien n'était plus simple ; que les paroles de la sainte voulaient dire : Allez me remercier dans mon temple, mais allez-y sans faste et sans suite ; que, pour exécuter cet ordre, elle était sortie seule pour rendre hommage à la patronne. De là les messes, les cierges, et tout ce qui accompagne ordinairement les dévots remercîments; et certainement une matinée entière n'était pas de trop pour remplir ces pieux devoirs. Je fus traité de fou, d'indévot ; mais cependant je crois qu'elle tira parti de ma folie.

Nous eûmes bien de la peine à nous quitter; nous étions comme ces amants de Molière, qui veulent se fuir et qui se retrouvent toujours. La duchesse ** m'engagea beaucoup à lui écrire, me promit de me faire part de tout ce qui ce passerait d'intéressant à la cour et à la ville; mais, se ressouvenant que je partais pour l'armée, elle ne fut pas maîtresse de ne pas répandre des larmes; les dangers que j'allais courir frappèrent son imagination, et j'eus bien de la peine à la tranquilliser. « Vous allez, disait-elle, rejoindre une armée, la seule « espérance du royaume; vous ignorez quel est le décourage- « ment des troupes; le nom de Villars même, qui les com- « mande, ne les rassurera pas quand elles verront qu'elles « ont affaire au prince Eugène, à ce général si souvent vain- « queur. Je ne prévois que disgrâces; la fin du règne de notre « roi est affreuse! Qu'il serait cruel pour moi si, en déplorant « les pertes de la France, j'avais encore...! » Elle ne put achever; je la reçus dans mes bras sans connaissance. Je me trouvais fort embarrassé; je ne voulais rendre personne témoin de cette scène; heureusement que, peu à peu, elle reprit l'usage de ses sens : ce fut à propos, car je commençais à trouver qu'il était à charge d'être trop aimé. Je l'assurai que ses craintes étaient frivoles, et qu'on m'avait prédit que je vivrais très-vieux. La duchesse**, en craignant pour mes jours, eut le courage de m'exhorter à me distinguer. « Dans la carrière « que vous allez parcourir, me dit-elle, avec un soupir, on « peut être prudent, mais on ne doit jamais fuir le dan- « ger. »

« Adieu, ajouta-t-elle en s'éloignant de moi! Ne m'oubliez pas, et soyez heureux. » Je la conduisis à sa voiture, et ses yeux et les miens ne cessèrent d'être dirigés les uns vers les autres, que quand il ne fut plus possible de nous voir.

Cette rencontre, qui d'abord m'avait fait un si grand plaisir, me laissa, après son départ, un vide qui m'ôta toute ma belle humeur. Cependant le désir que j'avais de voir l'armée et

l'espérance de m'avancer promptement dissipèrent la mélancolie où j'étais plongé.

Le souvenir des bontés de madame la duchesse de Bourgogne, dont j'avais appris la fin malheureuse, vint faire aussi distraction avec ce qui venait de se passer entre la duchesse** et moi. Je regrettais cette princesse, qui avait daigné me distinguer; l'illusion qui m'avait fait espérer de la subjuguer n'était point encore dissipée ; j'étais désolé que la tombe eût englouti toutes mes espérances. La perte de ceux que nous aimons leur donne, après la mort, des qualités plus précieuses que celles que nous leur connaissions pendant leur vie. Je ne vis rien au-dessus de cette princesse, et, malgré moi, des larmes vinrent remplir mes yeux. J'entendais encore les cris de désolation qui frappèrent mes oreilles à la nouvelle de sa mort; je voyais cette pompe funèbre qui conduisait à Saint-Denis les restes chéris de cette malheureuse princesse, réunis au corps de son époux et de son fils. Toute la France paraissait en deuil, et dans cet instant je le partageais véritablement. Une rougeole pourprée avait conduit au tombeau ce qu'il y avait de plus aimable. Les Français, idolâtres de leurs maîtres dès qu'ils peuvent entrevoir en eux le moindre germe des vertus, attendaient tout de cette princesse. Son époux, le duc de Bourgogne, avait une austérité de principes que les grâces de sa femme devaient tempérer; tous deux voulaient le bien; tous deux étaient faits pour sentir que la première jouissance d'un souverain est dans l'amour qu'on lui porte. Ils avaient sous les yeux l'exemple des maux que peut produire une trop grande ambition; ils se promettaient bien d'essuyer les pleurs des peuples. Le peuple le savait, et sa désolation était extrême. Il croyait avoir perdu son père; il ne voyait plus, dans Louis XIV, qu'il avait tant admiré, qu'un roi que le malheur environnait; il était impatient de passer sous le joug d'un autre maître, et le duc de Bourgogne était celui qu'il révérait d'avance. Ce peuple attend toujours de celui qui doit succéder une diminution d'impôts; mais il se trompe. Il est prudent

qu'il soit chargé suffisamment; il serait même très-impolitique de le mettre en état de n'être pas toujours fort occupé pour vivre; trop d'aisance lui donnerait le temps de raisonner; il finirait peut-être par calculer ses forces, et on peut juger quelle insubordination il en résulterait; insubordination à la vérité facile à calmer en répandant un peu de sang, mais qu'il faut toujours prévenir. Ce peuple, ivre de joie à l'avénement d'un prince au trône, peu de temps après l'aime moins et finit par le haïr, et je suis persuadé maintenant que M. le duc de Bourgogne, si regretté, aurait suivi la route tracée; il aurait été obligé de faire ce que les ministres de son fils ont exécuté, et, s'il n'avait pas commis les mêmes fautes, on en aurait sûrement d'autres à lui reprocher; car il faut que le peuple brise l'idole qu'il a adorée.

Ces réflexions, interrompues souvent par des idées moins tristes, me conduisirent loin, et j'arrivai à l'armée l'esprit encore rempli de politique, d'amour et de regrets. Je fus bientôt distrait par une occupation continuelle. M. le maréchal de Villars, à qui j'étais fortement recommandé, ne me donnait pas le temps de songer à autre chose qu'à mon métier; j'allais souvent lui faire ma cour, et je cherchais à profiter de ses actions et de ses discours. Je pris un goût réel pour l'état que j'embrassais, et, si j'ai eu le bonheur d'y réussir, je dois beaucoup aux savantes leçons que j'ai reçues. Tout le monde connaît cette fameuse campagne de 1712, qui immortalisa Villars et qui sauva la France; la célèbre bataille de Denain et la prise des magasins de Marchiennes réparèrent, le 24 juillet, les malheurs du royaume. Eugène, que l'on craignait de voir à chaque instant pénétrer en France, fut obligé de fuir; ce ne fut plus que victoires, et j'eus le bonheur de débuter par une si glorieuse campagne. Je ne vous en ferai pas de plus longs détails; on les trouve partout, et vous les connaissez aussi bien que moi.

J'avais reçu plusieurs lettres de la duchesse **, qui me parlait de l'inquiétude du roi et de ses chagrins domestiques. On

cherchait à lui faire quitter Versailles, tant on craignait qu'Eugène ne vînt en France ! La duchesse** m'était toujours chère, mais elle avait eu raison de craindre l'absence et de préférer d'être mon amie; je ne pensais qu'à la gloire, et j'espérais, en me distinguant, faire tomber sur moi un des rayons de celle qui environnait le maréchal de Villars.

La duchesse** avait suivi le parti qu'elle m'avait proposé de prendre ; elle me parlait peu d'amour, ne s'occupait que d'amitié, me demandait d'être sans réserve avec elle, et il était impossible d'avoir une occasion de quitter une femme comme celle-là ; aussi j'ai toujours eu avec elle une correspondance assez suivie. Je sus par elle l'effet merveilleux qu'avait produit le gain de la bataille de Denain, et les désagréments qu'on voulait encore donner au maréchal de Villars au milieu de ses succès. Ils ne se ralentirent pas pendant toute la campagne, et je ne revins à Paris que pour annoncer au roi la prise de Landau et de Fribourg.

Je n'étais plus ce même enfant étourdi, léger, qui s'était accoutumé à voir le roi comme un autre homme; mon séjour à la Bastille m'avait fait connaître le maître, et je l'approchai avec la plus grande timidité. Cependant je pris assez de force sur moi pour me remettre, et il parut très-satisfait de mon récit. Il eut la bonté de me dire que, si je continuais, j'étais destiné à de grandes choses, et ce compliment me donna un sentiment d'orgueil qu'il ne fut pas facile de réprimer.

La duchesse ** ne fut pas oubliée, mais cette fois-ci je trouvai l'amie, et il ne fut pas possible de rétablir la maîtresse. Ce n'était point de l'humeur qui la faisait agir, c'était un système profondément réfléchi pour m'attacher près d'elle, et ses refus furent si modérés, si tendres, que je n'insistai pas davantage dans la crainte de l'affliger. D'ailleurs j'avais ébauché une autre intrigue, dont je me promettais un plaisir bien piquant.

J'avais vu dans la rue Saint-Antoine la femme d'un miroitier qui me parut céleste ; c'était une blonde d'environ dix-huit ans,

qui avait été mariée à un homme qui faisait un commerce assez considérable, et qui, beaucoup plus âgé qu'elle, n'avait pas eu l'art de lui inspirer de l'amour. Cette femme, qui avait un cœur tendre, l'avait porté vers Dieu, ne trouvant aucune créature digne de le posséder, et c'est ce cœur que je voulais disputer à la Divinité. J'avais appris tous ces détails par un de mes gens, fort adroit, qui avait été à la découverte dans le quartier. Je crus que sa résistance ne serait pas de longue durée, et je me fis voir régulièrement à Saint-Paul, où elle allait tous les jours entendre la messe. Je cherchai à m'approcher d'elle, et j'eus un jour l'occasion de lui parler relativement à un baptême qui se fit d'un enfant dont la mère avait été assassinée par son mari.

Cette tragique histoire qui faisait beaucoup de bruit, me fit lier conversation avec ma blonde; je déplorai le sort des femmes, qui les exposait à la tyrannie de certains hommes, et je finis par lui dire que les femmes, faibles par elles-mêmes, ne devaient inspirer aux hommes que l'envie de leur rendre hommage; que ce sexe timide et charmant avait été fait pour le bonheur du nôtre, et qu'en reconnaissance nous devions chercher à le rendre heureux. J'aperçus que ma marchande m'écoutait favorablement, et j'eus lieu d'être satisfait de cette première entrevue. J'avais pris garde qu'elle avait rougi plusieurs fois en me parlant, et j'augurai de là que la dévote m'avait trouvé de son goût. Chaque jour, à la messe, j'inventais un nouveau moyen de la voir et de l'entretenir, et c'était un rendez-vous que nous nous donnions, sans qu'elle s'en doutât encore. Je lui demandai la permission de l'aller voir; elle m'objecta la crainte que mes visites ne déplussent à son mari, et je me promis bien de faire promptement connaissance avec ce redoutable mari, qui se trouva le meilleur homme du monde. J'allai marchander chez lui des glaces, dont je supposais avoir besoin; je pris des mesures, et je me disputai longtemps. Je sortis cette première fois sans faire affaire, et je revins un autre jour qu'il

était sorti. Je parlai d'abord de mon acquisition à la femme; ensuite je passai à des compliments. Elle était jolie, et toute femme aime à entendre dire qu'elle l'est. Je lui fis mille contes qui l'amusèrent beaucoup, et, tout en plaisantant, je lui dis que je l'aimais à la folie. Ma dévote ne s'offensa pas trop; le langage que je lui tenais était nouveau pour elle, et probablement elle trouva que j'avais l'art de peindre l'amour plus agréablement que son lourd mari. Il vint une de ses amies, qui interrompit cette conversation qui commençait fort bien. Je la quittai, et je ne fus pas le lendemain à la messe : je voulus voir l'effet que mon absence produirait. On me fit des reproches le jour d'après; je prétextai une indisposition, et, comme il faisait le plus beau temps du monde, je proposai une partie de promenade sur les boulevards. On me refusa, en me disant que, malgré le plaisir qu'on aurait, la réputation devait être plus chère. Je vis bien qu'une occasion favorable me rendrait possesseur du bien que je désirais. Cependant ces messes continuelles m'ennuyaient, et je résolus de faire meubler un petit appartement dans le quartier, pour finir promptement avec cette femme. Je crus qu'il était honnête de faire gagner au mari l'argent de l'ameublement; il me fournit des meubles, des glaces, et fut très-content de moi. J'avais eu soin de cacher qui j'étais, et je payai sur-le-champ tout ce que je lui devais, avec de l'argent que j'avais emprunté à la duchesse **; car mon père, très-gêné lui-même, tenait furieusement courts les cordons de ma bourse. Je dînai chez ce bon marchand, qui me traita dans la chambre d'honneur, et je profitai d'un moment d'absence qu'il fut obligé de faire, parce qu'on le demandait à sa boutique, pour embrasser sa femme.

Je m'apercevais bien de jour en jour que j'étais aimé, mais je n'en étais pas plus avancé; ma dévote avait peur de se damner, et mon éloquence n'était pas assez persuasive pour lui ôter ses craintes. Je n'étais pas amoureux; mais j'étais piqué de ce qu'une petite bourgeoise me tenait si longtemps en échec. Je

résolus d'emporter d'assaut une place qui ne voulait pas capituler. J'attendais une occasion, et la duchesse ** me la procura sans le savoir. Elle venait de faire bâtir une aile nouvelle à sa maison de campagne et voulait la faire meubler promptement; je lui proposai mon marchand, qui fut accepté. J'allai aussitôt lui faire part de cette bonne nouvelle, et l'on peut juger des remercîments du bon homme, qui ne devinait pas qu'en l'obligeant je n'avais d'autre but que de l'éloigner. La femme aussi me parut sensible au soin que je prenais de leur procurer une aussi bonne pratique. Le mari partit pour Mantes, et je m'établis le soir même chez sa femme, croyant remplir entièrement sa place; mais ma blonde intraitable m'obligea de la quitter avant souper. Je la donnai de bon cœur au diable, qu'elle craignait tant; je jurai bien d'abréger toutes les formalités, car je ne pouvais pas concevoir ce qu'avait de mieux à faire une femme qui aimait que de se rendre. Je fis écrire un billet par une fille, pour que l'écriture eût l'air de celle d'une femme, au nom de la duchesse **, qui mandait à madame Michelin, c'est ainsi que s'appelait cette femme, qu'elle avait un nouveau meuble à lui faire faire; qu'elle la priait, en l'absence de son mari, de passer chez la personne chez qui on la conduirait, pour y prendre une partie d'étoffe que l'on brodait, et de venir ensuite chez elle pour raisonner ensemble sur l'emploi qu'on en devait faire.

Mon homme de confiance, qui n'était pas connu, porta cette lettre au nom de la duchesse **, et, pour donner plus d'importance à son message, j'avais fait louer une voiture très-propre, qui devait conduire madame Michelin aux endroits où elle était attendue. Cette attention, que l'on attribuait à la duchesse **, produisit tout l'effet que je désirais. La marchande fit une belle toilette et publia partout qu'elle allait chez une duchesse. Elle voulait mener avec elle une amie qui était dans la même maison et qui aurait attendu dans la voiture; heureusement qu'elle ne se trouva pas chez elle, et madame Michelin, à son grand regret, partit seule. Mon homme avait

ordre de la conduire dans l'appartement que j'avais fait meubler, et où je l'attendais avec assez d'impatience. Elle arriva, et, au lieu de trouver la brodeuse qu'elle cherchait, elle m'aperçut dans un petit cabinet, assis sur un canapé, un livre à la main. Elle jeta un cri, voulut se retirer; mais mon homme avait fermé la porte sur elle. Je la pris dans mes bras; elle s'en arracha, et, se jetant à genoux au milieu du cabinet, elle leva les bras au ciel, en le suppliant de venir au secours de son innocence. Le Ciel fut sourd. Je me mis à genoux en lui disant : « Vous priez le Ciel, mais moi, qui n'ose pas porter des vœux si haut, je les adresse à la charmante créature que j'ai devant les yeux. Elle doit voir combien je l'adore, et j'attends de sa bonne volonté la récompense du plus tendre attachement. J'ai cru m'apercevoir, ajoutai-je, que ma chère amie craignait le monde, et elle doit peut-être m'avoir obligation d'avoir couvert notre liaison d'un voile impénétrable. Nous deux seulement serons du secret, et le Ciel pardonne aisément un péché caché. Je voulus me mettre en devoir de le commettre, mais ce furent des transports de colère qui m'effrayèrent d'abord et que je laissai calmer. Elle se fatiguait beaucoup, et je concluais de là que sa résistance allait devenir moins grande. Tantôt elle me conjurait de la laisser sortir; tantôt elle m'assurait que, si j'abusais de l'état où elle était, le remords lui ôterait la vie. Elle m'avoua qu'elle m'aimait, mais que c'était innocemment, sans vouloir faire le mal. Elle convint qu'elle serait heureuse avec moi, et qu'elle ne pouvait pas, sans offenser Dieu, trahir le mari qu'elle avait. La douleur, malheureusement pour elle, la rendait plus intéressante, et je me promis bien de sortir vainqueur de tant de combats. Je voulais de plus la punir de quelques égratignures qui m'avaient été faites. Elle montrait toujours une assez forte résistance; mais, tout en nous débattant, je gagnais peu à peu du terrain, et je voyais que le terme n'était pas éloigné où sa vertu devait expirer. J'avoue que j'eus un furieux et long assaut à livrer, et peut-

être n'en aurais-je tiré qu'une fatigue infructueuse si ses sens n'avaient trahi sa conscience. Madame Michelin les avait très-vifs, très-inflammables, et sa résistance était réellement un effort de vertu.

Bientôt les portes de l'enfer se fermèrent à ses yeux, elle ne vit plus que les délices du paradis, et je fus alors convaincu qu'une dévote pouvait aimer l'homme avec autant d'effervescence qu'elle aimait Dieu. Chaque fois que l'ivresse disparaissait le remords semblait la tourmenter; je cherchais à l'éloigner, mais à la fin je sentis que je manquais d'arguments victorieux pour ramener le calme dans l'âme de madame Michelin, et je fus obligé de l'abandonner à son repentir. Je lui fis promettre de venir quand elle le pourrait dans mon appartement. Je lui dis que tout devait lui être connu, que les meubles venaient de chez elle, et que rien ne lui était étranger, pas même le maître. Elle répara, tout en soupirant, le désordre où elle était. Je lui fis répéter que j'obtiendrais une autre fois de bonne volonté ce qu'il m'avait fallu lui arracher, et je la laissai gagner tristement la voiture qui l'attendait. J'eus la curiosité d'aller une heure après chez elle, pour voir ce qui s'y passait. Je trouvai la voisine qui était rentrée, et qui, instruite de la visite faite chez la duchesse **, était désolée de n'avoir pas été en voiture avec son amie. Pour donner le change à cette amie, je complimentai madame Michelin de ce surcroît de fortune; je lui dis que certainement cela la mènerait plus loin qu'elle ne le croyait. Madame Michelin parlait peu, et attribuait son silence à un mal de tête qu'elle avait. Son regard peignait l'agitation de son âme; tantôt il était furieux en se fixant sur moi, et tantôt, s'attendrissant, l'amour y paraissait tout entier. Je fis mille folies avec la voisine, et lui disais qu'il paraissait que le séjour des grands ne réussissait pas à madame Michelin; l'amie en convint, et assura qu'elle serait au comble de la joie si pareille aventure lui était arrivée. Madame Michelin s'efforçait de paraître moins triste; des larmes prêtes à tomber la trahis-

saient, et elle se retira sous prétexte de prendre du repos.

Je fus quelques jours sans la voir ; le mari était de retour, et paraissait enchanté de la bonne affaire que je lui avais procurée. Il avait appris chez la duchesse ** qui j'étais véritablement, et il me traita avec le plus grand respect quand il me vit. La conversation tomba sur l'appartement qu'il avait meublé, et il me dit en riant que c'était sans doute pour y jouer quelques tours de ma façon. Il ajouta, en plaisantant avec sa femme, qui paraissait n'être pas à son aise : « Monsieur le duc, qui a un palais va passer quelques heures dans un modeste logement ; mais l'amour l'embellit pour lui ; car tu sens bien que ce n'est pas pour enfiler des perles que Monsieur le duc y mène des dames. » Et là-dessus il se mit à rire aux éclats, content de ce qu'il avait dit. Sa femme n'était pas aussi satisfaite de sa grosse gaieté. Elle affectait de m'appeler M. le duc, et je voyais que sa petite vanité s'applaudissait d'avoir un amant de ma naissance.

Le mari retourna porter ses meubles à Mantes et m'abandonna sa charmante moitié; elle n'était pas encore d'accord avec elle-même et combattait toujours le penchant qu'elle avait. Cependant, à force de lui dire que tout le mal devait retomber sur moi, que ses combats l'honoraient à ses yeux et aux miens, elle parut plus tranquille.

D'ailleurs j'avais soin de mettre ses sens de mon côté, et alors il me fallait bien moins d'efforts pour la persuader. J'égarais sa tête pour éloigner le remords. C'était toutes les fois le premier ouvrage que j'avais à faire.

La voisine avait jasé sur la prétendue visite que madame Michelin avait faite à la duchesse**, et elle avait été très-inquiète que son mari n'apprît qu'il n'y avait pas eu de message de fait pour des marchandises. Le mari pouvait remercier la duchesse **, et je pris le parti de la prévenir pour mettre madame Michelin à l'abri des soupçons. La duchesse m'écouta avec beaucoup de sang-froid et levait de temps en temps les yeux en l'air. « Voilà donc, me dit-elle, une nouvelle victime de

» vos égarements! La pauvre femme! que je la plains si elle « vous aime autant que votre récit me le confirme! Elle payera « bien cher quelques instants d'ivresse, et, si j'en juge par moi, « elle a bien des pleurs à répandre .» Ce petit sermon m'impatienta; elle s'en aperçut et cessa toute morale, pour se livrer à la plus tendre amitié. Elle me promit de servir cette pauvre petite bourgeoise, c'est ainsi qu'elle l'appela, et me chargea de la tranquilliser. Elle me pria de la traiter toujours en amie, de ne jamais avoir de secret pour elle; mais j'aperçus cependant que ma confidence lui faisait de la peine. La duchesse avait renoncé à toute intimité avec moi; c'était, comme je l'ai dit, la crainte de me perdre qui l'avait déterminée à se restreindre à l'amitié; elle avait jugé que mon naturel volage ne pouvait pas être captivé, et qu'en exigeant beaucoup de moi elle finirait par ne rien avoir. Il lui avait fallu soutenir bien des combats pour obtenir cette apparente tranquillité, car dans le fond de son âme l'amour n'était pas encore éteint; si elle avait pu s'assurer de ma constance, ou du moins de ne pas me voir éloigné d'elle tout à fait, elle se serait encore abandonnée au penchant qui la dominait. Il est peu de femmes qui, avec autant d'amour, soient maîtresses d'elles à ce point, et qui forcent cet amour de passer sous le joug de la raison. La duchesse ** se fit une habitude de souffrir, et finit par entendre moins impatiemment les récits que je lui faisais. Je la voyais souvent; son extrême indulgence me la rendait chère, et jusqu'à sa mort je n'ai pas cessé d'être son véritable ami. Si elle se fût conduite autrement, il y a toute apparence qu'elle aurait augmenté le nombre de celles que j'abandonnais entièrement, et que les hasards ou les mêmes sociétés me faisaient seulement rencontrer.

La bonne duchesse** m'assura de son amitié pour madame Michelin, et me promit de plus de la faire venir chez elle, pour que le mari fût entièrement hors de soupçon. Je devinai sans peine qu'il y avait un peu de curiosité dans cet office charitable; mais, comme il m'importait peu qu'on employât un

moyen ou l'autre pour tranquilliser madame Michelin, je consentis de bon cœur à cette visite. Je n'étais pas fâché non plus de me donner un air d'importance vis-à-vis cette femme, et de lui faire voir que je la faisais traiter avec distinction. Un déjeuné fut arrêté pour le jeudi suivant, et j'allai en porter la nouvelle à ma marchande. La chère voisine était avec elle, qui fut émerveillée de l'honneur que l'on faisait à son amie ; c'étaient des exclamations continuelles : « Que vous êtes heureuse ! Ah ! mon Dieu ! un événement semblable ne m'est jamais arrivé. Déjeuner chez une duchesse !... Ma bonne amie, il faudra vous faire belle ; je vous aiderai à votre toilette... » Enfin tous les petits propos de ces gens-là furent débités avec volubilité par la voisine, qui paraissait bien regretter de n'être pas à la place de son amie. Occupé de madame Michelin, j'avais peu observé madame Renaud : c'était le nom de l'amie. Elle était veuve, pouvait avoir vingt-deux ans, et l'on remarquait en elle des yeux bruns, très-piquants, qui répandaient sur sa physionomie un air de vivacité qui faisait plaisir. Je l'avais toujours vue en déshabillé, et cette fois-ci une parure plus recherchée la rendit toute autre à mes yeux. Je les jetai sur une taille bien prise, sur une gorge qui me parut parfaitement placée ; je remarquai la main la plus jolie, à laquelle je n'avais pas fait attention, et je me sus très-mauvais gré d'avoir été observateur si tardif des beautés que je découvrais. Je promis bien de réparer l'injure que je leur avais faite, et de me mettre à même de juger plus particulièrement de ce qui échappait à ma vue. Je témoignai plus d'égards à madame Renaud, et les regrets que j'avais de ne pouvoir pas lui faire accompagner son amie ; mais intérieurement je fis le serment de la faire déjeuner et coucher avec un duc, pour la dédommager de n'être pas comprise dans l'invitation de la duchesse **. Madame Michelin me savait le meilleur gré de ce que j'avais fait pour elle, et je vis pour la première fois un plaisir sans mélange briller dans ses yeux. Il augmenta bientôt ; le hasard me seconda. J'étais présent quand un des gens de la

duchesse ** vint lui apporter un billet de la part de sa maîtresse. Ce billet, fort honnête, l'engageait à venir donner son avis sur des étoffes, et à déjeuner en même temps le jeudi comme nous en étions convenus. Je crus que la lecture de ce billet tournerait la tête de ces deux femmes; elles firent de grandes révérences au laquais, et madame Michelin le pria de dire à sa maîtresse qu'elle se rendrait à ses ordres le jour prescrit. Ce fut la première fois que j'observai combien les gens de cette classe s'enorgueillissent quand ils ont une occasion d'avoir quelque intimité avec nous, et j'ai vu depuis des bourgeois et des financiers se ruiner pour avoir l'honneur d'être admis chez nous ou de nous recevoir chez eux.

Madame Michelin voulut se faire faire une robe, et, quoiqu'il n'y eût plus que deux jours d'attente, il fallut absolument avoir un habillement le plus à la mode. Elle engagea la voisine à sortir avec elle pour faire cette emplette, et je suis sûr que tout le quartier sut le même jour la bonne fortune de la marchande. Je les quittai, et j'eus occasion de serrer la main de madame Renaud, qui, hors d'elle-même, me rendit le change. J'augurai que la résistance ne serait pas très-grande, et je regardai cette femme comme un bien qui ne pouvait pas m'échapper.

Je lui remis le lendemain, sans que la dévote pût s'en apercevoir, une lettre par laquelle je lui déclarais que j'étais amoureux d'elle, que toutes les visites que je faisais à madame Michelin n'étaient que pour la voir, et que je la priais de m'indiquer les moyens de la convaincre en particulier de la sincérité de ma tendresse. Cette lettre fut prise et cachée avec grand soin; je jugeai, par le transport qu'on avait à la recevoir, que la réponse ne serait pas défavorable.

Madame Michelin était le jeudi chez la duchesse** quand j'y arrivai; nous avions arrêté que je n'irais pas la prendre, pour éviter de faire de notre sortie la nouvelle du quartier, où je commençais à être connu. La duchesse** me dit qu'elle

était très-aise de connaître madame Michelin, qu'elle avait le meilleur goût, et qu'elle lui avait donné pour son meuble des avis qui lui plaisaient infiniment. Le déjeuner fut assez gai; et si madame Renaud en eût été, j'aurais pu me comparer à l'Amour entre les trois Grâces. La duchesse** ne cessait de regarder madame Michelin; son air décent lui faisait plaisir, et dans le fait il était difficile d'avoir un extérieur plus honnête. Ces deux femmes avaient beaucoup de rapports entre elles; toutes deux faibles sans libertinage, elles avaient cédé au penchant irrésistible de l'amour; toutes deux tourmentées par les remords, il leur fallait la présence de l'objet aimé et l'attrait du plaisir pour les faire taire; c'était presque toujours un sacrifice renouvelé que la sagesse faisait à l'amour. Madame Michelin s'oubliait quelquefois et jetait des regards bien languissants sur moi; la duchesse**, attentative à l'épier, s'en aperçut et témoigna sur sa figure les impressions que son âme en recevait. Elle semblait plaindre la dévote; son visage annonçait l'intérêt et la pitié. « Pauvre femme », semblait-elle dire; et des larmes roulèrent dans ses yeux, attirées sans doute par le souvenir des maux que ma légèreté lui avait fait souffrir. Si j'avais été seul avec elle, je n'aurais pu résister à l'envie de lui faire oublier sa résolution, tant elle me parut intéressante!

On vint lui apporter une lettre à laquelle il fallait répondre; elle nous demanda la permission de passer dans un cabinet, et s'y retira pour écrire. Elle ne fut pas fâchée d'avoir cette occasion d'être seule pour cacher son trouble.

Resté avec madame Michelin, je débutai par l'embrasser. La duchesse** avait allumé dans mes sens un feu qu'il fallait éteindre. Quand mes désirs étaient violents, je ne voyais point d'obstacles pour les satisfaire. Je calculai que la duchesse nous donnerait le temps, et j'usai de madame Michelin, comme d'un bien qui est à soi. Il me parut délicieux d'en jouir presque à la vue de la duchesse**, sur la même chaise longue où je lui avais juré de l'aimer; mais il n'aurait pas fallu avoir une dévote

pour exécuter un projet si bien conçu, et qui fut réalisé souvent depuis ; la mienne trembla, me conjura d'être sage, et fit tant de bruit que je fus obligé de la laisser, de crainte de causer trop de scandale. Ces femmes à préjugés sont toujours timides ; il faut que leur tête commande au reste ; elles ne savent pas saisir l'occasion ; cela n'est bon que pour le sentiment, et par conséquent cela ne tarde pas à ennuyer. J'étais furieux contre elle, et j'allai rejoindre la duchesse, à qui je dis qu'une affaire indispensable me forçait de la quitter. Je dis froidement adieu à madame Michelin, qui parut anéantie et confondue de ma retraite.

Mes sens me commandaient toujours ; je me rappelai que madame Renaud ne paraissait pas très-cruelle, et je crus qu'il me serait peut-être facile de trouver dans la brune ce qui venait de m'échapper dans la blonde. Elle demeurait, comme je l'ai dit, dans la même maison que madame Michelin. Je pris garde d'être vu des gens de la boutique, et je montai au second étage, séjour de ma nouvelle divinité. Mon bon génie avait éloigné une vieille cuisinière, seule domestique de ma paisible veuve. Une commission donnée dans un autre quartier servait à merveille le besoin urgent que j'avais d'être aimé. Elle fit un cri d'étonnement en me voyant ; j'eus grand soin de lui faire valoir le sacrifice que je venais de faire en laissant madame Michelin chez la duchesse. « J'ai, lui dis-je, prétexté des affaires indispensables, et ces affaires sont de venir mettre à vos pieds mon amour et ma liberté. » Les femmes sont presque toutes subjuguées par la vanité ; madame Renaud me remercia mille fois de l'avoir préférée à ces dames ; elle était seulement désolée que je la surprisse en négligé. Je l'assurai qu'elle en était plus belle, et le plaisir parut aussitôt dans ses regards. J'aperçus une lettre commencée ; on voulut me la soustraire ; j'insistai pour la voir. « En serez-vous plus avancé, me dit-on d'une voix tendre, quand vous saurez que c'est à vous à qui cette lettre s'adresse ? » Et en même temps on me la donna pour

la lire. C'étaient des craintes de n'être pas aimée ; ce n'était pas un aveu tout à fait positif, mais on m'assurait qu'on m'avait distingué, et que je n'avais pas besoin d'être duc pour être trouvé fort aimable. Je mis la lettre dans ma proche, et j'embrassais très-fortement madame Renaud. Elle voulut parler ; ma bouche lui coupa la parole. Le lit se trouva près, et madame Renaud, qui ne s'attendait pas à une attaque aussi brusque, fit un cri en sentant qu'elle y tombait. Elle se défendit mal ; l'étonnement lui ôta ses forces, et tout ce qu'elle put me dire en me voyant de plus en plus entreprenant, ce fut... Mais! « Monsieur le duc; mais! Monsieur le duc... » M. le duc avait des sens qui lui parlaient trop haut pour écouter ces exclamations, et la brune profita des désirs que la duchesse et la blonde avaient si vivement irrités. Madame Renaud se trouva bientôt dans l'état où j'étais quand je l'avais pressée si fort et se livra franchement au plaisir qu'elle partageait. Je n'eus point de reproches à essuyer ; elle m'assura du plus tendre attachement, et me dit qu'elle s'estimait très-heureuse d'avoir fixé les vœux d'un homme tel que moi. Madame Renaud avait eu de petits amants respectueux, à qui elle n'avait rien accordé, à ce qu'elle me disait. Elle convenait que j'étais un homme bien fait, de toute manière, pour séduire les femmes, puisque je leur évitais tous les préliminaires de la défaite. « La faute est commise, dit-elle en rougissant, si c'en est une, avant de s'apercevoir si on l'a faite. » Je fus bientôt le héros de madame Renaud, et je me crus décemment obligé de lui donner de nouvelles preuves de mes sentiments, que la dame reçut avec toute la complaisance possible.

Il fut convenu entre nous que nous nous verrions comme à l'ordinaire chez madame Michelin, et que nous désignerions les moments où nous viendrions chez elle renouveler les assurances de notre amour. Je la quittai content d'elle, et elle encore plus satisfaite de moi.

Je sortis de l'allée sans qu'on pût m'apercevoir de la boutique de madame Michelin, qui était rentrée. Je pris un détour, et

revins sur mes pas pour entrer chez elle. Mon air était très-froid, et lui dit qu'on ne pouvait pas plus mal se conduire avec un homme que l'on aimait ; que la plus grande preuve d'amour qu'une femme pouvait donner était de se soumettre à tous les désirs de son amant. Madame Michelin me regardait tristement sans me répondre, et je continuais mes reproches, en l'assurant que j'avais eu besoin de la visite que je venais de faire pour calmer les sensations voluptueuses qu'elle avait fait naître. La bonne dame était loin de penser ce qui venait de m'arriver ; elle crut que la promenade m'avait rendu plus calme. Elle s'excusa sur le respect qu'elle devait à la maîtresse de l'appartement où elle était, et plus encore sur la crainte qu'elle avait eue d'être surprise ; elle n'avait pas, disait-elle, cet abandon de soi-même qui fait passer sur toutes les bienséances, et elle me trouva très-injuste de la blâmer d'avoir tenu une conduite estimable. Je redoublai d'humeur, l'assurai qu'elle ne m'aimait pas, et fis tant que ma bonne dévote, hors d'elle-même, chercha tous les moyens de m'apaiser ; elle me proposa même pour la première fois, et en rougissant, de lui donner à goûter dans mon petit appartement. On voyait combien cette proposition lui coûtait à faire, et je n'eus garde de l'accepter. Ma séance avec madame Renaud me donnait plutôt le désir de prendre du repos que d'accepter un rendez-vous. Madame Michelin, désespérée de mon refus, redoubla d'instances, mais elles furent inutiles ; je tins ferme, et cette femme crut que c'était la colère qui me portait à montrer une pareille sévérité. Je vis le moment où elle allait s'oublier tout à fait devant les gens qui pouvaient la voir de sa boutique. Je la laissai désolée de ma fuite, mais bien content de n'être plus l'acteur d'une scene qui commençait à devenir fort embarrassante pour moi.

Dès que je fus seul, je m'amusai à réfléchir sur la bizarrerie de la conduite des femmes. Leur marquez-vous trop d'empressement : elles sont moins tendres, ou, si elles ont encore quelques principes de vertu, elles vous ennuient avec leurs regrets

et leur repentir. Devenez-vous indifférent : la tendresse renaît, ou leurs remords s'évanouissent ; il semble que leur amour-propre blessé soit la plus forte passion qui puisse les occuper ; elle leur fera faire plus de folies et d'avances que l'amour même ne peut leur en inspirer. Une femme guidée par l'amour-propre est capable de tout, et on en a vu qui, après avoir résisté à l'amant le plus séduisant, se laissaient aller à l'homme qui avait offensé leur orgueil par quelque doute sur des beautés qu'il ne pouvait apercevoir. Le désir de justifier qu'on est belle en a fait rendre plus d'une, et l'homme adroit qui sait saisir le faible d'une femme, quel qu'il soit, est sûr d'en triompher.

Le bon Michelin vint passer deux jours à Paris et ne cessa de me remercier de l'honneur que j'avais procuré à sa femme. « Une dame, disait-il, du rang de madame la duchesse** descendre jusqu'à nous ! » Tandis qu'il se perdait dans ses démonstrations de respect et de reconnaissance, sa femme épiait toutes les occasions de voir si j'étais encore fâché. Je paraissais très-gai, mais j'évitais de la regarder, et je ne cherchai en aucune manière les occasions de lui parler en particulier. Elle ne savait qu'augurer de ma froideur et résolut d'avoir une explication avec moi. Elle chercha tous les moyens de rester seule et d'éloigner un mari qui l'ennuyait fort. Une femme, quoique dévote, ne manque pas de ruses pour se défaire d'un témoin qui lui est à charge, et madame Michelin, non moins adroite qu'une autre, prétexta une affaire importante pour envoyer son époux dans le faubourg Saint-Germain. Il partit, en me faisant mille excuses, dont je le dipensais bien volontiers.

A peine fut-il sorti que cette femme vint me prendre les mains, et me dit, les larmes aux yeux : « Sans vous, Monsieur « le duc, je serais encore innocente; je n'aurais pas connu « des plaisirs qui doivent être sans prix quand on en jouit « sans trouble ; mais, au moins, je serais plus tranquille. Vous « avez fait en moi un changement que je ne puis exprimer.

« Vous ne savez pas que j'ai presque toujours pleuré dans la « solitude la perte de mon honnêteté! Quand je suis avec « vous, vous m'ôtez toute réflexion, et j'éprouve des trans- « ports dont je ne suis plus maîtresse; mais, retirée chez moi, « le repentir vient empoisonner cette illusion. Depuis trois « jours, la jalousie, le chagrin, et plus encore l'attachement « que j'ai pour vous, ont chassé ces idées fatales à mon repos. « Je brûle de vous donner toutes les preuves de ma tendresse; « votre abandon augmente, s'il est possible, l'ivresse que vous « m'inspirez dans le tête-à-tête. J'ai besoin de votre amour « pour me rendre à moi-même, et vous me traitez avec la « dernière indifférence. Je cherche à lire dans vos yeux, et « vos yeux évitent les miens. Tout entière à ce sentiment, « que vous n'avez probablement plus pour moi, je vous pro- « pose de me rendre dans votre appartement; vous ignorez « combien cette demande m'a coûté, et j'ai eu la douleur de « la voir inhumainement rejetée. Ah! Monsieur le duc, je ne « vis plus depuis ce moment; votre mépris est affreux pour « moi; je puis être coupable à mes yeux, et non point aux « vôtres. Ma faute est votre ouvrage, et il y aurait de la bar- « barie à m'en punir. »

Madame Michelin prononça son discours avec tant d'action qu'elle m'attendrit un peu. L'amour outragé lui donnait une éloquence naturelle qui n'avait pu encore se développer, et je me sus bon gré de lui fournir une occasion de la faire briller. Je lui dis qu'elle était folle de s'affecter au point où elle paraissait l'être; qu'elle avait dû voir que je l'aimais toujours, puisque chez la duchesse ** j'avais voulu la convaincre de cet amour; que sa minauderie m'avait donné de l'humeur, et que c'était à moi de me plaindre, et non pas à elle. Je lui pris la main, je la serrai, et la figure de ma dévote se dérida; je vis mon pardon écrit dans son regard, qui se fixa bien amoureusement sur moi. Il fut question de faire une paix complète. Le mari partait le lendemain soir, et je proposai à madame Michelin

d'occuper la place dans le lit nuptial ; elle rejéta la chose comme impossible. Plus elle me montrait de difficultés, plus j'insistai pour qu'elle les surmontât. Je me fâchai ; on craignit une nouvelle scène, et l'on promit de faire l'impossible pour contenter mes désirs. Ce qu'elle appréhendait le plus était une fille de boutique, qui couchait dans un cabinet à côté de sa chambre, et qui était obligée d'y passer pour se rendre à son lit. Cette fille pouvait facilement s'apercevoir de quelque chose, et la réputation de sa maîtresse était perdue. On ne pouvait pas l'envoyer coucher ailleurs. Comment faire? Madame Michelin me jura que sans cette difficulté elle consentirait à tout, quoique cette démarche lui fît bien de la peine ; mais elle ajouta que je devais voir qu'il était impossible d'occuper la place de son mari, à moins que je ne trouvasse un moyen de le faire sans péril. Je réfléchis quelque temps, et cette femme paraissait très-inquiète de ce que j'allais prononcer. Je la pressai contre mon cœur en lui disant : « Demain, je serai votre mari. Rien n'est si facile que de ne pas craindre cette fille : il faut lui procurer un si bon sommeil qu'elle ne puisse pas s'éveiller. Je vais aller chez mon apothicaire commander une potion dormitive, qui ne lui fera aucun mal, mais qui sera un sûr garant qu'elle ne troublera pas nos plaisirs ; elle nous devra la meilleure nuit qu'elle puisser passer. » Ma potion effraya madame Michelin ; mais enfin je la persuadai que l'opium, donné en petite dose, ne pouvait pas être nuisible, et, après quelque résistance, elle promit de mêler cette dose somnifère dans le vin que cette fille boirait à son souper. Elle était soulagée d'avoir fait la paix avec moi, et elle convint que cet entretien venait de lui ôter un poids bien lourd.

Madame Renaud arriva dans cet intervalle. Je ne l'avais pas encore vue depuis ma première visite, et je m'occupai à comparer mes deux divinités subalternes. La blonde avait une beauté plus régulière, une douceur répandue sur tous ses traits qui leur donnait encore des charmes, les plus beaux

cheveux du monde, et, ce qui était assez étonnant, des cils et des sourcils très-noirs. Une jolie gorge, que l'on apercevait un peu, donnait envie d'en découvrir encore plus. Madame Michelin, avec ces avantages, avait besoin que le plaisir l'animât; il fallait le faire naître chez elle. Madame Renaud, au contraire, l'inspirait, elle le provoquait en vous; on n'avait pas besoin d'efforts; c'était elle qui faisait tous les frais. On la trouvait aussi vive en amour que dans la conversation. Elle n'était pas aussi blanche que son amie, mais le coloris de son teint avait quelque chose de plus animé; ses yeux, respirant l'amour et la gaieté, contrastaient parfaitement avec le regard langoureux de madame Michelin. On sentait bien que, après avoir beaucoup parlé d'amour avec cette dernière, madame Renaud aurait trouvé le moyen de vous faire recommencer une nouvelle conversation en la quittant; on aurait probablement été muet avec la dévote, quand même on eût été depuis longtemps privé de sa présence.

Une femme qui vint marchander des meubles, et qui força madame Michelin d'aller à sa boutique, satisfit l'impatience qu'avait madame Renaud d'être libre avec moi. Elle me dit, en me remettant une longue lettre, qu'elle n'avait pas cessé de s'occuper de moi, et que, n'ayant pu dormir une partie de la nuit, elle s'était amusée à écrire. Je parus très-sensible à son souvenir, et je lui demandai quand elle pourrait me permettre de l'en remercier plus particulièrement. Je formai aussitôt le projet de ne faire qu'une nuit pour les deux voisines, puisqu'elles demeuraient dans la même maison, et je proposai à celle-ci de partager sa couche la nuit suivante. Rien n'était plus complaisant que cette brune; ma volonté fut une loi pour elle, et il fut convenu qu'elle m'attendrait jusqu'à deux heures du matin, ne pouvant pas arriver plus tôt, selon ce que je lui disais, à cause d'un bal qui se donnait chez une de mes parentes. Je calculais que j'aurais assez de temps pour faire la paix avec ma dévote, et pour me rendre ensuite au nouveau rendez-vous.

Madame Renaud, en femme prévoyante, n'oublia pas de me donner la clef de l'allée, et d'ajouter que j'étais le premier homme, depuis son mari, qui eût pu lui faire oublier son devoir. « Car enfin, disait-elle en souriant, ce que je fais est très-mal ; mais pourquoi avez-vous eu l'art de changer le mal en plaisir ? Surtout soyez bien circonspect avec ma voisine ; elle est dévote ; mais je la connais, c'est une bonne dévote. Celle-là, par exemple, je répondrais bien de son honnêteté ; elle ne me verrait plus, si elle soupçonnait que j'eusse quelques faiblesses pour vous. Elle est dans sa jeunesse ce que je me propose d'être dans ma vieillesse. Le Ciel est toujours prêt à pardonner nos péchés, et vous m'en faites connaître de si jolis que le pardon ne doit pas être difficile à obtenir. » Madame Michelin, qui vint nous rejoindre, fit cesser un flux de paroles dont je ne puis rapporter qu'une très-légère partie, et bientôt après je les quittai, fort content d'avoir si bien disposé l'emploi de mon temps.

Je retournai le matin chez la marchande, à qui je remis la potion que j'avais fait commander, et qui devait endormir une grosse vilaine fille de boutique qu'elle me désigna. Je ne pus m'empêcher de rire du tour que j'allais lui jouer. Je prévins madame Michelin qu'il ne m'était pas possible de découcher entièrement, et que je ne pouvais lui tenir compagnie que jusqu'à deux heures. Je lui témoignai un regret qu'elle crut fort sincère de la quitter si tôt, et je l'engageai à congédier son monde de bonne heure, afin que nous pussions nous rejoindre au plus tard à onze heures. Elle me le promit, et surtout de bien prendre ses mesures pour faire boire la dose somnifère qui devait lui procurer une jouissance tranquille. Elle me remit une clef pareille à celle que madame Renaud m'avait donnée la veille, mais sa main tremblait. Elle n'était pas si rassurée que l'autre, et je partis muni d'une double clef de la maison.

La duchesse, chez qui j'allai, me demanda des nouvelles de madame Michelin et m'en fit beaucoup d'éloges. Elle me

dit qu'elle avait démêlé, dans la conversation qu'elle avait eue avec elle après mon départ, que cette femme était réellement vertueuse, qu'elle était sans doute comme elle entraînée par un penchant qu'elle ne pouvait pas dompter, que j'avais certainement un charme pour me faire aimer. Elle m'engagea à avoir des procédés pour cette femme, quoiqu'elle fût placée dans une classe inférieure à la mienne, et me dit en faveur de madame Michelin tout ce qu'elle aurait pu me dire pour elle-même. J'avoue que cette conduite si rare dans une femme amoureuse, en me donnant un nouveau degré d'estime, fit renaître des feux qui n'avaient jamais grand'peine à se rallumer pour elle. Je ne pensai plus à la blonde ni à la brune; j'oubliai mes engagements du soir, et je proposai à la duchesse ** d'y renoncer entièrement. Je lui montrai la clef qui devait m'assurer le partage du lit de ma dévote. Je ne lui parlai pas de l'autre rendez-vous, ayant un peu honte de lui dévoiler tous mes projets; je lui traçai seulement les combats de madame Michelin avant de consentir à m'accorder cette nuit, et j'ajoutai que j'étais prêt à lui sacrifier le prix de ces combats si elle voulait se raccommoder avec moi. Je lui répétai que je ne pouvais aimer qu'elle; que la possession d'une dévote m'avait paru un plaisir piquant, mais que ce n'était pas l'amour qui faisait les frais de cette fête; enfin j'employai toute la séduction dont j'étais capable pour obtenir de la duchesse ** la même nuit qui m'attendait ailleurs, et que j'aurais sacrifiée de bon cœur tant le moment présent avait de charmes pour moi.

La duchesse ** était également égarée par l'amour; je jouis un instant de l'ascendant que j'avais sur elle; elle paraissait flotter entre le désir et la crainte, et son incertitude lui fit garder un long silence; mais elle fit un nouvel effort, et, s'armant de tout le courage dont elle avait besoin, elle me dit : « Vous oubliez donc que je ne dois et ne veux être que votre amie? Vous avez promis à madame Michelin; elle paraît mettre le plus grand prix à votre entière réconciliation; il serait inhu-

main de tromper son attente. Cette femme, je vous le répète, mérite des égards. Quand vous voudrez finir avec elle, prenez peu à peu un air indifférent qui lui annonce une prochaine rupture; ne rompez pas trop précipitamment : cette femme est trop faible pour supporter le coup que vous lui porteriez. Je prévoyais bien qu'elle n'aura pas plus qu'une autre le talent de vous fixer; mais préparez-la par degrés au malheur qui l'attend. J'ai vu, dans la conversation que j'ai eue avec elle, qu'elle vous est sincèrement attachée. Votre nom se plaçait toujours dans sa bouche, sans qu'elle cherchât à le prononcer. Quand je parlais de vous, elle était avide d'entendre le bien que j'en disais. C'est un jeune cœur que vous avez pris de force, et qui ne peut plus vous quitter. Mon ami, je sens que c'est un tourment pour vous d'être trop aimé; mais à qui la faute ? Madame Michelin, abandonnée sans ménagement, est capable de tout; elle n'a point assez de force pour résister au malheur; il peut lui faire faire mille folies et la perdre. Croyez-moi, vivez aussi bien avec elle qu'il vous est possible de le faire, et ménagez sa trop grande sensibilité. »

Ce long raisonnement m'ennuyait. Plus la duchesse prenait la défense de madame Michelin, et plus j'avais envie de manquer à la parole que j'avais donnée pour le soir; elle me paraissait mille fois préférable à celles qui m'attendaient, et je me repentais d'avoir pris un engagement qui n'avait plus dans cet instant le charme qui m'avait séduit.

Les refus d'une femme sont un nouvel aiguillon pour le désir; un homme qui se croit certain d'une victoire voit avec peine qu'elle lui est arrachée; le bien qu'il perd lui paraît au-dessus de celui qu'il a, et son imagination réunit sur l'objet qu'il ne peut avoir toutes les perfections qu'il est possible de désirer. L'habitude de jouir d'une femme nous rend sa possession indifférente; on n'en connaît plus la valeur; c'est un beau tableau qu'on voit tous les jours, et sur lequel on ne jette presque plus la vue. On est étonné qu'un homme pre-

fère souvent une femme bien inférieure en mérite à celle dont il est l'époux ; rien cependant n'est plus naturel. Je ne parlerai pas des désagréments ou des défauts cachés dont on ne peut soustraire la connaissance au mari, et que l'art dérobe à ceux qui n'ont pas des droits aussi étendus. La femme qu'on a, fût-elle aussi fraîche qu'on représente Hébé, aussi belle que la mère de l'Amour, ne peut conserver longtemps l'illusion qui l'embellit encore à nos yeux. Les premiers jours, c'est un dieu ; quelques mois s'écoulent, et ce n'est plus qu'une femme ordinaire. L'habitude tue le désir, et, ce désir perdu, que reste-t-il de plaisir à l'homme auprès de la femme la plus parfaite ? La société ôte tout le mérite d'une chose, et le goût qui paraît bizarre à ceux qui n'éprouvent pas notre ennui, ce goût qui nous porte vers un autre objet moins aimable, selon eux, que celui que nous quittons, est le goût naturel de tous les hommes ; il est né avec nous. La nature bienfaisante veut que tout ce qui nous environne varie ; elle est toujours nouvelle pour nous, et ne nous plaît tant que par cette variété. L'uniformité la plus belle devient monotone, fastidieuse, et l'homme n'a pas été fait pour être fixé sans cesse auprès du même objet. Les conventions de la société contrarient la nature ; par elles l'homme devient plus malheureux que les animaux qui lui sont subordonnés. On le force de manquer à sa parole en lui faisant prendre des liens qu'il ne peut rompre de sa vie ; son choix fait, la religion lui prescrit de s'y tenir jusqu'à la mort ; j'aimerais presque autant qu'elle nous commandât de n'être pas malade. L'homme n'a pas plus le pouvoir d'être constant toute sa vie que d'éloigner de lui les maladies dont il est la victime.

Je mets en fait que quelques mois de plus ou de moins font la seule différence entre l'infidèle et l'abandonné ; l'un eût fait ce qu'il accuse l'autre d'avoir exécuté ; il n'a seulement que daté de primauté. C'est ce qui fait qu'un homme bien pénétré de ces principes ne se laisse jamais prévenir et doit se mettre le premier à couvert de toute humiliation. C'est au moment ou

une femme paraît le plus vous aimer qu'elle vous abandonne, et il n'y a que des novices en amour qui puissent croire qu'ils plairont toujours. Un objet inattendu séduit nos sens, et tout est dit, car on sait que les sens jouent le seul rôle en amour. Il arrive quelquefois qu'un objet qui n'avait plus d'attraits pour nous recouvre à nos yeux tout le mérite de la nouveauté. L'absence, les refus, des liaisons avec des femmes qui n'ont point autant de qualités, peuvent ranimer des désirs qui avaient été éteints ; mais, il ne faut pas s'y tromper, ce feu n'est que passager, il ne peut durer ; il n'a souvent été allumé que par l'amour-propre humilié quand nous ne pouvons plus reprendre des droits que nous avons dédaignés. L'homme est fier ; il veut triompher, et se trompe lui-même en prenant pour de l'amour l'envie de soumettre une femme qui ose lui résister.

Telle était ma position avec la duchesse**. Je ne pouvais douter qu'elle n'eût été folle de moi ; je voyais même qu'elle m'aimait encore, et je trouvais fort étrange qu'elle ne cédât pas à l'empressement que je lui témoignais de me lier avec elle de nouveau. Je tentai encore de la séduire. Je ne pouvais concevoir qu'elle prît plaisir à me vanter le mérite de sa rivale, de la femme qui me l'avait fait négliger, et je crus que tous ces beaux sentiments étaient plutôt étudiés que réels. Je me conduisis en conséquence : je l'attaquai vivement ; j'en étais réellement épris dans cet instant ; la moindre absence me donnait des désirs qu'elle seule avait le talent de faire naître ; sa résistance les irritait. Je lui proposai de nouveau de lui sacrifier ma nuit, et, comme la duchesse était inébranlable, j'allais employer la violence quand un de ses gens entra. Je n'avais pas pris garde que, pendant ce choc amoureux, la duchesse avait sonné, ce qui causait l'arrivée de son laquais. Il fallut être tranquille ; mais je fus pétrifié quand elle lui dit avec le plus grand sang-froid « : Monsieur de Fronsac demande un verre d'eau. Appelez mademoiselle Vincent, et qu'on mette mes chevaux. » Je fus si étourdi de la fin de cette aventure que je ne pus ni

parler, ni même regarder la duchesse**. J'étais furieux ; je faisais mille projets de vengeance, et le laquais, exact à remplir les ordres de sa maîtresse, m'avait déjà apporté cet impertinent verre d'eau que je n'avais aucune idée fixe sur ce que je devais faire. Cette plaisanterie cadrait si peu avec le caractère de la duchesse que je n'en pouvais pas revenir ; c'est tout ce qu'aurait pu faire une coquette exercée au manége de la galanterie ; mais une femme tendre, que le cœur seul avait rendue faible, qui avait pleuré tant de fois sa défaite, qui n'avait été égarée que par un amour insurmontable auquel elle n'avait pu résister, ne devait pas, selon moi, se conduire de la sorte : c'était du mépris. Et quand je me rappelais la scène où je lui remis mon portrait, qu'elle avait juré de garder toute la vie, cette scène qui venait de se passer, où j'avais été témoin qu'elle s'occupait toujours de moi par les vers qu'elle avait eu tant de plaisir à composer, je croyais me tromper, et je ne pouvais penser que ce fût la même femme.

J'avais le coude appuyé sur la cheminée, et j'étais absorbé par des réflexions qui succédaient rapidement les unes aux autres. Je regardai machinalement la duchesse**, qui était toujours sur le canapé où je l'avais conduite malgré elle. Sa tête était baissée sur son sein, qui paraissait s'agiter vivement ; ses bras croisés, dans l'attitude de quelqu'un qui réfléchit profondément. Une foule de sentiments contraires m'agitèrent à cet aspect ; mais je sentis que la haine était celui qui dominait le plus. Il me rendait injuste à son égard, et faisait évanouir toutes les qualités que j'avais admirées tant de fois. Elle me parut fausse, coquette, malhonnête, et je me trouvais humilié d'avoir tant insisté pour obtenir des faveurs qui me semblaient dans cet instant fort peu désirables ; ce qui fait bien voir qu'un rien donne du charme à nos sensations ou le détruit. Sans doute que, dans ce temps où la colère me faisait traiter aussi injustement la duchesse**, le dépit lui suggérait, de son côté, des sentiments peu favorables pour moi. Ce qu'il y a de certain,

c'est que nous restâmes muets tous deux, et que ni l'un ni l'autre ne tenta de rompre le silence. Mademoiselle Vincent vint terminer, en entrant, ce triste tête-à-tête, et la duchesse se leva nonchalamment pour lui dire de passer dans son cabinet de toilette. Elle me balbutia quelques mots d'excuse d'être obligée de me laisser seul, et je sortis de chez elle encore plus furieux de cet abandon. Je me promis bien de n'y jamais rentrer, et de fuir à jamais une femme qui me traitait aussi mal.

Je ne savais où aller pour évaporer ma bile. J'étais aussi piqué qu'il soit possible de l'être. Je rentrai chez moi pour écrire à cette femme, dont je croyais avoir tant à me plaindre. Je commençai plusieurs lettres, qui toutes, ne satisfaisant point assez mon dépit, furent déchirées. Je réfléchis ensuite que le mépris devait se payer par le mépris, et qu'une lettre ne me vengerait pas comme je devais l'être. Je me rappelai mes rendez-vous du soir, et je résolus de ne pas troubler le plaisir que je me promettais par le souvenir d'un femme qu'il était de mon honneur d'abandonner. Je ne conçus même pas alors comment j'avais été assez fou pour lui proposer de lui sacrifier la jouissance de deux femmes fort aimables, et le plaisir plus piquant encore de les tromper toutes deux a la fois, dans la même maison. Ces idées calmèrent peu à peu ma mauvaise humeur, et je trouvai que la colère, qui vous empêche de jouir d'un bien qu'on a désiré, était une folie. Je me livrai tout entier à l'espérance du bonheur qui m'attendait, et j'en trouvai la perspective bien plus riante quand le calme eut succédé à l'orage qui en avait obscurci le tableau.

J'avais dit à madame Michelin que je n'irais chez elle que le soir; mais, pour effacer entièrement la trace du dépit qu'avait occasionné la scène dont je viens de parler, je crus nécessaire de m'y rendre, persuadé que j'éloignerais, en la voyant, toute idée désagréable. Je connaissais le pouvoir qu'avait sur mes sens l'objet présent, et je ne doutais pas de la réussite de cette entrevue. Je la trouvai avec madame Renaud ; toutes deux

avaient fait dépense de toilette et devaient dîner ensemble pour célébrer un si beau jour. Elles ne prévoyaient pas que chacune d'elles eût le même intérêt de se réjouir. La bonne dévote avait une joie douce, et madame Renaud annonçait ses désirs par la vivacité de ses regards.

A la suprise qu'occasionna mon arrivée succéda l'empressement de me bien recevoir. C'était à qui me témoignerait plus d'amitié ; mais la crainte de se trahir retenait les témoignages trop expressifs de cette amitié, qui était à chaque instant sur le point d'échapper. Elles me dirent énigmatiquement qu'une bonne nouvelle qu'elles avaient reçue pour aujourd'hui les avait engagées à se réunir toutes deux pour se régaler. Un coup d'œil, que chacune me jetait a la dérobée, m'expliquait le sens de l'énigme, que je pouvais deviner au moins aussi bien qu'elles. Cette situation me parut si agréable que j'oubliai bientôt la duchesse ** ; je ne sais même si elle aurait eu la préférence, quand elle aurait pu se joindre à ces deux femmes ; je ne dis pas à cause de la dispute qui m'avait aigri contre elle : un autre jour ne lui aurait peut-être pas été plus favorable. Ce double rendez-vous me paraissait trop piquant pour pouvoir lui préférer quelque chose. Je voyais les deux femmes qui en étaient l'objet, et cette vue éloignait toute autre idée. La singularité d'une liaison en fait quelquefois tout le mérite. Elles m'engagèrent à partager le repas frugal qu'elles avaient fait préparer en bonnes amies ; elles en faisaient toutes deux les frais, et elles me prièrent de compléter leur plaisir en acceptant leur offre, qu'elles n'auraient point osé me faire si l'occasion ne les eût pas favorisées en me faisant arriver à l'heure du dîner. Des engagements que je ne pouvais rompre m'empêchèrent d'accepter la proposition, qui me faisait grand plaisir ; mais je promis de leur tenir compagnie le plus longtemps que je le pourrais, puisque je dînais beaucoup plus tard qu'elles. J'exigeai qu'elles se missent à table, et je m'y plaçai jusqu'au moment où je devais les quitter J'étais entre elles deux ; je les servais, et j'aperçus que

l'amour-propre et l'amour étaient bien satisfaits. Un rien de nous autres séduit les femmes de cette classe, et j'étais accablé de remercîments et de respect. Je pressai amoureusement du genou le genou de madame Michelin, qui avait quelque peine à répondre au mouvement que je lui donnais. Il n'en était pas de même de l'évaporée Renaud : en se mettant à table elle avait placé son pied sur le mien, et il paraissait y être cloué; car, malgré quelques petites tentatives que j'avais été obligé de faire, elle ne l'avait point ôté. Cependant elle appuyait quelquefois si fort, probablement pour me donner une idée plus expressive de son amour, que je jugeai à propos de me débarrasser, honnêtement toutefois, de ce fardeau qui m'embarrassait. Je jetai un couvert par terre, et malgré, tous les gens officieux qui m'eurent bientôt entourés, je me baissai pour le ramasser. Le pied de ma brune pouvait être vu, et elle me délivra d'elle-même du poids qui m'était à charge. Je plaçai ensuite ma jambe de manière que toutes les tentatives pour recommencer le même jeu furent inutiles. Son genou fit alors un autre office, et le mouvement qu'elle communiquait au mien était quelquefois si fort que tout mon corps était agité ; il fallait bien répondre pour éviter un nouveau choc. Mais, comme on aime toujours mieux les choses difficiles que celles qui se présentent sans cesse devant nous, j'étais plus flatté du moindre coup de genou que je recevais de la dévote que de tous ceux dont la brune me gratifiait avec profusion. Le temps passa rapidement, et il était déjà tard quand je m'éloignai de ces deux belles, dont le regard annonçait mon bonheur prochain.

Ma tête était exaltée, et je vis tout en beau le reste de la journée. Les sensations que nous éprouvons se ressentent toujours de la situation de notre âme; est-elle gaie : tout rit autour ne nous ; est-elle triste : la nature se rembrunit, et nous voyons tous les objets couverts de cette teinte de mélancolie qui nous affecte. Aussi, quand l'Évangile nous prescrit d'aller pleurer avec les tristes et de rire avec ceux qui sont joyeux,

c'est sans doute un conseil salutaire qu'il nous donne, pour notre bonheur physique encore plus que pour le moral. La contrariété est un tourment, et rien ne déplaît autant que d'être avec des gens qui éprouvent un sentiment que vous n'avez pas; on se contraint pour se mettre à l'unisson, mais c'est toujours aux dépens de son caractère, et par conséquent de sa santé. Je crois que, pour vivre longtemps, il faut éviter de donner à ses sens des secousses qui les fatiguent trop. Les gens qui s'affectent souvent durent peu : la lame use le fourreau. Le sang, qui se décompose à la longue par trop de fermentation, fait naître ces maladies de langueur qui consument tant d'individus; la digestion se fait mal, et ces mauvais sucs, qui doivent réparer les pertes que nous faisons journellement, portent le désordre dans toute la machine au lieu d'y mettre un baume salutaire. L'homme ne saurait trop s'étudier à modérer ses affections et à bannir surtout la tristesse; le chagrin abrège ses jours de moitié. Heureux celui qui voit tout sans s'émouvoir, qui s'accoutume à regarder de bonne heure ce qui l'environne comme étranger pour lui ! S'il vit longtemps, il verra disparaître tout ce qui lui est cher : quelles peines ne se préparerait-il pas s'il ne s'accoutumait point à ces pertes? L'humanité peut le porter à réparer le malheur d'autrui, mais il a tort de s'en affliger; il faut qu'il ait la prudence de le voir comme un songe désagréable et de chercher un réveil riant. S'il doit des moments à la société, il ne lui doit pas sa santé, et c'est une folie de se mettre à la place de ses amis malheureux. Qu'en revient-t-il ? du chagrin. Le terme de la vie est trop court pour l'abréger encore. Si l'homme raisonnable ne partage que faiblement le malheur des autres, il doit voir le sien sans en être abattu. Le découragement ôte les moyens de réparer ses revers, et, encore une fois, on doit combattre des sensations funestes, qui portent en nous le germe de la mort, comme on évite avec soin la piqûre des reptiles venimeux ou le breuvage aux sucs empoisonnés. Les gens qui regardent l'égoïsme comme un mal ne voient pas qu'il est dans la nature.

La nuit arriva. Je me rendis chez ma dévote; elle m'attendait dans un négligé charmant; la fille de boutique dormait profondément, à l'aide de ma potion, et rien ne mit d'obstacle à mes transports. Madame Michelin était agitée, et éprouvait, selon sa coutume, un trouble dont elle n'était pas maîtresse; je l'aidai à se mettre au lit, et jamais valet de chambre ne remplit mieux ses fonctions. Quand j'occupai la place du bonhomme Michelin, il me vint dans la tête que je ne jouais le rôle en double que d'un marchand de meubles, et cette idée, jointe à l'obscurité qui me privait de voir madame Michelin, qui, par un reste de modestie, avait promptement éteint la lumière, calma la vivacité de mes transports. Je me tourmentai pourtant pour les faire renaître, et, comme la nature n'a jamais été marâtre pour moi dans ces moments épineux, elle ne tarda pas à ramener l'aurore du bonheur. Ma dévote souffrait depuis longtemps de mon refroidissement, et se livra sans réserve au raccommodement après lequel elle soupirait.

Je me rappelai bientôt que je devais aller tenir compagnie à madame Renaud, et ce souvenir ralentit l'ardeur que je venais de faire paraître. La dévote, étonnée, et qui jugeait d'après les premières conférences que j'avais eues avec elle, crut qu'un raccommodement devait amener une explication bien plus longue. Elle gardait le silence; ses petits soupirs étouffés expliquaient ce qu'elle n'osait dire; quelques baisers lui prouvèrent que je l'aimais toujours, sans cependant nuire à ma résolution de ne pas outre-passer ces tendres preuves. Cependant l'heure avançait, et madame Michelin voyait avec grand'peine arriver le moment de notre séparation; elle me pria de lui accorder quelques instants de plus; mais mon calcul était fait et devait être exact; j'objectai, à deux heures, la nécessité de me retirer chez moi. Je m'arrachai sans pitié des bras amoureux de cette femme, et, guidé par une bougie qui avait été rallumée, je gagnai l'escalier, que je fis semblant de descendre. Je laissai madame Michelin barricader sa porte, et je fus doucement à

celle de la voisine, qui était au-dessus ; elle n'était pas fermée : madame Renaud était femme de précaution et m'attendait dans son antichambre. Elle loua mon exactitude, et, si j'avais été valet de chambre au premier, je trouvai une femme de chambre au second. Cette femme me servit à merveille, et je me trouvai dans un nouveau lit deux minutes après avoir quitté l'autre. Madame Renaud n'avait pas l'amour-propre de se laisser prévenir ; elle volait au-devant de l'hommage qu'on allait lui rendre, et je fus accablé de caresses auxquelles il m'était impossible de résister. Elle avait l'art de ranimer des désirs languissants, et je vis que j'avais été très-prudent d'être moins vif avec madame Michelin. Enfin le sommeil réparateur vint s'emparer d'elle vers le matin, et, répandant ses mêmes faveurs sur moi, m'ôta jusqu'au souvenir de cette charmante nuit. Je me réveillai par le bruit que fit la servante de cette femme, qui, ayant la clef de l'appartement, venait comme à l'ordinaire allumer le feu. Je témoignai bas mon inquiétude à madame Renaud sur la difficulté de sortir ; mais je vis que cette femme était brave et qu'un rien ne l'alarmait pas ; elle me dit que sa fille devait aller au marché, et que pendant ce temps j'aurais celui de me retirer à volonté. Sa sécurité fit renaître la mienne, et j'attendis patiemment auprès de madame Renaud le moment favorable. Il arriva ; la servante partit, et la maîtresse me fit observer combien il était commode d'être lié avec elle. Je vis bien qu'elle attendait une promesse de venir encore partager son ermitage : c'est ainsi qu'elle appelait son appartement ; je ne manquai pas de l'assurer que je m'en trouvais trop bien pour n'y pas revenir.

J'étais levé, sans être encore habillé, quand la porte s'ouvrit et me fit voir madame Michelin dans le même déshabillé qu'elle avait la veille. La maudite servante qui l'avait rencontrée sur l'escalier, et à qui elle avait demandé si elle pouvait voir madame Renaud, lui avait ouvert la porte comme à l'amie de sa maîtresse, sans prévoir la scène tragi-comique

qu'elle allait occasionner. L'arrivée de madame Michelin fit un coup de théâtre charmant ; je restai les yeux fixés sur elle, la bouche béante, doutant de la vérité de cette apparition. La Michelin, plus surprise encore, pâle et tremblante, était tombée sur le siége qui s'était trouvé près d'elle, et la Renaud, qui était sur son séant, malgré son intrépidité naturelle, abattue par ce coup inattendu, avait jeté son drap par-dessus sa tête pour cacher sa honte. Nous restâmes quelques minutes dans cette situation ; mais ce silence intéressant fut interrompu par des exclamations de madame Michelin, qui, avec le ton du désespoir, s'écriait : « Monsieur le duc !... ah ! Monsieur le duc !... » Le courage me revint ; j'allai à elle, mais je fus repoussé, et elle me conseilla d'achever ma toilette. Les exclamations recommencèrent, et madame Renaud en fut l'objet. La voisine, dont la honte commençait à se passer, dit d'abord quelques mots sans suite et à la fin résuma mieux ses idées. Elle avoua qu'elle était coupable, et que l'amour qu'elle avait pour moi était sa seule excuse. « Une honnête femme ne peut pas toujours répondre d'elle ; il est un instant marqué pour la perte de la vertu, ajouta-t-elle, et, cet instant, Monsieur le duc l'a fait naître. Je suis désolée, ma bonne amie, de vous rendre témoin de ma faiblesse ; je sais bien que je vais perdre votre amitié, que l'austérité de vos principes ne vous permettra plus d'être liée avec moi, que vous avez trop de religion pour admettre avec vous une femme qui se conduit comme moi et qui se perd avec plaisir ; car je ne puis vous cacher que j'adore Monsieur le duc et que je l'aimerai toujours. Je ne rougis même plus de lui donner devant vous ces preuves de ma tendresse. Mais, mon amie, s'il vous était possible d'être indulgente, vous plaindriez votre amie, qui manque à des devoirs que vous remplissez avec grand soin, et vous ne l'en aimeriez pas moins, quoiqu'elle ait suivi les premiers mouvements de son cœur. » La dévote baissait les yeux en recevant autant d'éloges, qu'elle savait bien intérieurement ne pas mériter.

Je crus devoir parler à mon tour, et j'assurai madame Re-

naud que la religion de sa voisine était trop pure pour ne pas lui faire pardonner aux autres ces petits écarts de sensibilité. « Je suis persuadé, continuai-je, que madame Michelin a un grand fonds d'indulgence pour le péché que le hasard lui fait découvrir en nous et que nous avons commis par l'égarement de nos sens. Elle sait mieux que personne le précepte de l'Evangile, qui ordonne d'aimer son prochain comme soi-même, et je suis convaincue qu'elle l'observe bien scrupuleusement. Elle sait qu'il faut accorder à celui qui demande, et elle donne aux malheureux qui ont recours à elle. N'est-il pas vrai, lui dis-je en lui prenant la main, que ma belle dévote est pénétrée d'amour divin, et que cet amour-là veut bien quelquefois s'abaisser jusqu'aux choses de la terre? »

Mon discours redoubla son embarras; elle me serra la main pour m'empêcher de continuer; mais, comme mon dessein était de profiter de l'occasion qui s'offrait pour que notre intrigue réciproque ne fût plus cachée et pouvoir agir librement avec ces deux femmes, je l'embrassai avec la plus vive ardeur, en lui demandant pardon de la petite trahison que je lui faisais. Je lui dis que je n'avais pu voir l'amitié rare qui régnait entre elle et sa voisine sans désirer d'en avoir ma part ; que l'amitié n'était bien établie entre deux sexes différents qu'autant qu'ils étaient sans réserve l'un avec l'autre, et que c'était cette raison qui m'avait fait tenter tous les moyens d'avoir une liaison intime avec madame Renaud.

Cette dernière, qui avait eu jusqu'alors l'air suppliant envers sa voisine, parut aussi étonnée du ton cavalier que je prenais avec elle que du discours non équivoque que je prononçais. Ces deux femmes se regardèrent sans mot dire, ensuite baissèrent les yeux, et moi je ne pus m'empêcher de faire un grand éclat de rire, en ajoutant que j'étais étonné qu'un rien les consternât si fort ; que rien n'était si ordinaire que de voir un homme partager l'amitié de deux femmes, et que ce partage devait la rendre plus vive ; que je comptais bien qu'il n'y aurait plus rien

de caché entre nous, et que ce trio d'intimité aurait tous les jours de nouveaux charmes. La Renaud fit alors à son tour de grandes exclamations : « Comment! mon amie !. . comment! vous étiez ma... » Le mot rivale expira sur ses lèvres... Un instant après elle le prononça. « Il n'est point ici de rivales, m'écriai-je; ce sont deux tendres amies qui ont les mêmes goûts, les mêmes penchants, et qui doivent s'aimer davantage en se trouvant une façon de penser si conforme l'une à l'autre. »

Je pris madame Michelin, dont le regard m'eût poignardé, s'il eût été possible, et, malgré ses efforts, je la traînai vers le lit de madame Renaud; là je réunis leurs mains, auxquelles je joignis les miennes, et je prononçai un serment qui devait éterniser ce pacte fédératif. Je les forçai de s'embrasser, et je déposai sur leur bouche un baiser qui ne fut pas rendu. La Renaud prit cependant plus vite son parti, et convint qu'elle était désolée d'apprendre qu'elle partageait mon amour avec une autre, mais qu'elle préférait que ce fût madame Michelin. Elle ne pouvait pas encore revenir de cette aventure, et ne concevait pas comment la dévotion de son amie avait pu s'humaniser à ce point; elle se trouva plus soulagée d'avoir pour compagne de sa faiblesse une femme qu'elle connaissait avoir une véritable religion; elle assura madame Michelin qu'elle ne cesserait pas de lui être attachée et la pria d'être toujours son amie. Celle-ci était furieuse d'être assimilée à l'autre et d'avoir perdu l'ascendant que sa première découverte lui avait donné; elle était dévote, et par conséquent avait plus de fiel; son amour-propre souffrait, et, l'amie et l'amant, tout lui parut odieux. Cependant il fallait se plier à la circonstance; elle ne pouvait plus rien dire : la faiblesse de la voisine était la sienne, elle avait été dans la même situation, le hasard l'avait seulement mieux servie, et il fallait bien excuser dans elle une faute qu'elle était dans le cas de lui pardonner à elle-même. Il fut décidé de nous mettre promptement en état de paraître aux yeux de la fille qui avait reu-

trer, et madame Renaud et moi nous nous habillâmes. La dévote voulut sortir, je la retins; elle me dit tous bas : « Ah! que vous me faites de mal!... Me quitter si tôt ce matin, et pourquoi?... » Je vis que son amour-propre était furieusement offensé. Je continuai toujours à la retenir, et je proposai de déjeuner ensemble. La Renaud, toujours bonne, appuya ma proposition et offrit le chocolat; madame Michelin voulait absolument descendre, et je m'opposai à sa résolution en lui disant que la veille elles avaient bien dîné ensemble pour célébrer la nuit qu'elles devaient partager sans le savoir, et que le matin elles pouvaient encore mieux déjeuner avec moi pour couronner cette délicieuse fête. Toutes deux se regardèrent encore et s'écrièrent que j'étais un grand monstre; madame Renaud ajouta : « Mais il est charmant! » et j'interpellai la dévote pour la faire convenir que cela avait été quelquefois son sentiment.

Le déjeuner fut résolu, et l'on prépara le chocolat. Je demandai des nouvelles de la fille de boutique, pendant que madame Renaud était occupée, et madame Michelin me répondit avec aigreur qu'il était très-cruel de traiter ainsi cette fille pour agir encore plus mal avec sa maîtresse. Elle m'apprit qu'on avait eu toutes les peines du monde à l'éveiller et qu'on avait craint d'abord qu'elle ne fût morte; que, depuis ce temps, elle avait les membres engourdis, et qu'elle se reprochait d'avoir cédé à mes instances. Elle témoignait toujours le regret d'avoir été quittée si tôt pour une infidélité, et je l'assurai vainement que c'était une petite espièglerie, que je l'aimais mille fois mieux que madame Renaud; elle n'en parut pas plus tranquille. Je lui dis que, quant à sa fille de boutique, elle ne devait avoir aucune inquiétude, que cet engourdissement se dissiperait bientôt, et que c'était l'effet ordinaire que produisait l'opium sur ceux qui n'y étaient pas accoutumés.

Le déjeuner se passa assez gaiement de ma part; la dévote ne mangea pas, madame Renaud assez médiocrement, et moi je dévorai. Je leur prenais de temps en temps les mains, je

les appelais mes chères femmes, et je les assurai que la pluralité des femmes avait été permise de tout temps. Ma détention à la Bastille m'avait fait étudier, et je leur déployai mon érudition; mais je vis bien que je n'avais pas le talent de les convaincre, et que, si elles étaient indulgentes pour le passé, elles avaient beaucoup de peine à l'être pour le présent. Chacun pense pour soi, et, dans le fond, je trouvai leur petit ressentiment assez juste; mais j'avais mis dans ma tête de les accoutumer au partage, et je voulais qu'elles vécussent en bonne intelligence. Je savais bien que les premiers moments seraient orageux, mais, avec de la patience et de la gaieté, j'étais presque certain de ramener le calme. Celle qui, selon mes conjectures, devait me coûter le plus était madame Michelin; sa dévotion, qui combattait contre moi dès l'origine de notre liaison, augmentait, dans ce moment-ci, ses regrets et son repentir. Comme elle avait le plus résisté, elle croyait que je lui devais davantage, et elle se trouvait humiliée de trouver une rivale dans son amie; ce qui la piquait le plus était de l'avoir sous ses yeux; mais la chère dévote aimait, et par conséquent était faible; c'est ce qui m'assurait que tôt ou tard elle reviendrait à moi, en me pardonnant. Sa voisine, madame Renaud, dont l'amour-propre était aussi piqué, aurait pu tenir rigueur à un amant de sa classe; mais un homme comme moi flattait sa vanité, et elle aimait encore mieux en jouir quoiqu'en le partageant avec une autre que de ne pas l'avoir du tout. L'infidèle lui paraissait aimable, et je voyais qu'elle était résignée au sacrifice qu'il fallait faire. Sa bonne humeur revint même au milieu du déjeuner, et elle disait à son amie : « Au moins nous ne pourrons rien nous reprocher. » Et elle l'embrassait de bonne foi en apparence.

Je pris congé d'elles. Je reçus de madame Renaud le baiser que je lui donnai, mais son amie fut inflexible pendant quelques minutes. J'engageai madame Renaud à venir l'encourager à faire la paix, et cette bonne femme, pour me plaire, pria

madame Michelin de m'embrasser. Il me parut plaisant que ce tiers-là fît les frais de notre réconciliation. Enfin ses soins eurent le succès qu'elle en attendait, et je sentis le mouvement des lèvres que la dévote m'assura être un baiser. Je tins pour vraie l'assurance qu'elle m'en donna. Je les quittai en leur promettant de revenir bientôt les voir, et je leur dis que je ne voulais plus d'humeur, que je passais celle-ci que le premier mouvement faisait naître, mais qu'il fallait que tout fût oublié la première fois que je reviendrais, et que ce serait le plus tôt possible.

L'idée de la duchesse**, qui avait été éloignée pendant cette double scène, revint m'occuper dès le soir même. Je me sentis le même désir de me venger de ce qu'elle m' avait fait, et je résolus de lui faire le récit de mon bonheur, récit que j'aurais soin d'exagérer pour la punir de sa conduite. Je croyais qu'elle devait être piquée en apprenant que, malgré l'amour que je lui témoignais, elle influait si peu sur mes plaisirs, et que je pouvais me passer si facilement de ses bontés.

J'allai chez elle. On jouait. Elle me reçut froidement, mais peu à peu elle me témoigna plus d'intérêt. Plus je vis que mon retour lui faisait plaisir, et plus je m'en promettais moi-même par la conduite que j'allais tenir. J'avais déjà observé bien des fois que ce qui fâchait le plus une femme était son amour-propre blessé, et c'était justement celui de la duchesse ** que je voulais humilier. La partie se termina, et, sans affectation, je cherchai le moyen de rester seul avec elle. Il ne resta que deux femmes au souper, qui fut très-court; je n'oubliai pas de leur adresser mes hommages; je pris peu garde à la duchesse **, et je leur donnai le bras pour rejoindre leurs voitures. Je prétextai d'avoir oublié ma boîte, et je remontai chez la duchesse, que je trouvai seule, comme je le désirais. Elle crut qu'il y avait de l'empressement dans mon retour, et que je voulais avoir une explication avec elle sur tout ce qui s'était passé la veille entre nous; mais, affectant l'air le plus gai, je lui dis qu'elle

voyait l'homme le plus heureux, que je croirais manquer à l'amitié qu'elle avait pour moi, et au rôle qu'elle avait bien voulu prendre d'être ma chère confidente, si je lui cachais qu'il venait de m'arriver l'aventure la plus délicieuse, aventure bien au-dessus de toutes celles que j'avais eues. « Que je vous sais gré, m'écriai-je, de m'avoir été cruelle ! Si vos bontés m'avaient retenu près de vous, comme je vous le proposais, j'aurais perdu le moment le plus agréable de ma vie. » Ce début intrigua la duchesse **, qui cependant mit tout en usage pour cacher l'agitation qu'elle éprouvait. Je lui racontai ce qui m'était arrivé avec ma dévote, et j'appuyai bien davantage sur le mérite de madame Renaud, qu'elle ne connaissait pas. Je lui fis part de la manière dont j'avais passé ma nuit, et comment j'avais triomphé de cette nouvelle maîtresse, que j'élevai au-dessus de toutes les autres. Rien n'était plus beau, plus séduisant. J'entrai dans des détails dont le souvenir paraissait m'enchanter encore, et jamais homme avec des sens aussi calmes ne parut plus amoureux. La duchesse m'écoutait impatiemment, sans oser cependant faire paraître son trouble ; elle riait avec moi, mais son rire était affecté. Je la connaissais assez pour voir qu'elle souffrait intérieurement, quoique son visage parût serein, et je m'applaudissais de la peine que je lui faisais. Je continuai mon récit, que je fis toujours avec exagération, et, après avoir joui près d'une heure de la contrainte pénible où était la duchesse **, je me levai en lui disant qu'après avoir rempli le devoir que l'amitié m'imposait il était bien juste de voler où l'amour m'attendait. Je la quittai sans l'embrasser ni lui faire la moindre caresse, et je m'aperçus, à mon grand contentement, qu'elle était aussi étourdie qu'affligée de mon récit et de mon départ.

Cette femme, comme je l'ai déjà dit, m'aimait véritablement, et combattait sans cesse en me voyant le penchant qu'elle avait. Son amour se déguisait sous la forme de l'amitié, mais ce dernier sentiment était bientôt éclipsé par l'autre. Elle espérait, comme je l'ai su depuis, que sa complaisance m'attache-

rait un jour davantage à elle ; que, après avoir parcouru un cercle de femmes, sa douceur, son amitié feraient pencher la balance en sa faveur ; que les défauts que je remarquerais dans plusieurs feraient un contraste qui parlerait pour elle, et, selon ma conduite, elle devait ou rester mon amie ou redevenir ma maîtresse. Elle n'avait pas encore pris assez de force sur elle pour souffrir un partage qui l'humiliait, mais auquel je parvins pourtant à l'accoutumer comme les autres; car aucune femme sur la terre n'aurait eu le pouvoir de me fixer; j'étais né pour voltiger, et il fallait me garder infidèle ou me quitter le jour même que l'on m'avait connu.

Je rentrai chez moi très-satisfait de ma petite vengeance, et je trouvai deux lettres, l'une de la dévote, l'autre de la Renaud. La première me parut très-longue, la seconde très-mal écrite, et, comme j'étais fatigué, je remis leur lecture au lendemain. J'avais besoin de repos, et je me levai fort tard. Je jetai les yeux en m'éveillant sur l'épître de madame Michelin, qui m'accablait de reproches et m'accusait d'être un obstacle à son salut ; cependant, comme probablement l'instant de son entière conversion n'était point encore arrivé, elle m'avouait qu'elle était disposée à me pardonner si je voulais rompre avec madame Renaud. Celle-ci était plus modérée dans ses injures et convenait naturellement qu'elle m'aimait toujours malgré ma conduite impardonnable, que cependant elle me priait d'essayer s'il ne m'était pas possible de l'aimer seule, attendu que le partage lui paraissait cruel à souffrir. Cette prière me fit rire, et je résolus de leur donner à toutes deux un rendez-vous pour le lendemain, dans l'appartement que j'avais fait meubler. Madame Renaud ne le connaissait pas, et il était bien juste qu'elle eût le même privilége que sa rivale, pour qui je l'avais fait arranger. Je fixai mon rendez-vous à cinq heures précises, ne voulant pas avoir d'explication particulière avec l'une plutôt qu'avec l'autre. Je n'avais pas d'autre envie que de me divertir avec ces deux femmes, en faisant naître entre elles une scène

piquante; car je n'avais point d'amour, mes désirs étaient satisfaits, et il fallait l'attrait de la nouveauté pour leur donner une nouvelle forme. Je commençais à m'ennuyer d'aller dans une boutique soupirer pour une petite marchande qui, quoique très-jolie, ne m'offrait plus rien de nouveau, puisque je l'avais eue. Sa voisine s'était jetée à ma tête, je la savais également par cœur, et il ne pouvait plus y avoir que le désœuvrement qui me fît retourner à ces femmes, à moins que leur jalousie ou leur accord mutuel ne me procurassent quelques diversions qui pussent réveiller des désirs qui s'éteignaient.

Je fis tenir mes billets par un homme sûr, qui les remit à chacune d'elles, sans qu'elles eussent aucun soupçon de celui que j'écrivais à l'autre. Avant cinq heures j'étais dans mon petit appartement, et la dévote fut la première à s'y rendre. Des reproches furent les seuls mots qu'elle m'adressa; je laissai couler ce torrent, persuadé qu'une nouvelle visite, que j'attendais, l'arrêterait pour quelques instants. Effectivement elle parut étonnée d'entendre sonner, et plus étonnée encore de voir madame Renaud, qui ne fut pas moins surprise de voir madame Michelin. « Vous voyez, leur dis-je, l'empressement que j'ai de réunir deux bonnes amies. Je n'ai rien de caché pour elles; je leur ai promis de partager par égale portion la tendresse qu'elles m'inspirent, et vous voyez que je tiens parole. Je suis seulement fâché de les voir chercher à rompre un commerce si charmant et vouloir être aimées à l'exclusion l'une de l'autre. Comment, vous, Madame Michelin, vous ne voulez me rendre votre amour qu'en rompant avec madame Renaud! et vous, Madame Renaud, votre tendresse sera le prix de ma rupture avec votre amie! Ah! cruelles que vous êtes! vous ne savez donc pas quel doit être l'embarras du choix? Tenez! regardez-vous, ajoutai-je en les mettant devant une glace; voyez s'il m'est possible de prononcer entre vous? D'un côté je vois une blonde adorable, dont les traits sont d'une perfection qui enchante; la douceur, cette qualité si rare

et si désirable dans une femme, se peint sur un visage où l'on admire mille détails charmants; si on ne voyait qu'elle, on l'adorerait sans partage. Mais je détourne les yeux, et je découvre une brune dont la vivacité me ravit son teint, moins blanc que l'autre, n'en est pas moins piquant; des yeux qui annoncent le plaisir le font naître en le fixant. Je ne parle pas de beautés secrètes plus ravissantes encore, dont toutes deux sont pourvues; et vous voulez que je décide entres vous? Non, Mesdames, non, cela m'est impossible. Je ne me comparerai pas à l'âne de Buridan, qui, placé entre deux mesures égales de son, mourut dans l'incertitude de faire un choix. Il eût dû sans doute les manger toutes deux, pour se tirer d'affaires. Ce qu'il n'a pas fait, je serai assez sage pour l'exécuter. En vous regardant toutes deux, l'incertitude pourrait me tenir si longtemps en suspens que je finirais par n'être plus en état de faire un choix, et je serais privé de deux belles qui me sont chères. Si je ne puis prononcer, je leur rendrai un égal hommage, je les aimerai sans décider laquelle mérite mieux de l'être; en finissant d'admirer l'une je me mettrai en contemplation devant l'autre, et en ne prononçant jamais sur des perfections égales j'aurai le bonheur de les adorer alternativement. »

Madame Michelin, que mon discours ne pouvait convaincre, irritée sans doute davantage des éloges que je donnais à sa rivale, me quitta pour aller se placer dans un coin du salon; Madame Renaud, s'éloignant vivement de moi, fut se jeter sur un petit canapé, à l'opposé de l'endroit où était la dévote; et je restai seul debout au milieu de mes deux déesses, qui paraissaient réfléchir profondément sur ce qui venait d'arriver.

Je leur dis qu'elles étaient des folles de recommencer la scène qui s'était passée dans la chambre de madame Renaud et qu'il valait bien mieux profiter du moment présent, que celui qu'on employait en jérémiades était perdu pour le plaisir, que d'ailleurs ce n'était pas une nouvelle qu'elles apprenaient,

et que j'avais un assez bon fonds d'amour pour les aimer toutes deux à la fois. Je me mis en devoir d'embrasser l'une après l'autre, et les assurai que je connaîtrais leur attachement par l'envie qu'elles témoigneraient de se réunir. Je pris la dévote, qui se laissa traîner auprès de son amie, et là je mis un genou en terre pour les supplier de se raccommoder. Je leur fis un tableau de l'agrément qu'il y aurait pour nous de venir passer quelques heures dans mon petit réduit, et je finis par persuader madame Renaud. Elle embrassa madame Michelin en lui disant : « Mon amie, vous aimez trop Monsieur le duc pour me le céder ; je l'adore, et je ne puis vous en faire l'abandon ; il faut donc nous résoudre au partage qu'il nous propose. Vivons en bonne intelligence avec lui, autant qu'il ne montrera aucune préférence marquée. — Allons ! m'écriai-je en serrant les mains de madame Michelin, faites comme votre amie, et la paix et le bonheur vont renaître à jamais parmi nous. » La dévote avait plus d'esprit que l'autre ; elle fit de grandes phrases pour développer tout le mérite du sacrifice qu'elle faisait et qui devait toujours lui coûter. « Ah ! comme un premier pas fait vers le mal, dit-elle, nous entraîne dans l'abîme ! Je n'ose réfléchir sur ma situation présente. Qui m'aurait dit que j'eusse été faible, et que je le serais au point où vous me réduisez à l'être ?... Ah ! Monsieur le duc ! » Un baiser finit l'exclamation. Je les baissai l'une vers l'autre pour être à même de s'embrasser une seconde fois ; ce qu'elles firent d'assez bonne grâce.

Content de ce premier succès, je voulus mettre à profit cette heureuse réconciliation. Je les appelai mes chères femmes, mes compagnes fidèles, les deux êtres choisis pour faire mon bonheur. Je cherchai à égarer leur tête, et à faire naître en elles des désirs dont je connaissais la force et qui devaient éloigner toute réflexion contraire à mes projets. L'homme adroit, qui sait peu à peu faire passer le feu de l'amour dans les sens de la femme la plus vertueuse, est bien certain d'être bientôt le maître absolu de son esprit et de sa personne ; on ne rai-

sonne plus quand la tête est perdue; et tous les principes de la sagesse les mieux gravés dans le cœur s'effacent dans cet instant où l'on n'aspire plus qu'au plaisir : c'est lui seul qui commande et qui est écouté. L'homme instruit par l'habitude des conquêtes réussit presque toujours, après avoir vu échouer celui qui n'est qu'amoureux et timide ; il attaque, et il est moins de temps à être vainqueur que l'autre à déclarer son amoureux martyre.

Quand je vis mes deux belles dans l'état d'abandon où je désirais qu'elles fussent, je leur témoignai des désirs plus empressés ; leurs yeux s'animèrent, quelques caresses me furent rendues, et je vis que la résistance ne retarderait que de quelques moments la nouvelle scène que j'avais envie de leur faire jouer. Je leur proposai de passer l'une après l'autre dans un cabinet charmant, voisin du salon, que je désirais leur faire admirer. Toutes deux gardèrent le silence. « Vous balancez ? leur dis-je. Je vais voir laquelle des deux m'est le plus attachée. Que celle qui m'aime davantage suive la première l'amant qu'elle veut convaincre de sa tendresse C'est là la plus grande preuve d'amour qu'elle puisse me donner, c'est celle qui pourra me plaire davantage et dont je lui tiendrai compte tant que je vivrai. » En parlant ainsi, je m'acheminai vers le cabinet. Aucune ne se levait ; madame Renaud souriait, la dévote baissait les yeux. Rien ne se décidait ; mais j'augurais bien que cette scène, peut-être neuve en jouissance, se terminerait à mon gré. « Je vois bien, leur dis-je en m'approchant d'elles, que vous n'avez pas autant d'amour que moi, ou plutôt chacune craint de montrer à l'autre l'empressement qu'elle aurait à seconder mes désirs : un peu de honte vous retient. Je ne puis, quant à moi, prononcer sur la primauté entre vous ; toutes deux, d'après nos conventions, que je veux toujours observer, vous m'êtes également chères. Eh bien ! que le sort en décide. Voilà un livre ; celle qui aura la lettre la plus près de l'*a* sera forcée de me suivre, et l'autre attendra patiemment son retour pour venir observer ensuite le cabinet. »

Je présentai alors le livre et une épingle, pour que le sort prononçât; leurs mains restaient aussi tranquilles que leurs langues étaient muettes. J'eus recours à de nouvelles caresses, je priai, et bientôt la bonne Renaud, apostrophant madame Michelin, lui dit « : Voisine, le vin est tiré, il faut le boire; un peu de honte sera bientôt passée. Imitez-moi, je vais courir la chance. » A ces mots, elle piqua dans le livre et amena une *f*. Je la complimentai sur une lettre aussi significative. Je présentai ensuite l'arbitre du destin à la dévote; il fallut presque conduire sa main, et, après qu'elle eut bien tremblé, l'épingle se fixa sur un feuillet qui nous fit voir un *e*; c'était donc à elle à passer la première. Les deux femmes rougirent à la fois, l'une de pudeur et l'autre de dépit. J'embrassai la chère Renaud pour la consoler du retard, et je pris sous le bras la dévote, qui se défendit encore, mais faiblement; ses genoux refusaient de la soutenir, et je fus longtemps à lui faire faire le trajet du salon au cabinet, où je la laissai tomber sur un canapé. Je ne voulus pas perdre de temps, sachant que j'en avais un autre emploi à faire, et je débutai par vouloir compléter notre réconciliation; ce qui ranima madame Michelin et lui fit dire : « Quoi! Monsieur le duc, ce n'est donc pas une plaisanterie? J'ai cru que c'était un jeu... — Un jeu! repris-je, quand on vous aime »! Et, sans répondre davantage, je fis si bien qu'elle ne tarda pas à s'apercevoir que ce jeu avait de la réalité. Je connaissais ma dévote, et je savais qu'après des combats elle se livrait tout entière au moment présent. Celui-ci parut lui être aussi agréable que ceux que nous avions précédemment passés en tête-à-tête; elle oublia le partage, et son amie qui attendait la fin de notre conversation. Cependant mon honneur était engagé à la traiter aussi bien, et je jugeai qu'il était temps de procurer à madame Renaud la vue des mêmes beautés que renfermait le cabinet. La dévote s'y trouvait actuellement si bien qu'elle me témoigna ses regrets d'en sortir, et ses yeux m'annonçaient que, quand on avait tant fait que de se rendre coupable, un

péché de plus ne devait pas effrayer. J'aurais pu l'en croire si madame Renaud n'eût pas été dans le salon, où nous passâmes, non pas sans avoir entendu la dévote me dire avec dépit : *C'est bien juste !*

Je trouvai madame Renaud qui lisait dans ce même livre qui avait donné la primauté à sa rivale ; je la plaçai à côté d'elle et la pris à son tour par la main. « Je ne me ferai pas prier ; quand on a un aussi bon exemple à suivre, dit-elle en montrant madame Michelin, on ne doit pas balancer. » Et elle courut au cabinet, où elle m'ajouta en riant : « En vérité, mon cher duc, j'y viens pour me moquer de vous ; car que pouvez-vous me dire maintenant ? Vous avez eu besoin de longs discours pour persuader une dévote, et je crois que le meilleur parti que vous ayez à prendre avec moi est de garder le silence. » Cette plaisanterie me piqua, et je lui fis voir au moment même que j'avais toujours quelques pensées de réserve pour mes amies et que je ne restais jamais sans réplique. Cette brusque justification étonna et ravit madame Renaud, qui ne répondit que par des transports qui prouvaient son contentement, et elle ne quitta la séance qu'après m'avoir répété souvent : « Quel homme ! quel homme ! Il est étonnant ! Qu'on serait de fois heureuse avec lui s'il était fidèle ! »

Elle rentra gaiement dans le salon et fit cent plaisanteries à madame Michelin, qui avait repris la lecture à sa place. « Vous croyez, j'en suis sûre, lui dit-elle, que vous avez épuisé la conversation avec Monsieur le duc ; mais apprenez que des gens d'esprit comme lui n'ont jamais tout dit, et que la fin de leurs discours vaut bien le commencement. » La conversation devint libre. On goûta. Madame Michelin dérida entièrement sont visage, et je fus très-content de l'union que je vis renaître entre ces deux femmes. Nous nous séparâmes, non sans nous promettre de revenir faire la même partie, et surtout d'y mettre en arrivant la même gaieté qui avait terminé celle-ci.

Ce fut dans ce temps que je perdis mon père ; il était d'un âge très-avancé, et le chagrin que j'eus de sa mort fut si faible qu'il n'eut pas de peine à être effacé par le plaisir que je ressentis d'être plus riche. Mon père me laissait des affaires très-embrouillées ; sa succession était chargée de dettes considérables, et je me trouvai dans un labyrinthe de procès où les gens d'affaires m'égaraient avec d'autant plus de plaisir qu'ils y trouvaient leur compte. Je succédais à une substitution fort avantageuse, et j'admirai la prudence du cardinal, mon grand-oncle, qui faisait passer dans mes mains les duchés de Richelieu et de Fronsac, la terre de la Ferté-Bernard et autres, les sels de Hierre-en-Trouage, et je me trouvai fort jeune en jouissance d'une riche substitution. Sans cette sage prévoyance du cardinal, j'étais perdu. Mon père, dont le bien avait été en direction, aurait été obligé de vendre ces terres et en aurait dépensé à mesure le produit : les sommes les plus considérables disparaissaient promptement entre ses mains. Il s'était ruiné sans se faire honneur. Si j'ai hérité de lui le goût des femmes, du moins j'ai su l'anoblir un peu ; il s'y livra presque toujours crapuleusement, et dépensa beaucoup dans des intrigues fréquentes dont un Pair de France devait rougir. Il est des gens qui ont l'art de dissiper leur fortune sans qu'on puisse en donner quelques raisons frappantes. Ils ont tous les travers, mais ils n'en ont pas d'assez remarquables pour qu'on puisse les citer comme cause de leur ruine. Mon père était précisément de ce nombre ; il avait eu de son père, qui y avait aussi fait brèche, l'héritage immense du cardinal de Richelieu, et peu à peu il avait vendu presque tous les biens de cette succession. Il n'avait été forcé à aucun état de représentation qui ait pu lui occasionner de grandes dépenses ; il n'avait eu à l'armée aucun commandement. Le défaut d'ordre, sa confiance en des gens d'affaires qui s'enrichissaient à ses dépens, ses goûts particuliers et dispendieux, qui se renouvelaient tous les jours, tout contribua au dérangement de ses affaires,

dont il eut longtemps à souffrir, et qui suspendit à sa mort le cours de mes succès amoureux.

Je donnai mon temps au soin de débrouiller des affaires qui m'ennuyaient fort; j'étais, je l'avoue, dédommagé du sacrifice quand j'apercevais quelque objet qui devait augmenter mon héritage; j'avais toute l'âpreté d'un héritier, et le plus vif désir de briller, ce qui a toujours été de mon goût. Je m'adonnai à la chicane par le besoin que j'avais de voir clair dans des affaires sur lesquelles on s'efforçait de jeter de l'obscurité. Ce fut en examinant le délabrement de celles de mon père, et en voyant que les terres qui avaient été vendues diminuaient la masse de ce qui devait m'appartenir, que je ne pus assez bénir l'usage des substitutions. C'est sans doute ce qu'on a pu faire de mieux pour le soutien des grandes maisons; sans cela il n'en subsisterait peut-être pas la moitié; le bien perdu ou partagé mettrait l'héritier d'un grand nom hors d'état de pouvoir se soutenir, et il ne faut pas se dissimuler que la grande fortune est d'une nécessité indispensable à l'homme de naissance ou qui jouit d'une grande place. L'aîné d'une famille qui recueille une succession considérable en perpétue le lustre et la gloire; il est à même d'entreprendre de grandes choses; il peut, pour sa part, faire fleurir le commerce, encourager les arts, et tenir dans le monde la place qu'il doit avoir. Si son nom imprime le respect, sa fortune étonne, éblouit, et fait vivre une troupe de malheureux empressés de s'humilier devant lui. Les cadets ne sont pas plus à plaindre, et trouvent dans l'ordre de Malte ou dans l'Église un dédommagement qui les met souvent en état de figurer encore plus que leur aîné. Les grâces du roi, qu'on obtient toujours quand on sait faire à propos sa cour aux gens en place, et surtout aux maîtresses, sont encore une grande ressource, et il n'y a que les sots qui ne savent pas tirer parti des événements qui se multiplient si fréquemment à la cour. Quand on est embarrassé des filles, on en fait des abbesses, et je ne les trouve pas malheureuses, au lieu de vé-

géter dans le monde, d'avoir tout pouvoir sur une communauté qui s'empresse de leur obéir ; et toute femme est sensible au plaisir de commander. On me dira que ce n'est peut-être pas leur vocation; à quoi je réponds qu'une abbesse a assez de liberté pour tempérer la rigidité des vœux qu'elle a prononcés, et pour trouver les moyens d'apaiser des désirs qui peuvent s'irriter contre eux. On ne me persuadera pas qu'elle est à plaindre ; j'en ai connu de charmantes, qui savent aussi bien que moi qu'*Il est avec le Ciel des accommodements*. Celles qui ne veulent pas en profiter ne peuvent s'en prendre qu'à elles seules.

On a connu combien il est essentiel de perpétuer dans un État monarchique la fortune des grandes maisons; on a vu qu'elles étaient le soutien du trône et qu'elles contribuaient à sa gloire. Un roi entouré d'une noblesse opulente brille encore bien davantage par l'éclat multiplié qu'elle répand et qui se joint à la représentation qu'il doit avoir. Le grand seigneur est un des chaînons qui touche au trône et qui descend imperceptiblement vers le peuple; il obéit au maître, et prend de lui le pouvoir pour faire obéir à son tour ses inférieurs. Il doit imposer à ce peuple, et la fortune en est un des plus grands moyens. La substitution s'affermit dans les familles, et, tant que la France existera, il est certain qu'on doit regarder comme un point fondamental et de constitution ce moyen de leur assurer leurs possessions. Ce serait la faute la plus grossière en politique de les éteindre, et je suis bien persuadé qu'aucun roi ne le souffrira (1). On devrait même forcer tout

(1) Le maréchal de Richelieu était loin de prévoir que, deux ans après sa mort, ces substitutions, qui lui tenaient tant à cœur pour l'illustration des familles, seraient détruites à jamais. Il ne soupçonnait pas qu'il entrerait dans les principes d'un roi sage de souscrire à cette extinction, d'autant plus nécessaire que toute substitution est un moyen odieux de frustrer des créanciers légitimes de ce qui leur est dû. L'héritier abandonne, à des gens qui ont fourni leurs fonds ou des marchandises, les biens libres, s'il y en a, ou un mobilier toujours insuffisant pour

chef de famille de renouveler une substitution qui est sur le point de finir.

Je passai quelque temps dans ce chaos d'occupations qui m'étaient étrangères ; mais enfin le goût des plaisirs que l'intérêt avait suspendu, ne tarda pas à se ranimer plus que jamais. Mes idées de vengeance contre la duchesse ** s'étaient calmées, et j'y retournai conduit par une amitié qui n'avait jamais été éteinte.

acquitter les dettes de son père ou de son parent, et jouit insolemment, malgré les larmes des malheureux qu'il dépouille, d'une substitution, inattaquable. Les lois l'autorisaient même à n'avoir pas d'âme; elles rendent infructueuses toutes poursuites faites contre ce successeur, qui, nageant dans l'opulence, se contente de répondre, aux plaintes des gens que son père ruine, que cela ne le regarde pas : comme si un fils ne devait pas être garant des engagements de son père quand il se trouve assez de bien pour les remplir ! Je ne parle pas de l'honneur : il se fait peu entendre chez des gens qui se croient au-dessus de tout et que l'ambition dévore. Il en est sans doute qui se sont fait un devoir d'acquitter les dettes qu'avaient contractées leurs parents, et qui les regardent comme les plus sacrées, quoique dispensés de les payer, en renonçant à une mauvaise succession, pour s'en tenir à leur opulente substitution ; mais la plupart pensent que c'est une folie de se mettre à la place de leur père pour faire une bonne action. Ils prodiguent l'or à une actrice, à une chanteuse, à la dernière des prostituées, et ils refusent un écu à l'homme que ce père a mis dans la nécessité de mendier son pain ; ils le chassent de leur hôtel, et, après l'avoir traité avec une hauteur insultante, ils l'exposent au mépris de leurs gens, dont le besoin l'avait forcé d'implorer l'appui. Que les grevés de ces odieuses substitutions jouissent encore, pour eux seulement, du droit plus affreux de faire impunément tort à ceux qui, séduits par l'apparente fortune de leur père, ont eu la faiblesse de leur confier leur bien ; leurs fils, selon le vœu de la nature, seront tous appelés au même partage ; mais ils auront satisfait avant à la dette de l'auteur de leurs jours ; ils seront forcés d'honorer sa mémoire en répondant pour lui des engagements qu'il aura contractés ; le créancier aura le pas sur l'héritier, qui, rentrant dans la classe ordinaire des hommes, ne pourra recueillir l'héritage paternel qu'autant qu'il sera entièrement libre. Je conviens que cette loi équitable va diminuer bientôt la fortune des grands en la divisant ; ils en auront moins de faste ; mais cela sera-t-il un mal ? Ils n'avaient souvent que ce mérite ; ils chercheront les moyens d'en avoir de plus réels. (*Notes du premier éditeur.*)

Cette femme était un ange; mes torts disparaissaient promptement à ses yeux, et c'était toujours l'indulgence qui recevait la folie. J'en fus accueilli le mieux du monde; elle me témoigna tout l'intérêt qu'elle prenait à ma nouvelle fortune, me conseilla de ne point imiter mon père en la dérangeant, et nous nous quittâmes meilleurs amis que jamais.

J'allai voir madame Michelin, que je trouvai très-changée, et qui me montra le plus grand plaisir de me voir. Elle me dit qu'elle avait été malade, et qu'elle en attribuait la cause aux sensations trop vives de peines et de plaisirs que je lui avais causées. Je lui demandai la permission d'aller voir madame Renaud, et je remarquai en la quittant une altération frappante sur tous ses traits.

Madame Renaud sauta à mon cou en m'apercevant, et, sans me faire de reproches de mon silence à trois ou quatre lettres qu'elle m'avait écrites pendant mon absence, se livra sans réserve à la joie que lui causait mon retour. Je conviens que la bonne dame avait un style et une écriture si pitoyables que je ne me donnais pas la peine de lire ses lettres; j'en savais le contenu avant de les parcourir. On pense bien qu'une femme aussi vive ne se contenta pas de simples protestations d'amitié, et qu'il fallut employer des moyens plus positifs de l'en assurer. Quand ces premiers transports furent passés, je lui demandai si elle avait vécu en bonne intelligence avec sa voisine; elle m'apprit que tout s'était fort bien passé, mais que depuis quelque temps elle remarquait un grand changement dans le caractère et dans la figure de madame Michelin; elle convint qu'il fallait qu'elle eût quelque ver rongeur qui la dévorât, et qu'elle croyait deviner que c'était l'amour partagé que j'avais pour elle. Elle m'assura que ce partage lui avait fait aussi beaucoup de peine, mais qu'elle avait pris son parti, et que sa voisine devait faire de même; car, puisqu'on ne pouvait pas m'avoir autrement, il fallait bien souscrire à ma volonté. Ce récit me rendit madame Michelin plus intéressante, et je descendis pour lui donner

aussi un rendez-vous. Je la trouvai rêveuse. Je l'engageai à venir le soir à l'appartement; elle soupira et promit de s'y rendre.

L'entrevue avait été fixé à sept heures; je fus exact, et il en était près de huit quand madame Michelin arriva. Je lui dis que j'allais me venger de ce qu'elle était en retard en l'embrassant deux fois de plus. Elle m'assura qu'elle n'avait pu venir plus tôt, parce que son mari n'était pas sorti, et qu'il lui avait fallu le prétexte d'un salut qui se disait ce jour-là à sa paroisse pour pouvoir tenir sa parole. Des larmes coulèrent en même temps, et je crus que je trouverais promptement le moyen de les tarir. Cette femme, contre l'ordinaire, ne fit aucune difficulté de céder à mes instances, et sans combats je me trouvai entièrement à elle. Je la vis même s'efforcer de saisir le plaisir qui la fuyait, et qu'elle ne put jamais fixer malgré tous mes efforts. Ces seuls mots lui échappèrent : *Ah! c'en est fait! je suis malheureuse!* Je cherchai à démêler la cause de cette exclamation; mais ce fut inutilement, et, l'heure la commandant, je fus forcé de la laisser partir sans être plus instruit. Je crus que c'était un moment de réflexion qui avait troublé son plaisir ordinaire, et je ne m'en occupai pas davantage.

Le tourbillon du monde qui m'entraînait de plus en plus, depuis que j'étais duc de Richelieu, me fit négliger ces deux liaisons qui commençaient à m'être à charge. Madame Renaud surtout m'excédait avec ses lettres, qui n'avaient pas le mérite de me rapprocher d'elle; cependant quelquefois l'occasion me rendait à ses vœux, et je sortais toujours avec le dessein de l'abandonner. Madame Michelin, plus intéressante, ranimait des désirs qui parlaient encore quelquefois pour elle. Depuis longtemps elle n'avait pu trouver l'occasion favorable d'aller à l'appartement, ou du moins elle m'en avait donné le prétexte; j'insistai tant qu'elle me fixa un jour pour nous y voir. Je m'y rendis scrupuleusement, et la dame fut plus exacte à ce rendez-vous qu'elle ne l'avait été au dernier. Je voulus débuter par une

explication amoureuse; mais elle m'arrêta, et me supplia de m'asseoir pour l'écouter un instant.

« Monsieur le duc, me dit-elle, je vous ai aimé dès le premier « instant où je vous ai vu. J'étais heureuse avec un mari com- « patissant qui me dédommageait de l'amour que je n'avais pas « pour lui par mille soins prévenants qu'une honnête femme « ne peut recevoir sans reconnaissance. L'amitié la plus tendre « tint lieu de l'amour. Les exercices de ma religion, auxquels « je me livrais avec la plus grande ferveur, remplirent ce cœur « qui avait besoin d'aimer. Vous connaissez mieux que moi quel « fut le hasard qui me fit faire votre connaissance. J'allais tous « les jours à l'église pour prier Dieu comme à mon ordinaire, « et je ne m'apercevais pas que j'y étais conduite par le désir « de vous y trouver. Ce fut dans ce même appartement, que, « égarée par vous, je manquai pour la première fois à des de- « voirs sacrés. Je ne vous cache pas que le plaisir, le premier « que je goûtai aussi vif, me subjugua au point de ne pouvoir « plus réfléchir sur mes égarements. Quand le souvenir de ma « première conduite venait se présenter à mon esprit, le vôtre « plus puissant écartait le repentir. Le jour où j'eus le malheur « de voir que vous m'étiez infidèle, ma raison revint me pré- « senter le miroir, et j'y vis toutes mes fautes. Je crus qu'en « m'égarant de nouveau j'éloignerais le remords qui me trou- « blait, et j'eus la douleur d'être plus criminelle sans être plus « heureuse. Vous devez vous ressouvenir que je n'opposai aucun « obstacle à vos désirs, la dernière fois que nous nous trouvâmes « dans ce même lieu. Je me flattais que le plaisir que j'éprou- « vais toujours avec vous m'arracherait à moi-même : vaine « espérance ! le plaisir me fuit, et je sens bien qu'il ne peut « plus revenir. Ma santé se détruit, je succombe au tourment « que j'éprouve, et je ne veux plus que vous disputiez à Dieu « un cœur qui ne doit plus implorer que sa miséricorde. Je suis « à vous pour la dernière fois, si la jouissance d'une femme « gémissante peut vous tenter encore, et demain je vais aux

« pieds des autels pleurer mes erreurs et demander au Ciel « le pardon de mes fautes. »

Cette jérémiade m'interdit quelque temps; mais, revenu à moi, et persuadé que la jalousie occasionnait ce pieux retour à la Divinité, je l'assurai que je romprais avec madame Renaud, qui m'ennuyait, et que je lui donnerais tous mes moments. Elle avait un air dévot et languissant qui ranimait mes désirs, et je ne trouvai point de résistance à les satisfaire; mais ma dévote n'était plus la même : ses sens ne parlaient plus, mes caresses la fatiguaient, et des larmes répondirent à mes plaisirs. Ils ne furent pas de longue durée; ce tête-à-tête n'avait rien d'amusant pour moi, et je laissai madame Michelin maîtresse de se se retirer. Elle me prit la main, qu'elle baisa, me souhaita un long bonheur, et me dit en soupirant qu'elle n'avait pas longtemps à vivre.

Je sortis tout triste, et je courus chez la duchesse **, où je trouvai la charmante princesse de ***. Une taille élégante, un rang de perles dans la bouche, une voix céleste me firent bientôt sortir de la rêverie où j'étais; la mélancolie disparut, et un nouveau plaisir répandit un baume dans tous mes sens.

Je m'empressai de lui faire ma cour. On jouait, je m'érigeai son conseil; quelques mots de galanterie d'usage furent mêlés aux avis que je lui donnais; elle parut m'écouter avec bonté. Elle sourit souvent; mes reparties l'amusèrent, et j'en tirai l'augure d'un bonheur à venir. Les parties finirent trop vite à mon gré. La princesse de ***, qui devait aller souper chez la duchesse du Maine, ne put accepter celui de la duchesse de **, qui la pressait de rester pour lui tenir compagnie. Je la vis sortir avec regret, et, après son départ, je me trouvai l'âme affectée comme quand on vient de perdre un objet qui nous est cher.

Je ne voulus pas que la duchesse de** s'aperçût de l'émotion que me causait la sortie de la princesse de***; je repris ma gaieté, et j'avoue que je fus obligé de faire des efforts pour

la faire paraître. Je désirais rester seul avec la duchesse**, mais madame de Luynes et M. de Gontaut, qui n'avaient pas d'engagement, restèrent à souper chez elle; il fallut bien prendre son mal en patience. Cependant j'eus le plaisir d'entendre parler de la femme que j'aimais; Gontaut, qui en était amoureux, ne cessa d'en faire l'éloge. J'eus grand soin de me taire pour ne pas faire apercevoir qu'elle avait également fait impression sur moi.

Madame de Luynes nous dit qu'elle la plaignait d'avoir un mari qui ne répondait point à sa tendresse; que tout le monde était persuadé qu'il vivait parfaitement avec elle; qu'effectivement il avait tous les dehors d'un homme qui aime, mais qu'il était amoureux et subjugué par une madame d'Ornano, femme impérieuse et hautaine; que c'était pour plaire à cette maîtresse qu'il ne rendait aucun des devoirs qu'un mari doit à sa femme, ce qui ne devait pas satisfaire la princesse de***, qui adorait son mari.

Gontaut, qui était aussi impatient que moi d'apprendre des détails qu'il ignorait, supplia madame de Luynes de continuer un récit qui l'intéressait; il me prévint par cette demande; la duchesse de** et moi joignîmes nos instances à celles de Gontaut, et madame de Luynes, qui ne demandait pas mieux de s'emparer seule de la conversation, et qui aimait beaucoup la princesse de ***, satisfit bientôt notre curiosité.

« C'est me procurer un bien grand plaisir, nous dit-elle, « de me mettre à même de faire l'éloge de ma chère Hortense; « c'est ainsi qu'elle s'appelait avant d'épouser le prince de ***. « Je n'ai jamais connu de femme plus aimable et plus intéressante. Son malheur est d'avoir un cœur trop disposé à l'amour, d'avoir peut-être trop puisé cette sensibilité dans des « romans dont elle dévorait la lecture, et de s'être lié à un « être froid, qui repousse les élans d'amitié qu'elle a pour lui. « J'ai malheureusement contribué à son mariage, et c'est un « reproche continuel que je me fais.

« Mon Hortense perdit sa mère avant quinze ans ; son père, « qui l'aimait beaucoup, ne souffrit pas qu'elle s'éloignât de « lui ; il voulut veiller à son éducation, qui fut très-soignée. « Elle fit de grands progrès avec tous les maîtres qu'on lui « donna, et bientôt on ne parla que de ses talents et de sa « beauté. Plusieurs partis se présentèrent. Madame la maréchale « de Villeroy voulut lui faire épouser un parent de son mari ; « la maréchale de Villars parlait du petit comte de Clermont ; « enfin le père avait l'embarras du choix. Ce fut dans ce temps « qu'elle s'ouvrit à moi, et qu'elle me pria de lui dire qu'elle « désirait n'écouter que son cœur pour donner sa main. Son « père, qui ne respirait que pour elle, lui jura de ne pas la con- « traindre, et d'attendre que ce cœur lui indiquât son époux.

« Le prince de*** la vit à un bal que je donnais. Vous savez « qu'il est grand, bien fait, qu'il a l'air le plus doux. Hortense « dansa plusieurs fois avec lui et trouva l'homme qui était « destiné à lui inspirer de l'amour. Quelques préférences du « moment furent prises par elle pour une déclaration formelle ; « il n'en fallut pas davantage pour échauffer sa jeune tête. Cet « amant lui parut le premier des hommes ; elle se rappela « tout ce qu'elle avait lu, et la comparaison fut en faveur du « prince de***. Son air froid fut pris pour de la timidité, son « regard naturellement langoureux pour de la sensibilité ; « enfin l'imagination de ma petite Hortense prêta à ce nouvel « amant des charmes et des qualités qu'il n'avait pas. Il est « musicien, elle aime la musique. Il fut convenu, si le père y « consentait, qu'il viendrait de temps en temps former des « concerts avec elle. Le prince de*** est fait pour être bien « reçu partout. L'agrément du père d'Hortense ne fut pas « difficile à obtenir, et le prince en profita pour venir assi- « dûment accompagner Hortense à sa musique. Le hasard « les servait toujours si bien que, quand elle venait chez moi, « j'étais bien sûre d'y voir arriver le prince. Plusieurs mois s'é- « coulèrent, et l'assiduité du prince fit croire au père d'Hor-

« tense qu'il avait jeté les yeux sur sa fille. Cependant il ne « parlait pas, et la petite était bien impatiente de lui voir rompre « le silence. Elle m'ouvrit son cœur; je vis qu'il était tout entier « au prince. L'amitié que j'ai pour Hortense me fit hasarder « de lui parler; je fis l'éloge de ma petite amie; il me se- « conda parfaitement, et cependant dans la conversation me « fit entendre qu'il n'avait pas envie de se marier. Je fus étour- « die de cette déclaration; mais, persuadée ensuite qu'il dégui- « sait ses sentiments, je crus devoir lui parler clairement. « Je lui dis que tout le monde croyait qu'il aimait Hortense, « que je le croyais moi-même, que la petite était dans la même « opinion, et que je le priais de me déclarer à quoi nous de- « vions nous en tenir. Ses réponses n'étaient pas positives; je « vis de l'embarras, et je m'imaginai que, n'étant pas certain du « consentement du père et d'Hortense, il ne voulait pas se « déclarer. Je pris sur moi de l'assurer de l'un et de l'autre.

« Dans ce moment même ils arrivèrent. Après les premières « politesses, je crus devoir terminer cette affaire pendant « qu'elle était en train. Le père d'Hortense était déjà prévenu « par elle de son goût pour le prince de***, et ce bon père « fut le premier à lever toutes les difficultés qui pouvaient « naître. Le mariage fut arrêté, et une des conditions pres- « crites par le futur mari fut qu'il se fît le plus promptement « possible.

« Hortense ne vit que de l'empressement dans ce désir, « et elle en parut très-flattée. Pour moi, je ne fus pas con- « tente de l'air du prince de***. Son ton était affecté; ce n'était « pas la vérité, ce transport vif et franc d'une âme qui éprouve « le bonheur; et depuis ce moment je fus convaincue qu'il « cédait par faiblesse, et non par amour.

« Je cachai cette découverte à Hortense; je me flattais en- « core quelquefois que je pouvais me tromper, et je ne voulais « pas l'affliger. Cependant le prince de*** mit si peu d'em- « pressement dans toute sa conduite que je ne pus me dis-

« penser de le faire observer à mon amie. J'aurais voulu « qu'elle pût voir par mes yeux; mais la prévention l'aveu- « glait, et ce froid déplacé fut encore une qualité.

« Enfin le mariage se fit à ma campagne; vous savez qu'elle « n'est qu'à deux lieues de Paris, et il fut facile d'y réunir « des artistes distingués en tous genres. La fête fut fort belle. « La nouvelle princesse de*** ressemblait à une rose que devait « caresser le zéphir; ses yeux rayonnaient de plaisir; ils ne « pouvaient se fixer sur son mari sans devenir encore plus « vifs. Lui, au contraire, promenait son indolence, presque « toujours seul, dans un bosquet éloigné. Sa jeune épouse, « tout occupée de lui, faisait si bien que le but de ses prome- « nades tendait toujours vers ce bosquet, qui recélait l'objet « de ses désirs, et elle n'était pas reçue comme une femme « qui doit, le soir même, nous procurer le premier moment « du bonheur.

« Il est temps de vous mettre au fait de la cause des rêve- « ries du prince de ***. Il vivait depuis longtemps, comme je « vous l'ai dit, avec madame d'Ornano, la plus exigeante des « femmes. Elle ignorait les visites fréquentes qui avaient été « faites à Hortense, et elle n'apprit son mariage que deux jours « avant sa célébration. On ne peut se peindre sa fureur à « cette nouvelle; elle écrivit au prince de*** qu'elle voulait « absolument lui parler, et, voyant l'heure prescrite passée « sans le voir, elle vola chez lui. Il était absent, elle l'attendit. « A son arrivée, les reproches, les larmes, tout fut mis en « usage. On a déjà dit que le prince était faible; il fut séduit, « il s'avoua coupable, prétexta une foule de circonstances qui « le conduisaient à l'autel, fit voir son repentir, le chagrin « qu'il avait de s'enchaîner, et n'obtint son pardon qu'en ju- « rant qu'il n'userait d'aucun droit de l'hymen, puisqu'il était « forcé de se marier. Il promit tout, et c'était le souvenir de « cet engagement qu'on ne pouvait imaginer qui le rendait « triste et mélancolique.

« Le soir, cependant, entraîné par ses parents, séduit par « les caresses de son épouse, il ne put se refuser à partager son « lit; mais ce ne fut pas l'amour qui cueillit la rose; un autre « sentiment l'occupait. Pendant six semaines à peu près, il « fut époux; mais, madame d'Ornano reprenant son empire, « il ne fut plus que l'ami bien réservé de sa femme. Elle s'oc- « cupa des moyens de le ramener à elle, sans cependant oser « faire paraître trop d'empressement. Il affectait la plus grande « sensibilité, et quand par hasard sa femme, ne pouvant pas « vaincre son chagrin, paraissait triste un instant, il s'écriait qu'il « était le plus malheureux des hommes puisque sa chère Hor- « tense n'était point heureuse. Enfin toute sa tendresse était dans « des mots, et jamais dans ses actions.

« Sa femme, qui, peut-être par la raison qu'il était plus « froid, éprouvait plus d'amour, souffrit tout le tourment de « la jalousie. Elle adorait un homme qui retirait jusqu'à la « main qu'elle prenait pour la porter à sa bouche ou sur son « cœur. Ce léger témoignage de tendresse lui était interdit, je « conviens toujours avec douceur; mais enfin ses sens devaient « se taire auprès d'un mari qui avait les siens très-calmes. Elle « se fit une étude de la réserve, et avec l'apparence du bon- « heur elle n'en eut point la réalité.

« Un jour, elle était passée dans l'appartement de son mari; « il était sorti. Elle aperçut du papier écrit, déchiré par petits « morceaux et jeté dans la cheminée. Elle était seule; la cu- « riosité s'empara d'elle. Elle ramasse tous ces papiers, les ar- « range, en cherche le sens, et les colle sur un autre, qui était « entier, pour rassembler l'écriture. Quel fut son chagrin de « voir une lettre de femme! Elle paraissait avoir des droits sur « son mari. Qu'a-t-elle fait pour n'être pas aussi heureuse que « cette rivale qu'elle ne connaît point?

« La raison vint, quoique lentement, à son secours. Après « avoir gémi deux ans, mon Hortense sentit qu'elle devait « prendre un parti, celui de se guérir d'une passion qui n'est pas

« partagée. Elle estime son mari, elle l'aime peut-être encore « beaucoup; mais elle cherche à effacer une impression trop « forte qui l'a rendue si longtemps malheureuse. Elle se livre à « la société, dissipe son ennui, et malgré cela serait toujours « empressée de rendre à son époux un cœur qui cessera difficilement d'être à lui. »

Gontaut respirait à peine en écoutant le récit de madame de Luynes; des larmes étaient prêtes à s'échapper. La duchesse de ** plaignit son amie d'avoir un mari si singulier. Je joignis mes regrets à ceux de la société, et, dans le fond de l'âme, je tirai bon augure de l'attaque que je préméditais de former. Une femme qui a beaucoup aimé son mari et qui en est négligée est à demi subjuguée.

Le lendemain je retournai chez la duchesse de **; mais je n'y trouvai pas ma nouvelle divinité; elle allait faire des visites, et je la quittai pour me rendre chez madame Michelin. Elle sourit en me voyant, mais je la trouvai extrêmement changée; sa fraîcheur était disparue, et le bonhomme Michelin, qui survint, me fit part de ses chagrins sur la santé de sa femme. Il me dit qu'il faisait un très-bon commerce, que tout lui réussissait, qu'il s'efforçait de prévenir les désirs de son épouse, et que cependant elle avait quelque peine secrète qui la mettait dans le triste état où elle était. Cette femme nous consolait, et nous dit, du ton de voix le plus attendrissant, qu'elle n'avait aucun chagrin. Le bonhomme nous laissa libres. Je demandai alors à madame Michelin ce qu'elle avait, puisque son mari se plaignait de sa tritesse. « Ce n'est point à vous de me le demander, dit-elle. Vous savez, Monsieur le duc, tout ce qui s'est « passé. Je ne dois ni ne veux vous faire aucun reproche; « vous êtes l'auteur de mes fautes, mais votre conduite envers « moi me les a bien fait expier : la dose du mal a été bien « plus grande que celle du plaisir. »

Elle s'interrompit alors, et, après un soupir, elle me demanda des nouvelles de mes amusements. Je restai quelque

temps avec elle, et je vis qu'elle redoublait d'efforts pour paraître gaie. Elle me parla cependant vertu, religion, châtiments du Ciel; et, comme elle vit que je riais de son sermon, elle me dit que je mourrais dans mon impénitence. Madame Renaud survint. Je m'attendais à me distraire par sa grosse gaieté, mais je trouvai une femme pénétrée de l'état de son amie, et qui pleura quand elle nous annonça tranquillement sa fin prochaine. Je traitai, comme on peut le croire, cette prédiction de chimère, et je cherchai à éloigner ces idées sinistres, qui ne devaient pas m'amuser; mais, voyant que mes efforts étaient infructueux, je sortis. J'étais dégoûté depuis longtemps de ces deux intrigues. Ces remords, cette dévotion redoublée, cette tristesse, tout me détermina de n'y plus penser; je fis serment de ne plus venir m'enterrer auprès de deux femmes que je n'aimais plus; et, comme Mercure qui a pris la figure de Sosie, et qui va ensuite se nettoyer dans l'Olympe avec de l'ambroisie, je promis bien de me décrasser de ces deux liaisons roturières auprès de la céleste princesse de *** .

Ce jour même, le bruit se répandit dans Paris que la maladie du roi augmentait et qu'il y avait à craindre pour sa vie. J'allai à Versailles, où l'on m'assura qu'il avait tout au plus deux ou trois jours à vivre. Il était déjà abandonné de tous ceux qui faisaient leur cour à M. le duc d'Orléans. On se rangeait du côté de l'autorité naissante, et ce grand roi était délaissé par des serviteurs qui lui devaient tout; madame de Mainteuon même s'était retirée à Saint-Cyr; le Père Le Tellier avait quitté son malade pour aller cabaler à Paris. Quelques anciens officiers seulement témoignaient leur tristesse de voir le roi dans un état aussi déplorable; mais beaucoup d'autres étaient impatients de le voir arriver au terme de sa carrière.

Enfin ce moment arriva; la nouvelle de sa mort circula dans Paris et y fut reçue avec plaisir; le peuple surtout se livra à des excès de joie si scandaleux qu'on eût dit qu'il était dé-

livré du plus grand fléau. Il dansa; chacun répéta les chansons les plus grossières contre la mémoire du souverain. Le refrain circula de bouche en bouche, et la fermentation fut si générale que M. d'Argenson, lieutenant de police, fut obligé de dire qu'il ne répondait pas du peuple si le convoi passait par Paris.

Les amis de M. le duc d'Orléans ne furent pas fâchés de cette haine populaire contre Louis XIV; ils sentaient bien qu'on respecterait moins les dernières volontés d'un prince qui était si peu aimé, et que par conséquent M. le duc d'Orléans reprendrait tous les droits qui avaient été si fort limités par le souverain. Mais les honnêtes gens étaient scandalisés de voir un peuple qui oubliait toutes les belles choses qu'avait faites ce grand roi, pour se livrer à des transports de joie impardonnables.

Je veux bien convenir que la fin du règne de Louis XIV fut très-malheureuse; mais cela vint des ministres, qui n'avaient pas cette énergie nécessaire pour bien conduire le département de la guerre. Cela fut peut-être occasionné encore par la trop grande dévotion du roi, qui lui fit préférer pour les places du conseil des gens dévots ou qui affichaient un extérieur religieux; on les choisit au préjudice de ceux qui avaient plus de talents. La révocation de l'édit de Nantes, qui, depuis trente ans qu'elle était signée, faisait encore couler le sang dans plusieurs provinces, avait peut être aussi préparé les malheurs dont gémissait alors la France par l'expulsion de bien des milliers de gens riches. Je suis loin de l'excuser, mais cependant je soutiens qu'un roi est le maître dans son royaume. La religion catholique est la dominante; il jure à son avénement au trône de la maintenir, et Louis XIV avait le droit de prescrire un culte uniforme. La politique ne fut peut-être pas assez écoutée en chassant les protestants du royaume; mais Louis XIV avait le pouvoir d'exiger que ses sujets fussent tous réunis par la même croyance. Il aurait mieux valu sans doute qu'il laissât les consciences

libres; mais il faut regarder qu'il était entouré de prêtres, qui sont la plupart intolérants, et que cette révocation est plutôt leur ouvrage que le sien.

On lui a fait encore un crime d'avoir occasionné une guerre funeste par son ambition de placer sur le trône d'Espagne son petit-fils, le duc d'Anjou. Quel roi ne sera pas flatté de donner une couronne à son fils, de multiplier les royaumes dans sa famille? Pouvait-il, sans se couvrir de honte, renoncer au testament de Charles II, qui appelait le duc d'Anjou à la couronne? J'avoue que cette guerre fut funeste; mais, encore une fois, le choix des ministres et de la plupart des généraux en fut cause. Quel a été son but en prenant les armes? D'assurer la couronne à son petit-fils. Ne l'a-t-il pas fait? et, malgré les revers, les humiliations, cette branche cadette des Bourbons ne règne-t-elle pas encore en Espagne?

Ce peuple toujours extrême, si indécent dans sa joie à la mort du plus grand de ses souverains, n'envisageant que le moment présent, prenait plaisir à oublier tout ce qu'il avait fait. Il ne se souvenait plus de la conquête de la Franche-Comté et d'une partie de la Flandre, qui avait augmenté les domaines de la couronne; des victoires continuelles qui avaient illustré ce règne; et, s'il lui reprochait d'avoir trop aimé la guerre, il devait au moins convenir que c'est ce goût qui a formé Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Vendôme, Villars, ces généraux dont la réputation est immortelle. Quel peuple a eu de meilleurs marins que Duquesne, Duguay-Trouin, Tourville, Jean Bart? Quels ministres peuvent l'emporter sur Colbert et Louvois? Les grands hommes dans tous les genres se sont succédés avec une rapidité incroyable : Bourdaloue, Bossuet, Massillon illustraient la chaire; Vauban fortifiait les villes; Pérault et Mansard élevaient des palais; Pujet, Girardon, le Poussin, Le Sueur, Le Brun les ont embellis; Le Nôtre fut leur égal dans l'art de dessiner les jardins. Ce siècle à jamais mémorable ne fut pas moins fertile en beaux

esprits ; les Corneille (1), Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, Fénelon sont autant d'écrivains immortels, qui en attesteront la célébrité. Les monuments qu'on peut citer encore à l'honneur de ce règne disparaîtront ; Versailles, les Invalides, Trianon, Marly ne seront plus, quand les ouvrages de ces grands hommes instruiront l'avenir que Louis XIV a existé.

Je ne puis me rappeler encore sans humeur les indécences du peuple de Paris, le jour du convoi de son souverain ; la mort du tyran le plus odieux n'aurait point fait plus de plaisir. On l'accusait de tous les malheurs ; on regarda sa mort comme un bien que le Ciel accordait. Quelques années de disgrâce avaient tout détruit ; sa gloire passée n'était plus rien ; le peuple maudissait sa mémoire, et insulta grossièrement le cercueil d'un roi dont s'honorera éternellement la France, et qu'on ne put déposer sans crainte dans le tombeau de ses pères.

Madame de Maintenon, après la mort du roi, ne quitta plus Saint-Cyr. Vieille et tout à fait livrée à la dévotion, j'allais bien rarement la voir. On m'avait habitué à la regarder comme une seconde mère. Le roi n'avait pu mieux choisir pour prendre une compagne ; c'était une femme complaisante, instruite, dont la conversation faisait plaisir. Il trouvait en elle des soins, des prévenances qu'une femme douce et empressée de plaire rend toujours chers. Il s'était habitué à la voir tous

(1) Il ne s'agit plus que de savoir si ces grands hommes, à l'exception des généraux, qui ont besoin de guerre pour se former, n'auraient point été encore en plus grand nombre sous un roi pacifique, qui se fût occupé du bonheur de son peuple. La nature semble n'être prodigue des grands hommes qu'un instant ; elle en est avare des siècles. Auguste, cet empereur si cruel, n'a-t-il pas eu une foule d'hommes célèbres à qui il doit la gloire de son règne ? Dira-t-on que les Titus, les Trajan, les Marc-Aurèle n'avaient pas un mérite personnel assez grand pour faire éclore ces génies, si la nature eût secondé leurs efforts ? Cependant on ne compte que quatre siècles : ceux d'Alexandre, d'Auguste, de Médicis et de Louis XIV.

les jours ; c'était un besoin pour lui, et il allait épancher dans son sein les chagrins domestiques dont il fut dévoré à la fin de sa carrière.

Un reproche fondé qu'on peut faire à madame de Maintenon, est d'avoir porté le roi à une conduite minutieuse, qui donna aux prêtres trop d'ascendant sur lui. Elle croyait sans doute de bonne foi que Louis XIV serait sauvé en multipliant les exercices de sa religion. Il est certain qu'il perdit cette énergie, cette fermeté qu'il avait si souvent montrées, dès l'instant qu'il devint dévot. Il s'occupa de détails au-dessous d'un roi, celui par exemple d'envoyer un ordre de bien vivre avec leur femme à ceux qui affichaient une conduite peu régulière. La dévotion fait peu de mal dans un état privé, mais, quand elle domine un souverain, elle peut faire changer tous les événements ou produire des persécutions. Madame de Maintenon avait sans doute de bonnes vues ; ses actions pouvaient être pures, mais elles n'eurent pas toujours une suite heureuse.

Je quittai Paris pour n'être pas témoin d'un spectacle qui me déplaisait. J'avais appris que ma chère princesse de *** était à la campagne de madame la maréchale de Villars ; l'amour me mit bientôt en route de ce côté. Il faut vous dire que la maréchale me témoignait beaucoup d'amitié, qu'elle me répétait souvent que j'étais charmant. Elle ne cachait pas le plaisir qu'elle avait à me voir, et je résolus de mettre à profit sa bonne volonté. Je savais que la princesse de ***, qui était un peu sa parente, allait très-souvent avec elle, et je me décidai de faire ma cour à la maréchale pour avoir occasion de voir à volonté ma chère princesse. La maréchale n'était plus jeune, mais elle était aimable, et on pouvait encore lui donner quelques instants.

Elle fut étonnée et charmée de me voir. Je ne manquai pas d'attribuer mon arrivée à l'empressement que j'avais de lui faire ma cour, et il n'y eut pas d'éloge qu'elle ne fît de moi d'être venu ainsi la surprendre. La princesse de *** ne parut qu'au

dîner; elle était encore embellie; elle rougit à mon aspect, et son teint en prit plus d'éclat. J'augurai bien de ce début, et j'épiai le moment de me trouver en tête-à-tête avec elle.

Je l'attendis quelque temps; mais enfin elle descendit seule dans le jardin et prit une allée détournée du château. Je ne tardai point à la joindre. La conversation fut d'abord indifférente; bientôt elle ne douta plus que je l'aimais. Cette déclaration fut reçue sans colère; la maréchale, qui ne cessait de dire du bien de moi, avait préparé son cœur à se prévenir favorablement, et je vis bien qu'avec des soins elle ne serait pas très-cruelle. Cependant je me trompais un peu. Si la princesse de *** m'avait paru recevoir favorablement mes vœux, si dans le premier moment elle s'était livrée au plaisir qu'elle éprouvait d'être avec moi, rendue à elle-même, la réflexion lui donna des armes pour résister.

Le lendemain j'eus encore occasion de lui parler seule; son ingénuité, sa franchise, tout la rendit céleste à mes yeux; mais, se méfiant de ses forces, elle crut qu'il fallait s'éloigner d'un homme qui lui paraissait dangereux. J'appris avec la plus grande peine, le soir même, son départ pour Paris.

Je ne pus dormir de la nuit; l'agitation que me causait cette fuite était trop grande pour me laisser prendre du repos. Je pestai, jurai après ce départ, qui avait également surpris tout le monde, et mon premier mouvement fut de retourner à Paris. J'étais retenu par les égards que je devais à la maréchale; je ne pouvais plus douter qu'elle n'aimât : le soir même de mon arrivée m'en avait convaincu, et, comme il était essentiel de ne pas me brouiller avec elle pour avoir la liberté de voir la princesse de ***, je restai les huit jours que j'avais promis de passer en arrivant à la campagne. Ils me parurent des siècles. Le terme expiré, la maréchale, qui était enchantée de moi, voulut le prolonger; mais j'objectai des affaires si pressantes qu'il ne fut pas possible de me retenir davantage.

Ma première visite fut chez la duchesse de ***. Je ne fus pas

si bien servi par le hasard que la première fois : la princesse de *** n'y était pas. La duchesse était toujours ma meilleure amie, et, malgré l'impatience que j'avais d'apprendre des nouvelles de la princesse, je passai quelques moments fort agréables avec elle. J'eus soin d'amener ensuite la conversation sur son amie, et j'appris que, s'ennuyant à Paris, elle persécutait son mari pour aller passer quelque temps dans une terre qu'ils avaient en Anjou. Je fus étourdi de ce projet, mais je ne tardai point à être rassuré en apprenant que le mari n'était point assez complaisant pour sortir de Paris. Elle me dit aussi que la princesse de *** venait souper chez elle le même jour, et l'invitation qu'elle me fit de m'y rendre, comme on peut bien le croire, ne fut pas refusée.

Ma présence produisit le même effet sur la princesse; elle rougit encore en me voyant. La conversation fut très-gaie, et le désir de plaire me fit employer tous les moyens d'être aimable. Je réussis assez bien; je fixai l'attention de la compagnie, et je vis que la princesse était charmée des éloges que je recevais : on jouit de la gloire de ce qu'on aime. La duchesse de **, elle-même, paraissait s'enivrer de plaisir, et je suis bien certain que, si j'avais été seul avec elle, ses beaux projets d'amitié platonique auraient été détruits par l'amour.

Je pris en badinant la main de la princesse de ***, et je lui dérobai un anneau qu'elle portait; son regard fut d'abord un peu sévère, mais bientôt l'indulgence s'y fit voir. Je lui serrai la main; je mis en usage toutes les petites ressources de l'amour, et tout me réussit bien. Je demandai bas à la princesse de *** la permission d'aller la voir; son silence fut pris pour une permission, et j'en usai le lendemain.

La maréchale de Villars m'avait écrit, et, le hasard voulant me servir aussi, elle m'engageait d'aller chez la princesse de ***, à qui elle écrivait en même temps pour la presser de retourner à sa campagne; elle me prescrivait de l'accompagner. On peut juger combien cette commission me fut agréable. Je trouvai

le grand flandrin de prince de *** dans l'appartement de sa femme ; il était venu, selon son usage journalier, savoir de ses nouvelles. Il l'embrassa trois ou quatre fois devant moi, en me disant : « Vous voyez mon Hortense, c'est mon trésor. » Mais son air était si glacé qu'il ne s'accordait en aucune manière avec ses paroles. Il portait l'ennui peint sur son visage et dans ses actions ; avec une taille avantageuse, des proportions bien prises, il avait rarement la tournure qu'il devait avoir ; son moral vaporeux, misanthrope, indéfinissable, influait sur son physique.

Je communiquai la lettre de la maréchale, et aussitôt le mari s'écria : « Eh bien ! il faut partir. Vous désirez, ma petite amie, aller à la campagne : voilà une occasion dont il faut profiter ; c'est mon avis... » Ce fut le mien ; et le prince de ***, qui ne faisait pas des visites très-longues, nous laissa le soin de fixer entre nous le jour du départ.

Je témoignai à la princesse de *** le plus grand empressement de l'accompagner chez la maréchale ; mais elle fut très-réservée, et me dit qu'elle ne croyait pas pouvoir profiter si tôt de son invitation. Elle mit une adresse infinie à éviter le moindre mot qui pût ramener la conversation sur le chapitre de la tendresse. J'affectais de montrer son anneau, que j'avais mis à mon doigt ; mais elle ne m'en parla pas, et il lui vint une visite sans que j'aie pu lui parler de mon amour que très-légèrement.

Je fus huit jours de suite chez la duchesse de ** sans y rencontrer ma princesse. La duchesse de ** paraissait me savoir gré de cette assiduité ; mais, si elle était contente, je n'étais guère satisfait. Je m'étais présenté plusieurs fois à la porte de la princesse de ***, et on m'avait toujours dit qu'elle était sortie. Je vis bien qu'elle me fuyait ; j'en conclus que j'étais aimé, et qu'il fallait attendre patiemment qu'une circonstance favorable me procurât une victoire qui ne pouvait pas m'être disputée longtemps.

La duchesse de **, qui m'avait déjà rendu plusieurs services

sans le savoir, fut encore aussi officieuse dans ce moment-là. Ennuyée de ne pas voir son amie, elle courut chez elle, et, sans recevoir ses excuses, elle l'emmena souper avec elle. J'avais contracté l'habitude d'aller les soirs chez la duchesse de**, et je fus bien agréablement surpris d'y rencontrer celle que je cherchais si inutilement. Nous n'étions que trois; la duchesse de** était disposée à s'attendrir, et avoua à son amie qu'elle était instruite de ses chagrins. Nous la plaignîmes tous deux; en vain s'obstina-t-elle pendant quelque temps à nous les cacher, elle finit par nous avouer ce que madame de Luynes nous avait déjà dit.

On ne peut se peindre mon plaisir d'entendre une femme que j'aimais entrer en rougissant dans de petits détails de ménage. Quand elle s'arrêtait, elle était encouragée par la duchesse de ** à continuer le récit qu'elle nous faisait. Je vis qu'elle aimait encore son mari, mais que la conduite qu'il tenait devait nécessairement entraîner la chute de la femme. Je la regardais avec la persuasion que tout ce que je voyais, et ce qui échappait à mes regards, serait bientôt en ma possession. Je connaissais assez les femmes pour savoir qu'on doit tout attendre d'elles quand on est assez adroit pour profiter de deux passions qui les anime, la vengeance et l'attrait du plaisir.

Devenu confident, la consigne qui me faisait fermer la porte de la princesse *** fut levée. J'allais souvent la voir, et je la plaignais de bonne foi de ne pas avoir un mari qui sût mieux apprécier son mérite. Je lui dis que, si ma femme lui eût ressemblé, je me serais trouvé très-heureux d'avoir des droits sur elle; que, bien loin de les négliger, je me serais empressé d'en jouir. Je l'assurai que j'aurais bien aimé une épouse qui lui ressemblât, et que le hasard m'avait bien mal servi en ne me procurant pas le plaisir de la voir dans un temps où nous étions libres tous deux. Je pensais ce que je disais, et, quand on sent vivement ce qu'on dit, on est presque toujours éloquent.

La persuasion entrait dans le cœur de la princesse de*** ; elle me taisait encore qu'elle m'aimait, mais ses yeux étaient plus indiscrets ; j'y vis mon bonheur et les plaisirs qui m'attendaient.

La maréchale de Villars était venue à Paris et avait emmené avec elle la princesse de***. Elle m'avait fait dire d'aller la voir, et il avait fallu lui promettre de retourner à sa campagne. J'avais promis comme contraint, ignorant si la princesse voudrait être de la partie ; mais, quand j'appris son départ, je me disposai à m'y rendre au plus tôt.

La veille au soir du jour où je devais partir, je rencontrai le bonhomme Michelin qui passa près de ma voiture ; il était en grand deuil. Un mouvement involontaire me fit tirer le cordon pour arrêter. J'appris avec un saisissement qui me fit mal qu'il y avait deux jours que sa femme était enterrée. Cet homme versa un torrent de larmes en me parlant. J'étais ému, et malgré moi je sentis couler mes pleurs. Trouvant le lieu peu favorable pour s'expliquer, je le fis monter dans ma voiture, après lui avoir demandé s'il pouvait venir un instant chez moi. Nous y fûmes bientôt rendus, et là le bon marchand se mit à sangloter plus que jamais.

Quand sa douleur fut un peu calmée, il me dit qu'il avait perdu la plus sage et la plus respectable des femmes ; que je savais bien que, quand j'étais venu chez lui, il m'avait fait remarquer le chagrin de sa femme. Il ajouta que depuis il n'avait fait qu'augmenter, qu'en vain il avait cherché les occasions de la distraire, que tout avait été inutile. « Voyez, Monsieur le duc, ce que c'est que de nous, continua-t-il ; comme la maladie nous ôte tout jugement ! Cette pauvre femme, qui était la douceur, la vertu même, m'a demandé pardon avant de mourir, comme si elle m'eût offensé ! » J'aurais pu m'amuser de sa bonhomie si j'avais été moins agité ; mais j'étais réellement affecté, et je ne m'occupais que de la mort de la pauvre madame Michelin. Je craignais bien d'en être l'auteur, et j'éprouvais un reproche intérieur qui me mit mal à mon aise.

Il m'apprit, en continuant son récit, qu'il avait mené sa femme à Saint-Cloud pour la dissiper ; que, n'ayant pu avoir de voiture pour revenir, elle avait fait une partie du chemin à pied ; qu'elle avait eu fort chaud, et que, s'étant ensuite refroidie, elle avait eu une fluxion de poitrine; qu'étant faible et malade depuis longtemps elle n'avait pu la supporter ; qu'elle avait un ver rongeur qui la minait depuis longtemps, mais qu'il ne pouvait savoir ce que c'était. Cet homme se perdit en raisonnements pour deviner la cause des peines de sa femme, que je devinais très-facilement.

Je reçus le même soir une lettre de madame Renaud, qui m'apprenait la mort de son amie. Je vais la copier à cause de sa singularité.

Monsieur le duc,

« Une bonne femme, qui n'a commis d'autre faute, ainsi « que celle qui vous écrit, que de vous trop aimer, est morte « avant-hier entre mes bras. Votre manière d'agir envers elle « lui a bien fait faire son purgatoire en ce monde-ci; aussi « je crois bien fermement que la pauvre défunte est en para- « dis, où elle m'a bien promis de prier Dieu pour vous et « pour moi; car vous saurez que, tout en pleurant les péchés « que vous lui avez fait faire, elle pensait encore à vous. Elle « m'a chargé de vous écrire qu'il fallait vous convertir, parce « que non-seulement vous aviez vos péchés à expier, mais encore « ceux des autres. Elle m'a bien dit qu'elle vous pardonnait; « ainsi vous aurez cela de moins sur votre conscience. J'ai été « si troublée que je n'ai pu vous mander plus tôt ce dont j'ai « été chargé pour vous par les dernières volontés de madame « Michelin. Elle a fait la plus belle mort qu'il soit possible de « voir, et, si vous en aviez été le témoin, cela vous aurait percé « le cœur. Elle demandait pardon à tout le monde. Quand « nous étions seules, elle me parlait continuellement de vous,

« et elle pleurait sa faiblesse, qui est bien la mienne. Elle m'a « bien recommandé de vous dire de faire un retour sur vous-« même, parce qu'on ne sait pas, comme vous voyez par elle, « qui meurt et qui vit. Elle m'a aussi fait promettre de ne plus « vous voir, pour ne pas exposer mon salut. Cependant, si « vous vouliez être sage, cela n'empêcherait pas que je vous « offrisse à déjeuner, pour causer ensemble de cette bonne « amie, qui est morte comme une sainte.

« Je suis, etc. »

Je n'étais pas d'humeur à accepter sa proposition, et je lui fis réponse que j'étais trop désolé de la nouvelle que j'apprenais pour retourner dans une maison où tout me rappellerait un triste souvenir; que je l'engageais à tenir parole à madame Michelin et à exécuter les dernières volontés de son amie.

Je passai cette soirée assez tristement; mais je savais déjà qu'il n'est pas prudent de se concentrer dans sa douleur, et j'allai chez la duchesse de **, où je trouvai Gontaut. Il ne fut question que du voyage de la princesse de ***, et le plaisir d'entendre parler d'elle me rendit bientôt ma belle humeur.

La duchesse de ** plaisanta beaucoup Gontaut de l'intérêt qu'il témoignait pour son amie; il ne s'en cacha pas, convint qu'il en était fort amoureux, et qu'il donnerait tout au monde pour lui plaire. Je voulus savoir s'il était bien avancé avec elle; mais son récit me confirma qu'il n'était pas écouté. Mon amour-propre en fut satisfait : on jouit quand on entend les plaintes de ses rivaux.

Je fus reçu à la campagne comme je m'y attendais, c'est-à-dire très-bien; la maréchale fut d'une gaieté folle; la princesse de *** témoignait une gaieté douce, qui formait un contraste bien plus intéressant à mes yeux. La maréchale me dit bas, à souper, de ne me pas coucher sans venir causer dans sa chambre quelques instants avec elle. Je parus très-empressé à lui obéir, et, dans le fond du cœur, j'enrageais de

cette contrainte, parce que j'avais projeté de rendre une visite à la princesse.

Le lendemain matin je fus dédommagé; je la vis sortir pour aller se promener dans un bois charmant, qui était à cent pas du château, et l'amour guida bien vite mes pas du même côté. Elle entendit marcher derrière elle et s'arrêta en me voyant. Je lui pris la main, que je baisai. Je lui témoignai le plaisir que j'avais de la revoir, et elle fut assez vraie pour ne pas me cacher celui qu'elle éprouvait. Une heure passa délicieusement à raisonner sur l'amour; ses yeux se mouillaient de ces larmes délicieuses que le plaisir fait répandre. Nous parlâmes de son mari, et, en la fixant amoureusement, je l'assurai qu'il était incroyable qu'il pût la négliger. « Il n'a donc les yeux de personne! m'écriai-je ». La princesse de *** entra avec moi dans les détails les plus intéressants; elle me parla de la conduite de son mari dans son intérieur, des ménagements qu'elle gardait avec lui pour ne pas troubler sa tranquillité; elle me conta qu'un soir, lassée d'avoir entendu pendant deux jours son mari soupirer et de le trouver plus triste qu'à l'ordinaire, elle s'était hasardé de lui demander ce qu'il avait. Ne recevant aucune réponse, elle avait ajouté qu'il ne l'aimait pas.

Ce mot fit sortir le prince de *** de sa léthargie. « Je n'aime « point mon Hortense! O ciel! elle le croit, s'écria-t-il; que « je suis malheureux! C'en est fait, voilà ma tranquillité per- « due! Je fais son malheur, je le sais; je ne m'en consolerai « jamais. » Elle fut obligée de calmer l'agitation qu'il paraissait avoir en l'assurant qu'elle badinait. La princesse de*** se jeta dans ses bras; elle s'attendait que le dénouement de cette scène serait heureux pour elle; mais il fut borné à quelques baisers, et le mari, aussi glacé qu'à l'ordinaire, se retira sans confirmer son bonheur.

Il est facile de concevoir l'état où pouvait être une femme dans un pareil moment. Si on avait l'art de deviner ceux qui sont favorables, le nombre des femmes subjuguées serait en-

core bien plus grand. Le récit de la princesse de *** me fit voir combien son caractère était doux, liant, et fait pour la société. Je brûlais d'être à la place de cet inimitable mari, et je promis bien de lui faire voir une différence si grande entre lui et moi qu'elle aurait lieu d'en être étonnée. Nous nous séparâmes très-contents; elle me pria de ne pas lui marquer plus de préférence qu'à une autre, pour éviter tous les propos.

La maréchale s'était accoutumée à me faire venir tous les soirs causer avec elle, et je ne savais comment faire pour ne pas continuer; je vis qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de contrefaire le malade; mais ce qui m'effrayait était la diète qu'il fallait faire, pour faire croire à ma maladie. Je dis à mon valet de chambre que j'avais des raisons de santé pour rester tranquille un jour ou deux dans ma chambre, et que je le chargeais de m'avoir à manger sans qu'on sût qu'il m'en apportât. L'ordre fut exécuté.

Le lendemain matin mon valet de chambre publia dans le château que j'avais passé une nuit affreuse et que j'étais très-malade. L'alarme fut bientôt répandue. La maréchale accourut la première; ce fut des soins qui m'étaient fort à charge; elle amenait avec elle son chirurgien. Je me plaignis d'une colique d'estomac affreuse; l'Esculape me trouvait sans fièvre; cependant il crut devoir ordonner des calmants. Je faisais des contorsions pour mieux jouer mon rôle. On était surpris de ne pas me trouver plus changé; mais la maréchale, me croyant déjà mort, disait que le mal n'avait pas encore eu le temps d'altérer mes traits. Elle voulut me faire prendre elle-même une potion qui venait d'être préparée; je m'en défendis en vain; des larmes, des prières me firent céder, et je bus bien à contre-cœur le breuvage qui m'était si peu nécessaire.

J'allais prier les dames qui étaient dans ma chambre de se retirer quand celle pour qui je jouais cette comédie arriva. Je me gardai bien de marquer le désir que j'avais d'être seul. Elle s'approcha de mon lit avec l'air de la plus tendre inquiétude,

me prit la main, qu'elle serra ; ses regards se fixèrent sur moi, et jamais il n'en fut de plus éloquents. Je passai un moment délicieux, et je crois que, si ma maladie eût été réelle, il eût été capable de me rendre la santé.

Enfin la maréchale elle-même dit qu'il fallait me laisser tranquille, que la multitude des spectateurs devait me fatiguer, et que la chose qui m'était le plus nécessaire était le repos.

La princesse de*** eut l'air de s'arracher plutôt que de s'éloigner naturellement de moi ; son visage exprimait l'agitation de son âme. Tout le monde sortit ; la maréchale seule voulut s'établir près de mon lit, en ajoutant qu'elle serait ma garde. Ce n'était pas mon compte, et j'eus grand soin de m'opposer à cet excès de zèle. J'eus bien de la peine à la déterminer à se retirer ; il fallut les plus vives instances, et la menacer de me lever si elle persistait plus longtemps.

Quand elle fut partie, je fis jeter tout ce qui avait été préparé pour moi et qu'on m'avait bien recommandé de prendre. Je me mis à écrire, et j'ordonnai à mon valet de chambre de ne laisser entrer que le chirurgien et la princesse de***, et, quand elle serait chez moi, de garder soigneusement l'antichambre, pour dire à tout le monde que je dormais.

La maréchale vint plusieurs fois, et, ne pouvant entrer, elle envoya le chirurgien, à qui je prescrivis d'annoncer que j'avais le plus grand besoin de tranquillité. Mon valet de chambre était interrompu par tous les gens du château, qui demandaient de mes nouvelles, mais la princesse de *** ne paraissait pas ; elle avait seulement envoyé, ce qui ne me suffisait pas.

Les provisions que mon valet de chambre avait préparées me devinrent très-nécessaires, car je crois n'avoir eu jamais plus d'appétit que ce jour-là. La privation d'un besoin le rend plus vif et plus urgent. Je fis un très-bon repas, sans apprêt, sans abondance de mets ; la faim donnait à ce que je mangeais un goût exquis.

Sur le soir la princesse vint demander elle-même à mon

homme comment je me portais ; elle hésita pour entrer, crainte de me déranger. Sa leçon était faite, de manière qu'il eut grand soin de la déterminer à me rendre visite, il l'annonça. J'étais sur mon lit, et je lui fis signe de faire la sentinelle la plus exacte.

Elle tremblait, et sa timidité avait un charme inexprimable pour moi. L'intérêt qu'elle témoigna était si vrai, si délicieux, que j'oubliai le rôle que j'avais commencé à jouer pour me livrer au plaisir que j'éprouvais. Je lui dis que sa présence avait dissipé la maladie, et qu'un médecin comme elle faisait fuir le mal. Je la pris dans mes bras ; elle voulut se défendre, mais malgré elle je l'entraînai sur le lit. « Voilà donc, lui « dis-je, la divinité négligée par un mari qui n'en connaît pas « le prix ! Que de détails enchanteurs devraient fixer continuel- « lement son hommage ! Quelle jolie main ! » en même-temps je la couvris de baisers. « Quels bras ! Peut-on ne pas presser « contre son cœur une taille aussi déliée ? » En lui parlant ainsi je la serrais avec transport ; son cœur palpitait, le mien était agité ; ils parurent s'entendre, et ce fut le signal du bonheur. Quelques cris voulurent échapper, mais ma bouche les arrêta. Je parlai du valet de chambre, qui pouvait nous entendre, et la princesse de***, craintive, entraînée par le plaisir, ne suivit plus que la loi qu'il lui imposait.

Chacun de ses charmes reçut une offrande particulière, et je la dédommageai, quoique rapidement, d'avoir été délaissée si longtemps. La princesse de ***, revenue à elle-même, fut étonnée des transports que je faisais paraître ; elle me croyait fort malade, et cependant ce tête-à-tête lui prouvait que je me portais à merveille. Je l'assurai que ma maladie était imaginaire et que tout ce que j'avais fait n'avait d'autre but que de l'attirer dans ma chambre. Je la priai de m'accorder de passer la nuit avec elle. Le temps que nous venions de passer ensemble, quoique très-court, lui avait fait voir qu'il y avait une grande différence entre son mari et moi, et, après quelques légères ob-

jections, la permission que je demandais me fut accordée. Nous convînmes qu'à minuit je frapperais doucement deux coups à la porte de sa chambre, et que ce serait le signal pour qu'elle ouvrît.

Aussitôt qu'elle fut sortie, mon valet de chambre eut ordre d'introduire tous ceux qui se présenteraient; en moins d'une heure j'eus presque toute la société du château réunie dans ma chambre. On me trouva beaucoup mieux, et la maréchale attribua mon rétablissement au repos que je venais de prendre. Je dis que j'étais très-faible, et que je croyais bien qu'il me faudrait quelques jours pour me rétablir complétement.

J'attendis l'heure de mon rendez-vous avec impatience, et je m'y rendis avec plus de plaisir encore. Au signal convenu je fus introduit, et, tandis qu'on me croyait dans mon lit, reprenant des forces par un sommeil bienfaisant, je goûtais les plaisirs les plus parfaits de l'amour. Mon amie connut de nouveau la différence énorme qui règne entre un amant qui aime et un mari dont la sensibilité ne consiste que dans des phrases. Le prince lui disait seulement quelquefois qu'elle était charmante, et moi je ne perdis pas un instant de cette nuit pour le lui prouver. Je la quittai avant le jour, et ce ne fut pas sans serments réciproques de nous rester fidèles.

La maréchale vint dès le matin s'informer elle-même de ma santé, et, comme la fatigue de la nuit m'avait rendu un peu pâle, elle s'écria qu'on voyait à ma figure combien j'avais souffert. Elle m'engagea très-vivement à garder la chambre; mais, malheureusement, mes provisions n'avaient point été renouvelées, et j'éprouvais une faim qui me faisait craindre la diète.

La princesse de *** vint avec les autres femmes savoir de mes nouvelles, et je profitai d'un moment où elle seule pouvait m'entendre pour la charger de chercher les moyens de réparer mes forces. Je me sentais faible, et j'avais grand besoin de manger. Elle revint peu de temps après, quand les visites furent finies, avec tout ce qui m'était nécessaire, et ce léger repas,

préparé des mains de la beauté, me sembla mille fois plus délicieux.

Elle s'échappa dans la journée pour me rendre visite à l'insu de tout le monde, et je lui proposai un second rendez-vous pour la nuit; elle balança un peu, mais l'amour le fixa bientôt pour la même heure que la veille.

Cette nuit ne fut pas moins heureuse que la précédente. La princesse de ***, qui, comme une autre, avait des sens qui lui commandaient quelquefois, trouva dans un amant adroit tous les secours pour les faire parler davantage; elle fut étonnée de l'attrait d'un plaisir qu'elle connaissait à peine et que j'avais le talent de lui multiplier. Son ravissement était une nouvelle jouissance pour moi; j'avais le bonheur d'avoir une écolière docile, toujours enchantée des découvertes que je lui faisais faire, et qui n'avait reçu de son premier maître que de faibles leçons élémentaires qui s'étaient presque oubliées depuis si longtemps qu'elles avaient été données. Je passai jusqu'au jour des moments délicieux, que je ne puis comparer qu'à ceux que la duchesse de ** m'avait procurés.

Ma princesse partait ce même jour pour Paris, et j'eus grand soin de descendre dans le salon avant que l'on vînt me faire aucune visite. J'annonçai que, me portant beaucoup mieux, j'étais résolu de retourner chez moi, où peut-être mon médecin me purgerait. La maréchale voulut s'opposer à mon départ; mais, me voyant déterminé à partir, elle me dit qu'il fallait au moins de la compagnie à un malade, et que la princesse de *** ne refuserait sûrement pas de me donner une place dans sa voiture, au lieu de m'en aller seul dans la mienne.

Je n'avais osé le proposer, de crainte de faire naître aucuns soupçons; mais la charmante maréchale leva tous les obstacles et me rendit le service le plus signalé. J'affectai d'appréhender de gêner la princesse de ***, qui me répondit que des amis indisposés n'étaient jamais à charge à la véritable amitié. Il fut décidé par la maréchale, qui prononçait en souveraine, que

la femme de chambre de la princesse irait dans ma voiture avec mon valet de chambre, et que, pour être moins gênés, nous ne serions que nous deux dans la sienue. Cette disposition nous fournit un tête-à-tête qui nous fit également plaisir.

De retour à Paris, je reçus des lettres de reproches de madame Daverne, qui avait été maîtresse du régent, et que je n'avais eue que pour le plaisir de le faire c.... Je m'étais amusé à faire la cour aux femmes qu'il avait, et ce n'était pas la première fois que son rival fut heureux. Ce prince n'était pas jaloux; il me rencontrait toujours sur ses pas, et quelquefois il avait un peu d'humeur quand il se trouvait supplanté; mais elle ne durait pas.

Il m'avait presque surpris sur le fait avec madame la duchesse de Berry; on sait qu'il témoigna toujours l'intérêt le plus tendre à ses filles, et cependant il fermait les yeux sur leurs faiblesses, content de les partager (1).

J'étais brouillé avec mademoiselle de Charolais. Je n'étais plus exposé à être suivi; car, quand la jalousie la dominait un peu, j'étais bien certain de ne pas faire un pas sans espion. Un jour même un de mes gens en battit un si fort qu'il mourut quelques jours après; je fus obligé d'écrire à d'Argenson pour qu'il imposât silence à sa femme, qui voulait se plaindre. Cette princesse était belle, mais altière; son amour était emporté plutôt que tendre; cependant, dans des moments, personne ne paraissait plus sensible. Quand elle se croyait aimée sans partage, rien n'était au-dessous d'elle pour plaire à son amant, mais le moindre soupçon l'aigrissait; elle se souvenait alors qu'elle était princesse du sang, et son air impérieux aurait pu imposer à tout autre qu'à moi. Bientôt elle vit qu'elle prenait une peine inutile, et elle cessa dans sa colère de me parler de son rang.

Nous avions souvent des querelles ensemble, mais les moin-

(1) On a lu dans le premier volume des *Mémoires de Richelieu* sa singulière aventure avec Mademoiselle de Valois, devenue Madame de Modène; le récit n'en sera point reproduit ici.

dres avances de ma part nous raccommodaient. Les ruses qu'elle employa pour nous voir sont incroyables; je vous les raconterai quand je parlerai d'elle après notre réconciliation. Je vais vous rapporter, en attendant, une aventure qui l'aurait entièrement perdue dans sa famille, qui voyait d'un mauvais œil ses liaisons avec moi, si elle eût été publique, comme elle devait l'être.

Nous avions coutume de nous voir dans le jardin de l'hôtel de Condé, les jours où il n'y avait pas de lune, et là, sur un banc qui était isolé à l'extrémité du jardin, nous causions de nos amours. Quelquefois la chambre d'une femme de garde-robe de la princesse nous servait d'asile pour des conversations plus particulières. Comme elle n'aimait pas se servir d'un tiers, nous usions bien rarement de ce moyen, parce qu'on pouvait la voir entrer chez cette femme, ce qui aurait paru suspect. Un jour qu'elle était libre, elle me fit dire de me trouver vis-à-vis l'église des Cordeliers; nous nous y étions déjà donné plusieurs rendez-vous, les soirs où le clair de la lune nous bannissait du jardin. Elle s'habillait alors très-modestement, s'enveloppait la tête dans une coiffe, et, suivie de cette femme, qui parlait seule au suisse pour entrer et sortir, elle passait pour une amie, cet homme étant loin de soupçonner que ce fût la princesse qui sortait à pied.

Rendue au lieu prescrit, cette femme la quittait quand j'arrivais; elle allait chez une parente dans le voisinage et revenait à l'heure donnée. Je ne me servais pas de ma voiture, j'en avais une de louage; la princesse s'y plaçait à côté de moi, et, tout en roulant dans Paris, cette mesquine voiture se changeait pour nous en autel de l'amour. Le jour que je viens de citer fit naître les mêmes plaisirs; mais la princesse, qui, dans notre course, avait gagné un mal de tête assez violent, fatiguée par les cahots de la voiture, qui était ce jour-là beaucoup plus dure qu'à l'ordinaire, me proposa de descendre pour continuer à pied le chemin qui nous restait à faire jusqu'aux Cordeliers. Elle es-

pérait que la marche et le grand air lui ôteraient ce désagréable mal de tête.

Nous étions sur le Pont-Neuf. A l'entrée de la rue Dauphine, un homme assez mal mis, une espèce de marchand, vint près de nous, et, après avoir considéré la taille de mademoiselle de Charolais, dont le visage était en partie caché, il s'écria : « c'est elle ! je la retrouve. » Cette exclamation effraya la princesse, qui me pressa d'aller plus vite. Mais notre homme ne nous abandonna pas, et eut l'insolence de vouloir lever sa coiffe pour la voir encore mieux. Elle jeta un cri. Un coup de poing bien appliqué au milieu du visage fut son salaire et le fit reculer quelques pas. Le sang coula du nez ; il fit un bruit épouvantable, en hurlant : « Au voleur ! au meurtre ! C'est ma femme qu'on enlève ! » Nous précipitions notre marche. Je vis bien que cette scène allait devenir désagréable ; je rassurai la princesse ; je la conjurai de n'avoir pas peur et de ne point parler.

Des marchands sortis de leurs boutiques aux cris de cet homme s'opposèrent à notre passage. J'étais sans armes, mis très-simplement, et je vis que la résistance était inutile. Le guet, qui malheureusement faisait sa ronde dans ce quartier, fut appelé, et je jugeai qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de demander moi-même d'être conduit chez un commissaire. L'homme nous avait joint, en criant toujours qu'on lui rendît sa femme. Le peuple qui l'accompagnait criait aussi haro sur nous, et il témoignait sa joie de nous voir punir.

L'état de la princesse était affreux ; elle tremblait d'être reconnue, et elle maudissait sa funeste envie d'aller à pied. Nous arrivâmes chez le commissaire de la rue de la Comédie-Française. Notre homme, ou plutôt notre diable, recommença ses plaintes devant lui, et prétendit plus affirmativement que jamais que la princesse était sa femme. C'était un parfumeur de la rue de Bussi, dont la compagne était disparue depuis deux ans et qu'il croyait enlevée. Je vis que le commissaire se disposait à instrumenter. L'homme avait déjà demandé que la princesse

se découvrît tout à fait; il s'était approché d'elle, en parlant avec menace du couvent, de punition. Toute ma crainte et la sienne étaient qu'on ne la reconnût. Je m'approchai du commissaire, en lui disant bas : Prenez garde à vous ! « Je suis le duc de Richelieu; je ne veux pas être nommé. » Cette déclaration changea le visage du bonhomme, qui fronçait déjà le sourcil en nous regardant, tant il était porté pour le plaignant.

J'interpellai alors le prétendu mari de mademoiselle de Charolais et lui dis : « Cette dame est ma maîtresse; je veux bien vous dire qu'elle est à l'Opéra; mais ce n'est pas votre femme, que je n'ai jamais ni vue ni connue. Il est fort aisé de vous en convaincre; mais songez que, si vous persistez dans votre plainte, je vous fais mettre à Bicêtre. »

Je crus qu'à ce mot cet homme allait sauter au plancher. A Bicêtre ! un bourgeois de Paris qui reprend son bien où il le trouve !... En même temps il voulut prendre la princesse par le bras; un second coup de poing le punit de sa témérité. Le commissaire, haussant la voix, lui dit qu'il lui manquait, qu'il voyait bien que sa plainte était sans fondement, et que, pour le punir d'avoir fait arrêter des personnes respectables et d'oublier le respect dû à la justice, il le condamnait à aller coucher au Châtelet. Ce furent des cris, des jurements qui hâtèrent encore sa punition, et le lendemain d'Argenson donna ordre de le faire transporter à Bicêtre, où il resta six mois pour lui apprendre à être plus circonspect.

Nous restâmes chez le commissaire jusqu'à ce que la foule qui était à la porte fût écoulée. Il me fit mille excuses de ne m'avoir pas d'abord rendu tous les honneurs que mon rang lui prescrivait; il m'offrit d'aller lui-même chez le lieutenant de police, pour lui faire signer l'ordre de conduire à Bicêtre le marchand qui nous avait insultés. Enfin nous eûmes lieu d'être satisfaits de lui. J'eus occasion de rendre par la suite service à cet homme, et je le fis avec plaisir. Il nous fit envoyer chercher une voiture, et je conduisis la princesse, qui n'était point en-

core remise de sa peur, aux Cordeliers, où sa fidèle compagne l'attendait. Elle me promit bien de ne plus s'exposer ainsi par la suite ; et cette aventure la guérit de l'envie de me donner des rendez-vous à peu près semblables, qu'elle ne manquait pas de multiplier toutes les fois qu'elle le pouvait.

J'étais donc délivré pour ce moment des importunités de mademoiselle de Charolais, qui était presque toujours instruite de mes démarches et dont je redoutais la jalousie surveillante. Je m'étais aussi débarrassé de madame de Guébriant, qui, pendant une absence que je fis, avait cherché à se consoler avec de Broglie, et qui m'écrivit, à mon retour, une lettre où elle me témoignait ses chagrins sur mes infidélités. Elle ignorait que j'étais instruit de sa conduite, et ses reproches me parurent si déplacés, j'en fus si piqué, que, dans mon humeur, je mis au bas de cette lettre, qu'elle terminait en me priant de lui envoyer ma voiture au Palais-Royal, dans la cour des cuisines :

« Votre rendez-vous est bien choisi ; vous pouvez rester dans « la cour des cuisines, car vous n'êtes faite que pour charmer « des marmitons. Adieu, mon petit ange ! »

On peut bien se persuader que je n'entendis parler d'elle de longtemps. Je fus bien aise de n'être plus troublé par personne, pour me livrer sans contrariété au goût que j'éprouvais pour la princesse de ***, et que je croyais encore devoir être de plus longue durée que les autres.

L'appartement que j'avais fait meubler pour la pauvre Michelin nous fut très-utile ; je lui en donnai une clef ; le plus diligent attendait l'autre, et nous nous y écrivions la conduite que nous devions tenir. La princesse de *** voulait conserver une réputation intacte et m'avait prescrit de lui faire peu de visites ; elle voulait que dans la société je ne parusse lui accorder aucune préférence ; le tête-à-tête nous dédommageait bien de cette petite contrainte. La duchesse de **, chez qui je la voyais souvent, n'eut aucun doute de notre liaison. J'étais instruit de presque toutes les visites qu'elle faisait, et, soit dans

une maison ou l'autre, un seul mot dit à la dérobée nous indiquait notre rendez-vous. Jamais nous ne paraissions ensemble, et j'aurais défié au plus fin de deviner notre intrigue. Aussi c'est je crois la seule qui n'a point été connue. Elle ne fut pas longue; mais, pendant huit mois qu'elle dura, elle échappa à la malignité du public.

Un jour je trouvai dans l'appartement une longue lettre de la princesse de ***, sur laquelle je vis encore des traces de ses larmes; elle m'apprit que son mari, après avoir été absolument congédié par madame d'Ornano, n'avait probablement rien de mieux à faire que de devenir amoureux d'elle; qu'elle avait d'abord pris ses soins pour une plaisanterie, mais que la suite lui avait fait voir qu'il cherchait véritablement à se raccommoder; que son amour pour moi lui rendait les caresses de son mari odieuses, et qu'elle mourrait plutôt que de m'être infidèle, car elle regardait comme une infidélité de remplir les devoirs de l'hymen qu'il avait si longtemps négligés. Elle me faisait part d'une scène presque tragique qui était arrivée la nuit même.

Il avait voulu partager sa couche; en vain lui avait-elle dit qu'elle était malade : rien ne put l'empêcher d'entrer dans son lit. Le prince, qui, dans le temps qu'il était aimé, avait dédaigné la jouissance d'une femme qui gémissait souvent auprès de lui de son abandon; qui, pendant deux ans, avait irrité des désirs sans les satisfaire, revenait, par une fatalité assez commune, reprendre des droits qu'il avait négligés dans le moment où le cœur de la princesse n'était plus à lui. Elle voulut se sauver du lit; mais, retenue par son mari, qui cherchait à profiter de son avantage, elle marqua une résistance et une opiniâtreté qui l'étonnèrent. Rien ne lui parut plus affreux que d'être infidèle à l'amant qu'elle adorait; elle menaça son mari, s'il continuait, de tourner sa fureur contre elle-même, en se cassant la tête contre la table de nuit.

Le prince, effrayé, rendu plus calme par la fatigue qu'il avait

essuyée dans ce combat, qui avait duré longtemps, promit à sa femme d'être plus tranquille si elle voulait l'écouter. Il se plaignit du refus constant qu'elle avait fait, et l'assura que, puisqu'il était assez malheureux pour ne pas rentrer en grâce, il emploierait à l'avenir tous les moyens de faire la paix. Il convint de ses torts, jura de les réparer et d'adorer toute sa vie une femme à laquelle il n'avait pas rendu assez de justice. Il sortit alors, en donnant sa retraite comme une première preuve de sa soumission et du désir qu'il avait de lui plaire.

Cette lettre me rendit jaloux ; je trouvai étonnant qu'un mari qui n'avait pas pris garde à sa femme voulût la reprendre sans motif. Je m'étais habitué à l'idée de posséder seul la princesse de ***, et je ne pus supporter celle du partage. Je lui écrivais, quand elle arriva, elle me confirma ce qu'elle m'avait écrit. Ses craintes augmentaient ; le prince la quittait peu ; il était aux plus petits soins, comme l'amant le plus tendre ; mais elle m'avoua que son attachement pour moi lui rendait affreux ce qui aurait fait jadis son bonheur. Je l'engageai fort à persister dans la résolution où elle était de ne pas céder. J'eus grand soin de lui dire que son mari n'était à présent si ardent à la poursuivre que par contrariété, par entêtement, parce qu'il voyait que ses poursuites lui faisaient de la peine, et je n'en eus pas beaucoup à persuader une femme à qui le cœur disait tout ce que je lui conseillais.

Ce fut sur un lit de repos qu'elle me jura, en m'embrassant, de mourir plutôt que d'accorder aucun droit à son mari ; ils devaient être tous pour moi ; l'amour me les donnait, l'amour heureux faisait le serment de me les conserver exclusivement. Des transports multipliés accompagnèrent ce serment, et, sur le plus charmant autel du monde, je promis, en le couvrant de baisers, de me souvenir à jamais de ce moment délicieux et du sacrifice qu'on venait de me faire.

Le prince de *** était amoureux de bonne foi de sa femme. Son amour s'était augmenté d'autant plus qu'il avait été moins

bien accueilli. Supplanté par un rival heureux, banni de chez madame d'Ornano, la raison la lui montrait comme une coquette qui s'était amusée à le tyranniser. Le bandeau de l'amour était tombé; il la voyait telle qu'elle était, altière, impérieuse, sacrifiant tout à ses caprices, et il ne put concevoir comment il avait eu le courage de vivre si longtemps avec elle. Il sentit le tourment que fait éprouver une femme dont le caractère est si prononcé, et que toutes les bonnes qualités disparaissent quand on n'a point un esprit liant dans la société.

La comparaison qu'il fit d'elle avec sa femme lui fit connaître encore mieux le prix de la princesse : c'était un trésor qu'il avait enfoui. La douceur lui parut la première vertu d'une femme; sans elle, il est bien rare d'être heureux : il en avait fait l'expérience. Il trouvait ce bonheur chez lui; la princesse était très-jolie, mais son caractère doux, se pliant à tout, était le premier de tous les biens pour un époux.

Les assiduités du prince, que nous crûmes ne devoir durer qu'un instant, redoublèrent de jour en jour. C'était un amant craintif et timide, qui épie toutes les occasions de plaire à sa maîtresse. Il ne doutait pas que sa femme ne fût piquée de sa conduite passée, mais il espérait que celle qu'il tenait actuellement la rendrait à lui plus amoureuse que jamais.

Cependant il s'aperçut qu'il ne faisait aucun progrès; il crut que l'influence des amis de sa femme accélérerait le moment fortuné qu'il attendait avec impatience. Il s'adressa à la duchesse de **, qui devint la confidente de ses chagrins et qui chercha à réconcilier les deux époux. Je savais tout par elle, et je m'arrangeais en conséquence.

La princesse de ***, qui était obsédée par son mari, pouvait venir bien moins souvent à l'appartement. J'allais, comme nous en étions convenus, rarement chez elle, et le vide qu'il fallait remplir me rendit à la société. Ce fut dans ce temps que je me liai avec la marquise de Villeroy, que je connus plus intimement dans la suite.

J'allais aussi très-fréquemment chez la duchesse de **, où je trouvais le prince de *** qui lui contait ses peines. Je repris, par désœuvrement, du goût pour elle, et je résolus de renouer. Je ne crus pas la chose difficile, parce qu'elle me témoignait beaucoup d'amitié. Une occasion accéléra la réussite du nouveau plan que j'avais fait.

Le père de la princesse de *** était tombé malade à la campagne, et sa fille y était accourue. La duchesse de ** partait aussi pour Mantes, et, quoique mademoiselle de Charolais m'eût déjà fait pressentir pour une réconciliation, je préférai aller surprendre la duchesse de **, à qui mon arrivée fit grand plaisir. Je m'étais muni de la clef que j'avais fait faire anciennement, et je voulus éviter toutes les formalités pour reprendre de vieux droits sur elle. J'employai toute la journée ces moyens de plaire qui me réussissaient presque toujours, et je crus que je trouverais peu d'obstacles à mon projet.

Depuis que la duchesse de ** s'était décidée à vivre en simple amie avec moi, je ne m'étais aperçu d'aucune intrigue. J'allais fréquemment chez elle, et il m'eût été facile de voir si elle accordait quelques préférences marquées ; au contraire, j'avais pris garde qu'elles s'adressaient à moi. Sa bouche, qui prononçait de belles résolutions de sagesse, était souvent démentie par des yeux où le plaisir se peignait malgré elle. J'étais persuadé que j'étais encore aimé, et, avec cette persuasion, je me rendis, quand je crus qu'on était endormi, à l'appartement de mon amie.

La clef me servit à merveille. La duchesse de ** lisait et parut fort étonnée de me voir arriver dans un costume qui annonçait mon intention. « En vérité, Monsieur de Richelieu, y « pensez-vous? me dit-elle. Quoi! vous avez encore cette « clef!..... J'espère que vous allez retourner chez vous. »

Je m'amusais quelquefois à faire le petit enfant avec elle... Je me mis à genoux devant son lit, je joignis les mains, et, avec le ton enfantin, je lui demandai pardon de ma témérité.

Je lui dis que j'avais peur tout seul, et que je venais auprès d'elle pour être rassuré ; que j'étais un pauvre orphelin qu'il fallait protéger, et que le ciel l'avait bien recommandé.

Mes gestes, ma posture, ma manière de parler, tout la fit rire, et je fus dans son lit avant qu'elle pût proférer un mot. Ce fut là que ses projets s'évanouirent ; ils contrariaient trop son cœur, et, si la raison avait pris pendant longtemps l'empire sur lui, il en triompha bien complétement dans ce moment. J'éprouvai un plaisir aussi vif que les premières fois, et mon amour pour la princesse de *** parut s'éteindre entièrement et avoir changé d'objet. Notre ivresse mutuelle se prolongea longtemps ; nous nous dédommageâmes d'une longue privation, et elle s'étonna d'avoir sacrifié à la raison des moments aussi délicieux.

La duchesse de **, d'amie réservée qu'elle était pour moi, devint l'amante la plus tendre ; tout entière au bonheur présent, elle ne jeta pas un regard sur l'avenir ; elle me dit seulement en la quittant : « Ah ! mon ami, voilà une nuit qui va me rendre malheureuse pour longtemps. » Je l'assurai que, si elle le voulait, elle ne le serait jamais ; je lui promis d'être le plus fidèle qu'il me serait possible, et je lui dis que, si elle m'aimait, elle devait fermer les yeux sur de petits écarts de ma raison, où mon cœur était rarement pour quelque chose. « Il faut aimer ses amis avec leurs défauts, » reprit-elle en poussant un soupir.

Le lendemain je retournai à Paris, espérant recevoir des nouvelles de la princesse de ***, qui devait m'écrire, sous un nom supposé, à l'adresse d'un marchand qui demeurait près mon petit appartement. Il se nommait Jory, *A la Truie qui file.* Effectivement, j'y trouvai une lettre par laquelle elle m'apprenait que, son père allant beaucoup mieux, elle espérait se rendre sous quelques jours à la campagne de notre amie la duchesse de **.

La maréchale de Villars était de retour à Paris et me fit prier d'aller souper chez elle ; j'y trouvai mademoiselle de Cha-

rolais, qui daigna à peine laisser tomber quelques regards sur moi; elle crut me piquer; mais, affectant de ne pas prendre garde à son ton dédaigneux, je causai beaucoup avec madame de La Rochefoucauld, qui était charmante; les plaisanteries que je lui dis la firent rire aux éclats, qui attirèrent plusieurs personnes de notre côté. La joie se répandit; j'étais gai à l'extrême, et l'on parut s'amuser de mes folies. La maréchale de Villars ne put s'empêcher de quitter mademoiselle de Charolais, qui causait avec madame de Soubise, pour venir se joindre à nous, et bientôt toute la société fut des nôtres.

Mademoiselle de Charolais, qui était très-fâchée de n'être pas avec les autres, vint enfin nous trouver en disant : « On s'amuse donc beaucoup ici? — La joie sera bien plus grande encore quand vous y serez, » lui répondis-je en lui prenant la main; et je recommençai l'anecdote que j'étais en train de conter. La princesse, dont la figure se dérida, m'en fit compliment, et je vis bien qu'on en tira l'augure de notre réconciliation. Dans le fait, son air aimable annonçait des prétentions de plaire, et je crus moi-même qu'il ne me serait pas difficile de reprendre sur elle des droits que j'avais abandonnés. Ce n'était pas alors mon projet, et je sortis immédiatement après le souper, pour éviter toute explication.

Je trouvai en rentrant chez moi un billet de madame Daverne, qui donnait à Saint-Cloud, à madame la maréchale d'Estrées, une fête où devait se trouver M. le régent. Le billet était conçu en ces termes :

« Quoique vous ne méritiez pas qu'on s'occupe de vous,
« quoique vous soyez l'homme du monde sur lequel une femme
« puisse le moins compter, je veux bien vous prouver encore
« que je suis une de celles qui ne peut s'empêcher de penser à
« vous. Je donne demain une fête à Saint-Cloud, et il n'en est
« pas de bonne pour moi quand je n'ai pas le plaisir de vous y
« voir. Adieu! je compte sur vous. »

La curiosité me conduisit le lendemain chez madame Da-

verne, et elle fut très-satisfaite. Il y eut une illumination charmante sur l'eau, un feu d'artifice, et tout fut servi avec une profusion qui annonçait bien les dons multipliés du régent. Il me fit l'honneur de me dire qu'on ne me voyait plus au Luxembourg; il ajouta que le lendemain il soupait chez madame la duchesse de Berry, et je vis bien que c'était un ordre de m'y rendre.

J'en étais cependant contrarié, parce que je voulais retourner chez la duchesse de **; mais la nécessité m'imposa de retarder d'un jour. Je me rendis au Luxembourg, où je trouvai madame Daverne, mesdames Parabère, de Gesvres, du Deffand. Madame la duchesse de Berry fit très-bien les honneurs. Nous étions autant d'hommes, M. le régent, le marquis de La Fare, Riom, Fargis et moi.

Après le jeu on se mit à table, et M. le régent décida qu'il fallait griser les dames, pour connaître leur caractère dans le vin. La partie fut acceptée, et nous nous trouvâmes tous la tête échauffée. M. le régent, plus étourdi encore par le vin que les autres, chanta des chansons plus que gaies, et les accompagnait de gestes plus expressifs encore pour les dames; chacun suivit son exemple. La Fare nous proposa de montrer une lanterne magique de sa composition. On prépara l'appartement, et il nous fit passer en revue une partie des gravures de l'Arétin, sur lesquelles il avait fait des couplets analogues. Pendant l'obscurité nécessaire pour ce spectacle, chacun s'était emparé d'une femme; je voulus égarer mes mains sur une qui était près de moi; mais, de quelque côté que je cherchasse à les promener, j'en trouvai d'autres qui d'avance occupaient la place. Je fus moins malheureux en m'adressant à sa voisine.

Ce fut en sortant de ce souper qu'il arriva à M. le régent cette aventure singulière, qui prouve à quel point il avait perdu la raison. Il était dans son carrosse avec La Fare et Fargis. On garda quelque temps le silence, Fargis et La Fare par respect,

croyant le régent endormi. Mais bientôt il rompit ce silence, et, s'adressent à La Fare : « Mon ami, dit-il, je te prie de me faire un plaisir. » A quoi l'autre répondit qu'il était prêt à obéir... « Il s'agit, mon ami, de ne pas me refuser..... Je veux que tu me coupes la main droite... » La Fare crut qu'il plaisantait; mais, le régent ayant insisté, il répliqua qu'il ne lui obéirait certainement pas et lui demanda ce qui le portait à prendre une résolution si étrange. Le régent, plein de vin, lui répondit : « Comment! tu ne sens pas la puanteur qui sort de ma main, et qu'elle a contractée en caressant les femmes avec qui nous étions ? Je n'ai pu l'ôter en me lavant même avec des odeurs, et ce mélange a produit un goût si pestilentiel qu'il me fait un mal de tête horrible. Je ne veux pas le souffrir davantage ; coupe-moi la main. » En même temps il la porta au nez de La Fare, qui assura qu'il ne sentait rien. Ils disputèrent tous deux, le régent persistant dans la résolution qu'il lui coupât le poignet et l'autre dans ses refus. Heureusement pour La Fare qu'ils arrivèrent dans cet intervalle au Palais-Royal, où le régent, accablé de sommeil, oublia dans son lit la ridicule demande qu'il avait faite.

La Fare, encore tout étourdi de ce qui venait de lui arriver avec le régent, aussi pris de vin que lui, eut l'imprudence de raconter cette aventure à Turgi; elle vint aux oreilles de madame de Parabère, qui reprocha au régent l'état où il s'était mis. En vain madame de Gesvres lui remontra-t-elle qu'elle devait ménager un amant qui était le maître de sa fortune; rien ne put l'arrêter; les invectives continuèrent, sans doute comme ayant été du nombre de celles que le régent avait accusées d'avoir répandu sur sa main une odeur aussi infecte. Il voulut connaître l'auteur d'un pareil propos; La Fare fut nommé ; il arriva, et le régent, encore furieux, lui dit que, s'il n'était pas aussi bon, il le ferait jeter par les fenêtres. La Fare, à genoux, lui demanda pardon, et dit pour excuse qu'étant encore plus pris de vin que Son Altesse Royale il avait trouvé son

imagination de se faire couper le poignet si singulière qu'il n'avait pu se dispenser d'en parler.

Le régent, toujours en colère, lui tourna le dos, et La Fare en fut si saisi que, disposé sans doute à une maladie par les fréquents excès auxquels il se livrait, il eut une fièvre très-violente, dont Chirac le tira par nombre de saignées et le fréquent usage de l'émétique. Cette maladie alarma les amis de La Fare, et surtout la jeune princesse de Conti, qui en était amoureuse. Le régent, qui était bon, lui fit quelques visites pour lui témoigner qu'il le remettait dans ses bonnes grâces, et elles hâtèrent sa convalescence.

J'étais retourné à la campagne de la duchesse de**, où la princesse de*** m'avait écrit qu'elle devait se rendre. Elle arriva un jour après moi ; son grand mari l'accompagnait, et cela ne me fit pas le plus grand plaisir. Elle ne pouvait se débarrasser de son éternel compagnon; il filait le parfait amour auprès de sa moitié; mais voyant qu'il n'en était pas plus heureux, il implorait la médiation des amis de sa femme.

Il ne manqua pas de s'adresser à la duchesse de**, qui lui promit ses bons offices. Un jour que j'avais longtemps causé avec sa femme et la duchesse, il vint à moi et me dit qu'il était le plus malheureux des hommes; il me raconta ce que je savais déjà et me pria de me joindre à la duchesse pour obtenir de sa femme l'oubli de ses premiers torts. Il voyait bien que j'avais du crédit sur l'esprit de la duchesse, et il se servit de moi pour la faire ressouvenir de ses engagements.

Sa présence éloignait tous les moments de plaisir que je m'étais promis avec la princesse de**. Son appartement était près de celui de sa femme, et elle n'osait m'en permettre l'entrée. Une seule fois nous avions pu nous réunir quelques instants dans un petit pavillon placé dans un des carrés du bois; encore la crainte avait-elle diminué nos plaisirs, et je ne savais qu'imaginer pour avoir plus de liberté. Il est vrai que la duchesse de** me dédommageait de cette contrariété pres-

que tous les soirs je profitais de ma clef pour aller la trouver, et elle était plus tendre et plus aimante que jamais. Cependant, loin d'être satisfait, la difficulté de jouir de la princesse en tête-à-tête augmentait le désir que j'avais d'être avec elle.

Quelques jours se passèrent dans cette agitation. Je connaissais le goût du prince de*** pour le piquet; la duchesse de** ne le haïssait pas non plus. La pluie, un soir, empêchant la promenade, je proposai au prince une partie; il l'accepta; mais, feignant de me rappeler que j'avais des lettres à écrire à Paris, j'engageai la duchesse à prendre ma place. J'avais prévenu la princesse que, si elle voyait son mari occupé, le rendez-vous serait dans mon appartement; un regard lui annonça que je l'attendais, et je ne fus pas longtemps à la voir arriver. Nous nous dédommageâmes un peu de notre contrainte, et je trouvai plaisant de faire une partie à part avec la princesse quand j'en faisais faire une à son mari et à la duchesse de**.

Le lendemain je fus encore plus heureux; le prince de***, désespéré des nouvelles tentatives infructueuses qu'il venait de faire auprès de sa femme, dit à la duchesse de** et à moi que, si elle persistait encore dans ses refus, il serait fondé à croire qu'elle aimait quelqu'un. Nous cherchâmes à le détromper. « Eh bien ! reprit-il, faites-lui donc entendre raison. » Il l'aperçut dans ce moment qui entrait dans le bois du côté du pavillon, et il me pria d'aller lui parler sérieusement de sa part. Je parus hésiter à me charger de cette commission. La duchesse de** m'engagea à être médiateur et à dire à la princesse qu'il était temps qu'elle pardonnât. Elle ajouta de faire en sorte de l'amener dans le salon où ils allaient m'attendre, pour faire un dernier effort sur elle.

Je ne me fis pas prier plus longtemps, et je promis bien de ne pas perdre l'occasion qui se présentait si heureusement. Je trouvai la princesse de*** dans le pavillon, où, après avoir beaucoup ri du rôle que je jouais, je la persuadai d'en remplir

un autre. Nous tirâmes complétement parti du moment que l'amour nous offrait, et il fut trop délicieux pour ne pas passer trop rapidement. La princesse me promit encore de ne pas céder aux instances de son mari, et me dit d'aller annoncer son arrivée dans le salon où on l'attendait.

L'impatience du prince de*** était extrême. Je répondis à toutes les questions qu'il me fit que j'avais d'abord été très-bien reçu; que la princesse m'avait paru être dans les meilleures dispositions, mais qu'ensuite je n'avais pas été aussi content pour ce qui le regardait; qu'elle allait cependant venir elle-même s'expliquer. Elle arriva dans le moment, et, se retournant vers son mari, elle lui dit qu'elle était étonnée qu'il ne se contentât pas de l'amitié et des attentions qu'elle avait pour lui; que c'était lui qui avait commencé à ne pas répondre à l'amour le plus tendre; qu'elle avait gémi deux ans dans l'attente de son retour, et que, se croyant condamnée à éteindre des sentiments si chers, elle était parvenue à trouver le calme qu'il avait paru désirer voir naître en elle; que ces efforts étaient son ouvrage, et qu'il n'était plus temps de vouloir le détruire. Elle lui tendit la main, en lui offrant de vivre avec lui comme avec un ami et en le suppliant de n'en pas exiger davantage. Elle parla avec tant de noblesse et de fermeté que la duchesse de** ne sut que lui répondre, et son mari se retira consterné de sa résolution.

De retour à Paris nous nous vîmes peu au petit appartement. Le prince était devenu excessivement jaloux; il avait forcé sa femme de faire fermer sa porte à Gontaut, qui, toujours amoureux, lui rendait des visites assez fréquentes. Elle me manda qu'elle avait un argus qui la surveillait sans cesse. Il y avait plusieurs jours que je ne l'avais vue, et je me hasardai d'aller chez elle; les ordres ne me regardaient pas, et je la trouvai seule. Elle me fit part des chagrins que lui causait la jalousie excessive de son mari, et me dit qu'il fallait pour quelque temps cesser de nous voir. Je lui avais écrit, dans la crainte où je

n'aurais pu lui parler, et ma lettre contenait la manière de s'y prendre pour me donner de ses nouvelles; je la lui remis pour qu'elle en fît usage, craignant toujours d'être surpris et de ne pouvoir pas continuer. Elle la tenait encore à la main quand le prince de*** arriva; elle ne fut pas assez maîtresse d'elle pour cacher sa surprise, et j'avoue que moi-même je ne m'attendais pas à cette brusque apparition. Le premier mouvement de la princesse de*** fut de cacher cette lettre; son mari, affectant de prendre un air riant, lui dit, en saisissant sa main : « Ce papier est donc bien important, que vous le dérobez à ma vue! » La princesse balbutia; je vis qu'il redoublait d'efforts pour l'arracher. Je crus devoir le prévenir; la princesse me l'abandonna. Alors je dis à son mari : « Cette lettre, Monsieur, est à moi; elle contient des choses qui vous sont indifférentes, et dont je ne voulais faire part qu'à madame. » Le prince, pâle et tremblant de colère, me répondit qu'il me dispensait de communiquer à sa femme des secrets qu'il ne pouvait pas savoir. Je sortis, persuadé que le prince allait me suivre; mais il ne parut pas.

Le soir je le rencontre à l'Opéra; il me tire à l'écart, et, après m'avoir reproché que j'étais un ami déloyal, de chercher à séduire sa femme au lieu d'être un conciliateur honnête, il me demanda raison de ma conduite. Le rendez-vous fut pour le lendemain matin, sur le boulevard, près de mon hôtel. Nous n'avions qu'un seul de nos gens pour témoin. J'avais déjà été à la Bastille pour un duel avec Nocé, et nous voulions que celui-ci fût ignoré.

Le prince, peu adroit, l'était encore moins, guidé par la fureur qui l'animait. J'eus trois ou quatre fois occasion de le tuer; mais je voulais ou le désarmer, ou le blesser seulement au bras, ayant une trop grande supériorité sur lui. Le hasard en décida autrement : je reçus un coup qui devait me percer la poitrine de part en part, mais qui, heureusement, portant sur une des côtes, glissa le long de la poitrine et ne me fit qu'une

profonde blessure dans les chairs. Je me crus blessé plus dangereusement; le prince de*** le pensa lui-même; le sang qui coula abondamment le persuada que j'étais mort. Il se sauva, en me recommandant à mon homme.

Je fus quelques jours à me rétablir, et je reparus en public pour ôter tout soupçon de ce combat. Un pressentiment que je ne pouvais éloigner me rendait inquiet de la princesse de***; je n'en recevais pas de nouvelles, et la première qui me parvint fut celle de sa mort. Un coup de foudre ne m'aurait pas plus anéanti, si ma blessure avait été plus dangereuse, c'en était fait sans doute de ma vie.

J'allai chez la duchesse de** mêler mes larmes avec les siennes; elle était loin de penser que je pleurais une maîtresse charmante. Personne n'eut de soupçon sur mon intrigue avec elle, et mon combat fut totalement ignoré. Elle était sujette à de fortes palpitations de cœur, et on attribua sa mort à une contraction trop subite de cet organe.

Pour moi je ne savais que penser; je craignais la jalouse fureur du prince de***, et dans ces instants, si je l'avais rencontré seul, il eût été immolé à mon ressentiment. Je sus longtemps après, par la femme de chambre, qui avait été bien payée pour garder le secret, qu'à la suite de notre combat le prince de*** avait été trouver sa femme, et après bien des reproches l'avait assurée qu'il m'avait tué. Elle tomba dans des convulsions horribles, et le soir, en se couchant, cette femme lui vit mettre quelques gouttes d'une liqueur inconnue dans une infusion d'écorce d'orange, ce qui avait fait croire qu'elle s'était empoisonnée. Cependant on ne trouva aucune trace de poison.

Je passai quelque temps à la campagne de la duchesse de**, où l'amitié consolante effaça des souvenirs trop cruels; le plaisir éloigna le chagrin, et bientôt la vie dissipée que je menais à Paris me rendit ma première tranquillité.

Madame de Villeroy, que je voyais souvent chez le maréchal,

son beau-père, jeune et jolie, irrita de nouveaux désirs. J'avais eu le bonheur de lui plaire, et, quand on est aimé, on trouve aisément les occasions d'en avoir des preuves. Nous commençâmes un roman qui eut des suites assez plaisantes par les aventures qu'il produisit.

Je me raccommodai aussi dans le même temps avec mademoiselle de Charolais, et je menai de front six intrigues qui me donnèrent de l'occupation. C'était à peu près ce qu'il y avait de mieux à la cour.

Le premier cahier que je vous enverrai contiendra des détails assez plaisants et moins tragiques que ceux-ci. Je suis étonné moi-même de tout ce que je fis alors. Je vous donnerai aussi une esquise du gouvernement, et vous verrez que, si on fit de belles choses, elles furent accompagnées de grandes sottises. Pour ne pas vous occuper continuellement d'aventures galantes, je joindrai mes réflexions sur ce que j'ai vu, et je tâcherai de vous faire connaître les personnages comme si vous aviez été témoin de leurs actions. Soyez moins impatiente que la dernière fois; je ne pourrai pas satisfaire votre curiosité avant un mois.

FIN DE LA VIE PRIVÉE DU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

Pages.

CHAP. LIV. — Guerre d'Allemagne en 1741 et en 1742. — Irruption des Français, de la Prusse, de la Bavière et de la Saxe, dans les possessions de Marie-Thérèse. — Conquête de la Bohême. — Prise de Prague en présence de l'archiduc. — Stratagèmes du comte de Saxe. — Caractère des pandours, des hussards. — Désolation et fureur de Marie-Thérèse. — Son armée reprend la haute Autriche et s'empare de la Bavière. — Elle négocie avec le roi de Prusse; défection de ce prince. 1

CHAP. LV. — L'armée française assiégée dans Prague. — Horreurs de ce siége. — Rigueur du climat. — La famine. — Extrémités auxquelles est réduite l'armée française. — Sorties vigoureuses de Biron. — Impéritie du ministère de Versailles. — Retraite de Prague. — Capitulation de Chevert. 14

CHAP. LVI. — Nouvelles nuances de la politique européenne après les désastres des Français dans la Bohême et les conquêtes de Frédéric. — L'Angleterre se déclare contre nous. — Tableau de son cabinet. — Premier projet de susciter contre les Anglais le prétendant. — Le maréchal de Noailles est nommé général d'armée contre les Anglais. — Action d'Ettingen. — Le neveu de Noailles, duc de Grammont, fait perdre un coup de partie. — Broglie s'enfuit de la Bavière. — Triste situation de l'empereur Charles VI. — Il implore Marie-Thérèse. — Elle profite de cette situation. — Fin du siége d'Égra. — Les Français emmenés captifs en Bohême. — Leur courage dans cette terre ennemie. — Projets de Marie-Thérèse pour le démembrement de la France. — Quartiers d'hiver en 1743. 23

CHAP. LVII. — Maurepas engage le roi à se mettre à la tête de ses armées pour l'éloigner de Châteauroux, et le roi quitte ses orgies de Choisy et ses favorites pour commander dans les camps. — Le duc de Richelieu appelle madame de Châteauroux. — Toute l'armée en est scandalisée. — Les Suisses chantent, près de la tente du roi, des chansons contre lui et contre la duchesse de Châteauroux. — Le roi quitte cette armée et va en Alsace. — Il est suivi de madame de Châteauroux. — Il tombe malade à Metz. 40

CHAP. LVIII. — Progrès de la maladie du roi à Metz. — Elle est déclarée dangereuse. — Il se forme à la cour de Louis XV deux partis, celui de la favorite et des favoris d'un côté, et celui des princes et des grands officiers de l'autre. — Projet de ce dernier parti pour faire chasser madame de Châteauroux par le moyen du confesseur. — La favorite et le duc de Richelieu négocient avec le confesseur pour qu'elle ne soit pas renvoyée. — Caractère du Père Pérusseau, jésuite, confesseur du roi. — Entretien du confesseur, de la favorite et du duc de Richelieu. Le confesseur les laisse dans l'incertitude. — Désolation de la favorite. — Bons mots du duc de Richelieu. . 50

Pages.

CHAP. LIX. — e comte de Clermont parvient a faire au roi des remontrances sur l'éloignement des princes. — Réponse du roi favorable à sa demande. — L'évêque de Soissons touche le cœur du roi. — Madame de Châteauroux le ramène à elle. — Le duc de Richelieu coupe de nouveau toute communication du roi avec les princes. Ressentiment du duc de Bouillon, qui se retire de la cour. — La Peyronie le rappelle. — Il engage vainement le roi à se confesser. — Défaillance de Louis XV. — Il appelle à grands cris son confesseur. — Renvoi de madame de Châteauroux et de madame de Lauraguais. — Scène de la chambre du roi mourant. — Foudres de l'Église lancées par l'évêque de Soissons. — Le roi est enfin administré. — Symptômes de sa maladie. — Il est abandonné de ses ministres, de ses courtisans, de ses médecins. — Un empirique, par une forte dose d'émétique, sauve Louis XV. 55

CHAP. LX. — Sentiments des Parisiens et des Français envers Louis XV mourant à Metz. — Comment ils le reçoivent à son retour dans la capitale. — Madame de Châteauroux se mêle avec le peuple pour jouir de la vue du roi. — Elle écrit au duc de Richelieu la sensation qu'elle a éprouvée. — Elle est insultée. 69

CHAP. LXI. — Le roi, après sa triomphante réception à Paris, va chercher de nuit la duchesse de Châteauroux. — Fierté et conditions qu'elle oppose aux désirs du roi ; elle exige la disgrâce de Maurepas. — Raisons du roi pour le conserver dans le ministère. — Elle demande la punition exemplaire des princes du sang. Réponse du roi, qui modère le ressentiment de la duchesse. — Elle veut que les grands officiers de la couronne soient exilés, et le roi les lui abandonne. — Lettres de cachet pour plaire à madame de Châteauroux. 75

CHAP. LXII. — Dénoûment de l'affaire du Père Pérusseau, jésuite, avec la favorite. — Le roi, observant son confesseur, se plaît à le laisser dans le doute s'il sera renvoyé de la cour ou s'il y restera. — Pour s'amuser davantage, le roi appelle le Père Kell, jésuite, à la cour. — Il fait courir le bruit que Pérusseau sera chassé. — Adresse de Pérusseau. — Constance de son caractère. — Le roi en a pitié et le fait rester. — Fin du règne des confesseurs des rois de France. 79

CHAP. LXIII. — Suite des disgrâces exigées par madame de Châteauroux. — Balleroy, ancien gouverneur du duc de Chartres et l'un des chefs de la cabale de l'antichambre du roi malade, est exilé. — Portrait de Balleroy. — Disgrâce mitigée de Fitz-James, évêque de Soissons. — Humiliation de Maurepas chez madame de Châteauroux, dans son lit, malade. — Histoire de sa maladie. — Le roi fait dire des messes pour la délivrance de sa maîtresse. — Symptômes qui précèdent sa mort. — Servie par madame de Modène, visitée par madame de Flavacourt. — Elle meurt dans les bras de madame de Mailly. — Le roi désolé. — Situation de Richelieu, à Montpellier, tenant les états. — Anecdote du portefeuille de madame de Châteauroux. 82

CHAP. LXIV. — Après la mort de madame de Châteauroux, le roi désire s'attacher madame de Flavacourt. — Comment s'y prit le duc de Richelieu, et ce qui lui en arriva. 95

Pages.

CHAP. LXV. — Portrait de la comtesse de Mailly, première favorite de Louis XV; sa douleur profonde après avoir été renvoyée. — L'amour de Dieu et du prochain succède en elle à l'amour du roi. — Anecdote de l'église de Saint-Roch. —Portrait du Père Renaud, de l'Oratoire, qui la dirige. — Mort de madame de Mailly 97

CHAP. LXVI. — Seconde campagne de Louis XV en Flandre, en 1745. — Siége de Tournay. — Bataille de Fontenoy, écrite sur les correspondances de la cour. — Mémoire sur cette bataille, remis à Louis XVI par le maréchal de Richelieu. — Tournay capitule. — Du Chayla et Lowendal emportent Gand. — Souvré prend Bruges. Lowendal s'empare d'Oudenarde et le duc d'Harcourt de Dendermonde. — Lowendal prend Ostende. — Prise de Nieuport. — Ath pris par Clermont-Gallerande. — Le maréchal de Saxe termine la campagne de 1745, et complète la conquête du Brabant en s'emparant de Bruxelles, sa capitale, dans le cœur de l'hiver. 98

CHAP. LXVII. — De la cour du roi Stanislas, beau-père de Louis XV. Caractère et aventures de ce prince. — Sa doctrine politique sur la royauté. — Forme de son gouvernement en Lorraine. — Mœurs de sa cour et de la noblesse lorraine. Anecdotes et intrigues amoureuses. — Apreté du caractère des grands en Lorraine, avant le règne de Stanislas. — Il adoucit et il polit les mœurs. — Méthode du roi pour parvenir à ce grand ouvrage — Règne des beaux-arts et des belles-lettres en Lorraine. — Des principaux personnages qui influèrent sur le changement des mœurs. — De la maison de Beauvau. — Portrait du maréchal de Beauvau. — Philosophes et gens de lettres appelés à la cour du roi. — Voltaire, le président Hénault, le comte de Tressan, etc. — Humanité de Stanislas. — Bon ordre de sa maison; emploi de ses épargnes. — Il les destine à prêter de l'argent à Louis XV pendant la guerre de 1740. — Sa triste mort. — Phénomènes relatifs à l'espèce humaine, considérée physiquement, dans l'histoire de Bébé, nain du roi de Pologne. . . 118

CHAP. LXVIII. — Suite des anecdotes des princes et de la cour de France. — Des princes légitimés. — Mort du duc du Maine et du comte de Toulouse, fils légitimés de Louis XIV. — Vieillesse de la duchesse du Maine. — Dernière querelle des princes légitimes et des princes légitimés. —Le comte de Clermont. — Mœurs comparées des princes légitimes et des princes légitimés. — La princesse de Conti. — Le prince son époux. — Son père et sa mère. — Les Condé. — Charolais. — Le vieux duc d'Orléans théologien à Sainte-Geneviève. — Le duc et la duchesse de Chartres. — Leur portrait. — Suite de la rivalité entre la maison de Bourbon espagnole et la maison d'Orléans. 138

CHAP. LXIX. — Suite des anecdotes relatives à Louis XV. — Son amour du jeu. — Son trésor particulier. — L'étiquette de la cour. Asservissement aux charges achetées. — Essai des mets avant le repas. Intérieur des appartements de la reine. — Sa société. — Sa dévotion. — Caractère de cette dévotion. — Style de ses lettres. — Caractère des princesses ses filles. — Madame Adélaïde. — Anecdote sur un livre malhonnête. 153

CHAP. LXX. — Histoire de madame la marquise de Pompadour, maîtresse de Louis XV, née Poisson, épouse de M. Le Normand d'É-

Pages.

tioles. — Binet, son parent, la procure au roi. — Inquiétudes de Boyer et du parti des dévots — Deux partis s'élèvent à la cour, celui de la favorite et du Dauphin. Leurs vues et leurs intérêts réciproques. — Portrait de M. d'Étioles, époux de la favorite. — Sa société à Paris et celle de son épouse, avant la déclaration des amours du roi. — Conduite de la reine envers madame d'Étioles, devenue maîtresse du roi et marquise de Pompadour. — Premières tracasseries de la favorite. — Son ton de grisette à la cour. — Cérémoniale qu'elle y affecte. — Sa présentation solennelle. — Les courtisans font des recherches sur son père et sa mère, — Son père avait été condamné à être pendu : elle le fait ennoblir. — Elle fait renvoyer Orri, ministre des finances. — Portrait de Machault, son successeur. — Le marquis *d'Avant-hier*, frère de madame de Pompadour. — Fortune de madame de Pompadour et de ses parents. — Elle achète la Selle, Cressy, Aulnay, Brinborion, Marigny, Saint-Remy, Bellevue, plusieurs autres possessions, et des hôtels à Paris, à Fontainebleau, à Versailles et à Compiègne. Anecdote du château de Bellevue. — Parterre de fleurs de porcelaine. 161

CHAP. LXXI. — Assassinat de Louis XV, le 5 janvier 1757. — Difficultés pour découvrir les causes de cet événement. — Le parti du parlement l'attribue aux jésuites. — Les jésuites l'attribuent au parlement. — La cour ne cesse de paraître neutre dans les accusations respectives sur cette affaire. — Elle est la suite des affaires du temps 186

CHAP. LXXII. — Détails des négociations de Marie-Thérèse en France pour réunir sa maison à celle des Bourbons, au préjudice des puissances subalternes. — Madame de Pompadour lui vend le royaume de France. — Elle perd les ministres partisans des anciens principes contre l'Autriche. — Suite des anecdotes de madame de Pompadour. — Négociations secrètes avec l'impératrice. . . . . 20.

CHAP. LXXIII. — Premier traité du 9 mai 1756 entre la France et l'Autriche. — L'abbé de Bernis négociateur principal de ce traité. — Portrait de l'abbé de Bernis. — Ses liaisons avec madame de Pompadour. — Vues secrètes de la reine de Hongrie en s'alliant avec la France. — Ses prétextes — Signatures. 214

CHAP. LXXIV. — Le maréchal de Richelieu est nommé pour aller commander à Mahon. — Siége et conquête du fort. 219

CHAP. LXXV. — Le maréchal de Richelieu va remplacer le maréchal d'Estrées. Il fait des progrès rapides dans l'électorat de Hanovre. — Contrarié par le cabinet de Versailles, il est obligé d'employer un temps précieux en négociations. Il perd ses avantages, et cependant force le prince Ferdinand à se retirer. 227

CHAP. LXXVI. — Le maréchal de Richelieu va prendre possession de son gouvernement. — Il tient le plus grand état à Bordeaux. — Nouvelles intrigues avec les femmes. — Il fait remettre à une veuve chez laquelle il ne pouvait pas aller des billets doux par le gardien des capucins. 237

CHAP. LXXVII. — Tableau du Parc aux Cerfs. — Hontcuse vieillesse de Louis XV. — Ses maîtresses et ses aventures secrètes. — Madame de Maillé-Brezé, mademoiselle de Romans, mademoiselle Tiercelin

Pages

et autres sultanes. 244

CHAP. LXXVIII. — Le comte du Barry fait connaître au maréchal sa maîtresse, mademoiselle Lange. — Celui-ci lui donne à souper dans son pavillon du boulevard. — Du Barry fait part de ses projets au maréchal, qui en plaisante. — Il se démène tant qu'il présente mademoiselle Lange à Lebel. — Elle devient maîtresse du roi. — On lui inspire de la haine pour M. de Choiseul. — Mort de Lebel, occasionnée par une vivacité de Louis XV. 247

CHAP. LXXIX. — Madame du Barry est présentée. — Elle se fait attendre le jour de la présentation. — Le roi est dans un trouble inconcevable. — M. de Choiseul est disgracié. — Richelieu veut entrer au conseil et ne peut y parvenir; il veut au moins qu'un homme de sa famille soit dans le ministère, et il fait nommer M. d'Aiguillon. — Le maréchal est un des plus zélés serviteurs de la favorite. 255

CHAP. LXXX. — Suite des détails de la cour. — Mort de Louis XV. — Richelieu va dans son gouvernement. 266

CHAP. LXXXI. — Louis XV meurt de la complication de trois maladies. — Intrigues pour empêcher sa confession. — Une maladie affreuse le consume. — Le peuple satisfait. — Épitaphe. — Madame du Barry juge le règne de Louis XVI. 276

CHAP. LXXXII. — Procès de madame de Saint-Vincent; détails sur cette affaire. — On ôte le commandement de la Guienne au maréchal, et le roi ne veut pas qu'il aille dans son gouvernement à moins que le maréchal de Mouchi, qui y commande, n'y soit. — Richelieu écrit au roi. — Rétablissement des parlements. — Jugement du procès du maréchal. — Histoire d'un nommé Colin. . . . 285

CHAP. LXXXIII. — Richelieu parvient à se faire des amis à la cour; il est moins mal vu du roi et borne son ambition à régir la Comédie italienne; détails de ses plaisirs. — Il revoit Voltaire à Paris. Il se marie pour la troisième fois et épouse madame de Rothe. — Événement qui détermine ce mariage. 298

CHAP. LXXXIV. — Le maréchal s'occupe entièrement du tribunal et de la Comédie. — Il va faire son année de service à la cour. — Il est pendant quelque temps le seul des premiers gentilshommes de la chambre en état de faire ses fonctions. — Il n'est point fidèle à sa dernière femme. — Une ancienne maîtresse le fait son légataire universel. Affaire de M. de Noé, d'Arthur. — Le maréchal perd la tête; on lui ôte le tribunal; il meurt. 309

VIE PRIVÉE DU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

Avis du premier éditeur. 329

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

30877 HF.C
Author Barrière, Jean François (ed.) B275b
Title Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le 18e siècle. Vol.17:-

University of Toronto Library

DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET

NOT WANTED IN REC

Acme Library Card Pocket
Under Pat "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU